

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact: ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

Nº d'ordre:

THÈSE

présentée à

L'UNIVERSITÉ DE METZ

pour l'obtention du grade de

DOCTEUR ÈS SCIENCES NATURELLES

par

Jean-Luc MÉRIAUX

BIBLIC	OTHEQUE UNIVERSITAIRE - METZ
N° inv	19840275
Cote	S/M3 84/12
Loc	Magasin

CONTRIBUTION

A L'ÉTUDE SOCIOLOGIQUE ET ÉCOLOGIQUE

DES VÉGÉTATIONS AQUATIQUES ET SUBAQUATIQUES

DU NORD-OUEST DE LA FRANCE

Floristique, Phytocoenologie, Biocoenologie, Synécologie aquatique, Hiérarchisation et cartographie des biotopes.

Soutenue le 17 Mai 1984 devant la Commission d'Examen

Membres du Jury:

Monsieur J.M. PELT Monsieur J.C. BLOCK Monsieur J.M. GEHU Monsieur J.B. LACHAVANNE Monsieur A. RICHARD Monsieur J.J. SYMOENS Professeur à l'Université de Metz Professeur à l'Université de Metz Professeur à l'Université de Paris V Professeur à l'Université de Genève Professeur à l'Université de Lille I Professeur à l'Université libre de Bruxelles

AVANT-PROPOS

Il m'est difficile de dissocier Messieurs les Professeurs PELT et GEHU, qui ont conjointement dirigé ce travail. Monsieur le Professeur PELT m'a accueilli à l'Institut européen d'Ecologie qu'il préside puis dans son laboratoire de Biologie végétale et Pharmacognosie au Centre des Sciences de l'Environnement où il m'a prodigué aide et conseils dans mes travaux. Je ne puis, en quelques lignes, exprimer l'attachement que je lui porte mais qu'il soit assuré que celui-ci demeurera constant. L'estime que j'éprouve pour Monsieur le Professeur GEHU, Directeur du Département de Botanique, Phytocoenologie et Biologie végétale à l'Université de Paris V, est également difficilement traduisible. Son soutien scientifique et son aide ont été prépondérants. Il m'a, d'autre part, toujours reçu en toute simplicité au Centre Régional d'Etudes Phytosociologiques d'Investigations systématiques de Bailleul qu'il dirige et a mis à ma disposition l'imposante bibliographie phytosociologique et botanique s'y trouvant rassemblée. Qu'il soit assuré de ma vive reconnaissance.

Monsieur le Professeur BONNOT m'a accueilli pendant deux ans dans son laboratoire. Il m'a, durant cette période, guidé dans mes travaux et n'a cessé de m'apporter des encouragements. Qu'il veuille bien croire en toute ma gratitude et en mon profond respect.

Monsieur le Professeur SCHUMACKER, Professeur à l'Université de Liège m'a, de nombreuses fois, ouvert la bibliothèque de la Station des Hautes Fagnes, qu'il dirige, et m'a prodigué de nombreux conseils, je l'en remercie bien amicalement.

Messieurs les Professeurs SYMOENS (Université libre de Bruxelles), LACHAVANNE (Université de Genève), BLOCK (Université de Metz) et RICHARD (Université de Lille I) m'ont fait l'honneur, malgré leurs multiples charges, d'être juges de cette thèse, je leur exprime sincèrement toute ma reconnaissance et les prie de croire en ma profonde et respectueuse considération.

J'ai eu l'occasion de travailler maintes fois avec Monsieur VERDEVOYE, Chargé d'Etudes au S.R.A.E. Nord - Pas-de-Calais, cette collaboration s'est toujours révélée fructueuse et a favorisé la recherche que j'ai menée sur l'écologie des groupements végétaux. Je l'en remercie bien amicalement.

Monsieur JANKOWSKI, Chargé d'Etudes au C.E.T.E. de Lille m'a énormément aidé pour traiter les problèmes de cartographie que j'ai eu à résoudre, je lui exprime mon amicale reconnaissance.

Je remercie vivement Monsieur THERET, Documentaliste du Collège A. France d'Anzin, qui, par sa maîtrise de la langue allemande, m'a été d'un précieux secours dans mes recherches bibliographiques.

Mademoiselle MALAQUIN et Mademoiselle SELMOUNI se sont partagé, avec compétence, la dactylographie de ce mémoire, réalisant une tâche fastidieuse, je les en remercie vivement.

S O M M A I R E ******

INTRODUCTION

I	-	GEN	NERALITES	4
		2. 3. 4.	Limites de la dition	4 4 4 6 18
			5.1. Les précipitations et les vents	20 20
		6.	Géologie 2	20
			6.1. Les terrains	27 28
			6.4.1. La Lys 6.4.2. La Hem 6.4.3. L'Aa 6.4.4. La Canche 6.4.5. La Course	
		7.	Historique : étangs et marais anciens, étangs et marais récents 3	39
		,	7.1. Les étangs et les marais de la Sensée	44
			7.3.1. La Mare à Goriaux 7.3.2. L'étang de Chabaud-Latour	
			7.4. Le "Lac" d'Armbouts-Cappel	
		Con	aclusions5	
II	· -	- <u>AN</u>	NALYSE FLORISTIQUE 5	57
		1. 2.	Flore aquatique régionale 5 Analyse systématique critique 5	57 57
			2.1. Charophytes	57 57
			 2.2.1. Le genre Nymphaea L. 2.2.2. Le genre Nuphar L. 2.2.3. Les genres Ranunculus L., Ceratophyllum L., Callitriche L. et Elodea Michaux 2.2.4. Le genre Potamogeton L. 	
			2.2.5. Le genre Utricularia L.	

		2.2.7. 2.2.8.	Le genre Ruppia L. Le genre Zannichellia L. Le genre Sparganium L. Le genre Carex L.	
	3.	Significati	on et usage de la flore aquatique pour l'environnement	70
		logiqu	e des hydrophytes et des hélophytes dans l'épuration bio- le des eaux	70
		-	t des hydrophytes	70
	4.		rares ou menacées des biotopes lacustres et fluviatiles la France	71
III -	- <u>AN</u>	ALYSE PHYTOC	OENOLOGIQUE	82
	1.	Les méthode	es	82
		1.2. Les mé	thodes phytosociologiquesthodes synphytosociologiques et d'analyses paysagèresthodes d'analyse physico-chimique	82 83 84
	2.	L'analyse p	hytosociologique	86
		2.1. Les gr	oupements aquatiques	86
		2.1.1.	Les groupements d'hydrophytes flottants (Hydrophyta natantia)	
			. Classe des <i>Lemmetea</i> (R. Tüxen 1955) em. Schwabe et R. Tüxen 198	1
		2.1.2.	Les groupements d'hydrophytes fixés (Hydrophyta adnata et Hydrophyta radicantia)	
-	·		. Classe des <i>Charetea</i> (Fukarek 1961 n.n.) Krausch 1964 . Classe des <i>Potametea</i> R. Tüxen et Preising 1942 . Classe des <i>Ruppietea maritimae</i> J. Tüxen 1960 . Classe des <i>Fontinaletea antipyreticae</i> Hubschmann 1957 . Classe indéterminée	
		2.2. Les gr	oupements subaquatiques 1	184
			. Classe des <i>Phragmitetea</i> Tüxen et Preising 1942	
•		2.3. Autres	groupements2	216
			 Classe des Utricularietea intermedio-minoris Den Hartog et Segal 1964 em. Pietsch 1965 Classe des Littorelletea Braun-Blanquet et R. Tüxen 1943 Classe des Isoëto-Nanojuncetea Braun-Blanquet et R. Tüxen 1943 	
	3.	Significati	on et usage des phytocoenoses aquatiques pour l'environnement 2	221
		3.1. L'anal	yse paysagère	221
			Les différents systèmes aquatiques étudiés Les méthodes	
			3.1.2.1. Les sigmarelevés 3.1.2.2. Le traitement des relevés	
			L'étude du tableau synthétique L'interprétation de l'étude et les corrélations combinaisons de groupements - Caractères écologiques des différents milieux	
			ports à la connaissance hydrobiologique : le rôle de biotest ytocoenoses aquatiques	232

-	4.	Les de d	phytocoenoses rares ou menacées des biotopes lacustres - Essai éfinition d'une échelle de valeur des phytocoenoses	233
ıv -	<u>AN</u>	ALYSE	BIOCOENOTIQUE	238
	1.	Inve	ntaire de la faune associée	238
			Invertébrés	
			1.1.1. Milieux à eaux stagnantes 1.1.2. Milieux à eaux courantes	
		1.2.	Ichtyofaune	255
			. Classe des marsipobranches . Classe des téléostoniens (téléostéens)	
		1.4.	Herpétofaune Avifaune Mammalofaune	261
			uence de la faune sur les biocoenosesdences de la pollution sur les biocoenoses	
	Cor	nclus	ion	264
v -	SYI	NECOLO	OGIE AQUATIQUE, LA VEGETATION COMME TEST DE LA QUALITE DES EAUX	266
	1.	La zo	onation floristico-écologique	266
			Les données de la littérature	
			 1.2.1. Données préliminaires 1.2.2. La zonation floristico-écologique 1.2.3. Comparaison de la zonation floristico-écologique et de la zonation selon la méthode des indices biotiques de la rivière Aa 	
	2.	Le pr	rofil phytocoenologique et la zonation phytocoeno-écologique	296
			Le profil phytosociologique	
	3.	Espèc	ces et phytocoenoses bioindicatrices de trophie et de pollution	300
		3.1.	Caractères écologiques de quelques macrophytes aquatiques et leur rôle de bioindicateur	301
			3.1.1. Espèces de la famille des Characées 3.1.2. Espèces du genre <i>Callitriche</i>	
			3.1.2.1. Localisation et analyses des prélèvements	
			a) Analyses complètes b) Mesures de pH et de conductivité	
			3.1.2.2. Corrélations espèces - facteurs hydrochimiques	
			3.1.2.2.1. pH et conductivité 3.1.2.2.2. Analyses portant sur dix neuf facteurs hydrochimiques	
			3.1.3. Autres espèces	
		3.2.	Caractères synécologiques de phytocoenoses aquatiques et leur rôle de bioindicateur	323

		3.2.1. Groupements d'hydrophytes flottants3.2.2. Groupements d'hydrophytes fixés caractéristiques des biotopes à eaux courantes	
		3.2.3. Groupements d'hydrophytes fixés des mares prairiales 3.2.4. Groupements d'hydrophytes fixés des étangs et marais	
	4.	Propositions de diagnostic pratique de la qualité des eaux	332
		4.1. Zonation floristico-écologique	
VI -	HIE	ERARCHISATION ET CARTOGRAPHIE DES BIOTOPES	337
	1.	Eléments d'appréciation des écosystèmes lacustres et fluviatiles Inventaire, évaluation et hiérarchisation des sites naturels à l'échelle régionale et nationale - Applications aux sites aquatiques.	
		 Site de : la haute Vallée de la Sensée Site de : Marais d'Arleux Site de : Marais de Guînes Site de : l'Aa de Rumilly à Elnes Site de : la Canche de Berlancourt-le-Cauroy à Aubrometz Proposition pour la création d'une réserve naturelle - Les marais de Mareuil-Caubert par MERIAUX JL. et TOMBAL P Extrait 	
	3.	Cartographie des zones naturelles (humides)	360
LES	COl	NCLUSIONS	364
	1.	Bilans	364
		1.1. Bilan floristique	364 364
		- Lemmetea (R. Tüxen 1955) em. Schwabe et R. Tüxen 1981 - Charetea (Fukarek 1961 n.n.) Krausch 1964 - Potametea R. Tüxen et Preising 1942 - Ruppietea maritimae J. Tüxen 1960 - Fontinalidetea antipyreticae Hubschmann 1957 - Phragmitetea Tüxen et Preising 1942 - Utricularietea intermedio-minoris Den Hartog et Segal 1964 em. Pietsch 1965 - Littorelletea Braun-Blanquet et R. Tüxen 1943 - Isoëto-Nanojuncetea Braun-Blanquet et R. Tüxen 1943	
		Apport de la connaissance des macrophytes et des phytocoenoses aquatiques à l'hydrobiologie	369
		Utilisation de la connaissance de la végétation aquatique et subaquatique dans le réaménagement des plans d'eaux et des rivières	
	4.	Cartographie des zones naturelles - Inventaires écologiques régionaux et nationaux	372
BIBI	.100	GRAPHIE	374

INTRODUCTION:

Dès le XVIIIe siècle, de nombreux botanistes se sont intéressés à la flore du Nord de la France. Leurs travaux sont importants et variés. En 1827, Th. LESTIBOUDOIS publie "Botanographie Belgique ou flore du Nord de la France et de la Belgique proprement dite" en indiquant pour quelques plantes une localité malheureusement trop souvent imprécise. En 1836, paraît la "Florula Hanoniensis" de HECART, botaniste valenciennois. Il cite un grand nombre de stations, certaines d'entre elles existent encore de nos jours. Dans sa "Révision de la flore des départements du Nord" éditée de 1878 à 1880, BOULAY nous fournit des listes phytogéographiques, elles permettent d'entrevoir qu'elle était la végétation de l'époque dans le Massif de Raismes/Saint-Amand et dans la région de Carvin. En 1886, MASCLEF dans son "Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département du Pas-de-Calais", énumère quelques 1050 espèces ; quelques unes ont été vues dans la vallée de la Sensée, plus précisément à Palluel. Mais, c'est le remarquable travail phytogéographique de GODON paru en 1909, et intitulé : "Caractéristiques de la Flore du Département du Nord in Lille et la région du Nord", qui couvre le mieux notre territoire. Ainsi, nous est présentée, assortie de noms de lieux, la flore des forêts de Raismes et de Vicoigne et celle des marais tourbeux de la Scarpe et de la Sensée. On se doit de mentionner, plus près de nous : "Données sur l'évolution de la flore dans la région du Nord", travail daté de 1964 dans lequel BERTON retrace l'histoire de la flore régionale de F.J. LESTIBOUDOIS (1781) à nos jours.

De nombreuses notes floristiques et phytosociologiques ont retenu de même notre attention et sont mentionnées en bibliographie, elles sont l'oeuvre de GOSSELIN (1893, 1897, 1910), ACLOQUE (1902, 1903, 1905), GODON (1910), ELIE et LEVEQUE (1910), CARPENTIER (1936), LACHMAN (1951), BERTON (de 1946 à 1973), BERTON et DEBRAY (1960), BERTON et GEHU (1957), DURIN (1955), DURIN et GEHU (1956), DURIN et LERICQ (1956, 1963), GEHU et LERICQ (1957), DURIN (1955), LERICQ (1958), BOREL (1963), MERIAUX (1974, 1977 à 1979), MERIAUX ET TOMBAL (1976), GEHU et MERIAUX (1979).

En Picardie, dès le XVIIIe siècle également, plusieurs botanistes se sont consacrés à l'étude de la flore du département de la Somme. En 1903, BOUCHER DE CREVECOEUR publie un "Extrait de la Flore d'Abbeville et du département de la Somme", et en 1878, PAUQUY: "La Statistique botanique ou Flore du département de la Somme". En 1965, E. DE VICQ et B. DE BRUTELETTE rassemblent leurs observations dans le "Catalogue des Plantes vasculaires du département de la Somme", suivi en 1883 d'une Flore du département de la Somme" par E. DE VICQ. D'autres travaux tels ceux de GONSE (1889 et 1908), CAUSSIN (1907 et 1912), FROMENT (1946), BON (1964), GEHU (1964), GEHU et WATTEZ (1965), WATTEZ (1965), GUERLESQUIN et WATTEZ (1975) ne manquent pas non plus d'intérêt.

Dans l'Aisne, seules les études de FROMENT (1946) et la Flore de l'Aisne de RIOMET (1952-1961, publiée par BOURNERIAS), traitent du territoire prospecté.

Plusieurs flores concernent notre circonscription, ce sont : la "Nouvelle Flore du Nord de la France, de la Belgique, et du Grand Duché de Luxembourg"
de GOFFARD (1934), la "Flore de la Belgique, du Nord de la France et des régions voisines" de MULLENDERS et de ses collaborateurs (1967), la "Nouvelle
Flore de la Belgique, du Grand Dûché du Luxembourg, du Nord de la France et
des régions voisines" de DE LANGHE, DELVOSALLE, J. DUVIGNEAUD, LAMBINON,
VANDEN BERGHEN (1973 et 1978). L'herbier CUSSAC conservé à l'Unité d'Enseignement et de Recherche de Biologie de Lille, rassemblant les récoltes effectuées
du littoral à la vallée de la Sensée apporte aussi de nombreux renseignements.

Un grand nombre d'études phytosociologiques sont axées sur notre dition, mais seules quelques unes traitent, avec plus ou moins d'importance, des groupements aquatiques et subaquatiques.

Parmi celles-ci, il faut surtout retenir :

"Recherches sur la Flore, le développement des végétaux et leurs groupements dans les vallées du Laonnois et du Vermandois (Souche, Ardon, Somme)", de FROMENT (1953);

"Les groupements végétaux de la Sambre française", de GEHU (1961);

"Contribution à l'étude des groupements végétaux du bassin de l'Escaut", de LERICQ (1965);

"Contribution à l'étude de la végétation du Pays de Montreuil ; étude floristique, phytosociologique et écologique", de WATTEZ (1962) ;

"Contribution à l'étude de la végétation des marais arrière-littoraux de la plaine alluviale picarde", de WATTEZ;

"Etude écologique de la cuvette audomaroise et de ses abords", de GEHU et coll. (1975);

"Etude analytique et comparative de la végétation aquatique d'étangs et marais du Nord de la France (vallée de la Sensée et bassin houiller Nord/Pas-de-Calais", de MERIAUX (1978) et un ensemble de notes parues dans les Colloques Phytosociologiques de Lille en 1983 :

"La classe des Potametea dans le Nord de la France",

"La classe des Fhragmitetea dans le Nord de la France",

"Le Phalaridetum arundinaceae Libbert 1931 et les végétations à Phalaris arundinacea I.", de MERIAUX;

"Distribution et synécologie des Renoncules du sous-genre Batrachium dans le Nord de la France", de GEHU et MERIAUX :

"Groupements végétaux aquatiques et subaquatiques de la Vallée de la Somme", de MERIAUX et WATTEZ ;

"Characées et végétations associées des milieux aquatiques du Nord de la France", de GUERLESQUIN et MERIAUX;

"Données sur le Callitrichetum obtusangulae Seibert 1962 (synfloristique, syntaxonomie, synécologie et faune associée)", de MERIAUX et VERDEVOYE.

Les données écologiques sur la flore, les groupements aquatiques et subaquatiques de la dition sont rares et, pour la plupart, récentes. Elles proviennent essentiellement des travaux de FROMENT (1953), GEHU (1961 et 1963), WATTEZ (1968), MERIAUX (1978, 1979), GUERLESQUIN et MERIAUX (1983), MERIAUX (1983) , MERIAUX et VERDEVOYE (1983) . est de même des études de faune associée et des travaux de biocoenotique aquatiques. Seuls DELSAUT et GODIN (1977), MERIAUX (1978), GEHU et MERIAUX (1981), GEHU et MERIAUX (1983), MERIAUX et VERDEVOYE (1983),MERIAUX (1983), traitent des problèmes de relation faune/flore. Les recherches sur la flore et les phytocoenoses aquatiques régionales utilisables comme bioindicateurs en sont aux prémisces (MERIAUX 1982). Quant à celles sur la cotation et la cartographie des milieux en général (et aquatiques en particulier), elles ne font que débuter (MERIAUX et TOMBAL 1981, TOMBAL et MERIAUX 1981). Ce sont en fait des études appliquées, destinées aux administrations ou organismes d'état -Ministère de l'Environnement, Centre d'Etudes de l'Equipement de Lille, Electricité de France...-, qui les intègrent et les développent le mieux.

Nous nous sommes attachés à étudier les milieux à eaux stagnantes, étangs anciens, étangs récents (nés ou non d'affaissements miniers) et mares prairiales et les milieux à eaux courantes, rivières, ruisseaux et fossés de drainage (watergang). Nous avons effectué une analyse floristique axée principalement sur les espèces posant des problèmes taxinomiques et celles pouvant servir d'indicateurs biologiques ; une analyse, aussi complète que possible, des groupements végétaux aquatiques et subaquatiques en place; une analyse biocoenotique comportant un inventaire de la faune associée à plusieurs groupements particulièrement importants par leur biomasse dans les milieux aquatiques régionaux (mais aussi nationaux et européens) ou pouvant servir d'indicateurs biologiques, et la mise en évidence de rapports entre les groupes faunistiques inféodés aux milieux concernés et les biocoenoses (phytocoenoses et accessoirement zoocoenoses) ; nous avons également essayé de dégager les éléments essentiels de synécologie aquatique permettant l'utilisation de la végétation comme test pour l'évaluation de la qualité des eaux, et finalement, nous avons présenté des méthodes de hiérarchisation des milieux applicables aux biotopes aquatiques débouchant sur des cartographies hiérarchisées à différentes échelles des zones naturelles incluant ces biotopes.

I - GENERALITES

1) Limites de la dition

Le territoire prospecté s'étend sur les départements du Nord (59), du Pasde-Calais (62), de la Somme (80) et de l'Aisne (02). (Carte 1)

2) Cadre géographique et régions naturelles

(carte 1)

La région étudiée est constituée de deux grands ensembles géomorphologiques s'opposant par l'altitude et la nature des sédiments :

- un bas-pays formé des plaines et collines basses aux sédiments quaternaires ou tertiaires de nature argilo-sableuse qui s'étend des Flandres à la Plaine de la Scarpe;
- un haut pays constitué d'une part des plateaux et collines crétaciques de l'Artois et de la Picardie, et d'autre part des collines bocagères de l'Artois et de la Thiérache entourant le bas-pays.

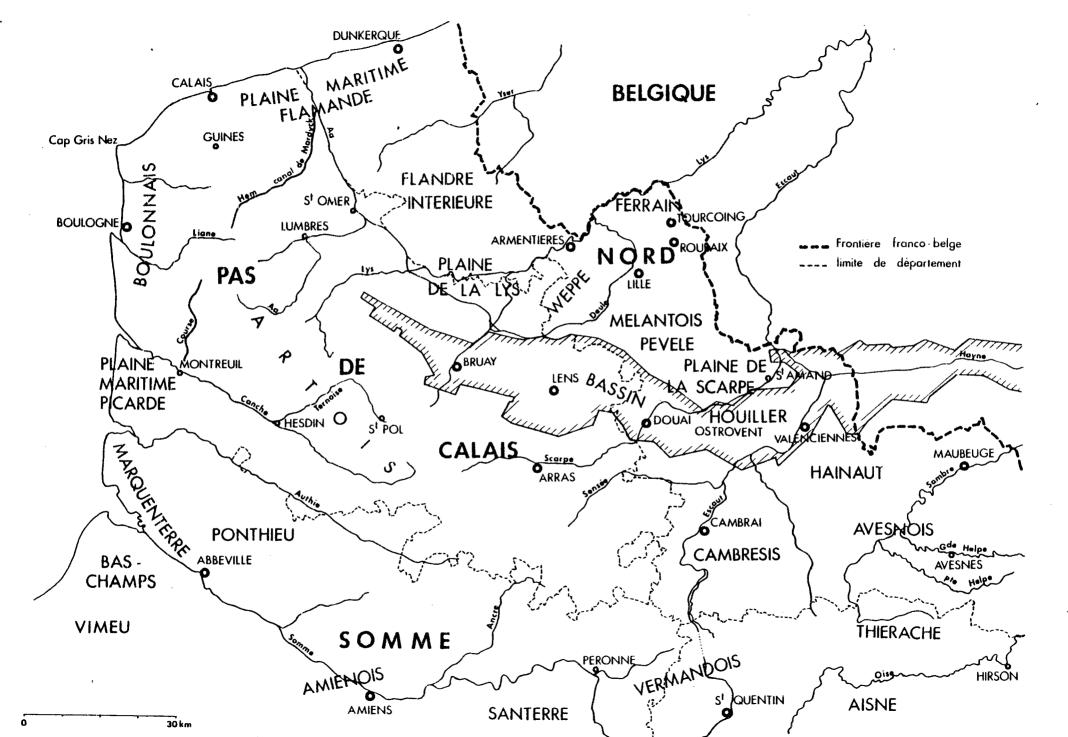
Le haut-pays aux hauteurs culminant à 200 m, comporte les plateaux crétaciques picards couverts d'épais limons légérement ondulés (Vimeu, Ponthieu et Amiénois pour la Picardie occidentale, Santerre, Vermandois et Pays de Saint-Quentin pour la Picardie orientale) creusés de vallées largement évasées ; l'Artois crétacique, à couverture limoneuse, prolongement des plateaux picards, fortement entaillé par les fleuves côtiers et leurs affluents, et se terminant par le Cambrésis, bas-plateau lui-même prolongé par le Hainaut limoneux et loessique ; des petites régions marginales à l'Artois, Pays de Guînes, Gohelle et Pays de Montreuil, bas plateaux présentant des pseudo-terrasses formées de nappes de silex ; l'Avesnois et le Thiérache relativement accidentés, constituant l'extrémité occidentale du massif primaire ardennais revêtu en partie de marnes et craies marneuses.

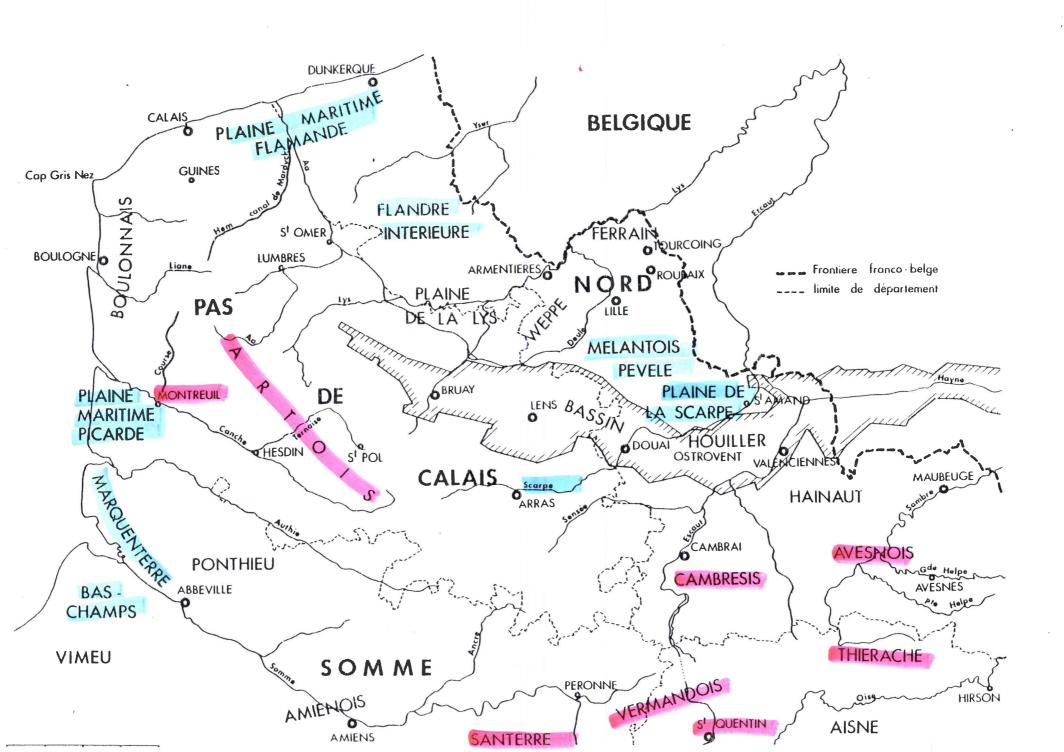
Le bas-pays comprend en retrait des cordons dunaires la Plaine maritime flamande, faite de sédiments marins quaternaires et ne dépassant pas 5 m d'altitude, et ses homologues picards, la Plaine maritime picarde, le Marquenterre et les Bas-champs; la Flandre intérieure formée de sables et d'argile yprésienne, région de plaines faiblement ondulées d'altitude oscillant entre 20 et 30 m, marquée par l'alignement des Monts des Flandres; la Plaine limoneuse de la Lys; le Ferrain de la Weppe argileux, le petit Dôme crétacique du Mélantois, le Pévèle fait d'argiles yprésiennes et dominé par la butte de Mons (110 m), la Plaine alluvionnaire de la Scarpe.

Au niveau du littoral se retrouvent ces deux aspect morphologiques. Le littoral est en effet de type sédimentaire de part et d'autre de l'axe de l'Artois et du Boulonnais où il est profondément marqué par l'érosion. Ainsi, s'oppose une côte des caps discontinue et interrompue de baies et des côtes flamande et picarde toutes deux sédimentaires mais différant cependant par le mode de sédimentation.

3) Hydrographie

L'allure du réseau hydrographique est liée aux lignes de crêtes de l'Artois et de la Picardie.





De nombreuses rivières descendues des plateaux crétaciques s'écoulent d'est en ouest : Slack, Wimereux, Liane, dans le Boulonnais ; Canche, Authie, Maye, Somme, en Picardie. D'autres, telles l'Aa, la Hem, s'en vont vers la Plaine maritime flamande ou telle l'Yser, vers les Moëres (Belgique).

Le cours des rivières appartenant au bassin de l'Escaut est plus complexe : le fleuve descend le Cambrésis dans le sens sud/nord, puis change plusieurs fois son orientation selon la pente. Ses affluents de la rive gauche, Lys, Scarpe, Sensée, s'écoulent d'ouest en est avec un redressement vers le nord dans la plaine pour la Lys et la Scarpe ; ses affluents de la rive droite ont un écoulement du sud/est au nord/ouest. La Sambre non canalisée se dirige d'est en ouest alors que dans sa partie canalisée, elle va d'est en ouest. Cette rivière reçoit ses principaux affluents sur sa rive droite.

De nombreux marais et étangs existent dans les vallées de l'Escaut, de la Scarpe, de la Sensée, de la Deûle, de l'Authie, de la Canche et de la Somme. La plupart d'entre-eux sont très anciens et beaucoup sont nés du tourbage, d'autres, au niveau du bassin houiller, sont récents et liés aux affaissements miniers qui les ont fait apparaître ou ont provoqué, quand ils existaient déjà, leur approfondissement et leur extension.

Dans la plaine maritime flamande, demeure un système de canaux de drainage et écluses, les watergangs, quadrillant les terres ; alors que, situés derrière le cordon de dunes littoral, entre la baie de Canche et la baie de Somme, s'étendent les marais arrière-littoraux de la Plaine maritime picarde et du Marquenterre.

4) Localisation des milieux étudiés (carte 2, h.t.)

Les étangs et marais prospectés se répartissent dans les régions naturelles précitées (ensembles géographiques bien distincts) ou dans les vallées qui parfois en constituent les limites (tableaux I et II).

Ils se situent :

- dans la vallée de la Somme,
- dans la vallée de l'Authie,
- dans la vallée de la Sensée, terminaison septentrionale du Cambrésis,
- dans la plaine alluviale de la Deûle, en limite méridionale du Mélantois,
- dans la vallée de l'Hogneau et la vallée de l'Escaut, au sein ou en marge du massif forestier de Saint-Amand-Raismes, qui appartient en partie à la plaine de la Scarpe (délimitation de GAMBLIN et SOMME)
- dans la Plaine maritime flamande.

Les étangs du Mélantois, de la Plaine de la Scarpe (secteur massif forestier de Saint-Amand) et ceux de la vallée de l'Escaut (en aval d'Escautpont), sont en fait disséminés dans le bassin houiller Nord/Pas-de-Calais.

Les mares prairiales visitées sont éparpillées dans l'Avesnois, la Plaine de la Scarpe, le Mélantois, la Flandre intérieure, la Plaine maritime flamande, le Boulonnais, le Marquenterre, le Vimeu. (tableau III).

Les rivières étudiées ont leurs cours :

- dans l'Artois : Canche ;
- dans l'Artois puis la Plaine maritime flamande : l'Aa, la Hem ;
- dans l'Artois puis la Flandre intérieure : la Lys ;
- dans le Cambrésis puis à la limite du Hainaut et de l'Ostrevent (ou de la Plaine de la Scarpe, selon les auteurs géographes) : Escaut ;
- dans le Cambrésis : Sensée ;
- dans la Picardie : Authie et Somme (tableaux IV à X).

Les watergangs prospectés se situent exclusivement dans le département du Pas-de-Calais (tableau XI)

TABLEAU I : LES ETANGS ET MARAIS ANCIENS

!		:			
!	: ,	: Numéro		:	: : Indice
! REGION NATURELLE !	: Dp`	: de : station	: COMMUNES	ETANGS ET MARAIS	:
	:	.:	:	: :	: IFFB
VALLEE DE LA SOMME	: : 02	: 1	: Coint-Ouo-ti-	·	:
(Code = So)	: 02		: Saint-Quentin : Saint-Simon	: Marais d'Isle : Marais de Saint-Simon	: K2.53 : L1.38
100de - 301	: 02	: 3	: Ollezy		: L1.38
! !	: 02	: 4	: Pithon	: Marais de Pithon	: L1.i7
	: 80	: 5	: Béthencourt-sur-Somme	·• :	.:
!	: 80		: Saint-Christ-Briost	: :	: L1.15 : R1.54
	: 80 : 80		: Brie-sur-Somme : Eterpigny	: Etang de Brie	: K1.44
	: 80	: 9	: Cléry	: : Etang de Cléry	: K1.44 : K1.23
	: 80		: Feuillères	: Etang de Feuillères	: K1.23
	: 80 : 80		: Hem-Monacu : Curlu	:	: K1.22
	: 80	: 13 :	: Frise	: Marais de Curlu : Marais de Frise	: K1.22 : K1.22
	: 80		: Eclusier-Vaux	: Marais de Vaux	: K1.22
	: 80 : 80		: Etinehem : Chipilly	: Marais des Tourberies	: KO.38
	: 80	: 17 :	: Cerizy-Gailly	: Marais de Chipilly :	: KO.37 : KO.37
	: 80		: Sailly-Laurette		: KO.36
	: 80 : 80		: Sailly-le-Sec : Corbie	: Marais de Sailly-le-Sec	: KO.36
	: 80		: Corbie : Argoeuves		: K0.35 !
	: 80		: Ailly-sur-Somme		: K21.27 !
	: 80 : 30		: Breilly : La Chaussée-Tirancourt	: Etang de Breilly	: K21.26
	: 80		La Chaussee-Tirancourt La Chaussée-Tirancourt		: K21.26
	: 80		Condé-Folie		: K21.27 ! : J21.54 !
	: 80 :	· .	Condé-Folie	: Marais de l'Etoile	: J21.54 !
	: 80 :		Long Long		: J21.11 !
	: 80 :	: 30 :	Fontaine-sur-Somme	m	: J21.53 ! : J21.43 !
	: 80 :		Mareuil-Caubert	: Marais du Vivier	J21.31 !
	: 00 :		Mareuil-Caubert		J22.38 !
	: 80 :		Mareuil-Caubert	.	: J21.31 ! : J22.38 !
	: 80 :	• .	Mareuil-Caubert	: Rivière Maillefeu	J21.31 !
	: 80 :		Mareuil-Caubert Cambron		J21.31 !
	: 80 :		Saigneville		: J22.28 ! : J22.28 !
	::	:		. ;	:!
VALLEE DE L'AUTHIE	: :		Roussent	:	! G22.58 !
(Code = Au)	: :	2 :	Colline-Beaumont	_	H22.16 !
	::	:		:	!
DIAING MADITIME ETAMAMOE	: :	:	_	:	!
	: 62 : : 62 :		Guînes Brèmes		E21.12 !
(code - r)	: 02 :		Bremes	: Etang des Brèmes :	E21.13 !
	<u>: :</u>	<u>:</u>		<u>:</u>	
VALLEE DE LA SENSEE	: :	•		France of Manage 413-1	:
(Code = Se)	: :			: Etangs et Marais d'Arleux : (carte 4)	H1.37 !
	: 59 :		Arleux	: Marais du Haut :	:
(depression alluviale entre le	: 59 : : 59 :		Arleux Arleux	: Marais du Bas :	!
Scarpe)	: 59 :	4 :	Arleux	: Marais Décamps : Petit Marais :	!!
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	: 59 :		Arleux	: Marais Jacquart :	:
	: 59 : : 59 :	6 : 7 :	Arleux Arleux	: Marais Leglay :	į.
:	: :	, .	WI TEAM	: Chenaux de tourbage et : Marais de la "Chaussée" :	!
	: 59 :	8 :	Arleux	: Marais de la Chaussee :	1
	: 62 : : 62 :	9:	Palluel et Ecourt-St-Quentin	: Grand Clair de Palluel :	H1.37 !
	. 02 .	:	Ecourt-St-Quentin	: Grand Marais :	H1.36 ! H1.37 !
	: 62 :	11 :	Ecourt-St-Quentin	: Grand Bequerel :	H1.37 !
	: 62 : : 62 :	12 : 13 :	Ecourt-St-Quentin	: Petit Bequerel :	H1.37 !
	: 62 :	14 :	Oisy-le-Verger Oisy-le-Verger	: Marais d'Oisy : Vieux Marais :	H1.47 !
:	: 62 :	15 :	Oisy-le-Verger	: Etang d'Oisy	H1.47 !
	: 62 : : :	16 :	Rumaucourt	: Grand Marais	H1.46 !
•	62 :	17 :	Rumaucourt	: : Petit Marais :	H1.47 !
:	: 59 :	18 :	Aubigny-au-Bac	: Petit Marais : : Marais d'Aubigny :	H1.47 ! H1.38 !
	: 59 :	19 :	Wasnes-au-Bac	: Grand Clair	H2.32 !
	<u>::</u>	<u>-</u> :		<u>: : : : : : : : : : : : : : : : : : : </u>	!

TABLEAU II : LES ETANGS ET MARAIS RECENTS

:	REGION NATURELLE	Dp ^t	Numéro de station	COMMUNES	ETANGS ET MARAIS	Indic
:	PLAINE DE LA SCARPE	: 59	1	: Wallers et Raismes	: Mare à Goriaux	G2.55
:	- Massif forestier de St-Amand - Raismes	: :			 Réunion de 3 étangs (étang d'Aubry, étang à Goriaux, étang de Bassy) 	
:		: 59 :		: Wallers	: Dépression au N.W. de la Mare	G2.55
:		: 59 :		Raismes	: Etang du Prussien	G2.45
:		: 59 :	•	Raismes	: Dépression au Nord du Prussien	G2.45
:		: 59 :	_	Raismes Raismes	: Etang de Vicoigne : Etang de la Fosse	G2.55 G2.46
:		: ;		ALISHES	: M. Sabatier	. G2.40
:	•	: 59 :	7	Raismes	: Etang du Bois Brûlé Nord	G2.46
:		: 59 :	-	Saint-Amand-les-Eaux	: Etangs de la Scarpe	G2.45
:		: 59 :	-	Raismes	: Etang de la série de St-Amand	G2.46
:		: 59 :		Raismes	: Etang des Prés cherniers :	G2.46
	VALLEE DE LA HAYNE	:: : 59 :	11	Saint-Aybert	: Marais de la Canarderie	G2.38
¥:		: :			:	G3.31
::	VALLEE DE L'HOGNEAU	: 59 :		Condé-sur-l'Escaut	: Etang Chabaud-Latour	G2.38
-:		: 59 :		Condé-sur-l'Escaut	: Marais A. Hubert	G2.38
:		: 59 :		Condé-sur-l'Escaut		G2.38
:		: 59 :		Thivencelles Thivencelles	: Etang Saint-Pierre : : Etang Wagnier :	G2.38 G2.38
		: 59 :		Thivencelles Thivencelles	: Etang des Vaucelles	G2.38
:		: 59 :		Thivencelles	: Etang de la Fosse St Pierre	G2.38
:		: 59 :		Thivencelles		G2.38
:		-::				
:	VALLEE DE L'ESCAUT	: 59 :		Fresnes-sur-Escaut	: Etangs de Fresnes	G2.48
:		: 59 :		Vieux-Condé	: Etang du Sarteau	G2.37
:		: 59 :		Vieux-Condé Hergnies et Vieux-Condé	: Plaf Marquand : Etang d'Amaury	G2.37
:		-:: -::		; 		:
:	MELANTOIS	: 62 :		Carvin	: Etang du marais de Carvin	G1.25
:		: 62 :		Carvin	: Etangs des Botiaux	G1.25
:		: 62 :		Libercourt	: Etang du Bois de l'Epinoy.	G1.25
:	VALLEE DE L'ESCAUT	: 59 :		Trith-Saint-Léger Valenciennes		Н1.26 Н1.26
:		: 59 : : 59 :	3	: Valenciennes : Valenciennes	: Marais de l'Epaix	H1.26
: :-	PLAINE MARITIME FLAMANDE	:: : 59:	4	: : Armbouts-Cappel	Lac d'Armbouts-Cappel	D3.02
(Code.:=.Ex).		: :	- -	:	;	:
ode		:		!	:	:
ᅸ		: :			:	:
:		: :			: 	i !
:			i	•	•	•
:		: :			- :	•
		- •			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

TABLEAU III : LES MARES PRAIRIALES

(Code = M)

REGIONS NATURELLES	Dp :	Numéro de station	: COMMUNE	LIEU-DIT OU REPERE	: Indice : IFFB
THIERACHE	02	1	Bergues-sur-Sambre	: : Proximité N 39	. J3.52
AVESNOIS	: 59 : : 59 : : 59 : : 59 : : 59 : :	3 4	Maroilles Maroilles Landrecies Dompierre-sur-Helpe	: Haie-de-la-Croix : Cerfmont : Le Favril : Les Quatre-Pavés	: J3.23 : J3.22 : J3.32 : J3.25
PLAINE DE LA SCARPE	: 59 : : 59 : : 59 : : 59 :	7 8	Millonfosse Sars-et-Rosières Condé-sur-l'Escaut Wandignies-Hamage	: La Vallée : L'Epau : Macou : Les Couturelles	: G2.44 : G2.33 : G2.38 : G2.53
MELANTOIS	: 59	10	Villeneuve-d'Ascq	: Annappes	F1.38
FLANDRE INTERIEURE	: 59 : : 59 : : 59 : : 59 : : 59 : : 59 :	12 13 14	Le Doulieu Vieux-Berquin Caestre Bailleul Flêtre	: Proximité D 18 : La Couronne : La Gare : Le Steentje : Courte-Croix	: F0.28 : F0.17 : E0.46 : F0.11 : E0.57
PLAINE MARITIME	: 59	16	Mardyck	: Westouck	D21.28
BOULONNAIS	: 62	17	Landrethun-Nord	: Les Montagnes	E22.28
MARQUENTERRE	: 80 : : 80 : : 80 :	19 :	Le Crotoy Ponthoile Boismont	: La Jeunesse : Morlay : Pinchefalise	: H22.45 : H22.46 : J22.16
VALLEE DE LA SOMME	: 80 :	21	Camon	: Marais des Falises	: KO.42

TABLEAU IV : LA CANCHE ET SES AFFLUENTS

	: Numéro : de	: :Dp ^t	: COMMUNE	: LIEU-DIT :	Coordonnées	:
	: station	:		: REPERE	IFFB	: SRAE
A CANCHE	:	:	: :	:	:	: :
	: 1	: 62	: Berlencourt-le-Cauroy	:	но.33	: 1
(Code = C)	: 2	: 62	: Bouret-sur-Canche	:	: но.31	: 2
	: 3		Ligny	: Pont de la Route de Haute	H21.38	: 4
	:	: ,,	:	: Côte	ποι οο	:
	: 4	-	: Boubers-sur-Canche	: Pont de l'ancien moulin	H21.28	: 5
	: 5		: Aubrometz	: Pont de la D 110	G21.55	. 6
	: 6		: Saint-Georges		G21.54	. 7
	: 7		: Hesdin	: Pont de la route prolongeant : la D 136	. 621.74	• '
	: 8	: 62	: : Hesdin	: Aval du Moulin de la Cité	G21.54	: 8
		. 02	. nesum	: Denoyelle		:
	. 9	. 62	: Marconelle	: Aval du rejet de la station	G21.54	: 9
	•			: d'épuration d'Hesdin		:
	: 10	. 62	Bouin-Plumoison	: Pont de la D 113 E	G21.54	: 10
	: 11		Aubin-Saint-Waast	: Pont de la D 154	G21.43	: 11
Š.	: 12		: Contes	:	G21.43	:
	: 13		: Maresquel	: Le Buroeuil	G21.42	: 12
	: 14		: Maresquel	: Pont à l'aval de la confluen-		: 13
	• 17	: 02	:	: ce de la petite rivière		:
	: 15		: Beaurainville	: Pont de la D 113 E	G21.42	: 14
	: 15		: Brimeux	: Pont de la D 129	G21.31	: 15
	: 17		: Montreuil	: 1 ^{er} pont sur route Montreuil/	G22.28	: 16
	. '/	. 02	. Moncreur	: Neuville sous-Montreuil		:
Λ.	: 18	: 62	: La Madeleine-sous-Montreuil	: Pont de l'Auberge la Gre-	G22.27	: 17
	:	:	1	: nouillère		:
	: 19	: 62	: Beutin	: Amont de la confluence avec	G22.27	: 18
	:	:	:	: la Course - Pont de la D 146	:	:
	:	:	:	•		:
LES AFFLUENTS DE LA CANCHE	:	:	:	•		:
. La Ternoise	•	:	• :	:	•	:
(Code = Ct)	: 1	: 62	: Saint-Michel-Sur-Ternoise	:	: GO.52	: A
(code - oc)	: 2		: Saint-Pol-sur-Ternoise	: A l'aval de la station d'épu-	: GO.51	: B
	: -	:	:	: ration de la zone industr.	:	:
	: 3	•	: Gauchin-Verloingt	:	: GO.51 '	: C
	: 4		: Hernicourt	:	: GO.41	:
	: 5		: Monchy-Cayeux	: Pont du lieu-dit Le Marais	: GO.41	: D
	: 6		: Teneur	:	: G21.38	: E
	: 7		: Blangy-sur-Ternoise	: Pont à l'aval de Blangy	: G21.46	: F
	: 8		: Auchy-les-Hesdin	: Pont à l'aval de celui de la	: G21,55	: G
	:		:	: D 123	•	:
. La Planquette	: 1	: 62	: Fressin	: Entre Fressin et Planques	: G21.35	: H
(Code = Cp)	: 2	; 62	: Wambercourt	:	: G21.44	: I
(0000 07)	: 3	: 62	: Cavron-Saint-Martin	:	: G21.44	:
	: 4	: 62	: Contes	: Pont de la D 113	: G21.43	; J
. La Créquoise	: 1	: 62	: Créquy	:	: G21.24	; K
(Code = Cc)	: 2		: Hesmond	: Pont de la route reliant	: G21.33	: L
	:	:	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	: Hesmond à la D 130 : Pont de la route reliant	: G21.32	: : M
	: 3	: 62	: Loison-Bur-Créquoise		. 621.34	. H
	:	:	:	: Loison à la D 130	. 021.21	
. Le Bras de Bronne	: 1		: Aix-en-Issart		: G21.21	: N
(Code = Cb)	: 2		: Marles-sur-Canche	: Pont de la D 113	: G21.31	
. La Dordogne	: 1		: Brexent-Enocq	•	: G22.17	: T
(Code = Cd)	:	:	:	: - D 1- 1- DV 2-0	: G22.16	: : U
. L'Huitrepin	: 1	: 62	: Tubersent	: Pont de la RN 318	. 622.10	
(Code = Ch)	:	: ,_	: . W	: : Pont de la route reliant la	F21.41	: 1
. La Course	: 1	: 62	: Enquin-Sur-Baillons	: Pont de la route rellant la : D 127 E à la D 127	: F21.51	: '
(Code = CC)	:	:	: . Pausant			: 2
	: 2	: 62	: Beussent	: Engondsent - aval de la con- : fluence avec les Baillons		· -
	: .	:	:	: Pont de la route reliant le	: G22.18	: 3
	: 3	: 62	: Recques-sur-Course	: la D 149 à la D 127	. 944.10	:
	: 	. 62	· Fotrán	: Pont de la route reliant la	. G22.28	. 4
	: 4	. 02	: Estrée	D 150 à la D 127	:	:
	: : 5	. 62	: : Attin	: D 130 a 1a D 127 : Pont du Chemin de fer	. G22.27	: 5
<u>.</u>	: 5		: Attin	: A 250 m en aval du point 5	: G22.27	: 6
		. 02		· ··	· -	
	•	•	· •	:	:	:

TABLEAU V : L'AA ET SES AFFLUENTS

! ! ! !	: Numéro : de : station	:Dp ^t	COMMUNE	: LIEU-DIT : OU : REPERE	: Coordonnées : IFFB	: Cod : SRA	!
! L'AA	: 1	: : 62	: : Wicquinghen	:	F21,53	:	!
! (Code = A)	: 2		: Ergny	: Pont de la D 131 E	F21.43	. 1	:
1 todae - At			: Rumilly	: Aix-En-Ergny	F21.44	. 1	:
!	: 4	: 62	: Saint-Martin d'Hardinghem	: Verchocq	F21.54	: 2	:
!	: 5	: 62	: Renty	:	: F21.44	. 2	:
1			: Fa u quembergues	:	: F21.45	: 3	:
!			: Merck-Saint-Lievin	:	F21.36	• /	:
1	: 8	: 62	: Ouve-Wirquin	:	F21.36	. 4	:
1			: Remilly-Wirquin	: Assinghen	F21.27	: 6	:
1			: Wavrans-sur-l'Aa	: Amont ancienne papeterie	F21.26		
!	: 11	: 62	: Wavrans-sur-l'Aa	: Aval ancienne papeterie	: F21.26		
!	: 12	: 62	Elnes	:	: F21.16	. 7	1
1	: 13	: 62	Lumbres	: Amont de la confluence avec	: F21.16	: 8	
!	:	: :	:	: le Bléquin	:		!
!		: 62	Setques	:	F21.17	•	•
!		: 62 :	Esquerdes	:	: F21.17	: 9	1
!			Wizernes	:	F21.18	•	•
!			Wizernes	: Gondardenne	: F21.18	•	•
ł	: 18	: 62 :	Blendecques	: Amont de la papeterie	: F21.18	•	i
!			Blendecques	: Long Pont - aval papeterie	F21.18	•	i
!		: 62 :	Blendecques	: Westhove	: F21.18	:	i
!	: 21	: 62 :	Blendecques	: Aval "branche" est	: FO:11	:	i
!			Blendecques	: Aval "branche" ouest	: FO.11	•	i
!			Arques	: Basse-Meldyck	: EO.51	: 11	i
!	: 24	: 62 :	Arques	: Haute-Meldyck	E0.51	12	•
! LES AFFLUENTS DE L'Aa	:	: :		:	: 20.51	• 14	i
!	:	: :		:	· :	•	i
! . Ruisseau de Thiembronne ! (Code = At)	: 1	: 62 : : :	Saint-Martin d'Hardinghem	: Hervarre	F21.36	. A	!
! . Ruisseau le Bléquin	: 1	62 :	Bléquin	•	. E31-9/		!
! (Code = Ab)			Affringues	•	F21.24	: B	!
· !			Lumbres	•	: F21.15	: C	
1	:		Editor Co	•	: F21.16	: D	!

TABLEAU VI : LA HEM ET SES AFFLUENTS

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!	: Numéro : de : station	: Dpt:	COMMUNE	LIEU-DIT OU REPERE	: Coordonnées : IFFB	Code
! LA HEM ! (Co.do W)			Licques	: : : Cauchy	E21.43	: !
! (Code = H) !	: 3 :	: 62 : : 62 :	: Licques : Clerques : Tournehem-sur-la-Hem : Nordausques	: La Motte : : Guémy	E21.43 E21.44 E21.34 E21.25	: 2 ! : 3 ! : 4
! ! !	: 6 : 7	: 62 : : 62 :	Recques-sur-Hem Polincove Polincove	: : Le Pont : Le Fort-Saint-Jean	E21.25 E21.26 E21.26	: 6 : 7 : 8
! LES AFFLUENTS DE LA HEM	:	: :	L	: : :	: : : : E21.43	: : : A
! . Ruisseau de Bainghen ! (Code Hb) ! . Rivière de Licques ! (Code HL)	: : 1	: 62 :	: Hocquinghen : : Licques : Licques	: : Lincques : Cahen	E21.42 E21.43	: B
! ! Ruisseau d'Alquines ! (Code Ha)	:	: :	: : Licques :	: : Le Poirier :	: E21.44 :	: D
! ! Ruisseau Le Loquin ! (Code Hlo) !			Audrehem Audrehem	: Wissoq : La Motte :	E21.43 E21.43	E F

TABLEAU VII: LA LYS ET SES AFFLUENTS

! ! !	: : Numéro : de : station	: Dp ^t :	COMMUNE	: LIEU-DIT : OU : REPERE	: Coordonnées : IFFB	: Code ! : SRAE !
! LA LYS ! (Code = L) ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !	: 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 : 8 : 9 : 10 : 11 : 12 : 13 : 14	62 : 62 : 62 : 62 : 62 : 62 : 62 : 62 :	Lisbourg Verchin Lugy Lugy Matringhem Mencas Dennebroeucq Coyecques Delettes Thérouanne Mametz Aire-sur-la-Lys Aire-sur-la-Lys	: Source de la Lys : Aval : Amont de la confluence : avec la Traxenne : Aval de la confluence : avec la Traxenne : : Gué à Bellefontaine : Riotte : : Nouveauville : Pont D 104 : Pont D 193 : Pont D 341 : Aval : : Moulin-le-Comte : Pont D 943 E	G21.18 G21.27 G21.17 G21.17 G21.17 F21.56 F21.56 F21.57 F21.47 F21.47 F21.47 F21.38 F21.38 F21.38 F21.38 F0.31 F0.32 F0.32	: ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !
! LES AFFLUENTS DE LA LYS ! . La Traxenne ! (Code = Lt) !	: : 1 : : : :	62 :	Fruges	: : : :	: : G21.16 : :	B !

TABLEAU VIII : L'ESCAUT ET SES AFFLUENTS

	Numéro de station	:Dp ^t :	COMMUNE :	LIEU-DIT : OU : REPERE :	Coordonnées :	Code ! SRAE !
	•	:	:	: :	:	: ! : !
! ! L'ESCAUT	1	: 59 :	Gouy	•	K2.12	1
•			Vendhuile :	•	J2.51	: 1
(Code = E)	3 :	: 59 :	Honnecourt-Sur-Escaut :	:	J2.51	: 1
!			Bantouzelle :	1	J2.41	: 1
!	5	: 59 :	Les Rues-Des-Vignes :	:	J2.31	: !
!			Crèvecoeur-Sur-l'Escaut :	:	J2.32	: !
!			Noyelles-Sur-l'Escaut :	:	J2.18	: !
LES AFFLUENTS DE L'ESCAUT	: 8 :	59 :	Bouchain	; :	Н2.33	: ! : !
!. Le Louet ! (Code = El)	1	59	Marcoing	;	J1.28	: ! : !
1 (code - Le)	•	• •		· !	•	: 1
RIVIERES APPARTENANT AU RESEAU HYDROGRAPHIQUE DE L'ESCAUT	•		: :	- ! :	:	i i
La Grande Trétoire	: 1	: ₅₉ :	Rieulay	Le Marais de Bouchain	G2.52	: !
(Code = Et)	. 2 .	59	Saint-Amand-les-Eaux	Les Etoquois	G2.35	: ! : !
Le Béart (Code = Eb)	: : :	59	Solesmes	Ovillers	J1.27	: ! : ! : !
•	-			•	!	: 1
! !. L'Agache	: : 1	: 62	: Marquion	• :	н1.57	: !
! (Code = Ea)	: .	:	:	:	•	: !
1.	•	. (2	: : Kumaucourt et Ecourt-		н1.46	· ·
!. L'Hirondelle ! (Code = Esh)	: 1		: St-Quentin	• • •	11111	: !
! L'Hogneau	: : 1	: 59	: : Thivencelles	: Calvaire du Jubilé	G2,38	: !
! (Code = Eh)	:	:	• ·	•	•	:
! !. Le Canal Dominique ! (Code = Ed)	: : 1	: 62 :	: : Ecourt-St-Quentin :	• •	Н1.37	: !
! (code = cd) !	:	:	•	:	:	: !
1	:	•	<u> </u>	• · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		

TABLEAU IX ; L'AUTHIE

! ! !	: Numéro : de : station	Dp	COMMUNE	LIEU-DIT OU REPERE	Coordonnées IFFB	Code SRAE	!
! ! ! L'AUTHIE ! ! (Code = AU) ! ! ! ! !	: 2 : 3 : 4 : 5 : 6 : 7 : 8 : 9	: 62 : 80 : 80 : 80 : 80 : 80 : 62 : 62 : 80	Saint-Léger-les-Authie Thièvres Doullens Frohen-le-Grand Vitz-sur-Authie Dompierre-sur-Authie Argoules Roussent Colline-Beaumont Villers-sur-Authie		J0.25 J0.23 J0.11 J0.12 H21.57 H21.25 H21.22 H21.11 G22.58 H22.16 H22.16 H22.15	:	

TABLEAU X : LA SOMME

1	•					
	: Numéro : de : station	:Dp ^t :	COMMUNE	LIEU-DIT OU REPERE	: Coordonnées	:
i	:	•	·	: KEPERE	: IFFB	: SRAE
i	:	:			:	:
!	:	:	•		•	• 1
! LA SOMME	: 1	: 02 :	Essigny-le-Petit	•	. K2.44	•
1	: 2	: 02 :	Omissy	:	: K2.43	• •
! (Code = S)	: 3	: 02 :	Morcourt	•	: K2.53	• ·
1	: 4	: 02 :	Rouvroy	:	: K2.53	•
!	: 5	: 02 :	Grugies	· •	: L2.12	• 1
1	: 6	: 02 :	Fontaine-les-Clercs	:	: L2.11	•
!	: 7	: 02 :	Séraucourt-le-Grand	:	L2.21	· .
1	: 8	: 02 :	Artemps	:	: L1.28	· ·
1	: 9	: 02 :	Tugny-et-Pont	:	: L1.28	•
1	: 10	: 02 :	Dury	:	: L1.38	•
1	: 11	: 02 :	Pithon	:	: L1.37	· ·
1	: 12	: 80 :	Offoy	:	: L1.25	· : 1
1	: 13	: 80 :	Béthencourt-sur-Somme	:	: L1.15	
1	: 14	: 80 :	Falvy	:	: L1.14	
!			Saint-Christ-Briost	:	: K1.54	
!	: 16	: 80 :	Feuillères	:	: K1.22	
1	: 17	: 80 :	Bray-sur-Somme	:	: KO.28	
1	:	: :	•	:	:	
! LA SOMME CANALISEE	;	: :		:	:	: !
1	: 1 :	: 80 :	Sailly-Laurette	:	: KO.36	. !
! (Code = Sc)			Camon	:	: K0:42	!
1	. 3	: 80 :	Argoeuves	:	: K21.37	. 1
1			La Chaussée-Tirancourt	:	K21.36	1
!	5 ;	80 :	Mareuil-Caubert	:	J21.31	!
1	: ':	:		:	:	1
1	: :	:		:	:	1
!:	:	:		:	:	i

TABLEAU XI : LES WATERGANGS

! REGION NATURELLE!	Dp ^t	Numéro de station	COMMUNE	: N O M : D U : WATERGANG	:	Indice IFFB
! ! PLAINE MARITIME FLAMANDE	: 62 :	. 1	Guînes	: Rivière des Impernaises	:	E21.12
1	: 62 :		Ardres	: Canal du Houlet	:	D21.54
! $(Code = W)$: 62 :		Guemps	: Watergang de la Serpentine	:	D21.54
!	: 62 :		Offekerque	: Le Vinfil rivière	:	D21.54
!	: 62 :		Marck	: Watergang des Cappes	:	D21.43 D21.52
!	: 62 : : 62 :		: Hames-Boucres : Nielles-les-Calais	: Canal de la Rivière Neuve : Rivière d'Hames-Boucres	•	D21.52
!	: 62 :		: Nieiles-les-calais : Les Attaques	: Canal du Vinfil	•	E21.13
1	: 62 :		Les Attaques	: Watergang d'Andres	:	E21.12
•	: 62 :		Guînes	: Rivière des Bouzats	•	E21.12
•	: 62 :		Vieille Eglise	: Watergang de la Vieille Eglise	:	D21.55
•	: 62 :		Saint-Omer-Cappelle	: Drack de Saint-Omer-Cappelle	:	D21.56
1	: 62 :		Saint-Folquin	: Drack de Winck	:	D21.56
1	: 62 :		Saint-Folquin	: Watergang du Gibet	:	D21.56
1	: 62 :		Saint-Folquin	: Canal de Mardyck	:	D21.56
!	: 62 :		Sainte-Marie-Kerque	: Canal de Calais à Saint-Omer	:	E21.16
!	: 62 :	_	Polincove	: Le Meulestroom	:	E21.16
1	: 62 :	18	: Oye-Plage	: Rivière d'Oye	:	D21.45
!	: 62 :		: Oye-Plage	: Watergang du Sud	:	D21.35
1	: 62 :		: Oye-Plage	: Watergang du Nord	:	D21.35
!	: 62 :	21	Les Attaques	: Rivière du Haut-Banc	:	E21.12
1	: :		.	:	:	

5) Climat

Les renseignements dont nous disposons ont été fournis par la station météorologique de Lille-Lesquin, le Bureau de Recherches géologiques et minières de Lille, le Centre agricole de Tilloy-les-Mofflaines, ainsi que la Station météorologique d'Amiens. Nous nous sommes tout particulièrement attachés aux données pluviométriques, qui sont d'ailleurs les plus nombreuses, car les précipitations influent directement sur le niveau des étangs. Nous n'avons cependant pas négligé les autres facteurs climatologiques.

Le rôle des collines de l'Artois et celui du massif ardennais pour les régions les plus à l'est de la dition Avesnois et Thiérache sont déterminants dans la climatologie régionale.

5.1. Les précipitations et les vents

(tableaux XII et XIII)

Le Boulonnais, le Haut-Artois, la Picardie nord-occidentale (Ponthieu), sont soumis aux vents d'ouest et de sud/ouest et subissent une influence maritime forte. Les pluies y sont importantes.

Boulogne = 768 mm, Hucquelliers = 1035 mm, la Canche = 854 mm, Abbeville = 761 La région la plus arrosée est le Haut-Artois

Le régime pluviométrique de cet ensemble de régions est de type A.H.E.P.

La Flandre maritime, la Flandre intérieure, la Plaine de la Lys, le Mélantois, le Pévèle, sont protégés des vents d'ouest et de sud/ouest et davantage soumis aux vents du nord et d'est ; l'influence maritime est atténuée.

Dunkerque = 640 mm, Lille = 630 mm

Le régime pluviométrique de ces bas-pays est de type A.E.H.P.

La Gohelle, la Picardie orientale (Amiénois, Santerre, Vermandois), l'Ostrevent, la Plaine de la Scarpe, le Cambrésis, le Hainaut, ont un climat plus continental. Les vents dominants sont secs et froids de nord et nord/est en hiver, pendant les mois d'été, ils soufflent d'ouest mais aussi de sud/ouest ou de nord/ouest.

Arras = 784 mm, Amiens = 566 mm, Bray-sur-Somme = 625 mm, Saint-Quentin = 775 mm, Douai = 704 mm, Cambrai = 629 mm, Vicq = 680 mm, Valenciennes = 693 mm

Le régime pluviométrique devient de type E.A.H.P.

Les moyennes pluviométriques enregistrées à Amiens, Pîcquigny, Bray-sur-Somme, Villers-Carbonnel, St-Sulpice-Ham (tableau XIII), indiquent que l'Amiénois et le Santerre ont une pluviométrie modérée (DESIRE, 1975).

L'effet de continentalisation s'accentue encore en Avesnois et en Thiérache avec un maximum estival de pluies marqué : l'abondance des précipitations est liée à l'approche du massif ardennais.

Avesnes = 799 mm, Maroilles = 832 mm

La moyenne pour le département du Nord est de 168 jours de pluie par an, pour celui du Pas-de-Calais de 177 et celui de la Somme de 170 (Hebdomadaire le Point - 14 janvier 1974 : moyennes de 1921 à 1950).

TABLEAU XII : REPARTITION DES PLUIES DANS LA DITION (résultate donnés en m)

	Villes et périodes concernées	alt.	J	Ŧ	M	A	н	J	J	A	s	0	N	D	T	octobr
Plaine maritime	DUHKERQUE (1947-1980)	,	51	45	44	40	44	51	50	51	62	60	81	61	Total	342
Vallde de la Defile	LILLE (1946-1980) HENIN-BEALMONT (1923-1981)	47	46	42	43	41	51	60	59	59	55	53	64	57	630	305
Vallée de l'Escaut	CONDE-sur-L'ESCAUT (x) VICQ (1963-1981) VALENCIENNES (1892-1930) CAMBRAI (1956-1980) HONNECOURT (x)	25 21 52 77 80	47 42 46 43,2 56	38 46 40 43,2 44	43 47 53 44,2 49	41 44 47 42,9 56	53 57 45 53,6 65	65 70 71 62,7 67	81 72 73 59,6 72	60 68 66 58,1	60 56 55 51,5	75 53 70 54,8 65	57 69 62 63,9 58	58 56 65 51,2	678 680 693 629 696	318 313 336 300,5
Vallée de la Scarpe	GOEULZIN (1966-1974) DOUAI (1921-1950) SAINT-AMAND (1901-1930)	36 28 25	51,9 49 66	53 44 56	42,6 49 66	53,4 44 60	68,1 59 53	88,7 72 66	76,3 71 63	70,5 63 64	48,1 59 66	58,4 73 91	92,2 63 81	40,2 58 77	743,5 704 812	338,3 336 437
Massif fores- tier de Saint- Amend	RAISMES (1968-1974)	29	41	40	37	49	60	67	68	50	63	64	60	54	653	296
Gohelle	ARRAS (1901-1930)	66	66	52	61	61	60	66	71	66	56	71	71	83	784	404
Vallée de la Sensée	LECLUSE (1967-1974) FRESSIES-FECHAIN (1963-1973)	38 34	43,3	48,3 38,8	41,5 36,2		68,9 61,9		68,8 44	65,8 36,8		43,8	62,1 67,2		645,9 593,9	277,4 212,5
Cambrésis	LE CATEAU (x) HAVRINCOURT (x) VAULX-VRAUCOURT (1901-1930)	102 110 105	56 53 54	48 46 45	55 52 45	47 45, 61	57 61 68	64 71 60	74 74 78	68 67 56	64 65 63	71 75 90	64 65 90	68 62 87	736 736 802	362 359 4:1
Avesnois	AVESNES (xx) MAROILLES (xx)	172 153	63 63	50 55	58 65	48 52	63 64	69 75	86 82	71 77	70 74	78 84	69 67	74 75	799 832	392 409
Boulonnais	BOULOGNE (XXX)	8	66	51	54	51	48	49	55	63	64	97	84	86	768	438
Artois	LA CANCHE (XXX)		70	54	57	52	52	54	62	72	76	112	96	97	854	486
Ponthieu Vallée de la Somme	ABBEVILLE (XXX)	7	55	42	50	52	53	58	76	67	71	84	78	75	761	384

(x): Manuscrit de 1942 (xx): in GEHU (1961), périodes non précises (xxx): in WATTEZ (1968), périodes non indiquées

Le nombre de jours de pluie par mois oscille entre 10 et 16 à Boulogne, 12 et 16 à Lille et Cambrai, 12 et 17 à Valenciennes et 13 à 18 à Abbeville.

Les orages sont fréquents de mai à août, le nombre moyen annuel de jours d'orage est de 15 à Cambrai, 16 à Valenciennes, 20 dans la vallée de la Somme et de 23 à Lille.

La neige peut tomber de novembre à avril, la moyenne annuelle des jours de neige est de 6 au Touquet, 10 à Abbeville, 14 à Valenciennes, 18 à Lille, 19 à Cambrai.

Les brouillards s'élèvent souvent au-dessus de nos étangs et marais ; abondants en ces lieux, ils ne sont pas non plus rares dans la région avec cependant des différences dans leur répartition suivant l'altitude : 31 jours par an à Dunkerque, 47 à Abbeville, 48 à Valenciennes, 73 à Lille, 78 à Cambrai.

5.2 Les températures

(tableaux XIV à XVI)

Dans la Plaine maritime flamande et picarde, l'Artois, le Ponthieu, le Marquenterre, les températures sont douces, les amplitudes moyennes mensuelles sont resserrées : 12 à 13° (Dunkerque = 12°8). Le Bas-Boulonnais possède les hivers les plus doux. Le Haut-Artois enregistre des températures fraiches en toutes saisons. Dans le Pays de Montreuil, l'Amiénois, les amplitudes thermiques mensuelles se creusent : Abbeville = 14°1.

Dans la Flandre intérieure, le Mélantois, le Pévèle, le Cambrésis, l'Ostrevent, le Hainaut, les amplitudes thermiques d'accroissent encore : Lille = 14°4, Valenciennes = 14°5, Cambrai = 14°5. Dans l'Avesnois, elle est encore plus importante : Avesnes = 15°3.

5.3 L'insolation

Elle est peu importante si on la compare aux autres régions françaises : le Nord est la région la moins ensoleillée de France. Lille a 1 5554 heures de soleil par an, Valenciennes 1651, la moyenne pour le Nord de 1946 à 1950 est de 1 570 heures, (LE POINT, 1974). Le maximum d'ensoleillement se situe de mai à juillet avec 220 heures en juillet pour Valenciennes et 208 heures en juin pour Lille. A Abbeville, l'insolation est nettement plus importante (1 721 heures par an).

5.4 Les indices climatiques

Ils permettent de caractériser le climat et de mettre en relief ses facteurs. (Pableau XVII)

6) Géologie

Les travaux concernant la géologie et l'hydrogéologie de notre dition sont nombreux. C'est surtout à ceux de GOSSELET (1865, 1887, 1897, 1903), de GOSSELET LERICHE et DOUXAMI (1909), de DEMANGEON (1905), LEQUEUX (1934), FROMENT (1947), PINCHEMEL (1954), CLUSEAU et RICOURT (1960), ROUX (1963), CELET (1969), SOMME (1969), G. WATERLOT (1969), que nous nous sommes référés. Les notices explicatives des cartes géologiques au 1/50 000e de Carvin, Crespin-Mons, Douai, Amiens et Valenciennes, ainsi que les rapports d'étude du bureau de Recherches géologiques et minières de Lille, mentionnés en bibliographie, ont été consultés. Le lecteur pourra également se reporter au paragraphe "géologie", chapitre "généralités et méthodes" de notre mémoire de thèse du 3e cycle, où les terrains concernant les étangs et marais du bassin houiller Nord/Pas-de-Calais et ceux de la vallée de la Sensée sont particulièrement détaillés.

TABLEAU XIII : PLUVIOSITE MOYENNE DANS LES LOCALITES DE LA VALLEE DE LA SOMME

Localités	Durée des Localités observations					
Abbeville Environs de Picquigny Amiens Bray-sur-Somme Villers-Carbonnel St-Sulpice-Ham	14 ans 9 ans 14 ans 14 ans 14 ans 14 ans	654,5 mm 571,5 mm 566,5 mm 625,5 mm 623 mm				

JABLEAU XIV: TEMPERATURE MOYENNE DE TROIS LOCALITES DE LA VALLEE DE LA SOMME

Localités	Durée des observations	Moyenne
Abbeville Amiens St-Sulpice-Ham	11 ans 11 ans 7 ans	9°8 10°9 9°9

TABLEAU XV : MOYENNES MENSUELLES DES TEMPERATURES DANS LA DITION (données de l'Office National Météorologique de Lille-Lesquin)

	J	F	н	A	M	j	J	A	S	0	N	a	Moyenne
LILLE (1946-1980)	2*6	3*3	5*9	8*8	12°4	15*2	17*	17°1	14°9	10°8	6°2	3°5	9*8
VALENCIENNES (1892-1930)	2*8	3°6	6*2	8°7	12*7	15*6	17*3	17*3	14°7	10*4	5*9	3 ° 5	9*7
CAMBRAI (1956-1980)	2*5	3*4	5*9	8*5	12*4	15*3	17	16*9	14*8	10*7	5*9	3*2	9°7

TABLEAU XVI : MOYENNES DES TEMPERATURES DANS LA DITION (données de l'Office National Météorologique de Lille-Lesquin)

	DUNKERQUE 1947-1980	LILLE 1946-1980	VALENCIENNES 1892-1930	CAMBRAI 1956-1980	RAISMES 1968-1974	DOUAI 1892-1930	BOULOGNE 1946-1976	ABBEVILLE 1963-1967
Moyenne annuelle Moyenne des minima Moyenne des maxima	10°4 7°6 13°2	9°8 5°9 13°7	9°7 5°7 13°7	9*7 5*8 13*6	9°8 5°7 14°	10°05 5°07 14°5	10°2 7°5 12°8	9°9 5°6 14°2
		1921-1950	1892-1930	1921-1950	}	1892-1930		
Moyenne des mois froids Décembre-Janvier-Février minima maxima	4°8 2°4 7°2	3*1 0*6 5*6	2°5 0°1 5°1	2*8 0*4 5*2		3°4 0°4 6°4	4°5 2°4 6°7	3°7 0°7 7°
Moyenne des mois chauds Juin-Juillet-Août minima maxima	16°3 13°2 10°4	16°6 11°4 21°8	17°2 12°1 22°3	16°6 11°6 21°7		17* 12*1 22*3	16° 13°1 18°	16°4 11° 21°8

TABLEAU XVII : INDICES CLIMATIQUES

DUNKERQUE 1947-1980		LILLE 1946-1980	VALENCIENNES 1892-1930	CAMBRAI 1956-1980	DOUAI 1892-1930	ABBEVILLE 1963-1967	
Amplitude thermique d'Angot (Différences entre moyennes de juillet et janvier)	12°8	14°4	14°5	14°5	14°7	14° 1	
Indice d'aridité de Martonne Indice de pluvio- métrie d'Emberger	31,3 150	31,8 129	35, I 139	31,9 131	35 142	38,2 151	

6.1 Les terrains

Les terrains de la dition sont tous d'origine sédimentaires. Des différences s'expriment néanmoins au niveau de l'âge et de la nature, ce qui se remarque aisément au regard de la carte des affleurements géologiques (carte 3).

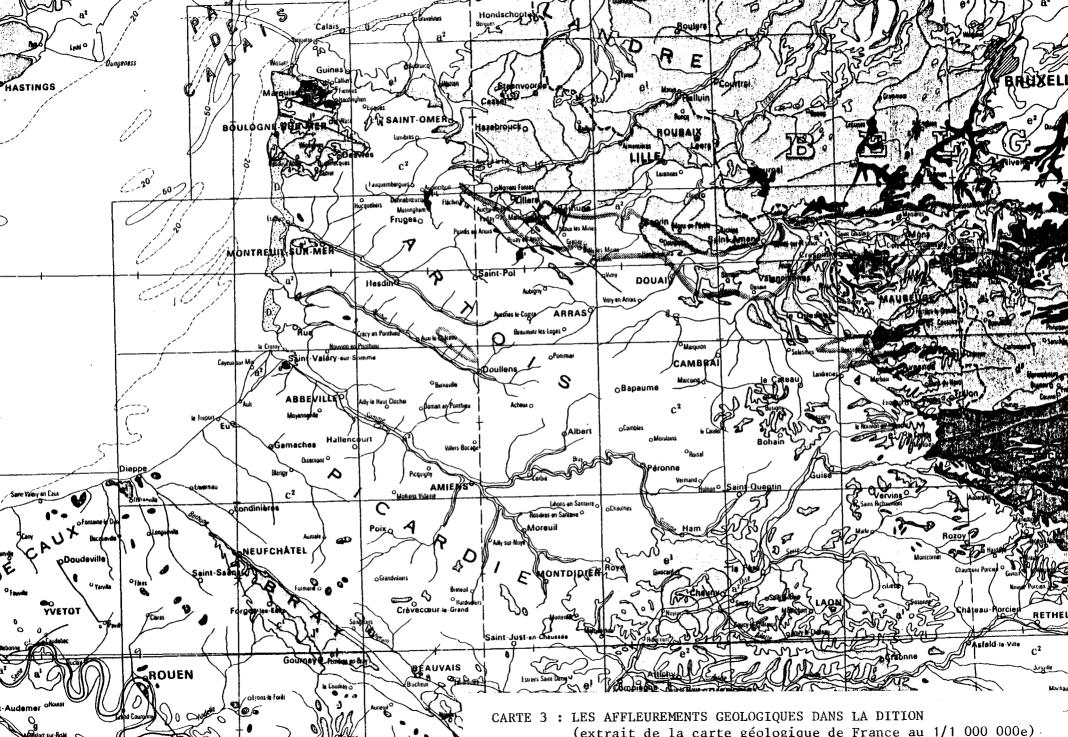
Les terrains schisteux du Famménien (Dévonien) et les calcaires carbonifères du Dinantien (Carfonifère), terminaisons occidentales du massif ardennais, affleurent dans l'Avesnois et la Thiérache. Des lambeaux de dépôts sableux continentaux de l'Ecocène, recouvrent par place ces terrains primaires qui disparaissent définitivement à l'ouest de la Sambre sous les craies marneuses du Turonien (Crétacé). Ces terrains primaires se retrouvent au niveau de la boutonnière du Boulonnais. Le reste du territoire considéré montre des affleurements de :

- terrains secondaires du Jurassique dans la boutonnière du Boulonnais : argiles et marnes du Callavo-Oxfordien, argiles noires du Rauracien, calcaires et grés du Séquanien, marnes-calcaires, grés et argiles du Kimméridgien, grès argiles et sables calcareux du Portlandien ;
- terrains crétacés de la Picardie, de l'Artois, du Cambrésis, du Dôme du Mélantois, de l'Ostrevent, et partiellement du Hainaut : marnes, craies marneuses, craie grise et craie blanche à silex du Turonien, craie blanche à silex du Sénonien. Ces assises sont souvent subaffleurantes et recouvertes de limons loessoîdes (limons de plateau);
- terrains tertiaires eocènes dans la Flandre intérieure, la Weppe, le Ferrain, le Pévèle, le Hainaut, et les buttes du Bas-Artois : argiles yprésiennes des Flandres, sables yprésiens de Cuise, sables landéniens de Granglise, d'Ostricourt, du Quesnoy, de Bracheux, argiles landéniennes de Clary, de Louvil ; terrains tertiaires pliocènes au sommet des Monts des Flandres :
- de terrains superficiels quaternaires couvrant sur de grandes étendues les formations crayeuses ou les dépôts éocènes : limons des plateaux anciens ou récents, éoliens loessiques, sur les plateaux picards et artésiens; limons argilo-sableux sur l'argile des Flandres et de la Pévèle ; alluvions anciennes -sables et graviers sableux et crayeux-, mais surtout alluvions récentes, graviers, cailloutis, tourbe, sable et argiles tourbeuses dans les vallees de la Somme, de la Sensée, de l'Escaut, de la Deûle, de la Lys ; dépôts marins flandriens de sables, graviers, tourbe de surface, dépôts dunkerquiens de sables, argiles et limons argilo-sableux de la Plaine maritime flamande et picarde, du Marquenterre et des Bas-Champs.

Les alluvions fluviatiles, dites alluvions modernes, localisées au voisinage et sur les flancs des vallées actuelles, constituent les substratum de la plupart des étangs étudiés. Elles sont argilo-sableuses, graveleuses et parfois tourbeuses. Les renseignements apportés par les sondages effectués dans les alluvions de la Scarpe et de l'Escaut ont été exploités par LEQUEUX (1934), ceux fournis par les sondages réalisés dans les alluvions de la Sensée par FROMENT (1947).

La tourbe, qui s'est formée dans ces vallées par l'accumulation de cypéracées, de graminées aquatiques et d'hypnacées -comme l'ont montré C. et G. DUBOIS (1935), dans la vallée de la Somme-, a une épaisseur variable. Dans cette vallée, elle est de 2 m à Feuillères, 1,5 m à Longpré-les-Amiens, de 3,6 m à Long avec en sus un silt tourbeux de 1,15 m avec des lits de tourbe, comme le précise NILLSON (1960).

Dans la vallée de la Sensée, la puissance du gisement est de 4 m dans le Marais du Bas et de 1 à 3 m dans le Marais du sud-est (= Marais du Surion), à Arleux, 0,5 m à Palluel, 1,80 m à Aubigny-au-Bac; il y en a peu à Wasnes-au-Bac, et elle manque de Féchain à Bouchain.



LÉGENDE

FORMATIONS SÉDIMENTAIRES

Quaternaire récent D. Dunes Quaternaire ancien Glaciaire \mathbf{a}^{ls} Sables des Landes aiv Villafranchien p Pliocène m Miocène Oligocène 9 Faciès marin des Sables et Grès de Fontainebleau (Stampien) **1-e** Sidérolithique Éocène moyen et supérieur е Éocène indifférencié Éocène inférieur Crétacé supérieur c Crétacé indifférencié Flyschs crétacés aloins Crétacé inférieur Urgonien Schistes lustrés Jurassique supérieur (Malm) Jurassique moyen (Dogger) Jurassique indifférencié Jurassique inférieur (Lias) Trias supérieur (Keuper) Trias moyen (Muschelkalk) Trias indifférencié Trias inférieur

Stéphanien



Westphalien s.st. Carbonifère indifférencié



Westphalien inférieur (Namurien)



Dinantien



Extension des bassins houillers



Dévonien supérieur et moyen Dévonien indifférencié



Dévanien inférieur



Silurien



Ordovicien



Cambrien



Précambrien (Briovérien)

FORMATIONS MÉTAMORPHIQUES ET PLUTONIQUES

ζ

Micaschistes Schistes sériciteux Schistes chloriteux, phyllades, cornéennes



Schistes cristallins indifférenciés



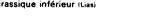
Amphibolites



Migmatites



Granites d'anatexie



Granites Granites à biotite

Granites à muscovite (et biotite) Granites à riebeckite

Microgranites



Permo-trias

Diorites, diorites quartziques, granodiorites



Permo-carbonifère probable

(Zones internes alpines)

Péridotites et serpentines (Lherzolites pyrénéennes)

FORMATIONS VOLCANIQUES

Quaternaire



Rhyolites, trachy-andésites, andésites



Basaltes et labradorites



Projections basaltiques

Tertiaire



Rhyolites, trachy-andésites, andégites



Projections andésitiques



Basaltes et labradorites



Phonolites

Secondaire



Basaltes



Ophiolites alpines Ophites pyrénéennes

Primaire et Précambrien



Rhyolites, trachytes et trachy-andésites, andésites



Tufs volcaniques dévoniens et carbonifères



Basaltes (Spilites)



Diabases, dolérites, porphyrites



Phonolites

Granites datés :

Y. Granites précambriens

Granites paléozoïques Granites alpins

Granites d'âge indéterminé

ANGERS SAUMUR Noms d'une feuille de la carte géologique au 1 80 000

Langeais Nom d'une feuille de la carte geologique au 1 50 000

Projection conique conforme de Lambe -- Parallèles d'échelle conservée : 45° et 49° (50° et 54° 44°) -- Origine 0° Paris

Echelle: 1/1000000

Gabbos

10 n 10 20 30 40 50 70 80 90 100 km territoris.

Le "décombre" ou accumulation, le plus souvent sableux, de matériaux issus des limons de plateaux voisins par ravinement, surmonte la tourbe. Le colmatage de la vallée est dû au remblaiement flandrien. CALLENS et DION en 1937 écrivaient : "ce remblaiement récent que les géologues appellent remblaiement flandrien, n'a eu ses dernières conséquences qu'à l'aube des temps historiques. Il n'était pas encore achevé à l'époque néolithique, comme en témoigne le menhir d'Aubigny-au-Bac enfoui presque jusqu'au sommet (6 à 10 mètres)

dans les alluvions tourbeuses accumulées au fond de la vallée de la Sensée".

Dans la vallée de l'Escaut, de Bouchain à Valenciennes, l'importance de la tourbe est variable -elle atteint jusqu'à 7,55 m à Denain- alors que l'épaisseur des graviers, souvent séparés de la tourbe par une couche d'argile blanche, ne cesse d'augmenter d'amont en aval. Les sondages réalisés entre Fresnes et Hergnies apportent en ce sens des renseignements intéressants:

- à Fresnes-sur-Escaut, la tourbe est peu épaisse, les graviers ayant 3,60 m d'épaisseur à la profondeur de 9,65 m reposent sur des tufs bleus ;
- à Condé-sur-l'Escaut, la tourbe a un caractère lenticulaire, elle n'est rencontrée qu'à partir de 5 m de profondeur ;
- à Vieux-Condé, au pont du Sarteau, la tourbe apparaît à 3 m, elle est peu épaisse tandis que les graviers se trouvant à 7,50 m ont une épaisseur de 4,50 m et s'appuient sur l'argile plastique;
- à Hergnies, les graviers épais de 2,50 m sur la rive gauche de l'Escaut, reposent sur la craie, ils n'ont par contre que 0,10 m d'épaisseur sur la rive droite à la même profondeur, soit 8,80 m.

Les alluvions de la Deûle, comme le souligne G. WATERLOT (1969) sont également tourbeuses, l'assise de tourbe varie de 2,50 m à 3 m d'épaisseur à Lille.

Il convient enfin de signaler l'utilisation des résidus d'exploitation de la houille, les schistes houillers, comme matériau de remblai de marais, dans des zones alluviales de l'Escaut et de la Hayne où ils peuvent atteindre 10 m d'épaisseur.

En conclusion, les terrains sédimentaires réalisant le sous-sol de la région sont très diversifiés, l'assise géologique des étangs étudiés en est d'autant plus variée :

- craie du Turonien ou du Sénonien, alluvions modernes souvent tourbeuses dans la vallée de la Sensée et de la Somme ;
- sables landéniens, alluvions graveleuses, tourbeuses ou argilo-sableuses dans les vallées de la Hayne et de l'Escaut où le substratum peut être parfois constitué de schistes houillers résiduels ;
- sables landéniens, alluvions argilo-sableuses, limons sableux dans le Massif forestier de St-Amand ;
- alluvions argilo-sableuses parfois tourbeuses ou graveleuses dans la vallée de la Deûle.

6.2 Les nappes aquifères

Les horizons lithologiques des différentes assises sont les barrières ou des réservoirs pour de nombreuses nappes aquifères. Celles-ci, superficielles ou profondes, sont à l'origine de nos étangs et marais.

La craie du Sénonien ou du Turonien supérieur, reposant sur les "dièves bleues" du Turonien moyen, recèle une importante nappe aquifère qui prend naissance au niveau des collines de l'Artois.

Des analyses chimiques effectuées par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières en différents points de la nappe ont été regroupées au sein du tableau XVIII.

En Picardie, la chimie des eaux de la nappe de la craie est précisée par ROUX et TIRAT (1978). Elles ont un pH légèrement basique (pH 7,2 en moyenne); elles sont dures (19 à 30 DH) et ont un résidu sec compris entre 280 et 500 mg/l. Ce sont des eaux bicarbonatées calciques et magnésiennes, à faible teneur en chlorure, nitrates et sulfates. Elles sont parfois légèrement ferrugineuses sous les alluvions.

Les sables tertiaires contiennent également une nappe, isolée de celle de la craie (pour les sables d'Ostricourt) par l'argile de Louvil, et pouvant être maintenue captive par l'argile d'Orchies sus-jacente (Pévèle). En l'absence d'une assise argileuse inférieure, elle est confondue avec celle de la craie ; ceci se produit dans les secteurs peu élevés (est de l'Ostrevent), ailleurs, elle réalise des nappes suspendues.

Quelques niveaux aquifères se rencontrent à la base du limon pléistocène lorsque celui-ci comporte des niveaux argileux; cette nappe superficielle réalise le drainage naturel.

Les alluvions de la Somme, de l'Escaut, de la Sensée, de la Hayne, de la Scarpe et de la Deûle, renferment une nappe souvent confondue avec celle de la craie au niveau de la vallée de l'Escaut.

6.3 Relations étangs et marais, sous-sol, nappes

Afin d'illustrer ces relations, nous présentons quatre coupes géologiques significatives passant par des étangs types alimentés par trois nappes différentes. Ces profils ont été établis à partir de ceux figurant dans des rapports d'étude du Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

Coupe 1 : Marais de la Canarderie

Cette étendue d'eau, qui d'étire perpendiculairement au synclinal de St-Aybert, est la manifestation externe de la nappe des alluvions et de celle des sables, indifférenciées par places. Elle s'asseoit sur une couche dense d'alluvions argilo-sableuses (6 m) -pouvant présenter des passées argileuses- qui masque sables d'Ostricourt, tuffeau et argile de Louvil du Landénien dont l'épaisseur d'ensemble décroit de l'axe à la périphérie du synclinal.

Coupe 2 : Etang de Vicoigne

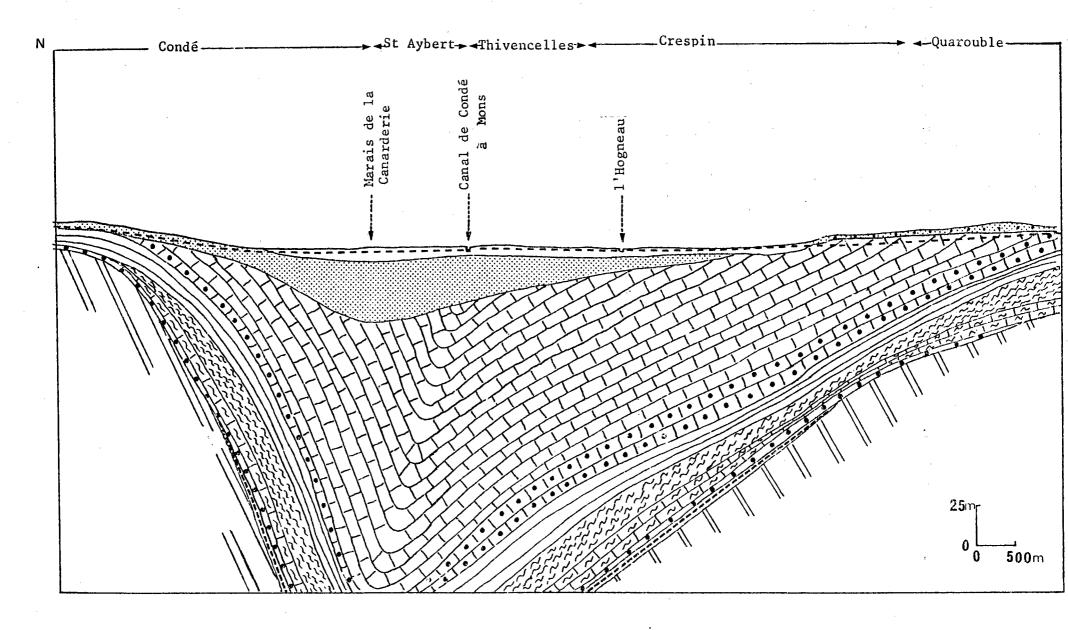
Ce petit étang, apparu en 1950 sur le rebord septentrional du synclinal de Raismes, est une émergence locale de la nappe des sables boulants du Landénien qui ont pour horizon de base l'argile de Louvil. L'ensemble, puissant de 35 m, est revêtu de limons anciens et cache une série secondaire réunissant toutes les formations du Crétacé supérieur.

Coupe 3: Grand Clair de Wasnes-au-Bac

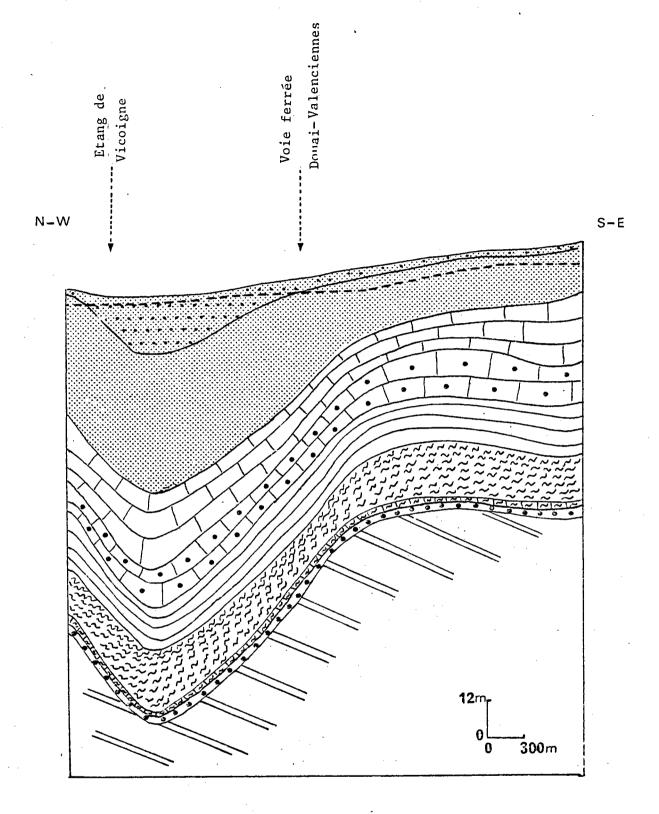
Il a pour substratum les alluvions de la Sensée qui montrent une couche tourbeuse comprise entre deux niveaus sableux, le tout ayant une base grave-leuse. Ces alluvions se sont déposées directement sur la craie sénonienne et turonienne réservoir de la nappe qui alimenterait l'étang.

TABLEAU XVIII : RESULTATS DES ANALYSES CHIMIQUES DE PRELEVEMENTS EFFECTUES DANS LA NAPPE DE LA CRATE (extraits du rapport de BRGM - résultats exprimés en mg/1)

	VALLEE	DE LA SENSEE	VALLEE DE	LA DEÛLE	PLAINE DE	LA SCARPE	VALLEE DE L'ESCAUT
Localités	ARLEUX ECOURT-ST-QUENTIN		LIBERCOURT (rivage)		ANZIN		FRESNES
· .	27/7/11	27/7/11	forage n° 1 20/6/19	forage n° 2 20/6/20	Bois 07/12/54	Lecat 12/12/57	Forage eau et force 3/05/59
Cair			53,8	152	162,2	222,8	177,5
Mg ⁺⁺			29,64	28,8	21	8,1	23
Na ⁺	17,25	26,82	51,57	23	25,8		•
Na+ + K+						32,2	
CO ₃	183	216	180	123	176,7	197,1	440
50 ₄	32,64	18,75	182,40	. 264	138	209	5
C1 -	24,85	19,88	67,80	49,7	79	78	20
№3-	29,14	11,86	2,50				
	Eaux	 carbonatées	"faciès" type de l'eau de la région	teneur enri- chie en sul- fates	1	pollution par perco- lation dans les sables tertiai- res	eau bicarbonatée calcique interférence d'eaux de différentes provenances



	L	Limons quaternaires
	Fz	Alluvions quaternaires
	е ₂	Landénien Sables d'Ostricourt, tuffeau et argile de Louvil
	C ₄	Sénonien Craie blanche
	c _{3c}	Turonien supérieur Craie grise à silex
	с _{3Ъ}	Turonien moyen Marnes bleues (dièves bleues) et craie marneuse (durs bancs)
	c _{3a}	Turonien in Érieur Marnes vertes (dièves vertes)
	c _{2b}	Cénomanien Marnes jaunes (dièves jaunes)
0 0 0 0 0	c _{2a}	Cénomanien Tourtia
	c ₁	Albien Grès et marnes
	h	Carbonifère Schistes noirs et calcaires
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	•	Limite de la nappe des alluvions et des sables landéniens.

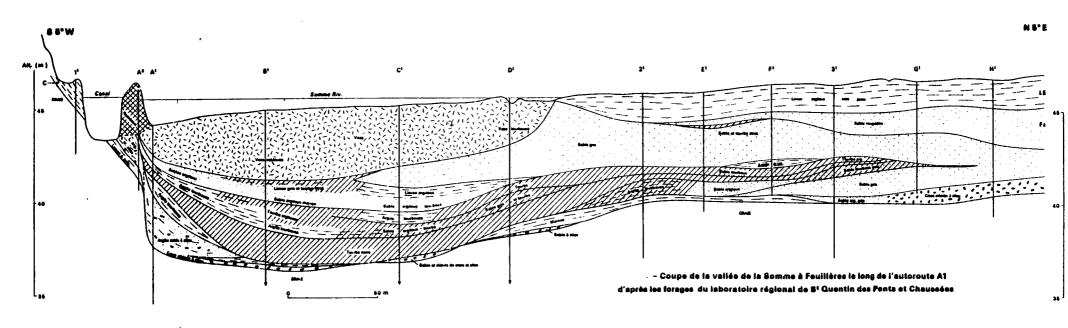


Coupe géologique 2 - Etang de Vicoigne

	L	Limons quaternaires
	e ₂	Landénien Sables d'Ostricourt, tuffeau et Argile de Louvil
	c ₄	Sénonien Craie blanche
	c _{3c}	Turonien supérieur Craie grise à silex
	c _{3b}	Turonien moyen Marnes bleues (dièves bleues) et Craie marneuse (durs bancs)
~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~	C _{3a}	Turonien inférieur Marnes vertes (dièves vertes)
	С _{2Ъ}	Cénomanien Marnes jaunes (dièves jaunes)
••••	C _{2a}	Cénomanien Tourtia
	h	Carbonifère Schistes noirs et calcaires
		Limite de la nappe des sables landéniens

### Légende de la coupe géologique 3

	L	Limons quaternaires
	Fz	Alluvions quaternaires . alluvions sableuses . alluvions tourbeuses . alluvions graveleuses
	c ₄	Sénonien Craie blanche
3 , 8 , 9 , 9 , 9 , 9 , 9 , 9 , 9 , 9 , 9	c _{3c}	Turonien supérieur Craie grise à silex
	c _{3b}	Turonien moyen Marnes bleues (dièves bleues) et craie marneuse (durs bancs)
	c _{3a}	Turonien inférieur Marnes vertes (dièves vertes)
ato vigo dap halp dels vida dilla sian etti dilla		Limite de la nappe de la craie



Le problème de l'origine précise de l'alimentation des étangs de la Sensée est mal défini. DOLLE (1924) indique que "les eaux des terrains crétacés de la région de Cambrai n'ont pas une composition uniforme. Chaque réseau possède des caractéristiques spéciales qui souvent, rien qu'à l'analyse, permettent d'en identifier l'origine". Celle-ci se voit dans le Sénonien, le Turonien supérieur ou dans le Turonien moyen. FROMENT (1947) a repris cette méthode et a montré la provenance des eaux qui alimentent les milieux aquatiques des vallées de la Souche, de l'Ardon, de la Somme et de la Sensée.

L'auteur utilisant les titres alcalimétriques de l'eau jaillissant à Etaing laisse supposer que les étangs de la Sensée sont alimentés par l'eau du Sénonien (Coniacien), ce que confirment les données de DOLLE (1924) qui avait déjà signalé le même réseau aquifère alimentant les marais d'Hem-Lenglet.

#### Coupe 4 : Etangs de Feuillères

Ils ont pour fond une vase tourbeuse ou sableuse reposant sur un limon gris et une tourbe stratifiée ou des sables gris qui surmontent eux-mêmes des sables argileux plus ou moins tourbeux. Ces terrains reposent sur une argile tourbeuse, ou une tourbe argileuse ou des sables argileux plus ou moins tourbeux, s'appuyant sur une toube noire épaisse. Cet ensemble d'alluvions récentes s'étale sur des craies blanches du Sénonien (Coniacien) recélant une nappe alimentant directement les étangs.

En fait, il parait vraisemblable qu'il y ait dans l'alimentation générale des origines bien définies mais aussi possibilité d'une intéraction de provenance des eaux circulant dans le Sénonien, le Turonien supérieur et les bancs crayeux du Turonien moyen.

<u>En résumé</u>, comme le montrent ces quelques exemples, les relations étangs et marais, assises géologiques, nappes, sont très diversifiées et parfois des plus complexes, plusieurs nappes pouvant alimenter un même étang.

#### 6.4 Relations rivières, sous-sols, nappes

Elles sont reprises à partir des différentes études réalisées par le Service Régional d'Aménagement des Eaux (S.R.A.E.) du Nord - Pas-de-Calais.

#### 6.4.1 La Lys

La majeure partie du bassin versant de la Lys en amont de Aire-sur-la-Lys est occupée par des limons de plateau argileux ou argilo-sableux déposés au Quaternaire.

Les formations plus anciennes apparaissent dans les vallées, ce sont, de la base au sommet :

- des grés et schistes primaires localisés dans la vallée de la Lys entre Matringhem et Nouveauville ;
- des marnes plus ou moins argileuses et la craie du Crétacé.

Le fond des vallées est occupé par des alluvions modernes fluviatiles sableuses contenant de la matière organique d'origine végétale et notamment des lits de tourbe.

La nappe de la craie alimente la Lys et ses affluents ce qui explique la régularité de leur régime.

#### 6.4.2 La Hem

Le bassin versant de la Hem est constitué d'un substratum crayeux d'âge crétacé que recouvrent les "limons des plateaux" d'origine éolienne déposés au Ouaternaire.

La partie amont du bassin, de forme arrondie, est une dépression évidée dans les terrains crétacés, au centre de laquelle arrivent à affleurer les terrains primaires qui se retrouvent dans le Boulonnais tout proche.

Le fond de la vallée est occupé par des alluvions récentes, limoneuses, sableuses ou graveleuses.

A l'aval de Audenfort, la Hem se dirige vers la plaine des Flandres où se trouvait l'ancien rivage, et non vers le rivage actuel qu'elle rejoint par des canaux artificiels.

La nappe de la craie alimente la Hem et ses affluents et a un rôle régularisateur sur le régime de la rivière.

#### 6.4.3 L'Aa

La presque totalité du bassin versant de l'Aa, en amont de Saint-Omer, est occupée par des limons argileux ou argilo-sableux déposés au Quaternaire. Ils recouvrent tout le plateau et s'étendent bien au-delà de la vallée de l'Aa.

Les formations plus anciennes (Crétacé) apparaissent dans les vallées. Elles sont constituées de marnes à passages argileux ou crayeux recouvertes par la craie blanche à silex.

Le fond des principales vallées (Aa, Bléquin, Ruisseau de Thiembronne), est occupé par des alluvions modernes fluviatiles, sableuses ou argileuses, contenant de la matière organique d'origine végétale et notamment des lits de tourbe. Leur épaisseur peut atteindre 10 à 12 m.

Le tracé incertain de l'Aa entre sa source et Saint-Omer s'explique par le fait qu'elle draine le léger bombement anticlinal orienté nord-nord/sudest, qui prolonge celui du Boulonnais. Les tronçons de la rivière orientés dans ce sens sont dans l'axe de l'anticlinal, les autres sont tous perpendiculaires à cette dernière direction.

A l'aval de Lumbres, l'Aa coule vers la plaine des Flandres où se trouvait l'ancien rivage et non vers le littoral actuel qu'elle ne rejoint qu'au prix d'un coude marqué au niveau d'Arques.

La nappe de la craie alimente l'Aa et ses affluents, ce qui explique la régularité de leur régime.

Entre Wizernes et Blendecques, l'aquifère crayeux, recouvert par 6,50 m environ d'alluvions modernes dont 2,70 m de graviers, favorise le captage de gros débits. La nappe y est de ce fait activement exploitée pour l'alimentation en eau potable, ce qui provoque une alimentation de la nappe par l'Aa.

#### 6.4.4 La Canche

La craie constitue le matériau essentiel de la région, mais elle est presque partout recouverte par des formations tertiaires et quaternaires.

Ces dernières, constituées principalement d'argiles à silex et de limons, jouent un rôle d'écran plus ou moins imperméable qui s'oppose à la percolation directe de la pluie dans la craie.

Les fonds de vallée contiennent des alluvions fluviatiles limoneuses dans lesquelles se rencontrent des îlots tourbeux à l'aval d'Hesdin.

Les terrains tertiaires recouvrant la craie, contiennent de petites nappes perchées dont l'importance n'est pas grande pour cette étude.

Le principal réservoir aquifère est la craie dans laquelle existent des niveaux de circulation privilégiée. Il assure par sa richesse une bonne régulairsation des débits de la Canche.

#### 6.4.5 La Course

La craie d'âge Turonien ou Sénonien constitue le substratum de la vallée de la Course.

Elle est recouverte par des limons pleistocènes sur les plateaux et par des alluvions modernes dans le fond des vallées, si bien qu'elle n'affleure que sur leur versant.

Elle est affectée par trois rides anticlinales et synclinales d'orientation nord-ouest/sud-est, que traverse la Course dont le cours est plutôt nord-sud.

Les pertes et augmentations de débit observées sur la Course sont vraisemblablement en relation avec ces rides.

La seule nappe importante est celle de la craie qui alimente et régularise la rivière.

#### 7) Historique : étangs et marais anciens, étangs et marais récents

Il paraitra peut-être curieux au lecteur de découvrir cet historique en fin de chapitre, mais ce choix se justifie : l'histoire des étangs et marais décrits est directement fonction de leur situation géographique, de la géologie, des précipitations atmosphériques, traitées dans les paragraphes antérieurs (MERIAUX 1978).

#### 7.1 Les étangs et les marais de la Sensée

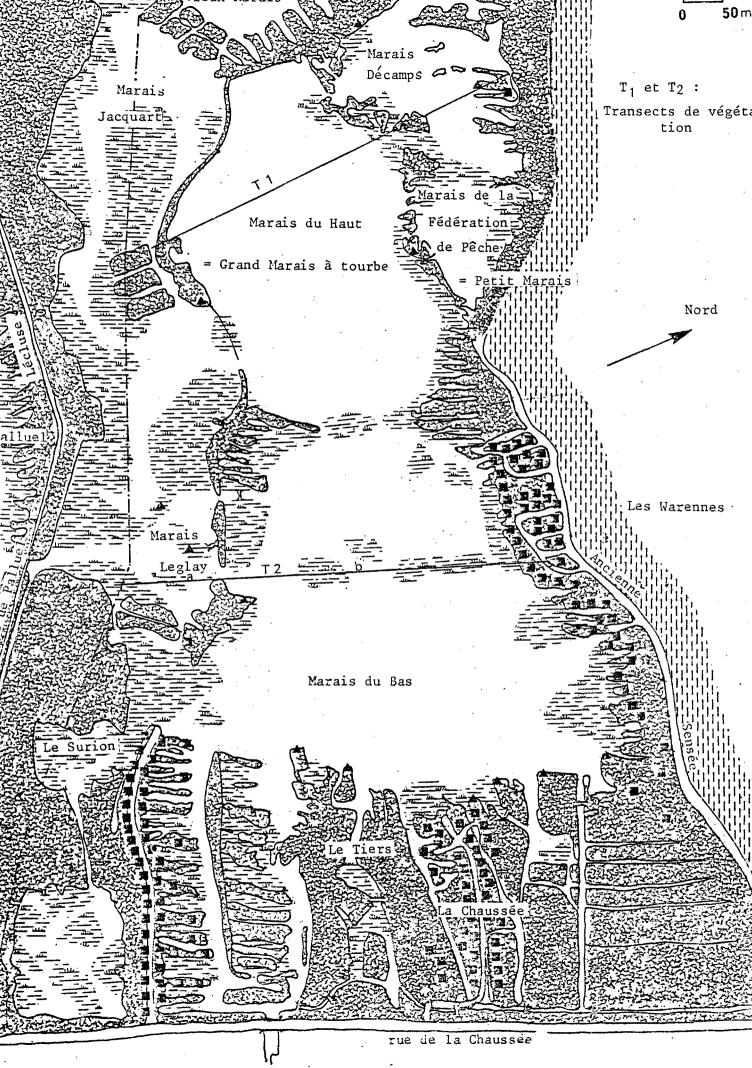
DEWAILLY (1966) indique, qu'à travers la dénomination "marais" de la Sensée, l'on se doit de distinguer : les étangs ou "plans d'eau libre" ou "clairs" et les "marais" ou "plans d'eau recouverts de végétation palustre". En fait, nous avons constaté que le terme "clair" est surtout usité à l'est de la vallée : ainsi les pêcheurs parlent du Grand Clair de Wasnes-au-Bac, alors qu'à l'ouest- à Arleux, Ecourt-St-Quentin, Lécluse, on emploie le vocable "marais" le chasseur se rend au marais, que ce soit une étendue d'eau libre ou une zone mouilleuse à grands hélophytes. (carte 4)

Ces marais couvrent près de 800 hectares d'eau libre; leur forme est variée, l'aspect indenté de certains -Brunémont, Surion à Arleux- est dû au tourbage; les rives septentrionales sont souvent abruptes alors qu'au sud, elles sont en pente douce; quelques-uns sont vastes, parmi eux: les marais du Haut (11,2 ha) et du Bas à Arleux (19,6 ha), ceux de Palluel (35 ha), d'Aubigny-au-Bac, le Grand Clair de Wasnes (40 ha), le Grand Marais d'Ecourt-St-Quentin (40 ha); leur profondeur est variable, elle peut atteindre au niveau des "clairs", comme à Palluel 6 à 8 m mais la moyenne oscille de 2,70 à 2,80 m.

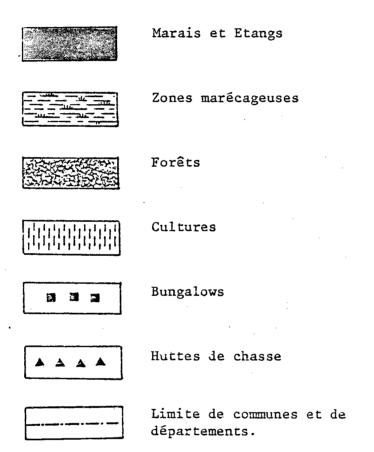
Comme l'a montré DEWAILLY (1966), l'origine de ces étangs et marais dépend :

- de la nappe phréatique ;
- du tourbage ;
- et des retenues : moulins et écluses.

La nappe, qui s'écoule vers le nord, freinée par le plateau de l'Ostrevent, est maintenue en palier au niveau de la vallée et affleure quasiment. CLUSEAU et RICOUR (1960), ont démontré que les marais sont alimentés par des sources ou griffons, qui débitent une eau à température constante (11°5). Une absence de gel en hiver marque l'emplacement de ces arrivées d'eau, appelées "plongs" dans la vallée de la Souche (Aisne), selon FROMENT (1946).



# CARTE 4 - LES MARAIS D'ARLEUX (d'après) VIGNEUX-QUENTIN et VIGNEUX 1975)



# TABLEAU XIX : RESULTATS DES ANALYSES CHIMIQUES DES PRELEVEMENTS EN PLEINE EAU DANS LES MARAIS DE LA VALLEE DE LA SENSEE OU DANS LA RIVIERE ELLE-MÊME

•							•	
		VIGNEUX-QUENTIN et VIGNEUX 1976			MERIAUX 1975	VERDEVOYE et	TETARD 1976	
		Marais du Ha		Marais du Ba		Marais du Haut Arleux	La Sensée - sortie du marais de la Chaussée Arleux	La Sensée en aval de Wasnes-au-Bac
			/75	4/7	/75	28/7/75	18/7/74	30/7/74
		4/7/75 11h05		12h15		16h	11h30 T.ensoleillé	10h T.ensoleillé
		Surface	Profondeur	Surface	Profondeur	Surface		
Température de l'air	°C	16		16,5			16,9	28
Température de l'eau	°c	19,5	19	19,8	19,2	23	18,2	20
рН	Unités pH	7,8	7,8	• 7,8	7,8		7,8	· 7,6
Conductivité	μS cm 1	· 540	530	· 530	530	505	390	510
Oxygène dissous immédiat	mg/1	8	7,7	7,7	7,3	1	7,6	7,1 80
Oxydabilité au permanga- nate à froid	% saturation mg/1 02	87 1	35 1,1	85 1,5	77 1,5		1,8	3,6
DB05	mg/1 0 ₂	0,9	1,2	1,2	0,4		6,1	5,6
Alcalinité en HCO3	mg/1	329	323	329	317		270	320
Ca++	11						71	85
Ng++		. 1		•			20 .	15
C1 C1	· "	35	33	31	34		29	. 35
s0 <u>-</u>	"	25	25	27	27		- 15	20
NO3.	n	18	18	15	15		8	14
NO ₂	"	0,16	0,15	0,16	0,16		0,10	0,10
NH ₄	n ,	0,13	0,39	0,13	0,13		0,26	0,66
Orthophosphates	**	traces	traces	traces	traces		0,06	0,06
**							0,3	

Cette eau s'est installée dans les dépressions nées de l'exploitation de la tourbe, ainsi FROMENT (1947) écrivait "l'extraction de la tourbe n'a pu et ne peut se faire que sous l'eau et au fur et à mesure que ce combustible est extrait, il est remplacé par cette eau, ainsi ont été créées la plupart des étangs de cette vallée". Le tourbage a débuté au Moyen-Age et s'est poursuivi activement dans les communes de : Lécluse, Hamel, Arleux, Brunémont, Aubigny-au-Bac, Féchain, Wasnes-au-Bac et Wavrechain-sous-Faulx. Il s'est accru avec l'invention du grand "louchet" par le tourbier PICARD au XVIIIe siècle. Cependant, l'extraction de la tourbe était soumise à de sévères règlementations et la lutte des autorités fut constante comme l'attestent des documents remontant à 1244. Mais, il fallut attendre le décret de 1779 créant "les parts de marais en vue d'assèchement" avec interdiction de tourbage, pour que fut stoppée l'extension des marais. Leur régression débuta même ; mais, la Révolution par l'inobservation des règles en vigueur, puis les guerres successives et les nombreuses inondations, sonnèrent le glas des tentatives d'assèchement. Quelques tourbières ont été réouvertes en 1942 à Aubigny-au-Bac, et à Féchain. Actuellement, à Arleux et à Palluel, la tourbe extraite sous forme de briques sert à fumer l'ail cultivé dans la vallée.

Les retenues d'eaux correspondent aux moulins et aux écluses. Les premiers moulins datent du Xe siècle. Les meuniers qui les installèrent, voulant obtenir des chutes fortes, relevèrent le niveau des eaux dans une vallée où la pente était faible, ils provoquèrent rapidement son engorgement et la formation des marais. Dans son étude sur la vallée de la Sensée, BLIN (1874), nous dit : "il est hors de doute que la hauteur, où l'on retient les eaux au moulin de Lécluse, avait donné lieu en partie aux clairs de Tortequenne presqu'entièrement disparus ; les retenues des moulins d'Arleux et de Palluel... jointes au mauvais état des digues des deux bras de la Sensée, ont donné naissance aux marais de Lécluse, d'Ecourt-St-Quentin, d'Arleux et de Palluel, comme le moulin de Fressies causait les clairs de Féchain, d'Hem-Lenglet, d'Aubigny et de Brunémont". Les moulins de Palluel, construits au Xe siècle, furent supprimés en 1884 alors que celui d'Arleux, datant de la même époque, fut détruit pendant la guerre 1914/1918. Il a fallu attendre 1965 pour que celui de Lécluse, contemporain des précédents, disparaisse également.

Les écluses sont venues renforcer le rôle des moulins puis les ont relayés. Elles maintenaient une réserve d'eau qui pouvait être envoyée aux places fortes de Douai et de Bouchain.

En 1906, la suppression des écluses de Fressies et de Goeulzin, fonctionnelles depuis 1820, année d'ouverture du canal de la Sensée, rendait possible l'assèchement des marais d'Arleux, Palluel et d'Ecourt-St-Quentin, mais le service de la navigation s'y opposa et le niveau des eaux fut maintenu par la création des barrages du Pont des Prussiens et du Pont de Palluel, le long de la Chaussée Arleux-Palluel. L'écluse de Pont à Malin, placée en amont de Bouchain, détermine la formation des clairs de Wasnes-au-Bac et de Paillencourt. Le niveau des marais dépend donc essentiellement des écluses et des barrages en place.

Les études menées par VIGNEUX-QUENTIN et VIGNEUX (1975), VERDEVOYE et TETARD (1976) montrent que les caractères physico-chimiques des eaux de la nappe et de celles des marais offrent de grandes similitudes avec toutefois des teneurs plus élevées en chlorures, nitrates et sulfates, en ce qui concerne les plans d'eau. La pollution minérale qu'elles traduisent est due aux activités agricoles automnales. L'excédent de matières organiques, décelé en périodes estivales et en novembre, est fonction de l'expansion touristique et du travail des sucreries fonctionnant dans la vallée.

Leu: âge -certains tels ceux d'Arleux, de Palluel remontant au Xe siècle, d'autres, comme ceux de Wasnes-au-Bac et de Paillencourt, au XIXe siècle-, une forme acquise, des niveaux aux fluctuations relativement faibles, une composition physico-chimique des eaux peu différentes de celle de la nappe (tableaux XVIII et XIX) -avec toutefois des modifications cycliques traduisant une

pollution minérale et organique notable-, permettent de les considérer comme des biotopes "anciens" bien "fixés".

La pêche et la chasse sont les meilleurs garants de leur configuration actuelle.

#### 7.2 Les étangs et marais de la Somme

Les caractéristiques de la vallée de la Somme, étangs et marais, sont remarquablement exposées par DEMANGEON (1925). Nous nous bornerons à rapporter des citations de cet auteur qui permettront aisément de saisir la formation des milieux aquatiques de la vallée (in MERIAUX et WATTEZ, 1983):

- "La Somme présente un réseau hydrographique d'une unité remarquable et fort anciennement constitué... elle n'offre rien de disparate dans ses possessions, rien de composite dans son régime ; elle n'appartient qu'à la craie".
- "La Somme réalise le type de ces rivières qui ont eu le temps de s'accomoder aux conditions physiques de leur bassin ; ayant dépassé la maturité et touchant déjà à la vieillesse (elle se révèle) incapable de se fixer dans un lit unique et de déblayer son embouchure".

#### Citons toujours A. DEMANGEON:

- "Par la faiblesse de leur pente, par la largeur de leur fond plat, par l'épanchement continu de leurs sources, les vallées (telle celle de la Somme) sont devenues de véritables régions aquatiques. L'eau ne parvient pas à s'écouler; incertaine, elle s'attarde en longs méandres et se répand en bras parasites chargés d'anastomoses... la Somme elle-même se sépare en bras nombreux... tous ces canaux peuvent être sans peine détournés, corrigés, divisés... tout est permis sur ces rivières tranquilles et condescendantes".

Aussi, précise toujours A. DEMANGEON :

- "l'état marécageux des vallées est-il pour une bonne part l'oeuvre de l'homme".

Le même auteur rappelle qu'au XVIIIe siècle, "la vallée de la Somme n'était qu'une suite d'étangs de marais et de biefs inondés... qui formait un large obstacle naturel"; toutefois, la construction du canal de la Somme dans la première moitié du XIXe siècle "a favorisé l'écoulement des eaux".

Néanmoins, la citation suivante, également empruntée à DEMANGEON, conserve toute son actualité: "toute la surface (de la vallée) n'est pas encore drainée et de vastes espaces offrent encore le spectacle d'une nature sauvage abandonnée aux marais et aux roseaux".

De surcroît, l'extraction de la tourbe qui constitue des lits importants dans la plupart des vallées de la France septentrionale allait modifier profondément la physionomie de la vallée de la Somme, comme le souligne également A. DEMANGEON:

"en exploitant la tourbe, les riverains ont encore étendu le domaine des eaux ; les vides formés par la tourbe extraite, se remplirent d'eau et forment ces étangs profonds aux contours géométriques" que l'on appelle des entailles (on parle en picard "d'chez intailles"). "Celles-ci sont parfois d'immenses excavations, profondes de plusieurs mètres" dont l'ampleur rappelle l'importance économique que revête cette activité au XIXe siècle (en 1884, près de 84 000 T de tourbe avaient été extraites dans le seul département de la Somme).

En fait, cette exploitation remonte au moyen-âge, un peu plus tard que dans la vallée de la Sensée. En 1313, ISABELLE reine d'Angleterre, comtesse de Ponthieu accordait au maire d'Abbeville le droit de tourber pendant 7 ans les marais de sa banlieu. Et, l'exploitation s'est développée ensuite dans toute la vallée, elle devint très importante au XVIIe siècle, car, déjà en 1693, les trésoriers de la généralité d'Amiens protestaient contre les abus de l'exploitation. Là aussi, l'invention du grand louchet permettant d'extraire la tourbe jusque 7 à 8 mètres au dessous du niveau de l'eau entrainèrent la création de la plupart des grands étangs actuels (Long, Mareuil-Caubert)

Ces étangs et marais ont donc pour origine la faible pente, et secondairement l'extraction de la tourbe.

Par leur origine et par leur âge, ils possèdent de grandes analogies avec les étangs et marais de la vallée de la Sensée.

REMARQUE: Depuis quelques dizaines d'années, de nouveaux étangs sont apparus, liés à l'extraction des graves silico-calcaires, leur nombre va en s'accroissant. Mais leur configuration, leurs pentes pentes, particulièrement abruptes, empêchent l'installation de la végétation. La pauvreté floristique et phytocoenologique de la plupart d'entre eux nous a amenés à n'en prospecter que quelques uns, en particulier ceux d'Ailly-sur-Somme.

#### 7.3 Les étangs et marais du Bassin houiller du Nord/Pas-de-Calais

Le plus souvent, à leur emplacement, figuraient autrefois des zones particulièrement mouilleuses, périodiquement inondées, des marais, des petites dépressions. Des affaissements miniers, survenus à partir du milieu du XIXe siècle, les ont transformés en étangs, en marais étendus et profonds. Ces modifications importantes bouleversent le sous-sol, les agrandissent, les approfondissent, les perturbent parfois encore. L'histoire de deux de ces étangs est narrée ci-dessous :

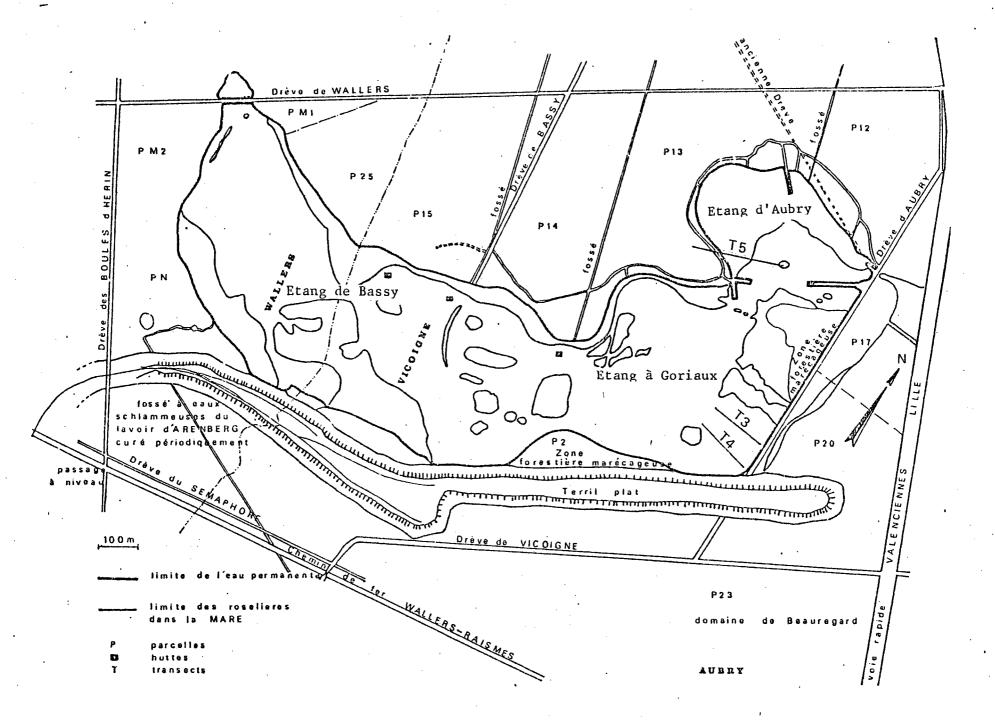
#### 7.3.1 La Mare à Goriaux

Sa formation est liée à la géologie et à la situation géographique. En examinant le cadastre de 1885, nous avons constaté que la Mare à Goriaux n'existait pas à cette époque. A son emplacement, s'étendaient la série forestière de Bassy et la série forestière d'Aubry. Cependant, une drève joignant la drève de Wallers à Saint-Amand et le chemin vicinal de Wallers portait le nom de "Chasse à Goriaux".

Goriaux est un nom patois local signifiant Gorets -jeunes sangliers-, ce qui laisse penser que ce nom fut attribué en raison de l'abondance des sangliers dans ces futaies de chênes pédonculés.

Dès 1850, les effondrements miniers, dûs à la mine de Vicoigne, eurent lieu et se prolongèrent jusqu'en 1897. Leur amplitude moyenne était de 0,50 m. Ils affectaient la série d'Aubry au niveau de l'intersection du sentier de Grand Bray à Vicoigne et de la drève d'Aubry. De 1916 à 1968, des effondrements dûs à la mine d'Arenberg fonctionnelle depuis 1903, se produisirent au niveau du chemin vicinal de Wallers. Ils atteignirent 1,50 m à son intersection avec la drève du Sémaphore, et 3,50 m au nord de l'intersection du chemin avec la drève d'Aubry. Corrélativement à ces effondrements, et en raison de la présence de la nappe phréatique dans les sables boulants du Landénien, trois étangs se formèrent. Ils reçurent les noms d'étangs d'Aubry, d'étang ou Mare à Goriaux et d'étang de Bassy. Vers 1930, ces trois étangs se réunirent en un seul et constituèrent la Mare à Goriaux actuelle. Nous avons pu retrouver la limite des trois étangs, en nous servant du terril plat comme observatoire (carte 5)

En résumé, nappe phréatique à proximité de la surface du sol, sables boulants formant le réservoir de cette nappe et effondrements miniers constituèrent trois facteurs qui concoururent à la formation de la Mare à Goriaux.



CARTE 5: LA MARE A GORTAUX - (Extrait de D.E.A. MERIAUX - 1974)

#### 7.3.2 L'étang de Chabaud-Latour

Il apparaissait sur les cadastres de la première moitié du XIXe siècle, mais sa superficie n'était que de quelques hectares. Les affaissements à l'origine du site s'étendirent sur deux périodes bien distinctes. Les premiers de 1880 à 1915 furent relativement faibles : 1 m d'amplitude maximale ; les autres de 1915 à 1975 furent bien plus marquants : 7 à 8 m d'amplitude maximale, ils provoquèrent en 40 ans (1935 à 1975) le doublement de la surface du plan d'eau (carte 6).

De profonde manifestations sont à prévoir dans les années à venir en raison de la mise au grand gabarit de l'Escaut.

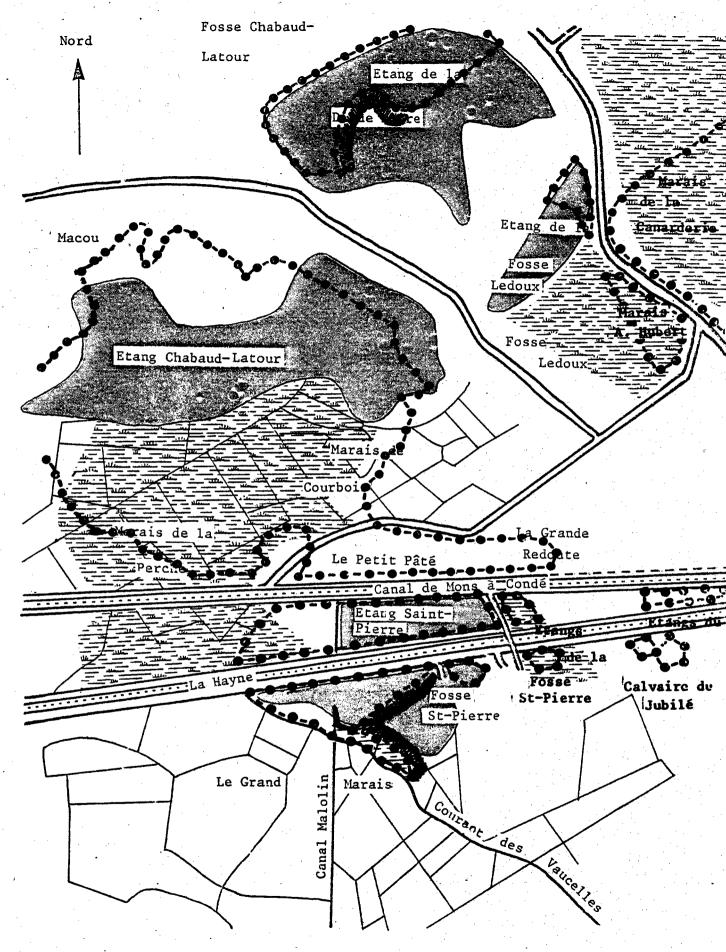
Pour les autres, nous nous sommes bornés à fournir un tableau récapitulatif où ressortent la date et l'amplitude maximale des affaissements qui sont à leur origine (tableau XX ). Ces étendues d'eau peuvent être vastes -la Mare à Goriaux : 110 hectares, l'étang d'Amaury : 61 hectares, l'étang de Chabaud-Latour : 100 hectares, néanmoins, d'autres ont une superficie beaucoup plus restreinte -étang de la Scarpe : 2 ares, étang de Vicoigne : 4 ares. Leur forme résulte de l'affaissement : le marais de la Canarderie se "déplace" lentement vers le sud, suivant en cela l'extraction de la houille. Leur profondeur est variable -Vicoigne 0,50m, Mare à Goriaux 1,60m, Chabaud-Latour 6 m, elle peut ne pas pas être uniforme en un même site -étang Wagnier 1,60m secteur anciennes prairies , 4 m secteur fosse St-Pierre . Les variations parfois importantes de niveau, sont fonction des fluctuations des nappes qui les alimentent, nappe des alluvions ou nappe des sables landéniens, superficielles et de faible capacité, très sensibles aux facteurs climatologiques, température et pluviométrie. L'étiage coîncide avec l'été - juillet, août, septembre-et l'action des stations de pompage installées par les houillères, est prépondérante et spectaculaire surtout en cette période : des étangs sont alors asséchés - étangs de Fresnes 1,20 m de battement-. Là, où ne fonctionnent pas de pompes régulatrices, l'oscillation est plus faible -étang de Vicoigne 0,30m, Mare à Goriaux 0,30 à 0,40m, étangs de Thivencelles 0,50m, étang de la série de Saint-Amand 0,60à 1 m suivant les années.

La composition physico-chimique de leurs eaux dérive de la localisation ; dans les secteurs industrialisés et urbanisés, ils sont atteints de pollution organique et minérale, chronique et élevée : étang d'Amaury et à des degrés moindres, étang Chabaud-Latour, étang de la Digue noire, Mare à Goriaux. De brusques modifications de composition dues à l'apport d'effluents peuvent survenir, ailleurs, ils peuvent contenir une eau dont les caractères reflètent beaucoup plus ceux de la nappe mère : étang de la série de Saint-Amand.

#### 7.4 Le "Lac" d'Armbouts-Cappel

VERDEVOYE (1979) et POINSOT (1980), décrivent bien son origine. Il a été créé en 1967 par le creusement d'une sablière destinée à fournir les matériaux de remblai pour la voie rapide. Il se trouve dans la Plaine maritime flamande, dont la base est constituée par l'argile yprésienne, mais il est creusé dans les alluvions marines dunkerquiennes (sables, argiles, limons argilo-sableux) qui reposent eux-mêmes sur les sables quaternaires flandriens (argiles et sables pissards).

L'alimentation se fait principalement par la nappe des alluvions contenue dans les sables. Cette nappe se superpose à une nappe d'eau salée ; l'interface entre ces nappes se situe à des profondeurs variables. A cette alimentation, viennent s'ajouter au moment des pluies (principalement en automne et en hiver) les eaux météoriques et les eaux de ruissellement de la voie express qui transitent dans un fossé qui longe la rive ouest et qui communique avec le lac par deux ouvrages en béton. Le trop plein du lac se déverse par un seuil dans le watergang de Yoorendyck.

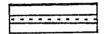


CARTE 6: L'ETANG DE CHABAUD-LATOUR

CARTE 6: EVOLUTION DES CONTOURS DE L'ETANG CHABAUD-LATOUR DE 1932 A 1977 ET DES AUTRES ETANGS DES VALLEES DE LA HAYNE ET DE L'HOGNEAU.

(d'après la carte de France au 1/25 000ème Crespin n° 5 et 6 - 1922 et la carte du Parc Naturel Régional de Saint-Amand - Raismes au 1/25 000 ème).

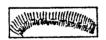
Routes



Rivière et canal



Sentiers



Terrils



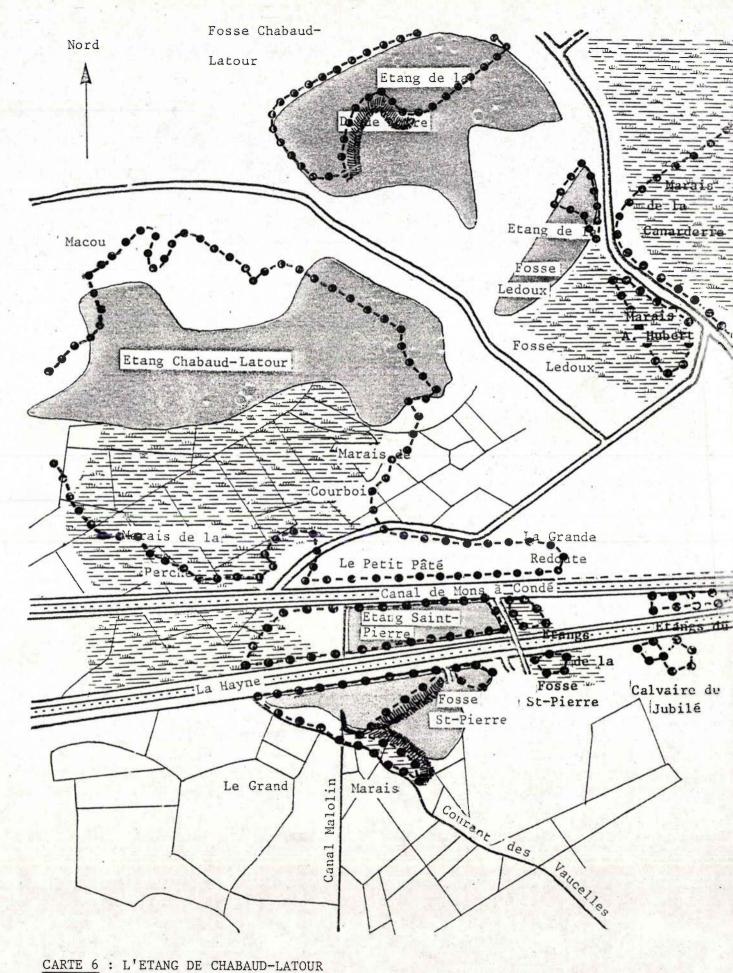
Marais



Limites des étangs en 1932



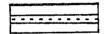
Limites des étangs en 1977



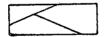
CARTE 6: EVOLUTION DES CONTOURS DE L'ETANG CHABAUD-LATOUR DE 1932 A 1977 ET DES AUTRES ETANGS DES VALLEES DE LA HAYNE ET DE L'HOGNEAU.

(d'après la carte de France au 1/25 000ème Crespin n° 5 et 6 - 1922 et la carte du Parc Naturel Régional de Saint-Amand - Raismes au 1/25 000 ème).

Routes



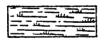
Rivière et canal



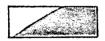
Sentiers



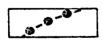
Terrils



Marais



Limites des étangs en 1932



Limites des étangs en 1977

*: IMPORTANCE DES AFFAISSEMENTS MINIERS AYANT PROVOQUE LA FORMATION DE L'EXTENSION DES ETANGS ET MARAIS PROSPECTES DANS LE BASSIN HOUILLER DU NORD - PAS-DE-CALAIS (extrait de MERIAUX 1978)

ETANGS ET MARAIS	DATE DES AFFAISSEMENTS	AMPLITUDE MAXIMALE DES AFFAISSEMENTS	AUTRES PARTICULARITES
Etangs du Marais de Carvin	1950 à 1976	4,40 m	Ces étangs sont apparus en 1957
Etangs des Botiaux	1950 à 1976	4,40 m	Ils se sont formés également en 1957. L'étang b a commencé a être remblayé en 1975, il le sera bientôt totalement.
Etang du Bois de l'Epinoy	1950 à 1976	5,40 m	Sa formation remonte aussi à 19.57. Vidé de ses eaux en 1975 à la suite des travaux des Houillères, en vue d'un aménagement pour la chasse et peut-être la pêche, il se reconstitue avec des groupements déjà bien structurés.  Les eaux de ruissellement du terril de Libercourt empruntent des chenaux artificiels et viennent s'y accumuler.
Mare à Goriaux	1850-1916 1916-1968	0,50 m 1,50 m à 3,50 m suivant les secteurs	La Mare reçoit l'eau rejetée par la Mine d'Arenberg; mais cette eau, dont le débit peut atteindre 10 l/s, renferme une grande quantité d'ultrafins ou "schlamms" ce qui entraîne l'atterissement de la partie Bassy.  Elle gagne encore actuellement au nord-ouest sur la forêt consécutivement à une inversion de pente des fossés de drainage:

Etang du Prussien	: 1880-1930	3 m à 3,50 m	Il s'étend vers le Sud et ar- rive à ce jour à proximité de la départementale 99.
Etang de Vicoigne	1960-1976	1 m à 1,50 m	En 1975 ce petit étang a été approfondi et aménagé pour la pêche.
Etang de la Fosse M. Sabatier	1920-1972	3 m	Une station de pompage installée par les Houillères en 194 entre l'Etoile de la Princesset le Carrefour vert a permis la récupération de 25 ha de frêt.  Le niveau de l'étang s'est abaissé considérablement au printemps 1975, les raisons n'ont pu être parfaitement définies.
Etangs et marais du Bois Brûlé Nord	1930	O,50m	Le poids des terrils du lavoir Rousseau en a accentué la formation.  Les eaux résiduelles phénolées issues de la fabrication des boulets sont déversées dans ur effluent du lavoir; elles atteignent l'étang, purifiées, après filtration à travers les schistes des terrils.
Etangs de la Scarpe		pas d'affaissement	La formation de ce chapelet d'étangs est essentiellement due à un manque de drainage, celui-ci résulterait d'une inversion de pente des fossés, créée par des affaissements plus méridionaux.

Etang de la série de Saint-Amand	1953-1966	1 m	Par été sec, il est totale- ment vidé de ses eaux.
Marais A. Hubert	1940-1976	3 m	Il est alimenté par les eaux sulfatées et chlorurées re- montées du puits de la fosse Ledoux à Condé.
Marais de la Canarderie	1940-1976	3 à 5 m	Ce marais est l'affleurement des eaux de la nappe des allu vions, viennent s'y mêler cel les du Marais A. Hubert et celles apportées par le courant de Bernissart. La pompe de la station des Moulineaux reprend ces eaux et les déver se dans l'étang de la Fosse Ledoux.  Il se "déplace" lentement du Nord au Sud, suivant en cela l'extraction du charbon.
Etang de la Fosse Ledoux (non répertorié sur les cartes, sert de trop-plein)	1880-1976	3 à 4 m	Cette dépression sert de trop plein aux eaux du marais de l Canarderie. Un fossé de vidan ge assure sa liaison avec le courant de Macou qui emporte ces eaux vers l'étang de Cha- baud-Latour. Certaines années il est totalement asséché.
Etang Chabaud-Latour	1880-1915 1915-1975	inférieure à 1 m 7 à 8 m	L'affaissement a été considérable à partir de 1935 : le plan d'eau a vu sa surface doubler de 1935 à 1975.  Ses eaux sont reprises par l'Jard, canal datant de Vauban qui les conduit dans l'Escau la confluence ayant lieu ent Château-l'Abbaye et Flines-les-Mortagne.

Etang de la Digue noire	1880-1975	3 à 4 m	Ses berges et son substratum sont des schistes provenant de la fosse Ledoux.
Etang St Pierre Etang Wagnier Etangs de la Fosse St-Pierre	1900-1955	2 m	Ces étangs sont surtout sur schistes extraits de la Fosse St-Pierre à Thivencelles. Les limites des prés existant autrefois demeurent bien visibles à l'emplacement de la partie Sud de l'étang Wagnier (photo n° 6).
Etangs du Calvaire du Jubilé	1900-1955	non chiffrée inférieure au mètre	Ces trois petits étangs sont des argilières qui ont été reprises par l'affaissement. Les saulaies en pleine extension et une ormaie rudérale les dissimulent à la vue du public.
Etangs de Fresnes- sur-Escaut	1840-1970	là2m	Une pompe installée par les Houillères sur la rive gauche de l'Escaut en 1974 vidange les étangs de la rive droite. Les eaux aspirées sont reversées dans l'Escaut. L'étang d est continuellement asséché, l'é- tang c est vidé de son eau de juin à novembre, les étangs a et b en conservent toute l'an- née; b uniquement dans le secteur ouest. Un sondage d'exploitation de la Société Eaux et Force fonc- tionnant à Vicq depuis 1932 agit directement sur le niveau veau des étangs, l'action est très sensible de juin à octo- bre.

Etangs du Sarteau	1870-1965	1 m	'Ils perdent leurs eaux sur les 3/4 de leur surface une bonne partie de l'année, plus pré- cisément de juin à octobre.
Etang d'Amaury Plaf Marquand	1860-1966	3 à 5 m	Le Jard, qui le traverse, lui amène les eaux sodiques, sulfatées et chargées d'acide sulfurique de l'usine de cellulose Celcosa, et l'affecte ainsi d'une pollution chronique. Deux pompes construites au Pont Joly, point d'arrivée du Jard dans l'étang, reprennent les eaux du Pflaaf Marquand et les rejettent dans l'étang d'Amaury.

### 7.5 <u>L'étang du Vignoble à Valenciennes et l'étang de Trith à Trith Saint-Léger</u>

Ils proviennent de l'ancien étang de Trith séparé en deux par l'autoroute A2. A leur emplacement, existait autrefois une zone marécageuse : le Marais Bourlain. Ils sont en fait le résultat de l'exploitation du silex commencée en 1914 par les allemands et poursuivie jusqu'après la guerre 1939/1945.

La technique employée, enlèvement des morts-terrains situés au-dessus des silex, extraction des silex, rétablissement des morts-terrains à l'endroit exploité, expliquent la faible profondeur de ces étangs.

Ces étangs et marais du Bassin houiller Nord/Pas-de-Calais sont jeunes, leur âge est inférieur à un siècle et demi, quelques-uns subissent encore des modifications profondes, parfois rapides -tant d'un point de vue forme que d'un point de vue qualité des eaux-, les fluctuations de leur niveau peuvent être amples ; ces caractéristiques permettent de les qualifier de biotopes "récents", non stabilisés.

#### CONCLUSIONS

Tout étang ou marais est un affleurement de nappe -nappe des alluvions, nappe des sables landéniens, nappe de la craie et parfois fusion de plusieurs de ces nappes- déterminées par l'existence d'assise imperméable (argileuse ou marneuse) et alimentées par les eaux pluviales d'octobre à mars.

L'influence humaine sur la formation ou l'extension des étangs et de certains marais est prépondérante, elle se manifeste activement dès le VIIIe siècle pour ceux de la vallée de la Sensée, et le XIVe siècle pour ceux de la vallée de la Somme, nés du tourbage et considérés comme anciens. Elle débute aux environs de 1830 pour les autres, beaucoup plus récents, liés aux affaissements miniers dans le bassin houiller Nord/Pas-de-Calais et remonte à quelques dizaines d'années, voire quelques années pour les étangs issus de gravières ou sablières mises en eau.

Cette influence est aussi très grande sur les rivières par les pollutions urbaines, industrielles, agricoles que l'homme peut provoquer et qui ont des répercussions considérables sur la végétation et la faune de ces milieux.

#### II - ANALYSE FLORISTIQUE

L'ordre systématique et la nomenclature de la "Flore de Belgique, du Nord de la France et des régions voisines" de DE LANGHE et coll. (1978) ont été adoptés pour les ptéridophytes et les spermatophytes, ceux de la "Flore du Massif armoricain" de CORILLION (1975) pour les charophytes.

#### 1) Flore aquatique régionale

Le bilan floristique dressé à partir de nos investigations de terrain menées dans les biotopes aquatiques de dition, fait apparaître 17 espèces de charophytes, 4 espèces de ptérophytes, 201 espèces de spermatophytes, (nous avons inclus dans ce décompte les hydrophytes -54-, les hélophytes, les hémicryptophytes cespiteux, les thérophytes plus ou moins inféodés aux biotopes aquatiques -123-, ainsi que les phanérophytes liés à ces mêmes milieux -24-) (tableau XXI h.t).

Parmi les espèces relevées, certaines posent des problèmes de détermination et de taxonomie, soit au rang des espèces elles-mêmes, soit à ceux des sous-espèces, des variétés, voire des formes, pris dans le sens de GLÜCK (1904), de ASCHERSON et GRAEBNER (1913) qui assignent le rang de "forma" à tout taxon qui peut être ramené à la forme type par une mise en culture en milieu normal. Ces problèmes qui concernent l'ensemble des charophytes et pour les spermatophytes les genres Ranunculus, Callitriche, Elodea, Potamogeton et à un degré moindre, Ceratophyllum, Utricularia, Zannichellia, Ruppia, Nymphaea, Nuphar, Sparganium et Carex, se répercutent sur la définition des associations et leur place dans le synsystème.

#### 2) Analyse systématique critique

#### 2.1. Charophytes

L'essentiel des résultats de l'inventaire des charophytes figure dans un travail présenté par GUERLESQUIN et MERIAUX au Xe Colloque international de Phytosociologie de Lille (1981) et intitulé "Characées et végétations associées de milieux aquatiques du Nord de la France" (Annexe). Le territoire concerné par cette étude comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Quant au département de la Somme, il possède au niveau des milieux que nous avons étudié deux remarquables stations d'une espèce rare en France et absente des deux départements du Nord et du Pas-de-Calais, Nitellopsis obtusa (Desv. in Lois.) J. Gr. Cette espèce eurasiatique se rencontre dans les marais de Mareuil-Caubert et de Long où elle forme des tapis denses dans les eaux profondes de 0,50 m à 2 m. A Mareuil-Caubert, ces eaux sont hydrogénocarbonatées (alcalinité = 275 mg/l, calcium = 82 mg/l), leur teneur en phosphates est nulle, celle en nitrates et nitrites, faible (respectivement 3,5 mg/l et 0,04 mg/l).

#### 2.2. Spermatophytes

Les genres ayant nécessité des examens morphologiques approfondis des taxons qui les constituent, avec des recherches sur leur distribution et leur écologie, sont traités en annexe avec les notes que nous avons déjà fait paraître (genres *Callitriche*, *Elodea*, *Ceratophyllum*, *Ranunculus*). Chaque genre est figuré selon l'ordre systématique de la flore de DE LANGHE et coll. (1978).

Pour de nombreuses espèces des genres *Potamogeton* et *Carex*, les organes reproducteurs akènes et utricules facilitant l'identification du taxon sont représentés sur les figures 1 et 2.

- 50 -

#### 2.2.1. Le genre Nymphaea L.:

Il est représenté par Nymphaea alba L. (Nénuphar blanc) qui comporte 2 sous-espèces :

- . Nymphaea alba subsp. alba
- . Nymphaea alba subsp. occidentalis (Ostenf.) Hyl. (= Nymphaea occidentalis (Ostenf.) Moss. = Nymphaea candida auct. non C. Presl = Nymphaea alba var. minor D.C.)

Cette sous-espèce possède des feuilles et des fleurs plus petites que dans le type (subsp. alba), fleurs = 5 à 10 cm de diamètre au lieu de 10 à 20 cm dans le type. D'autre part, ses feuilles prennent souvent une teinte d'un rouge vineux, en automne. Elle peuple les eaux stagnantes oligotrophes ou mésotrophes à méso-eutrophes alors que la sous-espèce type prospère dans nos régions plus fréquemment dans les eaux de trophie plus élevée, méso-eutrophes à eutrophes.

#### 2.2.2. Le genre Nuphar L.:

Il se limite dans la dition à *Nuphar lutea* (L.) Smith qui montre fréquemment une forme aux feuilles toutes submergées, minces et pellucides dans les eaux courantes ou stagnantes profondes (2,50 m et plus).

# 2.2.3. <u>Les genres Ranunculus L., Ceratophyllum L., Callitriche L. et Elodea Michaux</u>:

Les caractères morphologiques et écologiques, la distribution des espèces appartenant à ces genres, ont été dégagés dans les travaux suivants :

- GEHU J.-M. et MERIAUX J.-L., 1983. Distribution et caractères phytosociologiques d Renoncules du sous-genre Batrachium dans le Nord de la France. Bull. Soc. bot. Fr., 130 (1): 57-67. Paris).
- GEHU J.-M. et MERIAUX J.-L., 1983. Distribution et synécologie des Renoncules du sous-genre Batrachium dans le Nord de la France. Coll. phytosoc. X. Les végétations aquatiques et subaquatiques (Lille, 1981). (à paraître).
- MERIAUX J.-L., 1978. Sur la présence d'*Elodea nuttallii* (Planch) St John dans le département du Pas-de-Calais. *Bull. Soc. Bot. N. Fr.* 30, suppl. 11: 2-3. Lille.
- GEHU J.-M. et MERIAUX J.-L., 1979. Une station à Ceratophyllum submersum L. à Morlay (Somme). Doc. florist. 2 : 51-53. St Valéry-sur-Somme.
- MERIAUX J.-L., 1979. Elodea nuttallii (Planch.) St John, espèce nouvelle pour le Nord de la France. Bull. Soc. Bot. N. Fr. 32 : 30-32.Lille.
- MERIAUX J.-L., 1979. Elodea ernstae St John, espèce nouvelle pour la flore régionale (Nord de la France). Doc. florist. 2 : 55-60. St Valéry-sur-Somme.
- MERIAUX J.-L., 1979. Callitriche truncata Guss. subsp. occidentalis (Rouy) Schotsman, espèce nouvelle pour la flore régionale (Nord de la France). Doc. florist. 2: 61-66. St Valéry-sur-Somme.
- MERIAUX J.-L., 1979. Les stations à *Elodea ernstae* St John et *Elodea nutta-llii* (Planch) St John dans le Nord de la France. *Bull. Soc. Bot. N. Fr.* 31. Suppl. 29 : 2-3.Lille.

- MERIAUX J.-L. Le genre *Callitriche* dans le Nord de la France et les régions voisines (Distribution, phytosociologie, écologie et faune associée). En préparation pour *LEJEUNIA*.
- MERIAUX J.-L.et VERDEVOYE P., 1983. Données sur le Callitrichetum obtusangulae Seiber 1982 (Synfloristique, syntaxonomie, synécologie et faune associée). Coll. phytosoc. X. Les végétations aquatiques et subaquatiques (Lille, 1981).
- MERIAUX J.-L., 1982. Inventaire et distribution des espèces des genres Callitriche, Elodea et Ranunculus (sous-genre Batrachium) dans le Nord de la France. Studies on Aquatic Vascular Plants. 311-312.

#### 2.2.4. Le genre Potamogeton L.:

14 espèces et 3 hybrides ont été relevés dans le territoire prospecté. Certains de ces taxons possèdent des variétés, des formes, qui ont retenu notre attention. Leur connaissance est indispensable à toute étude phytosociologique fine et précise. Leur présentation sera accompagnée d'une courte description morphologique, agrémentée de dessins et d'indications sur les biotopes fréquentés. Dans de nombreux cas, les variétés décrites dans les flores comme celle de ROUY et FOUCAUD (1899), ne sont pour nous que des morphoses ou formes prises dans le sens de GLÜCK (1904). Des mises en culture pendant plusieurs années en bacs isolés, nous permettent d'affirmer cela : le retour à la forme type montre bien que des taxons considérés comme des variétés, sont en fait des morphoses* liées à la vitesse du courant, à la hauteur d'eau ou à son état physico-chimique. Toutefois, afin de mieux caractériser ces morphoses, les dénominations des variétés de la flore de ROUY ont été conservées.

#### Potamogeton densus L.

feuilles toutes submergées, opposées, ampléxicaules; akènes assez gros (3 mm sur 2 mm).

- var.*rigidus Opiz. ap. Fieb. feuilles larges, ovales; étangs (eaux stagnantes).
- var* lancifolius Mert. et Koch. (= oppositifolium Reichb. = var. laxifolius
  G. et G.)
  feuilles étroites, longues de 3 à 4 cm, trinervées;
  étangs (eaux stagnantes).
- var* angustifolius Mert. et Koch. (= setaceus L.) feuilles étroites linéaires lanceolées, courtes (1 à 2 cm); rivières et ruisseaux, fossés, à eaux courantes.

#### Potamogeton pectinatus L.

feuilles toutes submergées, nombreuses, étroitement linéaires, longuement engainantes, disposées sur deux rangs parallèles; tige presque cylindrique; pédoncules fructifères plus longs que l'épi; akènes gros 3 à 4 mm sur 2 à 3 mm, muni d'un bec court.

- var. scoparius Wallar. = var. setaceus Mey. plante grêle aux entrenoeuds rapprochés; feuilles inférieures étroites, 1 mm de large; eaux stagnantes. - var. interruptus (Kit.) Asch. = var. flabellatus Bab. plante robuste, aux entrenoeux allongés; feuilles inférieures plus larges, 1,5 à 2 mm de large; rameaux supérieurs nombreux étalés en éventail; eaux courantes.

#### Potamotenon friesii Rupr. = P. mucronatus Schrad.

feuilles de 3 à 6 cm de long et de 1,5 à 3 mm de large à 5 nervures mucronulées; akènes petits de 2 à 3 mm sur 1,5 à 2 mm; bords des stipules soudés entre eux dans leur partie inférieure; eaux stagnantes ou faiblement courantes.

#### Potamogeton obtusfolius Mert. et Koch.

feuilles de 4 à 8 cm de long et de 2 à 4 mm de large à 3 nervures (rarement 5) dont la nervure médiane est bien visible ; feuilles obtuses brièvement mucronulées, stipules libres, obtuses, élargies au sommet ; tige comprimée (en zig-zag à l'état végétatif) ; akènes petits de 3 à 5 mm sur 2 mm ; eaux stagnantes ou faiblement courantes.

#### Potamogeton trichoides Cham. et Schlecht.

```
tige filiforme;
feuilles linéaires, sétacées aigues de 0,1 à 1 mm de large et longues de 2 à
7 cm avec des nervures latérales très peu visibles;
akènes de 2,5 mm de long et de 2 mm de large, à bec prolongeant la face ven-
trale, face dorsale avec 3 bosses;
étangs et fossés à eaux faiblement courantes.
```

#### Potamogeton panormitanus Biv. = P. pusillus L., p. p. nom. ambig.

feuilles larges de 1 à 1,5 mm, longue de 2 à 5 cm, limbe muni de 3 nervures longitudinales et s'atténuant vers le sommet souvent aigues; gaine stipulaire fermée à la base (stipules soudées); pédoncule dressé, 2 à 4 fois plus long que l'épi; akènes longs de 2 mm et larges de 1 mm à bec court; étangs et fossés à eaux faiblement courantes.

#### Potamogeton berchtoldii Fieb. = P. pusillus L. p. p., nom. ambig.

(souvent confondu avec P. pancrmitamus)

feuille de 1 à 2 mm de large, longue de 2 à 6 cm avec 3 nervures, la médiane proéminente et blanche; gaine stipulaire ouverte (stipules non soudées); akènes de 2 mm de large sur 1,5 mm de long à bec très court; fossés à eaux courantes et ruisseaux à eaux vives.

#### Potamogeton crispus L.

```
plante entièrement submergée ;
tiges comprimées, rameuses ;
feuilles membraneuses, pellucides, ondulées, crispées et denticulées sur les
bords, larges de 5 à 20 mm, semi-amplexicaules ;
akènes petits (2 mm de long) terminés par un bec allongé.
```

- var* planifolius Mey. = serrulatus Reichb. feuilles très peu crispées, planes, finement denticulées; eaux stagnantes profondes ou eaux courantes.
- var^{*} sinuatus Fries.
   feuilles très rapprochées, sinuées;
   eaux stagnantes peu profondes.
- var* longifolius Fieb.
   feuilles allongées, étroites, de 2 à 5 mm de largeur;
   eaux courantes des ruisseaux et rivières.

#### Potamogeton perfoliatus L.

feuilles amplexicaules et subperfoliées, larges de 1,5 à 3 cm, longues de 3 à 6 cm; stipules nulles; akènes ovoïdes renflés, 3 mm de longueur sur 2 à 2,5 mm de largeur, à bords obtus.

- var. typicus Asch. et Gr. feuilles longues de 3 à 5 cm; rivières et ruisseaux aux eaux vives.
- var. densifolius Mey. = ? pseudodensus Asch. et Gr. feuilles très rapprochées, longues de 2,5 à 3,5 cm; étangs (eaux stagnantes).

#### Potamogeton alpinus Balb. = P. rufescens Schrad.

pédoncules de la grosseur de la tige ; épis compacts de 2 à 4 cm de long ; akènes comprimés de 3 mm de large sur 2 mm de long à bords tranchants.

- var. alpinus Mert. et Koch. = var. obscurus Asch. et Gr. plante robuste, feuilles toutes submergées, pellucides, sessiles, longues de 10 à 20 mm, larges de 2,5 à 4 cm, rougisseant en herbier; eaux courantes.

#### Potamogeton lucens L.

feuilles toutes submergées, pétiolées, atténuées aux deux extrémités, larges de 2 à 4 cm, longues de 6 à 10 cm; pédoncules renflés plus que la tige elle-même.

- var. ovalifolius Mert. et Koch. = nitens Cham. feuilles ovales ou elliptiques; eaux stagnantes (étangs, anses de rivières).
- var*. vulgaris Cham. = longifolius Cham. et Schlecht. feuilles oblongues, lancéolées, aiguës; rivières aux eaux vives.

#### Potamogeton natans L.

feuilles longuement pétiolées, les supérieures flottantes, épaisses, larges de 2 à 5 cm et pourvues au point de jonction avec le pétiole de 2 plis bien marqués, les inférieures submergées, parfois réduites à des phyllodes ; akènes verdâtres, larges de 2,5 à 3,5 mm et longs de 4 à 5 mm.

- var. vulgaris Koch. et Ziz. feuilles flottantes très arrondies; eaux stagnantes, bien abritées, peu profondes.
- var. * ovalifolius Fieb. feuilles flottantes ovales, arrondies à la base, pétioles courts ; eaux stagnantes profondes.

#### Potamogeton coloratus Hornem. = P. plantagineus Roem. et Schult.

tiges simples ou rameuses; feuilles toutes pétiolées, les supérieures flottantes, les inférieures submergées, allongées, à limbe munie translucide, pétiole plus court que le limbe;

- var. rotundifolius Mert. et Koch. feuilles très larges, la plupart flottantes; eaux calmes des tourbières alcalines.

eaux calmes des tourbières alcalines.

- var. * terrestre Fryer. rampante sur les substrats exondés des tourbières alcalines.

#### Potamogeton polygonifolius Pourr. = P. oblongus Viv.

feuilles longuement pétiolées, la plupart flottantes, coriaces, plus petites que celles de *Potamogeton natans*, de 3 à 5 cm de large de 2 à 3 cm; pédoncules plus épais que la tige; akènes petits de 2 mm de longueur sur 1,5 de largeur à dos obtus.

- var. *cordifolius Asch. et Gr. feuilles nageantes suborbiculaires, 4 cm de largeur sur 5 à 8 cm de longueur ; trous d'eaux stagnantes.
- var. * terrestris Nob. feuilles toutes coriaces, brièvement pétiolées, disposées en rosette ; vases exondées.

## Potamogeton X decipiens Nolte et Koch. = P. perfoliatus X lucens = P. salicifolius Woefg.

plante entièrement submergée; tige allongée, cylindrique, épaisse de 2 à 2,5 mm; feuilles sessiles, oblongues, semi-amplexicaules, brusquement acuminées; pédoncules longs de 6 à 8 cm, 2 fois plus longs que l'inflorescence; eaux faiblement courantes.

#### Potamogeton X prussicus Hagstr. = P. alpinus X P. perfoliatus

feuilles allongées, de 5 à 8 cm de longueur, subaigues, amplexicaules ; eaux courantes.

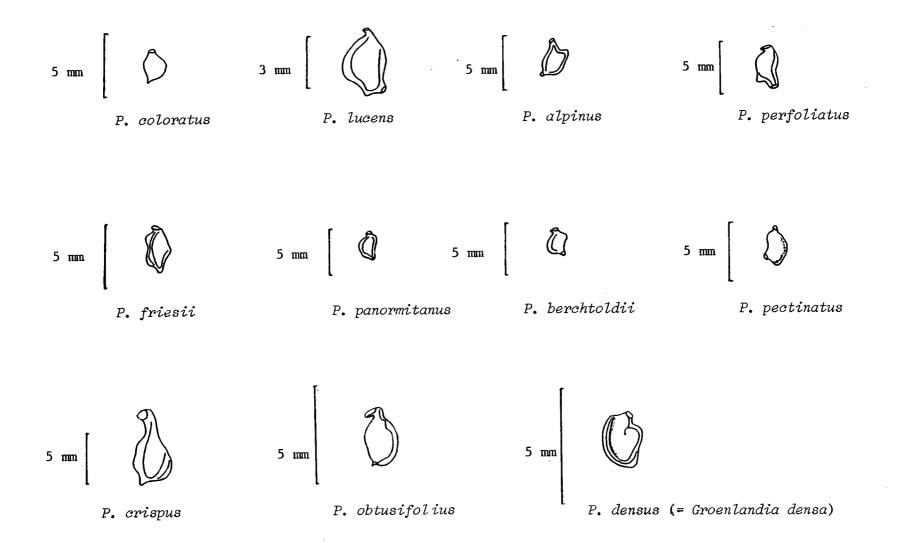


FIGURE 1 : AKENES DE QUELQUES ESPECES DU GENRE POTAMOGETON

(d'après CLAPHAM A.R, TUTIN T.G, et E.F WARBUG modifié à partir de nos observations)

# Potamogeton X lintonii Fryer = P. crispus X P. friesii

feuilles finement denticulées; stipules soudées sur une courte distance; eaux stagnantes ou faiblement courantes.

# 2.2.5. Le genre Utricularia L.:

D'HOSE (1977) a mis au point une clé détaillée permettant la détermination des espèces du genre *Utricularia* L. et a précisé leurs caractères morphologiques. Ses critères ont facilité la distinction des utriculaires rencontrés dans les biotopes étudiés. Nous nous limiterons à énumérer ceux que nous avons utilisé.

Utricularia australis et Utricularia vulgaris possèdent des rameaux tous identiques portant des feuilles à contour ovale, longues de 2 à 10 cm, pourvues de nombreuses vésicules (jusque 200 par feuille).

# Utricularia australis R. Brown = U. neglecta Lehm.

lèvre inférieure de la corolle plane ou légèrement arquée ; lèvre supérieure 1,5 à 2 fois aussi longue que le palais, faisant avec celuici un angle égal ou supérieur à 90°; pédoncules floraux longs de 2 cm, 3 à 5 fois aussi longs que la bractée dirigée vers le haut après la floraison ; hampe florale épaisse de 1 à 1,5 mm, sinueuse dans le bas ; eaux stagnantes, eutrophes parfois polluées.

# Utricularia vulgaris L.

lèvre inférieure en forme de selle à bords réfléchis vers le bas ; lèvre supérieure aussi longue que le palais, formant avec ce dernier un angle inférieur à 90°; pédoncules floraux longs de 1,5 cm, 2 à 3 fois aussi longs que la bractée, recourbés vers le bas après floraison ; hampe florale épaisse de 1,5 à 2 mm ; eaux stagnantes méso-eutrophes.

# 2.2.6. Le genre Ruppia L. :

# Ruppia cirrhosa (Petagna) Grande = R. spiralis L. ex Dum. = R. maritima L. var. spiralis Moris.

tiges grêles, filiformes, rameuses; feuilles submergées étroitement linéaires à gaines élargies à la base; pédoncules très longs de 3 à 8 cm, plusieurs fois plus longs que les pédicelles longs de 0,8 à 2 cm et enroulés en spirale à la base; akènes de 2 mm de long; eaux des mares et fossés arrière-littoraux.

# 2.2.7. Le genre Zannichellia L. :

# Zannichellia palustris L.

feuilles filiformes ou linéaires munies d'une gaîne; fleurs unisexuées, groupées par 2 ou 3 à l'aisselle des feuilles; 3 à 9 akènes sessiles ou légèrement stipités. - subsp. palustris

akènes subsessiles terminés par un bec 2 fois plus court que l'akène.

- fo. fluviatilis feuilles très allongées, plante rameuse; eaux courantes.
- fo. stagninus
   feuilles courtes, plante "trapue";
   eaux stagnantes.
  - 2.2.8. Le genre Sparganium L.:

# Sparganium erectum L. = Sparganium ramosum Huds.

tige de 0,50 à 1,10 m de hauteur; feuilles longues, coriaces, les inférieures triquêtres vers la base; capitules gros, denses, fruits sessiles, anguleux.

- subsp. erectum = subsp. polyedrum (Aschers et Graebn.) Schinz et Thell.

fruit brusquement tronqué dans sa partie supérieure, large de 3,5 à 7 mm, partie supérieure en coupole aplanie, brun-noir; bords des étangs et des rivières.

- subsp. microcarpum (Neuman ex Koch.) Domin.

coupole mal délimitée par rapport à la partie inférieure, ensemble du fruit de couleur jaune ; bords des étangs et des rivières.

# Sparganium emersum Rehm. = S. simplex Huds.

tige de 0,20 m à 0,60 m de hauteur ; feuilles allongées, longues de 4 à 15 mm, triquètres à la base ; capitules o (3 à 8) et p (2 à 5 ) supérieurs sessiles, les inférieurs pédonculés ; fruit brièvement stipité (2 mm).

- fo. fluitans forme flottante stérile; feuille de 0,20 à 0,60 m de longueur; eaux eutrophes faiblement courantes.

## - subsp. longissimum Fries.

feuilles et tiges allongées de 0,80 m à 1,20 m de longueur, feuilles rubannées et flottantes; eaux profondes, faiblement courantes et eaux vives peu profondes de type eutrophes mais aussi polluées en matières minérales organiques.

#### Sparganium minimum Wall.

feuilles à face plane vert pâle ; bractée sous le capitule  $\, \varphi \,$  inférieure longue de 1 à 5 cm ; un seul capitule  $\, \varphi \,$  sessile ; trois capitules  $\, \varphi \,$  .

- var. typicum Asch. et Gr. feuille de 5 mm de largeur ; eaux stagnantes.
- var. flaceidum Asch. et Gr. feuille allongée de 50 cm de longueur et de 6 à 8 mm de largeur ; eaux faiblement courantes.

# 2.2.9. Le genre Carex L. :

Parmi les espèces relevées, nous nous bornerons à décrire celles posant des problèmes de détermination.

# Carex disticha Huds. = Carex intermedia Good.

```
souche à rhizome rampante tortueux; tige de 20 à 70 cm de hauteur, triquètre, scabre au sommet; feuilles planes, larges de 2 à 4 mm; inflorescence oblongue, cylindrique, long de 2 à 8 cm, formé d'une vingtaine d'épis, les supérieures et les inférieures o ceux du milieu o (parfois androgynes), écailles o ovales, aigues, rousses à carène claire, aux marges scarieuses; utricules ovales, ovales-oblongs (5 mm sur 2 mm) avec 8 à 10 nervures et une aile étroite et denticulée; bords d'étangs, prairies humides, dépressions marécageuses.
```

#### Carex paniculata L.

(souvent confondu avec Carex appropinquata)

```
souche cespiteuse;
tige haute de 100 à 120 cm;
feuilles longues, carénées, larges de 3 à 6 mm, très scabres aux bords;
gaines brunes des feuilles détruites, non fibreuses demeurant à la base de la
tige;
épis androgynes nombreux, très petits en panicule lâche, écailles rousses à
marge hyaline blanchâtre;
utricules petits (3 sur 2 mm) ovales, triangulaires, très faiblement nervés,
dans leur partie inférieure, munis dans les 2/3 supérieurs d'une aile étroite
et denticulée;
rives d'étangs, marges des rivières au cours lent.
```

# Carex approprinquata Schumach. = C. paradoxa Willd.

(souvent confondu avec Carex paniculata)

```
souche cespiteuse;
```

tige haute de 40 à 80 cm, entourées à la base de fibres brunes, formées par les nervures persistantes des feuilles externes détruites, feuilles longues, planes larges de 2 mm environ ;

épis androgynes nombreux, disposés en panicule;

écailles o égalant les fruits, rousses hyalines blanchâtres sur les marges ; utricules brunâtres, petits (3 mm sur 1,5 mm), ovales, triangulaires, atténués en un bec bidenté, sans aile, biconvexes très distinctement sur les 2 faces ; queues d'étangs, tourbières basiques.

```
Carex rostrata Stokes = C. ampullacea Good.
```

```
(parfois confondu avec Carex vesicaria)
souche longuement rhizomateuse;
tige de 30 à 70 cm de hauteur à angles obtus et lisses;
feuilles glaucescentes, canaliculées, larges de 2 à 4 mm, plus longues que la
tige, scabres aux bords;
2 ou 3 épis σ linéaires, brun pâle ;
2 ou 3 épis φ le supérieur subsessile ;
bractées foliacées dépassant la tige ;
écailles Q plus courtes que les utricules, lancéolées, aiguës ;
utricules jaune clair, ovoides globuleux, longs de 3 à 5 mm, étalés à angles
droits, brusquement rétrécis en un bec long de 1 à 1,5 mm.
Carex vesicaria L.
(parfois confondu avec Carex rostrata)
souche à rhizome rampant ;
tige de 30 à 100 cm à angles aigus et scabres ;
feuilles d'un vert jaunâtre, larges de 4 à 7 mm, scabres sur les bords, égalant
ou dépassant la tige ;
2 ou 3 épis 💞 bruns roux, linéaires, longs de 3 à 6 cm;
2 àu 3 épis o espacés, longs de 3 à 7 cm;
bractées foliacées longues, dépassant souvent la tige;
           9 étroites, plus courtes que les utricules, étroitement lancéolées,
longuement acuminées;
utricules jaune paille, ovales, coniques, longs de 7 à 8 mm, atténués en un bec
lisse divisé en deux branches divergentes denticulées sur les bords internes :
queues d'étangs et prairies inondables.
Carex acutiformis Ehrh. = C. paludosa Good.
(parfois confondu avec Carex riparia)
souche à rhizome longuement rampant;
tige de 50 à 120 cm, triquètres à angles aigus et scabres ;
feuilles planes de 4 à 15 mm de large, plus ou moins glauques, pourvues d'une
ligule aiguë ;
2 ou 3 épis o bruns, assez gros, rapprochés ;
2 ou 4 épis ♀ cylindriques longs de 3 à 7 cm;
bractées foliacées non engainantes ;
écailles φ ovales, aiguës, sombres à carène verte, écailles 🝼 obtuses ;
utricules verts ou bruns, elliptiques (4 mm sur 3 mm) et comprimés dans la
partie supérieure à angles aigus aux bords rétrécis en un bec court et échancré;
étangs et marges des rivières, fossés, rivières, bois inondables.
- var. spadicea Roth.
  écailles o lancéolées, longuement cuspidées;
  utricules plus courts que les écailles, de 4 mm de longueur et de 2 mm de
  largeur ;
  étangs et rivières.
Carex hudsonii A. Benn. = Carex stricta Good. = C. elata auct.
(parfois confondu avec Carex nigra)
souche cespiteuse formant de très gros touradons ;
tige haute de 40 à 120 cm, robuste, triquètre, scabre ;
feuilles planes, vert glauque, plus courtes que la tige, large de 3 à 5 mm;
gaines inférieures fauves se déchirant en filaments;
1 ou 2 épis of longs de 4 à 7 mm linéaires marron foncé ;
                 souvent of au sommet, sessiles, cylindriques;
2 ou 3 épis 9
```

```
bractées foliacées plus courtes que les épis ;
 écailles 9 noir rougeâtre à carène verte plus courtes que les utricules ;
 utricules disposées sur 8 rangs, vert glauque, longs de 3 à 5 mm, large de deux
 stigmates;
 étangs, marges des rivières, aulnaies inondables.
 Carex nigra (L.) Reichard = G. goodenowii J. Gay = C. goodenoughii Aschers
 (parfois confondu avec Carex hudsonii)
 souche stolinifère à rhizome rampant :
 tige de 20 à 50 cm de hauteur, triquètre, scabre au sommet ;
 feuilles d'un vert glauque, planes ou canaliculées, larges de 2 à 3 mm, sca-
bres, gaînes ne se déchirant pas en filaments :
 1 épi o linéaire pédonculé;
 2 à 4 épis Q dressés, sessiles, longs de 1 à 5 cm;
bractées foliacées non engainantes;
           o plus courtes que les utricules, pourpre noir à carène verte.
 écailles
 obtuses:
utricules disposés sur 6 rangs, vert glauque, petits (2,5 mm de long sur 1,5 mm
 de large) ;
2 stigmates.
- fo. recta (Fleischer) Kern. et Reichg.
  tige de 70 cm de hauteur ;
  feuilles simples, longues et étroites;
  fossés de drainage et mares aux eaux méso-eutrophes.
Carex acuta L. = C. gracilis Curt.
(parfois confondu avec Carex hudsonii)
souche stolinifère à rhizome rampant vigoureux ;
tige haute de 40 à 120 cm, triquètre, scabre au sommet ;
feuilles larges de 5 à 8 mm, scabres ;
gaines inférieures fauves ne se déchirant pas en filaments;
2 ou 3 épis o ;
3 ou 4 épis
            9 cylindriques, longs de 5 à 10 cm;
bractées non engainantes, l'inférieure plus longue que la tige et l'inflo-
écailles o
            lancéolées, égalant l'utricule d'un noir pourpre à carène verte;
utricules ovales aplatis, vert glauque (3 à 4 mm de long sur 2 mm de large),
finement ponctuées, présentant 5 à 9 nervures;
2 stigmates;
prairies inondables et parfois queues d'étangs.
Conclusion:
     L'abscence de déterminations spécifiques (genres Callitriche, Chara),
```

L'abscence de déterminations spécifiques (genres Callitriche, Chara), les déterminations incertaines (genres Ranunculus, Callitriche, Potamogeton, Carex) engendrent des incertitudes profondes dans la connaissance et la systématique de nombreuses associations des classes des Potametea et Phragmitea.

L'imprécision de définition des sous-espèces, variétés, la non-désignation des morphoses de nombreux taxons liées aux eaux vives ou stagnantes (genres Potamogeton, Sparganium, Zannichellia) amènent les mêmes remarques.

MERIAUX et GEHU (1981) ont traité de ces problèmes dans une étude récente intitulée "Incidences du degré de connaissance taxonomique en synsytématique. II Le cas des végétations aquatiques", présentée au Symposium international de Rinteln (R.F.A.) (Annexe). Des exemples concernant les genres Callitriche, Ranunculus, Potamogeton, y sont particulièrement développés.

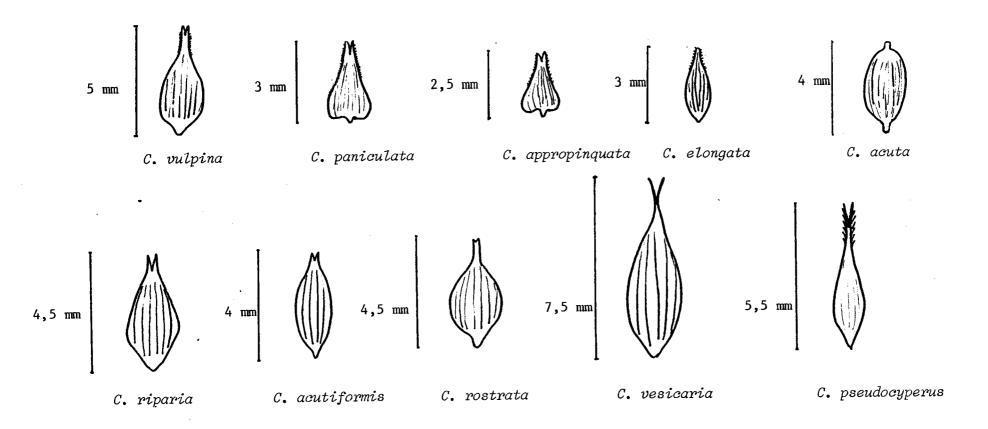


FIGURE 2 : UTRICULES DE QUELQUES ESPECES DU GENRE CAREX

(d'après HUSNOT modifié à partir de nos observations)

# 3. Signification et usage de la flore aquatique pour l'environnement

# 3.1. Le rôle des hydrophytes et hélophytes dans l'épuration biologique des eaux

Il ressort d'un document de synthèse présenté en 1979 à la Société de Botanique du Nord de la France (Annexe).

Plus récemment, BLAKE et DUBOIS (1982) ont analysé près de 350 articles, précisant le rôle des macrophytes aquatiques dans l'épuration des eaux.

Les aspects suivants sont étudiés :

- l'assimilation des éléments minéraux ;
- les expériences pilotes d'épuration :
- les réalisations actuelles.

D'autre part, les travaux se sont particulièrement développés en Belgique :

- SCHMITZ, GOMMES, VANDER BORGHT et VETS (1982) ont mesuré le degré d'épuration des eaux résiduaires lors de la traversée du marais de Cussigny;
- RADOUX (1982) dans la station expérimentale de Virille a continué les études comparatives "des capacités épuratrices d'un lagunage et d'un marais artificiel, immatures recevant la même eau usée en zone rurale".

Toujours en Belgique, un projet pilote d'épuration semi-naturelle par une station d'expérimentale devant fonctionner pour une population de 6 700 habitants, le projet Bertrix, est en cours de réalisation (VASEL, DE DEMOULIN, DUBOIS et SCHMITS 1982).

# 3.2 <u>Les apports à la connaissance hydrobiologique : le rôle de biotest des hydrophytes</u>

- espèces indicatrices de trophie et de pollution ;
- zonation floristico-écologique.

Ces apports concernent la distribution de la plupart des espèces liées aux milieux aquatiques prospectés dans le territoire concerné et l'écologie (autoécologie et synécologie) de nombreuses d'entre elles.

Les recherches sur l'écologie des espèces inféodées aux biotopes aquatiques, hydrophytes, hélophytes, hémicryptophytes cespiteux, en particulier, outre l'intérêt scientifique qu'elles représentent, trouvent leurs justifications dans la connaissance des rôles que ces espèces peuvent avoir dans ces biotopes.

Les apports concernant l'hydrobiologie se traduisent ainsi par la définition de zonation floristico-écologique au niveau des cours d'eaux ou étangs, la mise en évidence d'espèces indicatrices de qualité des eaux et celle d'espèces assurant l'épuration biologique des eaux.

Il conviendra de se reporter au travail synthétique paru en 1982 dans les Naturalistes belges : "L'utilisation des macrophytes et des phytocoenoses aquatiques comme indicateurs de la qualité des eaux" (Annexe).

# 4. <u>Les espèces rares ou menacées des biotopes lacustres et fluivatiles</u> du nord-ouest de la France

Les problèmes de régression et de conservation des espèces se posent avec acuité, non seulement en France (AYMONIN 1982), mais aussi dans les pays voisins, comme la Belgique (DELVOSALLE et VANHECKE 1982, VANHECKE et CHARLIER 1982), la République fédérale allemande (WITTIG et POTT 1982, WITTIG 1982).

Parmi les espèces relevées, certaines apparaissent rares, voire très rares, d'autres, encore très communes récemment, sont en nette régression et donc menacées. Il nous a semblé nécessaire de connaître ces espèces afin d'assurer leur protection et la conservation du patrimoine génétique régional qu'elles représentent. 94 taxons ont été ainsi passés en revue et les résultats de ce travail figurent dans deux notes, l'une présentée en 1981 au Colloque international de Bruxelles sur les plantes aquatiques, parue en 1982 et intitulée "Espèces rares ou menacées des biotopes lacustres et fluviatiles du nord de la France" (Annexe), l'autre publiée dans Natura Mosana en 1982 : "Espèces rares ou menacées des biotopes lacustres et fluviatiles du nord-ouest de la France (Ptéridophytes et Spermatophytes)" (Annexe).

Les cartes de distribution de quelques espèces rares ou menacées ont pu être dressées pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais et la partie septentrionale de ceux de l'Aisne et de la Somme (cartes 1 à 25, fond de carte Institut Floristique Franco-Belge). Ce sont celles des espèces suivantes : Azolla filiculoides Lam., Ceratophyllum submersum L., Ranunculus lingua L., Cicuta virosa L., Oenanthe fluviatilis (Bab.) Colem., Utricularia australis R. Brown, Luronium natans, (L.) Rafin., Stratiotes aloides L., Najas marina L., Potamogeton friesii Rupr., Potamogeton obtusifolius Mert. et Koch, Potamogeton trichoides Cham. et Schlecht, Potamogeton alpinus Balb., Potamogeton polygonifolius Pourr., Eleocharis acicularis (L.) Roem. et Schult, Cladium mariscus (L.) Pohl, Carex appropinquata Schumach, et une hépatique Ricciocarpus natans (L.) Corda. Nous y avons ajouté celles des espèces du genre Callitriche (étude en cours de parution) : Callitriche stagnalis Scop., Callitriche truncata Guss. subsp. occidentalis (Rouy) Schotsman, Callitriche che palustris L., Callitriche hamulata Kütz ex. Koch, Callitriche brutia Petagna, et deux espèces communes Callitriche platycarpa Kütz et Callitriche obtusangula Le Gall. Celles qui concernent les genres Elodea et Ranunculus (sous-genre Batrachium) figurent dans le document réunissant nos publications.

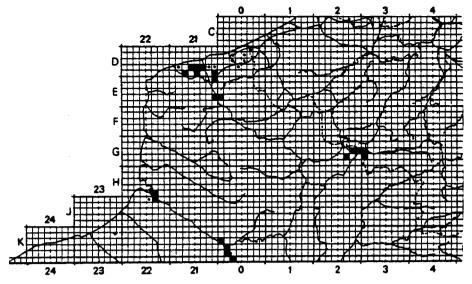
Les cartes figurant la distribution d'Azolla filiculoides, Cicuta virosa, Cladium mariscus, Najas marina, Oenanthe fluviatilis ont pour base les précartes de l'Institut Floristique Franco-Belge (1981) complétées avec nos propres données. Les autres sont établies pour l'essentiel, ou totalement, à partir de nos prospections et de notre dépouillement de la littérature récente et ancienne (HECART 1834, BOULAY 1878-79-80, MASCLEF 1886 GODON 1909).

A titre comparatif nous avons examiné la "liste générale des espèces justifiant des mesures de protection" document mis au point par AYMONIN (1977) pour la Direction de la Protection de la Nature (Ministère de la culture et de l'Environnement) et résultant d'une "synthèse des travaux des réunions d'experts". Pour chaque espèce sont indiqués le degré géographique de protection jugé comme nécessaire par le groupe d'études (en regard de critères biologiques, écologiques ou conservatoires), la situation actuelle de l'espèce en France (endémique, degré de régression, rareté, vulnérabilité...) la situation en Europe, les mesures souhaitables relatives aux individus ou aux populations de l'espèce, les régions intéressées par les mesures proposées.

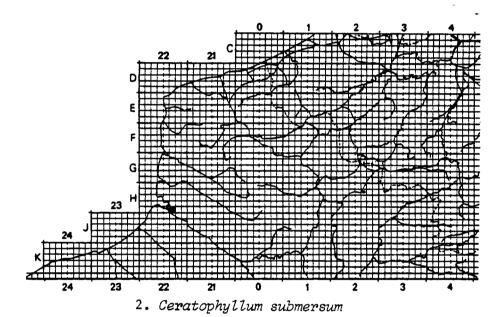
Dans ce travail qui a servi de base à l'élaboration de la liste des espèces végétales protégées en France (1982) figure un certain nombre de taxons plus ou moins inféodées au milieu aquatique : Alisma gramineum, Baldellia ranunculoides, Butomus umbellatus, Damasium alisma, Luronium natans, Acorus calamus, Calla palustris, Callitriche truncata subsp. occidentalis, Carex elata, C. inflata, C. paradoxa, C. pseudocyperus C. rostrata, Cladium mariscus, Aldrovanda vesiculosa, Hippuris vulgaris, Euphorbia palustris, Limmanthemum peltatum, Stratiotes aloides, Hypericum elodes, Lathyrus palustris, Lemma gibba L. trisulca, Wolffia arrhiza, Utricularia div. sp., Fritillaria meleagris, Nuphar lutea, Nymphaea alba, Apium repens, Cicuta virosa, Oenanthe fistulosa, Peucedanum palustre, Sium latifolium, S. angustifolium, Rumex aquaticus, Potamogeton filiformis, P. lucens, P. perfoliatus, P. pusillus, P. siculus subsp. subflavus, P. vaginatus subsp. helveticus, P. variifolius, Naias marina, N. minor, Ruppia (toutes les espèces), Zannichellia div. sp., Hottonia palustris, Ranunculus baudotii, R. hederaceus, R. hololeucos, R. lenormandi, R. tripartus, R. lingua, Geum rivale, Galium boreale, Limosella aquatica, Scrophularia umbrosa, Veronica longifolia, Trapa natans Sparganium affine, S. minimum, S. simplex, Typha elata, T. minima, T. shuthlewortii, Isoetes (toutes les espèces), Osmunda regalis, Thelupteris palustris, Dryopteris cristata, Marsilea quadrifolia, Pilularia globulifera, P. minuta, Salvinia natans... L'intérêt de ces espèces ne porte pas à caution. Certaines sont cependant sous-estimées, il en est ainsi de Callitriche truncata subsp. occidentalis qui n'existe qu'en une dizaine de stations en France (la plupart ayant été d'ailleurs découvertes entre 1979 et 1982), Luronium natans Stratiotes aloides... alors que d'autres telles Lemma trisulca, Sium erectum semblent au contraire surestimées. Inversement des hydrophytes comme Ceratophyllum submersum très rare en France ne se voient pas attribuer d'indices de protection. D'autre part, nos nombreuses investigations de terrain dans les régions Nord - Pas-de-Calais, Picardie, Champagne - Ardennes, Alsace, Rhône-Alpes, Auvergne, les travaux spécifiques de bibliographie sur les milieux aquatiques que nous avons menés à l'échelle nationale, les examens des résultats d'enquêtes similaires conduites en Belgique, en République fédérale allemande, aux Pays-Bas nous amènent à nous interroger sur l'absence d'espèces rares au niveau national, en régression en France et partout en Europe occidentale. Il en est ainsi en particulier de plusieurs hydrophytes comme Potamogeton obtusifolius, P. friesii, P. compressus, P. acutifolius, P. gramineus, P. trichoides, P. alpinus, P. polygonifolius, Callitriche brutia, C. palustris, C. cophocarpa, C. hamulata... mais aussi d'hélophytes et d'hémicryptophytes cespiteux tel Carex elongata qui ne figurent pas dans la liste de AYMON

Il est vraisemblable qu'il faille rattacher cela à un manque de données liées aux difficultés d'accessibilité des milieux aquatiques et de prélèvements des espèces, au nombre peu élevé de botanistes de terrain pratiquant ces milieux, ainsi qu'aux problèmes posés par la détermination des formes et des individus stériles de nombreux hydrophytes. A cet égard, la liste des espèces menacées du nord-est de la France document mis au point par VALCK (1981), établie en tenant compte de l'étude sur les régressions d'espèces en France de AYMONIN, des indications contenues dans les flores locales, des informations données par les botanistes locaux, et de plusieurs réunions de travail, vient renforcer nos objections. En effet, la plupart des espèces que nous jugeons très rares ou rares et particulièrement menacées dans le nord-ouest de la France, se retrouvent dans cette liste (genres Potamogeton, Callitriche ...). Il apparaît donc nécessaire de revoir par région ces listes nationales pour les genres en relation avec les milieux aquatiques. Les inventaires régionaux permettraient de combler avec efficacité les lacunes que présente actuellement la liste officielle des espèces protégées en France.

Dans leur "Essai de notation quantitative de la raréfaction d'espèces aquatiques et palustres en Belgique" entre 1960 et 1980, DELVOSALLE et VANHECKE (1981) montrent que la plupart de ces espèces aquatiques sont en régression, non seulement les espèces des milieux oligotrophes mais aussi celles des milieux mésotrophes et même eutrophes comme Potamogeton lucens, Potamogeton perfoliatus... ce qui ne peut que renforcer notre volonté d'obtenir au plus vite la révision des listes françaises pour les milieux aquatiques.



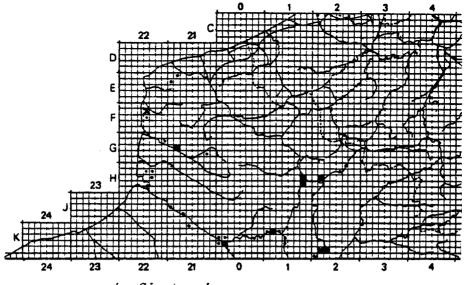
. 1. Azolla filiculoides



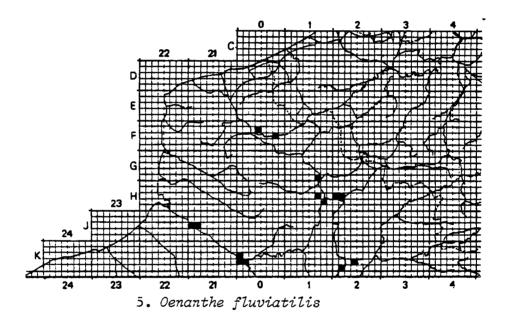
22 21 0 1 2 3 4

24 23 22 21 0 1 2 3 4

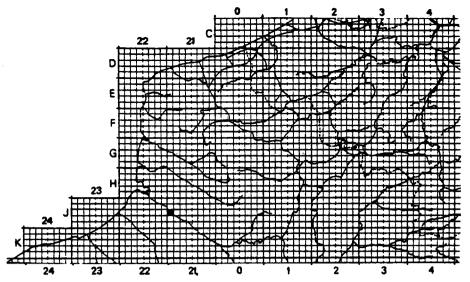
3. Ranunculus lingua



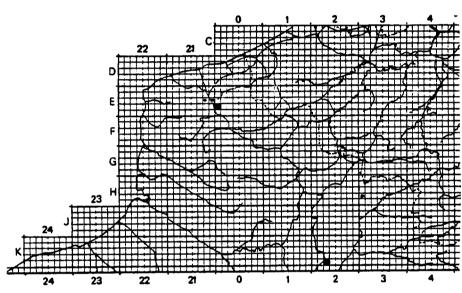
4. Cicuta virosa



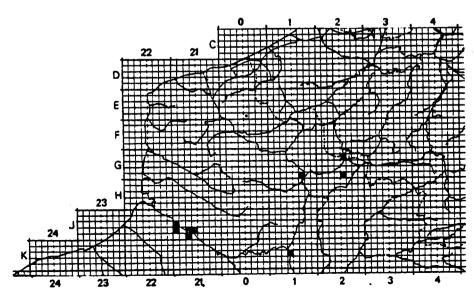
6. Utricularia australis



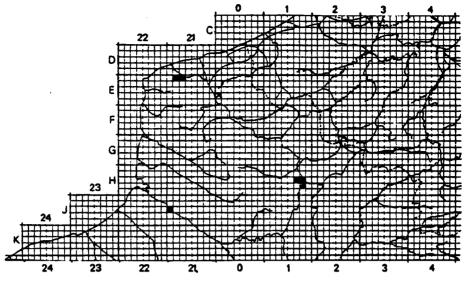
7. Luronium natans



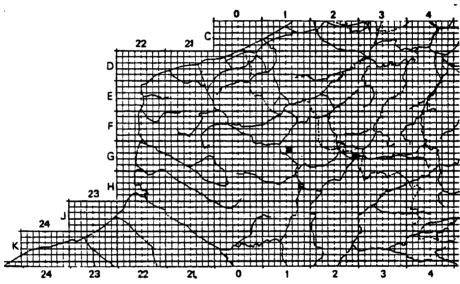
8. Stratiotes aloides



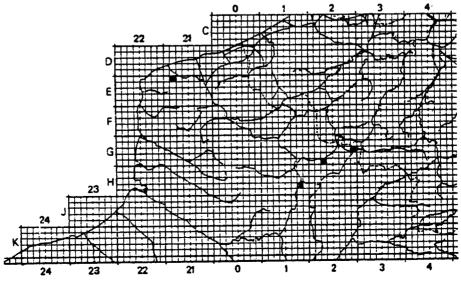
9. Najas major



10. Potamogeton friesii

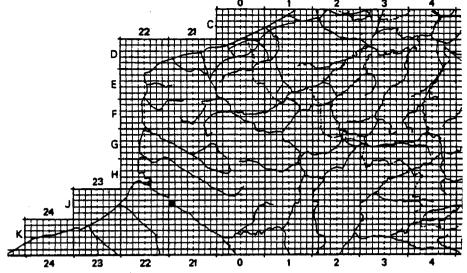


11. Potamogeton obtusifolius

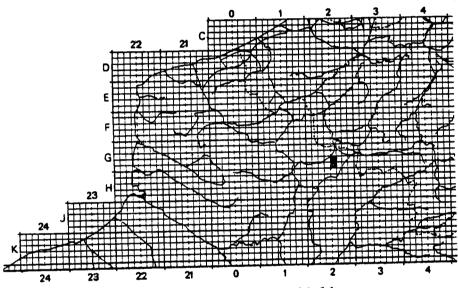


12. Potamogeton trichoides

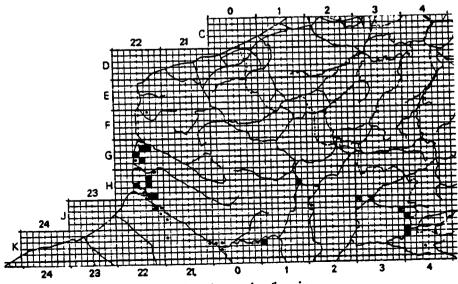




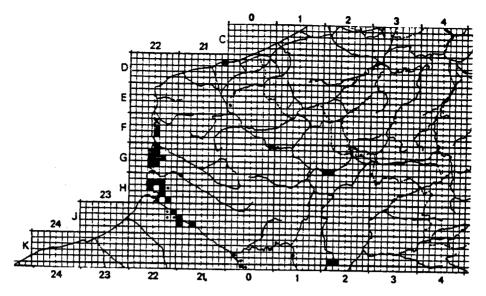
13. Potamogeton alpinus



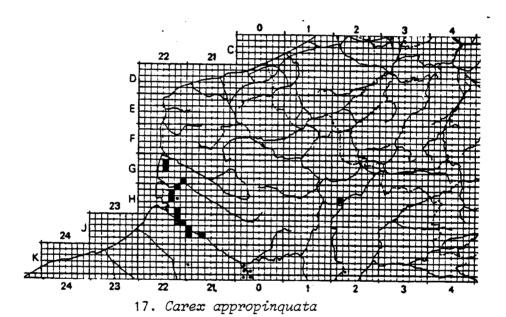
14. Potamogeton polygonifolius



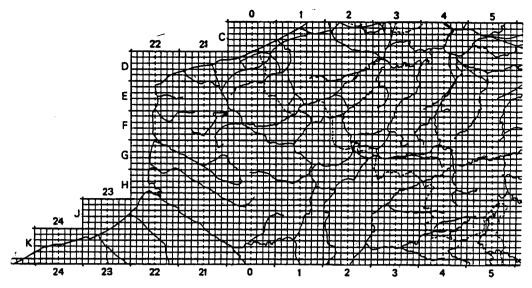
15. Eleocharis acicularis



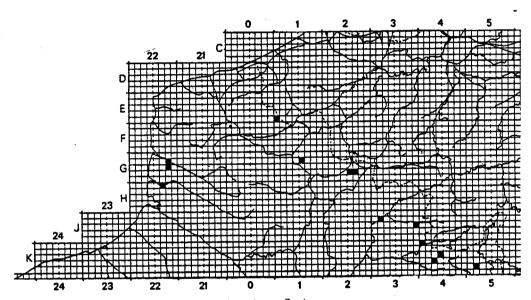
16. Cladium mariscus



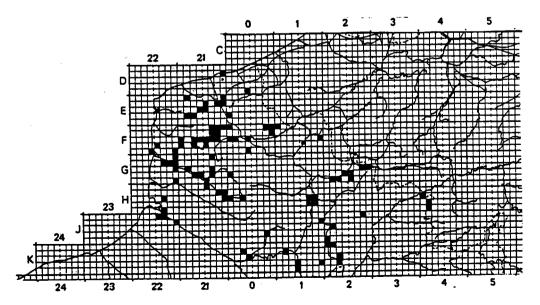
13. Ricciocarpus natans



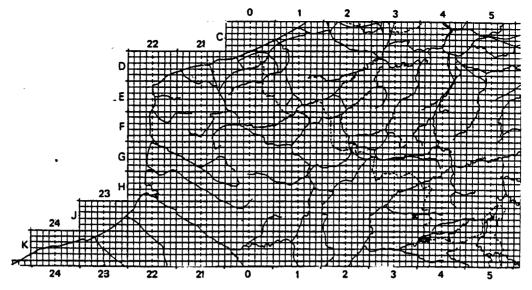
19. Callitriche brutia



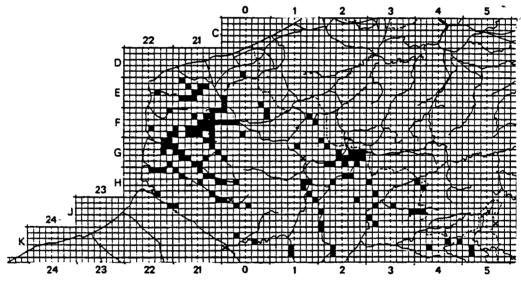
20. Callitriche hamulata



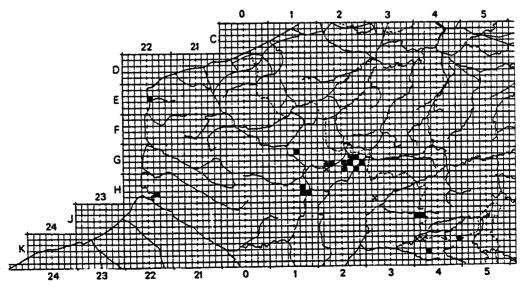
21. Callitriche obtusangula



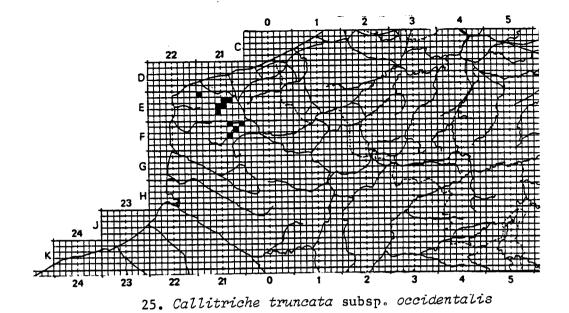
22. Callitriche palustris



23. Callitriche platycarpa



24. Callitriche stagnalis



Symboles adoptés pour les cartes de distribution :

Stations signalées antérieurement à 1929

Stations signalées de 1930 à 1959

Stations connues depuis 1960 ou découvertes lors de nos prospections de 1975 à 1983

#### III - ANALYSE PHYTOCOENOLOGIQUE

#### 1) Les méthodes

## 1.1. Les méthodes phytosociologiques

Les méthodes utilisées pour la description des associations végétales sont celles définies par BRAUN-BLANQUET (1932) et son école. Elles ont été développées notamment par ELLENBERG, OBERDORFER et R. TÜXEN en Allemagne, LEBRUN, VANDEN BERGHEN en Belgique, DE BOLOS et RIVAS-MARTINEZ en Espagne, GEHU en France, TOMASELLI, PIGNATTI et PEDROTTI en Italie, SISSINGH et WESTHOFF aux Pays-Bas et ont fait surtout l'objet, de la part de ces auteurs, d'un enseignement oral et pratique donné au cours de nombreuses excursions.

Les relevés ont été effectués dans des milieux floristiquement homogènes. Les critères d'homogénéité ont porté sur la synphysionomie, la synécologie, la synbiologie des communautés en présence.

L'aire minima, telle que l'a définie CHOUARD (1932), a été le plus souvent délimitée : elle est faible pour les groupements d'hydrophytes flottants et pour ceux d'hydrophytes fixés quand ceux-ci coexistent en mosaïque. D'autre part, afin de mieux apprécier leur importance dans les paysages, la surface réelle occupée par les groupements a été fréquemment évaluée.

Les formations végétales sont parfois mal circonscrites, on peut observer des termes de passage qui posent des problèmes particuliers de méthode.

Les variations des associations définies par P. DUVIGNEAUD (1946) ont été dans de nombreux cas mises en relief.

Chaque espèce a reçu un coefficient d'abondance-dominance et de sociabilité suivant les échelles de valeur établies par BRAUN-BLANQUET (1946), et modifiées par R. TÜXEN (enseignement oral).

#### abondance-dominance:

5 : recouvrement de 75 à 100 %

4 : recouvrement de 50 à 75 %

3 : recouvrement de 25 à 50 %

2 : recouvrement de 5 à 25 %

1 : recouvrement de 1 à 5 %

+ : espèces présentes mais d'une manière non chiffrable

r : espèces rares

i : individu unique

#### sociabilité :

5 : peuplement très dense

4 : petite colonie

3 : troupe

2 : groupe

1 : individu isolé

En fait le coefficient de sociabilité, ayant un rôle minime, ne figure pas dans nos tableaux afin d'en faciliter la lecture. Les espèces chétives ou "compromises" se voient affectées, après le chiffre marquant la sociabilité, d'un exposant o.

Les espèces chétives ou "compromises" se voient affectées, après le chiffre marquant la sociabilité, d'un exposant o.

A partir des relevés, les tableaux de végétation ont été établis par recherches analogiques et comparatives comme l'ont exposé ELLENBERG (1956), GOUNOT (1969) et GUINOCHET (1973).

La forme biolobique de chaque espèce a été déterminée selon la classification élaborée par RAUNKIER (1905) en y joignant pour les hydrophytes les modifications apportées par FROMENT (1953) qui a distingué :

- les plantes nageantes libres : Hydrophyta natantia comme les Lemma ;
- celles fixées par des rhizoïdes : Hydrophyta adnata comme les Chara ;
- . celles fixées par des racines : *Hydrophyta radicantia* comme le *Nymphaea*.

Nous nous sommes aussi référés à la synthèse des types de classification biologique avancée par SELL (1965) et à celle de FELZINES (1982).

La répartition géographique est établie selon celle proposée par FOUR-NIER (1946), toutefois, pour certaines espèces, nous avons tenu compte des travaux plus récents de DUPONT (1962) et de ROISIN (1969).

La classe de présence, évaluée pour chaque espèce d'un tableau, indique le pourcentage des relevés de l'association ou du groupement, où figure cette plante :

V: 81 à 100 %
IV: 61 à 80 %
III: 41 à 60 %
II: 21 à 40 %
I: 11 à 20 %

+: 6 à 10 % r: 1 à 5 %

La nomenclature des espèces rencontrées est celle de la Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Dûché du Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines de DE LANGHE, DELVOSALLE, J. DUVIGNEAUD, LAMBINON et VANDEN BERGHEN (1978). Les bryophytes cités sont nommés selon l'ouvrage de AUGIER (1966) celui de WATSON a été également consulté, et les algues selon la flore de BOURELLY (1966).

# 1.2. Les méthodes synphytosociologiques et d'analyses paysagères

La synphytosociologie consiste en l'utilisation des complexes de groupements végétaux pour la comparaison, la classification, la hiérarchisation et la cartographie des paysages végétaux. "Elle peut être définie comme une phytosociologie globale ou phytosociologie au "carré". Le niveau d'abstraction devient plus grand; on s'élève d'un degré dans la complexité biologique: la floristique est à la phytosociologie ce que la phytosocologie est à la synphytosociologie. La sigmassociation (ou somme des groupements végétaux présents dans le paysage) est l'unité de base de la synphytosociologie. Tels en sont la définition et les caractéristiques données par GEHU et HEGG qui en rapportent l'historique et en précisent également la méthodologie et les avantages dans leur remarquable travail de synthèse paru en 1979 et intitulé "la synphytosociologie: une approche nouvelle des paysages végétaux".

Il existe une parenté certaine entre la "sigmassociation" et le "complexe de groupements végétaux" de BRAUN-BLANQUET et PAVILLARD (1928) qui définissent le complexe de groupements comme "une mosaïque de groupements... déterminée surtout par la diversité locale des facteurs géomorphologiques et se répétant plus ou moins identiquement". Bien que BRAUN-BLANQUET ait précisé ensuite plusieufs fois cette notion (1951, 1964), c'est à TÜXEN (1973) que l'on doit la mise au point d'une technique précise d'étude des complexes de groupements.

**.** .

Par la suite, GEHU (1974, 1976, 1977), BEGUIN et HEGG (1975, 1976), RIVAS-MARTINEZ (1976), TÜXEN (1973, 1978 a et b), développeront cette science nouvelle qui permet, sur une base purement biologique, une analyse scientifique des paysages à l'aide de la végétation.

En 1976, RIVAS-MARTINEZ met au point la technique des "synassociations" les synrelevés étant effectués au niveau de différentes étapes de substitution du climax (quantification des différents éléments d'une série de végétation

En 1977, GEHU parvient à définir le concept de sigmassociation. Toujours en 1977, MERIAUX et GEHU montrent l'utilité de ces méthodes pour l'analyse et la description des végétations complexes, des mosaïques fines et des superpositions de groupements. En 1978, HEGG et SCHNEITER établissent la première carte synphytosociologique. En 1982, FELZINES utilise les notions de synphytosociologie dans la description et la caractérisation des complexes de groupements des étangs du centre-est de la France. Il détermine des synassociations de la végétation aquatique, de la végétation amphibie, de la végétation exondée et dégage des sigmassociations et géosigmassociations à partir des sigmarrelevés effectués sur 213 étangs.

La méthodologie synphytosociologue découle directement des techniques phytosociologiques classiques. Nous avons suivi cette méthodologie que BEGUIN et coll. (1979) décrivent avec une grande clarté.

Elle comporte deux phases bien distinctes :

- une phase analytique avec choix de l'emplacement des sigmarelevés et prise de relevés de chaque association avec quantification et indication de la forme du groupement dans le paysage :
  - . = groupement ponctuel
  - 0 = association occupant un large espace et appréciable dans le paysage
  - / = communauté linéaire

Dans ce travail, nous nous sommes attachés à effectuer des sigmarelevés au niveau des différentes ceintures de végétation des étangs, mares, rivières, etc.., notre but premier étant de transcrire avec fidélité par une approche symphytosociologique, la réalité du paysage existant et de définir des associations ou groupes d'associations caractéristiques ou différentielles de chaque biotope aquatique.

#### 1.3 · Les méthodes d'analyse physico-chimique

LOHAMMAR (1938), SYMOENS (1957), LABRIQUE (1960), GEHU (1963), ont essayé de dégager des corrélations entre la végétation et le conductivité des eaux. MISRA (1938), MALMER (1961), WATTEZ (1968), KOHLER (1975), WIEGLEB (1977), POTT (1980), FELZINES (1982) pour les plantes supérieures, EMPAIN (1974) pour les bryophytes, DESCY (1975), FABRI et LECLERCQ (1976) pour les algues d'eau douce ont jugé qu'une meilleure connaissance de l'écologie des espèces et des associations végétales qu'elles déterminent, nécessitait l'analyse physico-chimique de l'eau les baignant.

Nous avons suivi ces auteurs et avons réalisé des mesures de pH, de conductivité, de teneur en cations nécessaires aux biosynthèses (calcium, magnésium, sodium, potassium) et en anions indicateurs de pollution urbaine ou industrielle (sulfates, chlorures) au niveau d'individus d'associations ayant un développement optimal, ceci afin d'entrevoir les possiblités de liaison entre conductivité, mais aussi concentration absolue, et proportion relative des différents ions, et les associations ou groupements en place.

A partir des résultats obtenus, nous avons tenté de nomenclaturer chaque analyse en utilisant la classification chimique des eaux naturelles proposée par KUFFERATH (1951) et la classification des eaux courantes basée sur les analyses chimiques de NISBET et VERNEAUX (1970).

Les qualificatifs généraux usités l'ont été à partir des définitions de OZENDA (1964), de HUSSON (1970) tirées du vocabulaire d'écologie de DAGET et GODRON (1974) et de celles de VIVIER (1967) et de P. DUVIGNEAUD (1974) :

- eutrophe : qualifie les eaux peu transparentes contenant beaucoup d'éléments nutritifs nécessaires aux biosynthèses ;
- oligotrophe : qualifie les eaux claires, pauvres en matières nutritives ;
- mésotrophe : désigne les eaux de type intermédiaire entre oligotrophe et eutrophe ;
- dystrophe : d'après VIVIER (1967) marque les eaux riches en matières chimiques pauvres en chaux ; pour HUSSON (1970), se dit des eaux de composition déséquilibrée, soit par l'absence d'une substance nécessaire aux biosynthèses, soit par la présence excédentaire d'une substance minérale ou organique et contenant une grande quantité d'acide humique ; selon P. DUVIGNEAUD (1974), traduit les eaux de tourbières très pauvres en éléments biogènes.

Les composantes examinées, les techniques utilisées*et les appareils employés*sont les suivants :

température	:	thermomètre PONSELLE
pH	:	pH mètre PONSELLE
conductivité électrique en µScm ⁻¹ cm ⁻¹ à 20 °C	:	conductimètre PONSELLE
oxygène dissous en mg/l	:	oxymètre PONSELLE
oxygène % saturation	:	à partir des tables PONSELLE
oxydabilité en mg/l	:	méthode au permanganate de potassion
DCO (demande chimique en oxygène) en mg/l	ı :	norme AFNOR T90 - 101
MeS en mg/1	:	norme AFNOR T90 - 105, filtration sur disque en fibre de verre
DBO ₅ (demande biochimique en oxygène en cinq jours) en mg/1	:	norme AFNOR T 90 - 103
Cl en mg/l	:	volumétrie en nitrate mercurique (méthode de CLARKE)
Ca ⁺⁺ en mg/l	:	complexométrie avec acide EDTA
Mg ⁺⁺ en mg/l	:	complexométrie avec acide EDTA
Na [†] en mg/l	:	photométrie de flamme avec appa- reil Dr LANGE
K [†] en mg/l	:	photométrie de flamme avec appa- reil Dr LANGE
* CDAE Nord Day do Calair		

^{*} S.R.A.E. - Nord - Pas-de-Calais

NO3 en mg/l : méthode au salicylate de sodium norme AFNOR T 90 - 012

NO2 en mg/1 : diazotation sulfanilamide, nor-

me AFNOR T90 - 013

NH4 en mg/l : méthode au bleu d'indophénol,

norme AFNOR T 90 - 015

SO4 en mg/l : méthode néphélométrique

PO4 en mg/l : méthode au paramolybdate d'ammo-

nium et tartrate double d'an-

timoine et de potassium

ions NO3, NO2, NH4, SO4, PO4, avec spectromètre PYE UNICAM SP6 - 350 Nous avons effectué les analyses sur les étangs et marais, celles des rivières l'ont été par VERDEVOYE.

### 2. L'analyse phytosociologique

Les différentes associations étudiées et décrites ont été ordonnées suivant les synsystèmes proposés par OBERDORFER en 1977 et par R. TÜXEN en 1975, cependant, nous nous sommes également référés à l'énoncé des principales unités syntaxonomiques du nord de la France élaborée par GEHU en 1973 et à la classification des associations des Pays-Bas de WESTHOFF et DEN HELD parue en 1969 et à notre travail de thèse de 1978.

2.1. Les groupements aquatiques

2.1.1.Les groupements d'hydrophytes flottants (Hydrophyta natantia)

. Classe des Lemmetea (R. Tüxen 1955)em. Schwabe et R. Tüxen 1981

Quoique l'historique de cette classe ait été réalisé récemment par SCOPPOLA dans ses "Considérations nouvelles sur les végétations (1981) des Lemmetea minoris (R. Tx 1955) em. Schwabe et R. Tx. 1981", nous nous attacherons à en représenter les grandes lignes afin de mieux préciser les principaux schémas synsystématiques admis et utilisés actuellement. RÜBEL en 1933 insère les peuplements de lentilles, qu'il avait déjà réunis le premier sous le nom de Lemno-Pleuston en 1930, dans l'alliance nouvelle de l'Hydrocharion (ordre des Hydrocharicetalia, classe des Potamogetonetea R. Tüxen et Preising, 1942). Mais ce sont TÜXEN et KOCH qui en 1954 créent la classe des Lemnetea ne comportant qu'un seul ordre (les Lemmetalia) et une seule alliance (le Lemmion minoris) . Ce pendant, d'autres auteurs comme SOO' (1957), NEUHAUSL (1959), réfutent l'existence de cette classe et continuent à rapporter les végétations d'hydrophytes flottants à l'ordre des Hydrocharicetalia Rübel 1933. MIYAWAKI et J. TÜXEN(1960) dans leur comparaison entre les Lemnetea d'Europe et du Japon, considèrent euxaussi l'existence d'un seul ordre les Lemmetalia avec une seule alliance en Europe : le Lemnion minoris (et une seule alliance au Japon:le Lemnion paucicostae). OBERDORFER (1957), LOHMEYER et al. (1962), KRAUSCH (1964), WESTHOFF et DEN HELD (1969), GEHU (1973), RIVAS-MARTINEZ (1974), ELLENBERG (1978), MATUSKIEWICZ (1980) reprennent de système.

En 1964, DEN HARTOG et SEGAL, dans leur classification des groupements aquatiques, reconnaissent à côté du Lemmon minoris une nouvelle alliance : le Lemnion trisulcae. PASSARGE (1964) introduit dans la classe l'ordre des Hydrocharicetalia comprenant l'Utricularion vulgaris all. nov., l'Eu-Hydrocharition (Vierhapper) Rübel 1933 em., le Lemnion minoris W. Koch et R. Tüxen 1954 et le Ranunculion aquatilis all. nov. NEDELCU (1967), puis HILBIG (1971) distinguent dans les Lemnetea deux ordres : les Lemnetalia avec le Lemnion minoris et les Hydrocharicetalia avec l'Eu-Hydrocharicion (ou l'Hydrocharicion) dans lequel ils placent l'Hydrocharicetum morsus-ranae Van Langendonck 1935.

En 1974, R. TÜXEN dans ses travaux sur les *Lemmetea* de l'Allemagne du nord-ouest, distingue dans les *Lemmetalia minoris* deux alliances : le *Lemmion gibbae* R. Tüxen et Schwabe 1972 et le *Lemmion trisulcae* Den Hartog et Segal 1964. Cette conception est reprise par STRASBURGER et HOMANN (1981), MERIAUX (1978), POTT (1980), BURRICHTER et coll. (1980).

D'autres schémas synsystématiques ont été par la suite élaborés : OBERDORFER (1977), PASSARGE (1978), R. TÜXEN (1980)(in SCHWABE et R. TÜXEN 1981), SCOPPOLA (1981), SCHWABE et R. TÜXEN (1981). Mais ce sont les schémas proposés par R. TÜXEN, R. TÜXEN et SCHWABE, et SCOPPOLA qui offrent le plus d'intérêt et semblent le mieux "adaptés à la réalité"

#### Schéma de OBERDORFER (1977)

Lemnnetea R. Tüxen 1955

Lemnetalia minoris R. Tüxen 1955

Lemnion minoris R. Tüxen 1955

Ass. - Gruppe der Lemnaceen und Ricciaceen - Gesellschaften

Ass. - Gruppe der Hydrochariden - Gesellschaften

#### Schéma de PASSARGE (1978)

Lemnetea W. Koch et R. Tüxen 1955

Lemnetalia W. Koch et R. Tüxen 1955

Lemnion gibbae R. Tüxen et Schwabe 1974

Azollo-Salvinion (Slavnic 1956) all. nov.

Lemno-Riccion (R. Tüxen 1974) Passarge 1977

Lemno-Utricularietalia Passarge 1977

Utricularion vulgaris Passarge 1964

Hudrocharicetalia Rübel 1933

Hydrocharition Rübel 1933

Ceratophyllion Den Hartog et Segal 1964

#### Schéma de BARREAU (1982)

Lemmetea minoris W. Koch et R. Tüxen 1955

Lemmetalia minoris W. Koch et R. Tüxen 1955

Lemnion gibbae (R. Tüxen et Schwabe 1972) R. Tüxen 1974

Lemnion trisulcae (Segal 1963) R. Tüxen et Schwabe 1972

Hydrocharition Rübel 1933 em.

# Schéma de A. SCHWABE et R. TÜXEN (1981)

Lemnetea minoris R. Tüxen 1955

Lemmetalia minoris R. Tüxen 1955

Lemnion gibbae R. Tüxen et A. Schwabbe 1974 ap. R. Tüxen 1974 non de Lange 1972

Riccio fluitantis-Lemmion trisulcae R. Tüxen et A. Schwabe 1974 ap. R. Tüxen 1974 nom. nov. non Den Hartog et Segal 1964

Lemmo minoris-Salvinion natantis Slavnic 1956 em.

# Schéma proposé par R. TÜXEN 1980 (in Schwabe et R. Tüxen 1981) repris par SCOPPOLA (1981)

Lemmetea minoris (R. Tüxen 1955) em. Schwabe et R. Tüxen 1981 Lemmetalia minoris (R. Tüxen 1955) em. Schwabe et R. Tüxen 1981 Lemmion gibbae R. Tüxen et Schwabe in R. Tüxen 1974 em. Riccio fluitantis-Lemmion trisulcae R. Tüxen et Schwabe (in R. Tüxen 1974) 1981 Des différences concernant les associations constitutives apparaissent cependant entre ces deux auteurs. En effet, SCOPPOLA élimine le Lemnetum trisulcae (et sa vicariante géographique thermophile, le Lemno trisulcae-Salvinietum natantis), mais distingue des groupements à Lemna trisulca et Lemna minor ne pouvant être rattachés à aucune alliance. D'autre part, elle considère -et nous la suivrons dans ce sens- Azolla filiculoides et Wolffia arhiza comme différentielles du Lemnion gibbae.

Nous appuyant sur des critères synfloristiques, synécologiques et synchorologiques, nous avons adopté ce schéma dans cette étude, mais en reconnaissant, comme SCHWABE et R. TÜXEN, l'existence du Lemnetum trisulcae mais aussi d'un groupement à Lemna minor n'appartenant à aucune des deux alliances. Le Riccio-Lemnion trisulcae est relativement proche, dans ce sens, du Lemnion trisulcae (Den Hartog et Segal 1964) em. R. Tüxen et Schwabe 1972.

1 * L'association à Lemma gibba L.

Lemmetum gibbae (W. Koch 1954) Miyawaki et J. Tüxen 1960 em. Scoppola 1981 (tableau 1 )

#### a) Localisation

Elle s'observe dans les étangs et marais nés d'affaissements miniers s'inscrivant dans les vallées de l'Escaut, de l'Hayne, de l'Hogneau et de la Deûle, dans quelques watergangs de la Plaine maritime flamande et en plusieurs point de la vallée de l'Authie.

## b) Synphysionomie

La végétation à Lemma gibba s'étale à la surface des eaux formant d'épaisses et vastes nappes pouvant atteindre des superficies de l'ordre de l'hectare. Les faciès à Azolla filiculoides, quand ils existent, confèrent aux eaux une coloration sanguinolente et donnent au paysage un aspect très particulier.

### c) Synfloristique

Organisation: Seule Lemna gibba peut être considérée comme caractéristique de l'association, elle est souvent abondante et peut former facies. Lemna minor, constante dans l'association est, comme nous le verrons ultérieurement, toujours présente dans les autres associations d'hydrophytes flottants et doit être tenue pour caractéristique de l'ordre (Lemnetalia) et de la classe (Lemnetea). Les 4 autres espèces de pleuston figurant dans le tableau sont des différentielles de sous-associations ou de variantes.

Variations de l'association : L'association à Lemma gibba subit des variations assez sensibles, liées à la trophie des eaux et affectant sa composition floristique, quatre sous-associations ont été ainsi observées dans la dition :

- la première, une sous-association à Azolla filiculoides (rel. 1 à 5), où la fougère d'eau peut former facies (rel. 1 et 2), apparait dans les eaux les plus minéralisées;
- la seconde, la sous-association typique (rel. 6 à 21), est la plus pauvre en espèces (2);
- la troisième, une sous-association à *Spirodela polyrhiza* (rel. 22 à 30), définie par R. TÜXEN (1974), a été mise en évidence dans les étangs de la vallée de la Somme et un étang d'affaissement minier, elle correspond à des eaux moins minéralisées et très calmes ;

- enfin, la dernière, une sous-association à *Lemna trisulca* (rel. 31 et 32) s'installe, selon GEHU (1975), dans les eaux subissant un enrichissement en matières organiques et une diminution de la trophie.

Une variante thermophile à Wolffia arrhiza apparaît dans les sous-associations à Azolla (rel. 5), à Spirodela (rel. 2º et 30) et à Lemna trisulca (rel. 32), elle correspond à des biotopes bien abrités où l'amplitude thermique est moins marquée.

La majorité des espèces appartient au groupe des subcosmopolites mais la présence d'une paléotropicale et d'une néotropicale, Azolla filiculoides, déjà remarquée par CARPENTIER (1936) à Vicoigne (59), doit retenir l'attention.

#### d) Syntaxonomie

Quoique BENNEMA (1943 et 1949 in R. TÜXEN 1974) ait décrit un Wolfio-Lemmetum gibbae et KOCH (1954) un Lemmo-Spirodeletum lemmetosum gibbae montrant tous deux des analogies avec notre groupement -en particulier pour l'un avec les variantes à Wolffia et pour l'autre avec la sous-association à Spirode-la-nous l'avons rapporté au Lemmetum gibbae (W. Koch 1954) Miyawaki et J. Tüxen 1960, modifié par SCOPPOLA (1981) qui insiste sur la présence de Wolffia arhiza et Lemma trisulca dans l'association. Notons également que BRAUN-BLANQUET (1952 in R. TÜXEN 1971) a défini un Lemmo-Azolletum filiculoides, modifié par SEGAL (1965), ayant des points communs avec notre sous-association à Azolla et principalement sa variante à Wolffia.

#### e) Synsystématique

MIYAWAKI et J. TÜXEN (1960), PASSARGE (1964), OBERDORFER et ses collaborateurs (1967), OBERDORFER (1970), HILBIG (1971) NEDELCU (1973), GEHU (1973 et 1975), RIVAS-MARTINEZ (1974) relient le Lemnetum gibbae au Lemnion minoris (W. Koch et R. Tüxen 1954) apud Oberdorfer 1957. R. TÜXEN (1974), voyant en Lemna minor une caractéristique d'ordre et de classe mais non d'alliance, le place dans le Lemnion gibbae, suivi en cela par POTT (1980), BURRICHTER et coll. (1980), nous avons opté pour ce schéma en considérant toutefois le Lemnion gibbae revue par SCOPPOLA (1981).

#### f) Synchorologie

En France, GEHU et WATTEZ (1965), dans la plaine alluviale maritime picarde, WATTEZ (1967 et 1968), dans le pays de Montreuil et dans les marais arrière-littoraux de la plaine alluviale picarde, GEHU et coll. (1975), dans la cuvette de Saint-Omer, mentionnent la végétation à lentille bossue dans des fossés de drainage ou des canaux ; FRILEUX (1977) note l'association dans les mares eutrophes du Pays de Bray, tandis que BARREAU (1982) mentionne la présence du Lemno-Azolletum (correspondant à notre Lemnetum gibbae azolletosum) dans les étangs des Dombes.

En Allemagne, PASSARGE (1964) dans les plaines du nord, OBERDORFER (1970) dans le sud-ouest, et HILBIG (1971) dans le sud-est, R. TÜXEN (1974) en Basse-Saxe, WIEGLEB (1977) dans le Harz et également en Basse-Saxe, ELLENBERG (1979) en Basse-Saxe orientale, ZAHLHEIMER (1979) dans la vallée du Danube, POTT (1980) en Westphalie; en Belgique, VANDEN BERGHEN (1953) dans la vallée de l'Ourthe; en Espagne, RIVAS-MARTINEZ (1974) dans les Asturies; aux Pays-Bas, SEGAL (1965) WESTHOFF et DEN HELD (1969); en Roumanie, NEDELCU (1973 dans les régions planitiaires; en Italie, SCOPPOLA (1981) dans les régions du "Lazio" et des "Abruzzo"; en Pologne, MATUSKIEWICZ (1980), ont également répertorié le groupement qui a donc une distribution géographique très large, ce que soulignent également MIYAWAKI et J. TÜXEN (1960), précisant "Milieu de la Suède à la Haute-Italie et Roumanie (Banat) à l'ouest jusqu'en France et en Grande-Bretagne, à l'est jusqu'en Russie".

## g) Synécologie

## . facteurs biotiques

L'association à Lemma gibba, comme toutes les associations des Lemmetea, selon les conceptions actuelles, ne comportent que des hydrophytes flottants.

Les espèces compagnes, que ce soient des des hydrophytes fixés temporairement dans la vase comme Ceratophyllum demersum, Elodea canadensis, ou des hélophytes comme Phragmites australis ou encore des nanophanérophytes comme Solanum dulcamara, sont des points d'ancrage de l'association et leur présence conditionne son existence en temps qu'unité physionomique.

#### . facteurs abiotiques

Les données sur la synécologie de cette association sont nombreuses. MIYAWAKI et J. TÜXEN (1960) positionnent le Lemmetum gibbae dans les zones eutrophes et riches en nitrates. GEHU (1963), considérant les mares de prairies, écrit "la présence de Lemma gibba n'est pas exceptionnelle dans ces mares mais correspond généralement à des conductivités élevées" et en 1975 à propos du Lemmetum gibbae, il nous indique "il témoigne d'une eutrophisation avancée des eaux et de leur charge minérale. Mais il disparaît des eaux les plus polluées, sujettes à la fermentation putride. Les variations de l'intensité de couverture de ces voiles et de leur extension, permettent de suivre qualitativement, au cours des saisons les modifications du phénomène d'eutrophisation... La réapparition éventuelle de Lemma trisulca dans un fossé peut être considérée comme un signe objectif d'amélioration".

OBERDORFER et ses collaborateurs (1967) confinent le Lemnetum gibbae dans les eaux sales et polluées et FRILEUX (1977) dans les eaux eutrophes et saumâtres. WIEGLEB (1978) attribue au Lemnetum gibbae le rôle d'indicateur des eaux riches en phosphates, azote et surtout ammonium.

Selon DETHIOUX et NOIRFALISE (1979), le Wolffio-Lemmetum gibbae analogue aux variantes à Wolffia de notre groupement (et plus particulièrement à celui de la sous-association à Azolla filiculoides) est une association thermophile, tributaire des eaux eutrophes et riches en nitrates fréquentées par les animaux. POTT (1980) lie l'association aux eaux riches en hydrogénocarbonates, riches à très riches en électrolytes, très riches en ammonium et en phosphates mais modéremment riches en nitrates. Pour SCOPPOLA (1981), elle apparait assez stable et largement répandue dans des eaux stagnantes ou des fossés et bassins de drainage artificiels riches en sels nutritifs et parfois polluées en nitrates.

Nous avons pour notre part, analysé les prélèvements d'eaux effectués au niveau de différents individus d'associations. Les résultats ont été consignés dans le tableau XXII , nous y avons adjoint, à titre comparatif, ceux de WATTEZ (1968), obtenus sur l'eau d'un Spirodelo-Lemmetum très proche de notre association, et les données de LANDOLT (1975) sur l'écologie de Lemma gibba en Amérique du Nord.

Nous avons également mesuré la conductivité au niveau du *Lemnetum gib-bae spirodeletosum polyrhizae* qui peuple, çà et là, les fossés et les canaux ceinturant Gravelines (59), les valeurs obtenues oscillaient entre 970 et 1090 µS cm⁻¹, alors qu'elle était de 475 (et le pH de 7,2) pour les eaux baignant la même sous-association dans une anse de l'Authie à Colline-Beaumont.

La synthèse de ces indications nous permet de dégager l'écologie du *Lem-netum gibbae* dans la dition. La sous-association typique prospère dans les eaux eutrophes, fortement minéralisées -ce que confirment les mesures de conductivité de BOUZILLE (1981) - aux taux de calcium et de sodium généralement élevés,

TABLEAU XXII : RESULTATS D'ANALYSES D'EAUX CONCERNANT LE LEMNETUM GIBBAE ET LEMNA GIBBA

			Et	angs d'a		UX (1975) ements m				— <del></del> -	WATTEZ ( plaine alluvi		LANDOLT (19	75)
	Lemnetu s <b>./</b> a.à	m gibbae Azolla	Lemnetum gibbae lla s./a.typique				e				Wolffio-Lenme Lemno-Spire	odeletum	Leuna gihba	
Localités		de la derie 17h30	Etang Chabaud-Latour 24/7/75 18 h		Etang a d'Amaury 28/7/75 11h30		Etang b de Carvin 9/9/75 ll h		Etang b d'Amaury 28/7/75 llh30		Canal de drainage dans le Marquenterre (80)		Amérique du Nord 15 stations	
рН	7	,5		7	8,8		7,4		7,3		8,7		8,2 (7,4-9,8)	
Conductivité en µScm ⁻¹	33	74	74 2167		2120,8		1051		944,2		2881		930 (200-2600)	
Minéralisation en mg/l		59		1643,6	16	508,7	7	97,2	716,2	2		t		1
Ca ⁺⁺	364,7	18,19	228,5	11,40	196,6	9,81	47,1	2,35	,	2,74	136,8	6,82	40 (6,5-115)	· -
Mg ⁺⁺	129,5	10,65	21,7	1,78	1	1,49	28,4		20,1	l '	79,7	6,55	6,6 (7,1-1)	1
к <b>+</b>	35,2	0,90	11,3	0,28	12,1		9,8	0,25	11	0,28	18,9	0,48	15 (3,4-30)	1
Na ⁺	302,5	13,15	125,6	5,46	112,2		112,5	4,89	72,7	1	372,6	16,20	250 (28-850)	10,87
so ₄	1000	20,82	310	6,45	390	8,11	165	3,43	58	1,20				
C1-	650	18,33	775	21,85	Į.	17,59	200	5,64	210	5,92		1		•
	mg/l	meq/1	mg/l	meq/1	mg/l eau d' linité ne		ing/1	meq/1	mg/l	meq/1	mg/l	meq/1	mg/l	meq/1
	eau eutrophe excessivement minéralisée, fortement cal- cique, magné- sienne, po- tassique, so- dique, sulfa- tée et chlo- rurée pou- vant être assimilée à une eau sau- mâtre		eau eutrophe, fortement minéralisée, très calcique, sodique, sulfatée et chlorurée  (correspondrait à des eaux dystrophes calciques si l'on s'en tient à la définition de la dystrophie de HUSSON (1970)  eau sub-saumâtre			bien m lisëe, que, s	trophe, inéra- sodi- ulfatée orurée	bien minéra- lisée, sodi- que et chlo-		eutrophe saumâtre		selon LANDOLT eaux riches en calcium, magnésium, sodium mais aussi en phos phates et nitrates		

La teneur en chlorures et en sulfates est le signe d'une pollution industrielle très importante (mines pour le Marais de la Canarderie et l'étang pouvant être également très riches en sulfates et en chlorures (donc résistant bien à ce genre de pollution). La sous-association à Azolla filiculoides correspond aux teneurs en sels biogènes les plus fortes, aux eaux pouvant être qualifiées de saumâtres alors que les sous-associations à Spirodela polyrhiza et surtout à Lemna trisulca s'installent dans les eaux moins chargées.

La plupart des résultats de LANDOLT, particulièrement les valeurs maximales, viennent corroborer les nôtres : ses valeurs inférieures signifiant vraisemblablement que les prélèvements ont été effectués au niveau de la sousassociation à Lemma trisulca ou d'unités taxonomiques différentes comme le Spirodeletum polyrhizae.

# h) Aspects biocoenotiques

Les anatidés consomment la lentille bossue et tendent ainsi, lorsqu'ils sont nombreux, à limiter l'extension du Lemnetum gibbae. Les chasseurs connaissent cela et, en automne, ils nourrissent leurs "appelants" avec les espèces du Lemnetum gibbae - Lemna gibba et Lemna minor - qu'ils prélèvent en grande quantité à l'aide d'un rateau à dents très serrées ou avec une sorte de tamis à mailles fines - Ces ponctions répétées sont favorables à l'association, ils en permettent une régénération continuelle. Cette utilisation du Lemnetum gibbae permet une diminution de la pollution organique et minérale engendrée par l'accroissement de biomasse des lentilles elles-mêmes, qui croissent très vite dans ces milieux initialement riches en matières nutritives et provoquent une augmentation très rapide de la trophie lors de leur mort. La démonstration de ce processus avec les intéractions des anatidés a été faite en Allemagne (Communication orale de CARBIENER, 1977).

## i) Intérêt pratique

L'apparition du *Lemnetum gibbae* marque une eutrophisation du milieu, son extension est le reflet d'une pollution croissante en nitrates, chlorures et ammonium, il peut avoir valeur de bio-indicateur. Toutefois, il disparaît dans les eaux les plus polluées.

# 2*L'association à Spirodela polyrhiza (L.) Schleid.

Spirodeletum polyrhizae (Kelhofer 1915) W. Koch 1954 em. R. Tüxen et Schwabe 1974 ap. R. Tüxen 1974 (tableau 2)

#### a) Localisation

La végétation à Spirodela polyrhiza, peu répandue, prend place dans plusieurs étangs des vallées de la Sensée et de la Somme, où elle s'installe ponctuellement dans des eaux calmes, dans des diverticules courts servant à l'amarrage des barques-, et dans quelques étangs d'affaissements miniers.

#### b) Synphysionomie

Elle réalise des "flaques" souvent homogènes mais dépassant rarement quelques mètres carrés. Celles-ci, nous le verrons ultérieurement sont quasi-régulièrement "associées" au groupement à Ceratophyllum demersum et Hydrocha-ris morsus-ranae.

#### c) Synfloristique

Organisation: En dehors de l'espèce caractéristique, Spirodela polyrhiza, le tableau comporte 4 espèces des unités supérieures (Lemnion gibbae, Riccio-Lemnion trisulcae et Lemnetea) dont 3 ont valeur de différentielles de sousassociation, 3 espèces compagnes complètent le tableau. Variations de l'association : Plusieurs sous-associations dépendantes de la composition physico-chimique des eaux ont été dégagées et ressortent dans la représentation du tableau.

- . une sous-association à Lemna gibba définie par R. TÜXEN (1974) où Spirodela polyrhiza forme faciès (rel. 1);
- . une sous-association typique (rel. 2 à 9) comportant une variante type (rel. 2 à 7), limitée à deux espèces : Spirodela polyrhiza et Lemma minor, et une variante thermophile à Wolffia arrhiza (rel. 8 et 9);
- . une sous-association à Lemma trisulca (rel. 10 à 13), décrite par KAPP et SELL (1965) en Alsace par GEHU et coll. (1975) dans le Marais de Saint-Omer et ZAHLHEIMER (1979) dans la plaine du Danube où Lemma minor peut être l'espèce dominante et qui n'est pas sans rappeler la sous-association à Lemma trisulca du Spirodelo-Lemmetum minoris énoncée par KRAUSCH (1964) en Allemagne. L'arrivée de Riccia fluitans traduit un apport en matières humiques (rel. 12). Cette sous-association montre une variante type (rel. 10 à 12) et une variante thermophile à Wolffia arhiza.

#### d) Syntaxonomie

La végétation à Spirodela polyrhiza est connue des auteurs depuis longtemps, déjà en 1915, KELHOFER (in R. TÜXEN 1974), décrit un Lemnetum polyrhizae dont Spirodela polyrhiza est l'espèce typique.

Cette description était reprise plus tard par W. KOCH (1954) qui définit un Lemmo-Spirodeletum polyrhizae repris et modifié par R. TÜXEN et SCHWABE (1974 in R. TÜXEN 1974) sous le nom de Spirodeletum polyrhizae après que ces auteurs aient sorti du tableau de KOCH les relevés avec Salvinia natans. SCOPPOLA (1981) revoit l'association, insiste sur son caractère bistratifié avec Lemma trisulca en strate submergée et amende le Lemmo-Spirodeletum polyrhizae (Kelhofer 1915) W. Koch 1954. Le tableau du groupement dans la dition, nos observations en Lorraine et en Alsace, nous conduisent à opter pour la conception de R. TÜXEN (1974).

Remarquons également que T. MÜLLER et GÖRS proposent un Spirodelo-Lemmetum minoris, reconnu par KRAUSCH (1964), SEGAL (1965), KAPP et SELL (1965), WATTEZ (1967 et 1968), WESTHOFF et DEN HELD (1969), OBERDORFER (1970), HILBIG (1970 et 1971), DECORNET (1978), DETHIOUX et NOIRFALISE (1979), qui n'est pas sans offrir une certaine similitude avec notre groupement.

# e) Synsystématique

R. TÜXEN (1974 et 1975) énonce le Spirodeletum polyrhizae comme étant la seconde association constitutive du Lemmion gibbae, nous nous rangerons à cet avis, mais signalons toutefois que PASSARGE (1964) et NEDELCU (1973) le rattachent au Lemmion minoris.

#### f) Synchorologie

Le groupement à Spirodela polyrhiza a été répertoriée en France par GEHU et WATTEZ (1965) dans la plaine maritime picarde, KAPP et SELL (1965) dans la région de Strasbourg, WATTEZ (1967 et 1968) dans le pays de Montreuil et les marais arrière-littoraux de la Plaine maritime picarde, FRILEUX (1977) dans le pays de Bray, DECORNET (1978) en Moselle, FELZINES (1982), dans le centre-est du pays.

Il est cité en Allemagne du nord-est par PASSARGE (1964), dans la région du Lac de Stechlin par KRAUSCH (1964), dans le sud-est par OBERDORFER (1967 et 1970) et HILBIG (1970 et 1971), dans la vallée de la Hase par R. TÜXEN (1974), dans le pays de Frise par DIERSCHKE et R. TÜXEN (1975); en

Basse-Saxe par WIEBLEB (1978); en Westphalie par POTT (1980); dans la vallée de l'Ems par BURRICHTER et coll. (1980); aux Pays-Bas dans le Zeeland par DEN HARTOG (1963); en Pologne par MATUSKIEWICZ (1980) et plus précisément dans la région de Varsovie par TOMASZEWIC (1968); en Roumanie dans la région de Bals par PAUN (1966) et dans les régions planitiaires par NEDELCU (1963).

En raison du caractère cosmopolite de sa flore, le groupement s'étend sur la majeure partie de la plaine européenne. R. TÜXEN (1975) souligne la concomitance de son aire de répartition et de celle du Myriophyllo-Nupharetum.

# g) Synécologie

#### . facteurs biotiques

Le nénuphar jaune, Nuphar lutea, peut servir de fixateur à l'association à Spirodela, il en est de même des espèces reliques du Myriophyllo-Nupharetum : Ceratophyllum demersum et Hydrocharis morsus-ranae.

#### . facteurs abiotiques

L'association ne se révèle que dans les sites bien dégagés (étang St-Pierre dans la vallée de l'Hogneau, clairs de Wasnes-au-Bac et de Palluel dans la vallée de la Sensée, étang de Brie dans la vallée de la Somme) et montre donc une nette tendance à l'héliophilie.

Elle a un développement optimal dans les anses calmes peu profondes (0,20 m), au fond vaseux comme c'est le cas dans les clairs de Palluel et de Wasnes-au-Bac où l'eau a été analysée. (tableau XXIII)

TABLEAU XXIII: RESULTATS DES ANALYSES D'EAUX EFFECTUEES AU NIVEAU D'INDI-VIDUS D'ASSOCIATION DU SPIRODELETUM POLYRHIZAE

	s/a à Lemm	a trisulca	s/a typique Grand Clair de Palluel 9/9/75 15 h			
Localités	Grand Clair d	le Wasnes-au-Bac 13 h				
рН	7,	, 1	7			
Conductivité en µS cm ⁻¹ cm2	406		442			
Minéralisa- tion en mg/l	290,	,6	316,5			
Cá ^{+∓}	27,1	1,35	46,1	2,30		
Mg ⁺⁺	15,3	1,26	10,8	0,89		
K ⁺	4,7	0,12	4,4	0,11		
Na ⁺	16,3	0,71	17,1	0,74		
so ₄	29	0,60	39	0,81		
C1	34 mg/1	0,96 meq/l	22 mg/l	O,62 meq/1		

- 95 -

La sous-association typique apparaît également, à l'abri des feuilles flottantes de Nuphar lutea, dans les biotopes plus profonds (0,30 m-0,60 m) où la conductivité, mesurée à l'étang Wagnier le 24/775 était de 723 µ S cm et la minéralisation de 517,6 mg/l.Nous avons remarqué la sous-association à Lemma gibba à Gravelines (59), la conductivité de l'eau évaluée le 22 octobre 1976 était de 950 µ S cm 1, la minéralisation de 680 mg/l. Le Spirode-letum polyrhizae dans la dition se voit donc dans les eaux dont la conductivi-té oscille entre 406 et 950 µ S cm 1 elles sont eutrophes, parfois méso-eutrophes. Ces résultats correspondent à ceux de WIEBLEG (1978), de POTT (1981), de SCOPPOLA (1981). En effet, POTT (1980) mentionne l'association dans les eaux modérement à très riches en hydrogénocarbonates, à amplitude étroite -mais aux limites assez élevées- pour la conductivité et à teneur moyenne en phosphates, ammonium et nitrates. Et, pour SCOPPOLA (1981), elle possède le maximum de potentialité dans les eaux mésotrophes jusqu'à relativement eutrophes, ensoleillées et calmes. Mais ils s'opposent à ceux de KAPP et SELL (1965) qui ont mis qui ont mis en relief un Spirodelo-Lemmetum, très proche de notre association, avec une sous-association typique dans les eaux méso- et oligotrophes et une sous-association à Lemma trisulca dans les eaux eutrophes.

#### h) Syndynamique

L'évolution du groupement est axée sur l'atterissement par l'intermédiaire de l'association à Sagittaria sagittifolia et Sparganium emersum.

# i) Aspects biocoenotiques

A Wasnes-au-Bac, les chasseurs prélèvent pour leurs canards colverts d'élevage, le *Spirodeletum* qu'ils dénomment dans leur patois local "pain d'anette" ou "ramanette" (orthographes indéfinies).

3* L'association à Lemma trisulca L.

Lemmetum trisulcae (Kelhofer 1915) Knapp et Stoffers 1962 (tableau 3)

# a) Localisation

L'association apparaît aussi bien dans les étangs et marais anciens des vallées de la Sensée et de la Somme, que dans les étangs récents du Bassin houiller Nord/Pas-de-Calais où elle est commune. Elle est également fréquente dans les mares prairiales de l'Avesnois et de la Flandre intérieure.

#### b) Synphysionomie

Elle est dans la majeure partie des cas ponctuelle et ne couvre de grandes surfaces qu'à la base des faciès à *Phragmites australis* du *Scirpo-Phragmitetum* sur un groupement à *Ceratophyllum demersum* (étang Chabaud-Latour et étang de la Fosse St-Pierre), mais on doit alors parler de superpositions d'associations. Elle réalise un véritable feutrage, épais parfois de plusieurs centimètres, sous la surface des eaux utilisant assez régulièrement les espèces de la strate infra-aquatique comme point de fixation.

### c) Synfloristique

Organisation floristique: le tableau 3 nous indique l'existence de 8 espèces des Lemnetea. Outre l'espèce caractéristique, Lemna trisulca, et l'espèce d'ordre et de classe, Lemna minor, qui peuvent dominer physionomiquement le groupement, il comporte également 6 espèces d'alliance ou de classe ayant valeur de différentielles de sous-associations ou de variante. Les espèces hydrophytiques enracinées, hélophytiques et les algues, fixées ou détachées, mêlées aux lentilles, sont les compagnes du groupement.

Variations de l'association : la modification des facteurs abiotiques engendre des changements de composition floristique. Les variations enregistrées ont valeur de sous-association ou de variante.

Les eaux les plus minéralisées marquent la limite de l'association, elles se traduisent par l'apparition de *Lemna gibba* (rel. 1 à 3) et même d'A-zolla filiculoides (rel. 1) que GEHU et coll. (1975) ont identifié à Saint-Omer.

La diminution du taux de minéralisation, les eaux calmes à fond vaseux favorisent l'installation d'une sous-association à *Spirodela polyrhiza* (rel.4 à 8) distinguée par R. TÜXEN (1974 et 1975).

La matière organique, fournie par la décomposition des fanes des roselières et des feuilles de Salix, a un pouvoir de rétention cationique élevé ce qui entraı̂ne une "purification" des eaux favorable à la sous-association typique (rel. 9 à 25).

L'enrichissement en matières humiques, une circulation lente des eaux sont les critères d'établissement de la sous-association à hépatiques flottantes : Riccia fluitans et Ricciocarpus natans (rel. 26 à 30).

Une variante thermophile à Wolffia arrhiza se remarque au niveau des trois premières sous-associations (rel. 1 à 3, rel. 4 et 5, rel. 9 et 10).

## d) Syntaxonomie

Ce groupement n'est pas sans rappeler le Lemmetum minoris décrit par OBERDORFER (1957), puis par Th. MÜLLER et GÜRS (1960) et le Lemmetum minoris-trisuleae R. Tüxen 1955, 1956 (in R. TÜXEN 1974), mais sa structuration et sa composition correspondent à l'association décrite par KELHOFER (1915) puis revue par KNAPP et STOFFERS (1962). Nous ne suivrons pas, en effet, SCOPPOLA (1981) qui n'accorde à Lemma trisulea -en raison de sa grande amplitude écologique- qu'un rôle de caractéristique de l'ordre, et qui serait à l'origine d'un groupement né de la dégradation et de l'appauvrissement d'une association du Lemnion gibbae ou du Riccio-Lemmion trisuleae. Elle est suivie en cela par WEBER-OLDECOP (1970-1971) -qui parle de "Reinbenstand von Lemma trisulea"- et ZAHLHEIMER (1979). Mais nous considérons ce groupement suffisamment stable dans le temps pour en faire une association autonome.

Des descriptions très voisines ont été composées par SOO'(1927), DEN HARTOG (1963), DEN HARTOG et SEGAL (1964), R. TÜXEN et SCHWABE (1972 in R. TÜXEN 1974).

#### e) Synsystématique

La position du Lemnetum trisulcae varie selon les auteurs. Ainsi GEHU (1973 et 1975) intègre le Lemnetum trisulcae dans le Lemnion minoris W. Koch et R. Tüxen 1954 apud Oberdorfer 1957, R. TÜXEN (1974) en fait une association du Lemnion trisulcae (Den Hartog et Segal 1964) em. R. Tüxen et Schwabe 1972 suivi en cela par POTT (1980), BURRICHTER et coll. (1980). PASSARGE (1978) le rattache au Lemnion gibbae R. Tüxen et Schwabe 1974. SCHWABE et R. TÜXEN (1981) l'insèrent dans le Riccio fluitantis-Lemnion trisulcae (R. Tüxen et Schwabe 1974 apud R. Tüxen 1974) Schwabe et R. Tüxen 1981, repris par SCOPPOLA (1981) sous le terme de Riccio fluitantis-Lemnion trisulcae R. Tüxen et Schwabe (in R. Tüxen 1074) 1981.

L'écologie du groupement, sa physionomie, sa composition floristique nous permettent d'adopter cette dernière position.

## f) Synchrologie

En France, l'association est citée dans le nord "comme irrégulièrement répartie" par GEHU (1973) qui l'a plus précisément relevée dans la cuvette de St-Omer (1975), dans le Pays de Bray par FRILEUX (1977), en Lorraine par MERIAUX (1981), dans le Nivernais et le Bourbonnais par FELZINES (1982).

En Allemagne, elle est inventoriée par Th. MULLER et GÜRS (1960), PASSARGE (1964), dans le nord-est, RUNGE (1971) dans le Kinkel, R. TÜXEN (1974) dans la vallée de la Hase, WIEBLEG (1977 dans le Harz, POTT (1980) en Westphalie, BURRICHTER et coll. (1980) dans la vallée de l'Ems, GLAVAC et RAUS (1981) dans la région de Kassel, aux Pays-Bas par DEN HARTOG (1963) et SEGAL (1964), en Pologne par LINDER (1964), dans la région de Bialowieza et PODBIELKOWSKI (1970) dans la dépression de Mazowsze.

Des auteurs ne reconnaissant pas le Lemnetum trisulcae mentionnent toutefois l'espèce, ce qui laisse pressentir de l'existence de l'association dans le territoire considéré: WATTEZ (1968) dans la plaine alluviale picarde, OBERDORFER (1970) dans le sud de l'Allemagne. D'autres, citent un groupement ou une formation à Lemna trisulca: WEBER-OLDECOP (1970-1971) en Basse Saxe, ZAHLHEIMER (1978) dans la vallée du Danube en Allemagne, SCOPPOLA (1981) en Italie centrale.

L'aire de répartition du Lemmetum trisulcae est donc vaste et recouvre toute l'Europe.

## g) Synécologie

#### . facteurs biotiques :

Parmi les hydrophytes flottants, on remarque la présence de deux hépatiques et d'un ptéridophyte.

Les espèces fixatrices à l'origine de la formation d'individus d'association ponctuels sont des hydrophytes enracinés (Ceratophyllum demersum, Hydrocharis morsus-ranae, Potamogeton trichoides), des géophytes rhizomateux (Phragmites australis), des hélophytes (Carex acutiformis, Carex riparia). Leur présence, là où existe un mouvement d'eau -aussi faible soit-il- est la condition indispensable à l'existence du Lemmetum trisulcae individualisé physionomiquement.

#### . facteurs abiotiques :

GEHU (1975) voit l'association dans les eaux les moins minéralisées, il estime qu'elle se développe "dans les eaux assez claires et peu (ou pas) polluées". POTT (1980) la décrit dans les eaux modérement riches en hydrogénocarbonates, à forte concentration en gaz carbonique et spécialement les eaux de conductivité faiblement élevée, pauvres en nitrates et en ammonium. STRAS-BURGER et HOMAN (1981) la relient aux eaux d'alcalinité mesurée.

Pour OBERDORFER (1970) Lemma trisulca croît dans les eaux méso-eutrophes. Pour SCOPPOLA (1981) l'optimum de Lemma trisulca est associé à la lumière faible, dans les eaux froides très riches en gaz carbonique dissous et bien oxygénées. L'eau de deux stations a été analysée, et des mesures de conductivité et de pH ont été effectuées au niveau d'autres individus de la sous-association type; les résultats ont été regroupés dans le tableau XXIV Ils concordent pour la sous-association typique avec ceux des auteurs. Les eaux baignant le Lemmetum trisulcae sont méso-eutrophes à eutrophes; elles peuvent supporter des pollutions en chlorures (sous-association à Lemma gib-ba), et sont froides et bien oxygénées.

TABLEAU XXIV : RESULTATS DES ANALYSES D'EAUX EFFECTUEES AU NIVEAU D'INDIVIDUS D'ASSOCIATION DU LEMNETUM TRISULCAE

	s./a. typ	ique	s./a. à Lemna gibba							
					(présence de	Wollfia)	(présence d' <i>Azolla</i>			
Localités	Marais du Bas à Arleux 28/7/75 16 h 30			Etang Wagnier 24/7/75 16 h 30	du Jubi	llé	Etang St-Pierre 24/7/75 17 h			
ьй	8				6,9					
Conductivité en µS cm ^{-†}	437,1		624	627,3	675,7		699,6			
Minéralisation mg/l	312,8		446,7	449,1	483,7		500,4			
Ca ⁺⁺	42,1	2,10			43,1	2,15				
Mg++	13,3	1,09			17,6	1,44				
K ⁺	3,3	0,08	, .		. 7	0,18				
Na ⁺	14,3	0,62			43,5	1,89				
so <del>4</del>	30	0,62			175	4,9				
c1	32	0,90			65	1,83				
	mg/1	meq/1			mg/l	meq/1				
	eau méso-eu		<	eau	ux eutrophes					
	l'eau par l be entraîne diminution de calcium issues de l	la filtration de l'eau par la tour- pe entraîne une diminution de taux de calcium des eaux issues de la nappe de la craie.			l'excès de SOZ-pro- vient de l'oxydation de la pyrite des schistes utilisés comme remblai l'abaissement du pH est en relation avec les fermentations organiques ( pH 7,2 en juin)					

- 99 -

## h) Syndynamique

L'examen des ceintures d'hélophytes et des espèces compagnes du groupement éclaire sur l'évolution ultérieure : faciès à *Typha latifolia* et à *Phragmi*tes australis du *Scirpo-Phragmitetum* et *Caricetum ripario-acutiformis* seront les diverses formes d'atterrissement de l'association.

## i) Intérêt pratique

GEHU (1975 et communication orale 1977) considère la réapparition du Lemma trisulca dans les eaux "comme un signe objectif d'amélioration" de leur qualité. Nous avons constaté cela : l'apparition d'une sous-association à Lemna trisulca du Lemmetum gibbae suivie par la substitution de cette association par le Lemmetum trisulcae a valeur d'indication de modification profonde de la trophie des eaux et d'une épuration certaine.

4* L'association à *Ricciocarpus natans* L. *Ricciocarpetum natantis* (Segal 1963) em. R. Tüxen 1974 (tableau 4)

Les données dont nous disposons sur ce groupement sont fragmentaires aussi, considérons-nous notre travail en tant qu'apport à une meilleure connaissance de la végétation à *Ricciocarpus natans*.

## a) Localisation

Cette association est très rare dans notre région ; nous en avons localisé trois stations dans la vallée de la Sensée, le Grand Clair de Wasnes-au-Bac, le Petit Béquerel et le Grand Béquerel à Ecourt-St-Quentin, où elle prospère dans les petites "clairières" des roselières à Phragmites australis et des cariçaies à Carex paniculata, à Carex acutiformis et Carex riparia, et nous l'avons trouvée dans le massif forestier de St-Amand à la Mare à Goriaux où elle végète à l'abri des phragmitaies et dans les fossés de la série de la Scarpe.

# b) Symphysionomie

Dans le groupement tel que nous le connaissons, l'espèce caractéristique *Ricciocarpus natans* est éparse et manque d'être confondue avec la petite lentille d'eau si on n'y prend garde. Le groupement subsiste, en période d'étiage, sur la vase après la baisse des eaux.

#### c) Synfloristique

Organisation: Le tableau élaboré montre 5 espèces: la caractéristique d'association, 2 espèces ayant valeur de différentielles de sous-association, Lemna trisulca, d'une part et Riccia fluitans d'autre part, et deux caractéristiques d'ordre et de classe (Lemnetalia et Lemnetea) Lemna minor et Spirodela polyrhiza. Lemna gibba et Wolffia arhiza sont absentes de l'association.

<u>Variations</u>: Celles-ci sont l'expression de la richesse en matières nutritives du milieu, de son ensoleillement et se définissent ainsi :

- une sous-association à Lemma trisulca au caractère hélophile marqué, dans les eaux les plus riches, calmes, subissant une emersion prolongée l'été (rel. 1);
- une sous-association typique limitée à la coexistence de *Ricciocar-*pus natans et de *Lemma minor*, dans les eaux limpides, peu profondes, sulfatées,
  au substrat réalisé par une mince pellicule de vase masquant un fond de schistes apportés ou de sables landéniens (rel. 2 à 4);

- une sous-association à *Riccia fluitans* installée à proximité de griffons d'alimentation, en position ombragée, subissant, l'automne, un apport en matières humiques (rel. 5 et 6).

<u>Caractères de la flore</u> : Le spectre de dispersion géographique est le suivant :

. cosmopolites : 42,9 % (dont tempérées 48,5 %)

. subcosmopolites : 57,1 %

#### d) Syntaxonomie

MIYAWAKI et J. TÜXEN (1960), ELLENBERG (1963), PASSARGE (1964), KAPP et SELL (1965), WESTHOFF et DEN HELD (1969), HILBIG (1971) font de Riccio-carpus natans une caractéristique du Riccietum fluitantis Slavnic 1956.

SEGAL (1963) distingue une association autonome : le Ricciocarpo-Lemnetum qu'il intègre au Lemnion minoris.

R. TÜXEN (1974) redéfinit le groupement qu'il dénomme *Ricciocarpetum* natantis. Utilisant les critères écologiques, biologiques et physionomiques de notre association, nous nous rattachons à cette formule reconnue également par PASSARGE (1978), POTT (1980), SCOPPOLA (1981), mais refusée par d'autres auteurs comme Th. MÜLLER (in OBERDORFER 1977), PHILIPPI (1978).

# e) Synsystématique

SEGAL (1963 et 1968) insère le *Ricciocarpetum natantis* dans le *Lem-nion minoris*, alors que R. TÜXEN (1974) le place dans le *Lemmion trisulcae*. Dans la conception récente de la classe, SCHWABE et TÜXEN (1981), SCOPPOLA (1981) l'intègrent au *Riccio-Lemnion trisulcae*, nous les suivrons en cela.

# f) Synchorologie

La rareté de l'espèce, sa petite taille la faisant passer inaperçue, expliquent le peu d'indications que nous ayons sur une aire de répartition qui reste à déterminer.

En France, dans la région de Strasbourg, les relevés du *Riccietum* fluitantis de KAPP et SELL (1965) appartiendraient en fait au *Ricciocarpetum* natantis, sous-association typique et sous-association à *Riccia* fluitans dénommée par R. TÜXEN (1975).

En Allemagne, la végétation à *Ricciocarpus* est citée par Th MÜLLER et GORS (1960), ELLENBERG (1963), PASSARGE (1964), PHILIPPI (1969), WIEGLEB (1976), POTT (1978), STRASBURGER et HOMANN (1981). En Italie, l'association est connue de PEDROTTI (1979), SCOPPOLA (1981) et aux Pays-Bas de SEGAL (1963) DEN HARTOG et SEGAL (1964). En Suisse, ALBRECHT-ROHNER (1968) la mentionne dans le Jura et dans des mares intra-forestières de la région de Zürich; dans son étude des hépatiques de Suisse, il l'indique en Europe centrale.

Si l'on s'en tient à WATSON (1955) et AUGIER (1966), qui en font une cosmopolite, l'aire de répartition doit être vaste et englobe l'Europe toute entière.

#### g) Synécologie :

L'écologie générale de *Ricciocarpus natans* a été définie par ALBRECHT-ROHNER (1968) pour qui l'espèce peuple les eaux stagnantes des étangs mais aussi les fossés, s'abritant, isolée au sein de lemnacées, entre les pieds de *Phragmites* ou de *Typha* et peut vivre sur la terre humide en période estivale.

Selon WIEBLEG (1976), le *Ricciocarpetum natantis* dans sa forme la plus typique se développe dans les eaux à teneur réduite en CO², teneur qui augmente lorsque le passage s'effectue vers la sous-association à *Riccia fluitans*, ce que confirme SCOPPOLA (1981). POTT (1980) le note dans les milieux pauvres en phosphates, modérement riches en nitrates, mais pouvant posséder une très forte teneur en ammonium. Comme SCOPPOLA (1981), nous placerons l'association dans les eaux oligo-mésotrophes à faiblement eutrophes pouvant tolérer un réchauffement estival.

Nous entrevoyons une distinction possible entre les deux associations d'hépatiques flottantes au niveau des besoins photiques et de la teneur en matières humiques, il nous semble en effet que le *Ricciocarpetum natantis* prospère mieux dans les eaux éclairées, alors que le *Riccietum fluitantis* trouve des conditions optimales dans les mares ou fossés sous couvert forestier où l'apport de substances humiques sera aussi plus substantiel.

# h) Syndynamique

A la suite d'observations menées sur plusieurs années, KAPP et SELL (1965) ont montré que leur sous-association à Lemna trisulca conduit au Myrio-phyllo-Nupharetum alors que la sous-association typique, en contact avec un Potamogeto-Ranunculetum fluitantis, dérive de la précédente, là où existe un courant, donc une meilleure oxygénation des eaux. Les biotopes à Ricciocarpe-tum natantis de la dition sont colonisés par le Scirpo-Phragmitetum faciès à Phragmites australis ou le Caricetum paniculatae.

# i) Problème de protection

L'association, déjà très rare dans la dition, est en nette régression. Des 3 stations répertoriées à la Mare à Goriaux en 1972, une seule subsiste actuellement. Nous la connaissons, ponctuelle, dans des fossés de drainage serpentant parmi des cariçaies intra-forestières (Massif de St-Amand), mais leur canalisation par le bétonnage, leur totale transformation par installation de drains couverts, entraînerons là aussi, si on n'y prend pas garde, la disparition complète, à plus ou moins brève échéance, du groupement. Sa protection apparaît nécessaire.

5* L'association à Riccia fluitans L.
Riccietum fluitantis (Slavnic 1956) em. R. Tüxen 1974 (tableau 5)

#### a) Localisation

Nous l'avons relevée dans le Petit Marais à Arleux, le Marais de l'Epaix à St-Saulve, et à la Mare à Goriaux à Raismes, mais nous la connaissons dans des dépressions et des fossés intra-forestiers où elle a une croissance optimale.

# b) Synphysionomie

Les *Riccia* sont agglomérées en amas flottants sous la surface des eaux ; sous couvert forestier (rel. 4), elles peuvent former un feutrage dense. Cette structuration est parfaitement réalisée dans des cuvettes au sein des peuplements de *Pinus sylvestris*, installés sur sables landéniens, dans les forêts domaniales de St-Amand et de Raismes.

Le groupement en période de sécheresse persiste sur le substrat vaseux.

# c) Synfloristique

L'association se limite à 4 espèces pleustoniques auxquelles on peut joindre *Ricciocarpus natans* dans les biotopes où la luminosité s'accroît et où le taux de matières humiques décroît - mis en évidence hors du territoire considéré et correspondant à une sous-association décrite par TÜXEN (1974). La présence de *Lemma trisulca* n'est aucunement incompatible avec celle des hépatiques, elle est le reflet d'un léger apport de matières organiques ; quant à *Lemma minor* son amplitude écologique est telle, qu'elle n'a aucune signification précise.

# d) Syntaxonomie

SLAVNIC (1956) a élevé au rang d'association les populations à Riccia fluitans. TÜXEN (1974) en a modifié le sens initial en y intégrant le Riccietum rhenanae Knapp et Stoffers 1962 p.p.. Nous assimilerons nos végétations à ce Riccietum fluitantis (Slavnic 1956) em. R. Tüxen 1974.

# e) Synsystématique

ELLENBERG (1963), PASSARGE (1964), KAPP et SELL (1965), WESTHOFF et DEN HELD (1969), HILBIG (1971), NEDELCU (1973), ZAHLHEIMER (1979), intègrent le Riccietum fluitantis au Lemnion trisulcae Den Hartog et Segal 1964. Toutefois, nous nous accorderons à suivre SCHWABE et TUXEN (1981) ainsi que SCOPPOLA (1981) qui l'insère dans le Riccio-Lemnion trisulcae.

# f) Synchorologie

Nous avons décelé l'association dans des ruisselets intra-forestiers des Ardennes belges et françaises ainsi que des Vosges (Obs. inéd. 1975 à 1977). FRILEUX (1977) l'a identifiée dans le Pays de Bray, FELZINES (1982) dans les étangs du centre-est. Elle est connue en Allemagne de Th. MÜLLER et GÖRS (1960), de PASSARGE (1964), de OBERDORFER (1970), de HILBIG (1971), de R. TÜXEN (1974 et 1975), de WIEGLEB (1979), de ZAHLHEIMER (1979), de POTT (1980); en Espagne, de BOLOS, MOLINIER et MONTSERRA (1970); en Finlande, et dans le sud de la Suède de BUCH (1954 in R. TÜXEN 1971); aux Pays-Bas, de SEGAL (1963), de WESTHOFF et DEN HELD (1969); en Pologne de PODBIELKOWSKI (1970), de MATUSKIEWICZ (1980) et de WOLEK (1981); en Roumanie, de NEDELCU (1973); en Tchécoslovaquie, de HEJNY (1968 in R. TÜXEN 1971).

Riccia fluitans a été repertoriée en Grande Bretagne par WATSON (1955), en Suisse par ALBRECHT-ROHNER (1968), ce qui se laisse supposer de l'existence de l'association dans ces pays.

MIYAWAKI et J. TÜXEN (1960) attribuent à cette association une répartition médio-et sud-ouest européenne. Elle semble malheureusement ignorée en France où il conviendrait de la rechercher.

# g) Synécologie

L'écologie de *Riccia fluitans* a été esquissée par ALBRECHT-ROHNER (1968) qui voit l'hépatique, associée aux lemnacées, préférer les sols boueux, les fossés, les eaux stagnantes, mais aussi celles des fontaines. FRILEUX (1977) a trouvé cette *Riccia* dans des eaux acides (pH 4,5), claires, s'écoulant sur un substrat riche en humus (tourbe)".

Les caractères écologiques de l'association commencent à être bien connus. SLAVNIC (1956) lie le *Riccietum fluitantis* aux eaux tièdes peu oxygénées et riches en matières organiques. WIEBLEG (1976) le localise dans les eaux à conductivité peu élevée, à faible teneur en hydrogénocarbonates, calcium et nitrates, pauvres en gaz carbonique.

Dans le Harz, (1977), il le relève dans les eaux peu profondes, acides, riches en matières humiques. POTT (1980), le situe dans les eaux pauvres en hydrogénocarbonates, modérément fournies en électrolytes, pauvres en nitrates, ammonium, phosphates, mais qui possèdent une proportion assez élevée de substances organiques (déterminées par la localisation) et qui sont très riches en gaz carbonique.

SCOPPOLA (1981) considère qu'il possède un très fort pouvoir tampon et le localise surtout dans les petites dépressions dans les forêts ou sous les buissons.

Selon nos observations et celles de la plupart des auteurs, le *Riccietum fluitantis* s'abrite donc dans les eaux peu profondes, ombragées et froides, oligotrophes à mésotrophes, subissant un apport en matières humiques. Celui-ci, régulier en milieu forestier, favorise l'extension de l'hépatique dans les fossés et ruisselets creusés dans un substratum à pH acide (sables landéniens en forêt de St-Amand, schistes en Ardennes, granite dans les Vosges).

#### h) Syndynamique

L'évolution des formes eutrophisées se fait vers le Scirpo-Phragmitetum (faciès à Typha angustifolia et Phragmites australis), le Caricetum ripario-acutiformis ou le Caricetum paniculatae. Les formes les plus appauvries conduiraient aux groupements du Sparganio-Glycerion.

# i) Problème de protection

Les menaces pesant sur le *Riccietum fluitantis* sont grandes : eutrophisation des sites, assèchement des mares intra-forestières... Cette association est en nette régression sur l'ensemble du territoire étudié et sa protection est souhaitable.

# * Les populations de Lemna minor L. (tableau 6)

Elles sont répandues dans les étangs d'affaissements miniers où elles peuvent couvrir de vastes étendues (étang du Sarteau, rel. 2) mais aussi le long des rivières (Aa, Hem, Canche) où elles s'étendent sur de petites surfaces à la base d'individus d'association du Sparganio-Glycerion (Nasturtietum officinalis, Apietum nodiflori, groupement à Sium erectum...).

De nombreux phytosociologues rapportent ces peuplements monospécifiques au Lemnetum minoris défini par OBERDORFER en 1957 , revu par Th. MÜLLER et GORS en 1960, localisé dans les habitats pauvres et optimal en montagne (au-dessus de 600 m), et cité par KRAUSCH (1964), PASSARGE (1964 et 1978), ELLENBERG (1979) en Allemagne; PAUN (1966), NEDELCU (1973) en Roumanie; RIVAS-MARTINEZ (1974) en Espagne; DETHIOUX et NOIRFALISE (1979) en Belgique; PEDROTTI (1979) en Italie. D'autres, comme SEGAL (1968), WESTHOFF et DEN HELD (1969), parlent "de sociation" à Lemna minor, WIEGLEB (1977) et ZAHLHEIMER (1979) de formations à Lemma minor, qu'ils incluent dans le Lemmion minoris, mais, Lemna minor, ayant un indice de présence de V dans toutes les associations étudiées, doit être envisagée (nous l'avons déjà signifié antérieurement), comme une caractéristique de l'ordre (Lemmetalia) et de classe (Lemmetea) et nous considérons comme GEHU (1979) et R. TÜXEN (1974) que ces populations sont de simples groupements pionniers, fragmentaires ou des groupements de dégénérescence d'associations dans un biotope ayant subi des bouleversements écologiques (appauvrissement en substances nutritives), ne pouvant être assimilés à une unité taxonomique autonome.

LANDOLT (1975) a montré que la conductivité des eaux riches en Lemna minor pouvait aller de 70 à 700  $\mu$  S cm  $^{-1}$  avec une valeur moyenne de 320, nos valeurs s'échelonnant entre 406 et 3 374, l'amplitude écologique

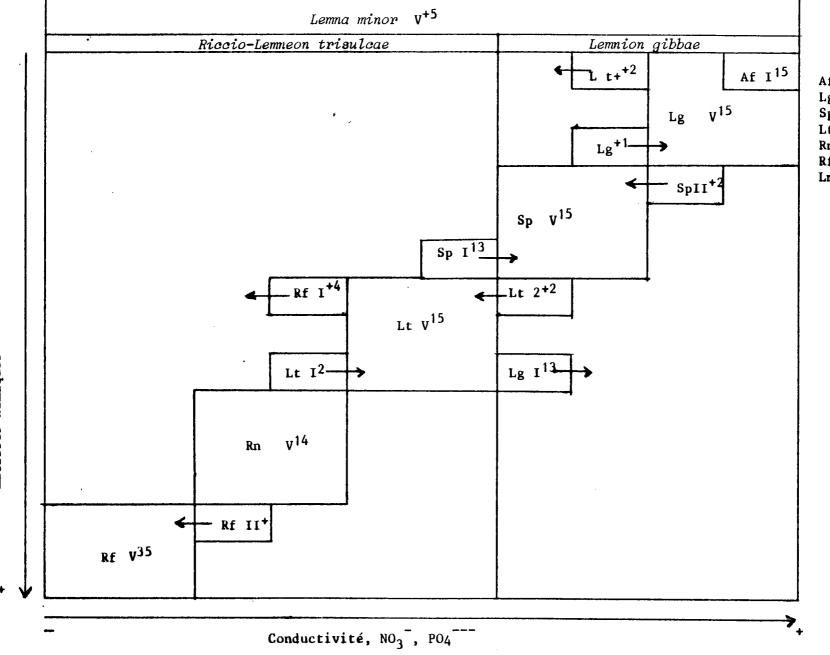


FIGURE 3: LES ASSOCIATIONS DE LA CLASSE DES LEMNETEA DANS LE NORD-OUEST DE LA FRANCE ADAPTATION DE TUXEN (1974) ET POTT (1980)

Af = Azolla filiculoide

Lg = Lemma gibba

Sp = Spirodela polyrhiz

Lt = Lemma trisulca

Rn = Ricciocarpus natan

Rf = Riccia fluitans

Lm = Lemna minor

- 105 -

de cette lemnacée est donc considérable (70 à 3 374 µSmm-1.) et explique le caractère pionnier des populations de petite lentille.

Remarque: en raison de sa petite taille, la lentille mineure est moin recherchée par les anatidés et délaissée par les éleveurs d'"appelants".

#### CONCLUSION

Le tableau d'ensemble des Lemmetea (tableau 7 ) montre :

- le rôle de caractéristique de classe et d'ordre assumé par Lemma minor qui est présente dans chaque association ;
- la large amplitude écologique de *Lemma trisulca*, présente dans les 5 associations des *Lemmetea*.

L'eutrophisation et la résistance aux pollutions se font dans le sens Riccietum fluitantis ----> Ricciocarpetum natantis ----> Lemnetum trisulcae ----> Spirodeletum polyrhizae ----> Lemnetum gibbae, ce qui a été montré par R. TÜXEN (1974), MERIAUX (1978), POTT (1980 et 1981). -Figure 3-

#### REMARQUE:

En Chine, les lentilles d'eau sont utilisées à des fins agricoles, épandues sur les terres, elles les enrichissent rapidement : "Au Sud et à l'Est, on cultive dans les étangs, les ruisseaux et les rizières des lentilles d'eau, sorte d'engrais qui pousse vite en prenant peu de place. Ce trésor, comme l'appelle les paysans, est récolté tous les 4 ou 5 jours". (LA CHINE EN CONSTRUCTION, 1977).

- 2.1.2. <u>Les groupements d'hydrophytes fixés</u> (*Hydrophyta adnata* et *Hydrophyta radicantia*)
  - Classe des Charetea (Fukarek 1961 n.n.) Krausch 1964 (Hydrophita adnata)

Rares sont les auteurs qui se sont intéressés aux groupements de characées. Parmi eux, il faut citer RÜBEL (1933) en Suisse; SAUER (1937), FUKAREK (1961), KRAUSCH (1964), KRAUSE et LANG (1975 in OBERDORFER 1977) en Allemagne; WESTHOFF (1949), SEGAL (1968), WESTHOFF et DEN HELD (1969), aux Pays-Bas; et FROMENT (1946, 1948 et 1953), CORILLION (1949, 1957 et 1975), MERIAUX (1978) GUERLESQUIN et MERIAUX (1981), en France.

Ils ont introduit ou adopté dans le synsystème une classe propre à ces groupements : les *Charetea*. Mais, d'autres phytosociologues, tel PODBIELKOWSKI (1970), ne reconnaissent pas cette unité supérieure et se limitent à un ordre : les *Charetelia* (Sauer 1937) Corillion 1949, qu'ils incluent dans la classe des *Potametea*.

D'autres, les plus nombreux, délaissent ou ignorent totalement ces populations pionnières qui peuvent pourtant assumer un rôle prépondérant dans les paysages lacustres.

SAUER (1937), FUKAREK (1961), CORILLION (1949 et 1950) sont à l'origine de la connaissance des associations de characées. Mais c'est surtout KRAUSCH (1964), SEGAL (1968) et plus près de nous KRAUSE et LANG (1975) qui sont à l'origine des deux principaux systèmes de classification phytosociologiques pour la classe des *Charetea*.

#### Système de KRAUSCH (1964)

Charetea (Fukarek 1961 n.n.) class. nov.
Charetalia Sauer 1937
Charion canescentis (Sauer 1937) all. nov.

Cette classification est reprise par WESTHOFF et DEN HELD (1969)

#### Système de SEGAL (1968)

Charetea Fukarek 1961
Charetalia Sauer 1937
Charion fragilis 1964 ?
Nitellion ?
Charion canescentis all. nov.

Ce système est repris, légèrement modifié, par MATUSKIEWICZ (1980) ·

# Système de KRAUSE et LANG (1975 in OBERDORFER 1977)

Charetea fragilis (Fukarek 1961 n.n.) Krausch 1964
Nitelletalia flexilis W. Krause 1969
Nitellion flexilis (Corillion 1957) W. Krause 1969
Nitellion syncarpo-tenuissimae W. Krause 1969
Charetalia hispidae Sauer 1937
Charion asperae W. Krause 1969

C'est pour ce système que nous opterons. Dans ce sens, le *Charion aspe*rae W. Krause 1969 présente des analogies avec le *Charion fragilis* Krausch 1964.

Ce dernier retient pour caractéristiques du Charion fragilis: Chara fragilis (= Chara globularis), Chara contraria, Chara fiformis, Nitellopsis obtusa, Nitella opaca, Nitella flexilis, Nitella mucronata, Tolypella glomerata, Lynchnothammus barbatus; alors que KRAUSE indique comme caractéristiques du Charion asperae: Charia aspera et Charia contraria.

Selon KRAUSE et LANG, la teneur en CaO constitue l'élément décisif pour la subdivision de la classe. Or, d'après CORILLION (1957), l'amplitude de Chara fragilis est plus grande que celle des autres characées; elle va en effet de 0 à 250 mg/l. Les associations constituées de Nitella sont dans les eaux peu minéralisées; à l'inverse, des associations formées de Chara, sont dans les eaux minéralisées, hydrogénocarbonatées, d'où la différenciation à l'exemple de SAUER (1937)) des Charetea en deux ordres: les Nitelletalia et les Charetalia. L'ordre des Nitelletalia flexilis comporte deux alliances: le Nitellion flexilis avec les associations acidophiles et le Nitellion syncarpo-tenuissimae avec les associations neutrophiles à faiblement basophiles. Chara fragilis apparait comme la caractéristique primordiale de cette classe (considérée dans le sens de KRAUSCH, KRAUSE et LANG).

1* L'association à *Nitella flexilis* et *Chara* div. sp. *Nitelletum flexilis* Corillion 1957

Il se tient en bordure du Grand Marais d'Ecourt-St-Quentin sur la craie mise à nue, à proximité d'un griffon d'alimentation de la nappe de la craie. Les eaux froides calcaires provenant de cette source infra-aquatique, baigne le groupement qui est en contact avec un groupement à Eleocharis acicularis comme l'ont également remarqué KRAUSE et LANG (in OBERDORFER 1977).

Relevé effectué dans le Grand Marais d'Ecourt-St-Quentin, le 11/6/76 Surface relevée : 1m², profondeur : 0,60 m; caractéristique d'association : Nitella flexilis 4; espèces des unités supérieures (Charetea) : Chara globularis 1, Chara polyacantha 2, Chara vulgaris var. longibracteata 1, Chara hispida 1, Chara major +. Toutefois, selon GILLET (1960) qui a étudié *Nitella flexilis* en Ardenne, cette characée est une espèce calcifuge qui préfère les terrains siliceux et les eaux pauvres en calcium, ainsi, la teneur de cet ion dans les eaux s'échelonnent de 0,9 à 7,4 mg/l, alors que le taux de carbonates est modéré et s'étale de 10,8 à 27,2 mg/l et celui de chlorures est compris entre 2,5 mg/l et 23,7 mg/l.

Une association polyspécifique comprenant Nitella flexilis, Nitel-la gracilis, Chara fragilis, Chara fragifera, a été perçue en Mayenne par CORILLION (1957) qui a cerné l'écologie de Nitella flexilis. Cette espèce, largement cosmopolite, "peuple aussi bien les masses d'eau de faible importance (fossés, mares, canaux, étangs) que les grands lacs où elle s'observe à grande profondeur", elle s'adapte aux biotopes rhéophiles, "aux eaux froides, légèrement acides ou neutres (pH 6 à 7,1) dans le nord-ouest de la France, plus rarement calcaires".

Le charologue français a également défini un *Nitelletum flexilis* (Mayenne et ouest-Finistère, 1957), optimal dans les eaux courantes et dans les grands fonds de lacs de montagne, qui laisse place au *Myriophylletum alterniflori*.

Notre groupement montre des points communs avec cette association qui se place dans le *Nitellion flexilis* (Corillion 1957) W. Krause 1969.

Le *Nitelletum flexilis* a été mis en évidence par FELZINES (1982) dans plusieurs étangs du centre-est de la France, et par KRAUSE (1975), dans la Forêt Noire, la Plaine rhénane, la Souabe en Allemagne, et MATUSKIEWICZ (1980) en Pologne.

2* L'association à Nitella gracilis (Smith) Ag.
Nitellum gracilis Corillion 1957

Ce charophyte, figurant autrefois dans les marais d'Emmerin et de Santes (59)—herbier-CUSSAC - semble aujourd'hui limité à la vallée de la Sensée (Marais d'Arleux et de Rumaucourt), où il est d'ailleurs très rare et ne constitue que des groupements ponctuels.

Selon CORILLION (1955), la végétation type à Nitella gracilis s'observe à faible profondeur sur substratum sablonneux enrichi en matières humiques ou même tourbeux dans des eaux légèrement acides à neutres (pH 6 à 7,1). Il l'a élevée au rang d'association ; le Nitelletum gracilis, qui peut évoluer vers les groupements des Potametea (Myriophyllo-Nupharetum ou Myriophylletum alterniflori) ou des Littorelletea (Heleocharetum, Helodo-Shagnetum, Hyperico-Potametum oblongi ou Juncetum bulbosi).

KRAUSCH (1964), WESTHOFF et SEGAL (1969) voient l'optimalité de l'espèce au sein des groupements à Potamogeton polygonifolius ou à Juncus supinus et l'adjoignent au Littorellion uniflorae W. Koch 1926.

Le groupement n'étant jamais exondé (la profondeur de l'eau oscille entre 0,80 m et 0,40 m), nous verrons en cette characée une représentante du *Nitellion flexilis* (Corillion 1957) W. Krause 1969 comme le fait MATUSKIEWICZ (1980).

Les résultats de l'analyse de l'eau effectuée au niveau du relevé sont les suivants :

pH Conductivité μScm-1	7, 476,	
Minéralisation en mg/l	340,	7
Ca ⁺⁺	72,1	3,59
Mg++	8,3	0,68
K+	5,1	0,13
Na ⁺	16,4	0,71
so ₄	38	0,79
C1 ⁻²	25	0,70
	mg/1	meq/l

Cette eau est eutrophe calcique (très légère à tendance mésotrophique) et les résultats ne concordent pas avec les données de CORILLION (ni avec

celles des phytosociologues allemands ou néerlandais), ce qui inciterait à faire du groupement une forme trophique du *Nitelletum gracilis* Corillion 1957 qui évoluera vers le *Myriophyllo-Nupharetum*.

Relevé effectué dans le chenal Petit Marais - Marais du Haut à Arleux, le 11/6/76

Surface relevée: 1m², recouvrement: 60 %, profondeur: 0,40 m; caractéristique d'association: Nitella gracilis 5; espèce des unités supérieures (Nitelletalia flexilis): Nitella mucronata +.

3* Le groupement à Nitella tenuissima (Desv.) Kutz et Chara denudata Braun Nitelletum syncarpo-tenuissimae W. Krause 1969

Il a été relevé dans une petite "flaque" temporaire, peu profonde, creusée sous la tourbe basique, s'asséchant en période estivale dans le marais d'Oisy-le-Verger (vallée de la Sensée). Sa composition floristique, son écologie, permettent de le rapporter au Nitelletum syncarpo-tenuissimae W. Krause 1969, association du Nitellion syncarpo-tenuissimae W. Krause 1969.

Chara denudata est une espèce nouvelle pour la dition, l'association à laquelle elle participe est, elle aussi, nouvelle pour l'ouest de la France, et le marais d'Oisy-le-Verger qui les abrite mérite protection.

Relevé effectué dans le Marais d'Oisy-le-Verger , le 5/6/80 Surface relevée : 1m², recouvrement : 80 % ; caractéristique d'association : Nitella tenuissima 3 ; caractéristique d'alliance (Nitellion syncarpo-tenuissimae) : Chara denudata 3 ; espèce des unités supérieures (Charetea) : Chara vulgaris 1.

4* Le groupement à Tolypella glomerata (Desv. in Lois.) Leonhardi Tolypelletum glomeratae Corillion 1957 (tableau 8)

Cette association pionnière des milieux alcalino-saumâtres, de faible profondeur, optimale au printemps (exceptionnellement encore bien développée au lac en octobre) définie par CORILLION (1957), prend place sur les flancs vaso-sablonneux masquant l'argile bleutée, compacte, asphyxique du lac d'Armbouts-Cappel. Deux variantes ont été dégagées : l'une type (rel. 1 à 3) sur les sables régulièrement "ramaniés" par les nombreux anatidés (Colvert) consommant les charophytes du lac, l'autre à *Potamogeton pectinatus* sur les substrats les plus vaseux et les moins perturbés (rel. 4 à 7).

Des mesures de pH, de conductivité et de salinité ont été effectuées en période d'étiage (octobre : baisse de 0,25 m du plan d'eau). Elles ont donné les résultats suivants :

Profondeur en m	рН	Conductivité en µ S cm ⁻¹ ramené à 20°	Salinité en g°/
0,10	6,3	1054	0,1
0,20	6,3	1144	0,1

Comparativement aux résultats d'ensemble obtenus au printemps et en été, on constate une acidification du milieu (pH 7,8  $\rightarrow$  6,3).

L'association est voisine du *Charo-Tolypelletum glomeratae* Corillion 1957, considérée aussi par l'auteur comme une variante tardive du *Tolypelletum glomeratae*. Ces associations s'insèrent dans le *Charion asperae* W. Krause 1969.

KRAUSE et LANG (1975 in OBERDORFER 1977) ne reconnaissent que le Charo-Tolypelletum glomeratae qui a été également mis en évidence avec le Tolypelletum glameratae dans les eaux alcalino-saumâtres des Bas-Champs du littoral picard par GUERLESQUIN et WATTEZ (1979).

5* L'association à Chara vulgaris L. et Chara vulgaris L. variétés longibracteata (Kütz. in Reich.) H. et J.R. Charetum vulgaris Corillion 1957 (tableau 9)

#### a) Localisation

Les groupements à *Chara vulgaris* existent dans de nombreux étangs du Bassin houiller Nord/Pas-de-Calais (vallées de l'Escaut, de l'Hayne, de la Deûle). Ce type de groupement est également installé sur de petites surfaces dans les marais de la vallée de la Sensée (Marais de Rumaucourt, Grand Marais d'Ecourt-St-Quentin), et de la vallée de la Somme (marais de Long, étangs de Sailly-Laurette, marais de Mautort à Cambron...).

# b) Synphysionomie

Le groupement à *Chara vulgaris* se présente sous deux formes distinctes : petites populations plus ou moins ouvertes, disposées en mosaïques avec des associations des *Potametea* et herbiers fermés, paucispécifiques, polyspécifiques ou mixtes d'étendant sur de grandes surfaces et dont l'assèchement temporaire estival "provoque la formation de facies papyracés denses, blanchâtres, entretenant l'humidité du substratum sous-jacent et la vitalité des portions inférieures de frondes" (CORILLION, 1975). Le groupement est optimal en période hivernale et estivale, mais il demeure en place durant les mauvaises saisons.

# c) Synfloristique

Organisation: Le tableau 9 fait apparaître 3 caractéristiques d'association, 3 d'alliance (Charion asperae), 3 d'ordre et de classe (Charetalia et Charetea) mais aussi 4 groupes de différentielles de sous-associations et 9 compagnes. Le nombre total d'espèces est de 32. Chaque individu d'association en compte en moyenne 5, ce faible nombre résulte de la forte dominance de Chara vulgaris variété longibracteata dont l'importance physionomique et structurale ressort de l'examen du tableau. Selon CORILLION (1957), l'implantation de phanérogames doit être regardée comme un stade primordial de l'évolution dynamique.

Variations de l'association : Outre la sous-association typique (rel. 1 à 8), où l'on peut dénombrer jusque 9 characées différentes, on peut dégager dans la dition 4 autres sous-associations du *Charetum vulgaris*:

- la première (rel. 9), à Sparganium minimum se rencontre dans les eaux peu profondes, mésotrophes, provenant directement de la nappe de la craie dans la vallée de la Somme ;
- la seconde (rel.10 à 12), désignée par Leptodictyum riparium, Potamogeton trichoides et Drepanocladus aduncus, figure dans les argilières abandonnées, surcreusées par l'affaissement. Les bryophytes, plaqués sur le substratum, peuvent occuper toute la strate inférieure (rel. 9). Ils persistent avec le Chara sur le sol humide lors de l'emersion estivale; si la baisse des eaux n'est pas trop brutale, le potamot capillaire peut survivre sous une forme rabougrie. CORILLION (1957) a noté "cette association" à Chara vulgaris et Potamogeton trichoides en Bretagne.

- la troisième (rel. 13 à 16) est marquée par Vaucheria dichotoma (Algue brune) et Potamogeton pectinatus dont la cohabitation est fréquente dans la dition. Le thallophyte revêt uniformément le substratum vaseux très épais (0,30 m) et réalise une strate inférieure à celle des Chara. Les eaux, très limpides voient leur niveau tomber brutalement en juillet pour remonter dès novembre. Ce groupement n'est pas rare : CORILLION (1957) nous dit à ce sujet : "l'association avec Potamogeton pectinatus est fréquente (marais côtiers, canaux et rigoles : type marais de Dol, dans tout le marais), en milieu légérement saumâtre".

- la quatrième (rel. 17) montre comme différentielles Zamnichellia palustris et Potamogeton pusillus; l'installation de ces espèces est la résultante d'un début de pollution des eaux par les matières organiques provenant de la décomposition d'arbres morts.

# d) Syntaxonomie

Les végétations à Chara vulgaris sont assimilables au Charetum vulgaris Corillion 1957.

#### e) Synsystématique

L'association se range dans l'alliance du *Charion asperae* W. Krause 1969, voisin du *Charion fragilis* Krausch 1964. KRAUSE et LANG (1975 in OBERDORFER 1977) la rattachent par ailleurs à la sous-alliance du *Charenion vulgaris* W. Krause 1969.

#### f) Synchorologie

En France, MAGNIN (1894) a rencontré dans les lacs du Jura des formations à Chara hispida et Chara foetida (= Chara vulgaris), GADECEAU (1909) a découvert Chara vulgaris et sa variété longibracteata dans les fossés de l'Etier près du Lac de Grand Lieu (région de Nantes), FROMENT (1953) a observé des charaies à Chara vulgaris dominant des anciennes fosses d'extraction de la tourbe de la vallée de la Souche (Aisne) et CORILLION (1957) a répertorié le Charetum vulgaris dans le Massif Armoricain. A propos de l'aire géographique de l'association, le charologue angevin écrit : "elle manifeste le cosmopolitisme très accusé de la caractéristique principale. La diffusion de l'association est généralement sur les sols calcaires d'Europe occidentale. Le Charetum vulgaris, dans sa forme optimale, est absent de quelques régions siliceuses (ex. : intérieur du Massif armoricain)". GUERLESQUIN et WATTEZ (1979) l'ont identifié dans les Bas-Champs du littoral picard. Cependant, à l'étranger, nous n'avons trouvé trace de l'association, que dans les travaux de PODBIELKOWSKI (1970) et MATUSKIEWICZ (1980) en Pologne et de KRAUSE (1969) en Allemagne (Plaine rhénane et Souabe).

# g) Synécologie

#### . facteurs biotiques :

Le Charetum vulgaris ne comporte pour ainsi dire que "Hydrophyta adnata" et des "Hydrophyta radicantia", les "Hydrophyta natantia" n'étant que des compagnes.

#### . facteurs abiotiques :

Pour LANGERON (1902 in FROMENT 1946), les Characées ont une préférence pour les eaux limoneuses, mais FROMENT (1946) indique en avoir trouvé dans les eaux claires et précise : "il est préférable de dire que ces plantes peuvent croître dans des eaux troubles chargées de substances minérales et organiques par suite de leur possibilité de vivre avec une faible quantité de radiations lumineuses".

Les eaux de deux de nos sous-associations ont été analysées, les résultats figurent dans le tableau XXV.

TABLEAU n°XXV : RESULTATS DES ANALYSES D'EAUX EFFECTUEES AU NIVEAU D'INDIVI-DUS D'ASSOCIATION DU CHARETUM VULGARIS

		-		
	s./a. typ	ique	s/a.à Va	ucheria
Localités	Etang du Bois Brûlé Nord 9/9/75 10 h		Etang de Fresnes-sur-Escaut 28/7/75 12 h	
рН	7	,7	·	8,1
Conductivité en µ S cm ⁻¹	2446,5		1116,6	
Minéralisation mg/l	1855,7		846,9	
Ca ⁺⁺	118,2	5,89	176,4	8,80
Mg ⁺⁺	125,8	10,3	48,4	3,98
K ⁺	34,8	0,89	12,9	0,33
Na ⁺	285,2	12,40	45,2	1,96
so ₄	50	1,04	500	10,41
cı ¯	7,20	20,30	50	1,41
	mg/1	meq/1	mg/l	meq/l
	eau eutrophe, fortement minéralisée. calcique, riche en magnésium, chlorures et sodium, eau de type saumâtre		rique, s (sulfate par les	s amenés eaux de ement du

Des analyses ont été effectuées au niveau des stations où se développent les caractéristiques de l'association (GUERLESQUIN et MERIAUX, à paraître) L'écologie de ces espèces a pu être ainsi dégagée :

- . Chara vulgaris: milieux neufs, souvent remaniés, alcalins concentration en Ca⁺⁺: 14 à 1!8,2 mg/l pH: 7,4 à 8,9
- . Chara vulgaris var longibracteata: biotopes alcalins concentration en Ca⁺⁺: 14 à 176,4 mg/l ph: 7,4 à 8,15
- . Chara vulgaris var papillata : substratum sablonneux calcarifères concentration en Ca $^{++}$ : 60 à 75 mg/L pH : 7,5 à 8,15

CORILLION (1957) a traité de l'écologie de l'espèce et du groupement. Parlant de *Chara vulgaris*, il nous révèle sa préférence pour les milieux alcalins (concentration de CaO: 55 à 200 mg/l) ou alcalino-saumâtres (lagunes, marais littoraux), dont le pH s'étale dans une gamme de 7 à 8,5; la végétation est clairsemée en milieu faiblement alcalin, dense et luxuriante aux fortes concentrations alcalines. Considérant le *Charetum vulgaris*, l'auteur précise son optimum réalisé dans les eaux à moyenne et fortes teneurs en calcium, de pH 7,3 à 8, avec une adaption fréquente au milieu légèrement saumâtre.

GILLET (1960) a dégagé l'écologie de *Chara vulgaris* en Ardennes, il en fait une espèce halophobe (taux de chlorures compris entre 7,4 et 16,7 mg/l) se rencontrant dans les régions calcaires, les anciennes marnières, à une profondeur inférieure à 1 m, aux eaux alcalinisées de teneur en calcium variant de 32,7 à 131,4 mg/l.

Ces résultats cadrent pour la plupart avec ceux de CORILLION. L'association prospère dans des eaux alcalines méso-eutrophes à eutrophes, parfois polluées.

Les eaux de la sous-association à *Leptodictyum*, très claires, dépourvues de particules en suspension ont un pH de 7,4, elle sont riches en sodium mais appauvries en calcium.

# h) Syndynamique

Le Charetum vulgaris mène aux groupements des Potametea (Myriophyllo-Nupharetum, Potametum trichoidis, Potametum pectinati, Zannichellietum palustris) ou à ceux des Phragmitetea, faciès à Typha angustifolia ou à Scirpus lacustris du Scirpo-Phragmitetum observés par FROMENT (1953) à Chivres ou encore faciès à Phragmites australis de cette même association, dont l'extension fut suivie par FROMENT à Liesses de 1946 à 1947.

# i) Intérêt de ces végétations

Les grandes possibilités vitales de *Chara vulgaris* en font une des espèces pionnières essentielles des biotopes neufs (abreuvoirs de prairies, argilières abandonnées, bassins peu profonds non entretenus, étangs d'affaissements miniers peu profonds). Le *Charetum vulgaris*, plus particulièrement sa sous-association typique, enrichit vases et tourbes en matières organiques et minérales, favorise l'installation et l'évolution de la végétation phanérogamique, hydrophytique et hélophytique.

6* L'association à Chara fragilis Desv. = Chara globularis Thuill.

Charetum fragilis Corillion 1957 (tableau 10)

Elle se rencontre sous forme d'herbiers pauvres en espèces, où Chara fragilis forme facies avec un recouvrement voisin des 100 % (étangs d'affaissements miniers), mais aussi de végétations polyspécifiques enrichies en charophytes (Chara vulgaris, C. polyacantha, C. hispida, Nitellopsis obtusa, Tolypella glomerata) et en phanérogames. Une variante à Sparganium minimum s'observe dans les eaux mésotrophes d'un étang de Sailly-Laurette (vallée de la Somme).

Les prairies à *Chara globularis* peuplent les eaux plus profondes que celles à *Chara vulgaris*, elles peuvent se développer sur des vases épaisses et foetides et se maintiennent en hiver.

Déjà en 1964, FROMENT cite un Characetum dans lequel figurait Chara fragilis, mais c'est à CORILLION (1957) que revient la description du Charetum fragilis avec Chara fragilis, variété hedwigii (plus vigoureuse que la variété type) comme espèce caractéristique, il semble que notre groupement puisse être rapproché de cette association du Charion asperae.

En France, MAGNIN (1894) a observé des charaies de ce type dans les lacs du Jura ; GADECEAU (1909) a inventorié Chara fragilis au Lac de Grand Lieu et JOVET (1949) l'a signalée dans le Valois ; FROMENT (1953) l'a relevée dans des biotopes variés (trous de bombes, fosses d'extraction de la tourbe) au cours de ses prospections dans la vallée de la Souche... ce qui laisse présager l'existence de l'association dans ces régions. Hormis PODBIELKOWSKI (1970), qui a reconnu une formation à Chara fragilis dans la dépression de Mazowsze en Pologne, MATUSKIEWICZ (1980), toujours en Pologne le Charetum fragilis Filjalk 1960 et SEGAL (1968) qui distingue un groupement à Chara globularis aux Pays-Bas , les groupements de ce type semblent ignorés à l'étranger alors que le caractère cosmopolite de l'espèce caractéristique laisserait envisager une large aire de répartition.

Selon CORILLION (1957 et 1975) Chara fragilis est eurytherme, elle supporte les intensités lumineuses faibles et fréquente les milieux faiblement acides mais surtout alcalins (pH 6,8 et 7,7) parfois très chlorurés (330 mg/l sur les côtes de la Baltique).

Pour GILLET (1960) en Ardenne *Chara fragilis* se rencontre dans les milieux rhéophiles légèrement alcalins, de pH 5,8 à 7,8, au taux de calcium compris entre 4,9 et 287 mg/l et celui de chlorures entre 12 et 21 mg/l.

GUERLESQUIN et MERIAUX (à paraitre) associent l'espèce aux milieux subneutres à alcalins (pH 6,9 à 8,1) pouvant tolérer une certaine concentration
en calcium (43 à 176,4 mg/l), en chlorures (38 à 720 mg/l), en ions sodium
(43,5 à 285,2 mg/l) et en ions magnésium (17,6 à 125,8 mg/l). L'espèce et
l'association qu'elle caractérise ont une grande amplitude écologique; elles
peuplent les eaux méso-eutrophes à eutrophes alcalines mais peuvent aussi réaister aux pollutions en chlorures.

Les eaux baignant le *Charetum fragilis* dans l'étang du Bois Brûlé Nord (étang d'affaissement minier), sont calciques et magnésiennes, leur teneur en sodium et en chlorures permet de les qualifier de sub-saumâtres.

Etang du Bois Brûlé Nord/Raismes - 9/9/75 10 H

pН		7,4
Conductivité en µ S cm ⁻¹		2000
Minéralisation en	mg/l	1517
Ca ⁺⁺	150,3	7,50
Mg ++	110,3	9,07
K+	30,7	0,78
Na ⁺	178,4	7,75
so ₄	51	1,06
C1 -	700	19,74

L'association préfigure dans les eaux courantes l'installation du Myriophylletum alterniflori (CORILLION 1957, Mayenne) et dans les eaux stagnantes du Potametum lucentis ou du Potametum pusillo-graminei (PASSARGE 1964, Allemagne) du Zannichellietum palustris, du Potametum trichoides (Nord de la France) mais aussi de l'Heleocharetum palustris (CORILLION 1957, Mayenne), du Scirpo-Phragmitetum, faciès à Phragmites australis ou à Typha angustifolia (Nord de la France).

7* L'association à *Nitellopsis obtusa* (Desv. in Lois.) J. Gr. *Nitellopsidetum obtusae* (Sauer 1937) Dambska 1961 (tableau 11)

#### a) Localisation

Le groupement à *Nitellopsis obtusa* s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares dans les Marais de Long et surtout de Mareuil-Caubert, dans la vallée de la Somme où il a été identifié par MERIAUX et WATTEZ (à paraitre)

# b) Synphysionomie

Il se présente sous forme d'herbiers fermés où *Nitellopsis obtusa* possède un recouvrement voisin de 100 %, sur une épaisseur de plusieurs dizaines de centimètres.

# c) Synfloristique

Le tableau comporte 19 espèces avec une moyenne de 5 par individu d'association. Les espèces des unités supérieures sont au nombre de 3 : Chara globularis, Chara vulgaris longibracteata et Chara major. Les autres espèces appartiennent aux Potametea, , 3 jouent le rôle de différentielles de variante, 12 constituent les compagnes de l'association marquant son dynamisme.

Variations de l'association : L'association présente 4 variantes :

- une variante type (rel. 1 à 4) où l'association peut être réduite à *Nitellopsis obtusa* (rel. 1) dans les eaux méso-eutrophes ;
- une variante à Nymphaea alba subsp. occidentalis (rel. 5) dans les eaux plus pures de type mésotrophe (à proximité des "puits tournants", source infra-aquatique en relation directe avec la nappe aquifère de la craie;
- une variante à *Hottonia palustris* (rel. 6) dans les eaux enrichies en matières organiques provenant de la décomposition de la végétation des années précédentes, avec un caractère sciaphile marqué;
- une variante à Ceratophyllum demersum (rel. 7 à 15) dans les eaux enrichies en substances minérales et organiques.

KRAUSCH (1964) a mis en évidence dans le lac de Stechlin trois sousassociations différenciées par Ceratophyllum demersum, Chara filiformis et Vaucheria dichotoma avec Nitella flexilis.

#### d) Syntaxonomie

Les herbiers à *Nitellopsis obtusa* se rapportent au *Nitellopsidetum* obtusae (Sauer 1937) Dambska 1961.

#### e) Synsystématique

Cette association a sa place dans le Charion asparae W. Krause 1969.

#### f) Synchorologie

En France, l'association a été décrite par CORILLION (1954) dans le massif armoricain, qui précise d'autre part dans sa "Flore des Charophytes du Massif Armoricain" 1975 que "la dispersion française de l'espèce est limitée à un nombre réduit de stations principalement à l'ouest d'une ligne Amiens-Lyon-Toulouse".

GUERLESQUIN (in GUERLESQUIN et PODJELSKI 1980) donne, à l'aide d'une carte d'ensemble, une bonne image de la répartition de *Nitellopsis obtusa* (carte 7).

KRAUSCH (1964), KRAUSE (1969), KRAUSE et LANG (in OBERDORFER 1977) en Allemagne, SEGAL (1968) au Pays-Bas et MATUSKIEWICZ (1980) en Pologne ont identifié le *Nitellopsidetum obtusae*, alors que LACHAVANNE (1977) a relevé le *Nitellopsis obtusa* dans le Lac Léman en Suisse.

CORILLION indique une aire eurasiatique pour l'espèce (Sud de l'Asie, Europe centrale et occidentale, sauf péninsule ibérique). L'aire apparait vaste mais les localités sont rares.

#### g) Synécologie

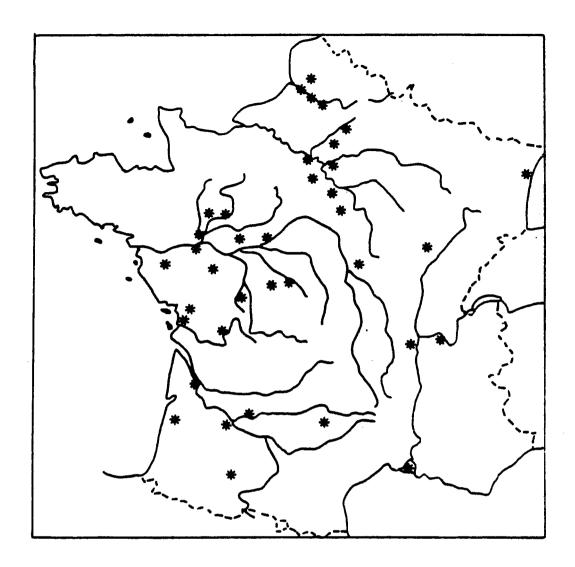
CORILLION (1975) considère l'espèce comme étant liée aux eaux relativement profondes, subneutres à plus ou moins fortement alcalines (pH : 7 à 7,5). KRAUSCH (1964) voit l'association dans des eaux oligotrophes à mésotrophes, jusqu'à une profondeur importante (9,50 m).

Nous l'avons essentiellement rencontrée dans les eaux relativement profondes (jusqu'à 1,50 m), limpides, alcalines (pH: 7,3), mésotrophes à eutrophes.

Une analyse physico-chimique a été réalisée à Mareuil-Caubert dans le Marais du Maçon :

Conductivité O ² dissous MeS DCO DBO ₅	390 µ S cm ⁻¹ 11,3 3,4 7,9 2,5
Alcalinité	275
Ca ⁺⁺	82
Mg ⁺⁺	5
Na ⁺	11,5
K ⁺	2,8
C1 ⁻	25,5
NO ₃	3,5
NO ₂	0,04
NH ₄ ⁺	0,31
so ₄	1
PO4	0
	mg/l

Ces résultats correspondent à des eaux hydrogéno-carbonatées, mésoeutrophes ; le léger excès de chlorures, étant dû aux rejets de quelques habitations proches du marais.



CARTE 7 : REPARTITION FRANCAISE DU NITELLOPSIS OBTUSA (Desv. in Lois.) J.Gr.

Grande plante dioïque, fructifiant rarement, dépourvue de cortication, présentant un aspect nitelloïde, caractérisée par des bulbilles composées-étoilées, blanchâtres, d'environ 5 mm de diamètre, produites aux nœuds inférieurs des axes et sur les rhizoïdes, qui assurent en France presque exclusivement le maintien de l'espèce et sa possible propagation (Canards).

Eurasiatique, son aire de répartition est comprise entre le 18° de latitude nord et le 65° de latitude nord. Espèce occasionnelle, très inégalement répartie en France. (38 localités recensées dont quelques-unes sont certainement détruites, Arandon dans l'Isère par ex.).

Extrait de "Propositions pour la création d'une réserve naturelle les Marais de Mareuil-Caubert" - BON, GUERLESQUIN, MERIAUX, TOMBAL P., WATTEZ, TOMBAL J.-C., VIGNEUX D. et BRIS (1981) - Etude réalisée pour le Ministère de l'Environnement (coordination MERIAUX J.-L.).

- 11/ -

# h) Syndynamique

L'association évolue vers le Myriophyllo-Nupharetum faciès à Nymphaea alba ou à Myriophyllum spicatum et le Nymphaeetum minoris.

# i) Aspects biocoenotiques

Les herbiers à *Nitellopsis obtusa* servent d'abri et de "garde-manger" à de nombreuses espèces de l'ichtyofaune en particulier à l'anguille qui se réfugie sous les tapis de *Nitellopsis* en automne. Ces herbiers sont, de ce fait, très prisés par les pêcheurs dès septembre.

# j)Protection

Les herbiers des Mareuil-Caubert sont parmi les mieux développés et les plus étendus d'Europe occidentale. Le degré de rareté de ces herbiers est, d'autre part, très élevé. Les marais de Mareuil-Caubert qui les abritent méritent donc, tout comme ceux de Long, une protection très stricte et intégrale du point de vue botanique et biotope original.

# 8 * Le groupement à Chara polyacantha A. Br. (tableau 12)

Les végétations pionnières à Chara polyacantha se développent en quelques étangs des vallées de la Somme et de la Sensée sur substrat crayeux dans les eaux basiques (pH 7,2 à 8). L'évolution se fait vers le Myriophyllo-Nupharetum (rel. 4), l'Hottonietum palustris (rel. 3) ou le Scirpo-Phragmitetum stade à Scirpus lacustris.

Nous nous bornerons à parler de groupement, en raison du peu de relevés dont nous disposons. Notons toutefois que CORILLION (1957) a décrit un *Charetum polyacanthae* repris par DAMBSKA (1961) et reconnu par quelques auteurs comme MATUSKIEWICZ (1980) en Pologne.

Selon CORILLION (1975), Chara polyacantha est réparti dans l'Europe de l'ouest et du centre , le nombre de localités françaises étant assez faible.

# • Classe des Potametea R. Tüxen et Preising 1942 (Hydrophyta radicantia)

Le schéma synsystématique que nous avons retenu pour le nord-ouest de la France comporte un seul ordre et quatre alliances et se définit comme suit :

Potametea R. Tüxen et Preising 1942

Potametalia W. Koch 1926

Potamion eurosibericum W. Koch 1926 em. Oberdorfer 1957(Potamion pectinati) Nymphaeion Oberdorfer 1957 Ranunculion aquatilis Passarge 1964 Ranunculion fluitantis Neuhāusl 1959

Ce schéma est détaillé avec indication des espèces caractéristiques, des différentielles des unités supérieures et mention des syntaxons mis en évidence dans la dition dans une étude intitulée "La classe des *Potametea* dans le nord-ouest de la France" que nous avons présentée au Xe Colloque phytosociologique de Lille dont le thème était "les végétations aquatiques et amphibies". (Annexe)

1* L'association à Potamogeton lucens L.

Potametum lucentis Hueck 1931 (tableau 13)

#### a) Localisation

Très rare dans le Bassin houiller Nord/Pas-de-Calais où elle ne s'observe qu'à la Mare à Goriaux (ancien étang d'Aubry), rare dans les étangs de la vallée de la Somme (étang de Condé-Folie. et étangs de Caubert), cette association est beaucoup plus répandue dans ceux de la vallée de la Sensée (Marais du Bas à Arleux, Grand Clair à Palluel, Petit Bequerel à Ecourt-St-Quentin).

#### b) Synphysionomie

L'association à *Potamogeton lucens* est remarquable par la densité des espèces constitutives. L'aspect saisonnier le plus marquant est estival : en juillet les épis puissants du potamot luisant se dressent au-dessus de la surface des eaux, se mêlant aux hampes grêles du myriophylle en épis et aux quelques fleurs blanches de la renoncule circinée.

# c) Synfloristique

Organisation: Le tableau 13 ne comporte pas moins de 33 espèces parmi lesquelles on dénombre l'espèce caractéristique, Potamogeton lucens 3 différentielles de sous-associations, 1 différentielle de variante, 4 caractéristiques de l'alliance(Potamion), 16 espèces de l'ordre et de la classe (Potametea et Potametalia) et 8 compagnes dont 2 characées, 3 espèces de Lemnetea, 2 algues filamenteuses et 1 hélophyte du Phragmition.

<u>Variations</u>: L'association subit dans la dition des modifications au niveau de sa composition floristique, de sa physionomie et de la densité de végétation.

Dans les eaux plus agitées, à la Mare à Goriaux au pied d'une microfalaise constamment ravivée par le clapotis (rel. 1 à 5) et à un degré moindre au Petit Bequerel (rel. 6), se rencontre une sous-association typique dont le nombre moyen d'espèces par relevé est de 6. Potamogeton pusillus y est particulièrement abondant; Chara major et Cladophora glomerata, quand ils croissent sous les phanérogames, réalisent les strates moyennes et inférieures du groupement (MERIAUX, 1974).

Dans les eaux relativement calmes d'un grand nombre d'étangs anciens (Marais du Bas à Arleux, Grand Clair de Palluel, Petit Bequerel, étang de Condé-Folie, marais de Caubert), apparaissent des espèces de Nymphaeion (Nuphar lutea, Nymphaea alba, Hydrocharis morsus-ranae), ayant valeur de différentielles de sous-association (rel. 7 à 14) et des plantes des Lemmetea tandis que le potamot fluet régresse de façon spectaculaire, le nombre moyen d'espèces est de 10. le recouvrement est voisin de 100 %.

La variante à Nymphaea alba subsp. occidentalis apparait dans les eaux les plus limpides et les moins minéralisées (rel.14).

POTT (1980) identifie des stades à Potamogeton panormitanus, Potamogeton crispus (suivant cela TUXEN 1974), Potamogeton pectinatus, Ranunculus circinatus, Elodea canadensis, et BURRICHTER et coll.(1980) des stades à Potamogeton berchtoldii, Ranunculus circinatus. Nous considérons plutôt ces stades comme des groupements rattachables à une alliance, soit pionniers d'une ou de plusieurs associations, ou comme des associations autonomes (Potametum pectinati, avec pour caractéristique Potamogeton pectinatus var. scoparius).

Caractères de la flore : Le spectre de dispersion géographique des espèces du *Potametum lucentis* se répartit de la façon suivante :

-	eurasiatiques	31,0	%
-	subcosmopolites	29,0	%
-	circumboréales	23,0	%
-	boréoaméricaines	5,5	%
-	cosmopolites	3,5	%
-	européennes et nord-africaines	5,5	%
-	méditerranéennes- atlantiques	1,0	%
-	subatlantiques	1,0	7

Le caractère boréal de ce groupement est donc nettement marqué.

# d) Syntaxonomie

L'association à Potamogeton lucens doit être rapportée au Potametum lucentis Hueck 1931 (synonyme du Potametum perfoliati potametosum W. Koch 1926), la sous-association à Hydrocharis pouvant être assimilée à celle à Nymphaea décelée par KRAUSCH (1964) et PEDROTTI (1975).

#### e) Synsystématique

KRAUSCH (1964), OBERDORFER (1970), GEHU (1973 et 1975), NEDELCU (1973), placent cette association dans le *Potamion eurosibericum* W. Koch 1926 em. Oberdorfer 1957. Nous opterons pour ce choix tout en signalant l'opinion de SEGAL (1965), WESTHOFF et DEN HELD (1969) qui l'insèrent dans le *Magnopotamion* (Vollmar 1947) Den Hartog et Segal 1964.

#### f) Synchorologie

Le *Potametum lucentis* est réparti dans toute l'Europe et nombreux sont les auteurs qui l'ont inventorié.

En France, il est connu de KAPP et de SELL (1965) dans la région de GEHU (1973) dans le nord, de FELZINES(1982) dans le Bourde Strasbourg, bonnais, le Nivernais et le Berry, de BARREAU (1982) dans les étangs des Dombes ; en Allemagne, de PANKNIN (1941) au lac de Grimnitz, de OBERDORFER (1957 et 1970) et de GÖRS (in OBERDORFER 1977) dans le sud du pays, de KRAUSCH (1964) au lac de Stechlin, de PASSARGE (1964) dans la plaine du nord-est, de HILBIG (1971) dans le sud-est, de RUNGE (1973), de R. TÜXEN (1974) dans les pacages de Haselünner, de WIEGLEB (1977) dans le Harz, de POTT (1980) et de BURRICHTER et coll. (1980) en Westphalie; en Belgique, de NOIRFALISE et de DETHIOUX (1977); en Espagne, de RIVAS-MARTINEZ (1974) dans les Asturies ; en Italie, de PEDROTTI (1975) dans les Apennins ; aux Pays-Bas, de VAN DONSELAAR (1961) dans les lits de rivières anciennes, de SEGAL (1965), de WESTHOFF (1973) dans les bas marais de l'ouest; en Pologne, de TOMASZEWICZ (1969) dans la rivière Brig près de Varsovie et dans le lac artificiel de Zerze, de PODBIELKOWSKI (1970) dans la cuvette de Mazowsze, de MATUSKIEWICZ (1980); en Roumanie de ULARU (1967) et de NEDELCU (1973) dans les plans d'eaux de la plaine.

# g) Synécologie

L'association se développe à une profondeur de 0,10 m à 0,80 m, toutefois, elle peut descendre bien plus bas, 1 à 3 m pour VAN DONSELAAR (1961), 1à 1,60 m pour TOMASZEWICZ (1969) -ces deux auteurs remarquant son

optimalité sur sols minéraux- 5m dans le port de Strasbourg selon KAPP et SELL (1965) qui précisent sa recherche des eaux eutrophes de pH 7,2 à 7,6, son installation sur substrat limoneux ou gyttja eutrophe.

WESTHOFF (1973) indique pour le potamot luisant une bonne résistance à la pollution et une préférence pour les "fonds sablonneux couverts d'une mince couche de vase organique", c'est le cas à la Mare à Goriaux, ou d'autre part, l'agitation des eaux est vigoureuse et quasi-constante.

NOIRFALISE et DETHIOUX (1977) situent le Potametum lucentis dans les eaux eutrophes et relativement profondes (1 à 3 m).

Les eaux de différents individus d'associations relevés dans la dition ont été analysées, les résultats sont consignés dans le tableau XXVI

TABLEAU XXVI : RESULTATS DES ANALYSES D'EAUX EFFECTUEES AU NIVEAU D'INDI-VIDUS D'ASSOCIATION DU POTAMETUM LUCENTIS

	s./a.	typique		s./a. à	Hydrochar	is
Localités	Mare à Goriaux 24/7/75 13 h			and Clair 15 h	de Pallue: 9/9/75	
pН	8	3,2		7,9	7,9	
Conductivité  µ S cm	2304		466 334		451 323	
Minéralisation mg/l	1747		,,,,		,	
Ca ⁺⁺	7,14	3,56	54,1	2,70	65,1	3,24
Mg ⁺⁺	41,6	3,42	13,3	1,09	8	0,65
к +	12,3	0,31	5,4	0,13	5,6	0,14
Na ⁺	35?	15,52	16	0,69	13,9	0,60
so ₄	900	18,73	36	0,75	35	0,72
cı ²	120	3,38	25	0,70	27	0,76
	mg/l	meq/1	mg/l	meq/l	mg/l	meq/1
	saumât	trophe, re, très ée et chlo-	brées L'asso méso-o subir se tra	ciation outrophes	ophes, bien croît dans à eutrophe ution indus par un excè lorures	les eau: s pouva: trielle

Le refus du couvert forestier marque l'héliophilie du Potamogeton lucens qui intercepte la lumière par ses feuilles larges et provoque la ra-réfraction des espèces des strates moyennes et inférieures (Chara major, Ranunculus circinatus, Potamogeton pusillus...).

# h) Syndynamique

L'évolution de l'association à Potamogeton lucens s'effectue vers les facies à Typha angustifolia du Scirpo-Phragmitetum. L'installation de roselières brise-vents provoque le développement vers le Myriophylic-Nupnaretum ou vers le Sparganio-Sagittarietum.

Selon KRAUSCH (1964), le dynamisme de la sous-association à Nym-phaea se fait vers les roselières à Equisetum fluviatile et Typha angustifo-lia. Pour SEGAL (1968) le Mariscetum serrati (synonyme : Cladietum marisci) succède au Potametum lucentis.

141

#### i) Aspects biocoenotiques

Le Potametum lucentis est une excellente frayère pour la brème (Abramis brama), la carpe (Cyprinus carpo) et à un degré moindre le gardon commun (Rutilus rutilus) et le rotengle (Scardinus erythrophtalmus) qui accrochent leurs oeufs aux divers potamots du Potametum lucentis. Celui-ci fournit ensuite un excellent abri aux jeunes alevins, assume un rôle direct dans la nutrition des espèces piscicoles herbivores, -celles sus-citées, ainsi que la tanche (Tinca tinca),- et constitue aussi la niche écologique d'un grand nombre d'espèces planctoniques végétales et animales consommées par la faune piscicole.

2* L'association à Potamogeton pusillus L. (= P. panormitanus Biv.)

Potametum pusillo-graminei W. Koch 1926 (tableau 14)

Un groupement à Potamogeton pusillus, où l'espèce peut avoir un grand développement, couvre, à faible profondeur, de petites surfaces de substratum schisteux (terres apportées) de deux étangs d'affaissements miniers : étang du Prussien et étang de Fresnes-sur-Escaut. Il serait un fragment du Potametum pusillo-graminei décrit en 1926 par W. KOCH qui avait employé le binôme Potamogeton panormitanus dans sa nomenclature. Ce potamot serait pour FOURNIER (1946) une sous-espèce de Potamogeton pusillus, pour OBERDORFER (1970), il n'y aurait que synomynie. DE LANGHE et coll. (1978) dans leur flore, jugent la nomination "Potamogeton pusillus" ambigué et retiennent celle de Potamogeton panormitanus.

Potamogeton gramineus, seconde caractéristique de l'association noté près de St-Amand, sans précision de sites par HECART (1836) puis par GODON (1909) en compagnie de Potamogeton pusillus dans des fossés et sur les bords de mares de la même région (forêt de St-Amand et de Vicoigne), n'a pas été revu.

Un Potametum pusilli a été présenté par LEBRUN et ses collaborateurs (1949), WATTEZ (1968) y rattache l'association à Potamogeton pusillus des marais de la plaine alluviale picarde. Il manifeste des similitudes avec notre association, si l'on s'en tient à sa composition floristique, mais il semble en différer si l'on se réfère au biotope et au substrat : mares prairiales selon WATTEZ et fossés au fond vaseux et tourbeux selon LEBRUN pour le Potametum pusilli, sol caillouteux à forte granulométrie sur les rives du Lac de Joux (obs. ined., 1976) pour le Potametum pusillo-graminei (combinaison de deux espèces). FOURNIER et CLAPHAM voient dans le potamot graminé une espèce européenne et américaine qualifiée de rare, dans le potamot grâle, une espèce subcosmopolite commune (mais sa confusion trop fréquente avec Potamogeton berchtoldii ne l'a-t'elle pas fait plus courante qu'elle ne l'est en réalité? L'association, désignée par la combinaison des 2 espèces est peu connue des auteurs.

En France, des potamaies relevées par FROMENT (1953) dans des fossés d'extraction des vallées du Laonnois et du Vermandois possèdent les deux potamots.

En Allemagne, l'association est répertoriée dans le lac de Constance par OBERDORFER (1957), dans la région nord-ouest par R. TÜXEN (1975) et correspond pour une bonne part au *Potametum graminei* W. Koch 1926 modifié par PASSARGE (1964), dans son travail sur les plaines du nord-est ; l'association amendée selon les conceptions du phytosociologue est-allemand est notée par HILBIG (1971) et RUNGE (1973). Aux Pays-Bas, SEGAL (1968) cite une sociation à *Potamogeton pusillus* (inscrite dans le *Parvopotamion*) mais aussi l'association (rangée dans le *Potamion polygonifolii*), WESTHOFF et DEN HELD (1969) mentionnent le *Potametum graminei* (inséré dans le *Potamion graminei* Den Hartog

et Segal 1964). En Pologne, POKBIELKOWSKI (1970) signale le groupement à Potamogeton pusillus dans la cuvette de Mazowsze.

OBERDORFER (1957) note l'affinité du *Potametum pusillo-graminei* pour les eaux basiques, mésotrophes, moyennement riches en matières nutritives et les sols vaso-sableux relativement humiques; l'augmentation en silice de substrat au détriment de la vase, entraîne le passage vers l'association à *Chara aspera*.

Pour FROMENT (1953), dans le Laonnois, les espèces caractéristiques se distribuent dans les eaux de pH 7 à 7,5.

Dans notre région, les faciès de roselières, phragmitaie et typhaie à *Typha angustifolia* s'implantent dans les biotopes à *Potamogeton pusillus*; au lac de Joux dans le Jura, un groupement à *Hippuris vulgaris* supplante l'association (obs. inéd., 1976).

3* L'association à *Potamogeton trichoides***Potamogeton trichoidis (Freitag, Markus et Schwippl 1958) R. Tüxen 1965
(tableau 15)

#### a) Localisation

Elle est peu commune dans la dition, elle se rencontre dans les argilières des vallées de l'Hayne et de l'Hogneau surcreusées par les affaissements miniers, dans le Petit Bequerel (étang de la vallée de la Sensée) et dans un watergang, la rivière des Bouzats.

#### b) Synphysionomie

Le potamot à feuilles capillaires forme des végétations denses qui atteignent leur plein développement en mai-juin. Seules les fleurs blanches des renoncules trichophylle ou circinée donnent un certain cachet à l'un des groupements les plus discrets que nous ayons rencontrés. Le rôle physionomique du potamot à feuilles capillaires est prépondérant.

#### c) Synfloristique

Organisation: La flore du groupement est riche de 23 espèces avec une moyenne de 6 par relevé. Les plantes de haute et moyenne présence constituent plus de la moitié de leur nombre total, ce qui est un signe de l'homogénéité du groupement. Du tableau 15, se dégagent outre la caractéristique d'association, 6 différentielles de sous-associations, 2 caractéristiques d'alliance (Potamion), 8 espèces des unités supérieures (Potametalia et Potametea) et 5 compagnes (3 plantes des Lemmetea et 2 algues filamenteuses).

Variations: l'association à Potamogeton trichoides subit, selon le biotope dans lequel elle apparaît, des variations notables au niveau de sa composition floristique. Dans les anciennes argilières de la région de Thivencelles, soumises à une baisse importante et rapide des eaux dès juillet et parfois à une émersion estivale, se distingue une strate inférieure à Chara vulgaris variété longibracteata, Leptodictyum riparium, Chara globularis (rel. 1 à 6), différentielles d'une sous-association proche de celle entrevue par R. TÜXEN (1974 et 1975). Dans ces sites, les autres spermatophytes sont rares, ils le sont également dans la sous-association typique (rel. 7) où font de même défaut les différentielles de la sous-association à Chara. Ces phanérogames sont au contraire constants dans les eaux plus profondes (0,40 m à 0,60 m) et constituent les différentielles d'une sous-association à Elodea (rel. 8 à 11), connue de R. TÜXEN (1975).

WIEGLEB (1977) et FELZINES (1982) notent également dans l'association l'inportance des characées (*Nitella* et *Chara*), FELZINES précise d'ailleurs la concurrence avec les associations du *Nitellion*. Leurs relevés où figurent les characées correspondent à notre sous-association à *Chara vulgaris* et *Chara globularis*.

<u>Caractère de la flore</u> : le spectre chorologique s'établit de la façon suivante :

- européennes	42,2 %	(dont une européenne occidentale et centrale 1,3 %)
- cosmopolites	28,3 %	
- subcosmopolites	17,4 %	
- eurasiatiques tempérées	5,4 %	
- circumboréales	3,6 %	•
- boréoaméricaines	1,3 %	
- paléosubtropicales	1,2 %	•
- méditerranéennes- atlantiques	0,6 %	

L'élément européen est prédominant, on remarque néanmoins le taux élevé des ubiquistes communes à la plupart des associations des *Potametea*.

# d) Syntaxonomie

Notre groupement à *Potamogeton trichoides* peut être assimilé au *Potametum trichoidis* Freitag, Markus et Schwippl 1958 redéfini par R. TÜXEN en 1965.

#### e) Synsystématique

FREITAG, MARKUS et SCHWIPPL (1958) voient dans le groupement à Potamogeton trichoides "un état transitoire vers les associations de l'Helodo-Sparganietum" et le rattachent au Littorelletea. OBERDORFER et ses collaborateurs (1967) s'accordent également à considérer l'association en temps qu'intermédiaire entre le Littorellion W. Koch 1926 et le Potamion W. Koch 1926 em. Oberdorfer 1957, mais l'insèrent néanmoins dans l'alliance des Potametea. L'absence des espèces des Littorelletea amène R. TÜXEN (1974) a réfuter toute intégration dans les Littorelletea et en faire une association du Potamion W. Koch 1926. Le cortège floristique de notre groupement, son écotope nous amènent à opter pour son insertion dans le Potamion W. Koch 1926 em. Oberdorfer 1957. Signalons encore la position de SEGAL (1968), WESTHOFF et DEN HELD (1969) qui le placent dans le Parvopotamion (Vollmar 1947) Den Hartog et Segal 1964.

#### f) Synchorologie

La distribution géographique du *Potametum trichoidis* a été peu étudiée. En France, GEHU (1973) cite l'association "çà et là", ainsi, outre les stations inscrites dans le tableau, nous l'avons dénombrée parmi divers groupements dans le Courant Wacheux à Wandignies-Hamage (59) (obs. inéd., 1976) et en Lorraine (1982). BARBE (1975) l'inventoire parmi les associations dulcaquicoles de Franche-Comté et FELZINES (1982) la relève dans le Bourbonnais, le Nivernais et le Morvan.

En Allemagne, OBERDORFER et ses collègues (1967) la mentionnent dans l'ouest du pays, puis le phytosociologue allemand (1970) l'indique dans le sud où elle est évoquée par GÜRS (in OBERDORFER 1977); RUNGE (1969) la cite dans de nombreuses régions et la fait figurer dans son synsystème (1969); HILBIG (1970) l'indique dans les étangs du Parc Naturel "d'Untere Mulde" et dans le sud-est (1971). Aux Pays-Bas, elle est connue de SEGAL (1968), de WESTHOFF et DEN HELD (1969).

La plante de CHAMISSO et SCHLECHT a une répartition européenne selon FOURNIER (1946) et atlantique méditerranéenne selon HEGI (1931-1933), de plus, elle est loin d'être courante, ainsi, DELVOSALLE, DEMARET, LAMBINON, et LAWALREE (1969) la qualifient de rare à très rare en Belgique où elle n'a été revue que dans quelques localités depuis 1940.

La rareté de l'espèce explique la méconnaissance de l'association qu'elle détermine.

#### g) Synécologie

OBERDORFER (1957) note l'affinité de l'espèce caractéristique pour "les eaux claires, moyennement riches en matières nutritives, mésotrophes, riches en bases, sur les sols moyennement humiques vaseux ou tourbeux".

R. TÜXEN (1975) lie la sous-association à *Chara* a une sapropélisation du biotope, à un accroissement de l'épaisseur de vase.

FELZINES (1982) l'observe dans les eaux mésotrophiques sur substrat sablonneux ou argileux, parfois en concurrence avec les groupements de *Nitellion*.

Les eaux de la sous-association à Chara ont été analysées (tableau XXVII).

TABLEAU XXVII : RESULTATS DES ANALYSES D'EAUX EFFECTUEES AU NIVEAU D'INDIVIDUS D'ASSOCIATION DU POTAMETUM TRICHOIDIS

	s./a	. à Chara	et à <i>Leptodict</i> ;	yum	
Localités	Etang a de l Pie	acelles a Fosse St- erre 15 h 30	Thiven Etang a du Cal 27/7/74	vaire du	Jubilé
pH  Conductivité  µ S cm ⁻¹ Minéralisation  mg/l  Ca++  Mg++  K+  Na+  SO ₄ Cl ⁻	477 342 14 8,9 7,1 52 33 86 mg/1	•	576 412,8	34,1 15,1 2,6 4,08 15 65 mg/1	1,24 0,06

Ces eaux sont méso-eutrophes à eutrophes, assez pauvres en calcium mais riches en sodium et en chlorures (pollution due à la mine voisine). La décomposition des fanes de *Phragmites australis* ou des feuilles du *Salix cinerea*, éléments essentiels des groupements de contact, enrichit le milieu en matières organiques favorables au développement de l'association, nous avons pu constater cette préférence hors de la dition, dans le courant Wacheux qui reçoit les eaux usées des habitations non raccordées à un réseau d'assainissement (obs. inéd., 1979). Un battement fort et rapide semble indispensable à l'épanouissement de la sous-association à *Chara*. Les eaux profondes, de composition chimique bien équilibrée sont propices à la sous-association à *Elodea*.

# h) Syndynamique

Observée à plusieurs reprises, la superposition du Scirpo-Phragmitetum, faciès à Phragmites australis ou du Sparganio-Sagittarietum avec le Potametum trichoides montre bien dans quel sens s'opère l'évolution de l'association.

4* L'association à Najas marina L.

Najadetum marince (Libbert 1952) Fukarek 1961 (tableau 16)

# a) Localisation

Cette association remarquable n'a été observée que dans un seul étang d'affaissement minier : la Mare à Goriaux, où elle est bien représentée dans le secteur, ancien étang à Goriaux et dans quelques étangs de la vallée de la Somme (étang de Fontaine-sur-Somme, marais des Quarante rivières du Doit et du Maillefeu à Mareuil-Caubert).

# b) Synphysionomie

La grande naïade réalise de véritables prairies, très denses, monospécifiques ou paucispécifiques qui recouvrent par place entièrement le fond de l'étang. A la Mare à Goriaux, cette végétation ne se remarque guère si ce n'est par un apport considérable de "laisses automnales" le long d'une microfalaise constamment ravivée, limite orientale de l'étang.

#### c) Synfloristique

Organisation: La flore du groupement est pauvre, 20 espèces au total, la moyenne par relevé étant de 4. Le tableau 16 révèle, outre la caractéristique d'association, 2 différentielles de variantes, 2 espèces de l'alliance (Potamion), 12 de l'ordre et de la classe (Potametalia et Potametea).

Variation: Najas marina forme faciès dans l'eau profonde, sur fond très vaseux (rel. 1 et 2, stade juvénile). L'arrivée du contingent d'espèces des unités supérieures signifie une diminution de la profondeur et un amincicement notable de la couche de vase épandue sur le substrat sableux. Dans les eaux les moins minéralisées, se rencontre une variante à Potamogeton alpinus (rel. 3). Au sable mis à nu, correspond une variante à Chara hispida (rel. 10) analogue à "l'association hétérogène Naīas-Chara" énoncée par CORILLION (1957) dans le Sud-Finistère. La variante type (rel. 4 à 9) propre aux eaux eutrophes et aux vases enrichies en débris organiques est la plus fréquente.

# d) Syntaxonomie

L'association à Najas transparait de la description du Parvo potameto-Zannichellietum de W. Koch (1926) dont OBERDORFER (1957) a démontré la possibilité de deux formes de développement ou même de deux associations distinctes: l'une riche en Zannichellia le Parvopotameto-Zannichellietum sensustricto, l'autre avec Najas dominant, le Parvopotameto - Zannichellietum najadetosum élevé au rang d'association le Najadetum marinae par LIBBERT (1952 in R. TÜXEN 1972), puis par FUKAREK (1961) qui en a donné la définition actuelle.

# e) Synsystématique

Nous rangeons cette association dans le *Potamion* W. Koch 1926 em. Oberdorfer 1957, toutefois, il semble intéressant de signaler que SEGAL (1968), WESTHOFF et DEN HELD (1969) le rattachent au *Parvopotamion* (Vollmar 1947) Den Hartog et Segal 1964.

#### f) Synchorologie

Dans ses "Quatre Flores de France", FOURNIER (1946) considère Najas marina (=Najas major) comme une "subcosmopolite" assez rare sur le territoire. Nous en avons trace dans les travaux de plusieurs botanistes français. MAGNIN (1894) l'a répertoriée dans les lacs du Jura, GADECEAU (1909) dans le lac de Grand Lieu, FROMENT (1953) dans la vallée de la Souche, CORILLION (1957) dans les Dombes, le Finistère, le Jura, la Mayenne, RIOMET (1961), pour qui elle est très rare, dans l'Aisne et dans la Marne, BOURNERIAS (1968) dans la région parisienne, BARREAU (1982) dans les Dombes. En Belgique, DELVOSALLE, DEMARET, LAMBINON et LAWALREE (1969) la classent dans "les plantes rares, disparues ou menacées de disparaître de Belgique".

DE LANGHE et ses collaborateurs (1978) dans leur Nouvelle Flore, ne l'indiquent que dans les districts maritimes, lorrain où elle est très rare et picard où elle est mentionnée assez rare.

Si l'on s'en tient à l'association, elle est connue de FUKAREK (1961) en Pologne ; en Allemagne, de PASSARGE (1964) dans les plaines du nordest, de OBERDORFER (1967 et 1970) et de GÖRS (1973 in OBERDORFER 1977) dans le sud, de WIEGLEB (1977) dans le Harz, de RUNGE (1973); de SEGAL (1968), WESTHOFF et DEN HELD (1969) aux Pays-Bas ; de DIEDERICH (1979) au Luxembourg.

La distribution de l'association semble coîncider avec celle de l'espèce. La rareté de la caractéristique d'une des associations les plus mal étudiées, empêche de préciser davantage son aire de répartition.

#### g) Synécologie

OBERDORFER (1970) parlant de *Najas marina*, souligne qu'elle habite les eaux stagnantes ou faiblement courantes, basiques, mésotrophes à eutrophes. Il écrit : "elle est fixée dans les sols boueux, sablonneux, plus ou moins riches en humus, dans les schlamms, on la trouve à une profondeur allant de 0,10 m à 2 m (préférentiellement 0,50 m); elle tolère une certaine salinité et aime la chaleur".

L'eau prélevée au niveau de la sous-association à *Chara* le 24/6/75 à 13 h 30 a été analysée ; le pH est de 8,3, la conductivité de 2259,2  $\mu$  S cm⁻¹ , la minéralisation de 1714,2 mg/l, la teneur en ions est de :

- Ca++	91,2
- Mg++	37,7
- K+	15
· xt - +	272 4

- Na⁺ 373,1

- 127 -

- SO₄ 950 - C1 115 mg/1

L'eau est eutrophe, de type subsaumâtre; l'abondance des sulfates est en rapport avec l'oxydation de la pyrite des schistes houillers formant le terril plat, bordure méridionale de l'étang.

Les différents individus d'association, bien exposés en ce site, ressentent au maximum l'ensoleillement.

# h) Syndynamique

L'évolution se fait vers le faciès à Myriophyllum spicatum du Myriophyllo-Nupharetum ou vers celui à Typha angustifolia du Scirpo-Phragmitetum.

5* L'association à Zannichellia palustris L. subsp. palustris
Zannichellietum palustris (Baumann 1911) G. Lang 1967 (tableau 17)

# a) Localisation

Elle est surtout répandue dans les étangs du Bassin houiller Nord/Pas-de-Calais de la région de Carvin, des vallées de l'Escaut et de l'Hayne, elle parait exclue des étangs intra-forestiers du Massif de St-Amand et semble quasi-absente de la vallée de la Sensée; en effet, au cours de nos investigations, nous ne l'avons localisée que dans le seul Petit Marais d'Ecourt-St-Quentin.

Elle s'étend sur plusieurs ares dans le lac d'Armbouts-Cappel, occupe également les marges de mares prairiales (Le Crotoy) et forme parfois de petites "plages" dans des "anses" de rivières (Lys, Hem).

#### b) Synphysionomie

L'association s'exprime sous la forme d'un tapis herbacé dense, s'étalant à faible profondeur (0,15 m en moyenne), sur un fond vaseux et ceinturant plus ou moins complètement les étangs qui l'abritent. Elle est très nettement dominée par l'espèce caractéristique, Zannichellia palustris subsp. palustris (fo. stagninus).

L'aspect saisonnier de cette végétation est vernal ou pré-estival, la seule floraison marquante est celle des renoncules et de l'hottonie des marais. L'abaissement du niveau des nappes phréatiques en juillet provoque parfois l'émersion estivale du groupement qui ne se voit de nouveau recouvert par les eaux qu'en novembre.

#### c) Synfloristique

Organisation: En dehors de l'espèce caractéristique de l'association et de 10 espèces différentielles de sous-associations se remarquent successivement dans le tableau 17 des espèces de l'alliance du *Potamion* (2) puis de l'ordre des *Potametalia* et de la classe des *Potametea* (10) et des compagnes (6). Les plantes mentionnées en légende sont au nombre de 7, ce qui porte à 37 le nombre total d'espèces de l'association.

- 140 -

Variations : Les premiers relevés (rel. 1 à 5) témoignent d'une phase juvénile où la zannichellie forme faciès. Les suivants (rel. 6 à 11) se rencontrent sur fonds vaseux, ils montrent un enrichissement en espèces et sont le reflet de la sous-association typique. Sur les substrats les plus vaseux et dans les eaux subsaumâtres, s'installe une sous-association à Vaucheria dichotoma, Ruppia cirrhosa et Ranunculus baudotii (rel. 12 à 14). Dans les eaux appauvries en calcium, sur substrat vaso-humique, croît la sous-association à Potamogeton obtusifolius (rel. 15 à 17), soumise également à la dépendance du rat musqué : les coulées de passage de l'Ondatra zibethica favorise l'installation du potamot, espèce héliophile. Dans les sites ombragés aux eaux légèrement courantes, enrichies en matières humiques, se singularise une sous-association à Hottonia palustris et Callitriche platycarpa (rel. 18 à 22), alors que dans les biotopes ensoleillés, aux eaux limpides, s'individualise une sous-association à Ranunculus aquatilis et Chara vulgaris, Chara vulgaris var.longibracteata et Tolypella glomerata (rel. 23 à 28), supportant l'émersion.

# d) Syntaxonomie

L'espèce prospère dans les eaux stagnantes sous une forme "ramassée" ou "forme des eaux stagnantes" et dans les eaux courantes sous une forme particulièrement "puissante" ou "forme des rivières", ce que signalent également HILBIG (1971) et GRUBE (1975). La forme "stagninus" associée aux espèces du Potamion caractérise le Zannichellietum palustris Baumann (1911), redéfini par LANG (1967).

Ces ceintures à Zannichellia palustris ne sont pas sans rappeler non plus le Parvo-Zannichellietum W. Koch 1926 forme sensu stricto énoncée par OBERDORFER (1957).

# e) Synsystématique

Comme HILBIG (1971), GORS (1973 in OBERDORFER 1977), ZAHLHEIMER (1979), POTT (1980), nous placerons le Zannichellietum palustris dans le Potamion W. Koch 1926 em. Oberdorfer 1957.

#### f) Synchorologie

Les indications relatives à Zannichellia palustris sont assez contradictoires. FOURNIER (1946) tient cette espèce pour "assez commune", mais les données régionales dont nous disposons s'opposent:

- Dans sa "Florula hanoniensis", HECART (1836) ne mentionne l'espèce que dans le Rhônelle à Aulnoy (59),
- GODON (1909) la nomme dans la vallée de la Scarpe tout en précisant son absence dans la vallée de la Sensée où nous l'avons observée dans le Grand Marais de Rumaucourt et d'Ecourt-St-Quentin,
- Elle figure dans la Nouvelle Flore du Nord de la France et de la Belgique de BONNIER (1923),
- WATTEZ (1968) nous dit : "Zannichellia palustris est une plante qui s'observe fréquemment sur le fond vaseux des marigots et des mares si nombreuses dans les prés salés de l'estuaire des fleuves côtiers (Canche, Authie et Somme)",
- Dans la Nouvelle Flore de Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (1978), la plante est qualifiée "R - RR", dans le District maritime et "RR ou nul" ailleurs,

- Elle ne figure ni dans les travaux de JOVET (1949) sur le Valois ni dans la Flore de l'Aisne de RIOMET (1961) ni dans les listes d'espèces constitutives des groupements végétaux du Bassin Parisien de BOURNERIAS (1968).

D'autre part, ces éléments de floristique concernent-ils la sousespèce pedicellata ou la sous-espèce palustris ? Il est en effet des plus nécessaire de les distinguer, la première semble limitée au littoral, la seconde à une aire plus vaste avec une prédisposition pour l'intérieur des terres.

En conclusion, dans le nord-ouest de la France, Zannichellia palustris subsp. palustris peut être qualifiée de rare, la méconnaissance de l'association qu'elle détermine, étant liée à cette rareté : le groupement à Zannichellia est connu de KAPP (1958) et de KAPP et SELL (1965) en Alsace, de WATTEZ (1968) dans la plaine alluviale picarde (Zannichellia palustris et Potamogeton densus) ; il a été décrit par ces auteurs sous le nom de Parvopotameto-Zannichellietum.

Il existe en Lorraine où DECORNET (1978) l'a étudié, un groupement à Zannichellia palustris subsp. palustris dans l'Orne, mais est-il rattachable au Zannichellietum palustris, ou doit-on le considérer comme un simple faciès du Ranuculetum fluitantis ? Plus récemment, DE FOUCAULT et WATTEZ (1982) ont étudié un groupement à Zannichellia palustris et Myriophyllum spicatum dans la Plaine maritime picarde (mollières de Berck).

En Allemagne, OBERDORFER (1970) indique le Zannichellietum dans le sud-ouest et HILBIG (1971) dans le sud-est, alors que WEBER-OLDECOP (1973) présente un Parvopotameto-Zannichellietum dans la région de Brunswig et de Hanôvre, qui peut être assimilé à l'association. LANG (1973) le signale dans le lac de Constance (en Suisse) et en Allemagne où WIEGLEB (1977) l'a rencontré également dans le Harz, et POTT (1980) en Westphalie. Aux Pays-Bas, SEGAL (1968) insère dans son synsystème un Parvopotameto-Zannichellietum najadetosum.

# g) Synécologie :

Selon OBERDORFER (1957), le Parvopotameto-Zannichellietum s'observe "dans les queues d'étangs boueux, dans les eaux peu profondes, salées, enrichies en matières nutritives, le plus souvent en sels de calcium et susceptibles de s'échauffer beaucoup l'été. Quant à Zannichellia palustris, elle choisit volontiers "les eaux plus ou moins profondes (0,50 m à 2,50 m), stagnantes ou circulant lentement, basiques, eutrophes, riches en matières nutritives"; elle peuple "les sols vaseux riches en humus, ou sablonneux; la sous-espèce palustris préfère les eaux polluées où se déversent les résidus de l'activité humaine".

KAPP et SELL (1965) lient le groupement à Zannichellia qu'ils qualifient de thermophile, aux zones de bordure de canaux et d'étangs en eaux peu profondes, à pH moins de 7 (canal de la Marne-au-Rhin = 7,20, canal du Rhône-au-Rhin = 7,12).

Les données écologiques de WATTEZ (1968) concernant le groupement à Zannichellia palustris et Potamogeton densus corroborent les indications sus-citées, avec toutefois de légères restrictions, l'eau paraît assez limpide, son pH est de 7,9 et sa conductivité 427 µS/cm-1 (mais la présence de Potamogeton densus indique que les eaux de la station considérée sont vraisemblablement courantes. WEBER-OLDECOP (1973) situe l'association sur les sols vaseux humiques ou minéraux, dans des eaux calmes, peu profondes, riches en calcium et en matières nutritives.

GÖRS (1973 in OBERDORFER 1977) et LACHAVANNE (1977), la notent dans les eaux eutrophes (et plus ou moins polluées).

WIEGLEB (1978) confère au Zannichellietum un rôle de bioindicateur pour les eaux très riches en calcium "dominées " par les phosphates, et avec une alcalinité élevée (supérieure à 1,5 mval/1).

POTT (1980) précise les caractères écologiques du Zannichellietum "association se trouvant dans les eaux extrêmement riches en hydrogénocarbonates, à teneur modérée en phosphates, mais élevée en nitrates et en sels minéraux en général. Elle révèle une large amplitude écologique en regard des facteurs physico-chimiques de trophie. La teneur des eaux en substances n'est pas "soumise à un plafond" pour l'association qui peut assumer le rôle d'indicateur de salinité."

BOUZILLE (1981), dans son étude de la végétation du marais breton relève Zannichellia palustris dans les eaux de légèrement à modérément saumâtres (conductivité 2700 à 9000  $\mu$ S cm⁻¹ mais la sous-espèce n'est malheureusement pas déterminée, et étant donné le milieu, il pourrait s'agir de Zannichellia palustris subsp. pedicillata .

MERIAUX (1982) signale la résistance aux pollutions organiques et minérales (C1-, S04--, P04---, NH4+) du Zannichellietum.

Nos observations concordent avec l'ensemble de ces résultats : l'association se rencontre dans les eaux peu profondes (0,20 m), basiques, soumises aux pollutions humaines (minérales et organiques), sa thermophilie est nette. Elle peut en effet, supporter de très forts ensoleillements, et persister en été dans des eaux peu profondes et surchauffées. L'eau de deux stations a été analysée, les résultats ont été regroupés dans le tableau XXVIII.

Pour DEN HARTOG et SEGAL (1964), Zannichellia palustris est une espèce d'eau mésotrophe et oligohaline, pour KÖHLER (1972), on la trouve dans les endroits "les plus purs ou les plus eutrophisés". Nous l'avons relevée dans différents groupements et dans des eaux méso-eutrophes (Callitrichetum obtusangulae) à eutrophes très chargées en sels minéraux, voire très polluées (Zannichellietum palustris):

Valeurs	minimale	maximale
Conductivité	420	2620 µS cm ⁻¹
C1-	25	750  mg/1
Na ⁺	4,1	116,2 mg/l
Mg++	3,6	66 mg/1
Ca ⁺⁺	20	372,7  mg/1
K ⁺	2,1	13,6 mg/l
so ₄	15	2300 mg/1

KOHLER et coll. (1971, 1973), mentionnent l'amplitude de répartition de Zannichellia palustris vis-à-vis des teneurs en ammonium : valeurs de 0,05 à 0,19 mg/l, et en phosphates : valeurs de 0,05 à 0,20mg/l.

Les valeurs citées par DECORNET (1979) leur sont supérieures : ammonium 0,32 à 0,40mg/1, phosphates 0,45 à 0,95 mg/1. Dans les rivières de l'Artois, elles sont intermédiaires : ammonium 0,13 à 0,40mg/1, phosphates 0,35 à 0,60 mg/1, nitrates 11 à 13 mg/1.

En ce qui concerne les nitrates, les concentrations selon GRUBE (1975) sont de l'ordre de 2 mg/l, selon DECORNET (1979), en Lorraine, elles sont de 4 à 4,5 mg/l dans l'Orne, et pour MELZER (1976) de 16,1 à 23 mg/l.

# TABLEAU XXVIII : RESULTATS DES ANALYSES D'EAU EFFECTUEES AU NIVEAU D'INDIVIDUS D'ASSOCIATION DU ZANNICHELLIETUM PALUSTRIS

	s./a. à Potamogeton Obtusifolius	Vauch	a. à eria otoma	s typ	./a. oe	s./a. à Chara
LOCALITES	Etang du Marais du Carvin 9/9/75 11h30	Etang de la Digue Noire 24/7/75 18h30	Mare prairia- le au Crotoy 4/5/79	La Lys à Delettes 24/6/81	La Lys à Coyecques 24/6/81	Lac d'Armbouts Cappel 26/6/78
p H Conductivité μ S cm 1	9,2 768	8,5 2621	7,5 280	7 450	7 450	8,1 1150
Minéralisation mg/1 Ca ⁺⁺ Mg ⁺⁺ Na ⁺ K SO ₄ C1	20 0,99 22,2 1,82 84 3,65 8,1 0,20 158 3,28 130 3,66 mg/1 meq/1 Eau très alcaline eutrophe relativement pauvre en calcium (!) mais d'assez forte teneur en so- dium et en anions (pollution industrielle et à un degré moin- dre urbaine).	très minéralée (vraisemblable-	215,5	322,2  113 5,59 4 0,33 9 0,39 1,8 0,04 8 0,17 19 0,54 mg/1 meq/1  Eau eutrophe hydrogénocar- bonatée	322,2	977,9  68 3,36  22 1,80  156 6,78  7,4 0,18  110 2,28  300 8,45  mg/l meq/l  Eau eutrophe présentant des teneurs en Na ⁺ Cl ⁻ , et SO ₄ élevées (caractère sub saumâtre)

- 134 -

L'amplitude écologique de Zannichellia palustris subsp. palustris est donc très grande. En fait, les valeurs extrêmes de la conductivité, des chlorures, sulfates, du potassium et du magnésium, correspondent pour les minimales aux eaux vives méso-eutrophes à eutrophes, présentant une auto-épuration rapide en cas de pollutions minérales ou organiques -le Callitrichetum obtusangulae et le Ranunculo-Sietum erecti-submersi s'y développent-, et pour les maximales aux eaux stagnantes eutrophes devant très souvent supporter des pollutions minérales et organiques chroniques parfois très élevées, ou des eaux subsaumâtres (voire légèrement saumâtres)), le Zannichellietum palustris y prospère.

#### h) Syndynamique

L'évolution de l'association est clairement signifiée par la présence des hélophytes placés hors tableau. Elle se fera vers la formation à Alisma plantago (étang du Bois de l'Epinoy), vers le faciès à Oenanthe aquatica du Rorippo-Oenanthetum (étangs du Marais de Carvin), vers le groupement à Sparganium erectum subsp. erectum (étangs de Fresnes et Petit Marais d'Ecourt-St-Quentin), vers ceux à Glyceria fluitans et Glyceria plicata (étangs du Marais de Carvin).

# i) Aspects biocoenotiques

Limnées et planorbes abondent dans la phytocoenose à Zannichellia palustris, habitat préférentiel de ces mollusques qui résistent eux-aussi à la pollution organique et minérale (C1-,  $NO_{3}$  et  $NO_{7}$ ).

6* L'association à Potamogeton pectinatus L. var. scoparius

Potametum pectinati Carstensen 1955 (tableau -18)

#### a) Localisation

La végétation à Potamogeton pectinatus se rencontre sur de grandes étendues, en marge de nombreux étangs récents où elle succède au Zannichellietum palustris dans les eaux plus profondes.

Elle beaucoup plus rare dans les étangs anciens où elle ne couvre d'ailleurs que de petites surfaces.

#### b) Synphysionomie

Cette potamaie, particulièrement dense, peut s'étendre sur de grandes surfaces dans des eaux peu profondes (étangs du Marais de Carvin) ou réaliser une ceinture interne à la végétation à Zannichellia (étang de la Digue noire). Le potamot pectiné qui forme facies partout où il s'installe et tend à "étouffer" les autres plantes du groupement, assure un rôle physionomique prépondérant.

L'aspect saisonnier, certes difficile à saisir, est estival : de juillet à août les épis lâches du potamot se dressent péniblement au-dessus de la surface des eaux.

#### c) Synfloristique

Organisation: La flore du groupement comporte 32 espèces se répartissant comme suit: l'espèce caractéristique, Potamogeton pectinatus var. scoparius, 6 différentielles de sous-associations, 2 caractéristiques d'alliance (Potamion), 14 espèces d'ordre (Potametalia) et de classe (Potametea), 8 espèces compagnes dont 3 espèces des Lemmetea, 1 espèce des Ruppieta, et 4 algues vertes filamenteuses.

Chaque relevé comporte entre 1 et 8 espèces, cette pauvreté floristique au niveau des individus d'association s'explique par le rôle écrasant joué par la caractéristique.

Variations: En plus de la sous-association typique désignée par la combinaison de l'espèce caractéristique, des espèces du Potamion-Zannichel-lia palustris et Potamogeton pusillus-, et d'espèces des unités supérieures -Potamogeton crispus, Elodea canadensis, Ceratophyllum demersum, Ranunculus circinatus, Ranunculus trichophyllus, Ranunculus aquatilis - trois autres sous-associations ont été mises en relief:

- une première à Vaucheria dichotoma, Chara vulgaris var. longibracteata, et Chara vulgaris, dans les eaux limpides mais fortement minéralisées, et sur fond vaseux (rel. 15 à 19);
- une seconde à Hottonia palustris et Potamogeton friesii dans les biotopes ombragés, aux eaux chargées en débris organiques provenant de la décomposition des feuilles de Quercus robur, Betula pubescens, Acer pseudo-platanus (rel. 20 à 23);
- une troisième à *Potamogeton obtusifolius*, dans les eaux les moins calciques, analogue à celle décrite pour le *Zannichellietum palustris* dans le chapitre précédent (rel. 24).

# d) Syntaxonomie

Un problème se pose quant à la taxonomie d'un tel groupement, les opinions des auteurs divergent sur la valeur synsystématique accordée au potamot pectiné.

Des phytosociologues comme R. TÜXEN, WESTHOFF, KRAUSCH en font une caractéristique de la classe des *Potametea*, alors que OBERDORFER la place dans la liste des caractéristiques du *Potamion*.

En fait, la position des auteurs concernant la place de Potamogeton pectinatus est très diversifiée :

- W. KOCH (1926) la mentionne dans les constituantes de son Parvopotamo-Zannichellietum tenuis,
- R. TUXEN (1937) la nomme dans les espèces du Ranunculetum fluitantis Allorge 1922,
- BEGUINOT (1941) puis CARSTENSEN(1955) décrivent une association à Potamogeton pectinatus var. scoparius,
- PIGNATTI (1953) cite un groupement à Potamogeton pectinatus var. scoparius appartenant au Ruppion maritimae,
- DEN HARTOG et SEGAL (1964) distinguent un *Potametum perfoliati* que WESTHOFF (1969) range dans le *Magnopotamion* Vollmar (1947) Den Hartog et Segal 1964,
- HILBIG (1971) désigne un Sparganio emersi-Potametum pectinati qu'il intègre dans le Ranunculion fluitantis Neuhäusl 1959,
- POTT (1980) distingue un stade à Potamogeton pectinatus du Potametum lucentis.

Mais ces auteurs parlent-ils bien du "même potamot"? Ainsi, GEHU (1961), présentant la végétation des mares de prairies de l'Avesnois évoque cette question et écrit : "Potamogeton pectinatus est parfois considéré comme une caractéristique du Ranunculetum fluitantis R. Tüxen 1937 . Il n'en n'est pas ainsi dans la dition où l'on trouve cette espèce dans les eaux dormantes, tandis qu'elle est absente du Ranunculetum fluitantis".

Déjà, en 1978, dans notre mémoire sur la végétation des étangs et marais du nord de la France, nous avions posé le problème et rapporté la position de plusieurs grands botanistes quant à l'existence ou l'absence des variétés de *Potamogeton pectinatus*.

ROUY (1912) dans sa Flore de France présente les variétés protensus Wabr. (= vulgaris Cham et Schl.), scoparius Walbr. et dichotomus Walbr. (= flabellatus Crep.).

FOURNIER (1928) dans sa Flore complétive, énumère les variétés scoparius Walbr., drupaceus Koch, vulgaris Cham. et Schl., interruptus Asch. et zosteraceus Fries.

BONNIER et DOUIN (1934) dans leur Flore complète de France, de Suisse et de Belgique indiquent les variétés setaceus Miy. (= scoparius) et flabellatus Crep.

KAPP (1958) mentionne les variétés scoparius et interceptus (cette variété est-elle synonyme de l'interruptus?).

CLAPHAM, TUTIN et WARBUG (1962) dans leur Flore des Iles Britanniques, citent les variétés setaceus Miy. et flabellatus Crep.

ENGEL et KAPP (1964) précisent le taxon *vulgaris* dans leur étude du *Potamogeton* des Vosges du Nord et OBERDORFER (1970) la variété *scoparius* dans la Flore du sud de l'Allemagne.

Ces variétés ont-elles une valeur réelle ou ne correspondent-elles qu'à des écomorphoses d'une plante remarquable par sa plasticité ?

De toutes façons, que l'on attribue aux spécimens relevés dans des écotopes déterminés la valeur de variétés ou qu'on se limite à voir en elles de simples morphoses de l'espèce type -ou pourquoi pas des variétés, si celles-ci existent réellement -, on ne peut leur accorder le même rang phytocoeno-logique.

KAPP et SELL (1965) font de la variété vulgaris une caractéristique du Potamogeto-Ranunculetum fluitantis (Ranunculion) et de la variété scoparius une différentielle du Potametum lucentis (Eu-Potamion), vis-à-vis du Myriophyllo-Nupharetum (Nymphaeion).

HILBIG (1971) indique Potamogeton pectinatus variété scoparius comme caractéristique du Potametum pectinati (Potamion) et la variété interruptus comme l'une des deux plantes désignant le Sparganio-Potametum pectinati (Ranunculion fluitantis). Notre opinion concorde avec celle du phytosociologue estallemand.

Dans les rivières (Aa, Canche, Hem, Authie, Lys, Hogneau), où la rhéophilie est le facteur écologique primordial, le potamot pectiné atteint 2 m de long; il s'agit de la variété interruptus qui se rattache au Ranunculion fluitantis Neuhausl 1959; dans les étangs récents de la dition, son aspect est massif, il est "trapu mais puissant" et correspond à la variété scoparius qui s'incorpore au Potamion.eurosibericum (= Potamion pectinati).

Notre groupement à potamot pectiné "forme trapue" ou "prostrée", peut être rapportée au *Potametum pectinati* Carstensen 1955.

# e) Synsystématique

Comme HILBIG (1971), GÖRS (1973 in OBERDORFER 1977), ZAHLHEIMER (1978), nous placerons le *Potametum pectinati* dans le *Potamion* W. Koch 1926 em. Oberdorfer 1957.

# f) Synchorologie

FOURNIER et HEGI désignent Potamogeton pectinatus en tant qu'espèce subcosmopolite ; la correspondance avec la répartition de l'association que la caractéristique détermine est vraisemblable. Nous nous bornerons à évoquer le groupement inséré par les auteurs dans le Potamion (ou dans le Parvopotamion) ; il parait en effet difficile d'extrapoler au regard des tableaux de nombreux auteurs sur la correspondance entre le groupement qu'il présente et le rattachement au Potametum pectinati ou au Sparganio-Potametum pectinati (ou une sous-association du Callitrichetum obtusangulae.

En Allemagne, le groupement est connu de CARSTENSEN (1955), dans le Schleswig-Holstein, de OBERDORFER (1970), de LANG (1973) et GORS (1973 in OBERDORFER 1977) dans le sud-ouest, et de HILBIG (1971) dans le sud-est; en Italie de BEGUINOT (1941) dans la région de Venise et de PIGNATTI (1953) dans la Vénétie orientale; aux Pays-Bas, de DEN HARTOG (1963) dans la province de Zeeland, et de SEGAL (1968) qui mentionne une sociation à Potamogeton pectinatus; en Pologne, de TOMASZEWICZ (1969) dans le lac de Zegrze, et de PODBIELKOWSKI (1970) dans la cuvette de Mazowsze, et plus récemment de MATUSZKIEWICZ (1980); en Roumanie, de NEDELCU (1973) dans les régions planitiaires. En France, DECORNET (1979) et MERIAUX (1981) l'ont inventorié en Lorraine.

#### g) Synécologie

L'association se découvre dans les eaux basiques très minéralisées comme le montrent les résultats de nos analyses effectuées au niveau de différents individus d'associations (tableau XXIX).

DEN HARTOG (1963) indique la sociation à Potamogeton pectinatus dans les eaux profondes (1 m) et salées (jusque 8 % de Cl).

BOUZILLE (1981) situe son groupement à *Potamogeton pectinatus* du marais breton dans les eaux légèrement saumâtres et modérément saumâtres (conductivité 5 700 à 15 500  $\mu$ S cm⁻¹) rarement dans les eaux douces (conductivité de 2 500 à 3 700  $\mu$ S cm⁻¹).

L'association semble être liée aux eaux saumâtres, son habitat naturel serait donc les fossés, les mares, les pannes du littoral, mais à l'intérieur, elle existe également; son biotope devenant alors les étangs et les dépressions atteints par une pollution minérale souvent très importante (conductivité : 2 620 µScm pH:8,9 ; sulfates:2 300 mg/l; chlorures:750 mg/l). La sous-association à Vaucheria dichotoma semble attachée aux eaux légèrement saumâtres.

De nombreux auteurs considèrent *Potamogeton pectinatus* comme un bon indicateur de pollution, cela se retrouve chez chacune des variétés *sco-parius* et *interruptus* et chez les associations qu'elles déterminent respectivement dans les eaux stagnantes et courantes.

#### h) Syndynamique

Le Sparganietum erecti et le Rorippo-Oenanthetum succèdent le plus souvent au Potametum pectinati.

## i) Aspects biocoenotiques

Le groupement à *Potamogeton pectinatus* constitue comme le *Zannichel-lietum palustris*, mais à un degré moindre cependant, un habitat de choix pour les limnées et les planorbes (étangs de Carvin et de la Digue noire à Condé-sur-l'Escaut).

TABLEAU XXIX : RESULTATS DES ANALYSES D'EAUX EFFECTUEES AU NIVEAU D'INDI-VIDUS D'ASSOCIATION DU POTAMETUM PECTINATI

	s./a. t	ypique	s./a. ā Po obtusi	tamogeton folius	s./a. à Vaucheria			
Localités	Etang b du Marais de Carvin 9/9/75 ll h		Etang a du Marais de Carvin 9/9/75 II h		Etang de la Digue Noire 24/7/75 18 h 30		Lac d'Armbouts- Cappel 24/6/79 10 h	
рН	7,8		8,9		8,2		8,15	
Conduc <u>t</u> ivité µS cm	1001		1192		2586		1150	
Mineralisation mg/l	759,2		904,2		1961,3		872	
Ca ⁺⁺	47,1	2,35	27,1	1,35	372,7	18,59	68	3,39
Mg ⁺⁺	31,5	2,59	24,2	1,99	66	5,42	22	1,81
ĸ+	9,6	0,24	16,7	0,42	13,6	0,34	7,5	0,19
Na ⁺	90,9	3,95	163,3	7,10	116,2	5,05	157	6,82
so ₄	160	3,33	235	4,89	2300	47,88	110	2,29
C1-	160	4,5	140	3,94	750	21,15	2 <b>3</b> 6	8,35
	mg/l	meq/1	mg/1	meq/1	mg/l	meq/l	mg/1	meq/1
	eau eutrophe, riche en chlorure de so- dium		eau eutrophe, sub- saumâtre, relative- ment pauvre en sels de calcium				eau eutrophe, subsaumâtre (échanges entre la nappe d'eau douce et la nappe saumâtre sous- jacente)	

Une véritable prairie infra-aquatique très dense, avec le potamot à feuilles obtuses dominant, mais comportant également 11 autres espèces, prospère dans les chenaux de liaison entre étangs à Arleux.

Rares sont les auteurs ayant décrit ce type de potamaie élevé au rang d'association par SAUER (1937) et NEUHÄUSL (1959), mais aussi par CARSTENSEN (1955) et SEGAL (1965) sous le nom de *Potametum obtusifolii*.

SEGAL (1968), WESTHOFF et DEN HELD (1963), PASSARGE (1978), WIEGLEB (1978) le rangent dans le *Parvopotamion* des auteurs néerlandais. Notre végétation à *Potamogeton obtusifolius* est assimilable à cette association, mais, suivant en cela HILBIG (1971) et OBERDORFER (1979), nous l'insèrerons dans le *Potamion* de W. KOCH revu par OBERDORFER (1957).

^{*} L'association à Potamogeton obtusifolius Mert. et Koch Potametum obtusifolii (Carstensen 1955) Segal 1965 (tableau 19)

•

Cette association est aussi citée par BELLOT (1951) dans son synopsis des associations de la Galicie mais aucun tableau n'est joint à l'étude.

Le groupement est surtout signalé en Allemagne par NEUHÄUSL (1959) en Bohême, OBERDORFER (1970) dans le sud-ouest, WIEGLEB (1977) dans le Harz, et PASSARGE (1978) dans le nord-est. Citons encore WEBER-OLDECOP (1970-1971) en Basse-Saxe, et ELLENBERG (1979) qui mentionnent un groupement à Potamogeton obtusifolius et Nuphar lutea, et WIEGLEB (1978), toujours en Basse-Saxe, un groupement à Potamogeton obtusifolius et P. trichoides, répertorié également en France par BARREAU (1982) dans les étangs des Dombes. Il est aussi indiqué aux Pays-Bas par WESTHOFF et DEN HELD (1969), en Belgique par BRASSEUR et coll. (1977), et en Pologne par MATUSZKIEWICZ (1980) qui le range d'ailleurs dans le Nymphaeion.

L'espèce caractéristique est très rare ; dans la Flore de l'Aisne de RIOMET, elle est affectée du sigle RRR ; en Belgique, elle n'est notée que dans 4 localités depuis 1940 (DELVOSALLE, DEMARET, LAMBINON et LAWALREE, 1969). En dehors des marais d'Arleux, nous ne l'avons relevée que dans quelques étangs : étang du Bois de l'Epinoy (1976), étangs du Marais de Carvin et étang Wagnier (1975). L'association est par conséquent elle-aussi très rare et est ignorée (on non reconnue) des phytosociologues.

"Espèce des eaux riches en matières nutritives et en bases, mais souvent pauvres en calcaires, rencontrée sur sols humiques vaseux" nous dit OBERDORFER (1970) à propos de *Potamogeton obtusifolius*. Dans la vallée de la Sensée, l'écotope du groupement montre en partie ces critères. L'épaisseur de tourbe au niveau de la station explique la pauvreté en calcium. A ce sujet, GODON (1909) écrivait : "l'eau des marais de la Sensée vient presque uniquement de la nappe de la craie; mais, çà-et-là, filtrant à travers la tourbe feutrée, elle ne contient plus que des traces de carbonate".

Selon WIEGLEB (1977), le groupement à *Potamogeton obtusifolius* succède aux groupements de characées à *Chara vulgaris* ou *Nitella* div. sp., ce qui se révèle également à l'examen du tableau de BRASSEUR et coll. (1978) où cette communauté comporte *Nitella flexilis*, *Potamogeton berchtoldii*, *Ranuncu-lus peltatus*, *Callitriche hamulata* et *Luronium natans*, espèces montrant pour la plupart des caractères acidophiles marqués.

Des liens avec les associations du *Littorellion* existent. Ces dernières sont signalées par WIEGLEB (1977) qui mentionne également des contacts avec l'*Elodeo-Nupharetum* et *Hottonietum*.

Une agitation régulière des eaux très limpides par ailleurs, semble favorable au développement et au maintien de l'association, elle se concrétise par l'apparition des formes "submersa" du Nuphar lutea.

En cas de non entretien du chenal et de fermeture de l'entrée par extension de la roselière, le *Myricphyllo-Nupharetum* succèderait à ce type de végétation. Les typhaies à *Typha augustifolia* et à *Typha latifolia* et la glycéraie à *Glyceria maxima*, qui assument le contact direct, laissent présumer de l'évolution ultérieure.

# 8* Le groupement à Potamogeton friesii L. (tableau 20)

Au cours de nos investigations, nous avons rencontré ce groupement, riche de 19 espèces, dans le Petit Bequerel et le Grand Marais d'Ecourt Saint-Quentin, étangs de la Vallée de la Sensée, les étangs de Mareuil-Caubert dans la vallée de la Somme ainsi qu'un watergang du Marais de Guînes. Le Potamogeton friesii est également présent dans le Potamo-Ranunculetum relevé dans le watergang des Hauts-Bancs de la Plaine maritime flamande.

MILJAN (1933) puis BENNEMA et WESTHOFF (1943 in R. TÜXEN 1972), et SEGAL (1965) ont décrit un *Potametum friesii*, dont le potamot à feuilles mucronées est l'espèce caractéristique et l'ont intégré dans le *Parvopotamion* de VOLLMAR, DEN HARTOG et SEGAL. MATUSKIEWICZ (1980) adopte, quant à lui, le *Potamogetonetum mucronati* Tomaszewicz 1978 qu'il insère dans le *Potamogenotion* W. Koch em. Oberdorfer 1957.

WEBER-OLDECOP (1977) définit un Ranunculo circinati-Potametum friesii, avec Ranunculus circinatus, Potamogeton friesii, P. panormitamus, Callitriche automnalis comme caractéristiques; association qu'il range dans le Potamion et qui présente, au regard du tableau de l'auteur, des analogies avec le Potametum friesii de SEGAL.

Auparavant, OBERDORFER (1957), mais aussi PASSARGE (1964), avaient attribué à Potamogeton friesii le rôle de caractéristique à l'Hottonietum R. Tüxen 1937. Dans notre région, la cohabitation de Potamogeton friesii et d'Hottonia palustris est exceptionnelle (il suffira au lecteur de se reporter à l'étude de l'Hottonietum palustris pour le vérifier), la présence du potamot dans les associations du Potamion plaide en faveur du rôle d'espèce de l'alliance, mais son insertion dans des associations du Nymphaeion, tel le Myriophyllo-Nupharetum permet de voir en lui une caractéristique de classe (Potametalia) d'ordre (Potametea) et une différentielle du Potamion et du Nymphaeion (vis-à-vis du Ranunculion). Néanmoins, en raison de sa composition floristique, nous rangerons le groupement dans le Potamion W. Koch 1926 em. Oberdorfer 1957.

Le potamot mucroné était connu de GODON (1909) dans la vallée de la Sensée, de BONNIER (1955) à Vitry, Claimarais (62) et Lille (59), mais il ne figure ni dans les listes floristiques du Hainaut de HECART (1836), ni dans la Flore de RIOMET (1961) qui mentionne simplement "à rechercher". Dans leur Catalogue des plantes rares ou menacées de disparition en Belgique, DELVOSALLE, DEMARET, LAMBINON et LAWALREE (1969) écrivent "Hémisphère Nord - Eaux stagnantes. Autrefois rare à très rare dans les districts flandrien, campinien, et rare dans les districts poldérien et picardo-brabançon; n'a été noté depuis 1940 que dans deux localités de ces districts en situation très précaire mais a été découvert dans le district lorrain". Cette espèce est donc très rare, il ne pourrait en être que de même du groupement.

Selon OBERDORFER (1970), Potamogeton friesii préfère les eaux mésotrophes riches en bases, pauvres en calcaire, il aime aussi les endroits ombragés, les vases humo-turfigènes, les sols tourbeux basiques. Ces données se retrouvent à divers degrés au niveau des stations étudiées, les eaux baignant le groupement étant néanmoins eutrophes et assez riches en calcium.

Dans les étangs des vallées de la Sensée et de la Somme, le dynamisme s'opère dans le sens d'un atterrissement par l'intermédiaire du Sparganio-Sagittarietum.

Le groupement à *Potamogeton friesii*, particulièrement rare dans la dition, et en nette régression dans les territoires voisins, mérite une attention toute particulière et ses biotopes doivent être préservés.

# 9 * Le groupement à Potamogeton crispus L. fo. lancifolius (tableau 21)

OBERDORFER (1970), GORS (1973 in OBERDORFER 1977), et TÜXEN (1974), considèrent le potamot crépu comme une caractéristique faible du *Potametum* 

lucentis Hueck 1931 mais dans le territoire prospecté, il est loin de se limiter à cette association. Il figure avec un fort indice de présence dans les associations du Potamion mais aussi, à un degré moindre il est vrai, dans celles du Nymphaeion et du Ranunculion fluitantis; il est noté également sur les tableaux représentant les groupements de cette alliance dans les travaux de nombreux phytosociologues. Nous verrons par conséquent en Potamogeton crispus une caractéristique de l'ordre des Potametalia et de la classe des Potametea R. Tüxen et Preising 1942; WESTHOFF et DEN HELD (1969) la rangent dans les espèces des Parvopotametalia et SEGAL (1968) dans celle des Magnopotametalia.

Ce groupement, trouvé dans deux étangs d'affaissements miniers et qui n'est pas sans évoquer l'hypothétique *Potametum crispi* Soó 1927 reconnu par ULARU (1967), NEDELCU (1973) et FELZINES (1982), définirait alors un stade pionnier ou régressif d'associations du Potamion tels le *Potametum lucentis*, le *Potamo pusillo-graminei*, le *Potametum pectinati* ou encore le *Zannichellie-tum palustris*. Ainsi, POTT (1980) distingue-t-il un stade jeune à *Potamogeton crispus* du *Potametum lucentis*.

Outre ces associations d'hydrophytes, le Scirpo-Phragmitetum, facies à Typha latifolia, et le groupement à Butomus umbellatus peuvent succéder au groupement.

Le groupement peuple des eaux eutrophes, fortement minéralisées, souvent atteintes par la pollution minérale ( $SO_4^{--}$ ,  $Cl^-$ ) et organique ; il croît sur une vase épaisse essentiellement formée de particules schlammeuses.

La tanche (*Tinca tinca*) abonde dans cette potamaie où elle fraie dès le mois de juin ; l'épinoche (*Gasteroteus aculeatus*) en peuple les marges et y installe son nid de juin à juillet.

10* L'association à Myriophyllum verticillatum L. et Nuphar lutea L.

Myriophyllo-Nupharetum W. Koch 1926 (tableaux 22,23 et 24)

L'association a été étudiée de façon particulièrement approfondie dans la vallée de la Sensée, les étangs récents du bassin houiller Nord/Pas-de-Calais (MERIAUX 1978) et quelques étangs récents ayant une origine autre que les affaissements miniers mais aussi dans la vallée de la Somme (MERIAUX et WATTEZ, à paraître). De ce fait, nous avons été amené à présenter 3 tableaux pour l'association : un tableau ( 22 ) regroupant les individus d'associations relevés dans les étangs de la vallée de la Sensée, du Bassin houiller Nord/Pas-de-Calais ; un tableau (23) propre à la vallée de la Somme ; et un tableau synthétique (24) réunissant les relevés par secteur géographique : vallée de la Sensée (MERIAUX 1978), vallée de la Somme (MERIAUX et WATTEZ, à paraitre), vallée de la Sambre (GEHU 1961) et étangs d'affaissements miniers (MERIAUX 1978).

Afin d'avoir une meilleure compréhension et une image plus fidèle de l'association, nous n'en n'avons pas dissocié les différents faciès, d'ailleurs parfois élevés au rang d'association par des phytosociologues, et les avons réunis au sein de mêmes tableaux.

### a) Localisation

Elle est très commune dans les étangs des vallées de la Sensée et de la Somme où elle marque profondément le paysage et lui confère une certaine originalité par son ampleur ; dans les étangs nés d'affaissements miniers, elle est exceptionnelle et ne se présente, quand elle existe, que sous une forme fragmentaire, une espèce formant alors le plus souvent facies, c'est également le cas pour les étangs récents ayant une origine autre que les affaissements miniers.

### b) Synphysionomie

Dès 1937, LEMEE a montré les composantes physionomiques de ce type de groupement aquatique. Nous avons, comme l'auteur, distingué :

- une strate flottante constituée des macrolimnophytes à feuilles flottantes de MAGNIN (1904) : Nuphar lutea, Nymphaea alba, Potamogeton natans Polygonum amphibium fo.natans, Hydrocharis morsus-ranae, auxquels s'adjoignent des espèces du pleuston : Spirodela polyrhiza, Lemma gibba, Lemma minor,
- une strate infra-aquatique supérieure réalisée à partir des macrolimnophytes à feuilles submergées de MAGNIN (1904): Myriophyllum spicatum, Myriophyllum verticillatum, Potamogeton friesii, Potamogeton lucens, des hycharides de WARMING: Ceratophyllum demersum, Utricularia vulgaris, Utricularia australis, et une espèce du pleuston de GADECEAU (1909): Lemma trisulca,
- une strate infra-aquatique inférieure formée par des hydrophytes fixés par des rhizoïdes : Nitella gracilis, Chara major, Nitellopsis obtusa, Chara hispida.

La coexistence des trois strates est peu commune. Suivant les écotopes deux strates sont combinées ou l'une d'entre elles réalise individuellement le groupement.

Parfois, une strate hélophytique à *Scirpus lacustris*, des plus clairsemées marque le sens de l'évolution de l'association. En été, on peut assister à une prolifération des algues filamenteuses, *Ulothrix* sp., *Spirogyra* sp., dénommées vulgairement "fleurs d'eau".

L'aspect saisonnier de l'association est estival, dès la mi-juin, les fleurs blanches de Nymphaea alba, celles jaune-soufré de Nuphar lutea s'épanouissent, les inflorescences rougeâtres du Polygonum amphibium, les épis du Potamogeton natans, les hampes florales élancées du Myriophyllum spicatum et à un degré moindre du Myriophyllum verticillatum se dressent de la surface des eaux. Cette floraison se poursuit en juillet et août et confère au paysage une splendeur que ne peut offrir aucune autre association hydrophytique; les fragments à myriophylles offrent cependant moins de cachet.

#### c) Synfloristique

# Vallée de la Sensée et Bassin houiller Nord/Pas-de-Calais

Organisation : le tableau 22 ne comporte pas moins de 47 espèces se répartissant comme suit :

- 3 caractéristiques d'association, Nuphar lutea, Nymphaea alba, Myriophyllum verticillatum, dont le rôle physionomique est dominant,
- 2 différentielles de sous-associations, Ceratophyllum demersum et Nymphaea alba var. occidentalis,
- 3 différentielles de variantes, Hottonia palustris, Potamogeton obtusifolius, P. friesii, et 1 de sous-variante, Oenanthe fluviatilis,
- 7 caractéristiques du Nymphaeion, 3 d'entre elles, Potamogeton natans, Polygonum amphibium, Myriophyllum spicatum, ayant valeur de caractéristiques faibles d'association, elles y ont en effet un développement optimal,
- 18 espèces des unités supérieures (Potametalia et Potametea) parmi elles : Elodea canadensis, Ranunculus circinatus, Potamogeton crispus,

- 13 espèces compagnes (3 espèces du pleuston, 5 characées, et 4 algues filamenteuses,...).

Caractères de la flore : elle est dominée par les eurasiatiques, les subcosmopolites et les circumboréales.

<u>Variations</u>: L'association à ménuphars et myriophylle verticillé subit en fonction du biotope où elle prospère des variations qui affectent sa composition floristique, sa densité de végétation, sa structure, et par conséquent sa physionomie.

Divers facies, parfois élevés au rang d'association par certains phytosociologues, ont été distingués, des combinaisons singulières ont été mises en relief et l'association type a été dégagée :

- facies à *Polygonum amphibium* L. fo. *natans* (rel. 1) limité à l'étang Chabaud-Latour (étang récent), érigé en association, le *Polygonetum amphibiae*, par SOO (1927) et EGGLER (1933 in R. TUXEN 1972),
- facies à *Potamogeton natans* L. (rel. 2 à 7) commun aux étangs jeunes et anciens élevé au rang d'association, le *Potamometum natantis*, par SOO' (1927) et EGGLER (1933 in R. TÜXEN 1972),
- faciès à Myriophyllum spicatum L. (rel. 8 à 18) correspondant au Myriophylletum spicati de SOO (1927) courant dans les étangs de la Sensée, mais existant aussi à la Mare à Goriaux (MERIAUX, 1974),
- facies à Myriophyllum verticillatum L. (rel. 21 à 23) spécifique aux étangs de la vallée de la Sensée décrit par LEMEE (1937) sous dénomination de Myriophylletum verticillati, proche de l'Hottonio-Myriophylletum verticillati de SEGAL (1965),
- facies à Nymphaea alba (rel. 24 à 39) propre aux étangs de la Sensée dont VOLLMAR (1947 in R. TÜXEN 1972) a fait le Nymphaetum albae,
- facies à Nuphar lutea (rel. 40 à 68) banal dans les étangs anciens, exceptionnel dans les étangs récents (étang Wagnier) synonyme du Nupharetum lutei de W. KOCH 1926.
- la combinaison à Nymphaea alba et Nuphar lutea (rel. 69 à 97) propre aux étangs de la Sensée et équivalent au Nupharetum albo-lutei de NOWINSKI (1928 et 1929 in R. TÜXEN 1972),
- l'association type (rel. 98 à 110) quand les conditions sont optimales, marquée par la coexistence tant des caractéristiques de haut degré que celles de faible valeur, identifiable au *Myriophyllo-Nupharetum* de W. KOCH (1926).

Une sous-association à *Ceratophyllum demersum* L. des eaux les plus eutrophes enoncée par WEBER-OLDECOP (1973) a pu être dégagée, elle se répercute sur chaque faciès et combinaison.

Une sous-association Nymphaea alba var. occidentalis apparait dans les eaux au niveau de l'association type (une seule station).

Remarque: Les facies à Polygonum amphibium fo. natans et Myriophyllum spicatum se remarquent dans le lac d'Armbouts-Cappel et celui à Potamogeton dans les Marais de l'Epaix -étangs récents nés de l'extraction de sables et de graves-, le facies à Nymphaea alba se développe dans les mares à canards creusées dans le Marais de Guînes. Sous-association type et sous-association à Ceratophyllum demersum montrent elles-mêmes des variantes suivant la teneur en matières organiques et la trophie minérale des eaux, les différentielles en sont Hottonia palustris, Potamogeton obtusifolius et Potamogeton friesii traduisant l'apport en débris organiques et humiques, ainsi qu'une diminution de la teneur en sels biogènes.

Une sous-variante thermophile à *Oenanthe fluviatilis* existe également au sein de la variante type dans le Grand Marais d'Ecourt-Saint-Quentin à proximité des griffons alimentant l'étang en eau directement issue de la nappe de la craie (température constante 11°5 à l'émergence).

### Vallée de la Somme

# Le tableau 23 montre 45 espèces :

- 3 caractéristiques d'association, Nuphar lutea, Nymphaea alba, Myriophyllum verticillatum au rôle physionomique dominant,
- 4 différentielles de sous-associations, Nymphaea alba var. occidentalis, Sparganium minimum, Potamogeton alpinus var. obscurus; Ceratophyllum demersum,
  - 3 différentielles de variantes,
- 5 caractéristiques du Nymphaeion, dont Myriophyllum spicatum, Potamogeton natans et Polygonum amphibium fo. natans, considérés comme caractéristiques faibles de l'association,
- 10 espèces des unités supérieures (Potametalia et Potametea) parmi elles Ranunculus circinatus, Elodea canadensis, Potamogeton crispus,
- 20 espèces compagnes (2 espèces du pleuston, 4 characées, 4 algues filamenteuses).

#### Variations:

- facies à Potamogeton natans (rel. 1)
- facies à Myriophyllum spicatum (rel. 2 à 5)
- facies à Myriophyllum verticillatum (rel. 6 à 10)
- facies à Nymphaea alba (rel. 11 à 17)
- facies à Nuphar lutea (rel. 18 à 30)
- combinaison à Nymphaea alba et Nuphar lutea (rel. 31 à 41)
- combinaison à Nymphaea alba et Myriophyllum verticillatum (et Myriophyllum spicatum) (rel. 46 à 52)
- association-type à Nuphar lutea, Nymphaea alba, Myriophyllum verticillatum et Myriophyllum spicatum (rel. 53 et 54)

### Trois sous-associations ont été mises en évidence :

- sous-association à Nymphaea alba var. occidentalis, Sparganium minimum et Potamogeton alpinus var. obscurus (rel. 6, 11 à 14, 31 à 34, 42, 46, 47, 53 et 54)

143 -

- sous-association type (rel. 2 à 5, 15, 18 à 20, 35, 36, 43, 44, 48, 50)

- une sous-association à Ceratophyllum demersum dans les eaux les plus eutrophes, voire polluées en matières minérales et roganiques
- une variante à *Hottonia palustris* (rel. 4, 6, 10, 34, 44, 45, 46, 47, 51, 52) dans les eaux recevant des débris organiques, des matières humiques et ayant une teneur plus faible en sels biogènes
- une sous-variante thermophile à *Oenanthe fluviatilis* et *Luronium natans* (rel. 46 et 52)

### Vallée de la Sambre

GEHU (1961) différencie une variante à Hydrocharis-morsus-ranae dans laquelle Lemna trisulca, Elodea canadensis, Nuphar lutea, Lemna minor, Potamogeton natans jouent un rôle sociologique dominant. L'examen du tableau du Myriophylletum de la vallée de la Sambre montre l'existence de faciès à Potamogeton natans, Myriophyllum spicatum et à Nuphar lutea, de la combinaison Nymphaea alba et Nuphar lutea, et de l'association type. La sous-association à Ceratophyllum demersum se remarque également à l'observation du tableau.

Le tableau de synthèse de l'association (24) fait ressortir des grandes ressemblances entre les étangs et marais des vallées de la Somme et de la Sensée. Des différences apparaissent avec les divers plans d'eau de la vallée de la Sambre, marquée par l'absence des facies à Myriophyllum verticillatum et celui à Nymphaea alba ainsi que de la sous-association à Nymphaea alba var. occidentalis. Le Myriophyllo-Nupharetum des étangs nés d'affaissements miniers est, par contre, nettement différent : facies à Myriophyllum verticillatum, Nymphaea alba, combinaison Nymphaea-Nuphar, association type, et sous-association à Ceratophyllum demersum correspondante ainsi que sous-association à Nymphaea alba var. occidentalis manquent totalement.

ZAHLHEIMER (1978) différencie une sous-association type du Myriophyllo-Nupharetum d'une sous-association à Myriophyllum verticillatum comportant entra autres espèces Nymphaea alba, Hottonia palustris et Ranunculus circinatus, il dégage également une variante type, une variante à Hippuris vulgaris et une variante à Ceratophyllum demersum.

POTT (1980), dans son remarquable mémoire sur les végétations aquatiques, détaille l'association à l'aide d'un tableau de 137 relevés. Il distingue un stade à Myriophyllum spicatum, un facies à Polygonum amphibum, un facies à Potamogeton natans, un facies à Nymphaea alba, une forme type, une formation mixte à Nymphaea alba et Nuphar lutea, un facies à Nuphar lutea et une formation pure à Ceratophyllum demersum. Une sous-association à Ceratophyllum demersum est mise en relief, de même des variantes à Hippuris vulgaris, et à Ceratophyllum submersum. Sa conception est très proche de celle que nous avons exposée en 1978 et que nous développons dans ce travail.

KRAUSCH (1964) s'est particulièrement intéressé au Myriophyllo-Nupharetum du Delta du Danube, mais il conçoit le problème différemment et il dégage de l'association une sous-association à Stratiotes aloides, une sous-association type, mais aussi une sous-association à Scirpus lacustris (qui correspond selon nos observations à un stade dynamique) avec pour chacune d'entre
elles une variante type et une variante à Chara tomentosa incluant Nitellopsis
obtusa, Chara hispida, Chara fragilis... Ces espèces représentant pour nous les
associations pionnières des Charetea installés avant le Myriophyllo-Nupharetum,
et il fait de Ceratophyllum demersum une caractéristique de groupe d'associations du Nymphaeion.

### d) Syntaxonomie

Nous ne voyons dans les divers groupements précités que des fragments d'association résultant des modifications des facteurs biotiques et abiotiques, nous les rapporteront au *Myriophyllo-Nupharetum* W. Koch 1926.

Cependant, plusieurs individus d'associations où s'inscrivent Potamogeton natans seul ou avec Nuphar lutea, Nymphaea alba peuvent être rapprochés du Potameto-Nupharetum (Panknin 1941) Th. Müller et Görs 1960 (considérés par OBERDORFER et ses collègues (1967) comme un vicariant appauvri et souvent montagnard du Myriophyllo-Nupharetum planitiaire). Le Potamo-Nupharetum est reconnu par TÜXEN (1975) et SEGAL (1968) qui admet également l'existence du Myriophyllo-Nupharetum. D'autres auteurs tels OBERDORFER (1979), GORS (1973 in OBERDORFER 1977) distinguent avec le Myriophyllo-Nupharetum ses groupements à Potamogeton natans et Polygonum amphibium aquaticum.

Les phytosociologues des pays de l'est ont souvent des conceptions nettement différentes, ainsi, MATUSZKIEWICZ (1980) fait apparaître dans son synsystème des associations de la Pologne un Myriophylletum spicati (dans le Potamion) un Myriophylletum verticillati, un Nupharo-Nymphaeetum albae, un Potamogetonetum natantis, un Polygonetum natantis (dans le Nymphaeion), suivant en cela SOO (1927) et EGGLER (1933). En France, FELZINES (1982) adopte ce point de vue dans ses grandes lignes.

# e) Synchorologie

En raison du caractère subcosmopolite de sa flore, le *Myriophyllo-Nupharetum* est très répandu, les groupements f**r**agmentaires s'y rattachant, parfois désignés comme associations autonomes individualisés, sont aussi très souvent cités.

En France, un Nupharetum a été désigné dans les lacs du Jura par MAGNIN (1894) ; un Nupharetum a été perçu au lac de Grand Lieu par GADECEAU (1909), au lac de Biscarosse par ALLORGE et DENIS (1923), en Sologne par ALLORGE et GAUME (1925); le Myriophylletum verticillati a été décrit dans le Perche par LEMEE (1937), dans le Valois par JOVET (1949), dans les vallées du Laonnois et du Vermandois, avec un Nymphaeetum albae, par FROMENT (1953); le Myriophyllo-Nupharetum, sous une forme plus ou moins complète, a été remarqué dans la Crau et le Bas-Rhône par BRAUN-BLANQUET, ROUSSINE et NEGRE (1952), il a été particulièrement détaillé dans le bassin de la Sambre, puis plus tard, dans la cuvette de St-Omer, avec un Nymphaeetum albae par GEHU (1961 et 1975), dans le Bruch de l'Andlau, dans le Bas-Rhin, par KAPP et SCHAEFFER (1962), dans la plaine alluviale picarde, avec ses facies à myriophylles par WATTEZ (1968) et mentionné dans le Jura par GEHU, RICHARD et R. TÜXEN (1972), en Franche-Comté par BARBE (1975)et par PUTOT (1975), en Lorraine par DECORNET (1979) et MERIAUX (1981), dans les Dombes par BARREAU (1982), dans le centreest de la France par FELZINES (1982).

Le *Potameto-Nupharetum* (mais peut-on le distinguer dans les pays de plaines du *Myriophyllo-Nupharetum* ?) a été noté dans la plaine alluviale picarde par GEHU et WATTEZ (1965) et étudié dans la région de Strasbourg par KAPP et SELL (1965).

En Allemagne, le *Myriophyllo-Nupharetum* a été étudié dans les régions du nord-ouest par R. TÜXEN(1937), dans les lacs de Grimnitz et de Kleinen-Lubow par PANKNIN (1941) qui y a reconnu d'autre part un *Nupharetum lutei*; il a été dénombré par ELLENBERG (1963) avec un *Potamogeto-Nupharetum* "qualifié de commun à toute l'Europe moyenne" alors qu'un *Nupharetum lutei* a été mis en évidence dans les plaines du nord-est par PASSARGE (1964) qui a aussi inventorié le *Myriophyllo-Nupharetum* (1978); ce *Myriophyllo-Nupharetum* a été étudié

en compagnie du Potamogeto-Nupharetum et d'une formation à Polygonum amphibium fo.natans, dans la région du Lac de Stechlin par KRAUSCH (1964), il a été de même recensé par HILBIG (1970) dans le Parc Naturel d'Untere Mulde, par HILD et REHNELT (1970) dans le Kalflach, par WEBER-OLDECOP (1973) dans la plaine de Aller-Talsand, par RUNGE (1973) dans le Lac de Bever, par REICHHOFF et HILBIG (1974) dans le Lac de Crasen près de Wittenberg, par REICHHOFF (1975) dans le Lac de Saren du Parc Naturel de Sarenbruch; ZAHLHEIMER (1978) dans la vallée de l'Elbe, POTT (1980) en Westphalie et BURRICHTER et coll. (1980) dans la vallée de l'Ems, l'ont également rencontré.

Le Potameto-Nupharetum a été détaillé dans les "pacages" de la région de Häselunner par R. TÜXEN (1974) et dans le pays des Frises par DIERSCHKE et R. TÜXEN (1975). Un groupement à Nymphaea alba et une formation à Polygonum amphibium fo. natans, ont été relevés par WIEGLEB (1978) dans le Harz et un groupement à Potamogeton natans par GLAVAC et RAUS (1982) dans la région de Kassel.

En Autriche, dans le Lac de Constance, LANG (1973) relève une formation à Nymphaea alba avec Nuphar lutea.

En Belgique, le *Myriophyllo-Nupharetum* figure dans le répertoire synoptique élaboré par LOUIS et LEBRUN (1942) et a été inventorié par LEBRUN, NOIRFALISE et SOUGNEZ (1949) dans le territoire de la Basse-Meuse, par NOIRFALISE et DETHIOUX (1977) qui le présente dans leur synopsis des végétations aquatiques d'eau douce en Belgique.

En Espagne, BELLOT (1951) a noté un Nymphaeetum en Gallice et RIVAS-MARTINEZ (1974) le Myriophyllo-Nupharetum dans les Asturies.

En Italie, PIGNATTI (1953) a répertorié l'association dans la Vénétie occidentale.

Aux Pays-Bas, le *Myriophyllo-Nupharetum* signalé par VIEGLER (1937) a été étudié par WESTHOFF et DEN HELD (1969) dans les anciens lits de rivières; SEGAL (1965 et 1968) l'a de même remarqué avec le *Potameto-Nupharetum* signalé également par WESTHOFF et DEN HELD (1969) et de nouveau par WESTHOFF (1973) dans les bas marais.

En Pologne, TOMASZEWICZ (1969) a décrit le Myriophyllo-Nupharetum et un groupement à Potamogeton natans (inséré dans l'Eu-Potamion) dans le lac artificiel de Zegrze et dans les méandres clos de la rivière Bug près de Varsovie où l'auteur a aussi dégagé un groupement à Polygonum amphibium et un autre à Batrachium circinatum et Myriophyllum spicatum; l'association et ses divers groupements annexes ont été vues par PODBIELKOWSKI (1970) dans la cuvette de Mazowsze.

En Roumanie, un *Myriophyllo-Potametum* et un *Nymphaeetum albo-lutae* ont été désignés dans les marais de Dudu près de Bucarest par NEDELCU (1964) qui a adjoint au *Nymphaeetum*, le *Myriophyllo-Nupharetum* et un *Polygono-Potametum natantis* dans sa liste des associations des régions planitiaires (1973). Le *Nymphaeetum albo-lutea* a été distingué près de la ville de Bals par PAUN (1966) et dans les étangs et rivières du Massif Persani avec un *Potametum natantis* par ULARU (1967).

# f) Synécologie :

• facteurs abiotiques : De nombreux auteurs français et étrangers se sont efforcés de définir l'écologie de l'association à myriophylles et nénuphars, nous nous efforcerons de rappeler les grandes lignes de leurs conclusions.

Dans le Bassin de la Sambre, GEHU (1961) voit l'association colonisant les eaux calmes eutrophes, riches en sels biogènes dont le pH se situe autour de la neutralité avec des écarts maxima de 6,8 à 8,2 et dont la teneur en CaCO₃ voisine 100 à 300 mg/l. La variante à *Hydrocharis morsus-ranae* traduit un apport périodique de particules argilo-calcaires.

Au Lac de Stechlin, KRAUSCH (1964) différencie l'association fréquentant les eaux eutrophes riches en matières organiques, avec des sous-associations fonctions de la profondeur de l'eau, du *Potameto-Nupharetum* conditionné par une rive à la pente abrupte, un substrat sablonneux et des eaux mésotrophes et oligotrophes ; ce que nous avons en partie noté à Wasnes-au-Bac.

Pour WATTEZ (1968) "le facies à Myriophyllum verticillatum est établi dans les eaux claires plus profondes et riches en sels calcaires (conductivité 916 µS cm les peuplements purs de Myriophyllum spicatum s'installent dans des dépressions, des fossés (conductivité 686 µS cm St Quentin-en-Tourmont), sur sols argileux et limoneux, ce que nous avons retrouvé dans la Sensée; alors que TOMASZEWICZ (1969) note la formation à Myriophyllum spicatum et Batrachium circinatus sur fonds minéraix, dans des eaux de 1 m de profondeur tout comme à la Mare à Goriaux où le faciès à Myriophylle en épis a pour support les sables landéniens. Pour le phytosociologue polonais, le groupement à Potamogeton natans s'introduit dans les eaux calmes, profondes de 1 m à 1,50 m, sur substrat faiblement vaseux ou purement minéral et celui à Polygonum amphibium sur sol vaseux.

OBERDORFER (1970) indique le nénuphar jaune dans les eaux profondes (optimal 0,8 à 2 m, jusque 4 m), eu-mésotrophes, plus ou moins riches en matières organiques, sur sables ou graviers riches en humus, or, dans l'étang Wagnier, les faciès à Nuphar lutea sont sur schistes à granulométrie grossière ou fine et dans les étangs de la Sensée, ils sont sur des limons collectés sur les plateaux par la rivière et ses affluents ou sur des alluvions tourbeuses, la profondeur des eaux du groupement oscille entre 0,40 m et 3 m.

Dans la plaine d'Aller-Talsand, WEBER-OLDECOP (1973) distingue une sous-association à *Myriophyllum verticillatum* des eaux eutrophes (à tendance mésotrophe) et une sous-association à *Ceratophyllum demersum* des eaux ultra-eutrophes, riches en calcaires, nous n'avons pu suivre cette distinction, la présence sur notre territoire du myriophylle verticillé étant loin d'être incompatible avec celle du cornifle.

En Lorraine, DECORNET (1979) fait remarquer la grande plasticité du groupement vis-à-vis de la qualité de l'eau, mais le lie cependant aux eaux mésotrophes à eutrophes (bicarbonatées calciques) pouvant supporter une pollution industrielle intense. Il annonce l'amplitude de quelques paramètres : pH : 7,55 à 7,85 ; conductivité : de 395 à 690  $\mu$ S cm⁻¹ ; 0² : de 5,6 à 10,3 mg/l et montre que le DBO₅ peut être assez élevé (5,3 mg/l), de même la DCO (23,3 mg/l).

WIEGLEB (1978) distingue à côté du Myriophyllo-Nupharetum un Pota-mo-Nupharetum dans les eaux les moins riches en ions et un Ceratophyllo-Nupha-retum (correspondant à notre sous-association à Ceratophyllum demersum du Myriophyllo-Nupharetum en particulier le facies à Nuphar lutea) dans les plus riches. Le Myriophyllo-Nupharetum se rencontre dans les eaux ayant une alcalinité pouvant aller dans le Harz jusque 305 mg/l.

Pour POTT (1980), l'association peuple les eaux eutrophes et se comporte de façon neutre, face à la teneur en nitrates des eaux. Nymphaea alba et Nuphar lutea possèdent à peu près les mêmes amplitudes écologiques,

même si Nuphar lutea se distingue par une plus grande tolérance vis-à-vis des nitrates et des phosphates. La forme type de l'association se trouve dans les eaux hydrogénocarbonatées, relativement riches en ions (phosphates en particulier), excepté en ammonium. Les facies à Potamogeton natans et Polygonum amphibium se recouvrent largement quant à leur localisation, et prennent sans aucun doute la place dans les endroits les plus pauvres en ions et substances nutritives. Cependant, Polygonum amphibium peut être considéré comme un indicateur faible des phosphates. Une teneur en nitrates élevée conditionne l'apparition de la sous-association à Ceratophyllum demersum, ce qu'écrit également ZAHLHEIMER (1979).

Dans la dition, l'association s'exprime sous sa forme optimale dans des eaux méso-eutrophes à eutrophes, tranquilles, limpides, ayant filtré à travers une tourbe épaisse; la profondeur varie de 0,5 à 2 m (0,80 m à 1 m ) et les sols sont vaso-limoneux; Myriophyllum verticillatum, espèce rare dans la région, est liée à ces milieux.

Nous avons regroupé les résultats de nos analyses d'eaux au sein du tableauXXX (h.t.)auquel nous avons joint ceux de WATTEZ, de HILD et REHNELT : les eaux de l'association et de ses fragments sont basiques, méso-eutrophes à eutrophes, leur composition est bien équilibrée, à de rares exceptions près (Mare à Goriaux, faciès à Myriophyllum spicatum) la teneur en calcium peut diminuer en raison d'une rétention du cation par la tourbe, la pollution urbaine ou industrielle (mines) se traduit par un taux de chlorures et de sulfates plus ou moins élevé.

## g) Syndynamique

Le groupement à Potamogeton natans conduit au Rorippo-Oenanthetum, celui à Polygonum amphibium fo. natans au Scirpo-Phragmitetum facies à Typha angustifolia ou à Scirpus lacustris.

A la myriophyllaie à Myriophyllum spicatum, succède le facies à Typha angustifolia du Scirpo-Phragmitetum, à celle à Myriophyllum verticillatum et Myriophyllum spicatum le Sparganio-Sagittarietum ou le facies à Sparganium erectum du Scirpo-Phragmitetum.

Les peuplements à Nuphar lutea mènent au Rorippo-Oenanthetum, au Sparganio-Sagittarietum, au Caricetum ripario-acutiformis ou au Sparganietum erecti, ceux à Nymphaea alba aux facies à Scirpus lacustris, Typha angustifo-lia du Scirpo-Phragmitetum ou au Sparganietum erecti ou au Sparganio-Sagittarietum, il en est de même pour la formation mixte à nénuphars jaune et blanc.

L'association type évolue vers le Sparganio-Sagittarietum ou les facies à Typha angustifolia ou Scirpus lacustris du Scirpo-Phragmitetum.

### h) Aspects biocoenotiques

L'association est une bonne frayère pour le gardon (Rutilus rutilus) -en particulier "le facies " à Myriophyllum spicatum (Plart vert)-, tandis que la brème (Abramis brama) utilise plus pour sa ponte la groupement à Potamogeton natans.

Le rat musqué (Ondatra zibethica) agit directement sur l'association, il limite l'extension des nénuphars en consommant le puissant rhizome de Nuphar lutea qu'il peut éliminer totalement d'un site, ainsi à la Mare à Goriaux, le nénuphar jaune a été totalement éradiqué et l'association subsiste uniquement sous la forme d'une myriophyllaie à Myriophyllum spicatum (MERIAUX 1976).

11 L'association à Nymphaea alba L. var. occidentalis (Ostenf.) Hyl.

Numphaeetum minoris Vollmar 1947 (tableau 25)

Cette association semble n'exister qu'en quelques étangs de la vallée de la Somme : Marais de Mareuil-Caubert, Marais de Long, étangs de Fontainesur-Somme. Toutefois, l'espèce a été récemment découverte dans la vallée de la Sensée (Grand Marais d'Ecourt-St-Quentin, 1982 obs. inéd.), ce qui laisse une possibilité d'apparition de l'association en ce milieu.

Elle a pour caractéristique Nymphaea alba L. var. occidentalis (Ostenf.) Hyl. (= N. occidentalis (Ostenf.) Moss = Nymphaea alba L. var. minor DC) qui, selon KONCZAK (1968) n'est qu'une forme à vitalité réduite de Nymphaea alba L. et n'a, de ce fait, aucune valeur taxonomique, la forme minor apparaissant dans les eaux pauvres en matières nutritives, en montagne en particulier, et la forme typica dans les eaux mésotrophes (plus riches) en plaine. OBERDORFER (in OBERDORFER et coll. 1967) considère que Nymphaea peut se rencontrer sous deux formes liées à la trophie des eaux et à l'altitude. Il amende l'association de VOLLMAR et est suivi en cela par GÖRS (1973 in OBERDORFER 1977). KRAUSCH (1965), puis POTT (1980) distinguent les deux variétés, qui, pour ces auteurs, diffèrent non seulement par leurs caractères morphologiques, mais aussi par leur écologie et leur sociologie. Ayant relevé ces deux formes dans les mêmes biotopes aux eaux méso-eutrophes et ayant, à l'aide d'expériences de transplantation, constaté que les caractères morphologiques de la feuille ne changeaient pas, nous en avons conclu qu'ils étaient fixés, et nous nous en sommes tenus à la distinction de 2 variétés : Nymphaea alba caractéristique du Myriophyllo-Nupharetum et Nymphaea alba var. minor caractéristique du Nymphaeetum minoris Vollmar 1947 (ou Nymphaeetum albo-minoris Vollmar 1947 ou Nymphaeetum albae Vollmar 1947).

POTT (1980) dégage trois sous-associations : une sous-association type dans les eaux déjà légèrement eutrophes et où la variété minor peut avoir des feuilles plus grandes, proches de la variété typica ; une à Sparganium minimum et Utricularia minor déjà remarquée par MULLER et GORS (1960) dans les eaux acides et sur toube ; une à Juncus bulbosus et des sphaignes de la classe des Littorelletea, dans les eaux les plus acides et les plus pauvres en sels minéraux. Pour cet auteur, l'association se développe dans les eaux dystrophes à faiblement mésotrophes, légèrement acides, peu minéralisées, pauvres en hydrogéno-carbonates, en phosphates, ammonium et nitrates, elle indique des eaux.

Dans les étangs de Mareuil-Caubert, où elle est bien représentée, l'eau est de type légèrement eutrophe (conductivité 390 µ S cm⁻¹, alcalinité 275 mg/l). Elle ne présente aucune pollution en nitrates, nitrites et phosphates, un léger excès d'ammonium correspond à la décomposition automnale des végétaux, la teneur un peu élevée en chlorures est liée aux rejets des quelques habitations proches.

Le Nymphaeetum albo-minoris est signalé en France par GEHU et WATTEZ (1965 et 1968) et WATTEZ (1968) dans les marais arrière-littoraux de la plaine maritime picarde; en Allemagne, par VOLLMAR (1947), MÜLLER et GÖRS (1960), PASSARGE (1964), KRAUSCH (1965), PHILIPPI (1969), WEBER-OLDECOP (1969), WIEGLEB (1978), POTT (1980); aux Pays-Bas, par SEGAL (1965 et 1968).

De nombreux auteurs admettent l'existence d'un Nymphasetum albae ayant pour caractéristique Nymphaea alba (var. typica). Cette synonymie abusive engendre des confusions concernant la chorologie et l'écologie de l'association et pose implicitement les problèmes des variétés ou de notation nécessaire des morphoses.

12* L'association à Hydrocharis morsus ranae L.

Hydrocharito-Stratiotetum (V. Langendonck 1935) Westhoff (1942) 1946
= Hydrocharito-Stratiotetum Kruseman et Vlieger 1937

Nous ne l'avons rencontrée bien différenciée qu'en un seul site, le Grand Clair de Palluel, où les stolons enchevêtrés de la grenouillette forment sous la surface des eaux un réseau épais dont la cohésion est renforcée par les rameaux feuillés de l'utriculaire vulgaire.

Surface relevée: 2m², recouvrement: 100 %, profondeur: 0,30 m; caractéristique d'alliance (Nymphaeion): Hydrocharis-morsus-ranae 4, Utricularia vulgaris 4, Nymphaea alba +; espèces des unités supérieures (Potametalia et Potametea): Ceratophyllum demersum 3; espèces compagnes: Lemma minor 1, Lemma trisulca 1, Spirodela polyrhiza +.

En juillet, les fleurs blanches du petit nénuphar, mêlées aux inflorescences jaune d'or de l'utriculaire, concrétisent l'optimalité du groupement qui régresse ensuite avec la baisse des eaux. Quoique la grenouillette soit assez commune dans la dition, il y a lieu de dissocier, comme l'a souligné GEHU (1961), l'Hydrocharito-Stratiotetum marqué ici par la combinaison Hydrocharis morsus-ranae - Utricularia vulgaris des eaux mésotrophes et méso-eutrophes et les variantes à Hydrocharis du Myriophyllo-Nupharetum des eaux nettement eutrophes.

PODBIELKOWSKI et TOMASZEWICZ (1974) ont disserté de l'appartenance synsystématique de l'Hydrocharis morsus-ranae, avec R. TÜXEN, GEHU, WESTHOFF ils l'ont inclus dans la classe des Potametea s'opposant en cela aux vues de OBERDORFER, Th. MÜLLER, GÜRS, HILBIG, PASSARGE, NEDELCU, ELLENBERG, WATTEZ qui le placent dans celle des Lemmetea. L'espèce caractérise l'Hydrocharito-Stratiotetum décrit par VAN LANGENDONCK (1935) puis par KRUISEMAN et VLIEGER (1937), la définition ayant été revue ultérieurement par WESTHOFF (1942 et 1946 in R. TÜXEN 1972).

OBERDORFER (1957) a également proposé l'Hydrocharicetum rhenanum, association ayant Hydrocharis morsus-ranae et Utricularia vulgaris pour caractéristiques, mais sans Stratiotes aloides, qu'il a considéré comme une vicariante géographique de l'Hydrocharito-Stratiotetum.

WESTHOFF (1949) a élevé *Utricularia vulgaris* au rang des caractéristiques de l'*Hydrocharito-Stratiotetum*, ce qui a été repris ensuite par VAN DONSELAAR (1961).

Tenant compte des études de ces auteurs, nous rapprocherons notre groupement de l'*Hydrocharito-Stratiotetum* et, nous appuyant sur les données de TOMASZEWICZ (1969), de POKBIELKOWSKI (1970), nous l'insèrerons dans le *Nym-phaeion* Oberdorfer 1957.

- Il faut néanmoins signaler encore les élements suivants :
- un *Stratiotetum aloidis* a été décrit par NOWINSKI (1930) et MILJAN (1933), et rangé par TÜXEN (1975) dans le *Potamion* ;
- un *Hydrocharicetum morsus-ranae* a été créé par VAN LANGENDONCK en 1935, mais aussi par Th. MÜLLER et GÖRS en 1960 ;
- un Lemmo-Utricularietum vulgaris a été défini par SOO'(1928 in PAUN 1964), puis modifié et inscrit par PASSARGE (1964) dans l'Utricularion vulgaris, alliance créée par l'auteur dans l'ordre des Hydrocharicetalia Rübel 1933, classe des Lemmetea;
- une "sociation" à *Utricularia vulgaris* a été citée par WESTHOFF et DEN HELD (1969) qui l'ont placée dans l'*Hydrocharition* (Vierhapper) Rübel 1933 em. Passarge 1964 ;

- DEN HARTOG et SEGAL (1964) ont proposé une classe des Utricularietea avec un ordre unique, celui des Utricularietalia, une seule alliance,
celle de l'Utricularion vulgaris renfermant la sociation à Utricularia vulgaris et une classe des Stratiotea, ayant un seul ordre les Stratiotetalia, une
alliance le Stratiotion composé de l'Hydrocharito-Stratiotetum et d'une sociation à Hydrocharis morsus-ranae.

Stratiotetum aloidis, Hydrocharietum morsus-ranae, Hydrocharito-Stratiotetum semblent synonymes et possèdent comme caractéristiques Stratiotes aloides et Hydrocharis morsus-ranae. Le groupement à Utricularia vulgaris ou Utricularietum vulgaris, marqué par l'absence de Hydrocharis morsus-ranae, cela ressortant de l'examen du tableau de GÜRS (1973 in OBERDERFER 1977), est bien distinct de l'Hydrocharito-Stratiotetum.

WESTHOFF (1973) parlant de l'Hydrocharito-Stratiotetum écrit: "dans le stade pionnier, on ne rencontre pourtant pas encore Hydrocharis tandis que dans les stades terminaux à eau très peu profonde, parmi les hélophytes, seul Hydrocharis subsiste". Notre groupement semble correspondre à ce stade terminal.

En France, l'association est connue de nombreux phytosociologues, GADECEAU (1909) la cite au lac de Grand Lieu sur les bords des affluents et le pourtour extérieur du *Phragmitetum*, ALLORGE (1921) dans le Vexin, JOUANNE (1925) et FROMENT (1953) dans l'Aisne, GEHU (1961) dans le bassin de la Sambre française et dans la cuvette audomaroise (avec coll. 1975); KAPP et SELL (1965) en Alsace, BOURNERIAS (1968) dans le Bassin Parisien, WATTEZ (1968) dans la plaine alluviale picarde et GEHU et coll. (1975) dans la cuvette audomaroise où le *Stratiotes aloides* est bien représenté.

En Allemagne, KRAUSCH (1964) l'indique dans le lac de Stechlin, OBERDORFER (1970) en Rhénanie, HILBIG (1970) dans le Parc Naturel de "l'Untere Mulde", REICHHOFF et HILBIG (1974) dans la Réserve du "Crassensee", (près de Seegrehna), R. TÜXEN (1974) dans la tourbière de Lahrer, DIERSCHKE et TUXEN (1975) dans l'"Ostfriesland", PASSARGE (1978) dans le nord-est, ZAHLHEIMER (1978) dans la vallée du Danube, POTT (1980) en Westphalie, BURRICHTER et coll. (1980) dans la vallée de l'Ems, GLAVAC et RAUS (1982) dans la région de Kassel.

En Belgique, VANDEN BERGHEN (1951) la désigne dans la région à l'ouest de Gand.

Aux Pays-Bas, VLIEGER (1937), SEGAL (1965), WESTHOFF et DEN HELD (1973) la mentionnent dans leur répertoire général des unités phytosociologiques.

En Pologne, TOMASZECWICZ (1969) la répertorie dans la région de Varsovie et au lac artificiel de Zegrze, PODBIELKOWSKI (1970) dans la cuvette de Mazowsze. Elle apparaît dans le synopsis des associations élaboré par MATUSZKIEWICZ (1980).

En Roumanie, NEDELCU (1973) la désigne sur sa liste syntaxonomique des associations des pays de plaine.

WIEGLEB (1978) ne reconnaissant pas d'Hydrocharicetum morsus-ranae, localise le Stratiotetum aloidis dans les eaux riches en CO², pauvres en nitrates et phosphates, ayant une alcalinité comprise entre 31 mg/l et 122 mg/l et à pH non élevé. POTT (1980) place l'Hydrocharicetum morsus-ranae dans les eaux abritées du vent modérément à fortement hydrogénocarbonatées. Les facies pures à Hydrocharis morsus-ranae (que nous ne rattacherons forcément pas à l'association) prospèrent dans les eaux les plus minéralisées et les plus riches en nutriments, les facies à Stratiotes ont une amplitude nettement plus resserée et apparaissent dans les eaux pauvres en ammonium, modérement riches en nitrates, pouvant contenir des phosphates et riches en CO². Il fait ressortir les corrélations écologiques entre l'Hydrocharitetum, le Lemmetum trisulcae et le Spirodeletum polyrhizae.

En Roumanie, NEDELCU (1973) la désigne sur sa liste syntaxonomique des pays de plaine.

LEMEE (1937) la place dans les eaux de pH 6,9 à 7,3 (Stratiotes aloides absent); FROMENT (1953) précise l'affinité de l'association à Hydrocharis, avec Utricularia vulgaris mais sans Stratiotes, pour les eaux minéralisées et calciques de pH 6 à 8; VAN DONSELAAR (1961) voit la combinaison Hydrocharis morsus-ranae - Utricularia vulgaris dans les eaux eutrophes; TOMASZEWICZ (1969) localise l'association dans les bassins comportant des dépôts organiques épais et avec des eaux abritées par les ceintures de végétation hélophytique; WATTEZ (1968) la situe dans des eaux dystrophes calciques, dont nous avons comparé les caractéristiques avec celles de notre station (tableau XXXI.

Selon GROENHART (1982), la disparition de *Stratiotes aloides* dans un milieu, est en relation avec la concentration élevée en sulfates des eaux (facteur létal) provoquant une chûte du pH (au-dessous de 3).

Ces résultats apparaissent dans leur ensemble très divergents, mais est-ce bien toujours l'association qui est traitée ? N'y-a-t'il pas parfois confusion avec les facies à *Hydrocharis* du *Myriophyllo-Nupharetum* ?

TABLEAU XXXI : RESULTATS DES ANALYSES D'EAUX EFFECTUEES AU NIVEAU D'INDIVI-DUS D'ASSOCIATION DE L'HYDROCHARITO- STRATIOTE TUM ALOIDIS

LOCALITES	WATTEZ Plaine allu Roma 3/	viale picarde ine	MERIAUX (1975) Grand Clair de Palluel Ecourt-St-Quentin 9/9/75 15 H		
рН	7,5 ā	7,8	7,2		
Conductivité µ S cm	91	6	648,5		
Minéralisation mg/l		ı	464,2	2	
Ca ⁺⁺	107,3	5,35	91,2	4,55	
Mg ⁺⁺	7,68	0,63	14,2	1,16	
K ⁺	1,89	0,04	1,9	0,04	
Na ⁺	21,47	0,93	16,7	0,72	
so ₄			27	0,56	
C1-			10	0,28	
	mg/l	meq/1	mg/1	meq/l	
	eau eutrophe l'auteur	, calcique selon	eau faiblement eutrophe, bien équilibrée		

VAN DONSELAAR (1961) et SEGAL (1968) montrent l'évolution possible de l'association vers le *Cicuto-Caricetum pseudocyperi*, mais, à Palluel, elle s'effectue vers le *Caricetum paniculatae*.

13* L'association à *Utricularia australis* R. Br. (= *Utricularia neglecta* Lehm.) *Utricularietum neglectae* Th. Müller et Görs 1960 (tableau 26)

### a) Localisation

Elle peuple les eaux peu profondes, très bien abritées, de plusieurs étangs d'affaissements miniers intra-forestiers.

Le groupement prospère dans les trouées de la cariçaie à Carex acutiformis (dépression au nord-ouest de la Mare à Goriaux), dans les chenaux étroits se ramifiant dans le groupement à Juncus effusus (étang de la Scarpe).

### b) Synphysionomie

Il se présente sous la forme d'une masse épaisse résultant de l'enchevêtrement inextricable des utriculaires négligées. L'aspect saisonnier est pré-estival; en juin, les fleurs jaune d'or de l'utriculaire se dressent audessus de la surface des eaux, mais cette parure est fugace; la baisse des eaux signifie la fin de la floraison et entraîne la dégénérescence de la formation.

# c) Synfloristique

Organisation: Le tableau est composé de 12 espèces: l'espèce caractéristique, *Utricularia australis*, 4 espèces ayant valeur de différentielles de variation, 4 des unités supérieures (*Nymphaeion* et *Potametea*) et 3 compagnes (*Lemnetea*).

Variations: Nous avons distingué plusieurs variations de l'association. Néanmoins, ne possédant que peu de données comparatives, nous nous sommes bornés à faire ressortir leur modification floristique et leurs causes, à les énumérer, mais sans chercher à leur donner la valeur de sous-association ou de variante.

- un stade jeune, où l'espèce caractéristique forme facies, ressort réellement (rel. 1 à 6) ;
- l'intrusion d'espèces des unités supérieures se remarque ; Callitriche platycarpa et Callitriche stagnalis valorisent un lent écoulement des eaux (rel. 7 à 9) ;
- l'algue, Vaucheria dichotoma, sur les substrats les plus vaseux, peut réaliser une strate inférieure au groupement (rel. 10 et 11);
- l'émersion, quasi-régulière, coîncide avec l'extension d'un bryophyte, Leptodictyum riparium (rel. 12);
- les eaux les plus calciques et les plus magnésiennes voient l'arrivée de *Chara globularis* masquant quasi-totalement un substratum vaso-humique (rel. 13);
- une minéralisation excessive, une pollution organique notable engendrent la pullulation d'*Enteromorpha intestinalis* qui tend à supplanter le groupement (rel. 14).

<u>Caractères de la flore</u> : le spectre corrigé de dispersion géographique des espèces de l'*Utricularietum neglectae* est le suivant :

- 175 -

cosmopolites : 68,6 %

européennes : 19,5 % (dont une espèce commune à l'Europe

et à l'Afrique du Nord 18,3 %, et une européenne occidentale et cen-

trale 1,2 %)

boréoaméricaines : 7,2 % subcosmopolites : 4,1 % néotropicales : 0,5 %

Les cosmopolites dominent franchement, suivies par les européennes.

## d) Syntaxonomie

Le groupement à *Utricularia australis* s'apparente à l'*Utricularie-tum neglectae* Th. Müller et Görs 1960.

## e) Synsystématique

De nos observations sur le terrain, il ressort que l'utriculaire négligée, comme l'utriculaire vulgaire, est fixée par des rhizoïdes, soit sur le fond, soit sur des branches mortes qui leur servent alors de support; elle est flottante dans les stations aux eaux agitées. Agée et trop longue, elle se casse facilement et peut ensuite former rapidement des rhizoïdes ou demeurer nageante sous la surface de l'eau. Aussi, contrairement à l'opinion de Th. MÜLLER et GÜRS (1960), de OBERDORFER (1970), de HILBIG (1971) et de WIEGLEB (1977), nous ne rangerons pas l'espèce ni l'association qu'elle détermine au sein des Lemmetea, mais nous suivrons ELLENBERG (1963) qui les place dans le Nymphaeion.

Signalons encore la position originale de DEN HARTOG et SEGAL (1964 et 1968) qui rangent l'association dans l'Utricularion de leur classe des Utricularietea.

### f) Synchorologie

L'association ne semble connue qu'en Allemagne où elle a été inventoriée par Th. MÜLLER et GÜRS (1960), aux Pays-Bas où elle l'a été par SEGAL (1965) et en France par FELZINES (1982),

Alors que FOURNIER indique l'espèce comme "assez commune" en Europe et en Afrique du Nord, elle ne figure ni dans la Florula Hannoniensis de HECART (1936), ni dans les listes des caractéristiques du Nord de la France de GODON (1909), ni dans la Flore de l'Aisne de RIOMET (1961), ni dans les relevés des groupements végétaux du Bassin de la Sambre de GEHU (1961), ni dans ceux de la végétation des marais arrière-littoraux de la plaine alluviale picarde de WATTEZ (1968) ! seul BOURNERIAS (1968), la cite dans son étude sur les groupements végétaux du Bassin parisien. L'utriculaire négligée semble donc être une plante rare, du moins dans la moitié nord de la France. Cela se vérifie en Belgique où elle est classée dans les plantes menacées de disparition par DELVOSALLE, DEMARET, LAMBINON et LAWALREE qui écrivent à son sujet :"Europe occidentale (sauf le nord), Afrique du Nord -Eaux stagnantes. Autrefois assez rare dans les districts flandrien, campinien et picardo-brabançon, très rare dans les districts mosan (Meuse en aval d'Ardenne) et ardennais (Semois) et rare dans le district lorrain ; disparue ou presque - pollution des eaux".

### g) Synécologie

Les sites plus ou moins ombragés, bien abrités du vent, au fond

vaseux riches en débris végétaux subissant mal la minéralisation, aux eaux méso-eutrophes, semblant propices à l'installation et au développement du groupement à *Utricularia neglecta*.

L'eau baignant trois individus d'associations a été analysée, les résultats obtenus ont été regroupés dans le tableau XXXII.

TABLEAU XXXII : RESULTATS DES ANALYSES D'EAUX EFFECTUEES AU NIVEAU D'INDIVIDUS D'ASSOCIATION DE L'UTRICULARIETUM NEGLECTAE

Stade pionnier				Variation à Leptodic- tyum riparium		
Chenal dans le Sphagno-Betuletum pubescentis; ancien étang de Bassy Mare à Goriaux Wallers 21/7/75 12 h 30		Vasques dans le Cariceto canescentis Agrostidetum caninae de la dépression au ; n-o de la Mare à Goriaux - Wallers 21/7/75 12 h 30		Etang de la Scarpe		
5,8	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	7		8,1		
422,4		581,8		1154 875,3		
302,4  29, 1,45  11,1 0,91  3,4 0,08  32,3 1,40  410 8,53  52 1,46  mg/1 meq/1  eau eutrophe, déséquilibrée, pauvre en calcium, la quasi-absence de ce cation, la couleur brune de l'eau, le contact avec une Pineraie sur sables landéniens fait penser à une eau dystrophe dans le cons		3   0,14 13,6   1,11 8   0,20 90,6   3,93 170   3,53 68   1,91 mg/l meq/l eau méso-eutrophe, pauvre en calcium mais riche en sul- fates provenant des rejets des Houillères		72,1 3,59 24,6 2,02 13,3 0,34 109,3 4,75 375 7,80 100 2,82 mg/1 meq/1 eau eutrophe, très minéralisée, ayant		
	5phagno-E pubes ancien éta Mare à ( Wall 21/7/75  5,8  422,4  302,4  29, 11,1 3,4 32,3  410 52 mg/1 eau eut séquili vre en la quas de ce c couleur l'eau, avec uns sur sab niens fa à une es phe dans	Chenal dans le Sphagno-Betuletum pubescentis; ancien étang de Bassy Mare à Goriaux Wallers  21/7/75 12 h 30  5,8  422,4  302,4  29, 1,45  11,1 0,91  3,4 0,08  32,3 1,40  410 8,53  52 1,46  mg/l meq/l eau eutrophe, déséquilibrée, pauvre en calcium, la quasi-absence de ce cation, la couleur brune de l'eau, le contact avec une Pineraie sur sables landéniens fait penser à une eau dystrophe dans le sens où la conçoit	Chenal dans le Sphagno-Betuletum pubescentis; ancien étang de Bassy Mare à Goriaux Wallers  21/7/75 12 h 30  5,8  422,4  581,  302,4  416,  29, 1,45  11,1 0,91  3,4 0,08  32,3 1,40  410  8,53  170  52  1,46  mg/l  eau eutrophe, déséquilibrée, pauvre en calcium, la quasi-absence de ce cation, la couleur brune de l'eau, le contact avec une Pineraie sur sables landéniens fait penser à une eau dystrophe dans le sens où la conçoit  Vasque Cariceto Agrostide de la dép n-o de la Goriaux  21/7/75  5,8  7  422,4  581,  302,4  416,  309,6  170  68  mg/l  eau méso pauvre en calcium, la quasi-absence de ce cation, la couleur brune de l'eau, le contact avec une Pineraie sur sables landéniens fait penser à une eau dystrophe dans le sens où la conçoit	Chenal dans le pubagno-Betuletum pubescentis; ancien étang de Bassy Mare à Goriaux Wallers  21/7/75 12 h 30  5,8  7  422,4  581,8  302,4  416,5  29, 1,45  31,40  3,4  30,08  32,3  1,40  40,08  32,3  1,40  40,08  32,3  1,40  40,68  32,3  1,40  40,68  32,3  1,40  40,68  32,3  1,40  40,68  30,20  32,3  1,40  410  8,53  170  3,53  52  1,46  1,91  mg/1  mg/1  eau eutrophe, déséquilibrée, pauvre en calcium, la quasi-absence de ce cation, la couleur biume de l'eau, le contact avec une Pineraie sur sables landéniens fait penser à une eau dystrophe dans le sens où la conçoit	Chenal dans le Sphagno-Betuletum pubescentis; ancien étang de Bassy Mare à Goriaux Wallers  21/7/75 12 h 30  5,8  422,4  581,8  7  422,4  581,8  7  422,4  581,8  7  422,4  581,8  7  422,4  581,8  7  422,4  581,8  1154  302,4  416,5  29, 1,45  11,1 0,91  3,4 0,08  32,3 1,40  400  8,53  170  3,53  32,3 1,40  410  8,53  170  3,53  52  1,46  mg/1  eau eutrophe, déséséquilibrée, pauvre en calcium, la quasi-absence de ce cation, la couleur brume de l'eau, le contact avec une Pineraie sur sables landéniens fait penser à une eau dystrophe dans le sens où la conçoit	

Les eaux appauvries en calcium correspondent au groupement monospécifique. Cette apparente calcifugie a été soulignée par OBERDORFER (1970).

Pour FELZINES (1982), cette association est héliophile, elle recherche les endroits calmes où l'échauffement de l'eau est assez rapide, elle flotte dans les eaux mésotrophiques de profondeur variable (généralement faible, 0,20 à 0,40 m), mais elle peut aussi être ancrée par des racines adventives grêles dans les eaux les plus profondes (0,80 m à 1 m) ou fixée dans le sable sous quelques cm d'eau.

### h) Syndynamique

Les faciès à Phragmites australis et à Typha angustifolia du Scir-po-Phragmitetum, le Caricetum ripario-acutiformis, le groupement intra-fores-tier à Juncus effusus, servent non seulement d'abris à l'Utricularietum neglec-teae, mais viennent aussi le supplanter.

14 * Le groupement à Potamogeton coloratus fo. rotundifolius

Il occupe une grande fosse de tourbage dans la vallée de la Somme en aval d'Amiens (Dreuil-les-Amiens). Le relevé effectué se présente comme suit : Potamogeton coloratus 5, Potamogeton berchtoldii 2, Sium erectum fo. submersum 1, Chara hispida 3, Utricularia minor 1, Lemna trisulca 2, Mentha aquatica 1, Samolus valerandi +.

Ce groupement s'apparente au *Potametum colorati* (Allorge 1922) Duvigneaud, Vandenberghen et Heinemann 1942, étudié par WATTEZ (1968)dans les eaux dystrophes calciques des bas marais arrière-littoraux de la plaine alluviale picarde .

La composition du groupement, son écologie, nous conduisent à l'insérer, tout comme SEGAL (1968) et GÖRS (1973 in OBERDORFER 1977) dans le Nymphaeion Oberdorfer 1957, et contrairement à WATTEZ (1968), RUNGE (1973), OBERDORFER (1979) qui le voient dans le Potamion Koch 1926 em. Oberdorfer 1957.

- 15 * Les groupements à *Elodea canadensis* Michaux, et à *Elodea nuttallii* (Planch) et 16 St John (tableau 27)
  - a) PIGNATTI (1953) a décrit un groupement à Anacharis canadensis et Potamogeton crispus, érigé ensuite en association, l'Elodeetum canadensis, redéfinie ultérieurement par SOO' (1964 in R. TÜXEN 1972). PASSARGE (1964), HILBIG (1970,1971 et 1974), NEDELCU (1973), MATUSZKIEWICZ (1980) reconnaissent cette association, qu'ils rangent dans le Potamion W. Koch 1926 em. Oberdorfer 1957, et en fournissent des exemples dans leur pays respectif, Allemagne, Roumanie, et Pologne. ELLENBERC, GEHU, OBERDORFER, R. TÜXEN, ne conçoivent pas cette possibilité et se limitent à faire de la peste d'eau une caractéristique des Potametalia ou des Potameta. Dans la dition, l'élodée entre dans la plupart des associations relevant des Potametea, nous nous rangerons par conséquent à l'avis des phytosociologues sus-cités. Le groupement à élodée du Canada dériverait directement d'un Myriophyllo-Nupharetum dégradé (ou d'un Potameto-Nupharetum, vicariant appauvri de l'association à myriophylles et nénuphars) avec lequel il est généralement en contact, et où il constituerait un groupement pionnier dans les biotopes. Ce groupement jeune ou de dégradation se rattache au Nymphaeion.

En Allemagne, RUNGE (1971) a déterminé un groupement à *Elodea ca-nadensis* dans la Dinkel et WIEGLEB (1978) un *Elodeo-Nupharetum* en Basse-Saxe.

- 150 --

FELZINES (1982) reconnait l'association décrite par PIGNATTI et dégage les grandes lignes de son écologie dans les étangs du Bourbonnais et du Nivernais. Il la situe sur sable dans des conditions mésotrophiques, et dans les eaux eutrophes riches en calcium, profondes, quand elle réalise un groupement pionnier et il affirme sa grande plasticité écologique ayant permis sa propagation en Europe, mais note cependant la vive compétition qui l'oppose aux espèces indigènes. Selon cet auteur, "les modifications des conditions écologiques, l'effet cumulatif de fluctuations thermiques annuelles, l'excès d'immobilisation de nutriments dans le sédiment ou, au contraire, leur libération importante par accélération de minéralisation de la matière organique favorisent l'installation d'Elodea canadensis."

Nous avons également constaté, non seulement dans la dition, mais aussi dans les régions voisines, la grande amplitude écologique d'Elodea canadensis capable de coloniser de nombreux biotopes ou de se maintenir dans d'autres ayant subi de grandes perturbations. Elle peuple aussi bien les eaux courantes et les petites rivières à eaux vives (ALLORGE 1922, RIOMET et BOURNERIAS 1952-1961), à courant modéré (GRUBE 1975), les eaux calmes ou lentes (KOHLER et coll. 1974, HASLAM 1979). Les milieux stagnants, étangs, anse de rivières, nous semblent cependant les plus propices à son développement.

Aux Pays-Bas, VAN DONSELAAR (1961) a répertorié une communauté à Ranunculus circinatus et Elodea canadensis, puis SEGAL (1968) une sociation à Elodea canadensis; cependant qu'en Pologne PODBIEKOWSKI (1970) a visualisé un groupement à Elodea canadensis et Ceratophyllum demersum; ces diverses végétations ayant des affinités plus ou moins franches avec notre formation.

Les eaux peu profondes (0,40 m), très minéralisées de la station de la Scarpe sont basiques, eutrophes, riches en sodium et en sulfates (pollution urbaine).

28/7/75 - 11 h - Etang de la Scarpe, St Amand-Les-Eaux

pH Conductivité		8 1142,6			
(µS cm ⁻¹ ) Minéralisation (mg/l)	866,7				
Ca ⁺⁺	86,2	4,30			
Mg ⁺⁺	24,6	2,02			
K+	10,5	0,26			
Na ⁺	113,4	4,93			
so ₄	390,0	8,11			
C1-	90,0	2,53			
	mg/l	meq/1			

Les espèces compagnes du relevé laissent supposer un envahissement plus ou moins rapide du groupement par le Rorippo-Oenanthetum Lohmeyer 1950.

REMARQUE: Les problèmes liés à la prolifération de l'élodée du Canada dans le cours de l'Erdre (Maine et Loire) ont fait l'objet d'une étude de LEROY (1976) réalisée au Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement de Nantes pour le compte du Service Maritime et de Navigation de Nantes.

Ce travail a permis de mettre en évidence le mécanisme de l'extension d'un néophyte dans une rivière et les moyens de lutte les plus appropriés contre son envahissement.

b) Un groupement pionnier à *Elodea nuttallii* est apparu dans le Grand Marais d'Ecourt-St-Quentin dans une zone perturbée par le déplacement continuel de barques ; le même groupement existe sur des surfaces très importantes (plusieurs ares), dans les étangs récents des Marais de l'Epaix.

Selon FELZINES (1982), pour qui le comportement sociologique et écologique d'Elodea nuttallii est semblable à celui d'Elodea canadensis dans les conditions eutrophiques, ce type de groupement ne constituerait qu'une variante de l'Elodeetum canadensis. Réfutant l'existence de cette association, nous ne suivrons pas FELZINES, nous nous en tiendrons donc à l'existence de deux groupements pionniers, l'un à Elodea canadensis montrant une remarquable plasticité écologique, l'autre à Elodea nuttallii dans les eaux eutrophes mais non polluées (amplitude écologique plus restreinte). Dans ces milieux, l'élodée de Nuttall l'emportant sur l'élodée du Canada en cas de competition interspécifique. Selon WEBER-OLDECOP (1977), l'espèce s'accomode des eaux à conditions eutrophes mais pas trop fortement polluées alors que Frère MARIE-VICTORIN (1964) au Canada et aux Etats-Unis, la situe dans les eaux pauvres en calcaire. Ce groupement existe en Lorraine dans les départements de la Meuse (DE LANGHE et D'HOSE 1974), et de la Moselle (MERIAUX 1981), dans le département de la Meuse (DESCY et DUVIGNEAUD 1974), en Auvergne (DE LANGHE et D'HOSE 1979), en Picardie dans le département de la Somme (MERIAUX 1981).

WIEGLEB (1979) dans son étude sur la propagation d'Elodea nuttallii dans le secteur occidental de la Basse-Saxe, discute de la sociologie et de l'écologie de l'espèce qu'il relève dans un groupement à Sparganium emersum, dans le Myriophyllo-Nupharetum, le Stratiotetum aloidis, le Ranunculetum peltati et sous le Spirodeletum polyrhizae. Son amplitude écologique est relativement grande, elle peut toutefois être rangée dans les espèces eutrophentes. Dans la dition, elle figure souvent dans le Myriophyllo-Nupharetum mais également dans le Potametum trichoidis et le groupement à Potamogeton friesii.

# 17* Le groupement à Ranunculus circinatus Sibth

BENNEMA et WESTHOFF (1943 in R. TÜXEN 1972), puis SEGAL (1965) ont discerné un Ranunculetum circinati qui n'est certes pas sans rappeler notre groupement; mais, la majorité des phytosociologues n'admet pas l'existence d'une telle association et voit uniquement en Ranunculus circinatus une bonne caractéristique des Potametea. La renoncule circinée se relevant dans la plupart des associations d'hydrophytes fixés, nous avons été conduits, nous aussi, à la considérer uniquement comme une bonne espèce de la classe.

Notre groupement, qui évoque aussi la communauté à Ranunculus circinatus et Elodea canadensis de VAN DONSELAAR (1961) et la formation à Ranunculus circinatus de WIEGLEB (1977 et 1978), n'est pour nous qu'une phase dynamique, sur substratum vaso-schisteux et dans des eaux peu profondes, très eutrophisées, du Myriophyllo-Nupharetum; il trouve sa place dans le Nymphaeion.

Un relevé de la végétation à Ranunculus circinatus a été effectué à l'étang Wagnier à Thivencelles (10/7/74): surface relevée  $2m^2$ , recouvrement 90 %, profondeur d'eau 0,30 m, Ranunculus circinatus 4, Ceratophyllum demersum 2, Elodea canadensis +.

18 * Le groupement à Ceratophyllum demersum L. et Hydrocharis morsus-ranae L. (tableau 28)

### a) Localisation

Il se rencontre, çà et là, dans les anses calmes, dans les diverticules clos des étangs des vallées de la Sensée, de l'Escaut et de la Somme.

# b) Physionomie

Le cératophylle épineux réalise de vigoureux peuplements auxquels peuvent se superposer des formations à petits nénuphars, véritables masses mouvantes d'un beau vert, piquetées dès juillet des fleurs blanches de la plante. La "consistance" de cette végétation est telle que poules d'eau et foulques macroules les utilisent couramment comme pontons.

## c) Composition floristique

Outre le cornifle et la morrène, le tableau élaboré montre 12 autres espèces des *Potametalia* et des *Potametea* (dont 4 du *Nymphaeton* mais à vitalité réduite), ainsi que 9 compagnes parmi lesquelles *Spirodela polyrhiza* et *Lemna trisulca*. De profonds liens existent entre le *Spirodeletum polyrhizae* et le groupement à *Ceratophyllum demersum* et *Hydrocharis morsus-ranae*. Subcosmopolites et eurasiatiques constituent la majorité de la flore du groupement (MERIAUX 1978 et DECORNET 1979).

### d) Variations du groupement

Les biotopes peu profonds, aux eaux calmes, aux fonds très vaseux sont propices à l'extension du facies à cératophylle (rel. 1 à 15). L'absence de tout mouvement favorise l'installation du petit nénuphar (rel. 16 à 27) qui a tôt fait de couvrir l'ensemble de la surface de l'eau (rel. 23 à 25) et captant alors toute la lumière, finit par éliminer le cératophylle aux besoins photiques pourtant des plus réduits (rel. 26 et 27).

# e) Taxonomie et position systématique

GADECEAU (1909), SOO (1923, in R. TÜXEN 1972), HILD (1956), DEN HARTOG et SEGAL (1964) élèvent au rang d'association le groupement à Cerato-phyllum demersum, conception admise par HILBIG (1971), WIEGLEB (1978), MATUSZKIEWICZ (1981), alors que POP (1962) et NEDELCU (1967 in R. TÜXEN 1972) ont défini un Ceratophyllo-Hydrocharicetum.

Nous considérons plutôt les différents aspects de ce groupement comme des stades de dégénérescence d'associations du Nymphaeion dûs à un envasement considérable et à une diminution de la tranche d'eau, modification de l'écotope néfaste aux nympheacées (Grand Clair de Wasnes), ou encore comme un nouveau départ de la végétation dans un milieu antérieurement perturbé, pollution organique suivie d'une disparition totale de la flore phanérogamique (étang d'Amaury).

SEGAL et DEN HARTOG (1964) ont défini une classe des Ceratophylletea, avec un seul ordre : les Ceratophylletalia, et une seule alliance : le Ceratophyllion dans lequel ils placent le Ceratophylletum demersi, mais aussi un Ceratophylletum submersi, association que nous rattacherons provisoirement à la classe des Ruppietea maritimae . HILBIG (1971) le place dans l'alliance de l'Hydrocharition Rübel 1933 rattachée au Lemmetea, mais, ainsi qu'OBERDORFER (1971), nous rangerons le groupement dans le Nymphaeion en raison de son développement optimal dans les sites calmes et de ses liens évidents avec le Myriophyllo-Nupharetum. Toutefois, GÖRS (1973 in OBERDORFER 1977), OBERDORFER (1979), WIEGLEB (1978), ZAHLHEIMER (1979) l'insèrent dans le Potamion et HILBIG dans l'Hydrocharition (Lemmetea).

# f) Chorologie

Le facies à cornifle est cité sous la dénomination de Ceratophylletum demersi ou de groupement à Ceratophyllum, en France par GADECEAU (1909),
MERIAUX (1978), DECORNET (1979), FELZINES (1982); en Allemagne par OBERDORFER;
et ses collaborateurs (1967), PHILIPPI (1969), HILD et REHNELT (1970), HILBIG
(1970 et 1971), RUNGE (1973), R. TÜXEN (1974), REISCHHOFF (1975), WIEGLEB
(1977), ELLENBERG (1979); aux Pays-Bas, par SEGAL (1965, 1968), WESTHOFF et
DEN HELD (1969); en Pologne par MATUSZKIEWICZ (1980). La combinaison Ceratophyllum-Hydrocharis est connue en Allemagne de HILD et REHNELT (1970), en
Roumanie de POP (1962) et NEDELCU (1967 in R. TÜXEN 1972).

# g) Ecologie

Eaux souvent nettement eutrophisées parfois polluées (le cératophylle est une espèce polluo-résistante), peu profondes, fonds vaseux, sont les éléments fondamentaux de l'écotope type du groupement, l'absence totale de courant déterminant la formation du binôme Ceratophyllum demersum-Hydrocharis morsus-ranae et du facies à Hydrocharis.

Les eaux du groupement et de ses facies ont été analysées et les résultats regroupés dans le tableau

TABLEAU XXXIII : RESULTATS D'ANALYSES D'EAUX EFFECTUEES AU NIVEAU DE STATIONS DU GROUPEMENT A HYDROCHARIS MORSUS-RANAE ET CERATOPHYLLUM DEMERSUM

DO GROUPI	EMENT A <i>HYDR</i>	OCHARIS MOR	SUS-RANAE	ET CERATOP	HYLLUM DEN	MERSUM	
	Faciès à Ceratophyllum (rel. 1)		Combinaison à Ce- ratophyllum-Hydro- charis (non rele- vée mais proche de (rel.15)		Faciès à Hydrochari		
	côté C1 Herg	'Amaury ub House nies 11 h 30	Thive	-Pierre à ncelles	Pall	;	
рН				24/7/75 15 h		9/9/75 16 h	
Conductivité	7,3 944,2 716,2			6,9		7,3	
μ S cm 1 Minéralisation			675,7		432		
mg/l			483,7		309,2		
Ca ⁺⁺	55,1	2,74	43,1	2,15	53,1		
Mg ⁺⁺	20,1	1,65	17,6	1,44	9,2	- (	
K+	11	0,28	7	0,17	5,6		
Na ⁺	72,7	3,16	43,5	1,89	16,8	0,73	
so ₄	58	1,63	175	3,64	39	0,81	
c1 ⁻	210	5,92	65	1,83	23	0,64	
	mg/1	meq/1	mg/l	meq/1	mg/1 '	meq/l	
	eau eutrophe, très minéralisée, riche en sodium et en chlorures, ces ions provenant de l'effluent de l'Usine Celcosa (fabrication de cellophane)		eau eutrophe, à forte teneur en sulfates (pollution urbaine et industrielle)		eau méso-eutro- phe, bien équi- librée		

WIEGLEB (1979) mentionne les liens du groupement à Ceratophyllum demersum avec les eaux riches en nitrates.

### h) Dynamisme

L'évolution du groupement est axée vers l'atterrissement par l'intermédiaire des facies à Typha latifolia, Phragmites australis du Scirpo-Phragmitetum et du Sparganium erecti.

# i) Aspects biocoenotiques

Les végétations à Ceratophyllum demersum et Hydrocharis morsusranae constituent d'excellentes frayères pour le gardon, le rotengle, la brème et la tanche, mais aussi des "terrains" d'affût privilégiés pour la perche et le jeune brochet.

19 * L'association à Hottonia palustris L.

Hottonietum palustris R. Tüxen 1937 (tableau 29)

### a) Localisation

Elle prend place tant dans les étangs récents d'affaissements miniers que dans les étangs anciens de la vallée de la Sensée et de la vallée de la Somme où elle montre une préférence pour les biotopes sous couvert forestier.

### b) Synphysionomie

Nous avons pu distinguer une strate supra-aquatique comprenant les inflorescences de l'hottonie des marais, de la renoncule aquatique, de l'utri-culaire négligée..., et une strate infra-aquatique, constituée des organes végétatifs de ces mêmes plantes auxquelles il faut ajouter les plantes limi-tées à cette seule strate : cératophylle épineux, élodée du Canada, zannichellie des marais...

La phénologie du groupement est surtout vernale. En mai, les hampes florales roses de l'hottonie, les blanches corolles de la renoncule offrent aux eaux une parure des plus belles qui soient mais, très éphémères. Très vite, en maints endroits, la baisse rapide du niveau amène l'extension du rorippe aux fleurs jaune franc généralement abondant en marge de l'association.

#### c) Synfloristique

Seule, Hottonia palustris a valeur de caractéristique du groupement, sa biomasse est souvent importante. Quatre différentielles de sous-associations, 4 caractéristiques de l'alliance (Ranunculion aquatilis), 23 espèces de l'ordre et de la classe (Potametalia et Potametea) et 6 compagnes complètent le tableau. Le nombre total des espèces est de 34, on pourrait bien sûr y ajouter 13 espèces figurant hors tableau.

Une seule eurosibérienne participe à l'association, mais, il s'agit de la caractéristique *Hottonia palustris*, les autres éléments biogégraphiques de la flore sont réalisés essentiellement par des subcosmopolites, des eurosiatiques, deux boréo-américaines, des cosmopolites, des européennes, et des circumboréales.

Variations: Dans les biotopes périodiquement exondés (rel. 1 à 6), où seuls les amphiphytes subsistent en été, nous avons mis en relief un groupement pionnier (rel. 1 à 4) et une sous-association à Ranunculus aquatilis et Callitriche hamulata, en relation avec des eaux faiblement courantes et relativement pauvres en calcium. La permanence de l'eau engendre l'arrivée et l'extension des hydrophytes de la sous-association typique (rel. 7 à 16) et de la sous-association à Ceratophyllum demersum des eaux les plus profondes

et les plus eutrophes (rel. 17 à 26). Une variante thermophile à *Oenanthe fluviatilis* apparait au niveau de la sous-association type (rel. 16) et de la sous-association à *Ceratophyllum* (rel. 26).

POTT (1980) qui a étudié l'association en Westphalie, différencie, côté d'une sous-association type, une sous-association à Ranunculus peltatus et Cal litriche platycarpa avec variante type et variante à Utricularia neglecta dans les eaux dystrophes ou faiblement mésotrophes, et une autre à Potamogeton natans (avec Elodea canadensis et Potamogeton alpinus) proche de notre sous-association type. GÜRS (1973 in OBERDORFER 1977), mais aussi ZAHLHEIMER (1979), distinguent une sous-association à Nuphar lutea (avec Myriophyllum verticillatum et Potamogeton natans).

FELZINES (1982) identifie avec la sous-association type une sous-association à *Potamogeton natans* et une sous-association à *Potamogeton lucens* (eaux plus minéralisées).

### d) Syntaxonomie

Cette association est connue depuis 1937, date à laquelle R. TÜXEN en a fourni la première définition. Elle a été revue sous une forme voisine par d'autres auteurs ; on trouve dans la littérature un Callitricho-Hottonie-tum (R. Tüxen p.p.) Segal 1965 et un Ranunculo-Hottonietum (R. Tüxen 1937) Oberdorfer et al. 1967 p.p. Les associations d'OBERDORFER et de SEGAL semblent s'apparenter à notre sous-association à Ranunculus aquatilis et Callitriche hamulata, les relevés 6, 9, 10, 19 et 23 marqués par la présence de Callitriche platycarpa peuvent de même y être rapportés.

## e) Synsystématique

La structure de l'Hottonietum, sa situation préférentielle, nous incite à en faire une association, tout comme POTT (1980) et WIEGLEB (1978) du Ranunculion aquatilis Passarge 1964 (nom modifié par WIEGLEB et proche de l'Hottonion Den Hartog et Segal 1964). Néanmoins, GÜRS (1973 in OBERDORFER 1977), RUNGE (1973), ZAHLHEIMER, le placent dans le Nymphaeion et TUXEN (1975) dans le Potamion.

# f) Synchorologie

De nombreux auteurs ont souligné l'existence de cette association. En France, JOUANNE (1925) l'a rencontrée dans les eaux mésotrophes de la vallée de l'Oise, GEHU (1961) l'a étudiée dans le Bassin de la Sambre française et il la cite dans les vallées de l'Escaut, de la Scarpe, de la Deûle, en forêt de St-Amand, dans la plaine des Flandres, sur le plateau d'Helfaut ; il mentionne la rareté de l'association dans le Boulonnais, n'évoquant que la station de Tardinghem ; WATTEZ (1968) la dénombre parmi les associations aquatiques des marais arrière-littoraux de la plaine alluviale picarde ; FELZINES (1982) l'a reconnue dans de nombreux étangs du Boulonnais et du Nivernais.

En Allemagne, R. TÜXEN (1937 et 1974), PASSARGE (1964), HILD et REHNELT (1970), RUNGE (1973), WIEGLEB (1978), ELLENBERG (1979), POTT (1980) connaissent l'Hottonietum, et OBERDORFER (1967 et 1970), HILBIG (1971) le Ranunculo-Hottonietum. En Belgique, LEBRUN, NOIRFALISE, HEINEMANN, VANDEN BERGHEN (1949), en Italie, PIGNATTI (1953), en Pologne PODBIELKOWSKI (1970), MATUSZKIEWICZ (1980), nomment également l'association à Hottonia palustris, alors qu'aix Pays-Bas, SEGAL (1965), WESTHOFF et DEN HELD (1969), mentionnent le Callitricho-Hottonietum, et SEGAL (1968) l'Hottonio-Myriophylletum verticillati ass. nov.

### g) Synécologie

Selon OBERDORFER (1970), l'hottonie des marais se cantonne dans les eaux riches en matières organiques; elle croît dans les bras morts de rivières, les fossés, les étangs de tourbières sur des sols vaseux à tourbeux, dans des milieux souvent ombragés.

GEHU (1961) indique le groupement à Hottonia palustris dans les fossés peu profonds (0,30 m à 0,80 m) et généralement riches en débris organiques provenant de la végétation des années précédentes. Le pH des eaux se situe autour de la neutralité mais peut subir quelques variations au cours de l'année. Pour l'auteur, l'Hottonia supporte l'émersion plutôt qu'elle ne l'exige. Il l'a notifie dans les eaux les moins minéralisées : conductivité 295 à 10° (1963).

WATTEZ (1968) signale l'affinité de l'Hottonietum pour les eaux oligo-mésotrophes et "son adaptation possible à un substrat tourbeux, plus alcalin, des eaux assez nettement eutrophes". Il précise encore que "la plante (plûtot sciaphile) aime les sols enrichis en débris organiques (feuillages pourrissants, herbes flétries) et qu'elle ne souffre pas de l'assèchement des fossés, bien au contraire".

WIEGLEB (1978), la voit dans les eaux riches en CO², pauvres en azote et phosphates, et ayant une alcalinité faible (61 à 122 mg/l), un pH peu élevé, ZAHLHEIMER (1979), dans les eaux "propres" et ombragées. POTT (1980) la situe dans les eaux moyennement à fortement hydrogénocarbonatées

Nos observations corroborent l'ensemble de ces données : l'association fréquente les eaux enrichies en matières organiques et, si elle se maintient bien dans de nombreuses mares prairiales de la plaine de l'Ostrevent, elle a un développement optimal sous le couvert forestier de la forêt de St-Amand. Elle y réalise de fort beaux peuplements dans le bois des Eclusettes où elle constitue la strate inférieure d'une aulnaie périodiquement exondée s'apparentant à l'Hottonio-Alnetum Fukarek 1961.

Notons encore que HILD et REHNELT (1970) ont analysé l'eau de l'Hottonietum palustris de la Kalflach et ont obtenu les résultats suivants :

> - pH : 7,80 - Ca⁺⁺ : 110,00 - Mg⁺⁺ : 20,00 - K⁺ : 1,77 - Na⁺ : 13,24 - SO₄ : 27,00 - C1⁻ : 32,20 mg/1

### h) Syndynamique

L'évolution de l'Hottonietum est marquée par l'intrusion d'hélophytes dans un certain nombre de relevés. L'installation d'une cariçaie à Carex acutiformis et Carex riparia ou d'un Rorippo-Oenanthetum dans les fossés annexés aux étangs au niveau de l'Hottonietum est chose courante. Dans le bassin de la Sambre l'évolution se fait vers le Glycerietum maximae; la limita-

tion des hélophytes par l'homme est favorable au groupements, mais un faucardage répété devient néfaste, l'hottonie des marais y étant fort sensible (GEHU 1961).

20 * L'association à Ranunculus aquatilis
Ranunculetum aquatilis Sauer (1945) 1947

Son étude, présentée au Colloque phytosociologique de Lille en 1981 par GEHU et MERIAUX, est placée en annexe : "DISTRIBUTION ET SYNE-COLOGIE DES RENONCULES DU SOUS-GENRE BATRACHIUM DANS LE NORD DE LA FRANCE".

21 * L'association à Ranunculus peltatus
Ranunculetum peltati Segal 1967

Son étude, également exposée au Colloque phytosociologique de Lille en 1981 par GEHU et MERIAUX, est placée en annexe "DISTRIBUTION ET SYNE-COLOGIE DES RENONCULES DU SOUS-GENRE BATRACHIUM DANS LE NORD DE LA FRANCE".

22 * Le groupement à Callitriche stagnalis Scop. fo. typica

Callitrichetum stagnalis Segal 1967 (tableau 30)

Ce Callitriche peut exister sous deux formes nettement distinctes, l'une aquatique, dans les eaux peu profondes, courantes ou stagnantes, l'autre terrestre, et, par conséquent, il peut donner naissance à deux groupements différents par la physionomie et l'écologie, se succèdant dans le temps en un même point et lié à la présence ou à l'absence de l'eau.

En période vernale, un groupement aquatique (tableau 30), où les petites rosettes contiguës du Callitriche réalisent des flaques d'un beau vert tendre bordant les rives d'étangs jeunes peu profonds et de superficie restreinte. Celui-ci est monospécifique (rel. 1 et 2) ou paucispécifique (rel. 3 à 5); il montre une variante à Vaucheria dichotoma et Chara vulgaris (rel. 6) dans les eaux limpides mais sur fond vaseux, et une autre à Lepto-dictyum riparium (rel. 7) sur les substrats argilo-sableux. Il se rapproche du Callitrichetum stagnalis Segal 1967 et se range dans le Ranunculion aquatilis Passarge 1964 à la différence d'un groupement des eaux courantes de fossés qui prend place dans le Ranunculion fluitantis et où l'espèce possède alors de grandes rosettes submergées et se mêle à Potamogeton berchtoldii ou à Fontinalis antipyretica (Ardèche - Obs. inéd., 1980).

REMARQUE: En période estivale, s'observe un groupement ayant l'aspect d'un tapis he bacé de quelques centimètres d'épaisseur et qui résulte de l'évolution saisonnieme du groupement précédent; les espèces hydrophytiques disparaissent et, seuls subsistent le Callitriche et Leptodictyum riparium. Ce groupement se rapproche de ceux du Littorellion et du Nanocyperion dans lesquels par ailleurs, prennent souvent place outre Callitriche stagnalis, Callitriche platycarpa et Callitriche hamulata (forme terrestres).

23 * Le groupement à Callitriche platycarpa Kütz fo. typica (tableau 31)

Ce groupement occupe de petites surfaces dans les anses des rivières, les fossés aux eaux calmes et les mares. Callitriche platycarpa dans sa

forme aux rosettes flottantes bien développées domine nettement. Seules 3 espèces des unités supérieures (*Potametalia* et *Potametalia*) figurent dans le groupement qui comporte également 7 espèces compagnes.

Ce groupement, par sa structure, sa physionomie, son écologie, se rapporte au Ranunculion aquatilis Passarge 1964. Les eaux qui le baignent sont eutrophes à méso-eutrophes et peuvent être polluées en matières minérales et organiques (conductivité 240 à 1 100  $\mu$  S cm⁻¹ et pH 6,6 à 8,1). Ce groupement, à notre connaissance, ne semble pas être décrit dans la littérature, la difficulté de détermination des callitriches en est vraisemblablement la cause.

22 *Le groupement à Callitriche hamulata Kütz em. Koch fo. typica et Juncus bulbosus L. subsp. kochii (F. W. Schultz) fo. typica

Ce groupement décrit par WIEGLEB (1979) dans le synsystème regroupant les associations de Basse-Saxe, prospère dans les eaux peu profondes sur sables landéniens acides d'un étang d'affaissement minier intra-forestier, l'étang du Prussien (Raismes, 59).

Le 4 juillet 1981, un relevé à été effectué dans le diverticule de l'étang où se développe le groupement : surface 5 m², recouvrement 100 %, profondeur des eaux 0,40 m. Caractéristiques du groupement : Juncus bulbosus var. kochii 2, Callitriche hamulata fo. typica 3; caractéristiques du Ranunculion aquatilis : Ranunculus aquatilis 1, Callitriche platycarpa fo. typica 1, Ranunculus trichophyllus +, espèces compagnes : Drepanocladus aduncus 5, Myosotis scorpioides 1, Agrostis solonifera 1. Outre les 2 espèces caractéristiques Juncus bulbosus subsp.kochii fo. typica et Callitriche hamulata fo. typica (aux rosettes flottantes bien développées), il possède donc 3 espèces du Ranunculion aquatilis, Callitriche platycarpa fo. typica Ranunculus aquatilis et Ranunculus trichophyllus, et parmi les 4 espèces compagnes, il faut noter la présence de Drepanocladus aduncus qui tapisse le fond de l'étang. Comme WIEGLEB (1979), nous insèrerons ce groupement dans le Ranunculion aquatilis Passarge 1964. D'autre part, les eaux de la station sont de type dystrophe (conductivité 895 à 1110 µ S cm ; pH 6,6) enrichies en matières humiques, de nature proche des eaux oligo-dystrophes du groupement de WIEGLEB en Basse-Saxe.

La partie centrale du plan d'eau est totalement occupée par ce groupement, et un autre assimilable au Ranunculetum aquatilis, disposés en mosaïque; là où l'eau sourd, se développe un individu d'association du Callitrichetum hamulatae. Le contact forestier avec la végétation aquatique est assuré par le Salicetum cinereae relayé par le Carici elongatae-Alnetum à Sphagnun squarrosum et S. fimbriatum (l'une des rares stations du nordouest de la France de ce type d'aulnaie médio-européenne).

L'évolution du groupement s'effectue vers une jonçaie à Juncus effusus, et ultérieurement, il se fera vers la saulaie à Salix cinerea.

REMARQUE1: Le complexe de groupements existant au niveau de l'étang du Prussien est assez remarquable. Il est composé de phytocoenoses rares dans la région et comportant plusieurs espèces ayant elles aussi un haut degré de rareté régional (Carex elongata, Callitriche hamulata, Potamogeton polygonifolius, Sphagnum squarrosum...).

Le groupement à Callitriche hamulata fo. typica et Juncus bulbosus subsp. kochii se remarque également, mais sous forme ponctuelle, à la Mare à Goriaux (Wallers, 59) où il est en contact direct avec un Salicetum auritae sphagnetosum. - 105 -

REMARQUE2: Un groupement monospécifique à Juncus bulbosus L. subsp. bulbosus fo. fluitans couvre le fond d'une ancienne sablière mise en eau à Flines-les-Râches (59). Le pH des eaux, très acide (3,5) est favorable au développement de ce groupement que des auteurs rattachent à la classe des Utricularietea intermedio-minoris (Den Hartog et Segal 1964) Pietsch 1965 ou à celle des Scheuchzerietea Den Held, Barkman et Westhoff 1969 (plus précisément dans l'alliance du Rhynchosphorion albae W. Koch 1926). Mais il ne nous parait pas possible pour l'instant de pouvoir rattacher ce groupement à une unité synsystématique précise.

25* L'association à Ranunculus penicillatus (Dum.) Bab. var. calcareus et Sium erectum L. fo. submersum

Ranunculo (calcarei) - Sietum erecti submersi ass. nov. (tableau 32)

### a) Localisation

Elle se situe dans les eaux supérieures des ruisseaux et rivières prenant leur source dans les collines de l'Artois, du Cambrésis et du Vermandois, mais aussi sous une forme appauvrie, au niveau des griffons d'alimentation d'étangs de la vallée de la Sensée et dans quelques watergangs de la Plaine maritime flamande.

### b) Symphysionomie

Elle a dans ses stades jeunes l'aspect d'un tapis herbacé, formé essentiellement de formes submergées de Veronica anagallis-aquatica, Sium erectum et Callitriche platycarpa. L'association, sous sa forme mâture, apparaît comme un herbier dominé physionomiquement par Ranunculus penicillatus avec, en sous-strate Sium erectum et Callitriche platycarpa sous une forme submersa.

L'apparition des feuilles rubannées du Sparganium emersum var. longissimum d'une part et de Nitella flexilis et Nuphar lutea fo. submersa mêlé au Sium erectum d'autre part, correspond à des modifications des caractères écologiques de l'association.

#### c) Synfloristique

Organisation: la flore de l'association comprend 42 espèces et formes: une combinaison caractéristique avec Sium erectum fo. submersum, Ranunculus penicillatus var. calcareus, Ranunculus penicillatus var. calcareus x Ranunculus trichophyllus; 3 différentielles d'association: Veronica anagallis-aquatica fo. submersa, Nasturtium officinale fo. submersa et Veronica beccabunga fo. submersa; 6 différentielles de sous-association; 3 de variantes; 1 de sous-variante; 7 caractéristiques d'alliance (Ranunculion fluitantis); 5 différentielles d'alliance; 8 espèces des unités supérieures (Potametea et Potametalia) et 6 espèces compagnes.

Variations: les premiers relevés du tableau (rel. 1 à 5) correspondent à un stade juvénile à Veronica anagallis-aquatica fo. submersa (substrat graveleux plus rarement vaseux), les suivants (rel. 6 à 13) à un stade plus mâture de l'association avec Sium erectum fo. submersum (substrat caillouteux), l'association sous sa forme optimale est marquée par l'apparition de la combinaison caractéristique Ranunculus penicillatus var. calcareus et Sium erectum fo. submersum (substrat vaseux ou sablo-graveleux).

reus et Sium erectum fo. submersum (substrat vaseux ou sablo-graveleux).

A proximité des sources infra-aquatiques d'étangs de la vallée de la Sensée se développe la sous-association à Nitella flexilis (rel. 28 à 30) marquée par l'absence de Ranunculus penicillatus. La sous-association

type (rel. 14 à 27) possède une variante à Sparganium emersum var. longissimum (rel. 19 à 27) dans les eaux les plus eutrophes et souvent plus profondes et la sous-association à Nitella flexilis une variante à Hottonia palustris (rel. 29 et 30) dans les secteurs ombragés et les eaux enrichies en substances humiques montrant elle-même une sous-variante thermophile à Oenanthe fluviatilis (rel. 30)

# d) Syntaxonomie

Le Ranunculo-Sietum erecti-submersi décrit par ROLL (1939), amendé par Th. MÜLLER (1962), a pour caractéristiques Sium erectum fo. submersum, Veronica anagallis aquatica fo. submersa, et Callitriche cophocarpa fo. submersa et pour différentielles Nasturtium officinale fo. submersa, Zannichellia palustris, Cinclidotus fontinaloides, Cinclidotus nigricans et Veronica beccabunga fo. submersa, et comporte Ranunculus fluitans (qui donne en partie son nom à l'association).

Si Th. MULLER (1973 in OBERDORFER 1977) ne différencie pas Ranunculus fluitans et Ranunculus penicillatus, dans notre étude sur la distribution des renoncules aquatiques (GEHU et MERIAUX à paraître, placée en annexe), nous avons constaté dans la dition pour Ranunculus penicillatus une distribution de type subatlantique et pour Ranunculus fluitans une distribution de type nettement plus continental relayant la précédente espèce à partir de l'Avesnois (les deux espèces ne coexistant qu'en une seule station dans le Vermandois).

D'autre part, Ranunculus fluitans et Ranunculus penicillatus var. penicillatus ont des écologies fort différentes. HASLAM (1978) et DETHIOUX (1982) apportent des précisions très intéressantes à ce sujet. DETHIOUX définit en Belgique leur distribution altitudinale, leur environnement géologique et le caractère stationnel (caractéristiques morphométriques des cours d'eau et chimique de leurs eaux).

Selon cet auteur :

- Ranunculus penicillatus var. penicillatus est une espèce collinaire à submontagnarde des cours d'eau étroits à peu larges (1m à 15m), de faible profondeur et relativement peu rapides. Leurs eaux sont de type acides, (pH moyen 6,45), à faible minéralisation (conductivité 42 à 208 µS cm⁻¹ moyenne 85) et assez peu fournies en éléments nutritifs. Nous avons constaté des caractères semblables dans les quelques stations de l'Avesnois et de la Plaine de la Scarpe que nous connaissons;
- Ranunculus fluitans est une espèce de plaine et de basse montagne, dans des cours plus larges (6 m à 50 m), plus profonds et plus rapides; leurs eaux ont un pH plus élevé (proche de la neutralité 7,35), sont plus productives du point de vue piscicole et même parfois polluées au moins temporairement (orthophosphates, nitrates). Nos observations de l'espèce en Alsace dans la Meuse et en Moselle, concordent avec celles de DETHIOUX. Toutefois, DECORNET (1978) en Lorraine, localise l'espèce dans les rivières peu larges (5 à 15 m), moyennement profondes (0,20 à 1,30 m) sur fond pierreux, graveleux ou sablonneux-vaseux, dans les eaux alcalines, mésotrophes à faiblement eutrophes où elle peut supporter la pollution par les effluents urbains des villages.

Cependant, GLÄNZER et coll. (1977) remarquent que l'espèce est très sensible aux détergents (dodécylsulfate de Na) dont les effets toxiques sont stimulés par le chlorure d'ammonium. Mais, KOHLER (1975) considère que "l'espèce possède son optimum dans des eaux modérement à fortement chargées, faiblement à fortement eutrophes du point de vue des ions ammonium et des phosphates."

L'écologie de Ranunculus penicillatus var. calcareus est également originale. Cette renoncule est liée aux rivières collinéennes (Artois) et submontagnardes des pays crayeux ou calcaires, dans les cours moyens et supérieurs peu larges (4 à 12 m), de faible profondeur (0,20 à 1 m) et au courant vif. Leurs eaux sont faiblement basiques (pH 7,2) méso-eutrophes à eutrophes, fortement hydrogénocarbonatées (335 mg/1), parfois légèrement polluées (nitrates, phosphates).

Ecologie et distribution différente nous ont conduits à distinguer trois associations :

- le Ranunculo (fluitanti) Sietum erecti-submersi (Roll 1939) Th. Müller 1962 (avec Ranunculus fluitans) en Avesnois et en Thiérache dans les rivières larges, assez profondes, au courant rapide et aux eaux eutrophes parfois polluées;
- le Ranunculo (penicillati) Sietum erecti-submersi ass. nov. prov. (avec Ranunculus penicillatus var. penicillatus) en Avesnois et dans la Plaine de la Scarpe, dans les ruisseaux étroits au courant peu rapide, aux eaux faiblement acides, oligotrophes à mésotrophes, parfois enrichies en matières humiques;
- le Ranunculo (calcarei) Sietum erecti-submersi ass. nov. (avec Ranunculus penicillatus var.calcareus), dans les rivières de l'Artois, du Cambrésis et du Vermandois au cours assez large, peu profond, aux eaux méso-eutrophes à eutrophes nettement hydrogénocarbonatées parfois faiblement polluées par les rejets agricoles et urbains.

Ces trois associations sont de vicariantes géographiques et écologiques.

# e) Synsystématique

Ces associations spécifiques des eaux vives (et à un degré moindre, des eaux nées de sources infra-aquatiques), s'insèrent dans le Ranunculion fluitantis Neuhäusl 1959.

### f) Synécologie

Le Ranunculo calcarei - Sietum est localisé dans les cours supérieurs des rivières où les eaux peu profondes (0,20 m à 0,50 m) sont de type méso-eutrophes à eutrophes (conductivité 300 à 625  $\mu$ S cm⁻¹), riches en hydrogéno-carbonates, très rarement polluées, exceptées en nitrates et en chlorures, mais au taux demeurant acceptable (respectivement 11 mg/l et 21 mg/l).

POTT (1980) définit la synécologie de l'association sous sa forme à Sium erectum fo. submersum (qu'il dénomme improprement Sietum erecti-submersi (Roll 1939) Th. Müller 1962): eaux courantes, minéralisées, polluées, ayant une amplitude écologique très large vis-à-vis des nitrates, phosphates et de l'ammonium.

Le Ranunculo (fluitanti)-Sietum erecti-submersi se développe dans les cours moyens des rivières, là où leur lit s'élargit, dans les eaux souvent plus profondes (0,60m à 2 m) eutrophes, souvent polluées en nitrates, phosphates et en matières organiques (Avesnois, Thiérache et Ardennes).

#### g) Synchorologie

Le Ranunculo (fluitanti) - Sietum erecti-submersi est relevé en Allemagne par SEIBERT (1962), OBERDORFER et coll. (1967), MÜLLER (1973 in

OBERDOFER 1977), ZAHLHEIMER (1979), en Pologne par MATUSKIEWICZ (1980). Nous le connaissons en Alsace et en Lorraine. Il est relayé dans notre région par le Ranunculo (calcarei) -Sietum erecti-submersi qui semble bien être son vicariant géographique atlantique.

# h) Aspects biocoenotiques

Dans les rivières de l'Artois, l'association constitue l'habitat de nombreux invertébrés (en particulier pour les gammaridés, les mollusques et les larves d'insectes) et sert aussi de garde-manger pour les salmonidés (truite fario, truite arc-en-ciel et saumon de rivière). La sous-association nupharetosum assume le rôle de frayère pour les gardons, rotengles et brèmes.

26 * L'association à Potamogeton perfoliatus L.var. typicus

Potameto-Ranunculetum fluitantis (W. Koch 1926) Oberdorfer 1957 (tableau 33)

# a) Localisation

L'association est installée dans les eaux vives des chenaux unissant les clairs et marais des territoires de St-Quentin et de Palluel (Petit Béquerel, Grand Clair de Palluel, Marais du Surion), dans la vallée de la Sensée, mais aussi dans les eaux plus lentes de la Lys à Thérouanne et du watergang du Haut-Banc dans la Plaine maritime flamande, toujours sous une forme appauvrie.

# b) Synphysionomie

Elle se développe dans les eaux peu profondes (0,40 m à 1 m), sa stratification en est difficilement perceptible : Scirpus lacustris fo.fluitans, Nuphar lutea fo. submersa et Elodea canadensis colonisant les zones les plus profondes alors que Potamogeton perfoliatus réalise de longues touffes s'étalant au sein de la zone supra-aquatique, mêlées aux feuilles rubannées de Sagittaria sagittifolia.

L'aspect saisonnier de la végétation est pré-estival avec la floraison du potamot perfolié de juin à fin juillet.

#### c) Synfloristique

Organisation: le tableau 33 fait ressortir la présence de l'espèce caractéristique Potamogeton perfoliatus var. typicus, -Ranunculus fluitans manque en effet dans la dition-, nous trouvons ensuite 7 espèces du Ranunculion fluitantis, 4 formes ou accomodats (définition selon OZENDA 1964) de plantes propres aux eaux calmes et profondes, Nuphar lutea, Scirpus lacustris, Sparganium emersum, Sagittaria sagittifolia, mais aussi Zannichellia palustris subsp. palustris fo. fluviatilis, et les variétés longissimum de Sparganium emersum, interruptus de Potamogeton pectinatus, 8 espèces des unités supérieures (Potametalia et Potametea) et 4 compagnes dont la biomasse est limitée par le courant. Le nombre total des espèces est de 19.

Variations: Dans le Petit Béquerel, en amont du chenal de jonction avec le Grand Clair de Palluel, là où le courant est encore relativement faible, le fond nettement vaseux, les eaux plus eutrophes, disparaissent les caractéristiques du Ranunculion tandis qu'apparaissent celles des unités supérieures qui pourraient avoir valeur de différentielles de variante (rel. 6 et 7).

# d) Syntaxonomie

Notre groupement se rapporte au Potameto (perfoliati) - Ranunculetum fluitantis W. Koch 1926 dont il est une forme appauvrie, mais il présente de profondes analogies avec le Ranunculetum fluitantis Allorge 1922 potametosum perfolati Th. Müller 1962 (relevé par DECORNET en 1979 en Lorraine) et dans une faible mesure avec le facies à Potamogeton perfoliatus du Ranunculo-Sietum erecti-submersi (Roll 1939) Th. Müller 1962 décrit par SEIBERT (1962) dans l'Isar au Nord de Munich, mais s'écarte totalement du Potametum perfoliati W. Koch 1926 em. Passarge 1964 et des groupements à Potamogeton perfoliatus présentés par TOMASZEWICZ (1969) et PODBIELKOWSKI (1970) en Pologne.

e) Synsystématique

Nous placerons le Potamo-Ranunculetum dans le Ranunculion fluitantis Neuhäusl 1959, toutefois, WESTHOFF et DEN HELD (1969) l'insèrent dans le Callitricho-Batrachion Den Hartog et Segal 1964.

# f) Synchorologie

En France, le Potamo-Ranunculetum est signalé dans la vallée de la Lanterne par MALCUIT (1929), en Sologne par ALLORGE et GAUME (1931), dans les bras du Rhin et dans l'Ill par KAPP et SELL (1965), en Lorraine par MERIAUX (1978), mais sa forme appauvrie, telle que nous l'avons présentée et où Potamogeton perfoliatus réalise facies, ne semble pas figurer dans la littérature. Nous avons bien repéré à Lalevade en Ardèche (Obs. inéd., 1973) un groupement à Potamogeton perfoliatus, mais il semble voisin d'une variante du Potametum interrupti-berchtoldii défini par FUKAREK et ARENDT en 1974. En Allemagne, l'association est connue de SCHWICKERATH (1944), de OBERDORFER (1957), de Th. MULLER (1962), de KRAUSE (1969).

Quant au Ranunculetum fluitantis, dont GEHU (1961) souligne la vaste répartition géographique, il est noté en France par ALLORGE (1920) dans le Vexin, JOUANNE (1925) dans la vallée de l'Oise, DUVIGNEAUD (1958) dans la vallée de la Meuse-Lorraine, GEHU (1961) dans l'Helpe majeure et la Thure, la Selle, la Rhônelle et l'Ecaillon.

# g) Synécologie

Le groupement à Potamogeton perfoliatus var. typicus est lié aux eaux vives qui imposent à la plupart des plantes associées des habitus particuliers -feuilles immergées, rubannées, allongées dans le sens du courant (Sparganium emersum, Scirpus lacustris, Sagittaria sagittifolia) ou feuilles immergées en touffes plaquées sur le fond (Nuphar lutea) - et entrainent leur stérilité.

GEHU (1961) lie le Ranunculetum fluitantis de la Sambre, possédant le potamot perfolié parmi ses caractéristiques, aux eaux très oxygénées de pH élevé (7,5 à 7,8), riches en calcium (150 mg/l), rarement limpides, son développement devenant optimal là "où les eaux s'écoulent, rapides sur un lit de galets et de silex".

MALCUIT (1929) précise la prairie à Potamogeton perfoliatus du Potamogeto-Ranunculetum sur des fonds plus ou moins vaseux, tandis que KAPP et SELL (1965) voient l'association de ALLORGE dans les cours d'eaux dont la profondeur varie entre 0,50 m et 3 m, à courant rapide sur fond limoneux-sablonneux, avec ensoleillement moyen à intense ; les eaux sont souvent polluées et leur pH varie de 7,16 à 7,80.

Notre potamaie s'étire dans des eaux chargées de particules en suspension sur un fond alluvial ou tourbeux recouvert d'une couche de vase limoneux à épaisseur variable. Le groupement ardéchois croît sur substrat graveleux totalement dépourvu de vase et ses eaux mésotrophes sont parfaitement limpides.

Les eaux de l'individu d'association du Petit Béquerel (rel. 3) sont faiblement eutrophes, bien équilibrées et montrent les caractéristiques suivantes :

9/9/75 - 14 h 30

- pH	:		7,9	
- Conductivité (µS cm ⁻¹ )	:		498,5	
- Minéralisation (mg/1)	:		356,8	
- Ca ⁺⁺	:	54,2		2,70
- Mg ⁺⁺	:	13,1	·	1,07
- K+	:	5,5		0,14
- Na ⁺	:	14,0		0,61
- so ₄	:	30,0		0,62
- c1 ⁻	:	25,0		0,71
		mg/l		meq/l

Le facies à Potamogeton perfoliatus résulterait d'une diminution de la trophie (chute du taux de calcium par rapport au Potameto-Ranunculetum typique) et d'un accroissement de l'épaisseur du revêtement vaseux (déjà vérifié par MALCUIT). Dans la Lys et le watergang du Haut-Banc, les eaux sont plus eutrophes et sont polluées en substances minérales (NO₃, Cl⁻) et organiques.

DECORNET (1979) réalise une synthèse des données de KÖHLER et coll. (1971), SEGAL (1964), HILBIG (1970), MELZER (1976), LANG (1973), LACHAVANNE et WATTENHOFER (1975), KURIMO (1970) et UOTILA (1971) et écrit : "l'espèce possèderait son optimum dans les eaux mésotrophes à eutrophes et polluées modérement par des effluents urbains", ce qui correspondrait aux stations de la dition.

Enfin, ces besoins photiques de l'association apparaissent évidents. Le Potamo-Ranunculetum peut être qualifié d'association héliophile.

#### h) Syndynamique

Au niveau du chenal Petit Bequerel - Grand Clair de Palluel, un lent colmatage s'effectue par apport de limons de plateaux ramanés par l'Hirondelle ruisseau, il contribue à un exhaussement du fond et un ralentissement du courant, facteurs favorables à l'évolution de l'association vers le Sparganio-Saggitarietum R. Tüxen 1953, une évolution similaire s'observe dans le watergang du Haut-Banc et dans la Lys à Thérouanne.

# i) Aspects biocoenotiques

L'herbier à Potamogeton perfoliatus sert d'affût aux prédateurs que sont le brochet (Esox lucius) et la perche (Perca fluviatilis) ainsi que d'ancrage aux oeufs de la brème (Abramis brama) d'où le nom d'herbe aux brèmes donné souvent au potamot (GADECEAU, 1909).

27* L'association à Callitriche obtusangula Le Gall Callitrichetum obtusangulae (Seibert 1962) em. Mériaux

Son étude a été présentée au Colloque phytosociologique de Lille en 1981 par MERIAUX et VERDEVOYE sous le titre : "DONNEES SUR LE CALLITRICHETUM OBTU-SANGULAE Seibert 1962 (Synfloristique, syntaxonomie, synécologie et faune associée)"et figure dans le volume PUBLICATIONS.

28 * L'association à Sparganium emersum Rehm. var. longissimum et Potamogeron pectinatus L. var. interruptus

Sparganio-Potametum pectinati Hilbig (1971) 1975 (tableau 34)

### a) Localisation

Elle est surtout développée dans le cours inférieur des rivières : Aa, Lys, Canche, Hem, Hogneau, Escaut, Authie, ...

# b) Synphysionomie

Elle se présente sous la forme d'un herbier dense, très allongé selon le sens du courant, profondément marqué physionomiquement par le rubanier et le potamot pectiné auxquels se mêle parfois la sagittaire (sous sa forme de vallisnérie).

## c) Synfloristique

Organisation: L'association est constituée de 32 espèces: la caractéristique d'association, Potamogeton pectinatus var. interruptus, 5 différentielles de sous-associations, 9 caractéristiques d'alliance (Ranunculion fluitantis) dont Sparganium emersum var. longissimum, Callitriche platycarpa fo. submersa Sium erectum fo. submersum, 2 différentielles d'alliance (Ranunculion fluitantis), 4 espèces des unités supérieures (Potametalia et Potameta), et 11 espèces compagnes.

<u>Variations</u>: Deux sous-associations peuvent être mises en relief: 1'une propre aux eaux vives et peu profondes dans laquelle Callitriche platy-carpa fo. submersa est fréquente; l'autre, développée dans les eaux plus profondes et au cours plus lent avec pour différentielles Sagittaria sagittifolia fo. vallisneriifolia, Nuphar lutea fo. submersa, Callitriche platy-carpa fo. submersa; Myriophyllum verticillatum, Potamogeton friesii.

Dans le groupement très voisin à Potamogeton pectinatus—interruptus qu'il décrit, POTT (1980) distingue une forme type et une sous-association à Zannichellia palustris et Enteromorpha intestinalis.

#### d) Syntaxonomie

Les herbiers à Sparganium emersum et Potamogeton pectinatus se rapportent au Sparganio-Potametum pectinati Hilbig (1971) 1975, association connue de peu d'auteurs et pourtant nettement individualisée dans de nombreux cours d'eaux.

Dans les eaux courantes de Basse-Saxe, WIEGLEB (1979) met en évidence un groupement à *Potamogeton pectinatus* dans lequel ne sont pas précisés les individus appartenant à la variété *interruptus* et où les formes ou variétés de *Sparganium emersum* montrent une vitalité réduite. Cette potamaie

- 1/2

est peut-être une variante appauvrie du Sparganio-Potametum pectinati.

## e) Synsystématique

L'association se rapporte au Ranunculion fluitantis Neuhäusl 1959, alliance regroupant les associations des eaux courantes.

### f) Synécologie

Elle se développe dans les eaux ultra-eutrophes, souvent polluées en matières minérales et organiques.

Les valeurs minimales et maximales mesurées pour quelques paramètres indicateur de pollution sont les suivantes :

paramètres	valeur minimale	valeur maximale	
DCO (mg/1) DBO5(mg/1) MeS (mg/1) NO ₂ (mg/1) NO ₃ (mg/1) PO ₄ (mg/1-)	8,1 1,4 8,4 (0,04)0,3 11 0,3	58 22,6 69 1,15 27	Nombre de stations : 8
C1- (mg/1)	22	62	
Çonquetivité ( µ S cm	430) 600	1 380	

POTT (1980) indique comme valeurs minimale et maximale de conductivité pour la forme type du groupement à *Potamogeton pectinatus-interruptus* 688 - 1526, et pour la sous-association à *Zannichellia palustris* comme valeurs extrêmes de nitrates 2,84 - 17,5, d'ammonium 0,16 - 3,65, de phosphates 0,05 - 0,26 (en mg/l).

Il situe l'association en eau courante, dans les zones extrêmement polluées où la salinisation de l'eau par le sel ou les engrais joue un rôle déterminant dans l'expansion de l'association qui, d'autre part, n'apparait que dans les eaux riches en hydrogénocarbonates et en ions. Elle révèle également une grande amplitude vis-à-vis des teneurs en nitrates et en phosphates.

WIEGLEB (1979) note le groupement à *Potamogeton pectinatus* dans les eaux riches en matières organiques et même aussi dans celles riches en potasse.

### g) Synchorologie

Le Sparganio-Potametium pectinati (ou le groupement à Potamogeton pectinatus) est peu connu, il n'est cité en Allemagne que par HILBIG (1970 et 1975), KRAUSE (1971-72), WEBER (1976), POTT (1980) et WIEGLEB (1979).

### h) Aspects biocoenotiques

Les composantes de l'association servent d'habitat et sont également utilisées comme nourriture par des mollusques planorbidés et limnidés. Les rares cyprinidés résistant bien aux pollutions, comme la tanche est à un degré moindre, la brème utilise l'association comme abri dans les secteurs les plus calmes.

29* L'association à Callitriche hamulata Kütz. ex Koch fo. submersa Callitrichetum hamulatae Oberdorfer 1957 em. 1970 (tableau 35)

Dans un fossé de drainage et dans le petit étang de la forêt de la série de St-Amand dans lequel il débouche, se remarque cette association très rare dans le nord de notre pays.

La flore de l'ensemble se compose de 9 espèces : la caractéristique Callitriche hamulata , 1 espèce d'alliance (Ranunculion fluitantis), 3 espèces des unités supérieures (Potametalia et Potametea) et 4 compagnes.

OBERDORFER (1970) a défini cette association proche sous certains aspects du Callitricho-Ranunculetum fluitantis de l'auteur (1957) et l'a insérée dans le Ranunculion fluitantis Neuhäusl 1959.

R. TÜXEN (1937) puis SEGAL (1965) ont défini un Callitricho-Hottonietum comportant comme groupe d'espèces caractéristiques Callitriche platycarpa, Hottonia palustris et Callitriche hamulata, ce dernier taxon étant jugé par SEGAL comme différentielle de l'association. L'auteur néerlandais place le Callitricho-Hottonietum dans l'Hottonion Den Hartog et Segal 1964,
WESTHOFF et DEN HELD (1969) dans le Callitricho-Batrachion Den Hartog et Segal
1964, R. TÜXEN dans le Potamion W. Koch 1926.

Notre groupement présente des similitudes de composition floristique avec leur association, mais, il en diffère si l'on se réfère à son écologie qui lui permet d'être rapporté au *Callitrichetum hamulatae* Oberdorfer 1957 em. 1970.

Le Callitricho (hamulatae) - Myriophylletum alterniflori (Steusloff 1939) Weber-Oldecop 1967, autre association du Ranunculion fluitantis, étudié de nouveau par WEBER-OLDECOP (1971) puis par RUNGE (1973), se rencontre dans un édaphotope totalement différent : eaux froides et oligotrophes.

L'écologie et la répartition de Callitriche hamulata ont été détaillées par SCHOTSMAN (1967) qui relate : "cette espèce, souvent vivace, préfère les eaux courantes et froides (ruisseaux) ou bien les lacs comme en Pays de Galles. Les plantes sont rarement mêlées avec d'autres espèces de Callitriches (C. stagnalis, C. platycarpa). Il nous semble probable qu'elle croît surtout sur sols siliceux, et, par conséquent, évite les régions calcaires, comme il a été constaté également par SAMUELSON (1934). Les localités des Pays-Bas, où C. hamulata se rencontre presque seulement sur sols sablonneux sont en faveur de cette hypothèse (SCHOTSMAN, 1954). Nous avons l'impression que C. hamulata, en France, évite également les contrées à sol calcaire, comme les régions du Nord-Ouest, les Alpes du Nord et du Sud, le plateau crayeux de la Champagne, les Causses, etc... L'espèce est surtout répandue dans les régions de schistes, de granite ou de roches éruptives comla Bretagne, l'Auvergne, les Hautes et les Basses Voges, altitude des localités jusqu'à 1000 m". En Sologne, où elle l'a étudié longuement, SCHOTSMAN l'indique dans des eaux de pH 6,5 à 7, au courant faible à rapide sur un substrat ne recélant pas de calcaire. En fait, sont réunies là les diverses conditions d'installation tant du Callitricho-Myriophylletum alterniflori que du Callitrichetum hamulatae.

OBERDORFER (1970) précise, lui-aussi, les caractères écologiques de cette étoile d'eau qu'il situe dans les eaux mésotrophes, fraîches, riches en oxygène, pauvres en calcaire, sur les sols humiques, pauvres en vase, sur fond caillouteux ou encore sableux. Il la considère comme un "purificateur des eaux", aimant le voisinage des sources.

Dans le territoire prospecté, le *Callitriche* n'a été relevé que sur limons sableux, ce qui confirme les observations de SCHOTSMAN et de OBERDORFER

mais, les résultats de l'analyse d'eau prélevée dans l'une des stations sont ceux d'un milieu eutrophe faiblement basique, avec un taux de sulfates, de chlorures et de sodium supérieur à la normale (pollution urbaine).

Etang de la série de la Scarpe (28/7/75 - 11 h)

- pH	7,5
- Conductivité (µS cm ⁻¹ )	874,3
- Minéralisation (mg/l)	663,2
- Ca ⁺⁺	47,1
- Mg ⁺⁺	17,7
- K ⁺	8,5
- Na ⁺	93,5
- so ₄	270,0
- C1	82,0
	mg/l

Le Callitrichetum hamulatae est connu en France de GEHU (1973), en Allemagne de OBERDORFER (1970), en Espagne de RIVAS-MARTINEZ (1975).

Quoique nous n'en n'ayons trouvé trace dans la Sensée, l'espèce caractéristique, *Callitriche hamulata*, y a été signalée autrefois par GODON (1909).

Selon SCHOTSMAN (1961, 1967 et 1977), le Callitriche hamulata est présent en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Finlande, en France, en Grande-Bretagne, en Islande, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Pologne, en Suède et en Tchécoslovaquie, il semble absent des pays de l'Europe méridionale; l'auteur le lie à l'Europe septentrionale, occidentale et centrale. Dans la Nouvelle Flore de Belgique il est rangé dans les européennes occidentales et centrales.

L'observation, continue sur plusieurs années (3 ans), indique que l'év**a**lution de l'association s'effectue vers le *Rorippo-Oenanthetum* Lohmeyer 1950.

30* L'association à Veronica beccabunga L. et Callitriche platycarpa Kütz

Veronico-Callitrichetum platycarpae Mériaux 1978 (tableau 36)

Le Callitriche imprime la physionomie de ce groupement tantôt ponctuel, tantôt linéaire, mais toujours lié aux eaux faiblement courantes.

Sa composition floristique, sa structure , sont fonction de l'écotope où il se développe :

- à proximité des arrivées d'eau, dans les étangs en formation (fossés de drainage), il apparaît sous une forme où *Callitriche platycarpa* domine nettement les autres espèces (rel. 1 et 2);
- en limite des bras de l'ancienne Sensée ou de ses affluents (rel. 3 à 5 ), d'eaux courantes de fossés d'alimentation des étangs récents (rel. 5), il montre une structure linéaire et il renferme plusieurs espèces hélophytiques signifiant le sens de son évolution ultérieure.

Le spectre modifié de dispersion géographique des espèces du groupement est dominé par les européennes centrales et occidentales, les eurasiatiques et les circumboréales.

OBERDORFER (1957) a remarqué en Allemagne du Sud une combinaison Veronica beccabunga - Callitriche stagnalis qu'il a élevée au rang d'association, reprise ensuite par Th. MÜLLER (1962), or, SCHOTSMAN spécialiste du genre Callitriche qu'elle a étudié à travers toute l'Europe, juge exceptionnelle le binôme décrit par les phytosociologues allemands, mais reconnait avoir rencontré en maintes occasions notre groupement (communication orale 1977) qu'elle a d'ailleurs examiné avec nous à Orvillers, le long du Béart (59) (rel. 6), à Montreuil/Mer dans des affluents de la Canche et à Renty dans l'Aa (62).

Callitriche stagnalis a-t'il été confondu avec Callitriche platy-carpa, espèce méconnue, des plus polymorphes et l'association de OBERDORFER est-elle en fait identique à la nôtre, ou le callitriche à fruits plats, espèce de l'Europe occidentale et centrale détermine-t-il avec la véronique des ruisseaux une association vicariante de celle d'OBERDORFER? Nous nous rallierons à cette seconde hypothèse, et nous nommerons donc notre groupement Veronico-Callitrichetum platycarpae.

La localisation de l'association, ses composantes floristiques, nous incitent à la ranger dans le Ranunculion fluitantis Neuhäusl 1959.

Elle a pour déterminant écologique essentiel le courant et le substrat , la composition chimique de l'eau semble peu l'influencer. En effet, Callitriche paltycarpa peuple aussi bien les eaux oligo-mésotrophes que les eaux ultra-eutrophes, il résiste bien à la pollution minérale et organique - "il se maintient par exemple dans des ruisseaux traversant des villages où viennent se déverser des eaux d'égouts"-, DUVIGNEAUD et SCHOTSMAN 1977- et peut être considérée comme une espèce polluo-résistante susceptible d'améliorer secondairement la qualité des eaux, d'avoir par conséquent, un rôle épurateur. Veronica beccabunga possède une plasticité écologique moins grande, elle semble préférer les eaux claires, peu profondes, riches en calcium, elle supporte cependant bien les pollutions minérales (chlorures, nitrates, et sulfates). Le substrat de l'association est constitué par une épaisse couche de vase sableuse reposant sur la craie ou sur des alluvions sablo-argileuses.

31*Le groupement à *Potamogeton alpinus* Balb. var. *obscurus* Asch. et Gr. (tableau 37)

Ce groupement a été individualisé en un seul point de la dition : la rivière Maillefeu à Mareuil-Caubert dans la vallée de la Somme.

Dans leur flore de Belgique, du Grand-Dûché de Luxembourg et DE LANGHE et coll. (1979) mentionnent le potamot des Alpes dans les Ardennes méridionales et en Lorraine, mais ils précisent ensuite : "peut-être disparu du territoire de la Flore"!

BRAUN-BLANQUET (1949) a décrit un *Potametum alpini* et OBERDORFER (1970) fait de *Potamogeton alpinus* une caractéristique du *Potametum filiformis* W. Koch 1928, association des eaux froides, claires non polluées, faiblement courantes à stagnantes, sur substrat sableux, avec humus ou tourbe qu'il range dans le *Potamion* W. Koch 1926 em. Oberdorfer 1957.

WIEGLEB (1979) présente un groupement à *Potamogeton alpinus* dans les eaux pauvres en substances nutritives, non polluées et faiblement courantes.

KRAUSCH (1964) distingue aussi ce groupement, dans les eaux vives, claires, peu profondes et le rattache au Ranunculion fluitantis Neuhäusl 1959.

Notre groupement se situe sur substrat tourbeux dans des eaux méso-eutrophes faiblement courantes, ombragées et enrichies en matières humiques.

Il comporte, outre Potamogeton alpinus (dans sa variété obscurus), 4 espèces du Ranunculion fluitantis (Oenanthe fluviatilis, Sagittaria sagittifolia fo. vallisneriifolia, Sparganium emersum fo. fluitans, Nuphar lutea fo. submersa), 3 espèces des unités supérieures et une compagne. Sa place au sein du Ranunculion fluitantis nous parait évidente.

Ce groupement très rare en raison du degré de rareté particulièrement élevé du *Potamogeton alpinus* se doit d'être particulièrement protégé.

## 32* Le groupement à Potamogeton densus L.fo. angustifolius(tableau 38)

Le potamot dense n'a été vu que dans un seul des étangs visités, le Petit Bequerel à Ecourt-St-Quentin, où il participe à la réalisation d'un groupement ne couvrant qu'une petite surface dans des eaux à faible variation de température marquant vraisemblablement la proximité d'un griffon d'alimentation de l'étang. Ce groupement se retrouve dans la Lys, le watergang d'Andres et dans un fossé de drainage à Cambron dans la vallée de la Somme. L'espèce ne figure en quelques individus d'associations du Callitrichetum obtusangulae relevés dans l'Aa et la Hem. Elle semble donc rare dans la dition bien qu'elle soit notée "assez rare" dans la Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines.

OBERDORFER (1962 in R. TÜXEN 1972) a distingué un groupement à Potamogeton densus rattaché au Ranunculion fluitantis Neushaül 1959, SEGAL (1965) l'a érigé ultérieurement en Groenlandietum densae et, suivi par WESTHOFF et DEN HELD (1969), l'a positionné dans le Parvopotamion Den Hartog et Segal 1964. Mais cette végétation est-elle homologue de la nôtre ?

Il est nécessaire d'approfondir la taxonomie de l'espèce et de noter les variétés et les morphoses. FOURNIER, dans sa Flore complétive, précise les variétés rigidus Opiz., lancifolia M. et K., angustifolius M. et K. KAPP et SELL (1965) considèrent cette dernière comme une caractéristique du Potamogeto-Ranunculetum fluitantis W. Koch 1926. Nous avons vu en notre potamot une forme correspondant à la variété angustifolius et rattacherons donc ce groupement au Ranunculion fluitantis Neuhäusl 1959.

En France, GEHU (1959) indique Potamogeton densus dans les abreuvoirs de prairies du Bassin de la Sambre, plans d'eau subissant une oscillation annuelle de niveau de l'ordre de 2 m, et WATTEZ (1968) a étudié dans un fossé de drainage à Lannoy-les-Rue (62) une formation à Zannichellia palustris et Potamogeton densus qu'il rattache au Parvopotamo-Zannichellietum majoris W. Koch 1926. WATTEZ le désigne aussi "courant dans les eaux vives et claires des ruisseaux voisins de sources dans les vallées de la Canche ou de l'Authie", et il s'agit vraisemblablement là de la forme angustifolius

Notre groupement s'étale sur un substrat vaso-limoneux, dans des eaux limpides, neutro-basiques, faiblement agitées ou sur les fonds graveleux ou sableux dans les eaux vives des ruisseaux ou fossés de drainage.

33 <u>Les groupements pionniers ou de dégradation: des associations du Ranunculion</u> et 34 <u>fluitantis Neuhäusl 1959</u> (tableau 39)

Nous nous bornerons à présenter rapidement ces groupements qui se rencontrent assez souvent dans la dition sous une forme bien stabilisée, mais qui, néanmoins, ne peuvent être assimilés à des associations bien définies en raison d'une absence constante d'espèces caractéristiques ou différentielles.

33 * Le groupement à Callitriche platycarpa Kütz fo. submersa (tableau 39) (rel. 1 à 8)

Selon les combinaisons floristiques décelables, quatre groupements pourraient être différenciés à partir du groupement à Callitriche platycarpa:

. Le groupement à Callitriche platycarpa Kütz fo. submersa (2) (rel.1)

Dominé par le *Callitriche* aux rosettes submergées garnis de feuilles longues et étroites, il peuple les marges ou les eaux profondes de plusieurs ruisseaux. Le courant relativement lent détermine l'apparition et le maintien de ce groupement pionnier ou de dégradation du *Callitrichetum obtusangulae sagittarietosum*.

. Le groupement à Callitriche platycarpa Kütz fo. submersa (1) (rel. 2 à 4)

Il peuple les eaux vives des apex de rivières et ruisseaux au courant particulièrement rapide. Il peut être considéré comme un stade pionnier ou de dégradation du Ranunculo-Sietum erecti-submersi ou du Callitrichetum obtusangulae typicum.

. Le groupement à Sparganium emersum Rehm. var. longissimum et Callitriche platycarpa Kütz fo. submersa (1) (rel. 5 à 8)

Dans les eaux eutrophes souvent polluées au cours rapide et de profondeur relativement peu importante (0,40 m) se remarque ce groupement qui peut amener au Ranunculo-Sietum erecti submersi typicum var. à Sparganium emersum var. longissimum (ou en dériver) ou constituer un stade de passage de cette association au Callitrichetum obtusangulae typicum var. à Sparganium emersum var. longissimum (ou dériver de cette même association) ou encore être un stade transitoire de cette association aboutissant au Sparganio-Potametum pectinati selon le degré de trophie des eaux et le degré de pollution qu'elles supportent.

34 * Le groupement à Nuphar lutea L. fo. submersa (tableau 39) (rel. 9 à 17)

Selon la composition floristique, deux groupements (ou sous-groupements) pourraient être distingués en son sein :

Le groupement à Sparganium emersum Rehm. var. longissimum et Sagittaria sagittifolia L. fo. vallisneriifolia (avec Nuphar lutea L. fo. submersa) (rel. 9 à 12)

Les eaux assez profondes (1 m), faiblement courantes, eutrophes, souvent polluées en matières minérales (C1-, N0-) voire organiques, hébergent ce groupement qui évolue vers le Callitrichetum obtusangulae sagittarietosum ou le Sparganio-Potametum nupharetosum (ou en découle).

Dans les eaux profondes, relativement lentes, prospère ce groupement dans lequel Nuphar lutea couvre quasi-totalement le substrat. Sagitta-ria sagittifolia fo. vallisneriifolia, Sparganium emersum var. longissimum, mais aussi Ceratophyllum demersum et, à un degré moindre, Myriophyllum spica-tum constituent les autres éléments floristiques de ce groupement provenant de la dégradation du Callitrichetum obtusangulae sagittarietosum ou du Sparganio-Potametum pectinati nupharetosum (selon l'état physico-chimique des eaux) par l'action de l'homme ou des animaux ou encore par modification des caractères écologiques du milieu.

## 35* Le groupement à *Elodea ernstae* St John (tableau 40).

Cette élodée originaire d'Amérique du Sud a été découverte rècemment en deux stations dans la dition : la rivière Traitoire (MERIAUX 1979) et un fossé de communications entre l'étang de Trith et celui du Vignoble dans le Valenciennois (MERIAUX 1981), milieux aux eaux eutrophes polluées en matières minérales (Cl⁻, NO₂⁻, NO₃⁻, PO₄⁻⁻⁻) et organiques (ainsi qu'en métaux lourds Pb+++ et Cd+++ au niveau de l'étang de Trith).

L'espèce prend place dans le Callitrichetum obtusangulae (Traitoire), le Sparganio-Potametum pectinati (Traitoire et effluent de l'étang de
Trith), le Potamo-Ranunculetum fluitantis (affluent de l'Ill, Alsace), et peut
être rangée dans les caractéristiques du Ranunculion fluitantis Neuhausl 1959.

Un groupement à Elodea ernstae stade de dégradation du Sparganio-Potametum pectinati (effluent de l'étang de Trith) existe au niveau de quelques points de la Traitoire et dans un secteur récemment curé du déversoir de l'étang de Trith. La polluo-résistance de ce groupement est indiscutable les espèces le composant ont une amplitude écologique très grande (Callitri-che platycarpa, Potamogeton crispus, Lemma minor) ou possèdent une résistance aux pollutions remarquable (Lemma gibba, Enteromorpha intestinalis, Enteromorpha compressa).

# . <u>La classe des Ruppietea maritimae J. Tüxen 1960</u> (Hydrophyta radicantia)

Dans cette classe, sont regroupées les associations phanérogamiques aquatiques peuplant les eaux subsaumâtres à salines.

Nous avons en effet, retenu la classification de LOHMEYER et coll. (1962) reprise par la plupart des auteurs, et admis l'existence de 4 classes phytosociologiques pour les groupements aquatiques :

Lemmetea (R. Tüxen 1955) Schwabe et R. Tüxen 1981 Potametea R. Tüxen et Preising 1942 Ruppietea maritimae J. Tüxen 1960 Zoosteretea Pignatti 1953

auxquelles on peut ajouter une classe des végétations aquatiques d'étangs tourbeux et de vasques de tourbières : les *Utricularietea intermedio-minoris* Den Hartog et Segal 1964 em. Pietsch 1965.

La classe des Ruppietea comporte un seul ordre et une seule alliance, et se présente comme suit :

Ruppietea maritimae J. Tüxen 1960 Ruppietalia maritimae J. Tüxen 1960 Ruppion maritimae Braun-Blanquet 1931 em. Den Hartog et Segal 1964 1* L'association à Ruppia cirrhosa (Petagna) Grande
Ruppietum spiralis Iversen 1941 (tableau 41)

Nous avons découvert le groupement à Ruppia cirrhosa dans une mare prairiale du Marquenterre (Commune de Le Crotoy). Il a l'aspect d'un herbier lâche dominé par la caractéristique et dans lequel figure également 1 espèce du Ruppion maritimae, Ranunculus bandotii, ainsi que 3 compagnes.

Ce groupement s'apparente au Ruppietum spiralis Iversen 1941, association des mares saumâtres à moyennement salines.

DEN HARTOG (1963) la relève dans des eaux à teneur élevée en chlorures 7 - 8 à 15 °/ $_{\circ}$  et BOUZILLE (1981) inventorie un groupement à Ruppia maritima dans des anciens marais salants convertis en rivières, aux eaux módéremment saumâtres à saumâtres (conductivité 18 300 à 35 700  $\mu$ S cm $^{-1}$ ).

La mare du Crotoy, profonde de 1 m, est alimentée par les eaux de la nappe méso-eutrophe des alluvions superficielles (conductivité 430 µS cm⁻¹ pH 7,5), et présente des échanges avec la nappe subsaumâtres sous-jacente, ce qui entraîne l'apparition de l'association.

GEHU et WATTEZ (1965) signalent dans des fossés de la Plaine maritime picarde un Ruppieto-Enteromorphetum caractérisé par Zannichellia pedicellata et Enteromorpha intestinalis qui semble montrer quelques analogies avec le Ruppietum du Crotoy; DUVIGNEAUD (1967), HAYON, DANGIEN et FLEURENTIN (1982) signalent un groupement à Ruppia maritima dans les marais salés de Lorraine, mais c'est aux Pays-Bas où elle a été répertoriée par DEN HARTOG (1963), DEN HARTOG et SEGAL (1964), SEGAL (1968), WESTHOFF et DEN HELD (1969) que l'association semble le plus répandue. PASSARGE (1978) la répertorie également en Allemagne.

L'association est très rare dans la dition, vraisemblablement en France, mais aussi en Europe en général

Les nombreux travaux d'aménagement du littoral français et de l'Europe de l'ouest ne sont pas étrangers au degré de rareté élevé d'une association dont les stations et les biotopes potentiels doivent être protégés.

2* L'association à Ranunculus baudotii Godr.
Ranunculetum baudotii Braun-Blanquet 1952 (tableau 42)

GEHU et MERIAUX (1983) ont récemment étudié cette association (Annexe), cependant, nous la reprendrons dans ce travail afin de préciser son écologie et sa chorologie.

Elle existe dans quelques mares prairiales et chenaux de drainage du Marquenterre, de la Plaine maritime picarde et dans le lac d'Armbouts-Cappel, dans la Plaine maritime flamande.

Au printemps, une auréole colorée, constituée de milliers de fleurs blanches de la grenouillette apparait à la périphérie de ces mares peu profondes alimentées par l'eau de type méso-eutrophe (conductivité : 290 à 400  $\mu$  S cm⁻¹ pH : 7,5) de la nappe superficielle ayant des échanges avec la nappe saumâtre sous-jacente qui enrichit épisodiquement le milieu en ions Cl⁻ et Na⁺.

DEN HARTOG (1963) décrit bien un Callitricho-Ranunculetum baudotii caractérisé par Ranunculus baudotii, Zannichellia pedicillata et Callitriche obtusangula propre aux eaux légèrement saumâtres (0,22 à 2,90 % de Cl⁻) mais, c'est au Ranunculetum baudotii Braun-Blanquet 1952 que nous assimilerons plutôt nos groupements à Ranunculus baudotii possédant par ailleurs une variante à Tolypella glomerata dans les secteurs peu profonds remaniés par l'activité animale (anatidés).

Nous placerons cette association dans le Ruppion maritimae Braun-Blanquet 1931 em. Den Hartog et Segal 1964. Toutefois, WESTHOFF et DEN HELD (1969) en font un groupement de transition entre le Ruppion maritimae et l'Agro-puro-Rumision crispi.

BOUZILLE (1981) étudie le Ranunculetum baudotii qu'il localise dans les eaux légèrement à modérement saumâtres (Cl- de 1 g/l à 5 g/l ; conductivité (de 2 700 à 18 500  $\mu$  S cm-1), DE FOUCAULT et WATTEZ (1982) apportent quelques éléments d'analyse permettant de cerner l'écologie de l'association qui préfère les eaux douces eutrophes à subsaumâtres parfois riches en calcium (amplitude de quelques facteurs : Na+ : 12 à 224 gm/l ; Ca++ : 39 à 209 mg/l ; K+ : 12 à 72 mg/l). Les eaux du lac d'Armbouts-Cappel sont eutrophes enrichies en ions Cl- et Na+ apportées par la nappe saumâtre profonde (conductivité : 1 200  $\mu$ S cm-1Na+ : 160 mg/l, Cl- : 310 mg/l).

En France, GEHU (1975) nous indique que le groupement est rare et localisé en quelques points des côtes atlantiques. Effectivement, il n'est que rarement cité, cependant, WATTEZ et DE FOUCAULT (1982) le répertorient dans les Mollières de Berck (Pas-de-Calais), BOUZILLE (1981) dans le Marais breton, DUVIGNEAUD (1967), FLEURENTIN (1976) dans les marais salés de Lorraine. Il semble plus fréquent aux Pays-Bas où il est connu de DEN HARTOG (1963), SEGAL (1968), WESTHOFF et DEN HELD (1969), il est aussi signalé en Allemagne par WEBER-OLDECOP (1963) et PASSARGE (1978).

Le Ranunculetum baudotii apparait comme une association rare, en régression sur l'ensemble du territoire national.

3* L'association à Ceratophyllum submersum L.

Ceratophylletum submersi Den Hartog et Segal 1964 (tableau 43)

Nous la connaissons uniquement en un seul point de la dition : une mare prairiale du Marquenterre (GEHU et MERIAUX 1979 - Annexe) où la caractéristique, Ceratophyllum submersum forme un feutrage dense, épais de plus de 20 cm d'épaisseur.

DEN HARTOG (1963) situe une "sociation à Ceratophyllum submersum dans les fossés et mares aux eaux douces ou saumâtres (C1- < 3°/00). Pour le phytosociologue néerlandais, la répartition de Ceratophyllum submersum dépendant en fait d'une température hivernale relativement élevée.

Les eaux de la mare du Crotoy où le groupement prospère sont eutrophes, basiques (conductivité : 490 à 510 µScm⁻¹, pH 9). Les apports en ions Cl⁻ et Na⁺ provenant de la nappe saumâtre sous-jacente à celle des superficielles des alluvions, sont en fait, à l'origine du groupement dont les liens avec la salinité des eaux apparaissent clairement et nous ont amené à l'insérer dans les Ruppietea.

Ce groupement particulièrement rare (une seule station connue dans la dition) nous incite à demander sa protection.

• Classe des Fontinaletea antipyreticae Hubschmann 1957 (Hydrophyta adnata)

Dans cette classe sont regroupées tous les groupemements muscinaux des eaux courantes peu profondes.

- 101

Ces subdivisions sont les suivantes :

Fontinaletea antipyreticae Hubschmann 1957
Fontinaletalia antipyreticae Hubschmann 1957
Fontinalion antipyreticae Hubschmann 1957

1 * L'association à Fontinalis antipyretica Hedw.

Fontinalidetum antipyreticae (Kaiser 1926) Gams 1927 (tableau 44)

Ce groupement est principalement localisé au niveau des griffons d'alimentation dans les étangs de la vallée de la Sensée (Grand Bequerel et Grand Marais à Ecourt-St-Quentin, Marais du Bas à Arleux); il était aussi présent à proximité de la résurgence du canal Malolin à l'étang St-Pierre (vallée de la Hayne) -aujourd'hui disparue -et dans les rivières de l'Artois comme la Canche (à Beaurainville).

Il comporte 15 espèces au total (tableau 44 ). Outre la fontinale formant de véritables plages appliquées directement sur un substratum, rarement vaseux, on note 8 espèces du Ranunculion fluitantis et 4 espèces des Potametalia et des Potametea.

Ce groupement s'apparente au Fontinalidetum (Kaiser 1926) Gams 1927 tout en présentant des analogies avec le Ranunculetum fluitantis Allorge 1921 (dont il pourrait être l'une des formes appauvries). La plupart des auteurs font en effet de Fontinalis antipyretica une bonne caractéristique du Ranunculion fluitantis, citons parmi eux SEIBERT (1962), KAPP et SELL (1965)... d'autres comme MÜLLER (1973 in OBERDORFER 1977) la considère comme une différentielle de cette alliance dans laquelle devrait s'insérer le groupement à Fontinalis antipyretica.

Toutefois, pour HUBSCHMANN (1957), ce bryophyte caractérise avec Hygroamblystegium fluviatile, Leskea polycarpa, Platyhypnidium rusciforme et Leptodictyum riparium une classe regroupant les groupements muscinaux des eaux courantes peu profondes, les Fontinaletea antipyreticae dont des éléments sont repris par BARBE (1975) dans sa clé de détermination des groupements végétaux dulcaquicoles de Franche-Comté.

Le phytosociologue allemand reconnait l'association et élabore la classification synsystématique suivante :

Fontinaletea antipyreticae Hubschmann 1957
Fontinaletalia antipyreticae Hubschmann 1957
Fontinalion antipyreticae(W. Koch 1926) Hubschmann 1957
Fontinalidetum (Kaiser 1926) Gams 1927

Nous nous rattacherons, provisoirement toutefois, à cette solution.

L'association est connue en Allemagne de REICHHOFF (1975) dans le lac de Saren (Parc Naturel de Sarenbruch), en Belgique de EMPAIN (1974), dans la Sambre; en France, de DECORNET (1979) dans les rivières de Lorraine.

Dans la vallée de la Sensée, elle désigne un écoulement plus ou moins rapide des eaux de la nappe venant sourdre en marge des étangs. Celles-ci sont méso-eutrophes et de composition bien équilibrée comme le montre les résultats de l'analyse effectuée au niveau de l'individu d'association découvert à Arleux:

- pH : 8,1 - Conductivité ( $\mu$ S cm⁻¹) : 468

- Minéralisation (mg/1) : 335

- Ca ⁺⁺	:	45,1	2,25
- Mg ⁺⁺	:	12,7	1,04
- Na ⁺	:	4,4	0,11
- SO ₄	:	14,4	0,62
- C1-	:	29	0,84
		mg/l	meq/1

Bien qu'issu d'un'réservoir calcaire", la teneur en calcium est peu élevée, seule une lente filtration à travers une épaisse tourbe fibreuse captant les ions calcium permet d'expliquer ce phénomène.

Elles peuvent également être eutrophes, calciques, riches en hydrogénocarbonates dans les étangs, et subir des pollutions minérales comme dans la Canche à Beaurainville. DECORNET (1978) nous renseigne sur les pollutions supportées par le groupement en Lorraine qui se manifestent par des teneurs élevées en sulfates (95,5 mg/l), sodium (47,1 mg/l) et plus faibles en chlorures (28,6 mg/l).

L'évolution vers les associations et les groupements du Sparganio-Glycerion, plus précisément le Nasturtietum officinalis et le groupement à Sium erectum, semblent des plus logiques, mais si l'on s'en tient aux espèces placées hors tableau la végétation à fontinale paraît devoir conduire au Scirpo-Phragmitetum.

## 2 *Le groupement à Leptodictyum riparium (Hedw.) Monkem (tableau 45, rel. 1)

Un bryophyte Leptodictyum riparium est à l'origine d'un groupement pionnier installé sur le fond sablo-vaseux d'une cuvette d'affaissement inscrite dans le site général de l'étang Chabaud-Latour. Ce groupement jeune, colonisateur d'un milieu neuf se devait d'être inventorié. Il croît dans une eau limpide née vraisemblablement d'une source située dans le fond dela dépression.

Rappelons que HUBSCHMANN (1953) fait de ce bryophyte une caractéristique de l'association à Leskea paludosa et Leptodictyum riparium insérée dans le Fontinalion antipyreticae W. Koch 1926.

## 3 *Le groupement à Brachythecium rivulare B.e. (tableau 45, rel. 2 à 4)

Il se développe préferentiellement dans les cours supérieurs des rivières, là où le courant est particulièrement rapide. Il forme souvent des plages de quelques m², masquent les substrats caillouteux.

Ses eaux sont de type méso-eutrophes à eutrophes parfois polluées en matières minérales ( $NO_3$ --, Cl-) ou organiques.

Ce groupement, de type pionnier est stable, mais, parfois, il peut évoluer vers le Ranunculo-Sietum erecti-submersi (rel.2) ou le Fontinalidetum antipyreticae (rel.4).

# • Classe des Fontinaletea ou classe des Charetea ou classe indéterminée

(Hydrophyta adnata) (tableau 45, rel. 5 à 8)

Un groupement à Cladophora glomerata et Vaucheria sessilis se rencontre dans les cours supérieur et moyen des cours d'eaux, et un autre à Vaucheria dichotoma dans le cours inférieur.

La localisation de ces groupements, leurs contacts avec celui à Brachythecium rivulare nous ont amené à les réunir dans un même tableau.

Il apparait difficile de situer synsystématiquement ces deux groupements qui pourraient prendre place dans les *Fontinaletea*, mais aussi les *Charetea* ou encore appartenir à une classe indéterminée dans laquelle les algues macroscopiques constitueraient les caractéristiques. 1* Le groupement à Cladophora glomerata Kütz.et Vaucheria sessilis DC. (tableau 45) (rel. 5 à 7)

Il est principalement localisé dans les cours supérieurs des rivières ou dans les ruisseaux peu profonds aux eaux vives méso-eutrophes à eutrophes pouvant subir des pollutions minérales mais faibles, sur substrat marneux. Un groupement voisin à Cladophora sp. et Fontinalis antipyretica (avec Vaucheria dichotoma) est décrit par KRAUSCH (1964) qui le situe dans les Charetea. HILD et RENHELT (1970) distingue dans les eaux à courant modéré, peu profondes, à demi-ombragées un Spirogyro-Cladophoretum avec Cladophora sp. qui présente quelques analogies avec notre groupement.

DECORNET (1978) met en évidence un groupement à Cladophora sp. et Spirogyra sp. qu'il assimile à un aspect du Spirogyro-Cladophoretum Hild et Renhelt 1970 dans les rivières de Lorraine ayant subi un curage?

# 2* Le groupement à Vaucheria dichotoma DC. (tableau 45, rel. 8)

Il se remarque dans les eaux plus profondes (jusque 1,50 m) dans le cours inférieur des rivières (Somme, Authie...) là où le courant est très ralenti, et les eaux sont très eutrophisées, souvent polluées en nitrates, phosphates et en matières organiques.

## 3* Le groupement à $Batrachospermum\ moniliforme\ Roth$

Il ne semble exister, en raison de sa sensibilité aux pollutions, que dans les eaux méso-eutrophes ou faiblement eutrophes, hydrogénocarbonatées de l'Aa et de la Hem (apex et cours supérieur).

## 4* Le groupement à Spirogyra Link. sp.

Nous l'avons observé dans quelques étangs d'affaissements miniers où il est le reflet d'une pollution organique et minérale (PO $_4$ ) importante.

CONCLUSION : Nous avons pu distinguer en ce qui concerne la végétation hydrophytique fixée :

- pour la classe des *Charetea* : 7 associations et 1 groupement s'inscrivant dans les alliances suivantes :

- . Nitellion flexilis (Corillion 1957) W. Krause 1969: 2 associations
- . Nitellion syncarpo-tenuissimae : 1 association
- . Charion asperae Krause 1969 : 4 associations et 1 groupement
- pour la classe des Potametea : 22 associations et 15 groupements se répartissant comme suit :
  - . Potamion W. Koch 1926 em. Oberdorfer 1957 : 7 associations et 2 groupements .
  - . Nymphaeion Oberdorfer 1957 : 4 associations et 5 groupements
    - Ranunculion aquatilis Passarge 1964 : 3 associations et 3 groupements
    - Ranunculion fluitantis Neuhäusl 1959 : 8 associations et 5 groupements
  - pour la classe des Ruppietea maritimae : 3 associations
  - pour la classe des Fontinaletea antipyreticae 1 association et 2 groupements
- 4 groupements d'algues filamenteuses pouvant être insérés soit dans la classe des *Fontinaletea*, soit dans celle des *Charetea* ou bien dans une classe restant à définir.

#### 2.2. Les groupements subaquatiques

Nous ne les détaillerons pas comme nous avons fait pour les groupements aquatiques car, nous le verrons ultérieurement, leur intérêt pour la connaissance hydrobiologique est faible, et, d'autre part, ces groupements sont déjà pour la plupart bien connus. Nous insisterons toutefois sur leur composition floristique avec ses variations, leur écologie et dans certains cas, leur faune associée.

Après études des principaux systèmes de classification adoptés en Europe pour la classe des *Phragmitetea* (modèles de BALATOVA-TULACKOVA 1963, PASSARGE 1964 et 1978, WESTHOFF et DEN HELD 1969, OBERDORFER et coll. 1967 et 1977, TÜXEN 1975...) et réalisation du tableau synthétique rassemblant l'ensemble de nos relevés, nous avons retenu le schéma suivant :

Phragmitetea Tüxen et Preising 1942
Phragmitetalia W. Koch 1926
Phragmition W. Koch 1926
Eleocharito-Sagittarion Passarge 1964
Bolboschoenion maritimae Soo 1947
Magnocaricion elatae W. Koch 1926
Caricenion rostratae Balátová-Tulácková 1963
Caricenion gracilis (Géhu 1961) Bálátová-Tulácková 1963
Phalaridion arundinaceae Kopecky 1961
Sparganio-Glycerion fluitantis Braun-Blanquet et Sissingh apud Boer 1942

Ce schéma a été proposé au colloque phytosociologique de Lille en 1981 dans une communication intitulée : "LA CLASSE DES *PHRAGMITETEA* DANS LE NORD-OUEST DE LA FRANCE", dont le texte est actuellement sous presse (Armexe)

```
1 *L'association à Scirpus lacustris L., Phragmites australis Cav. Trin. ex
Steud Typha latifolia L. et Typha angustifolia L.
Scirpo-Phragmitetum W. Koch 1926 (tableau 46)
```

C'est l'association rencontrée le plus fréquemment dans les milieux aquatiques de nos régions. Elle apparait sous forme de grandes roselières souvent dominées physionomiquement par une espèce : Scirpus lacustris, Phragmites australis, Typha latifolia, Typha angustifolia ou Equisetum limosum.

Certains auteurs ont élevés ces facies au rang d'association. Ainsi trouve-t'on dans la littérature :

- . le Scirpetum lacustris (Allorge 1922) Schmale 1933
- . le Scirpetum lacustris (Allorge 1922) Pignatti 1953
- . le Phragmitetum communis (Allorge 1922) Pignatti 1953
- . le Phragmitetum communis Schmale 1933
- . le Typhetum angustifoliae (Allorge 1922) Pignatti 1953
- . le Typhetum angustifoliae (Soo 1927) Pignatti 1953
- . le Typhetum angustifolio-latifoliae (Eggler 1933) Schmale 1939
- . 1' Equisetum limosi Steffen 1931

Ces associations sont reconnues par divers phytosociologues tels PASSARGE (1964 et 1978), ULARU (1969), HILBIG (1970), PHILIPPI (1974 in OBERDORFER 1977), LANG (1973), REICHHOFF et HILBIG (1974-75), PEDROTTI (1977), MATUSKIEWICZ (1980), FELZINES (1982).

Maia nova na avismana na avisma na a

Mais nous ne suivrons pas ces auteurs et nous nous rallierons à la conception de TUXEN (1937, 1974) qui n'admet que l'existence d'une seule association : le Scirpo-Phragmitetum W. Koch 1926 montrant des stades, des facies de générescence quand les conditions écologiques optimales ne sont pas réalisées (la profondeur de l'eau, sa composition physico-chimique, la nature du substrat et la compétition inter-spécifique intervenant). De nombreux auteurs suivent TUXEN : BELLOT (1951), KRAUSCH (1965), ULARU (1966), PAUN (1966), NEDELCU (1973), GEHU (1973), TOMAZEWICZ(1974), RIVAS-MARTINEZ (1974), WIEGLEB (1977), POTT (1980), MERIAUX (1981), MERIAUX et FLEURENTIN (1981).

En ce qui concerne la position synsystématique de l'alliance, aucun problème ne se pose : tous les auteurs s'accordent à placer le Scirpo-Phragmitetum (ou les associations correspondant aux faciès) dans le Phragmition W. Koch 1926.

Le tableau du *Scirpo-Phragmitetum* regroupe 132 relevés. Nous avons distingué :

- un stade initial à *Equisetum limosum* (rel. 1) rencontré uniquement dans un étang d'affût au gibier d'eau du Marais de Guînes et colonisant un faciès à *Nymphaea alba* du *Myriophyllo-Nupharetum*, développé sur un substrat tourbeux, dans une eau méso-eutrophe assez profonde (1 m);
- un stade à Scirpus lacustris (rel. 2 à 12) fréquent dans les étangs des vallées de la Sensée et de la Somme, sur substrat limoneux crayeux ou tourbeux dans des eaux méso-eutrophes à eutrophes profondes (0,40 à 1,50 m), où il succède au Myriophyllo-Nupharetum (facies à Nuphar lutea ou Nymphaea alba, ou association type); les différentielles en sont des espèces des Potametea (Nymphaea alba, Muphar lutea, Myriophyllum spicatum, Potamogeton natans ...) et des Lemmetea (Lemma minor, Lemma trisulca...);
- un facies à Typha angustifolia (rel. 13 à 30) dans les eaux moins profondes que dans les facies précédents, sur les substrats sableux, grave-leux, tourbeux ou argileux des étangs anciens des vallées de la Somme et de la Sensée, mais aussi dans des étangs récents, où il s'installe dans les associations des Potametea, en particulier le Myriophyllo-Nupharetum et le Potametum lucentis; les différentielles sont là aussi des espèces des Potametea et des Lemmetea;
- un facies à Typha latifolia (rel. 31 à 56) dans les eaux eutrophes, parfois polluées, peu profondes (0,10 m à 0,30 m) sur des substrats très variés (vaseux, sableux, argileux, graveleux, schisteux);
- l'association type (rel. 57 à 90) où coexistent deux, trois, quatre, voire les cinq caractéristiques que sont Scirpus lacustris, Typha angustifo-lia, Typha latifolia, Phragmites australis, Equisetum limosum, dans les eaux méso-eutrophes à eutrophes, peu profondes (0,20 m à 0,40 m) sur substrat souvent tourbeux des étangs des vallées de la Sensée et de la Somme;
- un facies à *Phragmites australis* (rel. 91 à 141) constituant une phase de dégénérescence de l'association sur des substrats variés, dans les eaux eutrophes parfois polluées, peu profondes (0,10 m à 0,30 m) de la plupart des milieux aquatiques de la dition.

Sur les substrats vaso-tourbeux des secteurs en cours d'atterrissement recouverts par des eaux eutrophes, peut être dégagée une sous-association à Solanum dulcamara ayant également pour différentielles Carex pseudocyperus, Galium palustre, Lysimachia vulgaris, Lythrum salicaria, Stachys palustris et Lycopus europaeus. Cette sous-association, mise en évidence pour la première fois par KRAUSCH (1964), se remarque au niveau de l'association type, mais aussi des facies à Typha angustifolia, Typha latifolia et Phragmites australis.

Dans les eaux eutrophes, parfois faiblement courantes, sur les substrats enrichis en nitrates, apparait une variante à Glyceria maxima, Oenanthe aquatica, Phalaris arundinacea, Rorippa amphibia, Myosotis scorpioides, Urtica dioica qui peut supporter une émersion prolongée. Cette variante, définie également par KRAUSCH (1965), correspond à la sous-association à Glyceria maxima dégagée par TÜXEN (1975).

Sur les substrats tourbeux baignés par des eaux issues de la nappe acide des sables landéniens, existe une variante mésotrophe à Sphagnum fimbriatum, S. palustre et Polytrichum commune (rel. 140 et 141).

Ces roselières sont très largement répandues, elles sont connues en France de MALCUIT (1929), FROMENT (1953), GEHU (1961), KAPP et SCHAEFFER (1962), LERICQ (1965), WATTEZ (1968), GEHU (1973), GEHU et coll. (1975), DECORNET (1979), MERIAUX (1981), FELZINES (1982); en Allemagne de KRAUSCH (1965), OBERDORFER et coll. (1967), HILBIG (1970), PHILIPPI (1973), RUNGE (1973), TÜXEN (1975), DIERSCHKE et TÜXEN (1975), WIEGLEB (1977), ZAHLHEIMER (1979), POTT (1980), GLAVAC et RAUS (1981); en Belgique de LEBRUN et coll. (1949), DUVIGNEAUD (1970); en Espagne de BELLOT (1955), RIVAS-MARTINEZ (1974); en Italie, de PIGNATTI (1953), PEDROTTI (1977) PEDROTTI et ORSAMANDO (à paraître); aux Pays-Bas, de VLIEGEF (1937), VAN DONSELAAR (1961); en Pologne, de PODBIELKOWSKI (1970), TOMASZEWICZ (1973), MATUSZKIEWICZ (1980); en Roumanie de PAUN (1966), ULARU (1969); en Suisse, de LANG (1973); en Tchécoslovaquie, de BALATOVA-TULACKOVA (1963).

L'évolution naturelle de ces roselières se fait vers la saulaie à Salix cinerea, ou plus rarement, à Salix aurita ou vers l'aulnaie.

Les roselières constituent un lieu de nidification privilégié pour de nombreux passereaux paludicoles (GODIN 1973, DELSAUT et GODIN 1978). Dans les typhaie-phragmitaies, niche la rousserolle turdoïde, dans les phragmitaies la rousserolle effarvatte, et dans les vielles phragmitaies colonisées par les saules le phragmite des joncs. Au printemps, ces roselières abritent les pouillots, et en automne, la bouscarle de Cetti.

Le rat musqué (Ondatra zibethica L.) quant à lui, utilise les espèces caractéristiques du Scirpo-Phragmitetum pour la construction de ses huttes. Il utilise également ces végétaux dans son alimentation, en particulier Typha latifolia dont il consomme les rhizomes (MERIAUX 1978).

D'autre part, comme l'ont montré SEIDEL (1966), TOTH (1972), RADOUX (1980), RADOUX et KEMPF (1981), les composantés floristiques des roselières, en particulier *Scirpus lacustris* et *Phragmites australis*, assument un rôle important dans l'épuration des eaux.

2 *L'association à Glyceria maxima (Hartm.) Holmberg Glycerietum maximae Hueck 1931 (tableau 47)

Ce groupement remarquablement homogène floristiquement et physionomiquement, se rencontre dans les biotopes à eaux stagnantes, mais aussi dans ceux à eaux courantes. Outre sa caractéristique, Glyceria maxima, le tableau 47 montre une différentielle d'association Rumex hydrolopathum, 4 espèces du Phragmition (Typha latifolia, Oenanthe aquatica, Phragmites australis et Typha angustifolia), 14 espèces des Phragmitetalia et des Phragmiteta, 22 espèces compagnes.

Une sous-association à Sparganium erectum (rel. 42 à 52), déjà connue de KRAUSCH (1964) et POTT (1980), apparait dans les eaux les moins eutrophes et dépourvues de pollution (minérale et organique) sur substrat tourbeux.

La sous-association type (rel. 1 à 41) est fréquente dans de nombreux étangs d'affaissements sur substrat vaseux, dans des eaux eutrophes, parfois atteintes de pollution. Une variante à Rorippa amphibia et Myosotis scorpioides (rel. 1 à 19 et 42 à 45), correspondant à la sous-association type et à celle à Rorippa amphibia distinguée par TUXEN (1975) se développe dans les eaux peu profondes, sur une couche vase, souvent épaisse, une autre à Phalaris arundinacea et Mentha aquatica (rel. 36 à 41 et 50 à 52) se remarque dans les eaux faiblement courantes, dont le niveau peut subir des variations parfois importantes (0,40 m). Une forme nitrophile sur vase riche en nitrates se caractérise par l'apparition de très nombreuses espèces des Bidentetea en période d'étiage (rel. 11 à 19 et 32 à 35 ; rel. 40 et 41, 45, 52).

D'autres sous-associations ont été décrites dans la littérature. Ainsi, FREITAG et coll. (1958), HORST, KRAUSCH et MULLER (1966) et HILBIG (1971), distinguent une sous-association à Carex gracilis et POTT (1980), une à Carex acutiformis.

Le Glycerietum maximae, association type du Phragmition W. Koch 1926, se développe sur substrat vaseux épais, ou argileux, dans les eaux eutrophes pouvant supporter aisément des pollutions élevées en matières minérales et organiques. Il peut être considéré comme une association de "type polluo-résistant", qui supporte également bien une émersion prolongée.

L'évolution de cette roselière s'effectue vers la saulaie à saule cendré et l'aulnaie, mais l'intervention de l'homme peut permettre un passage direct aux prairies hygrophiles du Calthion, du Cynosurion ou de l'Agropyro-Rumicion

Glyceria maxima joue un rôle important dans la protection des berges des étangs, des rivières et des watergangs, d'autant plus qu'elle n'est pas consommée par le rat musqué. Son utilisation à des fins de protection naturelles des rives est à préconiser auprès des services des voies navigables. Elle intervient aussi dans l'épuration des eaux et demeure parfois, dans les secteurs très pollués le seul élément "vert" du milieu.

3* L'association à Acorus calamus L.

Acoretum calami Knapp et Stoffers 1962

Nous n'avons pas relevé cette association dans les zones prospectées. Elle a toutefois été décrite par GEHU et coll. (1975) au niveau du marais de Saint-Omer , le long de watergangs.

Nous avons aussi observé l'espèce caractéristique, Acorus calamus, dans la région de Béthune en quelques points des vallées de la Scarpe et de l'Escaut et de la haute vallée de la Sambre (MERIAUX 1980).

4 *L'association à *Thelypteris palustris* Schott et *Phragmites australis* Cav.

Trin. ex Steud

Thelypterido-Phragmitetum Kuiper 1957 (tableau 48)

Elle n'apparaît que dans les grands ensembles tourbeux : marais de Guînes, vallée de la Somme, vallée de la Sensée. Elle existait il y a quelques années encore dans la vallée de l'Escaut (marais et étangs de Fresnessur-Escaut) et de la Scarpe (marais d'Hasnon) où elle est à rechercher.

Cette roselière qui prospère uniquement sur une tourbe épaisse est marquée physionomiquement par *Thelypteris palustris*, espèce des *Alnetea*, différentielle de l'association, mais considérée comme caractéristique par KUIPER (1957) et VAN DONSELAAR (1961), 7 espèces du *Phragmition*, parmi lesquelles *Phragmites australis* présente constamment dans l'association sous sa forme la plus évoluée (rel. 10 à 31), 22 espèces des unités supérieures (*Phragmitetalia* et *Phragmitetea*), 49 compagnes constituent la flore de cette association ignorée des auteurs -excepté des néerlandais et de

quelques phytosociologues allemands- et qui, pourtant, s'étend parfois sur plusieurs hectares en continu dans les marais ou les grandes vallées. Pourtant, la roselière à *Thelypteris palustris* et *Phragmites australis* est connue; KRAUSCH (1965) en fait même une variante à *Thelypteris palustris* du *Scirpc-Phragmitetum* W. Koch 1926 solanetosum dulcamarae, et WIEGLEB (1977) la décrit aussi en milieu acidophile dans le Harz (R.F.A.).

Dans les secteurs régulièrement fauchés à des fins cynégétiques (accès aux huttes de chasse, dégagements des mares à canards), se distingue une variante à Calamagrostis canescens (rel. 25 à 31).

Les rôles tenus par cette roselière vis-à-vis de la faune sont similaires à ceux joués par la roselière à *Phragmites australis* relevant du *Scirpo-Phragmitetum* lieu de nidification, abri et réservoir de nourriture (insectes et larves).

5 *J.'association à Cladium mariscus(L.) Pohl
Cladietum marisci (Allorge 1922) Zobrist 1935 (tableau 49)

Les cladiaies sont devenues rares en notre région. Elles n'existent plus que dans quelques marais des vallées de la Somme (marais de Saint-Simon, marais de Long) et de l'Escaut. Elles se rencontrent également le long de fossés de drainage de prairies hygrophiles (marais de Rieulay) et dans des marais arrière-littoraux (marais de Balançon).

La structure et la physionomie du groupement diffèrent selon la situation : forme spatiale dans les vallées, forme linéaire le long des fossés de drainage.

Trois variantes ont pu être dégagées :

- variante type (rel. 1 et 2) sur tourbe épaisse, bien individualisée;
- variante à *Thelypteris palustris* (rel. 3), sur tourbe non affermie;
- variante à Carex elata (rel. 4), avec pour autres différentielles Carex nigra fo. recta et Lysimachia nummularia, sur substrat alluvionnaire argileux recouvert par une mince couche de tourbe, mésotrophe, cette dernière pouvant supporter une baisse brutale de niveau d'eau, s'apparente aux sousassociations à Carex elata décrites par KRAUSCH (1964) et POTT (1978).

WATTEZ (1968) distingue un faciès pur et pauvre de la cladiaie et des stades schoenotosum, thelypteridetosum et sphagnetosum, correspondant à différents états d'évolution du groupement et WESTHOFF et DEN HELD, à côté de la sous-association type, une sous-association à Phragmites australis et une autre à Thelypteris palustris proche de notre variante de même nom (que nous n'avons pas élevée au rang de sous-association car nous ne disposions que d'un seul relevé).

Le Cladietum marisci montre une prédilection pour les substrats tourbeux neutro-basiclines. Il peut supporter un assèchement prolongé.

De nombreux auteurs tels WATTEZ (1968), WESTHOFF et DEN HELD (1969), POTT (1978), MATUSKIEWICZ (1980) rattachent le Cladietum marisci au Magnoca-ricion elatae, mais la présence quasi-constante de Phragmites australis et d'espèces connue Rumex hydrolapathum, Rorippa amphibia, nous conduit à sui-vre plutôt KRAUSCH (1964), PHILIPPI (1973 et 1974 in OBERDOREER 1977) et PASSARGE (1978) et à l'insérer dans le Phragmition communis W. Koch 1926.

Le dynamisme du groupement s'opère vers les saulaies à Salix cinerea et Viburnum opulus ou à Salix aurita et Frangula alnus.

6 *L'association à Sparganium erectum L. subsp. erectum Sparganietum erecti Philippi 1973 (tableau 50)

Les végétations à Sparganium erectum L. subsp. erectum se rencontrent assez fréquemment dans les étangs des vallées de la Somme et de la Sensée mais rarement dans ceux d'affaissements miniers.

De nombreux auteurs considèrent ces végétations comme de simples facies du *Scirpo-Phragmitetum*. Quelques-uns tels KRAUSCH (1964), TOMASZEWICZ (1969), PODBIELKOWSKI (1968) font même du rubanier dressé une caractéristique de cette association. Cependant, d'autres voient en elles des individus d'une association autonome bien distincte du *Scirpo-Phragmitetum* dont elle diffère par la composition floristique et les caractères écologiques : le *Sparga-nietum erecti*, qui se range dans le *Phragmition* W. Koch 1926.

Déjà, en 1938, ROLL distingue un Sparganietum ramosi mais qui présente de profondes analogies avec le Glycerio-Sparganietum déjà décrit par KOCH en 1926. Cette association est reprise par HILBIG en 1971 sous le nom de Sparganietum erecti, mais, dans aucun de ces cas il n'est précisé la sous-espèce de Sparganietum erectum prise en compte. En 1973, PHILIPPI décrit, lui-aussi, un Sparganietum erecti différent du Sparganietum ramosi Roll 1938, avec Sparganium erectum subsp. erectum comme caractéristique et dont la composition floristique est, par ailleurs, voisine de celle du Sparganietum erecti de HILBIG. Comme OBERDORFER (1979), nous reconnaissons le Sparganietum erecti Philippi 1973 auquel nous rapporterons nos végétations à Sparganium erectum des étangs de la dition.

Nous avons pu dégager au regard du tableau :

- une sous-association type (rel. 1 à 22) dans les eaux les plus profondes (0,40 m à 0,80 m) pouvant comporter comme différentielles des espèces des *Potametea* et des *Lemmetea* (rel. 1 à 15) comme l'a également remarqué ZAHLEIMER (1979);
- une sous-association à Rorippa amphibia et Myosotis scorpioides (rel. 23 à 28) dans les eaux moins profondes, faiblement courantes (0,80 m), sur substrat vaseux;
- une sous-association à *Oenanthe aquatiqua*, *Phalaris arundinacea*, *Lythrum salicaria*, *Mentha aquatica* (rel. 29 à 35) sur un substrat graveleux, dans les eaux faiblement courantes, peu profondes (0 m à 0,20 m en juin) et dont la hauteur peut baisser brutalement en période estivale.

Chaque sous-association comporte une variante type et une variante à Solanum dulcamara, Lycopus europaeus et Carex pseudocyperus (rel. 22, 28, 32 à 35), se développant sur la tourbe affleurante.

Comme PHILIPPI, nous avons constaté les liens existant entre le Sparganium erecti, les sols limoneux riches en calcaires et les secteurs fréquemment ensoleillés.

Cette association, au rôle colonisateur important (GADECEAU 1909, WATTEZ 1968), se substitue souvent dans les eaux assez profondes (0,60 m) aux facies à *Typha angustifolia* et *Scirpus lacustris* du *Scirpo-Phragmitetum* avec qui elle entre en compétition. Et ainsi que FELZINES (1982), nous avons

observé les contacts avec les facies à Typha latifolia et Scirpus lacustris du Scirpo-Phragmitetum, mais aussi avec le Caricetum ripario-acutiformis et le Glycerietum maximae. Cet auteur étudie bien l'association à Sparganium erectum dans les étangs du Nivernais et du Bourbonnais, mais, quoiqu'il différencie morphologiquement et écologiquement les sous-espèces erectum et neglectum, il ne distingue pas le Glycerio-Sparganietum neglecti (W. Koch 1926) Philippi 1973 et le Sparganietum erecti Philippi 1973 et assimile ses peuplements de rubanier au Sparganietum erecti Roll 1938.

Il est probable que Sparganium erectum (et l'association qu'elle 'e détermine) tienne un rôle non négligeable dans l'épuration des eaux mais surtout celui de fixation et de protection des bases de berges, qui nous semble être la fonction majeure assumée.

7 * L'association à Rorippa amphibia (L.) Besser et Oenanthe aquatica (L.)
Poiret

Rorippo-Oenanthetum Lohmeyer 1950 (tableau 51)

Cette association s'observe dans les queues d'étangs d'affaissements miniers et les anses peu profondes de quelques étangs de la vallée de la Somme ; elle colonise aussi de nombreuses mares prairiales du Mélantois, de la Flandre intérieure et des Bas-champs picards.

Sa préférence pour les substrats alluvionnaires recouverts d'une épaisse couche de vase semble particulièrement marquée. Les eaux qui la baignent en période vernale sont eutrophes, souvent très minéralisées, parfois polluées en matières minérales et organiques et peuvent subir une baisse de niveau importante et rapide en été.

Nous avons pu dégager à côté de la sous-association type (rel. 1 à 16) une sous-association à Myosotis scorpoides, avec comme autres espèces différentielles: Phalaris arundinacea, Galium palustre, Mentha aquatica et Glyceria fluitans, correspondant à des eaux faiblement courantes et à des apports importants de substances minérales en hiver liés à la décomposition des fanes du Phalaris. Ces sous-associations possèdent elles-même une variante type et une variante à Hottonia palustris et Carex pseudo-cyperus (rel. 13 à 16, 34 à 38) dans les biotopes tourbeux et ombrages recevant un apport en substances humiques non négligeable. La flore de l'association est complétée par 5 espèces du Phragmition (dont Glyceria maxima et Phragmites australis), 13 espèces des unités supérieures et 47 espèces compagnes. Elle nous incite à la ranger dans le Phragmition. Il faut cependant indiquer que certains auteurs la rattache à l'Oenanthion aquaticae Hejny 1948 (WESTHOFF et DEN HELD 1969).

Des variations de l'association ont été mises en relief par plusieurs phytosociologues allemands. Ainsi, TÜXEN (1975) distingue une sous-association type et une sous-association à Phalaris arundinacea (correspondant à notre sous-association à Myosotis scôrpioides); ZAHLHEIMER (1979) une phase initiale à Rumex palustris, une phase optimale, et une phase de dégénerescence à Polygonum amphibium et parallèlement pour chacune de ces phases des formes à Urtica dioica, Veronica catenata, Myriophyllum verticillatum; POTT (1980) une variante type et une variante à Ranunculus peltatus, Myosotis palustris, Glyceria fluitans, Mentha aquatica et Galium palustre (analogue à notre sous-association à Myosotis scorpioides); BURRICHTER, POTT, RAUS et WITTIG (1980) une forme terrestre à Potentilla anserina, Ranunculus repens, Sagina procumbens, Glyceria fluitans et Agrostis stolonifera, et une forme aquatique à Sagittaria sagittifolia, Sparganium emersum et Butomus umbellatus.

L'association est décrite également en France par BOURNERIAS et coll. (1976); en Italie par PEDROTTI (1977), PEDROTTI et ORSAMANDO(à paraitre), en Pologne par MATUSKIEWICZ (1980); en Allemagne par PASSARGE (1978) et OBERDORFER (1979)...

La place des roselières à Rorippa amphibia et Oenanthe aquatica n'est pas négligeable dans l'écosystème étang. Ainsi, le rat musqué utiliset-il fréquemment l'oenanthe pour la confection de ses garde-manger fréquemment rencontrés dans ces roselières.

8 * Le groupement à Calamagrostis canescens (Web.) Roth et Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud (tableau 52)

C'est un groupement de secondarisation né du fauchage régulier du Thelypterido-Phragmitetum. Le calamagrotis se substitue rapidement à la fougère des marais, puis le groupement se stabilise. L'abaissement du plan d'eau et l'assèchement de la tourbe favorisent la stabilisation du groupement et son enrichissement en espèces prairiales (Lysimachia vulgaris, Lychnis floscuculi, Lathyrus palustris,...). Ce groupement trouvé dans quelques marais des vallées de la Somme et de la Sensée et dans celui de Guînes est décrit par DIERSCHKE et TÜXEN (1975) dans son étude de la végétation du Pays de Frise. Il comporte outre ses deux caractéristiques 4 espèces du Phragmition, 12 des Phragmitetalia et des Phragmitetea et 14 compagnes (dont de nombreuses prairiales).

Cette roselière constitue, comme le Scirpo-Phragmitetum et le Thelypterido-Phragmitetum, un lieu de nidification privilégié pour les passereaux paludicoles.

9 * Le groupement à Rorippa amphibia (L.) Besser et Rumex hydrolapathum Huds.

Son étude, menée en 1978, est reprise intégralement en annexe dans le volume réunissant nos publications.

10 * Le groupement à Sium latifolium L.

Décrit par PHILIPPI (1973) dans le cours supérieur du Rhin et mentionné par OBERDORFER (1979) dans son synsystème du domaine eurosibérien et alpin, il est rare dans la région où ne l'avons noté que dans un des marais d'Arleux, dans la vallée de la Sensée, et le marais de Guînes. Dans les deux cas, il ne couvre que de très faibles superficies sur un substrat sur un substrat troubeux recouvert par une couche de vase parfois épaisse et baignée par des eaux méso-eutrophes à eutrophes non polluées.

Marais de Guînes (5/7/79),  $5 \text{ m}^2$ , 100 Z: Sium latifolium 4, Mentha aquatica 1, Rorippa amphibia 1, Galium palustre subsp. elongatum +, Lycopus europaeus +, Lythrum salicaria +.

11 * L'association à Sparganium emersum Rehm. et Sagittaria sagittifolia L. Sparganio-Sagittarietum R. Tüxen 1953 (tableau 53)

Elle est localisée dans les étangs de la vallée de la Sensée où elle apparait bien structurée, dans ceux de la vallée de la Somme et du bassin houiller Nord/Pas-de-Calais où elle se montre toujours sous une "forme incomplète".

De nombreux phytosociologues se sont intéressés à cette roselière à rubanier simple et sagittaire qui a été décrite initialement en Allemagne dans les plaines du nord-ouest par TÜXEN (1953), dans la Hesse par KNAPP et STOFFERS (1962), puis identifiée dans celles du nord-est par PASSARGE (1964) -sous le nom du Sparganietum simplicis énoncé par TÜXEN en 1958-, le delta du Danube par KRAUSCH (1965), le sud-est par HILBIG (1971), le cours supérieur du Rhin par PHILIPPI (1973), le Harz par WIEGLEB (1977), en Westphalie par POTT (1970), dans la vallée de l'Ems par BURRICHTER et coll. (1980). Elle a aussi été relevée en Pologne par PODBIELKOWSKI (1970), MATUSKIEWICZ (1980), en France par FROMENT (1953) dans le Laonnois et le Vermandois, GEHU (1961) dans la vallée de la Sambre, WATTEZ (1968) dans la plaine alluviale picarde, FRILEUX (1977) dans le Pays de Bray, DECORNET (1979) en Lorraine, FELZINES (1982) dans le Sancerrois, la Puisaye et le Morvan ...

Les variations sont particulièrement bien étudiées par TÜXEN (1953), GEHU (1961), WATTEZ (1968), PHILIPPI (1974 in OBERDORFER 1977), WIEGLEB (1977), DECORNET (1979) et POTT (1980).

Ainsi, TÜXEN puis GEHU différencient une sous-association typique et une sous-association à Equisetum fluviatile (et Sium latifolium). Dans les biotopes mésotrophes, WATTEZ (1968) remarque les facies à sagittaire dans les fossés et les mares et considère les liens étroits entre l'association et les sols d'alluvions, sablonneux ou limoneux, humiques baignés par une eau méso-eutrophe assez riche en bases (toutefois, les résultats de quelques mesures de paramètres physico-chimiques indiquent plutôt une eau eutrophe, calcique bien minéralisée). HILBIG distingue trois sous-associations : une à Nuphar lutea, une typique et une à Equisetum limosum. PHILIPPI considère une sous-association typique sans Sagittaria sagittifolia dans les cours d'eau pauvres en calcaire et aux eaux relativement rapides, une sous-association à Sagittaria sagittifolia sur les alluvions rhénanes riches en calcaire, avec une variante à Rorippa amphibia dans les endroits s'asséchant périodiquement; une variante à Phragmites australis (sous-associations à sagittaire) du lac de Constance (LANG 1973) apparait comme une vicariante écologique de celle à Equisetum limosum. DECORNET reconnait une variante des eaux les plus profondes (0,20 m à 0,60 m) à Nuphar lutea (proche de la sousde même nom de HILBIG), une variante typique (apparentée à la sous-association typique de HILBIG et PHILIPPI), une variante atterrie à Rorippa amphibia Equisetum limosum (voisine des sous-associations à Equisetum limosum de HILBIG et Rorippa amphibia de PHILIPPI). WIEGLEB dégage une variante à Eleocharis acicularis, une variante type et une forme à Oenanthe aquatica. POTT retrouve la variante à Nuphar lutea mais en dégage une autre à Glyceria fluitans fo. fluitans, Phalaris arundinacea fo. submersa, Agrostis stolonifera subsp.prorepens dans les eaux courantes.

Comme PHILIPPI, nous avons mis en évidence la sous-association à Sagittaria sagittifolia (rel. 1 à 16) où la sagittaire peut apparaitre sans Sparganium emersum (rel. 1 à 6) ou avec (rel. 7 à 16) et la sous-association type avec Sparganium emersum uniquement (rel. 17), les variantes à Rorippa amphibia, Myosotis scorpioides, Mentha aquatica au niveau de la sous-association à sagittaire (rel. 1 et 7), une variante type dans la sous-association à Sagittaria (rel. 2) et une variante à Ceratophyllum demersum (et Nuphar lutea) pour chaque sous-association (rel. 3 à 17). Les caractères écologiques de chaque variation enregistrée correspondent à celles énoncées par HILBIG, PHILIPPI et DECORNET. Quoique de nombreux auteurs (TUXEN 1975, POTT 1980, MATUSKIEWICZ 1980 ...) rangent le Sparganio-Sagittarietum dans le Phragmition W. Koch 1926, nous suivrons PASSARGE (1964), OBERDORFER et ses collaborateurs (1967) et, en raison de sa structure, de sa composition floristique et de "ses contacts, nous l'insèrerons dans l'Eleocharito-Sagittarion Passarge 1964.

12 * L'association à Butomus umbellatus L.

Butometum umbellati (Konczak 1968) Philippi 73 (tableau 54)

La parvo-roselière à butome se remarque aisément, au début de l'été, dans les milieux humides, par les hampes florales élancés et les inflores-cences d'un beau rouge de l'espèce caractéristique. Elle est rare dans la dition où nous l'avons paradoxalement relevée dans tous les types de biotopes étudiés : étangs récents, étangs anciens, mares prairiales, fossés de drainage, ruisseaux.

Mal connue en raison de sa rareté, elle a été décrite initialement par KONCZAK (1968) puis par PHILIPPI (1973) qui l'a étudiée sous des formes beaucoup plus riches en espèces. Le phytosociologue de Karlsruhe différencie une variante type (avec Phalaris arundinacea) et une variante à Rorippa amphibia dans les secteurs asséchés périodiquement. L'analyse de nos végétations à Butomus umbellatus (tableau 54) nous a permis de retrouver la variante type (rel. 1 à 9) dans laquelle le butome peut former facies (rel. 1 à 4) et la variante à cresson jaune (rel. 10) mais sous des formes appauvries en espèces. ZAHLHEIMER (1979) distingue à côté d'une forme typique, une forme à Alopecurus aequalis, Oenanthe aquatica, Polygonum mite, Rorippa palustris (donc riche en espèces des Bidentetea) et un autre à Phalaris arundinacea, Glyceria maxima, Symphytum officinale, Rumex crispus. D'autres auteurs, que nous ne suivrons pas, s'interrogent sur l'existence même de l'association. Ainsi, DECORNET (1979) reconnait-il le Butometum umbellati mais, remarquant le nombre important d'espèces des parvo-roselières (Sagittaria sagittifolia, Alisma plantago-aquatica) dans son cortège floristique, s'interroge sur la possibilité d'assimiler les groupements à butome à des facies du Sparganio-Sagittarietum, ce que fait d'ailleurs POTT (1980). Certains, comme OBERDORFER (1977) regroupent d'ailleurs dans leur synsystème à côté du Butometum umbellati les associations "riches" en Butomus umbellatus : l'Oenantho-Rorippetum, le Sparganio-Sagittarietum. WATTEZ (1968) quant à lui, décrit dans les fossés de drainage de la plaine alluviale picarde une association à Butomus umbellatus et Galium palustre montrant un développement important d'Alisma plantago-aquatica et un nombre élevé d'espèces des Bidentetalia.

La position systématique du Butometum umbellati pose également des problèmes. Pour PHILIPPI (1974 in OBERDORFER 1977), DECORNET (1979), OBERDORFER (1979), ZAHLHEIMER (1979), il se place dans le Phragmition, alors que d'autres, tel FELZINES (1982) le voit dans le Glycerio-Sparganion. Mais, sa structure et sa composition floristique, nous incite à suivre OBERDORFER et ses collaborateurs qui le rangeait dès 1967 dans l'Eleocharito-Sagittarion Passarge 1964.

WATTEZ (1968) définit l'écologie du butome en ombelle, et du *Butometum umbellati*, qu'il situe dans les fossés assez profonds (1,50 m), sur des sols limoneux humiques, riches en bases et en débris organiques baigné par des eaux dystrophes calciques au caractère subsaumâtre marqué. PHILIPPI (1973) situe l'association dans les endroits où le niveau des eaux faiblement courantes ou stagnantes, est variable. Dans le territoire prospecté, elle prospère sur des sols alluviaux, parfois recouverts par une couche de vase assez épaisse (0,10 m); les eaux dont le niveau peut varier fortement de juin à juillet sont de type eutrophe parfois atteintes par une pollution élevée en substances minérales (sulfates, sodium, chlorures).

Le Butometum umbellati en raréfaction sur la majeure partie du territoire en raison des activités humaines (agriculture) mérite une attention particulière.

La parvo-roselière à pesse d'eau ne semble bien individualisée que dans quelques étangs de la vallée de la Somme (étang de Feuillères, marais de Cléry et de Long). Bien qu'elle ait été érigée en association, l'Hippuridetum vulgaris, par PASSARGE (1955 et 1964) nous nous limiterons à parler, comme OBERDORFER (1979), de "groupement à Hippuris vulgaris" nous ne disposons pas, en effet, de suffisamment d'éléments nous permettant pour l'instant de suivre PASSARGE.

Dans la vallée de la Somme, il se développe dans les eaux mésotrophes à eutrophes, limpides, peu profondes, sur substrat minéral (alluvions, limons sableux). Pauvre en espèces des Phragmitetea, mais particulièrement riche en celle des Lemnetea et des Potametea,—ce que souligne également PHILIPPI (1974 in OBERDORFER 1977)— il possède une variante à Sparganium minimum (rel. 3) apparaissant dans les eaux de type mésotrophe ne subissant aucun apport interne susceptible d'eutrophiser, même épisodiquement, le milieu. PASSARGE (1964) quant à lui, distingue pour l'Hippuridetum vulgaris une sous—association à Equisetum fluviatile dans les eaux stagnantes, une autre à Glyceria fluitans dans les eaux plus ou moins agitées avec une variante à Veronica beccabunga dans les ruisseaux; il reconnait deux races vicariantes, l'une subcontinentale à Sagittaria sagittifolia, l'autre à Scirpus maritimus légérement halophile.

Ce groupement, que nous rangerons comme toutes les parvo-roselières de ce type dans l'*Eleocharito-Sagittarion* Passarge 1964, est connu en Allemagne de PASSARGE (1978), PHILIPPI (1973), en France de WATTEZ (1968), aux Pays-Bas de DEN HARTOG (1951), en Pologne de MATUSKIEWICZ, en Yougoslavie de SLAVNIC (1956); il apparait rare dans nos régions où il est à rechercher ... et à préserver.

14 * Le groupement à *Eleocharis palustris* L. Roem et Schult Schennikow 1919 (tableau 56)

Il réalise des auréoles, parfois discontinues, autour de nombreuses mares prairiales dans le marais des Falises à Camon (Vallée de la Somme), il ceinture partiellement le lac d'Armbouts-Cappel (Plaine maritime flamande), et le petit étang d'affaissement minier de Vicoigne à Raismes (Ostrevent).

En raison de la grande amplitude écologique de Eleocharis palustris, des différences inportantes de composition floristique des parvo-roselières qu'elle marque physionomiquement, nous ne reconnaîtrons comme association bien définie, ni l'Eleocharitetum Schennikov 1919, ni l'Eleocharitetum Soò 1953, et nous en resterons comme BRASSEUR et ses collaborateurs (1977), WIEGLEB (1977), OBERDORFER (1979), PHILIPPI (1974 in OBERDORFER 1977) et BOUZILLE (1981) à un groupement à Eleocharis palustris. Il faut cependant indiquer que l'association de SCHENNIKOV est adoptée par HILBIG (1971), PASSARGE (1978), FELZINES (1982), MATUSKIEWICZ (1980) et celle de Soò par ULARU (1969). Rappelons encore que PASSARGE (1955) définit un Heleochareto-Hippuridetum repris par FUKAREK (1961), GEHU et WATTEZ (1965), WATTEZ (1968).

PHILIPPI situe le groupement dans les eaux stagnantes sur les sols riches, souvent calcaires, et conditionné par l'activité humaine. Il en fait un groupement de remplacement d'association du Phragmition et du Magnocaricon, pionnier sur les sols graveleux et servant de transition avec l'Agropy-ro-Rumicion. FELZINES écrit : "Les brosses à Eleocharis palustris peuvent prendre une grande extension dans les étangs soumis à des fluctuations du niveau de la nappe aquatique, en particulier sur un substrat argileux ou

limoneux ...: de ce fait, elles peuvent subir une exondation temporaire." Et OBERDORFER (1970) mentionne les préférences du scirpe des marais pour les sols limoneux, humiques, assez riches en matières organiques. Les caractères écologiques des stations à *Eleocharis* de la dition correspondent à celle de ces auteurs dont les données se complètent bien et aboutissent à cerner l'écologie du groupement. L'accumulation de débris végétaux, l'enrichissement du substrat en nitrates, amènent l'apparition d'une variante à *Oenan-the lachenalii* (rel. 7).

La position systématique varie selon les auteurs : MATUSKIEWICZ, OBERDORFER, WATTEZ l'insèrent dans le *Phragmition*, PHILIPPI dans le *Magno-caricion*, FELZINES dans le *Glycero-Sparganion*; mais nous adopterons la position de OBERDORFER et de ses collaborateurs (1967) et de PASSARGE (1973) qui le rangent dans l'*Eleocharito-Sagittarion* Passarge 1964.

15 * Le groupement à Alisma plantago-aquatica L. (tableau 57)

Il couvre de petites surfaces en marge des milieux jeunes : étangs nés d'affaissements miniers, ballastières où l'exploitation des graves vient d'être achevée. Alisma plantago-aquatica y forme facies (recouvrement 70 à 90 %) et il est accompagné de quelques espèces des Phragmitetea (Oenanthe aquatica), des Potametea, des Bidentetea... Espèce caractéristique des Phragmitetea, elle a cependant un développement optimal dans les roselières basses et nous rattacherons ce groupement, décrit également par DECORNET (1979) en Lorraine, à l'Eleocharito-Sagittarion Passarge 1964.

16 * L'association à Scirpus tabernaemontani C.C. Gmel Scirpetum tabermontani Passarge 1964 (tableau 58)

Nous ne l'avons relevée que dans le "lac d'Armbouts-Cappel" où elle est en pleine extension. Cette scirpaie se substitue dans les milieux subsaûmâtres à celle à *Scirpus lacustris* fréquente dans les étangs des grandes vallées de l'intérieur.

PASSARGE (1964) a érigé le groupement à Phragmites australis et à Scirpus tabernaemontani en association autonome que seuls quelques auteurs comme PAUN (1966), HILBIG (1971), PEDROTTI et ORSOMANDO (1981), reconnaissent. PHILIPPI (1974 in OBERDORFER 1977), suivi par d'autres phytosociologues, fait du groupement une "forme" du Scirpetum maritimi (Braun-Blanquet 1931) Tüxen 1937 qu'il insère dans le Scirpion maritimi Dahl et Hadac 1941, alliance des Phragmitetea regroupant les associations subaquatiques halophiles. Nous basant sur la composition floristique de nos végétations à Scirpus tabernaemontani, sur celle de groupements similaires que nous avons observés en d'autres territoires (France, Belgique, Pays-Bas), sur l'examen des tableaux de PASSARGE, PHILIPPI, PIGNATTI (1953) et sur des critères écologiques (le groupement à Scirpus tabernaemontani se développe dans des eaux ayant un degré de salinité nettement moindre que celle du groupement à Scirpus maritimus compactus), nous nous rallierons à la conception de PASSARGE.

En 1967, HEJNY définit l'ordre des Bolboschoenetalia, regroupant les roselières d'eaux saumâtres, que TÜXEN (1969 in GEHU 1973) élève au rang de classe, les Bolboschoenetea maritimi, adoptée par GEHU (1972) et RIVAS-MARTINEZ (1975). Mais, constatant que seules les deux caractéristiques d'associations (Scirpus maritimus var. compictus et Scirpus tabernaemontani) et de rares différentielles (Althea officinalis et Scirpus triqueter) peuvent être prises en compte dans l'optique d'une reconnaissance de cette classe -ou à un degré moindre de l'ordre- mais que par contre, le nombre d'espèces des Phragmitetea dans le cortège floristique des deux associations halophiles est très

élevé, nous nous limiterons, comme OBERDORFER (1979), à les réunir au sein du Bolboeschoenion maritimi Soo 1947 (= Scirpion maritimi Dahl et Hadac 1941). D'autres auteurs se bornent encore à ranger le Scirpetum tabernaemontani (et le Scirpetum maritimi) dans le Phragmition (HILBIG 1971, WESTHOFF et DEN HELD 1969, MATUSKIEWICZ 1980). Enfin, il semble intéressant de rapporter la conception actuelle de PASSARGE (1978) : il existerait deux associations à Scirpus tabernaemontani, l'une le Phragmiteto-Schoenoplectetum tabernaemontani Passarge (1964) 1978, appartenant au Phragmition (grandes roselières des eaux douces), l'autre le Schoenoplectetum tabernaemontani Soò (1927) 1949 s'insérant dans le Bolboschoenion maritimi Dahl et Hadac 1941.

Cette association, indice d'une forte minéralisation des eaux (Na[†], C1⁻, S0₄) à l'intérieur des terres (station disparue de Noyelle), d'échanges d'ions entre la nappe d'eau douce superficielle et la nappe subsaumâtre profonde (Armbouts-Cappel) est devenue très rare dans la dition. Cette raréfaction est accentuée par le drainage en extension dans les plaines alluviales picarde et flamande. La station d'Armbouts-Cappel mérite donc d'être protégée.

17 *L'association à Cares paniculata L.

Caricetum paniculatae Wangerin 1916 (tableau 59)

La cariçaie à laîche paniculée se présente sous une forme linéaire le long des rivières (Somme, Scarpe, Escaut, Sensée) dans leur cours moyen quand le courant se ralentit, et sous forme spatiale au niveau de nombreux étangs anciens installés dans les vallées de la Somme et de la Sensée.

L'association comporte 6 caractéristiques (Galium palustre subsp. elongatum, Carex pseudo-cyperus, Scutellaria galericulata, Iris pseudacorus, Galium palustre, Carex elata) et I différentielles (Mentha aquatica, Lysimachia vulgaris) du Magnocaricion, 17 espèces des Phragmitetalia et des Phragmitetea (Phragmites australis, Rumex hydrolapathum, Sium erectum ...) 40 espèces compagnes. Elle possède une sous-association type (rel. 1 à 15) sur sols alluviaux à teneur élevée en bases, et une sous-association à Carex acutiformis, Carex riparia, Cicuta virosa et Peucedanum palustre (rel. 16 à 32) -déjà remarquée par WESTHOFF et DEN HELD (1969)- sur substrat alluvial enrichi en débris organiques provenant de fanes se décomposant mal sous une faible épaisseur d'eau. Ces sous-associations montrent, lorsque les sols alluviaux sont constitués de tourbe en surface, une variante à Thelypteris palustris (rel. 12 à 15 et 30 à 32) correspondant à la sous-association de même nom définie par WESTHOFF et DEN HELD (1969), puis revue par POTT (1980), qui la situe à l'emplacement d'anciennes forêts de l'Alnion glutinosae déboisées (ce qui est également probable pour certains de nos individus d'association).

Le Caricetum paniculatae est répandu en Europe. Il a été étudié en France par DUVIGNEAUD (1958) dans la vallée de la Meuse, GEHU (1961) dans le Bassin de la Sambre, WATTEZ (1968) dans la Plaine alluviale picarde, FRILEUX (1977) dans le Pays de Bray, MERIAUX et FLEURENTIN (1981) dans la vallée de la Moselle, FELZINES (1982) dans le Morvan et la Puisaye; en Italie par PEDROTTI et ORSAMANDO (1981); en Allemagne par PASSARGE (1964 et 1978), RUNGE (1973), PHILIPPI (1974 in OBERDORFER 1977), TÜXEN (1974), WIEGLEB (1977), OBERDORFER (1979), POTT (1980); en Pologne par PODBIELKOWSKI (1970), MATUSKIEWICZ (1980); en Belgique par LEBRUN et ses collaborateurs (1949); en Tchécoslovaquie par BALAVOVA-TULACKOVA (1963). Aux Pays-Bas, VLIEGER et et VAN ZINDEREN-BAKKER (1942) décrivent un Caricetum acutiformo-paniculatae (analogue au Caricetum paniculatae caricetosum acutiformis) reconnu par BOER (1942), VAN DONSELAAR (1961) WESTHOFF et DEN HELD (1969).

121

Substrats alluviaux (argileux, limoneux) riches en matière organique et parfois tourbeux, eaux eutrophes, non polluées pouvant présenter des fluctuations de niveau importantes sont les caractères écologiques majeurs conditionnant l'installation et le maintien de cette association type du Magnocaricion elatae W. Koch 1926.

18 *L'association à Carex appropinquata Schumach.

Caricetum appropinquatae (W. Koch 1926) Soo 1938 (tableau 60)

Identifiée à Wasnes-au-Bac (vallée de la Sensée) et à Saigneville (vallée de la Somme), elle apparait très rare dans le nord-ouest de la France où seul WATTEZ l'a décrite dans un marais de la plaine alluviale picarde. La rareté de l'association est liée à celle de l'espèce qui n'est connue dans la Somme qu'en quelques stations, dont une nouvelle : celle de la Chaussée-Tirancourt (MERIAUX et TOMBAL, inédit). Dans le Pas-de-Calais, MASCLEF en indique deux stations (Palluel et Annequin) que nous n'avons pas revues ; ROSE (in WATTEZ 1968) en signale également une à Camblain-Chatelain. Dans l'Aisne, RIOMET et BOURNERIAS (1952 à 1961) en citent également quelques autres. Nous en avons visité plusieurs sans retrouver la laîche paradoxale !! En ce qui concerne le département du Nord, elle ne figure ni dans les listes de HECART (1836), ni dans celles de GODON (1909), seul BOULAY (1978) semble la connaitre dans les marais d'Haubourdin, mais là aussi, elle est disparue. La station de Wasnes-au-Bac est nouvelle (et peut-être la seule) pour le département du Nord.

Un Cacicetum appropinquatae est décrit par ASZOD (1936) puis amendé par TUXEN (1947 in 1955). Il est très proche de l'association de KOCH et de SOO. Ces "associations" à Carex appropinquata ont été répertoriées en Allemagne par OBERDORFER (1957), PHILIPPI (1973), RUNGE (1973), TUXEN (1975), PASSARGE (1978), ZAHLHEIMER (1979), OBERDORFER (1979); en Pologne par MATUSKIEWICZ (1980); en Tchécoslovaquie, par BALATOVA-TULACKOVA (1972), aux Pays-Bas par WESTHOFF et DEN HELD (1969).

Ne possédant que deux relevés de l'association, nous n'avons pu distinguer de variations. Cependant, quelques auteurs l'ayant particulièrement bien étudiée en ont défini. Ainsi KRAUSCH met-il en relief une variante à Geum rivulare et une autre à Eriophorum vaginatum, ZAHLHEIMER une sous-association à Cicuta virosa, WATTEZ des stades ou facies : type sur sols tourbeux mal affermis , à Phragmites australis et à Thelypteris palustris, sur substrat tourbeux sec .

Pour OBERDORFER et WATTEZ, Carex appropinquata s'observe dans les eaux stagnantes ou faiblement courantes au niveau des sources, sur des sols tourbeux humiques, riches en bases, humides ou temporairement inondés. PHILIPPI (1974 in OBERDORFER 1977) apporte quelques renseignements sur l'écologie de l'association : milieux humides à mouillés sur anmoor, et seulement sur des sols calcaires moyennement riches.

Dans la dition, la cariçaie se développe sur un sol tourbeux surmonté d'une épaisse litière se décomposant lentement. Les eaux stagnantes qui la baignent de l'automne au printemps sont eutrophes calciques, mais non polluées.

Les biotopes recélant cette très rare phytocoenose méritent d'être protégés en priorité.

Elle se rencontre dans les milieux extrêmement variés : étangs anciens (vallées de la Somme et de la Sensée), étangs récents nés d'affaissements miniers, mares prairiales, mares intra-forestières, fossé de drainage prairial ou intra-forestier.

L'association se compose d'une caractéristique unique (Carex elata), de 4 espèces différentielles de variantes (Carex nifra fo. recta, Lysimachia nummularia, Ranunculus flammula, Potentilla anserina), 8 caractéristiques du Magnocaricion elatae (Galium palustre subsp. elongatum, Iris pseudacorus, Polygonum amphibium fo. terrestre ...) 1 différentielle de ce Magnocaricion (Lysimachia vulgaris), 7 espèces des Phragmitetalia et des Phragmitetea et 19 espèces compagnes, soit 40 espèces (tableau 61).

Quelques auteurs se sont particulièrement intéressés à l'écologie et aux variations de l'association, ainsi :

- WATTEZ (1968) l'observe dans les tourbières alcalines et leurs abords sur des sols tourbeux ou argileux riches en débris organiques et surtout en bases, moyennement chargés en sel ; il distingue un facies type très inondé à flore pauvre, un autre riche en espèces et une sous-association à Comarum palustre sur sols tourbeux, déjà connue de PASSARGE (1955) ;
- PHILIPPI (1973 in OBERDORFER 1977) la situe sur des sols riches souvent calcaires ainsi que des sous-sols tourbeux, dans les endroits inondés ou pouvant être soumis à une baisse rapide des eaux. Il la considère comme une association de substitution aux forêts marécageuses s'installant après le déboisement par l'homme et montrant trois formes : une eutrophe typique, une mésotrophe à Lysimachia thyrsiflora, Equisetum fluviatile et Carex rostrata, une oligotrophe à Scorpidium scorpioides et Callergion trifarium;
- POTT (1980) la voit dans des eaux mésotrophes à moyennement eutrophes, au niveau variable ; il dégage une variété typique encore riche en espèces des *Phragmitetea* et une variété à *Hydrocotyle vulgaris*, méso- à dystrophente, sur sols tourbeux.

Nous avons retrouvé plusieurs de ces caractéristiques écologiques et nous définirons l'association comme liée aux eaux méso-eutrophes à eutrophes, sur substrat minéral ou faiblement tourbeux à tourbeux et subissant une période d'émersion de plusieurs mois. La variante type (rel. 1 à 9) correspond aux sols tourbeux, recouverts par des eaux eutrophes, elle présente un stade juvénile pauvre en espèces (rel. 1 à 3) sur substrat minéral légérement tourbeux. La variante à Carex nigra fo. recta (rel. 10 et 11) s'installe sur les substrats alluvionnaires argileux au niveau des fossés de drainage véhiculant une eau méso-eutrophe.

En France, le Caricetum elatae est connu en Alsace (ISSLER 1942), en Lorraine (DUVIGNEAUD 1958), dans la Plaine alluviale picarde (GEHU et WATTEZ 1965, WATTEZ 1968), dans les Dombes (REYNAUD-BEAUVERIE 1965), dans le Laonnois et le Vermandois (FROMENT 1953), en Franche-Comté (BARBE 1975), dans le Berry, la Puisaye et le Nivernais (FELZINES 1982). Il a aussi été inventorié en Allemagne (KOCH 1926, LIBBERT 1932, TÜXEN 1937-1974-1975, PASSARGE 1964-1978, RUNGE 1973, POTT 1980), en Italie (PEDROTTI et ORSOMANDO, à paraître), en Belgique (LEBRUN et coll. 1949, VAN DEN BERGHEN 1951), aux Pays-Bas (VLIEGER 1937, VAN DONSELAAR 1961, WESTHOFF et DEN HELD 1969), en Pologne (PODBIELKOWSKI 1970, MATUSKIEWICZ 1980), en Autriche (BALATOVA-TULACKOVA et HÜBL 1974), en Tchécoslovaquie (BALATOVA-TULACKOVA 1963), en Suède (LOHAMMAR 1938, MÄKIRINTA 1978).

Comme de nombreux groupements subaquatiques, ce groupement est actuellement en régression sur l'ensemble de la dition.

20 * L'association à Carex rostrata Stokes

Caricetum rostratae Rübel 1912 (tableau 62)

KOCH (1926) avait décrit un Caricetum inflato-vesicariae repris et modifié par TÜXEN et PREISING (1951) reconnu pendant de nombreuses années par la plupart des phytosociologues. Mais BALATOVA-TULACKOVA (1963) puis KRAUSCH (1964) s'appuyant sur des critères floristiques et écologiques, dénoncèrent dans leurs travaux cette association et en revinrent à rapporter les groupements à Carex rostrata et Carex vesicaria à deux associations trop longtemps ignorées : le Caricetum rostratae Rübel 1912 et le Caricetum vesicariae Nowinski 1927. Les rares végétations à Carex rostrata de la dition se rapportent au Caricetum rostratae dont on peut distinguer une forme eutrophe sur tourbe alcaline épaisse (vallée de la Sensée, Marais d'Arleux, rel. 1 et 2), et une forme oligotrophe sur substrat tourbeux acide, de faible épaisseur résultant d'une acidification superficielle de tourbe alcaline (vallée de la Somme, la Chaussée-Tirancourt, rel. 3). La forme eutrophe correspond aux végétations à Carex rostrata de plaine de FELZINES (1982), aux populations à Carex rostrata des marais-arrière-littoraux de WATTEZ (1968), à la sous-association typique du Caricetum rostratae de PASSARGE (1964), variantes à Nymphaea alba (rel. 1) et à Ranunculus lingua (rel. 2), ou encore à la forme type de la même association décrite par POTT (1980) en Westphalie La forme oligotrophe est proche de la forme submontagnarde énoncée par FELZINES de la sous-association à Sphagnum recurvum de KRAUSCH, de WIEGLEB, mais aussi de la sous-association à Juncus bulbosus, riche en sphaignes, de POTT.

Cette association est aussi connue en Allemagne de TÜXEN (1974, 1975), RUNGE (1973), PASSARGE (1978); en Espagne, de RIVAS-MARTINEZ (1974); en Pologne, de PODBIELKOWSKI (1970), MATUSKIEWICZ (1980); en Suède de MÄKIRINTA (1978); en Tchécoslovaquie de BALATOVA-TULACKOVA (1963) et en France dans le Limousin de CHOUARD (1924) et BRUNERYE (1962), dans le bassin de la Sambre de GEHU (1961), dans la Plaine alluviale picarde de WATTEZ (1968). Plusieurs espèces, très rares au plan national (N) ou régional (R) participent à la flore de l'association: Carex rostrata (R), Ranunculus lingua (N), Sphagnum squarrosum (R), Sphagnum subniteus (N), Spagnum fimbriatum (R), Galium boreale (R), Juncus acutiflorus (R). Pour cette raison, les stations à Caricetum rostratae méritent une attention toute particulière et doivent être préservées.

21 * L'association à Carex riaparia Curt. et Carex acutiformis Ehrh.

Caricetum ripario-acutiformis Kobendza 1930 (tableau 63)

Les végétations à laîche des rives et laîche des marais sont très communes dans le nord-ouest de la France. Elles prospèrent le long des rivières, des canaux, des bords d'étangs, dans les fossés, les marais prairiales... Nous les rapporterons à une association décrite initialement en Pologne en 1930 par KOBENDZA: le Caricetum ripario-acutiformis. Cette association pose problème. En effet, elle est reconnue par plusieurs phytosociologues comme FUKAREK (1961), KRAUSCH (1964), GEHU (1973), NEDELCU (1973), WIEGLEB (1977) et PASSARGE (1978) -ce dernier adoptant en fait une association très voisine : le Caricetum acutiformi-ripariae Sob (1927) 1930- mais est réfutée par de nombreux autres : PHILIPPI (1974 in OBERDORFER 1977), TÜXEN (1975), ZAHLHEIMER (1979), OBERDORFER (1979), MATUSKIEWICZ (1980), FELZINES (1982)... Ceux-ci, s'appuyant pour la plupart sur les travaux de synthèse sur la classe des Phragmitetea BALATOVA-TULACKOVA (1963), considèrent en effet l'existence de deux associations distinctes qui correspondent aux deux types de cariçaies dominées par chacune des deux laîches : le Caricetum ripariae Soo 1928 (proche du Caricetum ripariae Knapp et Stoffers 1962) et le

Caricetum acutiformis Sauer 1937 (ou simplement groupement à Carex acutiformis Sauer 1937). Certains, plus rares il est vrai, comme WATTEZ (1968) assimilent ces deux cariçaies à des facies du Caricetum gracilis Tüxen 1937. Nous suivrons en fait KRAUSCH (1964) qui dans son étude sur les groupements végétaux du lac de Stechlin, démontre l'existence du Caricetum ripario-acutiformis Kobendza 1930. De son tableau de synthèse réalisé à l'aide des relevés de trente-et-un auteurs de l'Europe occidentale et orientale ressortent les facies à Carex acutiformis et à Carex riparia (dans lesquels figure une seule des caractéristiques) mais aussi la forme normale où coexistent les deux Carex. Au lac de Stechlin KRAUSCH différencie une sous-association à Hydrocharis morsus-ranae avec une variante typique et une variante à Thelypteris palustris, une sous-association typique et une sous-association à Ranunculus repens avec une variante à Cirsium oleraceum et une variante à Sphagnum recurvum . Dans le Harz, WIEGLEB distingue trois variantes : une première à Equisetum palustre (riches en espèces des prairies humides, une seconde à Phalaris arundinacea, Galium aparine, Impatiens noli-tangere (espèces de l' $Alno ext{-}Padion$ ) et une troisième typique (endroits les plus humides. Notre tableau (62) de l'association élaboré à partir de 109 relevés, comporte outre les 2 espèces caractéristiques, 13 caractéristiques (Galium palustre subsp. elongatum, Scutellaria galericulata, Carex paniculata, Iris pseudacorus, Peucedanum palustre, Polygonum amphibium fo. terrestre...) et 3 différentielles (Lysimachia vulgaris, Lathyrus palustris, Mentha aquatica) du Magnocaricion, 22 espèces des Phragmitetalia et des Phragmitetea (Phragmites australis, Typha latifolia, Typha angustifolia, Sparganium erectum...) et 72 espèces compagnes. Nous avons mis en évidence une sousassociation à Glyceria maxima, Rorippa amphibia, Myosotis scorpioides dans les eaux les plus eutrophes, parfois faiblement courantes, pouvant être polluées en matières minérales (Na, C1, S0, N0, N0) et organiques, sur substrat vaseux (rel. 1 à 37), une sous-association typique dans les eaux eutrophes sur sol alluvionnaire minéral (rel. 38 à 77), une sous-association à Phalaris arundinacea dans les eaux eutrophes, faiblement courantes, présentant des variations importantes et rapides de niveau (0,40 m), sur sol minéral (rel. 78 à 100), une sous-association à Thelypteris palustris sur substrat tourbeux (rel. 101 à 109). Chaque sous-association peut apparaître au niveau d'un facies à Carex riparia (hauteur d'eau 0,20 m à 0,40 m en période vernale, sols les moins riches), à Carex acutiformis hauteur d'eau 0,05 m à 0,30 m en période estivale, sols les plus riches) et au niveau de la forme type (profondeur d'eau 0,20 m à 0,30 m en période vernale, sols alluvionnaires le plus souvent). Les facies à Carex riparia de ce groupement sont pour nous écologiquement différents du Caricetum ripariae Soc 1928 que nous détaillerons ultérieurement.

L'association sous sa forme typique a son optimum dans les eaux eutrophes, souvent bien minéralisées, sur les alluvions riches en débris organiques. Selon FELZINES qui réfute l'existence du Caricetum ripario-acutiformis, les groupements à Carex riparia, héliophiles et calcicoles, et à Carex acutiformis, plus sciaphiles, sont vicariants. Tandis que WIEGLEB, qui le reconnait, les considèrent comme des vestiges isolés d'aulnaies de l'Alnion glutinosae (ce que nous avons également parfois remarqué).

La présence de Carex paniculata, Peucedanum palustre, Cicuta virosa, Carex pseudocyperus, permet d'insérer cette association dans le Caricenion rostratae Bálátová-Tulácková 1963 (sous-alliance du Magnocaricion elatae).

L'association, forme typique et cariçaies à Carex riparia et à C. acutiformis, assimilables à ses faciès liés à des facteurs édaphiques différents, est connue en France de WATTEZ (1968) dans la Plaine alluviale picarde, de LERICQ (1965) dans le bassin de l'Escaut, de DECORNET (1979), MERIAUX et FLEURENTIN (1981) et MERIAUX (1981) en Lorraine, de BOURNERIAS et coll. (1978) dans le Laonnois et le Vermandois; elle l'est également dans la plupart des pays d'Europe (KRAUSCH 1964).

L'association constitue une bonne frayère pour des espèces halieutiques comme le rotengle et le gardon. Elle joue d'autre part un rôle important dans la fixation et la protection des berges des étangs, rivières et canaux.

22* L'association à Cicuta virosa I. et Carex pseudocyperus L.

Cicuto-Caricetum pseudocyperi Boer et Sissingh 1942 (tableau 64)

Elle est très rare dans notre région où elle existe dans quelques étangs des vallées de la Somme (Feuillères) et de la Sensée (Arleux, Wasnes-au-Bac, Palluel), mais aussi des étangs d'affaissements miniers (étang du Prussien à Raismes et étangs de Fresnes-sur-Escaut, ces derniers ayant subi de profondes modifications à la suite de la mise au grand gabarit de l'Escaut). La rareté de cette association est fonction de celle de ses caractéristiques, en particulier *Cicuta virosa* connue seulement en quelques stations dans la dition (carte de distribution 4) et absente dans les étangs d'affaissements miniers.

Sa composition floristique se présente comme suit (tableau 64):
les 2 caractéristiques d'association Carex pseudocyperus (rel. 1 à 12) et Cicuta virosa (rel. 8 à 12), 1 différentielle d'association: Rumex hydrolapathum (rel. 4 à 12), 9 différentielles (espèces des Bidentetea dont Rumex palustris, Chenopodium rubrum, Rumex maritimus...) de stade (jeune) sur vases molles (rel. 3 à 8), 1 différentielle (Hydrocharis morsus-ranae de stade (évoluée) des radeaux flottants (rel. 9 à 12), 1 différentielle (Juncus effusus) de variante traduisant des variations importantes et rapides de niveau d'eau, (rel. 7 et 8), 10 caractéristiques (Carex acutiformis, Carex riparia, Galium palustre subsp. elongatum...) et 1 différentielle (Mentha aquatica) d'alliance (Magnocaricion elatae) 16 espèces des unités supérieures (Phragmitetalia et Phragmitetea) parmi lesquelles Lycopus europaeus, Sparganium erectum, Typha latifolia, Oenanthe aquatica, Sium latifolium..., 21 espèces compagnes.

Plusieurs variations de cette association ont été décrites :

- VAN DONSELAAR (1961) différencie une sous-association typique dans les eaux eutrophes stagnantes ou en marge des eaux courantes et une sous-association à *Comarum palustre* dans les eaux stagnantes mésotrophes;
- WESTHOFF et DEN HELD (1969) mettent en relief des sous associations à Carex paniculata, Thelypteris palustris et Comarum palustre;
- TÜXEN (1974) distingue dans la tourbière de Lahrer trois formes, une première à Acorus calamus, une seconde à Salix cinerea, Stachys palustris et Ranunculus lingua, une troisième à Sphagnum squarrosum;
- REICHHOFF (1974-1975) dégage une sous-association à *Thelypteris* palustris ;
- PHILIPPI (1974 in OBERDORFER 1977) constate l'existence d'une forme eutrophe à Rumex hydrolapathum et d'une autre mésotrophe à Lysimachia thyrsiflora, Peucedanum palustre et Calla palustris).

Ces variations sont essentiellement liées au degré de trophie des eaux et du substrat.

La position systématique du *Cicuto-Caricetum pseudocyperi* est incertaine. Initialement, BOER (1942) 1'a inséré dans le *Phragmition* W. Koch 1926, mais TUXEN et PREISING (1951) 1'ont rattaché au *Magnocaricion* W. Koch 1926, suivis en cela par la plupart des auteurs comme BALATOVA-TULACKOVA (1963).

KRAUSCH (1964), WATTEZ (1968), PODBIELKOWSKI (1970), RUNGE (1973), WIEGLEB (1977), ELLENBERG (1979), MATUSKIEWICZ (1980). Mais VON DONSELAAR (1961) montre qu'il n'existe aucune argumentation satisfaisante permettant ce transfert d'une alliance à une autre, et qu'au contraire, le dynamisme (l'association se situe entre l'Hydrochareto-Stratiotetum et le Caricetum acutiformo-paniculatae) plaide en faveur d'une appartenance au Phragmition, comme le feront après lui HILBIG (1971), PHILIPPI (1973), OBERDORFER (1979). Néanmoins, la composition floristique de nos individus d'associations (en particulier la présence de nombreuses espèces de Carex) leur structure et leur localisation dans les milieux, nous incitent à admettre la position de PREISING et TUXEN et à rapporter le Cicuto-Caricetum pseudocyperi au Magnocaricion. Signalons enore que d'autres auteurs comme WESTHOFF et DEN HELD (1969) et PASSARGE (1978) ont une position originale et le placent dans le Cicution virosae Hejny 1960 (Phragmitetalia).

WATTEZ (1968) localise l'association sur des sols argilo-limoneux ou tourbeux, dans des eaux eutrophes, parfois saumâtres. PHILIPPI (1974) la précise à la limite des eaux libres, sur fond moyennement riche en calcaire, deux formes étant possible : l'une eutrophe (avec Rumex hydrolapathum), l'autre mésotrophe (avec Calla palustris). Nous l'avons observée sur sols alluvionnaires argilo-limoneux et tourbeux recouverts d'une épaisse couche de vase (stade jeune) ou tourbeux, imbibés d'eau (stade évolué avec radeaux flottants), dans des eaux eutrophes calciques, ce qui correspond en partie aux données des autres auteurs.

Le Cicuto-Caricetum pseudocyperi se rencontre en France, en Allemagne, en Pologne, aux Pays-Bas, en Tchécoslovaquie, en Belgique, mais dans chacun de ces pays, il est rare et mérite donc d'être protégé dans nos régions.

23 * Le groupement à Juncus obtusiflorus Ehrh ex Hoffmann (= Juncus subnodulosus Schrank) Jeschke 1959 (tableau 65)

Il est très rare dans la dition où il n'a été relevé que dans un étang de la vallée de la Sensée (Grand Marais d'Ecourt-St-Quentin) et dans quelques étangs de la vallée de la Somme (Mareuil-Caubert, Long...)

Outre la caractéristique Juncus obtusiflorus, le groupement comporte 2 espèces du Magnocaricion, 11 espèces des Phragmitetalia et Phragmitetea, 13 espèces compagnes (dont 4 des Charetea et 3 des Potametea).

PHILIPPI (1974 in OBERDORFER 1977), l'un des rares auteurs à l'avoir décrit, la localise sur des sols riches en calcaires, des sols limoneux à anmoor, au niveau des sources (comme l'a montré KORNECK en 1963). Nous l'avons identifié sur substrat minéral (craie) dans des eaux méso-eutrophes à eutrophes hydrogénocarbonatées, peu profondes (0,30 m) au niveau ou à proximité des sources infra-aquatiques (émergence de la nappe de la craie).

Comme PHILIPPI en 1974, nous rattacherons ce groupement au Magno-caricion (toutefois ce même auteur en 1973 dans son étude des groupements de roselières du cours supérieur du Rhin le place dans le Phragmition, KRAUSCH en 1964 fait de même).

24 * L'association à Carex gracilis Curt. (=Carex acuta L.)

Caricetum gracilis (Graebner et Hueck 1931) Tüxen 1937 em.

et le groupement à *Carex disticha* Huds. (Nowinski 1928) Jonas 1933 (tableau 66)

Le groupement à Carex disticha est élevé au rang d'association par SOÓ (1955) ainsi que par NOWINSKI (1928) et JONAS (1933), mais, pour nous,

ce groupement n'est qu'un stade prairial du Caricetum gracilis et nous avons donc inclus son étude dans celle de l'association à Carex gracilis.

Nous avons localisé l'association type avec la caractéristique Carex gracilis essentiellement dans le secteur oriental du territoire prospecté, en marge de quelques étangs d'affaissements situés dans les vallées de l'Escaut, de la Hayne et de l'Hogneau. Déjà dans la dition, GEHU en 1961 dans le bassin de la Sambre et LERICQ en 1965 dans celui de l'Escaut l'avaient également relevé. Les stades prairiaux se remarquent bien au delà de ce secteur. dans la Plaine alluviale picarde (WATTEZ 1968, cariçaie à Carex disticha) et dans la vallée de la Somme au niveau de quelques marais en voie d'assèchement (Marais des Falises à Camon).

L'association (tableau 66) comporte 3 caractéristiques d'association Carex gracilis, Carex disticha et Polygonum amphibium fo. terrestre, 6 différentielles de 2 sous-associations, 5 caractéristiques (Carex riparia, Galium palustre subsp.elongatum, Iris pseudacorus, Galium palustre, Scutellaria galericulata) et 1 différentielle (Mentha aquatica) d'alliance (Magnocaricion elatae), 13 espèces des Phragmitetalia et des Phragmitetea (Phalaris arundinacea, Oenanthe aquatica, Lycopus europaeus...) et 61 espèces compagnes.

Nous avons distingué:

#### . trois stades

- un stade jeune à *Polygonum amphibium* fo. terrestre (rel. 1 à 4) où cette espèce forme facies;
- un stade plus évolué à *Carex disticha* (rel. 5 à 19) sur substrat plus sec que celui de l'association type, où peuvent cohabiter la renouée amphibie et la laîche distique, cette dernière formant facies -ce stade correspond au groupement à *Carex disticha* (Nowinski 1928) Jonas 1933-;
- l'association type (rel. 20 à 39) avec *Carex gracilis*, dans laquelle on peut retrouver les deux autres caractéristiques.

#### . trois sous-associations se repercutant sur chaque stade

- une sous-association à Rorippa amphibia et Lythrum salicaria (rel. 1, 5 à 10, 20 à 25) sur substrat alluvial limoneux, argileux, rarement tourbeux, recouvert par une couche de vase parfois épaisse, baigné par des eaux eutrophes, souvent très minéralisées, pendant un temps assez long (supérieur à 6 mois);
- une sous-association typique (rel. 2 à 4, 11 à 16, 26 à 30) sur substrat alluvial inondé par des eaux eutrophes pendant un temps assez long (supérieur à 6 mois);
- une sous-association à Symphytum officinale, Stachys palustris, Cardamine pratensis, Thalictrum flavum (rel. 17 à 19, 31 à 39).

Les stades mis en évidence sont ceux observés lors de la formation de dépressions inondables ou d'étangs liés aux affaissements ; ils correspondent en ce sens à une évolution régressive :

Mais le mécanisme inverse : association type ----> stade à Carex disticha s'observe en cas d'évolution progressive comme c'est le cas dans le bassin de la Sambre où GEHU (1961) analysant le Caricetum se rallie à l'opinion de DUVIGNEAUD (1958) et dégage une variante typique (avec deux différentielles locales Lychnis flos-cuculi et Cardamine pratensis) et une variante à Carex disticha. Celle-ci représentée par les cariçaies à laîche distique, traduit un assèchement du substrat par rapport à la variante type. Dans le cas d'évolution progressive, nous opterons pour le terme de stade évolué vers l'atterrissement plutôt que celui de variante.

Notre sous-association à Cardamine pratensis était déjà connue de TÜXEN (1975) et de ZAHLHEIMER (1979). Cet auteur, qui a étudié de façon très détaillée le Caricetum gracilis dans la vallée du Danube, utilise les mêmes différentielles que les notres, à savoir Cardamine pratensis, Symphytum officinale, Stachys palustris et Thalictrum flavum. Mais il dégage aussi pour cette association une variante à Rorippa amphibia et une autre à Filipendula ulmaria avec, pour chacune, différents facies et formes, et pour la sous-association typique, une variante typique et une variante à Agrostis stolonifera avec également plusieurs formes et facies, (sous-associations, variantes, facies et formes, traduisant des variations au niveau des facteurs édaphiques, et des durées des périodes d'inondation des sols qui portent ces cariçaies). Cependant, ZAHLHEIMER rapporte les cariçaies à laîche distique au Caricetum distichae Soc 1955.

D'autres phytosociologues distinguent également deux associations autonomes :

- RUNGE (1973) : le Caricetum gracilis (Graebner et Hueck 1931) Tüxen 1937 et le Caricetum distichae (Steffen 1931) Soo 1955 ;
- BALATOVA-TULACKOVA et HÜBL (1974) et MATUSKIEWICZ (1980) : le Caricetum gracilis (Graebner et Hueck 1931) Tüxen 1937 et le Caricetum distichae Jonas 1933 ;
- PASSARGE (1978) : le Caricetum gracilis Almquist 1929 et le Caricetum distichae Nowinski 1928 ;
- WIEGLEB (1977): le Caricetum gracilis et un groupement autonome à Carex disticha; Ce dernier, dans le Harz, assimile plutôt le Caricetum gracilis au Caricetum acuto-vesicariae décrit par KOCH (1926) et modifié par WESTHOFF (1949). Cette association est reprise aux Pays-Bas par VAN DONSELAAR (1961) et WESTHOFF et DEN HELD (1969).

Certains ne reconnaissent que le Caricetum gracilis. Il en est ainsi de TÜXEN (1937, 1975) qui fait de Carex disticha une caractéristique de l'association, FELZINES (1982) qui distingue par ailleurs une sous-association typique, une à Ealium palustre (secteurs les plus secs), et une à Phalaris arundinacea (stade final de l'association) et PEDROTTI (à paraître) retrouvant lui aussi le Caricetum gracilis phalaridetosum.

L'écologie de l'association est précisée par GEHU (1961), KAPP et SELL (1962), BALATOVA-TULACKOVA et HÜBL (1974)-qui analysent le sol de l'association jusqu'à une profondeur de 35 cm-,PHILIPPI (1974 in OBERDORFER 1977), DECORNET (1978) et FELZINES (1982).

Ainsi, KAPP et SCHAEFER la considèrent comme une association de marécage prairial sur sol eutrophe, tourbeux, à anmoor et hydromull calcique, toujours humide, inondé à la fin de l'hiver. GEHU la situe sur les sols "à horizon de gley surmonté d'une couche plus ou moins épaisse de débris organiques du type anmoor" (dont il fait une description précise). FELZINES la localise en bordure des étangs mésotrophiques à substrat sablonneux ou argileux et en fait une association à caractère mésothermophile.

Les observations portant sur le stade évolué à Carex gracilis concordent dans l'ensemble avec les données de ces auteurs. Indiquons encore que WATTEZ (1968) note le groupement à Carex disticha de la Plaine alluviale picarde, qu'il assimile à un facies du Caricetum gracilis sur des eaux généralement eutrophes, riches en sels biogènes ce qui correspond bien avec l'écologie de notre stade à Carex disticha.

Le Caricetum gracilis a une répartition médio-européenne. En France, où il existe dans le Bassin de la Sambre (GEHU 1961) et de l'Escaut (LERICO 1965), en Lorraine (DUVIGNEAUD 1958, DANGIEN et DECORNET 1977, DECORNET 1979, MERIAUX et FLEURENTIN 1981), en Alsace (KAPP et SCHAEFER 1962, RASTETTER 1963). dans le Massif Central et dans le Morvan (FELZINES 1982), en Franche-Comté (BARBE 1975); il est rare dans l'ouest où il ne semble présent que dans les Pays de la Loire (GADECEAU 1909), et dans le Perche (LEMEE 1937). Il est aussi connu en Allemagne de HILBIG (1971) dans le sud-est, de OBERDORFER et coll. (1977) dans le sud, de WIEGLEB (1977) dans le Harz, de ZAHLHEIMER (1979) dans la vallée du Danube, de POTT (1980) en Westphalie, de BURRICHTER et coll. (1980) dans la vallée de l'Ems, de FREITAG, MARKUS et SCHWIPPL (1958) dans la vallée de l'Oder, de PASSARGE (1978) dans le nord-est du pays ; en Italie de PIGNATTI (1953) dans la plaine de Vénétie, de PEDROTTI (à paraître) dans les Apennins; en Pologne de MATUSKIEWICZ (1980), de DENISIUK (1978), de POKBIELKOWSKI (1970) dans la cuvette de Mazowsze; en Roumanie de GRIGORE et COSTE (1978); en Belgique de SOUGNEZ (1955); en Tchécoslovaquie de BALATOVA-TULACKOVA (1963); en Autriche de BALATOVA-TULACKOVA et HUBL (1974) dans les vallées des fleuves Thaya, March et Danube ; en Espagne de RIVAS-MARTINE7 (1974)-sous le nom de Galio-Caricetum gracilis-; aux Pays-Bas, de VAN DONSELLAR (1961) et de WESTHOFF et DEN HELD (1961) sous le nom de Caricetum acuto-vesicariae. Il semble absent des pays scandinaves.

Le groupement à *Carex disticha* a une répartition plus large, ainsi il est bien développé à proximité du littoral où il est mentionné par GEHU et WATTEZ (1965) et WATTEZ (1966) dans la Plaine alluviale picarde; nous l'avons aussi noté dans l'Amiénois.

25 * L'association à Carex vulpina L.

Caricetum vulpinae Nowinski 1927

Elle n'existe dans la dition que dans la vallée de la Sambre où GEHU (1961) l'a relevée. L'auteur, dans son travail sur "les groupements végétaux de la Sambre française" -auquel nous demanderons au lecteur de bien se reporter- fait de la cariçaie à Carex vulpina une variante eutrophe (stade d'évolution vers la prairie à Bromus racemosus) du Caricetum gracilis. Toutefois, dans sa liste des principales unités syntaxonomiques du Nord de la France (1973), il la rapporte au Caricetum vulpinae Nowinski 1928,-association du Caricenion gracilis proche du Caricetum vulpinae Tüxen 1947-, reconnue par la plupart des phytosociologues (TUXEN 1975, OBERDORFER 1979, BALATOVA-TULACKOVA 1963, PASSARGE 1978 ...).

26 * L'association à Carex vesicaria L.

Caricetum vesicariae Braun-Blanquet et Denis 1926

GEHU (1961) dans le bassin de la Sambre, LERICQ (1965), dans celui de l'Escaut, WATTEZ (1968) dans la Plaine alluviale picarde (une seule station), ont relevé cette cariçaie à laîche vesiculeuse qu'ils considèrent comme "rare" dans la région. La rareté de l'association est étroitement liée à celle de sa caractéristique *Carex vesicaria* (en nette régression dans le nord-ouest de la France, MERIAUX 1981), et nous ne l'avons découverte qu'en un seul point de la dition, un étang d'affaissement minier sur sables landéniens, baigné par une eau méso-eutrophe, faiblement acide, enrichie en matières humiques. Nous y avons effectué le relevé suivant : surface 3 m², recouvrement 90 %, hauteur 0,40 m, caractéristique d'association : Carex vesicaria 4; caractéristiques du Magnocaricion : Scutellaria galericulata 2, Galium palustre subsp. elongatum +; différentielle du Magnocaricion : Lysimachia vulgaris +; espèces compagnes : Glechoma hederacea 1, Agrostis stolonifera 1, Cirsum palustre +, Carex elongata r°, Juncus effusus +°. Nous le rapporterons au Caricetum vesicariae Braun-Blanquet et Denis 1926, association de distribution médio-européenne signalée en France (GAUME 1924, LEMEE 1937, GEHU 1973, FELZINES 1982), en Allemagne (KRAUSCH 1964, OBERDORFER 1979, RUNGE 1973, PASSARGE 1978, POTT 1980, ZAHLHEIMER 1979, TÜXEN 1975), en Pologne (PODBIELKOWSKI 1970, DENISIUK 1978, MATUSKIEWICZ, 1980), en Italie (PEDROTTI, à paraître), en Tchécoslovaquie (BALATOVA-TULACKOVA 1963), en Autriche, (BALATOVA-TULACKOVA et HÜBL 1974) ...

La rareté de cette association incite à préserver les stations connues et ses biotopes potentiels menacés par le drainage (vallée de la Sambre et de l'Escaut).

27 * L'association à Carex riparia Curt.

Caricetum ripariae Sod 1928 (tableau 67)

Dans l'étude consacrée à l'association à Carex riparia et C. acutiformis (22), nous avons indiqué que de nombreux auteurs reconnaissaient un Caricetum ripariae Soó 1928 et un Caricetum acutiformis Sauer 1937; certains phytosociologiques dont nous faisons partie, s'appuyant sur des considérations synfloristiques et synécologiques, distinguent un Caricetum ripario-acutiformis Kobendza 1930 (sous-alliance du Caricenion rostratae Bálátová-Tulácková 1960, cariçaies des tourbieres alcalines) et un Caricetum ripariae Soo 1928 (alliance du Caricenion gracilis (Géhu 1961) Bálátová-Tulácková 1963, cariçaies prairiales mésotrophes et eutrophes). Nous avons ainsi noté le Caricetum ripariae Janowski 1962) dans les secteurs prairiaux du Marais de Guînes (Plaine alluviale flamande), le Marais des Falises à Camon (vallée de la Somme), et sur les marges de quelques étangs d'affaissements miniers, étangs de Fresnes et de Condé-sur-l'Escaut (vallée de l'Escaut).

Outre la caractéristique, Carex riparia, le Caricetum ripariae (tableau 67 ) comporte 4 différentielles d'association, 7 caractéristiques d'alliance (Magnocaricion- parmi lesquelles Carex disticha, Polygonum amphibium fo. terrestre, Oenanthe fistulosa, Carex gracilis jouent le rôle de différentielles d'association-),3 différentielles d'alliance, Mentha aquatica, Lysmachia vulgaris et Lathyrus palustris, 7 espèces des Phragmitetalia et des Phragmitetea dont Myosotis scorpiodes et Phragmites australis, 14 espèces compagnes. Nous avons distingué une sous-association type sur substrat tourbeux, plus rarement argilo-limoneux, inondé périodiquement par des eaux mésotrophes à eutrophes (rel. 1 à 3) et une sous-association différenciée par Phalaris arundinacea, Symphytum officinale, Calystegia sepium également sur substrat tourbeux, enrichi en nitrates, exondé pendant des périodes beaucoup plus longues (rel. 4 à 7). Cette cariçaie prairiale est citée dans le Bassin de la Sambre (GEHU 1961), le Pays de Bray (FRILEUX 1977), la vallée de l'Oise (BOURNERIAS et coll. 1978), et celle de la Meuse (DUVIGNEAUD 1958). Elle est indiquée en Pologne (SOO' 1928, MATUSKIEWICZ 1980), en Allemagne (REICHHOFF et HILBIG 1974-1975, TÜXEN 1975) en Autriche (BALATOVA-TULACKOVA et HÜBL 1974), en Tchécoslovaquie (BALATOVA-TULACKOVA 1963).

Lorsque cette cariçaie est paturée par les bovins, la microtopographie créée favorise l'installation des espèces de l'Agropyro-Rumicion (Agrostis stolonifera, Alopecurus geniculatus, Rumex crispus). Les peuplements à *Iris pseudacorus* sont mentionnés par WATTEZ (1968) le long des fossés et sur le bord de mares dans la Plaine alluviale picarde et par PHILIPPI (1973) en marge de petits ruisseaux, au débit lent et très pollués, dans le cours supérieur du Rhin. Nous les avons, nous-aussi, remarqués sur les berges de quelques étangs d'affaissements miniers. En fait, ils existent assez couramment dans les biotopes aquatiques, mais n'appartiennent à aucune phytocoenose précise -bien qu'EGGLER (1933 in PAUN 1966) les ait érigé en association, l'*Iridetum pseudacori*-, et ils sont ignorés par les auteurs. Ils correspondent pour nous à des groupements de dégradation nés de l'action de l'homme (pollutions, faucardage) ou des animaux, sur des associations du *Magnocaricion* (*Caricetum ripario-acutiformis*, *Caricetum vesicariae*, ...).

29 * L'association à Phalaris arundinacea L.

Phalaridetum arundinaceae Libbert 1931

Son étude est réalisée dans un travail sur le "Phalaridetum arun-dinaceae Libbert 1931 et les végétations à Phalaris arundinacea L." présenté au Xe Colloque phytosociologique de Lille axé sur "les végétations aquatiques et amphibies". Elle figure en annexe dans le mémoire réunissant nos publications.

30 * L'association à Rorippa islandica (Oeder ex. Murray) Borbas et

Phalaris arundinacea L.

Rorippo-Phalaridetum arundinaceae Kopecky 1961

Son étude figure également dans le travail intitulé : "le *Phala-ridetum arundinacea* Libbert 1931 et les végétations à *Phalaris arundinacea* L. " et placé en armexe dans le mémoire rassemblant nos publications.

31 * Le groupement à Mentha aquatica L.

Il se remarque sur les marges de quelques rivières de l'Artois et les rives de plusieurs étangs récents présentant d'importantes variations estivales de niveau d'eau.

32 * L'association à Glyceria fluitans (L.) R. Brown Glycerietum fluitantis Wilzek 1935 (tableau 69)

En 1935, WILZEK a érigé les végétations ripuaires à glycérie flottante en association autonome, le Glycerietum fluitantis, association qui est reconnue par PHILIPPI (1973), OBERDORFER (1979), FELZINES (1982), mais considérée comme un simple facies ou une sous-association du Sparganio-Glycerietum fluitantis Braun-Blanquet 1925 par de nombreux autres phytosociologues comme TÜXEN (1937 et 1975), PIGNATTI (1953), KRAUSCH (1964), WESTHOFF et DEN HELD (1969), RUNGE (1973), GEHU (1973), PASSARGE (1978), MATUSKIEWICZ (1980)... La composition floristique et l'écologie du groupement à Glyceria fluitans nous amènent à opter pour l'association de WILZEK, Sparganium erectum subsp. neglectum n'étant pas pour nous une bonne caractéristique d'association en raison de sa rareté et des différences écologiques avec Glyceria fluitans déjà notées par PHILIPPI (1973). Il faut encore indiquer que KOCH (1926) décrit aussi un Glycerio-Sparganietum neglecti, mais différent du Sparganio-Glycerietum fluitantis Braun-Blanquet 1925, considéré par PHILIPPI (1973) comme une association de substitution de groupements du Phragmition, et rangé d'ailleurs par PHILIPPI (1974 in OBERDORFER 1977) et POTT (1980) dans cette alliance.

Dans la dition, l'association à *Glyceria fluitans* se rencontre au niveau des sources infra-aquatiques des mares prairiales de l'Avesnois et de la Thiérache, dans les watergangs de la Plaine maritime flamande et le long des rivières de l'Artois (Canche, Lys, Aa, Authie) où elle acquiert son plein développement en période estivale.

Elle comporte en sus de l'espèce caractéristique, Glyceria fluitans qui assure le rôle physionomique majeur, 2 différentielles de sous-associations (Glyceria declinata et Veronica beccabunga), 5 caractéristiques du Sparganio-Glycerion (Myosotis scorpioides, Nasturtium officinale, Sparganium erectum var. neglectum, Apium nodiflorum et Veronica anagallis-aquatica), 5 espèces des Phragmitetalia et des Phragmitetea (Galium palustre, Alisma plantago-aquatica, Sparganium erectum, Galium palustre subsp. elongatum, Phalaris arundinacea) et 17 espèces compagnes.

Des variations de composition floristique ont été enregistrées, elles traduisent l'existence de sous-associations liées à la composition physico-chimique des eaux, à la nature du substrat et à l'existence ou non d'un courant :

- sous-association acidophile de caractère oligotrophe à Glyceria declinata* sur des substrats et dans les eaux de pH acide (rel. i à 3);
- sous-association typique dans les eaux eutrophes faiblement courantes, parfois polluées en matières organiques et minérales, sur substrat limoneux (rel. 4 à 12);
- sous-association de caractère calcicole à *Veronica beccabunga* dans les eaux peu profondes, riches en hydrogénocarbonates, sur un substrat crayeux, masqué par une faible épaisseur de vase (rel. 13 à 14).
- D'autres auteurs précisent des variations du Glycerietum fluitantis (ou Sparganio-Glycerietum fluitantis), sous-associations, variantes ou formes:
- PASSARGE (1964): une sous-association typique et une autre à Phalaris arundinacea, Glyceria maxima, Rumex hydrolapathum, Iris pseudacorus et Sparganium erectum avec des formes à Juncus inflexus et J. effusus;
- TÜXEN (1975): une sous-association typique et une sous-association à Nasturtium officinale;
- MAAS (1959): une sous-association typique au niveau des sources et le long des ruisseaux, dans les fossés, une sous-association à Bidens tripartitus, B. cernuus, Polygonum hydropiper et Mimulus moschatus et dans les ruisseaux étroits, une sous-association à Ranunculus aquatilis, Potamogeton natans, Elodea canadensis et Ceratophyllum demersum;
- VAN DONSELAAR (1961) une sous-association à Polygonum amphibium, Eleocharis palustris, Oenanthe aquatica, Rorippa amphibia sur sol minéral, argileux, solide ou non, parfois boueux, dans les eaux "fraiches", eutrophes, d'une profondeur oscillant entre 0 et 0,80 m;
- DETHIOUX (1980) une forme oligotrophe à Carex rostrata, Ranunculus flammula, Epilobium palustre, Viola palustris, Hydrocotyle vulgaris, Glyceria declinata, une forme mésotrophe (proche du Glycerietum plicatae);
- * Un facies à Glyceria declinata de cette sous-association, sans Glyceria fluitans a été relevé à Flêtre (59) dans une mare prairiale le 12/5/78: surface relevée :  $2m^2$ , recouvrement : 60 %, hauteur de végétation : 0,40 m, Glyceria declinata 4, Ranunculus aquatilis 2, Lemma minor 3.

- WIEGLEB (1979): une sous-association typique et une sous-association à Juncus bulbosus, Raunuculus flammula, Agrostis canina:
- POTT (1980): une forme typique dans les ruisseaux non curés, les eaux profondes de 0,20 m à 0,30 m, à Alisma plantago-aquatica, Oenanthe fistulosa et Galium palustre et un facies à Sium erectum;
- DECORNET (1978): une variante à Oenanthe fistulosa, Rorippa amphibia, Veronica anagallis-aquatica et Ranunculus trichophyllus dans les fossés curés aux eaux profondes (de 0,10 m à 0,30 m), une variante à Sparganium emersum le long des rivières dans les eaux peu profondes à l'étiage (0,10 m) et une variante à Caltha palustris dans les endroits exondés à l'étiage.

Fossés, marge des rivières et des ruisseaux, sources, sont les biotopes préférentiels de l'association qui se développe dans les eaux généralement eutrophes, peu profondes, faiblement courantes, voire stagnantes, sur des substrats argileux, limoneux, parfois vaseux, rarement crayeux. Les activités humaines, curage et faucardage, et celles du bétail, broutage et piétinement, favorisent le maintien de l'association et son extension. Des similitudes profondes existent avec l'écologie de l'association proposée par DECORNET (1979) en Lorraine.

Le groupement à Glyceria fluitans est très répandu. Il est signalé en France par ALLORGE (1922) dans le Vexin, JOVET (1949) dans le Valois, GEHU (1961) dans le Bassin de la Sambre et dans les ruisseaux de Thiérache (1973), FRILEUX (1977) dans le Pays de Bray, DECORNET (1979) et MERIAUX (1981) en Lorraine, FELZINES (1982) dans le centre-est du pays. Mais c'est en Allemagne qu'il apparait le plus connu et le plus étudié; ainsi, il figure dans les travaux de KOCH (1926), VOLLMAR (1947), OBERDORFER et coll. (1967), KRAUSCH (1964), HILBIG (1970 et 1971), PHLIPPI (1973), RUNGE (1973), TUXEN (1975), PASSARGE (1964 et 1978), OBERDERFER (1979), WIEGLEB (1977 et 1979), POTT (1980). Il est aussi mentionné en Tchécoslovaquie (BALATOVA-TULACKOVA 1963), en Pologne (PODBIELKOWSKI 1970, MATUSKIEWICZ 1980), en Roumanie (NEDELCU 1973), aux Pays-Bas (MAAS 1957, WESTHOFF et DEN HELD 1969), en Belgique (DETHIOUX 1980)...

L'évolution de ce groupement peut s'effectuer vers les groupements des Phragmitetea (Scirpo-Phragmitetum, Caricetum gracilis) ou des Molinio-Arrhenatheretea (Cirsio-Filipenduletum, groupements de l'Agropyro-Rumicion).

33 * L'association à Glyceria plicata (Fries) Fries
Glycerietum plicatae (Kulcz. 1928) Oberdorfer 1954 (tableau 70)

Elle pose des problèmes de différents ordres :

- 1. Problèmes liés à la détermination de l'espèce caractéristique Glyceria plicata (Fries) Fries, longtemps incluse avec Glyceria declinata Bréb. et Glyceria fluitans (L.) R. Brown dans le groupe Glyceria fluitans (sensu lato). JUNGBLUT (1953) apporte à ce sujet des éclaircissements en réalisant une remarquable comparaison entre les caractères morphologiques des 4 espèces du genre Glyceria.
- 2. Problèmes d'ordre syntaxonomique : en effet, 4 associations ayant Glyceria plicata comme caractéristique figurent dans la littérure :
  - le Glycerietum plicatae (Kulcz.) Oberdorfer 1954;

- le Glycerietum nemoralis-plicatae Kopecky 1972

- le Scrophulario-Glycerietum plicatae Oberdorfer (1952) Maas 1959
- le Catabroso-Glycerietum plicatae Braun-Blanquet 1948

La composition floristique du groupement à Glyceria plicata dans le nord-ouest de la France, nos observations effectuées sur ce même groupement en Lorraine, en Allemagne et en Autriche, l'examen des travaux (et en particulier des tableaux) de OBERDORFER (1954), MAAS (1959), PASSARGE (1964), KOPECKY (1972), WATTEZ (1968), PHILIPPI (1973), DETHIOUX (1980) nous amènent à rapporter ce groupement au Glycerietum plicatae (Kulcz) Oberdorfer 1954, le Glycerietum minoralis-plicatae n'étant qu'un vicariant géographique (Europe orientale) de cette association (PHILIPPI 1973). D'autre part, nous assimilons le Catabroso-Glycerietum plicatae au Catabrosetum aquaticae Rübel 1912 absent de la dition, et le Scrophulario-Glycerietum plicatae à une sous-association à Scrophularia alata du Glycerietum plicatae (ruisseaux intra-forestiers des Ardennes).

L'association se développe au niveau des sources infra-aquatiques alimentant les étangs de la vallée de la Sensée, le long des rivières de l'Artois (Canche, Aa ...). Elle comporte, outre la caractéristique Glyceria plicata, 1 différentielle de sous-association (Phalaris arundinacea), 4 caractéristiques du Sparganio-Glycerion (Sium erectum, Myosotis scorpioides, Glyceria fluitans, Nasturtium officinale et Veronica beccabunga), 6 espèces des Phragmitetalia et Phragmitetea (mais aucune ne montre une présence élevée), 6 espèces compagnes (dont Agrostis stolonifera qui indique un contact fréquent des individus d'association avec les groupements de l'Agropyro-Rumicion).

Son écologie est assez bien connue grâce aux travaux de OBERDORFER (1952), WATTEZ (1968), PHILIPPI (1973), DETHIOUX (1980). Ainsi OBERDORFER précise que Glyceria plicata croit le long des ruisseaux et des trous d'eau, en des sites ou coule lentement une eau assez riche en bases et en matières organiques sur des sols limoneux, plutôt calcaires et humiques, et qu'elle est héliophile, indications que confirment les observations de WATTEZ dans le Pays de Montreuil. PHILIPPI, quant à lui, remarque les préférences de l'association pour les ruisseaux des pays calcaires, aux eaux eutrophes pouvant être polluées, et considère qu'elle est essentiellement d'origine anthropogène. Enfin, DETHIOUX la lie "aux ruisseaux et fossés peu profonds (10 cm à 30 cm), à eaux plutôt lentes (moins de 10 cm par seconde) et eutrophes, à pH relativement élevé (généralement supérieur à 6,7), dont le lit est peu encaissé (moins de 50 cm) et creusé dans des dépôts meubles d'origine alluviale. Le fond est plus souvent limono-vaseux , localement limono-sableux ou graveleux". Nous l'avons notée le long des rivières et à proximité des sources sur des substrats alluviaux limono-sableux, dans des eaux eutrophes hydrogénocarbonatées. La variante à Phalaris arundinacea correspond à des variations rapides du niveau des eaux où l'association se développe, à des substrats enrichis en nitrates pouvant être exondés pendant un temps assez long.

Le Glycerietum plicatae est signalé en France dans la Plaine maritime picarde (GEHU et WATTEZ 1965), en Artois (GEHU 1973), dans le Pays de Montreuil (WATTEZ 1969), dans les Mollières de Berck (DE FOUCAULT et WATTEZ 1982), en Belgique (DETHIOUX 1980), au Luxembourg (JUNGBLUT 1953), en Allemagne (OBERDORFER 1957 et 1979, ROCHOW 1951, PHILIPPI 1973, RUNGE 1973, PASSARGE 1978), en Pologne (MATUSKIEWICZ 1980), en Italia (PEDROTTI à paraître); tandis que le Scrophulario-Glycerietum est mentionné aux Pays-Bas (WESTHOFF et DEN HELD 1969) et le Catabro-Glycerietum plicatae en Roumanie (PAUN 1966, NEDELCU 1973).

- 411 -

Il se développe en contact avec les groupements de l'Agropyro-Rumicion, du Cynosurion constituant la végétation des prairies du Bas-Artois où s'écoule l'Aa, mais aussi des associations des Bidentetea (Ranunculetum scelerati) du Magnocaricion (Caricetum ripario-acutiformis Glycerietum maximae). L'évolution du groupement s'effectue le plus souvent vers les groupements de l'Agropyro-Rumicion (Rumici-Alopecuretum geniculati).

34 * L'association à Apium nodiflorum (L.) Lag.

Apietum nodiflori Braun-Blanquet 1931 (tableau 71)

Elle se remarque principalement le long des rivières de l'Artois (Aa, Canche, Hem, Lys) et du Cambrésis (Béart, l'Hirondelle) dans les ruisseaux du Pays de Montreuil, elle est beaucoup plus rare dans le bassin houiller où elle n'apparait qu'au niveau de quelques affluents d'étangs d'affaissements miniers (la Canarderie à St-Aybert, le Sarteau à Condé-sur-l'Escaut).

L'association est bien définie physionomiquement par la dominance de l'espèce caractéristique, Apium nodiflorum, qui peut même former des peuplements purs (rel. 1), elle comporte également 5 espèces du Sparganio-Glycerion (Veronica anagallis-aquatica, Myosotis scorpioides, Sium erectum, Glyceria fluitans et Epilobium parviflorum), 13 espèces compagnes (parmi lesquelles Callitriche platycarpa fo. typica et Lemma minor ont une présence élevée IV, III). Elle montre des variations liées à la qualité des eaux, à la vitesse du courant et à la nature du substrat, qui peuvent être élevées au rang de sous-associations et de variantes, plusieurs d'entre-elles l'ayant déjà été par WATTEZ (1975) dans son étude des peuplements d'Apium nodiflorum et de Nasturtium dans le Nord de la France:

- sous-association typique (rel. 1 à 11), cet optimum de l'hélosciadaie correspond, selon WATTEZ au débit et au courant (faible) les plus favorables au développement de l'espèce caractéristique : elle possède plusieurs variantes :
- . variante typique (rel. 1 à 7) dans les milieux à eaux courantes n'excédant pas 2 m de large, cours supérieur des rivières (Aa et Lys), ruisseaux et fossés; le faux-cresson y est remarquablement vigoureux;
- . variante à *Phalaris arundinacea* et *Epilobium hirsutum* (rel. 8), un enrichissement en nitrates du substrat et des variations rapides du niveau des eaux :
- . variante à Agrostis stolonifera (rel. 9 à 11) marquant un atterrissement du milieu, le courant y est faible même en période de hautes eaux. Pour ces deux dernières variantes, le substrat est exondé pendant un temps relativement long.
- sous-association à *Nasturtium officinale* (rel. 12 à 16), souvent en contact avec le *Nasturtietum officinalis*, elle est rencontrée dans les secteurs aux eaux vives, sur les substrats crayeux; cette sous-association comporte deux variantes:
- . variante typique (rel. 12 à 14) le long des rivières aux eaux vives de l'Artois ;
- . variante à *Phalaris arundinacea* et *Epilobium hirsutum* (rel. 15 et 16) sur les substrats enrichis en nitrates, exondés en période estivale.
- sous-association à *Veronica beccabunga* (rel. 17 et 18) "facies le moins réophile" de l'association et aussi "le plus eutrophisé", ainsi la caractérise WATTEZ qui l'a mise en évidence, comme nous, sur les berges fangeuses, à proximité des abreuvoirs prairiaux.

L'Apietum nodiflori défini par BRAUN-BLANQUET en 1931 doit être rattaché au Sparganio-Glycerion fluitantis Braun-Blanquet et Sissingh apud Boer 1942. Signalons toutefois que WESTHOFF et DEN HELD (1969) insèrent les groupements à Apium nodiflorum dans l'Apion nodiflori Segal 1968, alliance qu'ils intègrent aux Nasturtio-Glyceritalia Pignatti 1953 em. Segal.

L' Apietum nodiflori est une association des eaux claires issues préférentiellement des terrains crétacés. Elle se développe sur un substrat crayeux, caillouteux, plus rarement alluvial ou limoneux dans des eaux de profondeur variable (0 à 0,30 m à l'étiage) au courant faible, rivières, ruisseaux, fossés curés. Nous retrouvons là les caractères synécologiques déjà énoncés par PHILIPPI (1973), WATTEZ (1975), FRILEUX (1977), et DECORNET (1979).

BRAUN-BLANQUET (1931) dans sa description de l'association, la situe dans les régions au climat océanique de l'ouest de l'Europe et OBERDORFER (1970) fait d'Apium nodiflorum une subméditerranéenne atlantique. L'association semble en effet avoir un développement optimal dans le domaine subatlantique et méditerranéen et pourrait même être considéré comme une pseudo-atlantique selon la définition de BRAUN-BLANQUET. Mais, pour mieux juger de cette distribution, nous demanderons au lecteur de se reporter à l'étude de WATTEZ qui la répertorie dans différentes régions de France, mais aussi en Belgique, Grande Bretagne, Allemagne, Italie, Espagne, Grèce, aux Pays-Bas, au Maroc. L'Allemagne constitue sa limite de répartition nord-est.

Les contacts de l'hélosciadaie se font avec le Glycerietum fluitans, le Nasturtietum officinalis, mais également les groupements du Ranuncu-lion fluitantis. Son évolution conduit au Sparganietum erecti ou au Glycerietum maximae.

Les individus d'association de l'*Apietum nodiflori* constituent des abris de choix pour les mollusques, les gammaridés et les larves de trichoptères.

35 * L'association à Nasturtium officinale R. Brown

Nasturtietum officinalis (Seibert 1962) Oberdorfer et al. 1967 (tableau 72)

La parvo-roselière à cresson de fontaine est commune dans la dition où elle se rencontre le long des rivières de l'Artois (Canche, Aa, Authie, Course, Hem), du Cambrésis (Escaut, Hirondelle), et de la Picardie (Somme), à proximité des sources infra-aquatiques alimentant les étangs de la vallée de la Sensée et de la Somme, dans des fossés, exutoires d'étangs nés d'affais-sements miniers.

L'association est marquée physionomiquement par la luxuriance de sa caractéristique, Nasturtium officinale, qui forme souvent facies. Le nombre moyen d'espèces par relevé est de 5, il est donc peu élevé. Paradoxalement, l'association en comporte un nombre assez important en raison même de ses variations de composition floristique liées à la nature du substrat, à l'état physico-chimique des eaux et à la vitesse du courant. Outre Nasturtium officinale, le tableau montre 6 caractéristiques du Sparganio-Glycerion fluitantis (Myosotis scorpioides, Sium erectum, Veronica anagallis-aquatica, Veronica catenata, Glyceria fluitans, Scrophularia curiculata), 9 espèces des Phragmitetalia et Phragmitetea (Phragmites australis, Glyceria maxima, Carex acutiformis...) mais ayant un indice de présence faible (+ ou r), 10 compagnes (parmi lesquelles Callitriche platycarpa et Lemma minor). Les variations de l'association ont été élevées au rang de sous-association:

- sous-association typique (rel. 1 à 25) dans les eaux eutrophes riches en hydrogénocarbonates parfois polluées, faiblement courantes à rapides (rarement stagnantes) et toujours bien oxygénées, avec trois variantes :

- variante type (rel. 1 à 17) plus pauvre en espèces, où le groupement peut être monospécifique, limité au cresson de fontaine (rel. 1 à 5) dans l'apex des rivières et les fossés où le courant est vif,
- variante à Phalaris arundinacea et Epilobium hirsutum (rel. 18 à 24) sur les substrats exondés en période estivale et enrichis en nitrates.
- . variante à *Thelypteris palustris* (rel. 25) sur les banquettes tourbeuses.
- sous-associations à *Nasturtium microphyllum* (rel. 26) au niveau des sources aux eaux appauvries en calcium (rétention lors de la filtration à travers une tourbe épaisse;
- sous-association à *Apium nodiflorum* (rel. 27 et 28) moins réophile mais plus thermophile (anse abritée);
- sous-association à *Veronica beccabunga* (rel. 29 et 30) forme la plus antrophisée du groupement sur les substrats fangeux piétinés par le bétail, la vitesse du courant y est très faible ou nulle.

Le groupement à Nasturtium officinale est peu décrit dans la littérature. BRAUN-BLANQUET, ROUSSINE et NEGRE (1952) en font un facies de 1' Apietum nodiflori, LIBBERT (1932) et VOLLMAR (1945) un facies du Glycerio-Sparganietum. Mais SEIBERT (1962) l'érige en association, le Nasturtietum officinalis, repris et modifié par OBERDORFER et ses collaborateurs (1967). Comme PHILIPPI (1973), RUNGE (1973), ZAHLHEIMER (1979), OBERDORFER (1979), nous reconnaissons cette association à laquelle nous rapporterons notre groupement et que nous insérerons dans le Sparganio-Glycerion fluitantis Braun-Blanquet et Sissingh apud Boer 1942.

Eaux vives à stagnantes, mais toujours bien oxygénées, peu profondes, 0,10 m à 0,50 m en hiver, riches en hydrogénocarbonates de calcium parfois faiblement polluées en matières minérales (NO₃, SO₄, Cl), substrat de nature calcaire, souvent caillouteux ("rognons" de silex provenant de la craie à silex) sont les caractères écologiques essentiels du *Nasturtietum officinalis* dans la dition, mais également mentionnés pour partie par PHILIPPI (1973), WATTEZ (1975) et POTT (1980).

L'association est surtout décrite (ou simplement répertoriée) en Allemagne par SEIBERT, PHILIPPI, RUNGE, ZAHLHEIMER, POTT, et en France par GEHU et WATTEZ (1965), GEHU (1973) et WATTEZ. Il est certain qu'elle est en réalité beaucoup plus répandue et vraisemblablement présente dans la plupart des pays de l'Europe.

Comme ceux de l'Apietum nodiflori, les individus d'associations du Nasturtietum officinalis constituent la niche écologique pour de nombreuses espèces de gammaridés, mollusques et larves d'insectes.

Le rôle économique du cresson de fontaine cultivé dans plusieurs rivières de l'Artois (la Course, la Hem, la Canche, l'Authie), et dans des canaux de la Plaine maritime flamande mérite également d'être signalé. Mais l'installation de ces cressonnières oblige parfois à une modification du cours de la rivière engendrant une baisse de sa valeur biologique dans la portion de cours considéré.

36* L'association à *Nasturtium microphyllum* (Boenningh.) Airy-Schaw *Nasturtietum microphylli* Philippi 1974 in Oberdorfer 1977

Décrite récemment par PHILIPPI et admise par OBERDORFER qui la répertorie dans son synopsis des associations de l'Allemagne du Sud (1979), cette association est très mal connue en raison des confusions de détermination entre l'espèce caractéristique, Nasturtium microphyllum, et Nasturtium officinale.

Nous l'avons relevée à proximité d'un griffon d'alimentation du Grand-Marais d'Ecourt-St-Quentin ou l'eau qui sourd a du filtrer à travers une tourbe épaisse (2 m 50) qui retient les ions Ca⁺⁺ (50 à 60 mg/l). Surface 4m², recouvrement 90 %, profondeur de l'eau 0,30 m, hauteur de végétation 0,50 m: Nasturtium microphyllum 4, caractéristiques du Sparganio-Glycerion: Myosotis scorpioides 1, Sium erectum 1, Nasturtium officinale +, espèces compagnes: Callitriche platycarpa 1, Lemma trisulca +, Lemma minor +. Nous avons aussi noté l'espèce dans quelques watergangs de la Plaine maritime flamande (comme VANHECKE 1976 dans celle de Belgique), ce qui laisse préfigurer de l'existence de l'association dans le territoire.

37* Le groupement à Sium erectum Huds (= Berula erecta (Huds) Coville)
Philippi 1973
(tableau 73, rel. 1 à 3)

Nous avons relevé ce groupement, marqué physionomiquement par Sium erectum, le long des rivières de l'Artois et au niveau des sources dans la vallée de la Sensée.

PHILIPPI (1973) dans son étude des groupements à Apium nodiflorum et Sium erectum du cours supérieur du Rhin, s'appuyant sur la distribution des deux espèces, Sium erectum étant plus largement répandu que la subatlantiquesubméditerranéenne Apium nodiflorum, propose d'élargir l'Helosciadetum nodiflori (=Apietum nodiflori) décrit par BRAUN-BLANQUET (dans lequel Apium nodiflorum n'a qu'une faible présence dans le sud de la France) aux groupements médio-européens à Sium erectum et de lui donner la dénomination nouvelle Apio-Sietum. En 1974, PHILIPPI (in OBERDORFER 1977) revient sur la définition de ces groupements et distingue l'Apietum nodiflori qu'il qualifie de sud-europénne, limitée en Allemagne à la région nord du Haut-Rhin, remplacé dans les autres régions par un groupement de structure semblable à Sium erectum ou Sietum erecti. Cette association est reprise par ZAHLHEIMER (1979) sous le terme de Sietum erecto-emersi Philippi 1973 alors que OBERDORFER (1979) se limite à la dénomination "groupement à Sium erectum Philippi 1973" que nous adopterons également. En effet, comme LOHMEYER et KRAUSE (1975) nous considérons les végétations à Sium erectum comme des stades pionniers du Sparganio-Glycerion et il faut, pour nous, s'en tenir au terme de groupement.

Les parvo-roselières à Sium erectum sont rarement mentionnées dans la littérature. Hormis les travaux des auteurs sus-cités, elles n'apparais-sent, semble-t-il, que dans ceux de BUKER (1936) et POTT (1980) en Allemagne qui en font des facies du Sparganio-Glycerietum fluitantis installé après curage des fossés-, de DECORNET (1979) et de MERIAUX (1981) en Lorraine.

Ces parvo-roselières se développent dans les eaux peu profondes agitées mais "relativement propres" sur substrat indifféremment riches ou pauvres en calcaire. (PHILIPPI 1973) sur les sols terreux ou vaseux à proximité de l'eau à l'étiage, l'humidité dont elles ont besoin est constante (DECORNET 1978). Les caractères écologiques dégagées par ces auteurs montrent de profondes analogies avec ceux du groupement dans la dition.

* Le groupement à Myosotis scorpioides L. et Veronica anagallis - aquatica L. (tableau 72, rel. 4 à 6)

La combinaison du myosotis des marais et de la véronique mouron d'eau est assez fréquent sur les substrats vaseaux pouvant être exondés en été, baignés pendant la plus grande partie de l'année par une eau méso-eutrophe à eutrophe, parfois fortement minéralisée. Veronica beccabunga, Rorippa amphibia, Mentha aquatica sont aussi souvent présentes dans le groupement qui comprend 5 espèces des Sparganio-Glycerion, 5 espèces des Phragmitetalia et des Phragmitetea, 8 espèces compagnes. DECORNET (1979) et ZAHLHEIMER (1979) ont déjà décrit un groupement à Veronica anagallis-aquatica dans lequel Myosotis scorpioides est représenté mais toujours moins abondamment que dans notre groupement. Les végétations de ce type peuvent conduire au Glycerietum fluitantis ou à l'Apietum nodiflori.

* Le groupement à *Veronica beccabunga* L. Philippi 1973 (tableau 73 , rel. 7)

Nous l'avons localisé sur des sols boueux recouvrant un substrat crayeux ou tourbeux comme les ornières de sentier de marais à eaux ruisselantes. Il est souvent situé au niveau des abreuvoirs prairiaux et le piétinement du bétail facilite sa persistance, mais il peut évoluer lentement vers le Glycerietum fluitantis ou le Glycerietum plicatae. PHILIPPI (1973) décrit également ce groupement pionnier, mais sur des sols caillouteux et OBERDORFER (1979) le reprend dans son synopsis des groupements de l'Allemagne du Sud. NIEMANN (1965) définit bien un Mimulo-Veronicetum buccabungae reconnu par PASSARGE (1978), mais le groupement à Veronica beccabunga y est nettement séparé de l'association type.

* Le groupement à Epilobium parviflorum Schreb.et Scrophularia (auriculata L. Wilzek 1935 (tableau 73, rel. 8 à 13)

Cette épilobiaie à scrophulaire aquatique comprend également Sium erectum, Veronica beccabunga, Veronica anagallis-aquatica, espèces caractéristiques du Sparganio-Glycerion. Elle s'installe à la limite des eaux courantes dont la profondeur n'exède jamais plus de 0,10 m, sur un substrat minéral ou tourbeux. Quoique PHILIPPI (1973), l'un des seuls auteurs à mentionner ce groupement, s'interroge sur sa place dans le synsystème et en fasse un groupement de l'Aegopodion nous le rattacherons au Sparganio-Glycerion en raison de sa structure, de sa composition floristique et de son écologie.

* Le groupement à Scrophularia alata auct (= S. umbrosa Dum.)

Nous avons relevé un groupement monospécifique à scrophulaire ailée en Thiérache, dans la forêt du Nouvion. Il réalise un peuplement linéaire homogène directement en contact avec les eaux vives mésotrophes d'un ruisseau peu profond (0,20 m à 0,40 m). Nous n'avons pas trouvé trace de ce groupement dans la littérature, mais il est vraisemblable qu'il corresponde à un facies du Scrophulario-Glycerietum (Oberdorfer 1952) Maas 1959 (que nous considérons comme une sous-association à Scrophularia alata du Glycerietum plicatae (Kulcz. 1928) Oberdorfer 1954.

#### 2.3 Autres groupements

- Classe des *Utricularietea intermedio-minoris* Den Hartog et Segal 1964 em. Pietsch 1965
- 1 * L'association à Sparganium minimum Wallr.

  Sparganietum minimi Schaff 1925

Nous avons observé le groupement à rubanier nain dans le marais de Sailly-le Sec (vallée de la Somme) où nous avons effectué le relevé suivant :

Surface relevée 5 m², recouvrement 90 %, profondeur d'eau 0,20 m; caractérisque d'association : Sparganium minimum 4; caractéristique de l'Utricularion intermedio-minoris: Utricularia minor 1; espèces compagnes : Potamogeton natans +, Potamogeton pusillus +, Nuphar lutea 2°.

Ce groupement prospérant dans des eaux de type méso-eutrophe, issues de la nappe de la craie -mais appauvries en calcium en raison d'une lente filtration à travers la toube qui retient ce cation- peut être assimilé au Sparganietum minimi Schaaf 1925.

La place synsystématique de cette association est variable selon les auteurs

La structure, la composition floristique et l'écologie des groupements de ce type nous amènent à opter pour la conception de PASSARGE qui distingue trois alliances le Sphagno-Utricularion, le Scorpidio-Utricularion et l'Utricularion intermedio-minoris à laquelle nous rattacherons le groupement du Marais de Sailly-Le-Sec. Signalons que WATTEZ (1968) décrit le Sparganietum minimi dans les marais arrière-littoraux de la Plaine alluviale picarde et qu'il l'intègre au Sphagno-Utricularion Müller et Görs 1960. Il observe le rubanier nain, comme OBERDORFER (1957), "sur des sols tourbeux, limoneux ou sablonneux, riches en bases et plutôt chargés de matières organiques, parfois légèrement imprégnés de sel", et nous dit encore : "la plante aime la lumière et se développe dans une eau (toujours limpide) dont la profondeur varie de 0,20 m à 1,20 m".

- . Classe des Littorelletea Braun-Blanquet et R. Tüxen 1943
- 1 * L'association à Potamogeton polygonifolius Pourr. (= Potamogeton oblongus oblongus Viv)

Huperico-Potametum oblongi (Allorge 1926) Braun-Blanquet et R. Tüxen 1950

Dans les chenaux et les vasques d'une bétulaie à sphaignes établie sur la rive occidentale de la Mare à Goriaux se rencontre, sous forme de plages, discontinues un groupement à Potamogeton polygonifolius. Surface relevée 1m², recouvrement 70 %, profondeur 0,05 m; caractéristique d'association : Potamogeton polygonifolius 4; espèce compagne : Utricularia australis +. Localisation du relevé : Mare à Goriaux, ancien étang de Bassy, Wallers, 22/6/75.

En période d'étiage, le potamot continue à prospérer régulièrement sur la vase et se comporte ainsi comme un amphiphyte.

Quoique SEGAL (1965) ait conçu un Potametum polygonifolii qu'il insère dans le Potamion polygonifolii Den Hartog et Segal 1964, alliance des Luronio-Potametalia des mêmes auteurs, nous appuyant sur les caractères écologiques de la station, nous rapprocherons notre groupement de l'Hyperico-Potametum oblongi (Allorge 1926) Braun-Blanquet et R. Tüxen 1950 inséré par OBERDORFER (1970) dans l'Hypericion elodis Braun-Blanquet et R. Tüxen 1942

(= Helodo -Sparganion Braun-Blanquet et R. Tüxen 1943) et par R. TÜXEN (1975) mais aussi OBERDORFER et DIERSSEN (1974 in OBERDORFER 1977) dans l'Hydrocotylo-Baldellion Dierssen et Tüxen apud Dierssen 1972, deux alliances des Littorelletalia W. Koch 1926. Et au regard de sa composition floristique, nous le rattacherons à l'Hydrocotylo-Baldellion.

Ce groupement croît jusqu'en juin, parfois juillet, dans une faible tranche d'eau dont les caractères chimiques sont les suivants.

	pН	:		6,5	
-	Conductivité µ S cm 1	•	4	¥ <b>7</b> 1 <b>,</b> 2	
-	Minéralisation			-	
	mg/1	:	ن	337,2	
-	Ca ++	:	1 7		0,84
-	Mg	:	12,2		1,00
-	++	:	3,7		0,09
_	Na	:	34,6		1,50
-	so ₄	:	210		4,37
-	C1 ⁻	:	55		1,55
			mg/l	1	meq/1

Cette eau mésotrophe, pauvre en calcium a un pH acide, elle sourd des sables landéniens sous-jacents recouverts par une épaisse couche de vase fine, enrichie en débris organiques provenant d'une mauvaise décomposition des feuilles de Betula pubescens. La couleur rouille de l'eau est due aux bactéries ferrugineuses excessivement abondantes dans ces chenaux mal aérés. La teneur en matières humiques inciterait à en faire une eau dystrophe (définition selon HUSSON), chlorures et sulfates étant amenés par l'effluent de la mine d'Arenberg (pollution industrielle).

En période d'étiage, le potamot à feuilles de renouée se maintient directement sur le súbstratum, cet accomodat terrestre a l'aspect de rosettes isolées et on peut classer la plante dans les amphiphytes (sens de SELL, 1965). Nous retrouvons par conséquent des éléments stationnels fournis par VLIEGER (1937) pour qui les associations de l'ordre des *Littorelletalia* sont submergées et se développent dans les eaux pauvres en matières nutritives.

En France, ALLORGE et GAUME (1925) indiquent l'association en Sologne, CORILLION (1949) la relève dans le Finistère et en Mayenne, BRUNERYE (1962) la remarque dans les marais des Monnedières (19), GEHU (1973) la désigne "très rare dans la région de St-Omer et de Montreuil/Mer" et WATTEZ (1977) note le groupement à Potamogeton polygonifolius sur le pourtour de mare acidocline dans le pré communal de Sorrus près de Montreuil/Mer (communication orale, 1977).

L'Hyperico-Potametum oblongi est connu en Allemagne de OBERDORFER (1970 et 1979), de R. TÜXEN (1975), en Espagne de BELLOT (1951), de RIVAS- MARTINEZ (1975), en Irlande de BRAUN-BLANQUET et R. TÜXEN (1952) et sa forme appauvrie à potamot à feuilles de renouée, aux Pays-Bas de SEGAL (1965), de WESTHOFF et DEN HELD (1969).

L'amendement des prairies provoque une eutrophisation voire une pollution de leurs mares acidoclines, le déversement des eaux usées a le même effet sur les étangs creusés dans les sables landéniens ; cette modification des composantes chimiques de l'édaphotope est à l'origine de l'appauvrissement, de la raréfaction et de la disparition de l'association en de nombreuses régions. 2 * L'association à Samolus valerandi L. et Littorella uniflora (L.) Aschers Samolo-Littorelletum Westhoff (1943) 1947

Nous avons identifié cette végétation àmphibie à samole, littorelle et flûteau fausse -renoncule, dans des mares de chasse creusées dans le Marais de Meautort à Cambron (Vallée de la Somme). Surface relevée 5 m², recouvrement 80 %, profondeur d'eau 0,40 m, combinaison caractéristique: Samolus valerandi 1, Juncus articulatus var. littoralis 1, Littorella uniflora 1; caractéristique de l'Hydrocotylo-Baldellion: Baldellia ranunculoides 3; espèces compagnes: Chara hispida 2, Potamogeton coloratus 1, Hippuris vulgaris +, Carex nigra fo. recta +, Oenanthe aquatica +, Glyceria fluitans +, Nitella confervacea +. Sa parenté avec le Samolo-Littorelletum Westhoff (1943) 1947 semble évidente. Et, quoique de nombreux auteurs comme WATTEZ (1968), WESTHOFF et DEN HELD (1969), GEHU (1973), PASSARGE (1978) rangent cette association dans le Littorellion uniflorae W. Koch 1926 em. Th. Müller et Görs 1960, nous suivrons TUXEN (1975), OBERDORFER (1979) et MATUSKIEWICZ (1980) qui le rattachent à l'Hydrocotylo-Baldellion Dierssen et Tüxen in Dierssen 1972.

Dans la vallée de la Somme, l'association se développe dans une eau limpide, de type mésotrophe(conductivité = 350 µ S cm 1, pH = 6,9), peu profonde (0,20 m à 0,40 m) couvrant un substrat constitué d'alluvions tourbeuses enrichies en limons sableux.

3 * Le groupement à *Juncus bulbosus* L. subsp. *kochii* (F.W. Schultz) Reichg. (tableau 74)

En forêt de St Amand, sur les berges en pente douce de l'étang du Bois Brûlé Nord, en marge de cuvettes situées à proximité immédiate de la Mare à Goriaux et de l'étang du Prussien, se rencontre un peuplement végétal dominé par Juncus bulbosus. Ce groupement a l'aspect d'une végétation rase amphibie ne dépassant pas quelques centimètres de hauteur.

Le tableau mis au point ne comporte qu'une seule caractéristique, Juncus bulbosus var. kochii, qui forme facies et "écrase" par sa biomasse les autres espèces relevées : 4 différentielles de variations et 11 compagnes à 1'habitus prostré pour la plupart. Un stade jeune, où le groupement se limite au seul jonc bulbeux, existe sur les substrats demeurant gorgés d'eau 1'été (rel. 1 et 2). Une variante typique (rel. 3 à 8) se conçoit sous deux formes légérement différentielles : l'installation du jonc épars (rel. 3 à 8) marque la limite du battement de nappe, le rehaussement du substrat se concrétise par une forte augmentation du nombre des compagnes (rel. 6 à 8). A proximité de l'arrivée d'un russelet d'eau vive, ayant filtré à travers les schistes du terril voisin, apparaissent Agrostis canina, Sphagnum fimbriatum, Molinia coerulea, différentielles d'une variante acidocline ; une sous-varian-à Sagina procumbens perçue au niveau de la variante typique et de celle à Agrostis canina imprègne les sites piétinés par les huttiers et les sangliers.

L'espèce caractéristique est donnée comme subatlantique par ROISIN (1969), cependant, FOURNIER (1964) en fait une européenne.

Et le spectre (corrigé) se présente comme suit :

- subatlantiques : 60,2 % - subcosmopolites : 12,7 %

- circumboréales : 10,5 % (dont une subcircumboréale 0,2 %)

- cosmopolites : 10,0 %
- eurasiatiques : 5,2 %
- eurosibériennes : 0,7 %
- paléotempérées : 0,6 %

217

Juncus bulbosus étant une espèce subatlantique, le groupement qu'elle détermine a une répartition de type subatlantique (OBERDORFER, 1967). Cette répartition est réaffirmée par WATTEZ (1968) qui écrit : "la présence de Juncus kochii à la place de Juncus supinus ne fait d'ailleurs qu'accuser l'atlanticité du groupement".

Cette végétation marginale soumise alternativement à l'émersion et à l'immersion, est proche du *Juncetum bulbosi* Oberdorfer 1957 em. Passarge 1964 (synonyme du *Ranunculo-Juncetum bulbosi* Oberdorfer 1957), mais nous nous en tiendrons au terme de groupement à *Juncus bulbosus* (OBERDORFER 1977 et 1979 MATUSKIEWICZ 1980). D'autre part, le remplacement de *Juncus bulbosus bulbosus* par *Juncus bulbosus kochii* peut faire penser à une race géographique de ce groupement.

Nous rangerons l'association dans l'Hydrocotylo-Baldellion Dierssen 1972 et Tüxen apud Dierssen 1972. Toutefois, PASSARGE (1978) en fait une association (Ranunculo-Juncetum bulbosi) Oberdorfer 1957) de l'Eleocharition multicaulis Vanden Berghen 1964, alliance de l'ordre des Juncetalia bulbosi Pietsch (1971) 77.

En France, le groupement à Juncus bulbosus est méconnu, il a souvent été incorporé à diverses associations, et on le trouve dans des relevés du Perche de LEMEE (1937), ceux du massif armoricain de CORILLION (1957) et de Puisaye de RCYER (1969). Il est cependant bien individualisé dans les marais arrière-littoraux picards par WATTEZ (1968) et dans le Nivernais par FELZINES (1982). WESTHOFF et DEN HELD l'ont inventorié aux Pays-Bas et ils l'indiquent au Danemark et en Irlande, MATUSKIEWICZ (1980) l'indique en Polagne et OBERDORFER (1979) le connait dans le sud de l'Allemagne, PASSARGE (1978) dans le nord-est et WIEGLEB (1979) en Basse-Saxe où la sous-espèce bulbosus semble relayer la sous-espèce kochii.

Pour OBERDORFER (1957) le groupement demande un sol sablonneux ou tourbeux, riche en matières organiques mais appauvri en bases et plutôt acide, tandis que WATTEZ (1968) l'a notée sur un substrat formé de sédiments basiques, recouverts par des eaux de pH 9,6 et de conductivité 474 µ S cm 1.

Nous l'avons étudiée sur une vase organique, consistante, baignée par une eau stagnante, basique, eutrophe (sous-association typique) et sur des sédiments sablonneux recevant les eaux fraîches, limpides, faiblement acides, riches en sulfates issus du terril voisin (sous-association à Agrostis canina).

L'évolution se fait vers les groupements à Juncus effusus et Molinia coerulea ou vers le Carici (canescentis) - Agrostitetum caninae Zarzycki 1958 qui conduisent eux-mêmes au Sphagno-Betuletum pubescentis Mériaux, Tombal, Schumacker et De Zuttere 1978.

En période estivale, lorsque le sol s'est affermi, le groupement est brouté par le lapin qui entretient donc cette pelouse rase et la stabilise.

4 * L'association à Eleocharis acicularis (L.) Roem. et Schult.

Eleocharitetum acicularis Baumann (1911) W. Koch 1926

Elle n'a été localisée qu'en marge du Grand Marais d'Ecourt-St-Quentin (62) où elle apparait sour la forme d'un gazon dense couvrant 1 à 2 m² totalement exondé en période estivale. Elle est toutefois à rechercher dans les autres étangs, ainsi que dans les étangs du Valenciennois où le scirpe épinglé fut relevé par HECART (1836), Eleocharis acicularis passant facilement inaperçu à l'état stérile. Surface relevée 1 m², recouvrement 40 %, profondeur 0,05 m; caractéristique d'association: Eleocharis acicularis 5.

Cette végétation, s'étendant sur le pourtour d'un Caricetum riparioacutiformis pourrait être rattachée à l'Eleocharitetum acicularis (Baumann
1911) W. Koch 1926, association reconnue par GEHU (1961), WATTEZ (1968),
R. TÜXEN (1975). Mais, pour J. DUVIGNEAUD (1973) ces "berges vaseuses à
Eleocharis acicularis" ne seraient qu'un stade de dégradation de l'association à Littorella uniflora et Eleocharis acicularis Chouard 1924 (= Littorello-Eleocharetum acicularis Malcuit 1929); un distinguo possible entre
l'écologie de Littorella uniflora et de Eleocharis acicularis fourni par
WATTEZ (1968) nous a amené à concevoir l'existence de l'Eleocharitetum acicularis.

Cette association est rangée par WESTHOFF et DEN HELD (1969) dans le Littorellion uniflorae W. Koch 1926 em. Th. Müller et Görs 1960 alors que R. TÜXEN (1975) et OBERDORFER (1979) le placent dans l'Eleocharition acicularis Pietsch 1966 em. Dierssen 1975, ce que nous ferons également.

LEBRUN et ses collaborateurs (1949) la situent sur les dépôts vaseux des queues d'étangs et les berges fortement déclives, WATTEZ (1968) fait de même et précise la localisation "au niveau de la zone de balancement des eaux, sur un sol en pente plus ou moins forte", et l'affinité pour les eaux oligotrophes, observations confirmées par J. DUVIGNEAUD (1973). Mais GEHU (1961) la découvre baignée périodiquement par des eaux calciques de pH 8,3 sur des argiles à silex. De la synthèse de ces différentes études, il ressort une préférence pour les eaux pauvres en sels biogènes, mais avec possibilité d'extension de l'association dans des biotopes plus riches.

A Ecourt-St-Quentin, le groupement se localise à proximité d'un griffon d'alimentation de l'étang ; la température mesurée sous un mètre de vase par CLUSEAU et RICOUR (1960) est de 11°5 "quelque soit la saison", les écarts thermiques seront donc fortement atténués, ce qui accuse le caractère thermophile de l'association (communication orale de GEHU, 1977). Dans cette station, l'eau a un pH de 7,35, et sa conductivité est de 490 µ S cm-1.

Le groupement est répertorié en France, au Lac de Grand-Lieu par GADECEAU (1909), puis par L. et P. MARION (1975), dans l'Aisne par JOUANNE (1926) dans le Confolentais par CHOUARD (1926-1927), dans l'Avesnois par GEHU (1957), dans le Sundgau par RASTETTER (1963), dans la plaine alluviale picarde par GEHU et WATTEZ (1965) puis WATTEZ (1968), dans la région d'Anor et de Trélon par J. DUVIGNEAUD (1973), dans la Puisaye et le Bourbonnais par FELZINES (1982); en Allemagne PASSARGE (1978) le connait dans le nordest du pays, OBERDORFER (1979) dans le sud, et R. TÜXEN (1974) dans la région de Haselünner, il est aussi répertorié par RUNGE (1973) dans son synsystème; BRAUN-BLANQUET et R. TÜXEN (1952) l'ont vu en Irlande et DUVIGNEAUD (1973) en Belgique. Selon l'auteur belge, le Littorello-Eleocharetum acicularis est partout en nette régression.

. Classe des Isoëto-Nanojuncetea Braun-Blanquet et R. Tüxen 1943

# 1 * Le groupement à *Juncus bufonius* I.. (tableau 75)

Ce groupement pionnier couvre les rives exondées en période estivale d'étangs du Bassin houiller. Trois espèces en sont les composantes essentielles, ce sont : Juncus bufonius, Gnaphalium uliginosum, Hypericum humifusum respectivement caractéristiques des Isoëto-Nanojuncetea Braun-Blanquet et R. Tüxen 1943, de l'ordre des Nanocyperetalia fusci Klika 1935, de l'alliance du Nanocyperion flavescentis W. Koch 1926. De nombreuses espèces ayant souvent une vitalité réduite, ou notées à l'état de plantules, les accompagnent elles relèvent des Poetea (Sagina procumbens, Poa annua, Juncus tenuis), de l'Agropyro-Rumicion (Agrostis stolonifera, Juncus inflexus), des Molinietalia (Juncus effusus, Lythrum salicaria, Ranunculus repens, Prunella vulgaris)

Trifolium repens, mais aussi des Phragmitetea, des Alnetea et des Bidentetea.

Cette végétation annuelle, rase, a été décrite en Allemagne par
PHILIPPI en 1968, elle n'est pas sans rappeler, sous un aspect très appauvri
il est vrai, l'Isolepideto-Stellarietum uliginosae P. Duvigneaud 1942 voisin
de l'association à Stellaria uliginosum et Galium palustre mise en valeur par
JOVET (1949) dans le Valois, et occupant tous deux les laies forestières humides.

Un groupement présumé pionnier, marqué par la combinaison Juncus bufionus - Gnaphalium uliginosum relevant du Nanocyperion, a été évoqué par LERICQ (1972) sur la grève du barrage exondé de Pannesière-Chaumard tandis que R. TÜXEN (1974) dans les pacages de Haselünner en Allemagne du nord-ouest présentait un groupement voisin du nôtre mais dépourvu de ses compagnes.

Remarquons encore que RIVAS-GODAY (1969), dans sa mise au point sur la classe des Nanojuncetea, fait de Juncus bufonius une caractéristique de cette unité supérieure et de Gnaphalium uliginosum une espèce de l'ordre des Cyperetalia fusci.

3 - Signification et usage des phytocoenoses aquatiques pour l'environnement :

# 3.1 L'analyse paysagère *

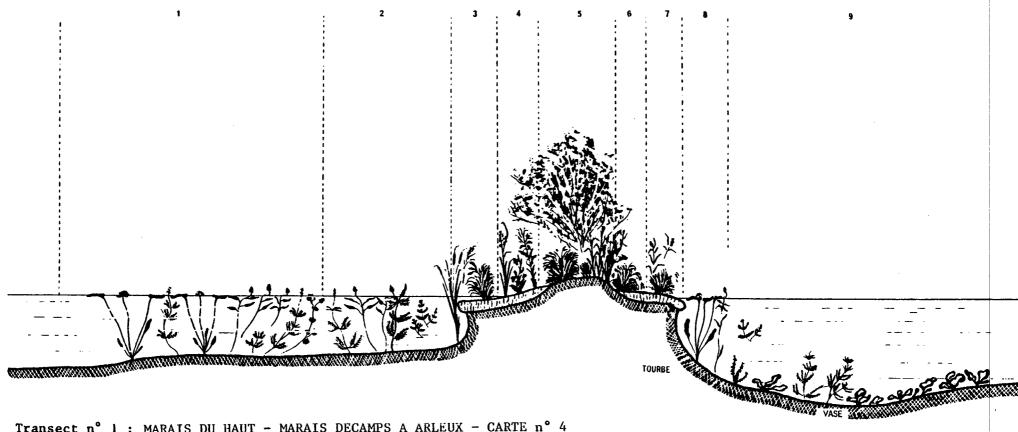
La physionomie des paysages aquatiques peut s'exprimer à l'aide de transects de végétations réalisés dans les différents milieux rencontrés depuis les groupements aquatiques jusqu'aux groupements forestiers (MERIAUX 1978 -transects 1 à 5-, POTT 1983) ou par profil de végétation (CHESSEL 1978, GODRON 1968, FELZINES 1982) ou encore par la méthode des sigmarelevés empruntée pour partie à la synphytosociologie (MERIAUX et GEHU 1978). C'est cette méthode que nous développerons, le but premier étant de caractériser ou de différencier les différents systèmes aquatiques du nord-ouest de la France par des combinaisons de groupements végétaux et de dégager des corrélations entre ces combinaisons et les caractères écologiques, en particulier abiotiques, du milieu.

# 3.1.1 Les différents systèmes aquatiques étudiés

Ayant été particulièrement détaillés dans le chapitre I, nous ne ferons que les rappeler pour mémoire :

Nous avons distingué:

- les étangs anciens nés du tourbage et de retenues d'eau (moulins, écluses) :
  - de la vallée de la Sensée remontant pour les plus âgés au Xe siècle
  - . de la vallée de la Somme formés pour certains dès le XIVe siècle
  - les marais de ces mêmes vallées ;
- le Marais de Guînes installé sur une tourbe dont la formation remonte à l'Atlantique, s'est poursuivie durant le Subatlantique, puis le Boréal et qui s'est prolongée jusqu'à notre époque; un tourbage au début du XXe siècle ayant modifié la structure du marais par secteurs mérite d'être signalé;
- les étangs et marais récents (quelques années à un siècle d'â-ge);
- * : Ce chapitre est extrait d'une note de DE FOUCAULT et MERIAUX en préparation pour TÜEXENIA (République fédérale allemande)



Transect n° 1: MARAIS DU HAUT - MARAIS DECAMPS A ARLEUX - CARTE n° 4

1 - Myriophyllo-Nupharetum

facies à Polygonum amphibium

2 - Myriophyllo-Nupharetum

facies a Myriophyllum spicatum

3 - Caricetum ripario-acutiformis

4 - Eupatorietum cannabini

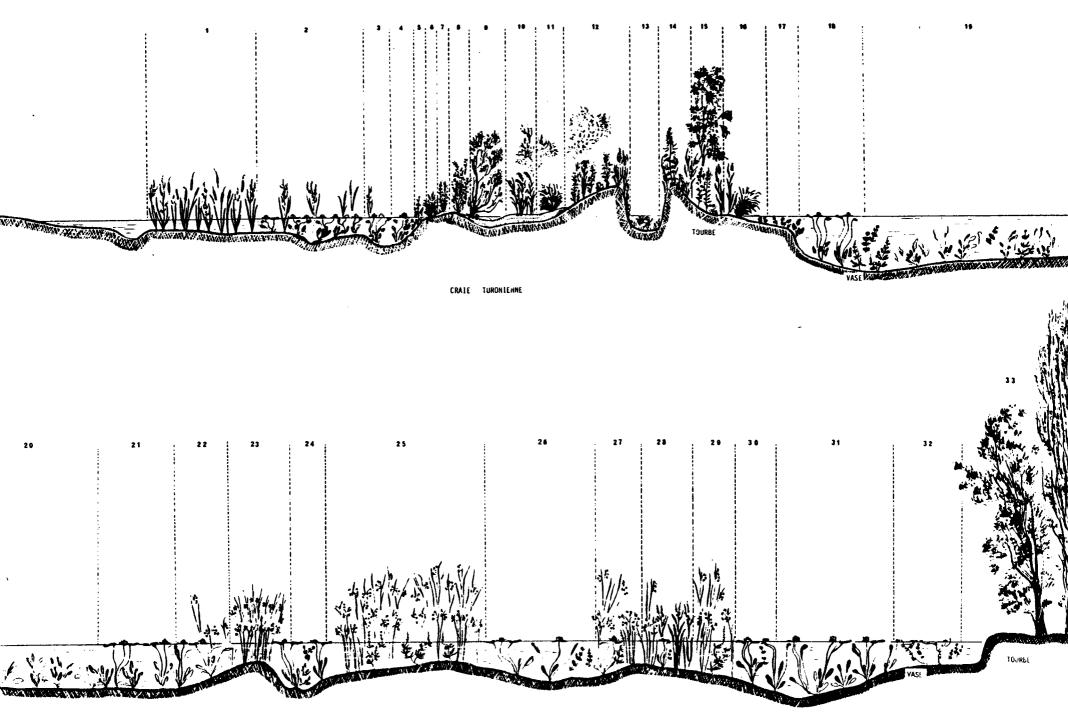
sous-ass. à Phalaris arundinacea

- 5 Salicetum cinereae
- 6 Caricetum ripario-acutiformis

sous-ass. à Carex paniculata

- 7 Caricetum ripario-acutiformis
- 8 Myriophyllo-Nupharetum
- 9 Groupement à Nuphar lutea f. submersa

CRAIE TURONIENNE



# Transect n° 2 - MARAIS LEGLAY - MARAIS DU BAS A ARLEUX - CARTE n° 4

- a. 1 Scirpo-Phragmitetum
  - 2 Stade dynamique Scirpo-Phragmitetum
    Muriophyllo-Nupharetum
  - 3 Myriophyllo-Nupharetum

facies à Nymphaea alba

4 - Myriophyllo-Nupharetum

5 - Sparganio-Sagittarietum

faciès à Sagittaria sagittifolia

6 - Caricetum ripario-acutiformis faciès à Carex acutiformis

7 - Groupement à Epilobium hirsutum

8 - Salicetum cinereae stade juvénile

9 - Salicetum cinerae

10 - Scirpo-Phragmitetum

11 - Caricetum paniculatae

12 - Cirsio-Filipenduletum

13 - Groupement à Ceratophyllum demersum

14 - Cirsio-Filipenduletum

facies à Phalaris arundinacea

15 - Salicetum cinereae

16 - Caricetum ripario-acutiformis

17 - Myriophyllo-Nupharetum

18 - Myriophyllo-Nupharetum faciès à Nuphar lutea

- 19 Groupement à Nuphar lutea f. submersa
- b. 20 Groupement à Nuphar lutea f. submersa

21 - Myriophyllo-Nupharetum

22 - Stade dynamique Scirpo-Phragmitetum
Myriophyllo-Nupharetum

23 - Scirpo-Phragmitetum facies à Scirpus Lacustris

24 - Myriophyllo-Nupharetum

25 - Scirpo-Phragmitetum

26 - Myriophyllo-Nupharetum

27 - Stade dynamique Scirpo-Phragmitetum - faciës à Scirpus lacustris
Myriophyllo-Nupharetum

28 - Stade dynamique Scirpo-Phragmitetum faciès à Sparganium ramosum
Myriophyllo-Nupharetum

29 - Stade dynamique Scirpo-Phragmitetum - faciès à Scirpus lacustris
Myriophyllo-Nupharetum

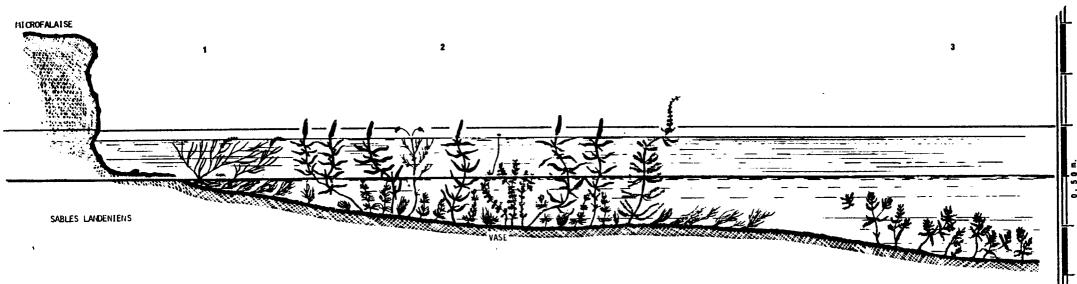
30 - Myriophyllo-Nupharetum

31 - Myriophyllo-Nupharetum

faciès à Nymphaea alba

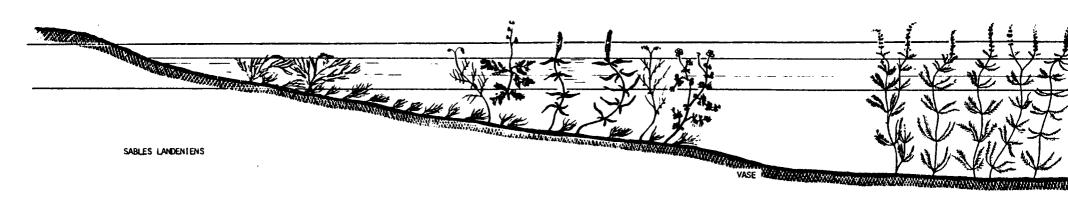
32 - Groupement à Ceratophyllum demersum

33 - Groupement à Salix alba (avec Populus div. sp. plantés)



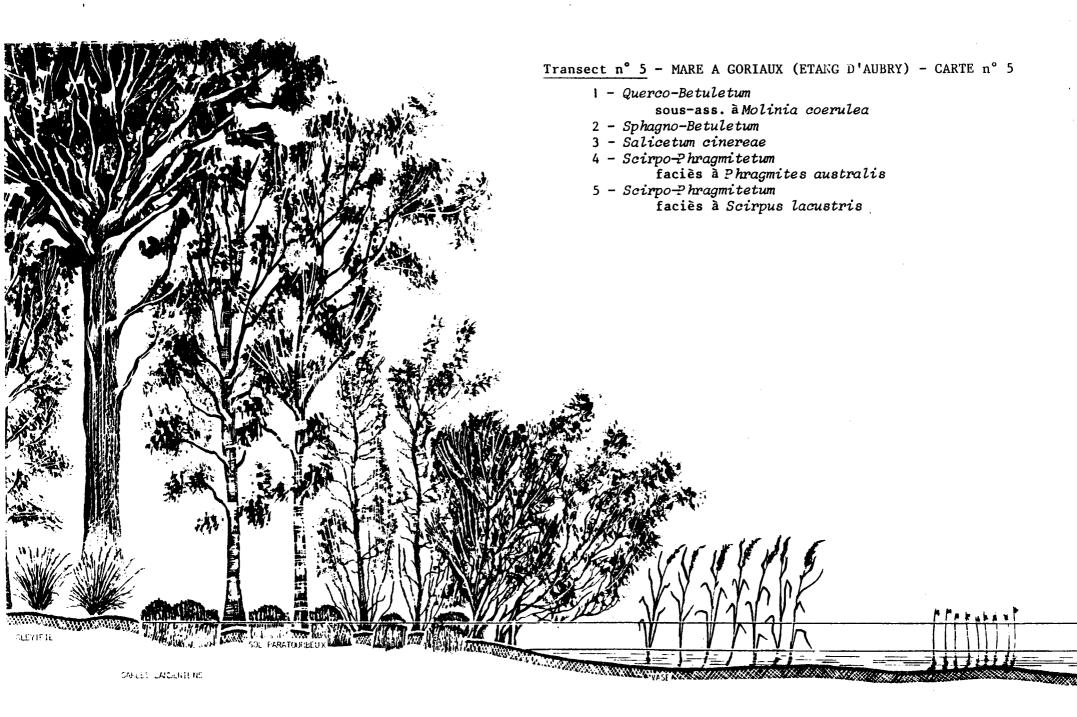
Transect n° 3 - MARE A GORIAUX (ETANG A GORIAUX) A RAISMES - CARTE n° 5

- Potametum pusillo-graminei
   Potametum lucentis
   Najadetum marinae



# Transect n° 4 - MARE A GORIAUX (ETANG A GORIAUX) A RAISMES - CARTE n° 5

- 1 Potametum pectinati2 Potametum lucentis
- 3 Myriophyllo-Nupharetum faciès à Myriophyllum spicatum



- . nés d'affaissements miniers
- ayant une autre origine (extraction de graves ou de sables le plus souvent)
- les mares prairiales, d'origine anthrophique ;
- les rivières de l'Artois, de la Flandre intérieure, du Cambrésis et de la Plaine de la Scarpe ;
  - les watergangs de la Flandre maritime.

#### 3.1.2 Les méthodes

## 3.1.2.1 Les sigmarelevés

Nous avons considéré l'ensemble de la surface du milieu inventorié et les sigmarelevés effectués offrent ainsi la proportion du groupement par rapport à cet ensemble.

Selon l'aspect global du groupement relevé, un signe lui est affecté :

- 0 = groupement spatial
- / = groupement linéaire
- = groupement ponctuel

La nomenclature des phytocoenoses définies est, suivant les classes dont elles relèvent, celle de MERIAUX (à paraitre), GEHU (1973), TÜXEN (1975) et OBERDORFER (1979).

# 3.1.2.2 Le traitement des relevés

Il est effectué selon la méthode classique des tableaux de végéta-

tableau brut réunissant 183 sigmarelevés

18 tableaux élaborés avec colonne de classe présente

tableau synthétique de présence (chaque colonne correspondant à un tableau élaboré qui figurera dans le mémoire à paraitre dans TUEXENIA.

# 3.1.3 L'étude du tableau synthétique

Ce tableau (76) montre:

- des groupements communs à toutes les colonnes, ce sont en particulier :
  - . le groupement à Lemna minor
  - . le groupement à Callitriche platycarpa fo. submersa
  - . le Caricetum ripario-acutiformis (linéaire)
  - . le Lemmetum gibbae
  - des colonnes isolées : 2 (Etang du Prussien) et 3 (Marais de Guînes)
- pour les autres colonnes de coupures majeures séparant trois ensembles :

- . l'ensemble des colonnes 4 à 7, marqué par l'absence des différentielles des deux autres ;
- . l'ensemble des colonnes 8 à 12, possédant plusieurs groupements différentiels: Scirpo-Phragmitetum, Salicetum cinereae, Lemnetum trisulcae, Charetum vulgaris, Cicuto-Caricetum pseudocyperi ...
- . l'ensemble des colonnes 13 à 19 montrant des groupements différentiels communs à des sous-ensembles ayant de profonds liens entre eux :
  - * colonnes 13 à 16 : Ranunculo calcarei-Sietum, Cirsio-Alnetum (linéaire), Phalaridetum arundinaceae, groupement à Veronica beccabunga, groupement à Brachythecium rivulare, groupement à Cladophora et Vaucheria, Nasturtietum officinalis, groupement à Myosotis scorpioides, Callitrichetum obtusangulae typicium et uniquement pour la 16 le Sparganio-Potametum pectinati
  - * colonne 17 : les mêmes phytocoenoses, exceptées les 4 premières
  - * colonne 18: Nasturtietum officinalis, groupement à Myosotis scorpioides, Callitrichetum obtusangulae typicum et Sparganio-Potametum pectinati
  - * colonne 18 : limitée au Sparganio-Potametum pectinati
- pour les colonnes 4 à 12, des groupements communs : Rorippo-Oenanthetum et groupement à Agrostis stolonifera et Glyceria fluitans ;
- les colonnes 8 à 12 prises individuellement, constituent des sousensembles caractérisés par l'absence et la présence simultanées de combinaisons de groupements différentiels par rapport aux autres sous-ensembles.
  - 3.1.4 L'interprétation de l'étude et les corrélations combinaisons de groupements caractères écologiques des différents milieux
- colonne 2 : étang du Prussien, récent, alimenté par la nappe acide des sables landéniens sur lesquels il est installé.
- Groupements différentiels : Callitriche hamulatae, groupement à Juncus bulbosus et Callitriche hamulata fo. typica, Sphagno-Betuletum
- colonne 3 : marais de Guînes, âgé, présentant une très grande diversité de phytocoenoses des milieux à eaux stagnantes
  - colonnes 4, 5, et 6 : mares prairiales
    - colonne 4 : mares prairiales de l'Avesnois Groupement différentiel : Ranunculetum peltati
    - colonne 5 : mare prairiale de la Flandre intérieure
       Groupements différentiels : Ranunculetum aquatilis et à un degré moindre, groupement à Mentha aquatica
    - <u>les colonnes 4 et 5</u> possèdent en commun le Glycerietum fluitantis
    - colonne 6 : mares prairiales du littoral (saumâtres à subsaumâtres)
      - <u>Groupements différentiels</u>: Ruppietum spiralis, Ceratophylletum submersi, Scirpetum maritimi

- Colonne 7: le "lac d'Armbouts-Cappel", récent, né du creusement d'une ballastière dans la Flandre maritime et qui possède des analogies avec les mares prairiales du littoral, en raison de la nature de ses eaux, et les étangs et marais, de par sa superficie et son origine.

groupements différentiels: Ranunculetum baudotii et Tolypelletum glomeratae en commun avec les mares prairiales du littoral, Scirpetum tabernaemontani et Potentillo-Festucetum arundinaceae

- Colonne 8 : étangs nés d'affaissements miniers en formation en milieu prairial.

# groupements différentiels : Caricetum gracilis

- Colonne 9 : étangs nés d'affaissements miniers, récents, mais déjà bien individualisés, formés en milieu prairial et présentant un degré avancé de pollution (péri-urbaine ou industrielle).

groupements différentiels: Zannichellietum palustris, Potametum pectinati, Bidenti-Polygonetum, Ranunculetum scelerati, groupement à Chenopodium rubrum, Alopecuretum aequalis

- Colonne 10 : étangs et marais anciens de la vallée de la Sensée.

groupements différentiels: Urtico-Convolvuletum sepii, groupement à Potamogeton friesii, Nitelletum gracilis, Nitelletum flexilis, Caricetum rostratae, Potametum obtusifolii, Eleocharetum acicularis et à un degré moindre Caricetum paniculatae, Thelypterido-Phragmitetum, Sparganietum erecti, Callitrichetum obtusangulae nupharetosum, Potametum lucentis

- Colonne 11 : étangs et marais anciens de la vallée de la Somme auxquels s'intègre la Mare à Goriaux, étang né d'affaissement mais "déjà ancien" (50 ans à 1 siècle selon les secteurs).

groupements différentiels: Caricetum elatae, Nitellopsidetum obtusae, groupement à Chara polyacantha, Najadetum marinae, Nymphaeetum minoris, groupement à Juncus subnodulosus, groupement à Potamogeton alpinus, Sparganietum minimi et à un degré moindre Thelypterido-Phragmitetum, Caricetum paniculatae, Sparganietum erecti, Callitrichetum obtusangulae nupharetosum, Viburno-Salicetum, Potametum lucentis en commun avec ceux de la vallée de la Sensée et constituant pour les étangs anciens des combinaisons différentielles par rapport aux étangs récents

- Colonne 12 : étangs intra-forestiers récents, nés ou non d'affaissements miniers.
- . groupements différentiels : Caricetum ripario-acutiformis (spatial), Carici elongatae-Alnetum, Utricularietum neglectae

Etangs récents nés en milieu prairial (col. 9), étangs anciens des vallées de la Sensée et de la Somme (col. 10 et 11) ont en commun une combinaison de groupements différentiels par rapport aux autres milieux aquatiques stagnants : Cirsio-Filipenduletum, Eupatorietum cannabini, Spirodeletum polyrhizae, Sparganio-Sagittarietum, Salicetum auritae.

Etangs anciens des vallées de la Sensée et de la Somme (col. 10 et 11) et étangs récents intraforestiers (col. 12) possèdent également en commun une combinaison de groupements différentiels par rapport aux autres milieux aquatiques : Cirsio-Alnetum (spatial), Riccietum fluitantis, Ricciocarpetum natantis.

L'ensemble des étangs récents "bien formés" nés d'affaissements miniers ou autres, des étangs anciens des vallées de la Sensée et de la Somme (col. 9 à 12) possède une combinaison de groupements différentiels : Myriophyllo-Nupharetum et groupement à Ceratophyllum demersum et Hydrocharis morsus-ranae . Toutefois, le Myriophyllo-Nupharetum montre tous les facies et la forme typique dans les étangs anciens alors qu'il est limité aux facies à Nuphar lutea, à Myriophyllum spicatum et à Polygonum amphibium fo. natans (deux cas) dans les récents.

#### - Colonnes 13 à 19 : les rivières

Chaque colonne correspond à des séquences homologues de rivière régionale de type Artois - Flandre maritime (Aa), ou Artois - Manche (Canche) ou a des rivières de type Plaine de la Scarpe (Traitoire). Ces séquences sont en fait des zones phytoeno-écologiques liées à des caractères bien précis du milieu : largeur et profondeur (qui augmentent de l'apex à l'embouchure ou à la confluence avec une autre rivière), eutrophisation naturelle des eaux de l'amont à l'aval avec par secteurs des pollutions de différentes natures, et rapidité du courant. Des séquences peuvent toutefois être inversées (CARBIENER 1977, MERIAUX 1982) en raison d'une pollution liée à une ville ou à une industrie ou des activités agricoles, ou à un changement de vitesse du courant dû à un ouvrage quelconque (moulin, barrage, pont ...)

colonnes 13 à 16 : cours supérieur de rivière (ou séquence similaire) : largeur 1 à 10 m, profondeur 0,10 m à 1 m, eaux méso-eutrophes à eutrophes

combinaison différentielle commune: Ranunculo calcarei-Sietum, Cirsio-Alnetum (linéaire), Phalaridetum arundinaceae, groupement à Veronica beccabunga, groupement à Brachythecium rivulare, groupement à Cladophora glomerata et Vaucheria sessilis, Nasturtietum officinalis, groupement à Myosotis scorpioides, Callitrichetum obtusangulae typicum

* colonne 13 : apex de la rivière , largeur 1 à 2 m, profondeur 0,10 m à 0,20 m, eaux méso-eutrophes, courant vif

groupements différentiels: groupement à Callitriche platycarpa fo. sumbersa 1, et groupement à Batrachospermum moniliforme

* colonne 14 : cours supérieur , largeur 2 à 5 m, profondeur 0,20 m à 0,40 m, eaux eutrophes

groupements différentiels : absence de groupements spécifiques par rapport à 13, 15 et 16

* colonne 15 : cours supérieur, largeur 3 à 8 m, profondeur 0,20 m à 0,80 m, courant rapide

groupement différentiel : groupement à Sium erectum

* colonne 16: fin de cours supérieur, largeur 8 à 10 m, profondeur 0,60 m à 1 m, eaux eutrophes subissant un débit de pollution, courant rapide.

groupement différentiel : Sparganio-Potametum pectinati

. colonnes 17 et 18 : cours moyen (ou séquence similaire) largeur 8 à 15 m, profondeur 0,60 m à 1,20 m, eaux eutrophes atteintes de pollutions minérale et organique, vitesse du courant moins élevée

combinaison différentielle commune : Nasturtietum officinalis,

groupement à Myosotis scorpioides, Callitrichetum obtusangulae typicum, Spar-ganio-Potametum pectinati

* colonne 17 : cours moyen, largeur 8 à 12 m, profondeur 0,40 m à 1 m, eaux eutrophes atteintes par la pollution, courant assez rapide à rapide.

groupements différentiels: groupement à Brachythecium rivulare, groupement à Cladophora glomerata et Vaucheria sessilis.

- * colonne 18 : cours moyen, largeur 8 à 15 m, profondeur 0,80 m à 1,20 m, eaux eutrophes polluées, courant plus lent
- groupement différentiel : absence de groupement spécifique par rapport à 17
- . colonne 19 : cours inférieur (ou séquence similaire), largeur 10 m à 20 m, profondeur 1 m à 1,80 m (et plus), eaux eutrophes polluées, parfois très fortement, courant relativement lent.

groupement différentiel: Sparganio-Potametum pectinati, groupement à Callitriche platycarpa fo. submersa 2.

#### Nous avons pu distinguer:

- pour les milieux à eaux stagnantes des unités paysagères définies par des combinaisons de groupements différentiels (rarement un seul groupement), chaque unité se différenciant elle-même des autres par un, deux, voire trois groupements spécifiques.
- pour les milieux à eaux courantes, très aisément différentiés des milieux à eaux stagnantes par une combinaison de groupements différentiels spécifiques et l'absence d'autres, des séquences phytocoeno-écologiques marquées par des combinaisons différentielles de groupements en rapport avec les caractères abiotiques du milieu et leurs variations.

# 3.2 Les apports à la connaissanche hydrobiologique : le rôle de biotest des phytocoenoses aquatiques

Les travaux mettant en évidence les rapports entre les phytocoenoses aquatiques et l'état physico-chimique des eaux ont débuté récemment. Ce sont, entre autres, surtout HILD et REHNELT (1970), PIETSCH (1972), FUKAREK et ARENDT (1974), WIEGLEB (1977), WEBER-OLDECOP (1977), FELZINES (1977 et 1982), MERIAUX (1978), DECORNET (1979), POTT (1980) qui se sont intéressés aux relations existant entre les groupements aquatiques et les paramètres chimiques caractéristiques de la nature et de la qualité des eaux. Il en est de même des études montrant l'existence de zonations phytocoeno-écologiques au niveau des milieux aquatiques qui n'apparaissent également que dans des études récentes dont celles de CARBIENER (1977), WEBER-OLDECOP (1978), DECORNET (1979) et MERIAUX (1982)*. Les travaux de ces auteurs, en particulier ceux de WIEGLEB (1979), POTT (1980), MERIAUX (1982* et à paraître), débouchent sur la notion de phytocoenoses indicatrices de trophie et de pollution des eaux.

Nous détaillerons les résultats que nous avons obtenu dans le chapitre V de ce mémoire : "SYNECOLOGIE AQUATIQUE, LA VEGETATION COMME TEST

* L'utilisation des macrophytes et des phytocoenoses aquatiques comme indicateurs de la qualité des eaux", Les Naturalistes belges 63 : 12-28 figurant dans le volume réunissant nos publications - 233

DE LA QUALITE DES EAUX". Nous y préciserons le rôle de biotest attribuable à plusieurs phytocoenoses aquatiques et nous présenterons nos propositions de diagnostic pratique de la qualité des eaux (courantes en particulier), comme déjà, avant nous, ont tenté de le faire KOHLER, VOLLRATH et BEISL (1971), KOHLER, BRINKMEIER et VOLLRATH (1974), KOHLER (1975), DECORNET (1979) et WIEGLEB (1979).

# 4 - Les phytocoenoses rares ou menacées des biotopes lacustres - Essai de définition d'une échelle de valeur des phytocoenoses :

Dans son étude sur les eaux courantes de Basse-Saxe, WIEGLEB (1979) classe les espèces d'après leur réaction écologique, leur degré de rareté et leur type biologique.

Il utilise pour ce faire les 3 règles suivantes :

- les espèces rares ont une valeur supérieure à celles des espèces communes ;
- les espèces oligotrophes et mésotrophes ont une valeur supérieure à celles des espèces eutrophes;
- les hydrophytes ont une valeur supérieure à celles des hélophytes et des autres types biologiques amphibies ou hygrophiles.

FELZINES (1982) dans son travail sur la végétation des étangs du centre-est de la France, essaie d'apprécier la valeur de leur végétation. Il établit, à la façon de WIEGLEB, un classement des associations, distinguées dans ces étangs, à partir de l'analyse synécologique et de leur degré de rare-té. Il définit ainsi un indice synphytosociologique pour chaque étang en faisant la somme des valeurs affectées aux associations du sigmarelevé effectué au niveau de l'étang considéré. Cet indice dépend donc de la richesse en associations et de leur degré de rareté.

Nous avons nous aussi tenté d'estimer la valeur des associations que nous avons décrites dans les milieux aquatiques visités dans la dition. Nous nous sommes pour cela essentiellement appuyés sur le critère de rareté en considérant la rareté intrinsèque de chaque association ou groupement pour le nord-ouest de la France. Nous avons utilisé ce même principe dans notre note sur les "ESPECES RARES OU MENACEES DES BIOTOPES LACUSTRES ET FLUVIATILES DU NORD-OUEST DE LA FRANCE (Ptéridophytes et Spermatophytes)". Après avoir précisé au préalable dans cette étude que deux grands types de rareté sont à considérer : la rareté absolue (internationale ou nationale) et la rareté en relation avec la chorologie (espèces en limite d'aire ou à aire fortement disjointe), nous nous sommes en effet limité à utiliser le "niveau régional" pour caractériser le degré de rareté de chaque espèce. Nous avons fait de même pour l'établissement de notre échelle de valeur et de rareté des phytocoenoses (tableau XXXIV). Toutefois, parallèlement à cette échelle de niveau régional, peuvent être établies des échelles de valeur s'appuyant sur la rareté au niveau national et européen, plusieurs associations très rares pouvant demeurer dans la même classe de valeur (ce qui est également possible pour les espèces comme par exemple Luronium natans et Callitriche truncata subsp. occidentalis). Les espèces oligotrophes et mésotrophes étant particulièrement sensibles à l'eutrophisation et aux pollutions, et les hydrophytes beaucoup plus vulnérables que les hélophytes et les autres types biologiques, nous considérons que la rareté dépendant étroitement de cette sensibilité et de cette vulnérabilité, intègre automatiquement les deux critères "trophie et type biologique" retenus par WIEGLEB dans la définition de son échelle des valeurs.

Le degré de rareté des phytocoenoses peut se définir comme pour les espèces (MERIAUX 1982) à partir d'un coefficient calculé à l'aide de la

^{*} Parue dans NATURA MOSANA en 1982 et insérée dans le volume réunissant nos publications

# TABLEAU XXXIV : ECHELLE DE RARETE DES ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS DES MILIEUX AOUATIOUES DU NORD-OUEST DE LA FRANCE

- 10 Ruppietum spiralis
  Ceratophylletum submersi
  Nitelletum syncarpo-tenuissimae
  Hydrocharito-Stratiotetum
  Groupement à Potamogeton alpinus var. obscurus
  Groupement à Scrophularia alata
  Scirpetum tabernaemontani
  Sparganietum minimi
  Groupement à Luronium natans fo. submersa
- 9 Nitellopsidetum obtusae Utricularietum neglectae Potametum obtusifolii Groupement à Batrachospermum moniliforme Potametum trichoidis Numphaeetum minoris Ranunculo fluitanti-Sietum erecti-submersi Potamo-Ranunculetum fluitantis Groupement à Callitriche hamulata fo. typica et Juncus bulbosus var. kochii Groupement à Elodea ernstae Nasturtietum microphylli Ricciocarpetum natantis Ranunculo penicillati-Sietum erecti-submersi Tolypelletum glomeratae Huperico-Potametum oblongi Samolo-Littorelletum uniflorae Nitelletum gracilis Nitelletum flexilis Carici elongatae-Alnetum Carici-Agrostidetum caninae
- 8 Najadetum marinae Groupement à Chara polyacantha Groupement à Utricularia vulgaris Groupement à Potamogeton friesii Groupement à Potamogeton coloratus fo. rotundifolius Veronico beccabungae-Callitrichetum platycarpae Groupement à Potamogeton densus fo. angustifolius Ramunculetum baudotii Ranunculus peltati Acoretum calami Cladietum marisci Groupement à Sium latifolium Caricetum rostratae Cicuto-Caricetum pseudocyperi Groupement à Juncus subnodulosus Caricetum vulpinae

Rorippo-Phalaridetum arundinaceae

Groupement à Juncus bulbosus var. kochii

Sphagno-Betuletum pubescentis

7 Potametum lucentis Potametum pusillo-graminei Groupement à Elodea nuttallii Hottonietum palustris Callitrichetum stagnalis Callitrichetum hamulatae Ranunculetum aquatilis Thelypterido-Phragmitetum Groupement à Calamagrostis canescens et Phragmites australis Butometum umbellati Caricetum appropinguatae Caricetum vesicariae Charetum fragilis Phalaridetum arundinaceae Riccietum fluitantis Eleocharitetum acicularis Ranunculo calcarei-Sietum erecti-submersi

- 6 Zannichellietum palustris
  Groupement à Ranunculus circinatus
  Groupement à Nuphar lutea fo. submersa
  Spirodeletum polyrhizae
  Charetum vulgaris
  Groupement à Rorippa amphibia et Rumex hydrolapathum
  Sparganio-Sagittarietum
  Groupement à Alisma plantago-aquatica
  Apietum nodiflori
  Groupement à Chenopodium rubrum
  Salicetum auritae
  Fontinalidetum antipyreticae
- 5 Groupement à Potamogeton crispus
  Potametum pectinati
  Myriophyllo-Nupharetum
  Groupement à Ceratophyllum demersum et Hydrocharis
  morsus-ranae
  Sparganio-Potametum pectinati
  Groupement à Eleocharis palustris
  Caricetum ripariae
  Glycerietum plicatae
  Groupement à Veronica beccabunga
  Groupement à Epilopium parviflorum
  Bidenti-Polygonetum
  Ranunculetum scelerati
  Groupement à Brachythecium rivulare
- 4 Groupement à Elodea canadensis
  Callitrichetum obtusangulae
  Groupement à Callitriche platycarpa fo. submersa
  Sparganietum erecti
  Rorippo-Oenanthetum
  Caricetum paniculatae
  Caricetum elatae
  Groupement à Cladophora glomerata et Vaucheria sessilis
  Caricetum gracilis (inclus groupement à Carex disticha)
  Viburno-Salicetum cinereae
  Groupement à Vaucheria dichotoma
- 3 Lemmetum gibbae
  Lemmetum trisulcae
  Glycerietum maximae
  Groupement à Iris pseudacorus
  Groupement à Sium erectum
  Nasturtietum officinalis
  Groupement à Mentha aquatica
  Cirsio-Filipenduletum
  Eupatorietum cannabini
  Cirsio-Alnetum
- 2 Groupement à Callitriche platycarpa fo. typica
  Groupement à Myosotis scorpiodes et Veronica anagallis
  aquatica
  Groupement à Juncus effusus
  Groupement à Juncus inflexus
  Groupement à Agrostis stolonifera et Glyceria fluitans
- 1 Groupement à Lemma minor Scirpo-Phragmitetum Caricetum ripario-acutiformis

grille I.F.F.B. (Institut Floristique Franco-Belge) de la façon suivante :

# Nombre de carrés où figure la phytocoenose

Nombre de carrés constituant le territoire considéré

Tous les carrés (4 km x 4 km) ne comprennent pas de biotope aquatique, mais l'on peut évaluer pour la dition à 4/5 ceux qui en recèlent, et calculer ainsi un pourcentage de présence de la façon suivante :

a = carrés où la présence est établie

n = nombre de carrés pour la dition = 1 200 carrés

Déjà en 1980, nous avions avec TOMBAL proposé à l'aide de cette méthode simple une échelle à 6 degrés de rareté, nous l'étendons ici à 10 degrés afin d'avoir une correspondance possible avec FELZINES et WIEGLEB:

0	à	0,1	%	:	10
0,1	à	0,5	%	:	9
0,5	à	1	%	:	8
1	à	5	%	:	7
5	à	10	7	:	6
10	à	25	%	:	5
25	à	50	%	:	4
50	à	75	%	:	3
75	à	90	%	:	2
90	à	100	%	:	1

Correspondance avec l'échelle de cotation pondérée des milieux lotiques et lentiques de MERIAUX et TOMBAL (1980)

% d	e p	orésen	ce	niveau de rareté	échelle de rareté	échelle de cotation des milieux MERIAUX et TOMBAL (1980)
0	à	0,1	%	TR	10	30
0,1	à	0,5		TR	9	25
0,5		1	%	TR	8	20
1	à	5	%	R	7	15
5	à	10	7	R	6	10
20	à	25	7	AR	5	8
25	à	50	7	AC	4	3
50	à	75	7	C	3	1
75	à	90	73	TC	2	0
90	à	100	%	TC	1	0

TR = très rare, R = rare, AR = assez rare, AC = assez commun, C = commun,

TC = très commun

Ce degré de rareté est très voisin de l'indice symphytosociologique de FELZINES. Nous l'avons calculé pour la Mare à Goriaux, réserve biologique en raison de l'intérêt de son avifaune mais possédant également une végétation riche et diversifiée, et pour les Marais de Mareuil-Caubert en voie de classement en réserve naturelle au titre botanique.

## Mare à Goriaux

Charetum vulgaris	6
Potametum lucentis	7
Potametum pusillo-graminei	7
Najadetum marinae	8
Potametum pectinati	5
Myriophyllo-Nupharetum	5
Utricularietum neglectae	9
Hottonietum palustris	7
groupement à Callitriche platy-	2
carpa fo.typica	
Scirpo-Phragmitetum	1
groupement à Rorippa amphibia	6
et Rumex hydrolapathum	U
Caricetum ripario-acutiformis	1
groupement à Iris pseudacorus	3
Lemnetum trisulcae	3
Riccietum fluitantis	7
Ricciocarpetum natantis	9
Salicetum cinereae	2
Salicetum auritae	6
Carici elongatae-Alnetum	9
Sphagno-Betuletum pubescentis	8
	111

## Marais de Mareuil-Caubert

étangs	
groupement à Chara polyacantha	8
Nitellopsidetum obtusae	9
Najadetum marinae	8
Myriophyllo-Nupharetum	5
Nymphaeetum minoris	9
Scirpo-Phragmitetum	1
Thelypterido-Phragmitetum	7
Sparganietum erecti	4
Caricetum elatae	4
Caricetum ripario-acutiformis	1
groupement à Juncus subnodulosus	8
groupement à <i>Lemma minor</i>	1
Lemnetum trisulcae	3
Spirodeletum polyrhizae	в
Cirsio-Filipenduletum	3
Salicetum auritae	5
Cirsio-Alnetum	2
groupement à Populus canadensis	0
groupement à Epilobium hirsutum	2
Eupatorietum cannabini	3
chenaux	

groupement à Potamogeton alpinus var. obscurus

437 -

groupement à Luronium natans fo, submersa	10
Callitrichetum obtusangulae	4
groupement à Hydrocharis morsus- ranae et Ceratophyllum demersum	5
Viburno-Salicetum cinereae	4
Riccietum fluitantis	7
groupement à Potamogeton friesii	8
	137

FELZINES distingue 4 catégories d'étangs en fonction de leur indice symphytosociologique :

Catégorie d'étangs	indices synphytosociologiques	valeur synphytosociologique
I	1-25	faible
II	26-50	élevée
III	51-75	très élevée
IV	≥ 76	exceptionnelle

Les étangs de haute valeur synphytosociologique (catégories III et IV) pour lesquels des mesures de protection sont indispensables, selon FELZINES, représentent dans le centre-est de la France 5 % des étangs prospectés. Et sa catégorie IV ne comporte que 2 étangs ayant respectivement comme valeur 81 et 76. Les marais de Mareuil-Caubert et la Mare à Goriaux rentrent dans cette catégorie. Les marais d'Arleux, le Grand-Marais d'Ecourt-St-Quentin et les marais de Long ont une valeur proche des marais de Mareuil-Caubert, et prennent également place dans la catégorie IV de FELZINES.

### 1. Inventaire de la faune associée

Déjà dans notre "Etude analytique et comparative de la végétation aquatique d'étangs et marais du nord de la France (Vallée de la Sensée et bassin houiller du Nord - Pas-de-Calais) parue en 1978, nous avons dressé un inventaire des espèces de la faune invertébrée (coelentèrès, annélidés, arthropodes et mollusques) et vertébrée (poissons, batraciens, oiseaux et mammifères) les plus représentatives d'étangs d'affaissements miniers (la Mare à Goriaux -tableau XXXV- et l'étang Wagnier) et d'étangs de la vallée de la Sensée (les marais d'Arleux -tableau XXXVI-).

Cette faune, dans les milieux aquatiques, est plus ou moins associée à la végétation dont elle dépend pour la nutrition, directement (consommateurs primaires) ou indirectement (consommateurs secondaires), mais aussi pour l'abri, la reproduction.

De nombreux vertébrés aériens, consommateurs primaires, ont ainsi, de par leur dépendance alimentaire, une action sur la flore. Ce sont entr' autres :

- la foulque macroule (Fulica atra L.) qui se nourrit de nombreux hydrophytes tels Potamogeton perfoliatus, Potamogeton lucens, Potamogeton natans, Ceratophyllum demersum, Myriophyllum spicatum, Myriophyllum verticillatum...
- le canard colvert (Anas platyrhyncos L.) qui consomme aussi des hydrophytes comme Lemma gibba, Lemma minor, Lemma trisulca, Potamogeton div. sp., Myriophyllum verticillatum, Myriophyllum spicatum, Polygonum amphibium, Chara div. sp., Hippuris vulgaris, Callitriche div. sp....
- le rat musqué (Ondatra zibethica L.) qui utilise les rhizomes de Nymphaea alba et de Nuphar lutea et les tiges feuillées de Typha latifolia, Typha angustifolia, Phragmites australis...

Quant aux macro-invertébrés benthiques des milieux à eaux courantes, ils ont besoin pour vivre de supports où ils peuvent se fixer, s'abriter, se reproduire. Suivant leur morphologie, leur adaptation, ces supports seront différents selon les espèces et très variés quant à leur structure : limons, vases, sable, blocs, débris végétaux, végétation aquatique... Parmi les possibilités de supports, la végétation aquatique tient une place importante (callitriches, renoncules aquatiques...). Il en est de même pour les macroinvertébrés des biotopes à eaux stagnantes qui utilisent également pour les mêmes raisons, directement ou indirectement la végétation aquatique ou subaquatique. En fait, il apparaît que la faune invertébrée et vertébrée est dans l'ensemble plus liée à la structure de la végétation qu'aux espèces la constituant. Néanmoins, les composantes floristiques peuvent, dans certains cas, jouer un rôle majeur. Ainsi SCHRODER (1977) décrit-il une biocoenose à mollusques associée à l'Hydrocharito-Stratiotetum. D'autre part, les cyprinidés paraissent parfois rechercher des espèces précises ou tout au moins des espèces de type biologique semblable, sur lesquelles ils déposent préférentiellement leurs oeufs (GADECEAU 1909). C'est donc l'appartenance à un des types biologiques (nympheides, élodéides, callitrichides), définis par LUTHER (1943), DEN HARTOG et SEGAL (1964) et FELZINES (1982), au sein des hydrophytes peut être déterminante.

Nous avons ainsi dans un premier temps inventorié dans des biotopes étudiés, du point de vue floristique, phytocoenologique et hydrobiologique, les invertébrés, les espèces de l'ichtyofaune, de l'herpétofaune, de l'avifaune et de la mammalofaune les plus remarquables ou les plus caractéristiques. Dans un second temps, nous avons essayé d'analyser l'influence de la faune sur les biocoenoses d'un milieu à travers l'exemple du rat musqué. Finalement, nous avons tenté de dégager les incidences de la pollution sur les biocoenoses (phytocoenoses et zoocoenoses) à partir de quelques exemples simples mais concrets.

# TABLEAU XXXV: INVENTAIRE DE LA FAUNE DE LA MARE A GORIAUX (1978) PRINCIPALES ESPECES RELEVEES

## Coelentérés*

Hydroméduses

Hydra oligactis L.

#### Annélidés*

**Oligochètes** 

Tubifex rivulorum Lmk.

#### Hirudinées

Hirudo medicinalis L. Piscicola geometra L.

#### Arthropodes *

Arachnides

Hydrachnidae

Crustacés

Daphnia pulex Leyd. Cyclops fuscus Jurine Cypris O.F. Müller sp. Asellus aquaticus L.

#### Insectes

Gomphus Leach sp.
Aeschna Leach sp.
Agrion elegans Lind
Phryganeidae
Gerris lacustris L.
Nepa cinerea L.
Notonecta glauca L.
Corixa geoffroyi Leach
Naucoris L. sp.
Dysticus marginalis L.
Gyrinus natator L.
Hydrophilus piceus L.
Culex pipiens L.
Chironomus Meigen sp.

#### Mollusques*

#### Gastéropodes

Limnea stagnalis L. Limnea Lamarck sp. Planorbis Guettard sp.

## Pélécypodes

Unio batavus Lamb. Anodonta cygnea L.

#### Vertébrés

# Poissons (Téléostéens)

Gasterosteus aculeatus L.
Pygosteus pungitius L.
Cyprinus carpio L.
Gobio gobio L.
Tinca tinca L.
Abramis brama L.
Abramis bjoerkna L.
Alburnus alburnus Costa
Rutilus rutilus L.

-épinoche -épinochette

-carpe -goujon

-tanche

-brème commune -brème bordelière,flaye

-ablette -gardon

^{*} Systématique selon PERRIER (1963- 1964)

```
Scardinius erythrophtalmus L. -rotengle
                                   -loche d'étang
     Misgurnis fossilis L.
                                   -brochet
     Esox lucius L.
                                   -perche
     Perca fluviatilis L.
                                   -anguille
     Anguilla anguilla L.
Batraciens *
                                   -crapaud commun
     Bufo bufo L.
                                   -grenouille verte
     Rana esculenta L.
     Rana temporaria L.
                                   -grenouille rousse
Oiseaux*(d'après KERAUTRET, 1970 et 1976)
     Cettia cetti (Temm.)
                                   -bouscarle de Cetti
     Locustella luscinioides (Savi)-locustelle luscinioide
     Acrocephalus arundinaceus (L.)-rousserolle turdioïde
     Acrocephalus scirpaceus (Herm.)-rousserolle effarvatte
     Acrocephalus schoenobaenus (L.)-phragmite des joncs
                                   -bergeronette grise
     Motacilla alba L.
     Emberiza schoenielus(L.)
                                    -bruant des roseaux
                                    -martin pêcheur
     Alcedo atthis L.
                                    -milan noir
     Milvus migrans (Bodd.)
                                    -balbuzard pêcheur
     Pandion haliaetus(L.)
                                    -butor blongios
     Ixobrychus minutus (L.)
                                    -foulque macroule (300 en 1975)
     Fulica atra L.
     Vanellus vanellus (L.)
                                    -vanneau huppé
     Charadrius dubius (Gm.)
                                    -petit gravelot
                                    -poule d'eau
     Gallinula chloropus (L.)
                                    -grand cormoran
     Phalacrocorax carbo (L.)
     Cygnus bewickii Yarr.
                                    -cygne de Bewick
     Cygnus cygnus (L.)
                                    -cygne sauvage
     Cygnus olor (Gm.)
                                    -cygne tuberculé
                                    -fuligule milouin (100 en 1975)
     Aychya ferina (L.)
                                    -canard colvert (120 en 1975)
     Anas platyrhynchos L.
                                    -plongeon arctique
     Gavia artica (L.)
     Podiceps ruficollis (Call.)
                                    -grèbe castagneux
                                    -grèbe huppé
     Podiceps cristatus (L.)
Mammifères
     Ondrata zibethica L.
                                    -rat musqué
```

^{*} Systématique selon GEROUDET (1957-1972)

TABLEAU XXXVI:

INVENTAIRE DE LA FAUNE DES MARAIS D'ARLEUX (1978)

PRINCIPALES ESPECES RELEVEES

(en partie d'après VIGNEUX-QUENTIN et VIGNEUX 1975)

#### Annélides

Oligochètes

Stylaria lacustris L.

Branchuira sowerbyi Redd.

Hirudinées

Herpobdella Blainville sp. Piscicola geometra L. Helobdella stagnalis L.

#### Némathelminthes

Mermis Dujardin sp.

#### Arthropodes

Crustacés

Asellus aquaticus L. Carinogammarus roeseli Gerv. Gamburus affines

#### Insectes

Leptophlebia Westw. sp. Cordulia Leach sp. Sialis Latr. sp. Leptoceridae Limnophilidae Corixa Geoffroy sp. Naucoris L. sp. Dysticus marginalis L. Cyphon Paykull sp. Limnobiidae Chironomus Meigen sp. Culicoides Latreille sp. Stratiomyia Geoffroy sp. Hemerodromia Meigen sp.

## Mollusques

Gastéropodes

Bythinia Gray sp. Ancylus Geoffroy sp. Limnea Lamarck sp. Limnea stagnalis L. Planorbis Guettard sp.

Pélécypodes

Sphaerium Scopoli sp. Pisidium Pfeiffer sp. Dreyssensia Van Beneden sp.

#### Vertébrés

Poissons (téléostéens)

Cyprinus carpio L. -carpe Gobio gobio L. -goujon Tinca tinca L. -tanche Abramis brama L. -brème -ablette Alburnus alburnus Costa -gardon Rutilus rutilus L. Scardinius erythrophtalmus L. -rotengle

-loche d'étang Misgurnis fossilis L. -brochet Esox lucius L. -lote des rivières Lota lota L. -chabot Cottus gobio L. Gymnocephalus cernua L. -grémille Perca fluviatilis L. -perche -anguille Anguilla anguilla L. Batraciens -crapaud commun Bufo bufo L. Rana esculenta L. -grenouille verte Rana temporaria L. -grenouille rousse Oiseaux (liste très incomplète) Alcedo atthis L. -martin-pêcheur Ixobrychus minutus (L.) -butor blongios -grand butor Botaurus stellaris (L.) Gallinula chloropus(L.) -poule d'eau Fulica atra (L.) -foulque Spatula clypeata L. -souchet Anas platyrhynchos L. -colvert -pilat Anas acuta L. -canard siffleur Anas penelope L. -sarcelle d'hiver Anas crecca L. Podiceps ruficollis (Pall.) -grèbe castagneux Cyanosylvia vescica (L.) -gorge-bleue Mammifères Ondatra zibethica L. -rat musqué

#### 1.1. Invertébrés

#### 1.1.1. Milieux à eaux stagnantes

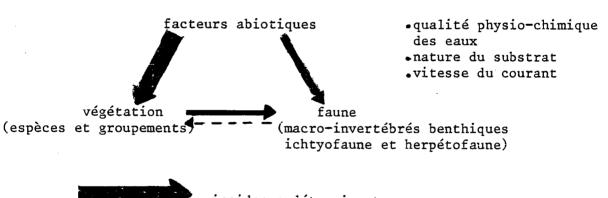
Nous avons déterminé les espèces rencontrées dans les mares prairiales occupées essentiellement par le Ranunculetum peltati (Avesnois), le Ranunculetum aqualitis (Flandre intérieure et Plaine de la Scarpe) et le Ranunculetum baudotii (Plaine maritime flamande et Plaine maritime picarde). La faune d'invertébrés est riche et diversifiée au niveau des deux premières associations baignées par des eaux douces, méso-eutrophes à eutrophes, elle est pauvre et limitée à des espèces supportant les taux élevés de Cl Na dans les mares à eaux subsaumâtres où se développe le Ranunculetum baudotii (tableau XXXVII).

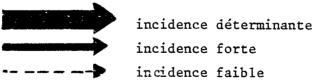
S'il apparaît que la composition, la structure de la végétation et les types biologiques qui la constituent, jouent un rôle important dans la détermination de la faune d'invertébrés associée, il semble que celle-ci est cependant principalement conditionnée par la nature et la qualité des eaux.

# 1.1.2. Milieux à eaux courantes

Dans leurs études sur la qualité des eaux des rivières du Nord - Pas-de-Calais, VERDEVOYE et PELLETIER (1979 à 1983) prélèvent les macro-invertébrés benthiques en facies lotique et lentique afin d'évaluer par la méthode des indices biotiques, mise au point par TUFFERY et VERNEAUX (1967), la qualité biotique globale de l'eau.

Parallèlement aux analyses physico-chimiques et hydrobiologiques (tableau XXXVIII) réalisées sur la rivière Aa par VERDEVOYE et PELLETIER (1979), nous avons effectué une analyse floristique et phytosociologique fine de la végétation aquatique en place (tableau XXXIX) et essayé de dégager des corrélations générales entre les caractères du milieu, la flore et la faune que l'on peut schématiser globalement comme suit :





Secondairement, nous avons tenté de découvrir, dans les biotopes à eaux courantes, des zoocoenoses associées aux phytocoenoses aquatiques tout comme SCHRODER a défini une biocoenose à mollusques avec pour caractéristiques Bythinia tentaculata, Radix pereger, Planorbis planorbis et comme différentielle Physa fontinalis, associée à Hydrocharito-Stratiotetum dans les biotopes à eaux stagnantes. Nous avons avec VERDEVOYE (Données sur le Callitrichetum obtusangulae Seibert 1962. (1983), étude figurant dans le volume rassemblant nos publications, prélevé la macrofaune benthique en différents sites dans des touffes de callitriches (Callitriche obtusangula et C. platycarpa) appartenant au Callitrichetum obtusangulae. Les résultats

REGIONS NATURELLES	AVESNOIS, THIERACHE	FLANDRE INTERIEURE PLAINE DE LA SCARPE	PLAINE MARITIME
ASSOCIATIONS FAUNE ASSOCIEE	Ranunculetum peltati	Ranunculetum aquatilis	Ranunculetum baudotii
Coelentères	Hydra viridis L. (hydre verte)		
Annélides Hirudinées	Piscicola geometra L.		Hirudo medicinalis L. (sangsue médicinale)
Mollusques	Limmea stagnalis L. (limnée) Planorbis Guettard sp. Bythynia tentaculata L. (bythi Physa Drapanaud sp. (physe)	nie)	
Arthropodes Crustacés	Asellus aquaticus L. (aselle) Daphnia pulex Leyd. (daphnie) Cyclops fuscus L. (cyclops) Cypris O.F. Müller (cypris)		
<u>Insectes</u>	Gomphus Leach sp. (gomphus, la Aeschna Leach sp. (libellule, Agrion elegans Lind (agrion, l Nepa cinerea L. (nèpe) Notonecta glauca L. (notonecte Naucoris cimicoides L. (naucor Dysticus marginalis L. (dytique Hydrophilus piceus L. (hydropchironomus L. sp. (chronome, l	larve) arve) e glauque) e) ne marginé et sa larve) ohile brun et sa larve)	Notonecta glauca L. (notonecte glauque)

# TABLEAU XXXVIII : ANALYSES HYDROBIOLOGIQUES LISTE FAUNISTIQUE

	<del>i</del>		<del>,                                     </del>		<del></del>		,		,		<del>,                                     </del>					<del></del> ,
Nº du point	_	2	į	3	-	4		6	İ	7		8		9	10	
-	L	i c	L	i c	L	! C	l l	C	L	C	L	C	L	! c	L	C
	!	!	<u> </u>	!	! !	! !	Ī	!	<u> </u>	!	<u> </u>	!	<u> </u>	!		
Trichoptères	•	!	į	i	į.	!	į	!	!	i	!	!	!	!	!	!!!!
Limnephilidae	! 1	1 2	!!1	!! 3	!! 1	! ! 1	! ! +	! ! +	! ! 1	! ! 2	! !	! !	! ! 1	! !	!!!	!!!
Agapetus	! +	! 3	!	!	!	! 1	!	!	!	!	!	!	!	!	!	
Goeridae	!	! 1	!	! 1	! !	! !	: !	!	! ! +	!	! !	! !	1 !	1 1	! .! ! !	
Sericostomatidae	1	!	!	! 1	!	1	!	!	!	! 1	!	!	! +	!	!	
Hydroptilidae	!	!	!	!	!	! !	!	! 1	!	! 1	1 [	: ! +	! 1	! ! 1	! !	
Hydropsyche sp	! !	! !	!	! 3	!	1	! 1	! 2	!	2	!	!	!	!	!!!	!!!
Rhyacophila sp	!	1	i	. 2	!	! 1	! 1	! 1	!	! 1	!	!	: !	! 1	: !	
Polycentropus sp	! !	! !	[ !	!	!	!	! !	!	!	! 1	!	!	! +	!	!	. '!
Entransant Sun	1	i	!	İ	!		!	!	!	!	!		!	!	!	
<u>Ephéméroptères</u>		! !	! !	! !	! !		! !	! !	! !	! !	!		! !	! !	!!!	!!!
Baetis sp	!!!	1	!	! 1	!	2	!	1 1	!	! 1		1		1	!	
Ephemerella sp	2	1	1	1 1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	! !	
Coléoptères			! !	! !			! !	! ! :	! !	!!!	!!!	!!!		! !	! !	!!!
Elmis sp		1	! !	I :		1	+	! ! 1	! ! 1	! ! 2 !		!!!		! ! +	!	!
Dytiscidae	1		!	!			+		+	!		1		, ,	!	
Haliplidae				! ! + !			1	1	+	!		- !			!	
	! !	!!!		!!!	!!!	. !									!	
Mollusques					1	1					1	1			! !	
Pisidium sp	1	1 !	2	1 !	2 1	1 !	1 !	1 1	1	1 1	!	! !	1!		! !	
Sphaerium sp	!		!!	!!	+ !	!	!			+ !	!	!	!		!	
Hydrobia ulvae	1!		1		1 !	1 !	1	1 1		+ !	!	!	!		! !	
Radix peregra	+ !	!		!!	!	+ ;	1 !	3 !	2	+ !	!	!	1 !		!	!
Valvata piscinalis !	!		2	1 1	1!	1!	+ !	+ !		!	!	!	!		! !	!
Ancylus fluviatilis	! !	!	!	1	!	1 ;	!	1	1	!!!	!	I	1	1	!	!
Planorbis planorbis	!	!	!	1!	į	1 i	i	1	,	!	ľ	!	!		! !	! !
Physa fontiralis	!	! !	!	. !	!	1 ;	1 !	+ !	1	!	i	!	!		!	!
Galba palustris	!	!	!	!	!	į	į	!	+ 1	!	i	!	!		! !	! !
	!	. ! . !	!	! !	!	!	!	! !	!	!	! !	!	!		!	!

# ANALYSES HYDROBIOLOGIQUES LISTE FAUNISTIQUE

			<del>,</del>						·				<del>,</del>		<del></del>	
№ du point	! ! ! L	2 ! c	! ! ! !	3 ! c	L	4 ! C	i i L	6 ! c	! ! ! L	7 ! c		8 ! c	! ! ! ! L	9 ! c	! 1 ! L	
######################################	<u> </u>	!	Ţ	!	!	!	!	<u> </u>	<u> </u>	<u>.</u>	Ī	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	7
Crustacés	: !	1	!	!	! !	! !	1 1	! !	! !	! !	! !	!	!	!	! !	1
Gammaridae	! ! 1	! ! 3	! ! 1	! ! 2	! ! + '	! ! 1	! ! 1	! ! 2	! ! 1	! ! 2	! ! 1	! ! 1	! ! 1	!	!	!!!
Asellus aquaticus	1	!	1	!		!	!	! +	!	!	! 1	. 1		!	! 1	! 4 !
	! — !	! !	! - !	! !		!	! !	! !	! !	! !	! <del>-</del> !	!	! !	! !	! -	! + !
<u>Mégaloptères</u>	!	!	!	!				!	!	!	!	!	!	!	!	!
Sialis sp		!	! !	!	1 1		! ! .	!	! !	! !	! ! +	! !	! !	! !	! !	!!!
!		! !	! !	!!!				!	!	!	!	<u>!</u>	!	!	!	! !
<u>Planaridés</u>			!							!	!	!	!	1	: !	!!!
Polycelis cornuta		! 1	! !								! !	!	!	! !	! !	! !
Polycelis nicra	1	!	1	1				+		+		1	!	!	!	
Dendrocoelum lacteum	+		!!!!	+	. !							_	! !	I I	! !	!!! !!!
!	. 1	!!!	!!!	!!!	!	!	!	. !	!!!				!	!	!	!!
<u> Hirudinés</u>				!	!								!	! !	!	!!! !!
Glossiphonia !	. ! !			!!!	!	!	. !	. !		!!!!			! !	! !	!	!!!
complanata !	!	1	1	1	1	!	2	1	1	+	1	1	1	1		!!!
Erpobdella	1 !	+	2	1 !	1 !	1 !	3	2	1	1	3	1	1 1		1	! 1 !
Piscicola geometra !	!	+ !	!!	1!	!	!	!	. !		!						!!!
Helobdella stagnalis	!		1	. ! !	!	+ !	3	1	. !	. !	1		!			!! !!
<u>Diptères</u> !	!		!!!	!	!	!	!	!	!	!	!		!!!	!	!	!!
!	!		i	į	!	!	!	!	!	!	!					!!
Tabanidae !	. !	. !	!!!	. !	.!	!	1!	!	+!	!	+!	!		!!!	! !	! ! •
Chironomidae	2	1	!	1	1	1	1	2	!	1	1	1	1	1	1	2 !
Ceratopogonidae !	1!	1!	2!	!	1!	!	1!	1!	+!	1!	1!	1!	1 1	1!		!!
Dicranota sp	!	1	!	į	!	į	į	į	į	i	!	!		. !		!!!
Tipulidae	: ا ۱	2!	! !	1!	!	1!	+!	1!	! !	1!	!	!		1!		!!
i i juit cae	1 !	!	1	!	!	!	!	1	į	!	!	!				!!
<u>Oligochètes</u>	!	1	!	!	!	!	!	!	!	1	! !	! !	!	!		! ! ! !
Tubifex sp !	! 3!	1 !	! 1 !	1 1	3 1	!	. !	1 !	.!	!	:	!	!	!		
Eiseniella tetraedra	1!		1 !	i	!	1	۱ !	1 !	1	1	2 !	1 1	· 1 !	+ !	1	!! !!
1	- ! !	! !	- I	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	. !		!!

# ANALYSES HYDROBIOLOGIQUES LISTE FAUNISTIQUE

Sericostomatidae 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	L C    L   C
Limnephilidae 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	1 ! ! ! 3
Limnephilidae 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	1 ! ! ! 3
Sericostomatidae 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1 ! ! ! 3
Hydroptilidae Agapetus sp	! 1! 3 1! !
Agapetus sp	1!!!
	1 1
! Hydropsyche sp	3 ! i 3
Rhyacophila sp	1
Polycentropus sp + !	į
<u>Ephéméroptères</u>	1
Baetis sp ! + ! 2	2! +! 1
Ephemerella sp 1 1 1	1 1 1 1
<u>Coléoptères</u>	! ! ! !
!! Elmis sp !!2	!!
Haliplidae +	1 1
<u>Mollusques</u>	!!!
Radix peregra +	. ! 1 ! 1
Hydrobia ulvae 1	! +!
Galba polustris	! 1!
Pisidium sp ! 1 !	! + ! 1
Ancylus fluviatilis	! 1! 1
Valvata piscinalis	!!!1
Sphaerium sp	1 1 !
	!!!
Crustacés	!!!
Gammaridae ! 1 ! 3	1 1 1 1 1
Asellus aquaticus	! ! +

# ANALYSES HYDROBIOLOGIQUES LISTE FAUNISTIQUE

N° du point	L	ı ! c	L	c
Hirudinés		     		
! Erpobdella sp	1	! +	+	1
Glossiphonia complenata	1	! !	+	1
! Helobdella stagnalis	+			
Piscicola geometra				1
! Diptères				-
! Chironomidae	1	1	1	1
Simulium sp		1	1	1
! Ceratopogonidae	1			1
Tabanidae	+			
! ! <u>Oligochètes</u>				
! Tubifex sp !	3		1	1
!				

Classes d'abondance : 3 très abondant

L : lentique

2 abondant

C : courant

1 présence

🕱 : mixte

+ un seul individu

# ANALYSES HYDROBIOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DU MILIEU

:	Points nº	! 2	! 3	! ! 4 !	! ! 6 !	! 7	! ! 8	! 9	10
! Catégorie pisci	cole	! 1	! 1	! 1	!! 1	! :1	! ! 1	! 1	! 1
Largeur	Largeur			! 7	! 9	! ! 15	! ! 13	! ! 15	! ! 9
! Pente moyenne d	u secteur °/00	! 3	! 3,3	! 3,3	!! 2,1	! 2,1	! 2,1	! ! 1	! 3
! Classification	dimensionnelle	! ! 22	! ! 22	! ! 22	! ! 22	! ! 22	! ! 22	! ! 22	! ! 22
! Altitude en mèt	res	! ! 90	! ! 70	1 67	! ! 52	! ! 45	! ! 44	! ! 30	i ! 12
! Nature géologiq	ue rigionale	! 1	!! 1	!! 1	! ! 1	! ! 1	! ! 1	! ! 1	i :
! Nature goologiq	ue du lit	! 2	! 2	! 2	!! 2	! 2	! ! 2	! ! 2	i 2
1	dominante faciès lotique	! 3	! 2	! 2	!! 2	! ! 2	! - ! 2	! 2	1 2
	accessoire " "	! 1	! 1	! 1	! 1	1 1	! 1	! 1	: 1
Granulométrie	dominante faciès lentique	. 6	. 6	! 6	: ! 3	1 6	! 6	1 6	1 3
!	accessoire " "	! -	<u>!</u> -	1 3	1	! 1	! 1	! ! 1	1 1
: !	dominante faciès lotique	! ! 1	! ! 1	!! 1	! ! 1	! ! 1	! ! 1	! ! 1	! 1
Nature	accessoire " "	! -	! _	! _	! 3	! 3	! 3	! 3	3
Couverture vágétale	dominante faciès lentique	! 1	! 1	! 1	! 1	! 1	!	! 1	! ]
! (	accessoire " "	! !	! -	! -	! -	! -	! -	1 3	· !
! Importance couve végétale % surfa	erture (dominante	! ! <b>7</b> 0	! ! 70 !	! ! 60	! ! 60	! ! <b>7</b> 0	30	i i 40	! 10
i vegetare % surra	ce fond (accessoire	-	! -	! -	5	5	20	! 15	! 5 !
Vitesse moyenne	( faciès lotique	65	60	1 1 70	! !130	! ! 100	50 50	! ! 80	! ! 120.
courant	(faciès lentique	5	. 5	5	5	. 5	5	! ! 5	! 5 !
! ! Profondeur	( faciès lotique	40	30	30	40	30	30	40	40
	( faciès lentique	40	<b>3</b> 0	<b>3</b> 0	30	30	<b>3</b> 0	30	30 !
Ensoleillement m	oyen	4	4	4	3	4	4	3	2 !
		lim- pide	lim- pide	lim- pide	lim-    pide	lim-! pide!	trou-! ble !		trou-
Couleur	! !	00 !	ào .	00 !	00	00 !	09 !	09 !	<b>0</b> 9

# ANALYSES HYDROBIOLOGIQUES CARACTERISTIQUES DU MILIEU

! ! !	Points nº	! A	! ! D !
! ! Catégorie pisci	cole	! 1	!! 1
Largeur	•••••	5	! 5
! Pente moyenne d	9	! 5	
! Classification	21	! ! 21	
! ! Altitude en mèt	72	! ! 43	
! ! Nature géologiq	! 1	! ! 1	
! ! Nature géologiq	! 2	! - !	
Granulométrie	( dominante faciès letique accessoire " " ( dominante faciès lentique accessoire " "	! 3 ! 1 ! 6 ! 1	2 1 1 6 1
Nature Couverture vógétale	( dominante faciès lotique  accessoire " "  ( dominante faciès lentique  accessoire " "	! ! 1 ! - ! 1	1 2 1 2
Importance couv végétale % surf	erture (dominanteace fond (accessoire	! 40 ! -	<b>3</b> 0 <b>1</b> 0
Vitesse moyenne	( faciès lotique	! ! 60 !	<b>7</b> 0
courant	(faciès lentique	! 5 !	5 !
l I Profondeur	( faciès lotique	! 30 !	<b>3</b> 0
	(faciès lentique	! 30 !	<b>2</b> 7
Enscleillement :	noyen	! 4	3 !
! Turbidité	•••••••••	!limpide	trouble
Couleur		00	00

# CODIFICATION DES FACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT

# La rivière en général

		Code
₹ Catégorie piscicole		
. première catégorie : Salmonidés do	minants	1
. deuxième catégorie : Cyprinidés do	minants	2
★ Classification dimensionnelle		
Elle est déterminée en fonction de l cours d'eau.	a largeur du	-
. zone des sources	largeur variable	<b>1</b> 0
. rigoles et ruisselets	< 1 m	11
. ruisseaux et petits torrents	1 < 1 < 5 m	21
. petites rivières, torrents importants	5 < 1 < 25 m	22
. rivières de moyenne importance montagne et prémontagne	25 < 1 < 50 m	23
. cours moyen des rivières précédentes	'59 < 1 < 100 m	31
. cours inférieurs des rivières de plaine et fleuve	1 > 100 m	32
. zones d'estuaire		33

### La pente

exprimée en mètres de dénivellation par kilomètre de longueur de la rivière.

### L'altitude

exprimée en mètres.

# Nature pétrographique du substratum

莱			
	Nature géologique régionale		
	. Marmo calcaire		1
	. argileux		2
	. roche volcanique ou pluto	nique acide	3
		basique	4
	. grès et autres roches sil:	iceuses	5
支			• •
	Nature géologique du lit		idem
Ť	Granulométrie du fond		
	dimension des sédiments		
	+ de 200 m/m	blocs	1
	20 à 200 m/m	cailloux, galets	2
	2 à 20 mm	gravillons, gravette	3
	ා,2	sable	4
	0,02 à 0,2 mm	sablon	5
	à 0,02	limons et vases	6
Couv	verture vérétale		
芝			
	Nature de la couverture végétale		
	. phanérogrammes		1
	. bryophytes		2
	. algues		3
	. bactiries et champignons		4
莱			
	Pourcentage de la surface du fond	occupé par la végétation	on

# Vitesse du courant

exprimée en cm/s.

# Profondeur de la rivière

exprimée en centimètres.

# Influence de la lumière sur les communautés animales

•	Ensoleil.	lement meyen	
•	rivières	couvertes	
	rivières	assez couvertes	2
	rivières	assez dégagées	-
	rivières	dogagées	Ĺ

# Couleur de l'eau

Incolore	00	jaune			
bleu	01	jaune-marron	06		
bleu-vert	02	marron-clair	07		
vert	03	marron foncé	9C		
vert-jaune	04	gris	09		
		noir	10		

TABLEAU XXXIX : ANALYSE PHYSOCIOLOGIQUE AU NIVEAU DE LA VEGETATION AQUATIQUE DANS LA RIVIERE AA CORRESPONDANCE AVEC L'INVENTAIRE FAUNISTIQUE DE VERDEVOYE ET PELLETIER (1979)

ANALYSES HYDROBIOLOGIQUES CORRESPONDANTES ASSOCIATIONS (1iste faunistique)	2	3	4	6	7	8	9	10		A	D
Ranunculo calcarei-Sietum erecti-Submersi											
s./a. type . var. type . var. à Sparganium emersum var. longissimum	2	1	1	1						4	3
Callitrichetum obtusangulae											
s./a. type . var. type . var. à Sparganium emersum var. longissimum	4	4	4	3 1	4	3	4				
s./a. à Sagittaria sagittifolia fo. vallisneriifolia . var. type			-							3	
s./a. à Hydrocharis morsus-ranae						İ				:	
. var. type . var. à <i>Sparganium emersum</i> var. <i>longissimum</i>	1	1	1				1				
Zannichellietum palustris			+				+		ļ ļ		
Sparganio-Potametum pectinati											
s./a. type	<u> </u>  -					1		2	:		
Groupement à Polygonum amphibium fo. natans								1	:		+
Groupement à Lemma minor								į	:		+
•						ł					1

établis à partir des captures effectuées sur un volume de 2 dm³ de callitriches sont exprimés en nombre d'individus (tableau XXXX) et de taxons (tableau XXXXI).

Au niveau d'une même station la colonisation est plus importante dans le facies lotique, car, au sein des touffes de callitriches, le courant est considérablement ralenti ce qui facilite l'installation des espèces non strictement rhéophiles. Mais le nombre de taxons est bien sûr également dépendant de la qualité de l'eau. Ainsi dans la Course où l'eau est de bonne qualité il atteint 18 alors que dans la Trétoire il descend à 4. Le nombre d'individus est lui aussi fonction de la vitesse du courant et de la qualité de l'eau.

Callitriche obtusangula et Callitriche platycarpa sont donc bien adaptés à fixation du périphyton mais celle-ci dépend en fait surtout des conditions abiotiques du milieu.

Il ne nous est pas paru possible pour l'instant de définir des groupements d'invertébrés benthiques (mollusques et insectes en particulier) réellement associés au Callitrichetum obtusangulae et à ses composantes floristiques. Néanmoins, il est frappant de constater que dans les eaux vives, le Callitrichetum obtusangulae typicum sert de support préférentiel aux Gammaridae, aux achètes du genre Erpobdella et aux éphéméroptères du genre Ephemerella.

#### 1.2. Ichtyofaune

Nous en avons relevé les principales espèces dans quelques milieux à eaux stagnantes : Mare à Goriaux (tableau XXXV) et Marais d'Arleux (tableau XXXVI).

Dans certains étangs d'affaissements miniers soumis à une pollution chronique organique et minérale (Etang d'Amaury), elle se limite souvent aux gastérosteiformes : épinoche (Gasterosteus aculeatus L.) et épinochette (Pungitius pungitius L.). D'autres, peu profonds, au substrat recouvert d'une vase épaisse siège de fermentations importantes en période estivale, semblent être le biotope préférentiel de la tanche (Tinca tinca L.) qui y abonde (étangs de la Fosse Maurice Sabatier et de la Scarpe).

Déjà en 1909 GADECEAU montre l'intérêt des végétations aquatiques dans la fraye de nombreuses espèces de l'ichtyofaune. CUNAT (1974) dans son rapport pour le Conseil supérieur de la pêche sur "Les exigences des poissons dans nos eaux courantes" dégage l'action bénéfique de la végétation macroscopique pour les poissons. Il distingue un rôle dans l'oxygénation de l'eau et d'accélération de l'auto-épuration, la production de matière vivante, la fonction de support pour les invertébrés et d'abri pour les poissons, et l'intervention directe dans la reproduction de certaines espèces qui déposent leurs oeufs sur les végétaux aquatiques.

ARRIGNON (1977) dans son ouvrage sur l'Aménagement écologique et piscicole des eaux douces" explique le rôle essentiel joué par la végétation aquatique dans la reproduction des cyprinidés et celui des végétations prairiales inondables au printemps dans la fraie du brochet. Les exigences strictes dans le choix des aires de ponte (exigences spatiales, hydrauliques, benthiques, biochimiques, thermiques) sont satisfaites par la végétation aquatique ou prairiale hygrophile (Agropyro-Rumicion).

Suite à l'étude d'aménagement des marais d'Arleux, réalisé par VIGNEUX-QUENTIN et VIGNEUX (1975) et à laquelle nous avons participé pour la connais-sance de la végétation aquatique, nous avons été amenés à étudier ce problème et avons essayé de distinguer les rapports entre les différentes espèces de l'ichtyofaune de la dition et la végétation des étangs, marais et rivières en tant que frayères recherchées par ces espèces. (tableau XXXXII).

Nous nous sommes aussi intéressés avec VERDEVOYE (in GEHU, MERIAUX, TOMBAL P., TOMBAL J.-C. et coll., 1980-1981) à l'ichtyofaune de plusieurs rivières d la dition que nous avons caractérisées par leurs principales espèces halieutiques,

Rivières ou marais	Marais de la Canarderie (arrivée d'eau)	La Trétoire amont	La Trétoire aval	Le Béart	l'Aa	1 'Aa	l'Aa	} 'Aa	l'Aa	la Course
Stations	St-Aybert	Rieulay	Rieulay	Salesmes	Remilly-Wirquin	Remilly-Wirquin	Remilly-Wirquin	Renty	Renty	Beussent
Courant	lent	lent	lent	fort	moyen	fort	nul	noyen	nul	fort
Callitriches	C. obtusangula	C. obtusangula C. platycarpa	C. otbusangula C. platycarpa	C. otbusangula C. platycarpa	C. obtusangula C. platycarpa	C. obtusangula C. platycarpa	C. platycarpa	C. obtusangula C. platycarpa	C. platycarpa	C. obtusangula C. platycarpa
INSECTES Trickoptères						,				
Lemnephilidae Goeridae Sericoslomatidae Odontocerum albicorne Hydropsyche sp.				15 2	6	2 3 1 59 1	6 1	l		1 1 25
Rhyacophila sp.					1	1		•		23
Ephéméroptères Ephemerella sp. Baetis sp. Cloeon sp.	1			30 3	13 3	7 2	11	9		20 25
Coléoptères Helodidae Dytiscidae Elmis sp.	6	1	1		3	2				30
Odonates Platycnemis		3								30
Diptères Strationyidae Chironomidae Tabanidae Simulium sp.	1	10 1	30	25	5 2	14	2	1 13		2 10
MOLLUSQUES Ancylus fluviatilis Radix ovata Valvata piscinalis Radix peregna		10	1 3	4		· 14	1 7	3 14 30	21 7	
Hydrobia ulvae Physa fontinalis Planorbis sp. Lymnea palustris Sphaerium sp. Spiralina vortex	2	2	3						2	2 5 3 2 3
Crustacés Ganmaridae Asellus aquaticus	20			50	35	300	50 1	32 1	2 1	150 10
VERS Achètes Expobdella sp. Glossiphonia complanata					1	4 1		15	3	20 10
Oligochètes Tubifex sp. Eiseniella tetraedra		30								2
Planaridae Polycelis nigra	25								1	2

TABLEAU XXXXI: RELATIONS QUALITE DES EAUX, FAUNE, CALLITRICHES

Rivières, ruisseaux ou marais	Canarderie	Trétoire (amont)	Trétoire (aval)	Béart	Aa	Aa	Aa	Aa	Aa	Course
Stations	St-Aybert	•	•	0villers	Remilly- Wirquin	Remilly- Wirquin	Remilly- Wirquin	Renty	Renty	Beussent
Callitriches+	Co 	Co,Cp	Ср	Co,Cp	Co,Cp	Co,Cp	Co,Cp	Co,Cp	Co,Cp	Co,Cp
Qualité de l'eau			bonn	e						
Vitesse du courant cm/s à 0,05 m du fond	nulle	13	12	52	45	76	nulle	37	nulle	74
à 0,15 cm du fond	nulle			81	84	98	nulle	95	nulle	101
Trichoptères				17	7	66	 8	<u>-</u> -		27
Ephéméroptères	1			33	16	9	11	9		45
Coléoptères	6	1	1		3	2			•	30
Diptères	1	* 11	30	25	7	14	2	14		12
Odonates		3								
Mollusques	2	12	4	4		15	8	47	. 32	15
Crustacés	20			50	35	300	51	33	3	160
Vers	25	30			1	5		15	4	34
Nombre d'individus	55	57	<u>3</u> 5	124	69	411	80	119	39	323
Nombre de taxons	6	7	4	7	9	14	10	10	8	18

⁺ Callitriches : Co = Callitriche obtusangula, Cp = Callitriche platycarpa

⁺ Faune, unités : Nombre d'individus pour 2 dm3 de Callitriche

	ICHTYOFAUNE	ASSOCIATIONS VEGETALES
Famille	. Espèces	ASSOCIATIONS VEGETALES .
Cyprinidés	Scardinius erythrophtalmus L. (Rotengle)	Myriophyllo-Nupharetum facies à Myriophyllum spicatum facies à Myriophyllum verticillatum  Groupement à Hydrocharis morsus-ranae et Ceratophyllum demersum  Potametum lucentis  Callitrichetum obtusangulae hydrocharicetosum
	Rutilus rutilus L. (Gardon blanc)	Myriophyllo-Nupharetum facies à Myriophyllum spicatum facies à Myriophyllum verticillatum  Groupement à Hydrocharis morsus-ranae et Ceratophyllum demersum  Potametum lucentis  Callitrichetum obtusangulae hydrocharicetosum
	Abramis brama L. (Brème commune)	Potametum lucentis  Myriophyllo-Nupharetum facies à Potamogeton natans  Potamo-Ranunculetum fluitantis
	Cyprinus carpic L. (Carpe)	Glycerietum fluitantis Groupement à Agrostis stolonifera et Glyceria fluitans Potametum lucentis
	Tinca tinca L. (Tanche)	Charetum vulgaris Charetum fragilis Nitellopsidetum obtusae Potametum pectinati
Esocidés	Esox lucius L. (Brochet)	Groupement à Agrostis stolonifera et Glyceria fluitans Glycerietum fluitantis Ranunculetum aquatilis
Percidés	Perca fluviatilis (Perche de rivière)	Myriophyllo-Nupharetum facies à Myriophyllum spicatum facies à Myriophyllum verticillatum

leur rang piscicole et la valeur de leur capacité biogénique. Les espèces de l'ichtyofaune rencontrées dans les rivières de la dition se répartissent comme suit :

- classe des marsipobranches*
  - * ordre des pétromyzoniformes
    - . famille des pétromyzonidés

Lampetra planeri Bloch (lamproie de Planer)

- classe des téléostoniens (téléostéens)
  - * ordre des salmoniformes
    - . famille des salmonidés

Salmo trutta L. fario (truite de rivière) Salmo gairdnori L. (truite arc-en-ciel) Salvelinus fontinalis Mitchill (saumon de fontaine)

. famille des ésocidés

Esox lucius L. (brochet)

* ordre des cypriniformes

. famille des cyprinidés

Rutilus rutilus L. (gardon)
Phoxinus phoxinus L. (vairon)
Scardinius erytrophtalmus L. (rotengle)
Tinca tinca L. (tanche)
Gobio gobio L. (goujon)
Abramis brama L. (brème)
Cyprinus carpio L. (carpe)

- . famille des cobitidés

  Noemacheilus barbatulus L. (loche franche)
- * ordre des anguilliformes
  - . famille des anguillidés

    Anguilla anguilla L. (anguille)
- * ordre des perciformes
  - . famille des percidés

Perca pluviatilis L. (perche de rivière)
Gymnocephalus cernua L. (grémille)

* ordre des scorpaeniformes . famille des cottidés . Cottus gobio L. (chabot)

Les caractères halieutiques et la capacité biogénique des principales rivières étudiées floristiquement et phytosociologiquement dans le territoire prospecté se présentent comme suit :

- <u>la Hem</u> (de Licques à Recques)
  Rivière de première catégorie : salmonidés dominants, truite fario, gardon, vairon, chabot, anguille et truite arc-en-ciel (moins abondante)
  Capacité biogénique : 7
- 1'Aa (de Rumilly à Elnes)
  Rivière de première catégorie : salmonidés dominants, truite arcen-ciel, truite fario, vairon, chabot, lamproie de Planer, anguille
  Capacité biogénique : 8
  - <u>la Lys</u> (de Luisbourg à Aire) Rivière de première catégorie : salmonidés dominants, truite fario

^{*} Systématique selon MAITLAND (1977)

Capacité biogénique : 7

<u>la Canche</u> (de Berlencourt-le-Cauroy à Aubrometz)
 Rivière de première catégorie : salmonidés, truite fario, truite arcen-ciel, chabot, anguille, lamproie, et, gardon et brème commune moins abondants

Capacité biogénique: 7,5 à 8,5

- la Ternoise

Rivière de première catégorie : salmonidés dominants, truite fario, truite arc-en-ciel, anguille, chabot, lamproie de Planer, gardon, brème commune

Capacité biogénique : 6 en amont de Saint-Pol, 3 de Saint-Pol à Teneur, 8 en aval de Teneur

- la Course

Rivière de première catégorie : salmonidés dominants, truite fario, truite arc-en-ciel, anguille, vairon, lamproie de Planer, saumon Capacité biogénique : 8,5

- <u>l'Escaut</u> (de Gouy à Cambrai)
Rivière de première catégorie : salmonidés dominants, truite arcen-ciel, truite fario, brème commune
Capacité biogénique : 4

- la Somme

. d'Essigny à Rouvroy

Rivière de première catégorie : salmonidés dominants, truite fario, truite arc-en-ciel

Capacité biogénique: 7

. de St-Quentin à Séreaucourt-le-Grand

Rivière de deuxième catégorie : cyprinidés dominants, tanche, brème commune

Capacité biogénique : 2 (sauf Grugies 0)

. de Séreaucourt-le-Grand à Clery

Rivière de deuxième catégorie : cyprinidés dominants, brème commune, brochet, perche de rivière, goujon, rotengle, carpe, chabot, grémille, loche franche

Les salmonidés n'utilisent pas la végétation comme frayères, ils déposent leurs oeufs dans le gravier à l'apex des rivières là où les eaux sont froides, bien oxygénées et peu profondes. Mais les herbiers à callitriches, renoncules et herbe dressée (forme submerse) du Callitrichetum obtusangulae et du Ranunculo calcarei-Sietum jouent pour eux le rôle de garde-manger à crustaces et insectes.

#### .1.3. Herpétofaune *

Quelques espèces de batraciens utilisent les milieux à eaux stagnantes, -étangs, marais, mares- pour la fraie au printemps de mars à juin.

Ce sont : Rana temporaria L. (grenouille rousse)
Rana esculenta L. (grenouille verte)
Bufo bufo L. (crapaud commun)
Bufo calamita Laurenti (crapaud calamite)

* KERAUTRET a realisé très récemment un inventaire de l'herpétofaune de la région Nord - Pas-de-Calais. Les résultats figurent dans la note "Amphibiens et reptiles : un élément faunistique méconnu du nord de la France" devant paraitre dans les actes du Colloque sur "Le patrimoine naturel régional Nord - Pas-de-Calais" réalisé par l'A.M.B.E. en 1983.

Hyla arborea L. (rainette verte)
Pelodytes punctatus Dautin (pelodytes ponctué)

En période de reproduction le crapaud accoucheur (Alytes obstetricans) se rencontre également dans les milieux aquatiques où il vient tremper ses oeufs dans l'eau afin qu'ils ne se déssèchent pas.

Quatre espèces d'urodèles peuplent les mares et quelques étangs de nos régions.

Ce sont : Triturus helveticus Razomowsky (triton palmé)
Triturus vulgaris L. (triton ponctué)
Triturus cristatus Laurenti (triton à crête)
Triturus alpestris Laurenti (triton alpestre)

qui déposent leurs oeufs sur les feuilles des composantes des groupements du Ranunculion aquatilis : Ranunculetum peltati, Ranunculetum aquatilis, Hottonietum palustris, groupement à Callitriche platycarpa fo. typica.

Salamandra salamandra L. (salamandre tachetée) vit dans des trous, sous des souches d'arbres d'où elle ne sort que la nuit ou le jour après la pluie. La femelle ne va à l'eau que pour donner naissance à ses petits.

Les batraciens, en raison de leur mode de reproduction avec développement de l'oeuf après fécondation dans l'eau et vie larvaire passée intégralement dans l'eau, peuvent prétendre à jouer un rôle d'indicateurs de qualité des eaux. Ce rôle serait intéressant à étudier parallèlement à ceux assumés par la microflore (diatomées), la macroflore et les phytocoenoses aquatiques, les macro-invertébrés et l'ichtyofaune.

#### 1.4. Avifaune

Nous l'avons analysé régulièrement lors d'études collectives de cotation de milieux naturels à des fins de protection ou d'aménagement. A titre d'exemple nous donnerons un aperçu de l'avifaune des watergangs de la Plaine maritime flamande (tableau XXXXIII) et de celle du Marais de Guînes (tableau XXXXIV) inventoriée dans l'"Etude écologique de la Région des Wateringues du Pas-de-Calais" (MERIAUX J.-L. et coll. 1982).

L'avifaune est l'une des composantes biologiques les plus marquantes car "des plus vivantes" des milieux naturels. Cependant les espèces ne dépendent pas vraiment des associations végétales mais comme le souligne bien GODIN (1974) des "types physionomiques" d'un marais à savoir l'eau libre, les vasières ou gravières, les roselières, les zones de friches humides, les bois humides. En fait, dans une étude plus fine réalisée dans le marais audomarois composé de milieux marécageux (roselières, prairies humides et friches humides) et de milieux forestiers (différentes futaies et manteaux préforestiers). DELSAUT et GODIN (1977) ont mis en évidence des relations entre les complexes d'associations végétales et l'avifaune. Ils montrent en effet par une analyse de critères retenus dans leur travail que certaines espèces sont liées à des groupements végétaux, d'autres à des complexes de groupements, d'autres enfin à des groupes de complexes.

#### 1.5. Mammalofaune

Nous nous sommes limités à inventorier et étudier les espèces ayant une incidence directe ou indirecte notable sur la végétation en place. Les espèces ont été aussi recensées lors d'étude de cotation de sites -à des fins de préservation ou d'aménagement- comme cela a été le cas pour les marais de Mareuil-Caubert où nous avons relevé les insectivores, les chiroptères et les rongeurs les plus caractéristiques :

### TABLEAU XXXXIII : APERCU DE L'AVIFAUNE DES WATERGANGS

P	Podiceps cristatus (L.)	Grèbe huppé
P H S	Podiceps ruficollis (Pall.)	Grèbe castagneux
РНЕ	Ardea cinerea L.	Héron cendré
P H S	Anas platyrhynchos L.	Canard colvert
P	Anatidae	Anatidés
РН	Buteo buteo L.	Buse variable
РН	Accipiter nisus (L.)	Epervier d'Europe
P N	Circus aeruginosus(L.)	Busard des roseaux
РН	Circus cyaneus (L.)	Busard saint-martin
P	Circus pygargus (L.)	Busard cendré
P	Pandion haliaetus (L.)	Balbuzard pêcheur
РН	Falco peregrinus Gmel.	Faucon pélerin
P	Falco subbuteo L.	Faucon hobereau
РН	Falco columbarius L.	Faucon émerillon
∂P H S	Falco tinnunculus L.	Faucon crécerelle
P H S	Rallus aquaticus L.	Râle d'eau
	0-11: 17.1 (7 )	Poule d'eau
PHS	Gallinula chloropus (L.)	route a eau
P H S P H S	Fulica atra L.	Foulque macroule
	•	
P H S	Fulica atra L.	Foulque macroule
P H S P H	Fulica atra L. Gallinago gallinago (L.)	Foulque macroule Becassine des marais
P H S P H P	Fulica atra L. Gallinago gallinago (L.) Numenius arquata (L.)	Foulque macroule Becassine des marais Courlis cendré
P H S P H P	Fulica atra L.  Gallinago gallinago (L.)  Numenius arquata (L.)  Tringa totanus (L.)	Foulque macroule Becassine des marais Courlis cendré Chevalier gambette
P H S P H P	Fulica atra L.  Gallinago gallinago (L.)  Numenius arquata (L.)  Tringa totanus (L.)  Tringa nebularia (Gunn.)	Foulque macroule Becassine des marais Courlis cendré Chevalier gambette Chevalier aboyeur
P H S P H P P	Fulica atra L.  Gallinago gallinago (L.)  Numenius arquata (L.)  Tringa totanus (L.)  Tringa nebularia (Gunn.)  Tringa hypoleucos (L.)	Foulque macroule Becassine des marais Courlis cendré Chevalier gambette Chevalier aboyeur Chevalier guignette
P H S P H P P P P	Fulica atra L.  Gallinago gallinago (L.)  Numenius arquata (L.)  Tringa totanus (L.)  Tringa nebularia (Gunn.)  Tringa hypoleucos (L.)  Larus argentatus Pontopp.	Foulque macroule Becassine des marais Courlis cendré Chevalier gambette Chevalier aboyeur Chevalier guignette Goéland argenté
P H S P H P P P P P H	Fulica atra L.  Gallinago gallinago (L.)  Numenius arquata (L.)  Tringa totanus (L.)  Tringa nebularia (Gunn.)  Tringa hypoleucos (L.)  Larus argentatus Pontopp.  Larus canus L.	Foulque macroule Becassine des marais Courlis cendré Chevalier gambette Chevalier aboyeur Chevalier guignette Goéland argenté Goéland cendré
P H S P H P P P H P H P H P H P H P H P H E	Fulica atra L.  Gallinago gallinago (L.)  Numenius arquata (L.)  Tringa totanus (L.)  Tringa nebularia (Gunn.)  Tringa hypoleucos (L.)  Larus argentatus Pontopp.  Larus canus L.  Larus ridibundus L.	Foulque macroule Becassine des marais Courlis cendré Chevalier gambette Chevalier aboyeur Chevalier guignette Goéland argenté Goéland cendré Mouette rieuse
P H S P H P P P H P H P H P H P H P H P H P H	Fulica atra L.  Gallinago gallinago (L.)  Numenius arquata (L.)  Tringa totanus (L.)  Tringa nebularia (Gunn.)  Tringa hypoleucos (L.)  Larus argentatus Pontopp.  Larus canus L.  Larus ridibundus L.  Alcedo atthis L.	Foulque macroule Becassine des marais Courlis cendré Chevalier gambette Chevalier aboyeur Chevalier guignette Goéland argenté Goéland cendré Mouette rieuse Martin-pêcheur
P H S P H P P P H P H P H P H P H P H P H P H	Fulica atra L.  Gallinago gallinago (L.)  Numenius arquata (L.)  Tringa totanus (L.)  Tringa nebularia (Gunn.)  Tringa hypoleucos (L.)  Larus argentatus Pontopp.  Larus canus L.  Larus ridibundus L.  Alcedo atthis L.  Anthus spinoletta (L.)	Foulque macroule Becassine des marais Courlis cendré Chevalier gambette Chevalier aboyeur Chevalier guignette Goéland argenté Goéland cendré Mouette rieuse Martin-pêcheur Pipit spioncelle
P H S P H P P P H P H P H P H P H P H P H P H	Fulica atra L.  Gallinago gallinago (L.)  Numenius arquata (L.)  Tringa totanus (L.)  Tringa nebularia (Gunn.)  Tringa hypoleucos (L.)  Larus argentatus Pontopp.  Larus canus L.  Larus ridibundus L.  Alcedo atthis L.  Anthus spinoletta (L.)  Motacilla alba L.	Foulque macroule Becassine des marais Courlis cendré Chevalier gambette Chevalier aboyeur Chevalier guignette Goéland argenté Goéland cendré Mouette rieuse Martin-pêcheur Pipit spioncelle Bergeronnette grise

S = Sédentaire ; N = Nicheur d'été ; E = Estivant ; P = Passage ; H = Hivernant

#### TABLEAU XXXXIV : APERCU DE L'AVIFAUNE DU MARAIS DE GUÎNES

P H	Podiceps ruficollis (Pall.)	Grèbe castagneux
РН	Ardea cinerea L.	Héron cendré
P	Anas platyrhynchos L.	Canard colvert
<b>P</b> ·	Anas crecca L.	Sarcelle d'hiver
PΕ	Circus aeruginosus (L.)	Busard des roseaux
P H S	Falco tinnunculus L.	Faucon crécerelle
P	Rallus aquaticus L.	Râle d'eau
РН	Gallinula chloropus (L.)	Poule d'eau
P	Gallinago gallinago (L.)	Bécassine des marais
P	Tringa totanus (L.)	Chevalier gambette
P	Tringa ochropus L.	Chevalier culblanc
P	Tringa hypoleucos (L.)	Chevalier guignette
РН	Larus argentatus Pontopp.	Goéland argenté
РН	Larus canus L.	Goéland cendré
РН	Larus ridibundus L.	Mouette rieuse
РН	Alcedo atthis L.	Martin-Pêcheur
P	Hirundinae	Hirondelles
РН	Anthus spinoletta (L.)	Pipit spioncelle
P H	Motacilla cinerea Tunst.	Bergeronnette des ruisseaux
PHS	Motacilla alba L.	Bergeronnette grise
H	Erithacus rubecula (L.)	Rouge-gorge
N	Acrocephalus scirpaceus (Herm.)	Rousserolle effarvatte
N	Acrocephalus palustris (Bechst.)	Rousserolle verderolle
N	Acrocephalus schoenobaenus (L.)	Phragmite des joncs
Н	Parus caeruleus L.	Mésange bleue
P H S	Emberiza citrinella L.	Bruant jaune
P H S	Emberiza schoeniclus (L.)	Bruant des roseaux

S = Sédentaire ; N = Nicheur d'été ; E = Estivant ; P = Passage ; H = Hivernant

- Insectivores
  Neomys fodiens Pennant (crossope aquatique)
  Neomys anomalus Cabrera (crossope de Miller)
- <u>Chiroptères</u> <u>Myotis daubentoni</u> Leisler (vespertilion de Daubenton) <u>Myotis dasycneme</u> L. (vespertilion des marais) <u>Lutra lutra</u> L. (loutre encore présente il y a quelques années et demeurant potentielle)
- Rongeurs
  Ondatra zibethica L. (rat musqué)
  Arvicola sapidus L. (campagnol amphibie)

#### 2. Influence de la faune sur les biocoenoses

Nous nous bornerons à prendre l'exemple le plus représentatif, celui du rat musqué (Ondatra zibethica L.) qui par son activité peut modifier considérablement la structure et la composition de la végétation des étangs et marais et indirectement celle des zoocoenoses les peuplant. Le rôle du rat musqué est précisé à travers trois notes intégrées au volume rassemblant nos publications à savoir :

- "Influence écologique du rat musqué (Ondatra zibethica L.) sur l'écosystème étang";
  - "Le rat musqué (Ondatra zibethica L.) dans l'écosystème étang";
- "Réactions des groupements aquatiques et subaquatiques aux changements de l'environnement" (II Action d'un animal étranger aux biocoenoses : Ondatra zibethica L. -Rat musqué-).

#### 3. Incidences de la pollution sur les biocoenoses

Corrélativement aux phénomènes d'eutrophisation s'observe une évolution des phytocoenoses aquatiques du milieu : les espèces oligotrophentes, puis mésotrophentes disparaissent et laissent place aux espèces eutrophentes beaucoup plus nombreuses et ayant une amplitude écologique large. Les phytocoenoses se succèdent ainsi en fonction de la trophie. Pollutions minérales et organiques peuvent se greffer sur cette eutrophisation naturelle, l'accélérer, la dépasser. L'effet des pollutions est plus marquant encore sur la végétation : seules, rapidement, persistent les espèces polluorésistantes. Il en est de même pour les zoocoenoses de macro-invertébrés benthiques et pour l'ichtyofaune qui ont un "comportement" similaire à celui de la macroflore aquatique.

Les effets des pollutions sur les phytocoenoses aquatiques et secondairement sur les communautés animales exposés avec quelques exemples, dans notre note établie en commun avec GEHU (1981) sur les "Réactions des groupements aquatiques et subaquatiques aux changements de l'environnement" (III - Réactions des phytocoenoses aquatiques aux modifications de la composition chimique des eaux), et insérée dans le Volume réunissant nos publications.

CONCLUSION: Parallèlement à l'étude de la végétation, celle de la faune d'un milieu apparaît indispensable. Sa connaissance est nécessaire pour la cotation de ces milieux qui ne peut s'appuyer sur la seule connaissance des composantes floristiques. Elle l'est aussi pour une meilleure analyse de la végétation. En effet, les animaux, en particulier les mammifères et les oiseaux, peuvent modifier par leurs activités, directement ou indirectement la végétation en place. Nous avons pu le constater pour le rat musqué

et cela se vérifie également, à un degré moindre il est vrai, pour des oiseaux comme la foulque et le grèbe huppé, dans la recherche de leur nourriture et la construction de leur nid. De nombreux individus d'associations végétales sont ainsi en fait des groupements de secondarisation liés à l'activité animale dans le milieu et la méconnaissance de la faune conduit bien souvent à des interprétations partielles ou erronées de la composition d'un groupement. Les effets de la pollution sont similaires, quelquefois difficiles à cerner, mais parfois aussi spectaculaires. Là encore, la connaissance des caractères abiotiques du milieu devient une nécessité. Les modifications de ces caractères, comme une eutrophisation rapide des eaux, une pollution accidentelle, ont souvent des effets rapides primaires sur la faune, la flore et secondaires par effet de réciprocité entre les composantes faunistiques et floristiques.

Un milieu naturel, semi-naturel, sub-naturel est un "tout", il n'est pas concevable de dissocier dans une étude ces éléments constitutifs : une étude floristique et phytocoenologique doit s'accompagner d'une étude faunistique même légère, (et inversement) si l'on souhaite interpréter au mieux les groupements végétaux définis.

### V - SYNECOLOGIE AQUATIQUE, LA VEGETATION COMME TEST DE LA QUALITE DES EAUX

Longtemps la macroflore, comparativement à la microflore et aux macroinvertébrés benthiques, a joué un rôle mineur dans la connaissance de l'état des eaux. Les auteurs allemands ont néanmoins jugé son utilisation opportune dans l'appréhension des changements de qualité des biotopes aquatiques. Ainsi, dès 1962, MULLER établit une comparaison entre les végétations macrophytiques flottantes et la pollution de l'eau et, en 1969, WEBER-OLDECOP définit des communautés de plantes en relation avec la qualité des eaux. Plusieurs auteurs, comme LIEBMANN (1960-1962), FORSBERG (1964), BITTMANN (1965), CARBIENER (1969), GLANZER (1974), LACHAVANNE et WATTENHOFER (1975), WIEGLEB (1978), HASLAM (1978), BOUZILLE (1980), FELZINES (1977, 1982), MERIAUX (à paraître) montrent aussi des corrélations entre les espèces aquatiques et la qualité des eaux ; TUXEN (1974), KOHLER, VOLRATH et BEISL (1971), MERIAUX (1978), WIEGLEB (1978), MERIAUX et GEHU (1979), POTT (1980,1981) en dégagent également entre les phytocoenoses aquatiques (le plus souvent les groupements d'hydrophytes flottants) et des paramètres physico-chimiques des biotopes. Mais ce sont dans les travaux de CARBIENER (1969), CARBIENER et SCHAAL (1970) et surtout KOHLER et de son école (HABER et KOHLER 1972, KOHLER 1972 et 1975, KOHLER et coll. 1971, 1973 et 1974) que sont précisées au mieux les relations entre la répartition de la flore aquatique et les caractéristiques physico-chimiques des eaux. Ces différents travaux amènent KOHLER et ses collaborateurs (1971 à 1975) suivi en cela par DECORNET (1979), MERIAUX (1982), à préconiser l'existence d'une zonation floristico-écologique dans les rivières. KOHLER (1975), CARBIENER (1977), DECORNET (1979) et MERIAUX (1982) vont même au-delà et distinguent une zonation phytocoeno-écologique des cours d'eaux.

L'ensemble de ces recherches conduisent KOHLER, BRINKMEIER et VOLLRATH (1974), WIEGLEB (1979), DECORNET (1979), POTT (1980,1981), MERIAUX (1982), HASLAM (1982) à différencier des espèces et des phytocoenoses indicatrices de la qualité des eaux et à élaborer des méthodes de diagnostic de l'état des eaux, principalement courantes, à partir des macrophytes aquatiques, et des phytocoenoses qu'ils constituent.

#### 1. La zonation foristico-écologique

Dès 1971,KOHLER et ses collaborateurs, s'appuyant sur les travaux de CARBIENER (1969), CARBIENER et SCHAAL (1970) et KRAUSE (1972) dont les résultats montrent des variations de la végétation des biotopes aquatiques avec l'eutrophisation et l'apparition de zones trophiques, tentent d'approcher le problème de la qualité des eaux par des méthodes simples et reproductibles.

#### 1.1. Les données de la littérature

Les études de ces auteurs aboutissent à distinguer une zonation écologique des cours d'eau du point de vue de la macroflore submergée ou zonation floristico-écologique. DECORNET (1979), qui transpose la méthode de KOHLER et de ses collaborateurs, appliquée à deux rivières du Haut-Palatinat (R.F.A.) sur l'Orne et le Rupt-de-Mad (Lorraine), réalise une excellente synthèse des données de la littérature concernant ce sujet, synthèse à laquelle nous nous sommes référés.

Quelques principes et notions de base sont à retenir pour la compréhension de cette méthode et sa mise au point :

- Les zones oligotrophes et celles à pollution organique intense sont les deux extrêmes du point de vue qualitatif et du nombre des espèces répertoriées. Les eaux les plus pures ne sont pas les plus riches en espèces (DECORNET 1979);

- Le rôle d'indicateur des macrophytes se remarque aisément au travers des modifications de végétation décelables aux abords immédiats d'affluents d'eaux usées (MERIAUX et GEHU 1979 Annexe publications et MERIAUX et WATTEZ 1980);
- Dans un milieu subissant une pollution organique et minérale les espèces polluo-sensibles disparaissent rapidement au profit des espèces polluorésistantes qui prolifèrent et conquièrent l'espace libre. En cas de surcharge constante de pollution et en fonction d'un seuil de tolérabilité les espèces polluo-résistantes disparaissent ce qui conduit au désert macrophytique (MERIAUX et GEHU 1979 - Annexe publications - DECORNET 1979, MERIAUX 1982). A côté de ces deux types de macrophytes se rencontrent des espèces indifférentes peuplant les biotopes oligotrophes, mésotrophes et eutrophes atteints ou non de pollution (MERIAUX et GEHU 1979, - Annexe publications -, DECORNET 1979, MERIAUX 1982). Concernant l'état physico-chimique des eaux, KOHLER et coll. (1972) ont mesuré les paramètres considérés par HOLL (1968) comme indicateurs de pollution à savoir les ions  $NO_3$ ,  $NO_2$ ,  $NH_4$ ,  $PO_4$ , C1,  $SO_4$ , oxydabilité permanganique et demande en chlore. Les résultats de leur travaux indiquent que seuls les ions  $NH_4^{-}$  et  $PO_4^{--}$  montrent les variations les plus représentatives du degré de trophie et de pollution des eaux et ont une incidence prédominante sur la répartition des macrophytes dans les rivières (et les étangs). DECORNET (1979) adopte ce point de vue et s'en tient à la prise en compte de ces deux paramètres dans ces définitions de zonations floristicoécologique dans les rivières de Lorraine. Toutefois, WIEGLEB (1979) dans ses recherches en Basse-Saxe sur les relations entre la végétation et les paramètres chimiques caractérisant la nature et la qualité des eaux ne suit pas KOHLER et ses collaborateurs. Il conclut que la teneur en hydrogénocarbonates et celle en gaz carbonique sont les deux facteurs qui conditionnent l'installation et le développement des hydrophytes, les autres facteurs n'auraient qu'un rôle faible. Cela nous paraît juste pour les milieux non pollués et s'eutrophisant naturellement mais les facteurs considérés comme secondaires par WIEGLEB, en particulier les ions PO4 et NH4, peuvent lorsque leur teneur dépasse un seuil de tolérance assumer un rôle primordial (MERIAUX 1982).

KOHLER et ses collaborateurs sont ainsi amenés à distinguer, à partir des résultats de leurs travaux sur les rivières de la région de Münich, 6 zones floristico-écologiques en fonction du degré d'eutrophisation croissante des eaux :

La zone A à Potamogeton coloratus, la plus pure, avec outre le potamot coloré, Chara hispida, Chara vulgaris, Juncus subnodulosus fo. submersum, Potamogeton berchtoldii, Sparganium minimum.

Les eaux sont oligotrophes, riches en calcium, sténothermes, fraîches. La teneur en nitrates peut être élevée mais n'a pas d'effet eutrophisant évident. Aucun affluent ne se déverse dans cette zone et il n'y a pas d'influence des engrais.

La zone B à Sium erectum fo. submersum ou à Mentha aquatica fo. submersa est une zone pure. Parmi les espèces de la zone A subsiste Chara hispida. Scirpus lacustris fo. fluitans, Juncus articulatus et Potamogeton natans var. prolixus, Potamogeton densus s'y relèvent également.

Ces zones A et B correspondent  $\underline{aux}$  eaux catharobes, riches en calcium, à taux constant et bas en  $NH_4$  et  $PO_4$  .

La zone C avec Hippuris vulgaris fo. fluviatilis, Zannichellia palustris subsp. repens, Potamogeton densus, Potamogeton crispus, Potamogeton pectinatus, Potamogeton panormitanus, Ranunculus trichophyllus, Fontinalis antipyretica est en moyenne à faible teneur en PO₄ et NH₄ (0,07 à 0,09 mg/l avec des maximas de 0,46 à 0,48 mg/l). Les espèces de la zone A sont absentes par contre celles des zones B et D y sont fréquentes.

KOHLER (1977) fait de cette zone celle à Callitriche obtusangula.

La zone D est marquée par la présence de Ranunculus fluitans et Callitriche obtusangula. Elodea canadensis, Myriophyllum spicatum, Myriophyllum verticillatum, Potamogeton crispus, Ranunculus circinatus s'y rencontrent fréquemment tandis que les espèces de la zone B sont absentes. Cette zone est très eutrophisée par des affluents domestiques. Le taux de PO₄ et de NH₄ augmente fortement (0,28 à 0,45 mg/l avec des maximas de 1,34 à 1,67 mg/l).

La zone V ou dévastée correspond à une zone où ne subsistent des macrophytes que Sparganium erectum et Sparganium emersum.

L'autoépuration peut faire réapparaître les zones dans l'ordre inverse ou elles ont été citées à commencer par une zone E à Elodea canadensis.

La zonation floristico-écologique peut être comparée avec le système de saprobies décrite par KOLKWITZ et MARSSON (1908-1909) et modifiée par ILLIES (1955) et LIEBMANN (1962). Quatre zones prépondérantes existent dans ce système:

- la zone des "polysaprobies" caractérisée par une quantité élevée de matières organiques, d'ammonium et de nitrites, un taux d'oxygénation faible (de 0 à 1 ou 2 mg/l);
- la zone "mésosaprobe " avec une pollution moyenne, une richesse importante en matières organiques mais peu de nitrates ; la flore est constituée d'algues (Oscillatoria...);
- la zone "mésosaprobe $\theta$ " avec un taux de sels ammoniacaux en diminution et des teneurs en nitrites et surtout nitrates en accroissement ; le pourcentage d'oxygène dissous est supérieur à 80. La végétation est constituée de phanérogames, de bryophytes et d'algues filamenteuses ;
- la zone des oligosaprobies marquée par une grande richesse en oxygène dissous et une pollution nulle : l'eau ne contient ni nitrates, ni phosphates.

La correspondance entre zonation floristico-écologique et système des saprobies pourrait s'établir comme suit :

	Système des soprobies	Zonation floristico-écologique
Zones	oligosaprobe  () mésosaprobe  « mésosaprobe  polysaprobe	A B, C, D, E V -

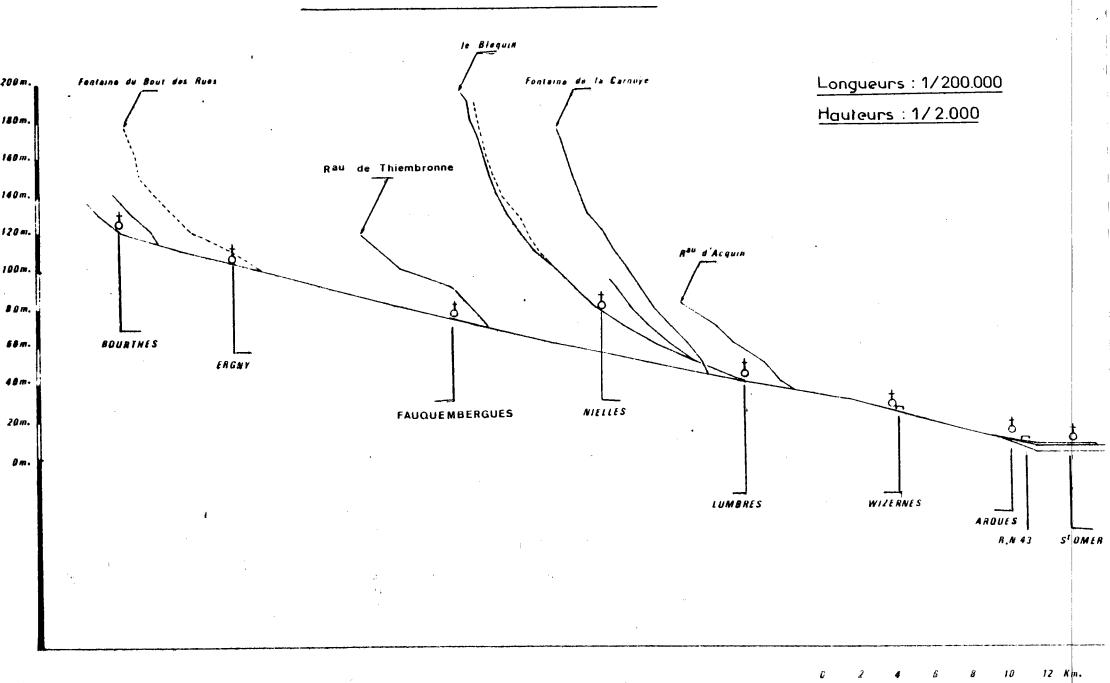
# 1.2. La zonation floristico-écologique de l'Aa

#### 1.2.1. Données préliminaires

Nous avons appliqué à une rivière de l'Artois, l'Aa, et ses affluents (carte 8), le protocole d'étude de la zonation floristico-écologique mis au point par KOHLER sur deux rivières bavaroises et déjà transposé par DECORNET (1979) sur deux rivières lorraines. VERDEVOYE et PELLETIER (1979) après avoir dégagé les caractéristiques générales de l'Aa (description de son bassin versant -fig. 4 -, étude hydrogéologique et estimation des débits, évaluation théorique de la charge polluante, aspect piscicole), définissent une série de stations d'études en fonction de ses particularités essentiellement liées aux communes traversées, aux industries et aux confluences principales (tableau XXXXV).

Au niveau de chaque station 5 points sont retenus "étalés" sur 100 m en fonction des relevés de végétation. Les résultats donnés sont les moyennes obtenues pour ces points (avec pour chacun 3 mesures).





# TABLEAU XXXXV : STATIONS D'ETUDES SUR L'AA ET SES AFFLUENTS

# • Stations d'études sur l'Aa - code hydrologique E 40 357

n '	du point et localisation	рK	distance aux sources
1.	Ergny - pont de la D 131 ^E	95127	3,5
2.	Verchocq	95798	10,2
3.	Aval de Fauquembergues	96616	18,4
4.	Merck-Saint-Liévin	96875	21,0
5.	Ouve-Wirquin	97171	23,9
6.	Remilly-Wirquin (Assinghem)	97493	27,2
7.	Elnes	97897	31,2
8.	Lumbres (amont de la confluence du Bléquin)	98087	33,1
9.	Esquerdes	98622	38,4
10.	Blendecques	99407	46,3
11.	Arques (Basse-Meldyck)	99802	50,2
12.	Arques (Haute-Meldyck)	99771	49,9
	Code hydrologique E 40 560		
•	Stations d'études sur les affluen	<u>ts</u>	рK
Α.	Ruisseau de Thiembronne - code hy à Hervarre	ydrologique E 40 361	99977
В.	Bléquin - code hydrologique E 40 à Bléquin	365	98756
C.	Bléquin à Affringues		99480
D.	Bléquin à Lumbres		99929

Des prélèvements sont effectués (campagnes les 31 mai et 1er juin 1978, les 4 et 5 octobre 1978, et tournée succinte le 17 avril 1979) et des analyses physico-chimiques réalisées. Elles portent sur le pH, la conductivité, la teneur en oxygène (dissous et saturation), la DCO, la DBO5, les matières en suspension l'alcalinité et les ions Cl , Ca , Mg , Na , K , NO3 , NO2 , NH4 , SO4 , et PO4 . Nous avons utilisé dans le processus de définition de la zonation les résultats de la campagne de printemps 1978 (tableau XXXXVI), période durant laquelle la végétation s'épanouit, mais nous avons tenu toutefois compte de ceux des autres tournées dans l'ajustement des espèces au sein des zones floristiques (tableaux XXXXVII et XXXXVIII).

Nous avons considéré lors de l'établissement de la zonation les interprétations de VERDEVOYE et de PELLETIER :

#### 1'Aa:

#### . Température

Elle augmente sensiblement de l'amont vers l'aval et suit l'évolution saisonnière.

Les variations les plus nettes se situent entre les points 9 et 10 et au niveau du point 11 où l'échauffement est dû à l'arrivée des eaux du canal à grand gabarit par l'intermédiaire de l'étang de Batavia.

#### . pH

Le pH, mesuré in situ, présente une faible alcalinité.

Il correspond aux valeurs relevées dans la majorité des eaux piscicoles des régions calcaires.

#### . Conductivité

Lorsque ses variations sont normales, elle traduit essentiellement l'influence de la géologie du bassin et constitue une bonne indication du degré de minéralisation de l'eau.

Pour l'Aa, la minéralisation est très forte sur l'ensemble de la rivière excepté au point 11 où elle est excessive, en raison de l'influence des eaux du canal dont la conductivité est supérieure 1 000  $\mu$ Scm⁻¹.

#### . Oxygène dissous

Au cours de la première tournée les teneurs en oxygène dissous sont bonnes à satisfaisantes. En octobre la situation est identique jusqu'au point 10, les points 11 et 12 étant en situation douteuse.

### . Matières organiques (figures 5,6 et 7)

Au cours des mois de mai-juin la situation est acceptable jusqu'au point 7 inclus. A l'aval de la cartonnerie de Lumbres (point 8) les valeurs de l'oxydabilité et de la DBO5 révèlent une pollution organique non négligeable. Cette pollution régresse ensuite au niveau du point 9 (auto-épuration, dilution), avant de redevenir très importante en 10, c'est-à-dire à l'aval des autres industries papetières.

Cette pollution affecte donc toute la partie aval et dans ces conditions les eaux en provenance du canal à grand gabarit, également chargées en matières organiques, ont peu d'incidences.

Au cours de la seconde tournée les variations sont identiques sauf au point 6 où la situation est douteuse.

Le contrôle effectué à l'aval de la papeterie de Wizernes en avril 1979, montre une augmentation de la teneur en matières organiques avec passage d'une situation douteuse à une situation anormale.

#### . Alcalinité

L'alcalinité est forte et varie peu aussi bien dans l'espace que dans

# TABLEAU XXXXVI : ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES

Cours d'eau : An Date : 31 mai 1978 et 01 Juin 1978 Mitéo : ensoleillé

	!	<u> </u>	1	7	7		<u> </u>	<del></del>	η	·	<del></del>	
Stations	! 1 !	2	! 3 !	! 4 !	! 5 !	i 6	! 7 !	! 8 !	! ! 9	1 10	! 11	! 12
Heure	10h15	10h45	11h10	11h35	11h55	12h20	12h35	10h15	10h30	10h55	11h30	111111
Tampérature air	23,1	23,0	24,2	24,5	24,6	26,5	26,6	20,5	20,7	20,7	23,2	21,2
Température eau	11,6	11,6	12,7	13,1	13,3	14,6	15,0	15,0	14,0	16,0	17,4	16,5
pH	7,0	7,3	7,6	7,6	7,3	7,7	7,8	7,5	7,5	7,6	7,7	7,6
Conductivits umbos/cm	390	420	! 470	490	470	500	500	500	520	530	670	530
0 ₂ dissous mg/1	9,4	11,0	9,8	9,2	9,8	8,8	8,7	8,5	8,6	8,5	7,6	7,9
0 ₂ % saturation	! ! 89	104	95	90	97	89	89	87	86	89	82	83
Oxydabilité mg/l	1,1	0,1	0,5	0,5	0,3	0,7	0,5	2,3	1,8	7,6	6,7	6,4
D.C.O. mg/l	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	7,9	7,9	15,7	11,8	58,8	43,1	51
M.E.S. mg/l	20,0	4,0	11,0	10,8	12,6	12,6	13,0	19,8	21,0	69	61	51
DBO _ me/1	1,6	1,7	1,7	2,7	2,5	2,5	1,7	7,2	3,8	12,1	22,6	11,1
Alcalinité ma/l	350	335	335	335	340	340	335	335	340	330	320	330
C1 mg/l	20	21	20	21	22	20	21	27	28	28	62	30
Ca ⁺⁺ mg/l	109	110	107	109	108	109	108	110	112	114	120	109
Mg ⁺⁺ mg/l	5,4	3,6	4,2	4,2	4,8	4,2	3,6	3,0	2,4	2,4	5,4	6,0
Na [†] mg/l	7,6	7,6	7,6	7,6	8,0	8,2	8,2	9,4	9,4	12,2	37,2	14,5
K [†] mg/l	2,3	1,6	1,6	1,7	1,7	1,8	1,9	1,9	1,9	2,4	5,8	2,4
	13,0	15,0	13,0	13,0	11,0	11,0	13,0	13,0	13,0	11,0	27,0	11,0
	0,06	0,06	0,16	0,20 !	0,23	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	1,15	0,30
	0,09	0,09	0,13	0,30	0,30 ¦	0,40 !	0,40	0,30	0,13	0,25	2,0	0,25
SC ₄ mg/l	15	15	15	15 !	15	15	18	15	10	30	70	<b>3</b> 5
PO ₄ mg/l	0,30	0,20 !	0,30	0,40	0,40	0,45	0,60	0,40	0,35	0,35	1,0	0,30

# ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES

Cours d'eau : Affluents de l'Aa Date : 31 mai 1978 et 01 juin 1978 Météo : ensoleillé

Stations	A	В	С	D
Heure	11h20	9h25	9h45	9h55
Température air	24,5	23,0	23,5	20,4
Température eau	11,5	11,0	11,3	11,6
pH	7,2	7,3	7,5	7,7
Conductivité umhos/cm	480	440	460	480
0 ₂ dissous mg/1	9,7	9,3	10,2	9,7
0 ₂ % saturation	92	87	96	92
Oxydabilité mg/l	0,4	0,5	0,3	0,9
D.C.O. mg/1	4,0	2,0	2,0	4,0
M.E.S. mg/l	10,4	9,8	14,8	12,8
DBC ₅ mg/1	1,5	1,4	1,7	2,6
Alcalinits mg/l	335	350	350	340
C1 mg/l	21	20	19	20
Ca ++ mg/l	107	115	113	112
Mg ++ mg/1	4,8	1,2	4,2	<b>3,</b> 0
Na + mg/l	8,2	7,4	<b>8</b> ,0:	8,8
K + mg/l	1,5	1,3	1,6	1,9
NO ₃ mg/l	13,0	11,0	13,0	13,0
NO ₂ mg/1	0,06	0	0,10	0,10
NH _U + mg/l	0,10	0,10	0,10	0,30
SO ₄ mg/l	10	10	10	15
P0 ₄ mg/1	0,20	0,20	0,30	0,40

# TABLEAU XXXXVII : ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES

Cours d'eau : Aa Date : 4 et 5 octobre 1978 Météo : couvert

Statio	ons	! 1	! 2	! 3	! 4 !	! 5 !	. 6	! 7	! 8	9	! 10	! 11	! 12
Houre		10h30	10h50	11h15	11h45	12h00	12h20	12h35	11h20	† <b>11</b> h35	12h00	12h30	12h2
Températ	ure sir	12,3	! ! 13	1 14	13,5	<u>!</u> 14	13,5	14	15	16	17	16,5	16,5
Températ	ure eau	10,5	10,4	! ! 11	11,2	10,8	11,6	11,4	11,2	10,8	12,2	13,2	12,1
pH		7,2	7,0	7,5	7,4	7,5	7,2	7,5	7,5	7,2	7,6	7,2	: 7,6
	umhos/cm	! 440	! 450	! 440	! 450	460	460	460	470	470	510	<b>7</b> 70	510
0 ₂ disso	ous <u>mg/l</u>	8,3	10,7	9,2	8,3	9,3	7,0	8,5	8,4	8,4	8,2	6,6	6,2
0 ₂ % sat		! 77	! ! 99	86	78	! 87	66	80	79	78	79	65	60
Oxydabil	ité <u>mg/l</u>	1,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,4	0,3	0,9	0,9	10,0	3,9	2,9
D.C.O.	mg/l	!	!	_	!	! _	_	_	<b>1</b> 6	8,0	130	24	24
M.E.S.	mg/l	31	0,8	2,6	5,8	1,4	8,4	2,0	7,8	15,4	93	26,0	17,4
DB0 ₅	mg/l	1,7	1,5	2,1	2,9	2,2	4,7	2,7	6,9	3,6	26,3	21,3	7,8
Alcalini	te mg/l	335	335	335	<b>335</b>	320	320	320	335	330	330	320	330
C1	mg/l	25	21	21	22	22	24	23	22	21	23	65	25
Ca. ++	mg/l	106	106	106	104	107	105	105	106	106	105	114	107
ig ++	mg/l	9,6	6,0	6,0	6,6	3,6	6,6	6,6	6,0	3,6	11,4	9,6	6,6
Na ⁺	mg/l	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	8,8	10	10	14	48 !	14,8
K ⁺	mg/l	1,8	1,7 !	1,8	2,0	2,0	2,2	2,2	1,8	1,7	2,3	7,3	2,2
10 ₃	mg/l	12,0	12,0	11,0	12,0 !	11,0	12,0	13,2	10,5	10,0	10,0	22	8,4
10 ⁵	mg/l	0,18	0,10	0,3C	0,40 !	0,40 !	0,40	0,40 !	0,40	0,30	0,30	1,16	0,30
ин, <del>*</del>		0,30	0,09	0,25	0,30	0,25	0,46	0,40	0,30	0,13	0,20 ;	4,0 1	7 13
30 ₄	mg/l	20	10	10	15	15	15	15 !	25	20	40 1	100	40
204	mg/l	0,30	0,20 1	0,40	0,50	0,50	0,75	0,65	0,55	0,40	0,40	1,5	25

# ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES

Cours d'eau : Affluents de l'Aa Date : 4 et 5 octobre 1978 Météo : couvert

! Stations !		! ! A	! ! B !	C	D
Heure		11h25	<b>10h3</b> 0	10h45	<b>11h</b> 00
Température ai	ir	13,5	14,5	14,5	14,5
Température es	au	10,3	10,6	9,5	9,5
pH		7,3	7,8	7,6	7,5
Conductivité	umhos/cm	460	470	460	460
0 ₂ dissous	mg/l	8,9	9,5	10,4	9,8
0 ₂ % saturation	on	82	88	94	89
Oxydabilité	mg/l	0,1	0,1	0,1	0,1
D.C.O.	mg/l	-	_	-	-
M.E.S.	mg/l	6,2	12,8	3,8	5,0
DB0 ₅	mg/1	2,6	1,4	1,9	2,8
Alcalinité	mg/l	335	340	335	330
C1	mg/l !	22	19	21	21
Ca ++	mg/l	105	110	109	<b>1</b> 09
Ng ++	mg/l !	3,6	6,0	5,4	2,4
Na ⁺	mg/l !	8,8	7,6	8,2	8,8
K +	mg/l !	1,8	1,1	1,7	1,6
NO_3	mg/l !	10	10	8	10
NO2	mg/l !	0,19	0,02	0,13	0,18
NH ₄ +	mg/l !	0,40	0,10	ი,10	0,40
SO4		10	10	15	15
PO ₄	mg/l !	0,35	0,25	0,35	0,45

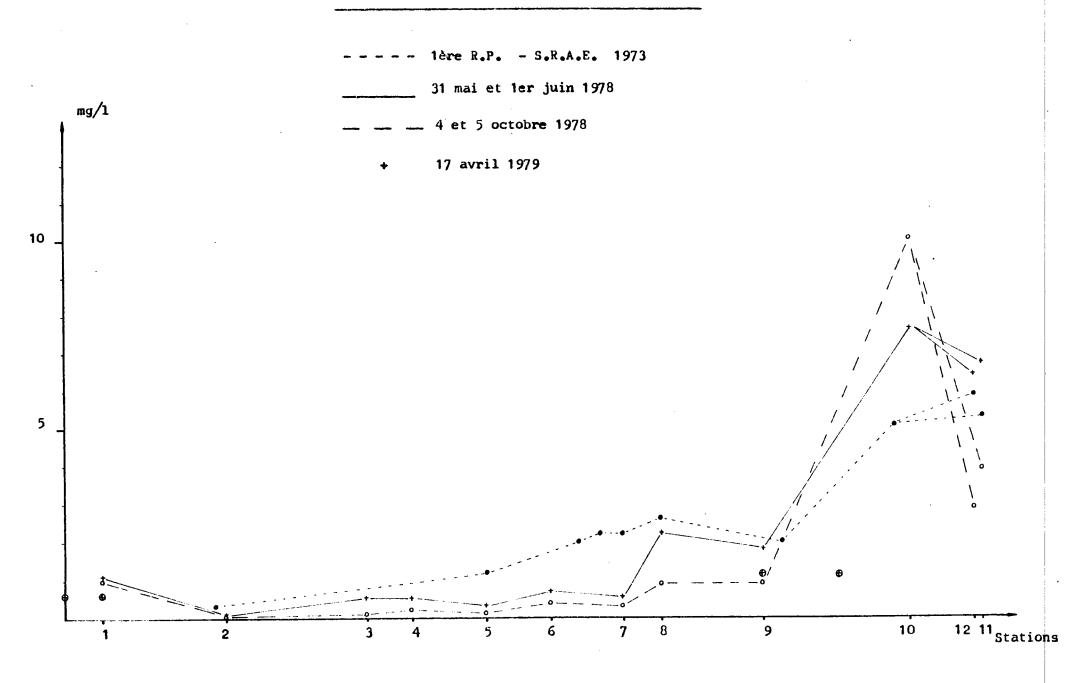
# TABLEAU XXXXVIII : ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES

Cours d'eau : Aa Date: 17 avril 1979 Météc: pluie

0 -- Bourthes

9' - Gondardenne

1	<u>,                                      </u>	Υ	<del></del>	<del>,                                     </del>
! Stations	Q	i 1 !	! 9 !	i 9'
Heure	<b>11h2</b> 0	11h45	! 12h25	! 12h35
Température air	5,5	! 5,5	5,5	· 5,5
Température eau	8,2	8,4	9	9
рН	6,9	7,1	7,55	7,6
Conductivité umhos/cm	<b>57</b> 0	<b>52</b> 0	<b>51</b> 0	530
0 ₂ dissous mg/l	7 <b>,</b> 5	9,9	9,9	10,2
0 ₂ % saturation	66	87	88	91
Oxydabilité mg/l	o <b>,</b> 56	0,56	1,12	1,12
D.C.O. mg/l	7,6	7,6	11,4	<b>1</b> 9
M.E.S. mg/l !	20,6	39	30	32,2
DBC ₅ mc/1	1,2	1,4	3,4	6,1
Alcalinité mg/l	360	348	335	335
Cl mg/l!	21	18,4	20,4	19,4
Ca ++ ! ! ma/1 !	120	109	107	106
Mg ++ ! mg/1 !	10,5	6	6	5
Na † mg/l!	9 !	8 !	8,5	8,5
K + mg/1 !	4 !	2,5	2	2
NO ₃ mg/1	23,2	16	14,8	14,8
NO ₂ mg/1 !	ი,008 ¦	೧,04	0,09	0,104
NH ₄ + mg/l !	0,01	0,045	0,125	0,145
SO ₄ mg/l!	14	10	14	12
PO ₄ mg/1 !	0,18	0,26	0,3	0,26



le temps.

Les valeurs de l'alcalinité sont à rapprocher de celles du degré de minéralisation.

### . Chlorures

Les teneurs en chlorures sont dans l'ensemble supérieures à 20 mg/l. Parmi les variations des valeurs de ce paramètre seule celle enregistrée au cours de la première campagne de mesures entre le point 7 et 8 est significative d'un accroissement de la pollution.

On note également des teneurs élevées en 11, toujours en raison de l'influence des eaux du canal à grand gabarit.

# . Calcium et magnésium

Les teneurs en calcium et en magnésium sont normales compte tenu du substrat géologique du bassin.

### . Sodium et potassium

Leur présence est également liée à la pétrographie du bassin versant. Les teneurs mesurées sont normales sauf au point 11 où elles sont fortes.

## . Matières azotées

Les teneurs en nitrates sont assez élevées sur l'ensemble de l'Aa, avec un maximum au point 11.

Les teneurs en nitrites mettent en évidence une pollution sensible qui apparaît dès le point 3. Au cours des deux premières tournées les variations de ce paramètre sont peu marquées, sauf une fois encore au point 11 où les teneurs relevées sont le signe d'une pollution critique.

Les teneurs en azote ammoniacal présentent plus de variations de l'ammont vers l'aval. On constate ainsi que dès le point 1, l'Aa qui présente en ce point un débit relativement peu important peut subir le siège d'une pollution insidieuse assez marquée qui est d'origine agricole. Cette pollution se résorbe rapidement, le point 2 étant dans un état très satisfaisant.

Comme pour les nitrites, ce paramètre confirme la présence d'une pollution, à partir de l'aval de Fauquembergues, modulée en fonction des apports.

Confirmation également de la pollution critique en 11.

### . Sulfates

Les teneurs en sulfates sont normales sur pratiquement toute la rivière. On observe une augmentation des teneurs due aux rejets des industries entre les points 9 et 10 mais les valeurs atteintes ne sont pas excessives. Les valeurs maximales sont relevées en 11.

### Phosphates

Les teneurs en phosphates sont acceptables dans le cours supérieur. A partir du point 3, les teneurs excessives en phosphates sont l'indice d'une pollution.

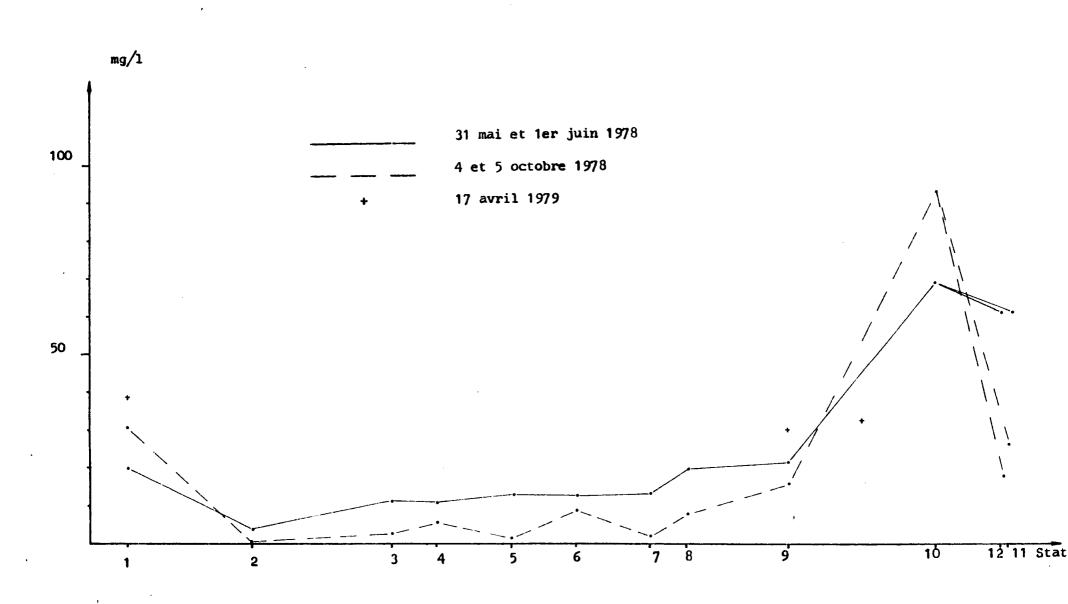
Les teneurs sont plus élevées en octobre (consommation moindre des végétaux).

Au point 11, les valeurs sont supérieures à 1 mg/l.

### • Matières en suspension (figure 8)

Le taux de MeS est satisfaisant jusqu'au point 10 où il subit une forte augmentation caractérisant pour ce paramètre des eaux de qualité 3 et même 4 en octobre.

D'autres variations sont également perceptibles (sans toutefois dépasser des teneurs excessives) à l'aval de la cartonnerie de Lumbres et après la confluence du Bléquin.



### Les affluents :

### . Le Ruisseau de Thiembronne

Au cours de la première tournée les eaux sont de bonne qualité. En octobre les composés azotés (nitrites et azote ammoniacal) présentent des teneurs plutôt élevées qui sont le signe d'une pollution sensible.

### . Le Bléquin

En amont de Lumbres les eaux du Bléquin sont de bonne qualité. Au niveau de Lumbres le Bléquin subit une pollution organique qui entraine une augmentation du taux d'azote ammoniacal.

La cimenterie est également à l'origine de diverses pollutions : déversement accidentel d'hydrocarbures(12 décembre 1978) ou par rejet de substances minérales, assez fréquent d'après les riverains, qui se traduit par une coloration blanc laiteux des eaux avec un taux de M.E.S. mesuré le 1er juin à 16 heures de 114 mg/l.

Contrairement à KOHLER et à DECORNET nous n'avons pas considéré comme seuls indicateurs de variations de trophie et de pollution les ions ammonium et phosphates mais également la DBO 5, la DCO, les nitrites et les matières en suspension. Ces paramètres sont pour nous déterminants dans la répartition des espèces plus que l'ammonium et les phosphates considérés pourtant fondamentaux par KOHLER et ses collaborateurs, et DECORNET.

Nous devons néanmoins signaler deux faits importants :

- la nature du substrat dans laquelle est creusé le lit demeure identique sur l'ensemble du trajet à savoir la craie blanche à silex recouverte d'alluvions modernes ;
- l'alimentation se fait par la nappe de la craie. L'alcalinité des eaux est quasi-constante (320 à 350 mg/l 360 mg/l aux sources) de même la teneur en ions calcium (107 à 120 mg/l). En effet, l'Aa est une rivière type des pays crayeux.

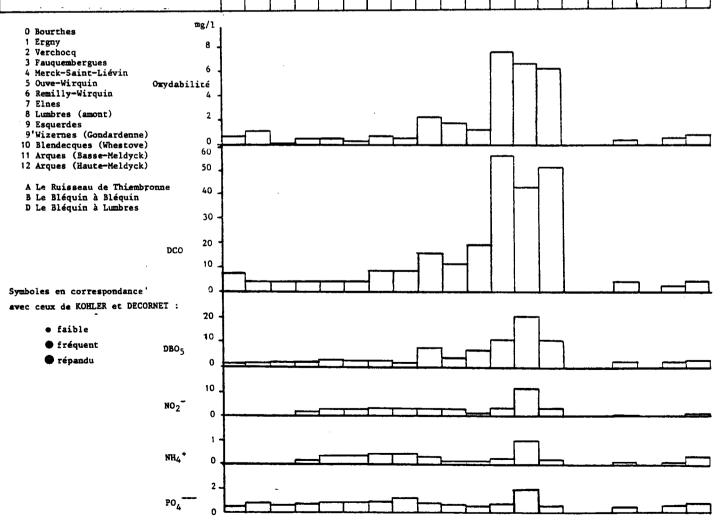
Nous avons tenté d'établir des corrélations entre la flore et la valeur de ces

paramètres (tableau XXXXIX) La répartition des espèces semble principalement fonction de la teneur en matières organiques (DBO 5 et DCO) et de celle en matières en suspension. Le rôle des ions NH₄, NO₂ et PO₄ semblant secondaire. Le problème déjà souligné par DECORNET, pour le Rupt-de-Mad en Lorraine, de la distinction et de l'inclusion des secteurs à facies lotique et à facies lentique dans la zonation s'est posé pour l'Aa mais de façon bénigne car les secteurs à facies lentique y sont très faiblement représentés et essentiellement par des morphoses propres aux eaux faiblement courantes ou stagnantes des espèces relevées dans le facies lotique, la distinction sera faite dans la mise en évidence des zones phytocoeno-écologiques. Néanmoins nous avons pu constater, comme l'avait déjà fait DECORNET, que les portions à facies lentique, contiguës de celles à facies lotique, correspondent souvent à une zone plus eutrophisée (ou plus polluée). En effet nous nous rangerons à l'explication de DECORNET qui écrit "le milieu à facies lotique, du fait de son aération meilleure, de sa faible profondeur en général, de son courant, de son substrat à granulométrie moins fine par rapport au facies lentique, doit mieux résister à la pollution et être moins vulnérable à une dégradation de la qualité de l'eau : le courant plus accentué favorise un acheminement plus rapide d'une eau épurée vers les zones aval, tandis que le facies lentique est plus sensible aux différentes pollutions et l'auto-épuration, plus lente, n'est réalisable que sur de très longs parcours".

### 1.2.2. La zonation floristico-écologique (figure 9)

Si l'on s'en tient uniquement à la campagne de 1978 trois zones peuvent

															,	 	 	
NUMERO DES STATIONS D'ETUDE S.R.A.E.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	91	10	11	12	<u> </u>	 A	В	D
CLASSE DE QUALITE (Indices biotiques)	I A	I A	I A	IA	ΙA	IA	I B	I B	2	I B	IB	3	3	3		 IA	IA	
Chara hispida Chara vulgaris	•																	
Veronica anagallis-aquatica fo. submersa Apium nodiflorum fo. submersum		•	•	•	•	•											•	
Phalaris arundinacea fo. submersa Tribonema bombycinum Leptodictyum riparium				•		•							,				!	
Myosotis scorpioides fo. submersa Polygonum amphibium fo. natans						•												•
Nasturtium officinale fo. submersum Sium erectum fo. submersum Ramunculus penicillatus var. calcareus Callitriche truncata subsp. occidentalis Ramunculus trichophyllus Vaucheria sessilis		:	:	•	•	•	•	•	•	•	(e) •					•	•	•
Fontinalis antipyretica Potamogeton crispus Scirpus lacustris fo. fluitans Cladophora glomerata					•	•		•	•	•	•			:				
Brachythecium rivulare Vaucheria sp.		•	•	١.	:			•	•	•	•			ŀ				
Callitriche obtusangula Elodea canadensis Zanichellia palustris subsp. palustris		•	•	•	•	•	•	•	٠	•	•	•	•	(0)		•	• •	•
Sparganium emersum var. longissimum Potamogeton pectinatus var. interruptus					•	•	:	•	:	•	•	:	:	:			•	•
Callitriche platycarpa Agrostis stolonifera fo. submersa Lemna minor		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	:	•		:	•	•
mo/1	<u> </u>	L	L		<u> </u>	1		L	L		L	l	L	L	<u> </u>	 L	 	



A	В	С	Ð	E	V
Chara hispida Chara vulgaris	Futrachospermum moniliform Phalaris arundinacea fo. gubmersa	Nasturtium officinale fo. submersa Tribonema bombicynum Myosotis scorpioides fo. submersa Apium nodiflorum fo. sub- mersum Veronica anagallis- aquatica fo. submersa Leptodictyum ripa rium Sium erectum fo. submersum Ranunculus trichophyllus Callitriche truncata subs Ranunculus penicillatus v Vaucheria sessilis Cladophora glomerata Potamogeton crispus Brachythecium rivulare Vaucheria sp.  Fontinalis an Callitriche ol Elodea canaden	p. occidentalis ear. calcareus  tipyretica btusangula nsis, Agrostis stolcnifera annichellia palustris subc Scirpus lacustris Lo, flutans Sparganium eme	to. fluitans	Vide macrophytique
r		Callitriche platycarpa, I	Lomna minon		

- 200 -

être distinguées. Mais si l'on intègre les résultats de la tournée de 1979, apparaît une quatrième zone en regard de la flore relevée et de l'analyse physico-chimique réalisée au niveau des sources de l'Aa à Bourthes en avril 1979. En effet, nous avons identifié dans les fossés et chenaux où s'écoulent les eaux des sources Chara hispida et Chara vulgaris caractéristiques de la zone A pour KOHLER mais pouvant se rencontrer en B. Les résultats d'analyse indiquent pour ces eaux une teneur en ammonium de 0,01 mg/l (nettement inférieure aux 0,06 mg/l limite de la zone A retenus par KOHLER); celles de la DBO5(1,2 mg/l), des nitrites (0,008 mg/l), des phosphates (0,18 mg/l) sont également basses. Ce secteur constituerait une fin de zone Amais pourrait être également assimilé à un début de zone B (donc passage entre A et B)-L'examen de la flore à Wicquinghem située entre Bourthes et Ergny conforte cette idée. En effet, nous avons relevé Batrachospermum moniliformequi disparait rapidement en aval- et Chara vulgaris qui traduiraient l'existence d'une zone B très courte dans l'espace.

Cette zone B est caractérisée par <u>Batrachospermum moniliforme</u> et à un degré moindre, *Phalaris arundinacea* fo. <u>submersa</u> mais nous ne disposons malheureusement pas de données physico-chimiques permettant de la préciser.

La zone C est caractérisée par Nasturtium officinale fo. submersa, Tribonema bombicynum, Myosotis scorpioides fo. submersa, Apium modifiorum fo. submersum, Veronica anagallis-aquatica fo. submersa ainsi que Sium erectum fo. submersum qui se rencontre parfois dans la zone B et D, Ranunculus tri-chophyllus, Callitriche truncata, Ranunculus penicillatus pouvant migrer dans la zone D. Fontinalis antipyretica et Vaucheria sont communes aux zones C et D. Les teneurs des paramètres physico-chimiques intervenant directement dans la zonation sont:

```
DBO<sub>5</sub> = 1,6 à 2,7 mg/l

DCO = 4 mg/l

MeS<sub>+</sub> = 4 à 20 mg/l

NH<sub>4</sub> = 0,09 à 0,30 mg/l

NO<sub>2</sub> = 0,06 à 0,23 mg/l

PO<sub>4</sub> = 0,20 à 0,40 mg/l
```

La zone D possède Scirpus lacustris fo. fluitans comme espèce exclusive mais cela semble être particulier à l'Aa. Callitriche obtusangula, Zannichellia palustris subsp. palustris sont préférentielles de cette zone.

Cladophora glomerata, Vaucheria sp., Brachythecium rivulare, Elodea canadensis, Agrostis stolonifera fo. fluitans sont communes aux zones C et D et peuvent même se développer en E.

L'amplitude des paramètres physico-chimiques jouant le rôle majeur dans la différenciation des espèces de la zone se présente comme suit :

```
DBO<sub>5</sub> = 1,7 à 3,8 mg/1

DCO = 7,9 à 11,8 mg/1

MeS<sub>+</sub> = 12,6 à 21 mg/1

NH<sub>4</sub> = 0,13 à 0,40 mg/1

NO<sub>2</sub> = 0,30 mg/1

PO<sub>4</sub> = 0,35 à 0,60 mg/1
```

La zone E correspond pour nous à une dégradation ; nous n'assimilerons pas à la zone de même nom de KOHLER, pour qui elle est synonyme d'autoépuration. Cette zone est marquée par la présence quasi-constante de Sparganium emersum var. longissimm et Potamogeton pectinatus var. interruptus. Elle pourrait être assimilée du point de vue état des eaux à la zone D dégradée de DECORNET. Mais il nous a semblé que le terme E, suite logique dans la dénomination de la séquence A, B, C, D, convenait mieux.

L'amplitude des paramètres indicateurs de trophie et de pollution pour les 5 stations d'étude sont :

```
DBO<sub>5</sub> = (6,1) - 7,2 à 22,6 mg/l

DCO = 15,7 à 58,8 mg/l

MeS<sub>+</sub> = 19,8 à 69 mg/l

NH<sub>4</sub> = (0,145) - 0,25 à 2 mg/l

NO<sub>2</sub> = (0,104) - 0,30 à 1,15 mg/l

PO<sub>4</sub> = (0,26) - 0,35 à 1 mg/l
```

### ( ) valeur d'avril 1979 à Gondardenne

Callitriche platycarpa et Lemna minor sont présentes dans les zones B, C, D et E et sont à même à rechercher dans le tronçon pouvant être rapporter à une zone A.

La zone V, marquée par l'absence totale des macrophytes submergés, n'existe que dans des petits secteurs de l'agglomération de Blendecques où malheureusement aucune analyse d'eau n'a été effectuée.

Les zones C et D sont les plus riches en espèces avec respectivement 23 et 19 espèces (sur les 28 de l'ensemble de la séquence) alors que <u>la zone</u> B n'en comporte que 3 (ou 5 si on y rattache *Chara vulgaris* et *Chara hispida*) et <u>la</u> zone E 12.

Chaque zone est donc déterminée et caractérisée par un certain nombre d'espèces qui sont les mieux adaptées à cette zone. Mais ces espèces peuvent se rencontrer dans les zones voisines et rares sont les espèces strictement inféodées aux zones définies. Il faut donc pour se rapporter avec certitude à une zone prendre en compte l'ensemble des espèces rencontrées dans le secteur considéré.

La zonation floristico-écologique de l'Aa n'est pas en tout point identique à celles définies par KOHLER et coll. (1974) et DECORNET (1979), mais toutes ces zonations montrent néanmoins de grandes similitudes. En fait, si la qualité des eaux et la composition floristique sont étroitement liées, chaque rivière présente toutefois ses caractéristiques qui influent plus ou moins sur une zonation foristico-écologique que l'on pourrait définir théoriquement et qualifier de "moyenne". Ainsi les zonations des deux rivières bavaroises distinguées par KOHLER et coll. (1974) diffèrent entre elles, de même celles des deux rivières lorraines étudiées par DECORNET. Ce dernier attribue cela à la "personnalité" de la rivière et il précise par ailleurs "les valeurs relatives des différents paramètres ont donc plus d'importance que leurs valeurs absolues ; ces dernières seraient pourtant plus facilement utilisables pour attribuer des propriétés indicatrices aux différentes espèces".

Pour l'Aa, les zones discernées correspondent en ce qui concerne les paramètres retenus déterminants aux valeurs suivantes :

1					
zones paramètres	A ou passage entre A et B	В	С	D	E
DBO ₅	(1,2)	-	1,7 - 2,5	1,7 - 3,8	(6,1)7,2-22,6
DCO	(7,6)	<u>-</u>	4	7,9 -11,8	15,7 - 58,8
MeS	(20,6)	_	4 - 20	12,6 - 21	19,8 - 69
NH ₄ ⁺	(0,01)	-	0,09 - 0,30	0,13 - 0,40	(0,145)0,30-2
NO ₂	(0,008)	<del>-</del>	0,06 - 0,23	0,30	(0,104)0,30-1,15
PO 4	(0,18)	_	0,20 - 0,40	0,35 - 0,45	(0,26)0,40-1

Unités : mg/l - Période : mai-juin 1978 sauf ( ) avril 1979

La nature des matières en suspension différente selon les zones : matières minérales en A et B, matières surtout d'origine organiques en C, D et E.

Globalement, nous assitons à une progression souvent nette des teneurs des principaux paramètres retenus en particulier pour la DBO5.

Des problèmes de seuil, de synergie, d'angonisme entre les différents paramètres peuvent aussi intervenir et ne sont pas forcément mesurables donc visualisés.

# 1.2.3. Comparaison de la zonation floristico-écologique et de la zonation selon la méthode des indices biotiques de la rivière Aa

Nous avons d'abord rapporté les espèces aux zones définis selon la méthode des indices biotiques (tableau L ). Il apparaît clairement que la majorité des espèces appartiennent à la zone 1A (24 espèces, 26 si l'on intégre la station de Bourthes étudiée en avril 1979) puis vient la zone 1B (16 espèces), la zone 2 (8 espèces voire 10 si l'on insère la station supplémentaire d'avril 1979), finalement la zone 3 (7 espèces) ce qui est parfaitement logique car si des espèces comme Chara hispida, Batrachospermum moniliforme ont une amplitude écologique étroite et se limitent à la zone 1A, d'autres comme Callitriche obtusangula, Zannichellia palustris, malgré leur préférence marquée pour la zone 1B, se rencontrent dans la zone 1A, mais aussi 2 voire 3.

Nous avons ensuite confronté les zones obtenues selon la méthode des indices biotiques et les valeurs des paramètres semblant déterminants dans la zonation floristico-écologique par secteurs (tableau LI) et pour la rivière prise dans son ensemble (tableau LII).

Nous avons finalement établi une correspondance entre la zonation floristico-écologique et la zonation par indices biotiques (classes de qualité basées sur la détermination des indices de pollution), toujours en regard de la valeur des paramètres physico-chimiques que nous jugeons fondamentaux dans la répartition des espèces, pour l'Aa et ses affluents le Ruisseau de Thiembronne et le Bléquin (tableau LIII et figure 10).

Nous avons pu établir la correspondance suivante :

Zones floristico-écologique

Classes de qualité

A : 1A
B : 1A
C : 1A
C : 1A
D : 1B
E : 2 et 3

La zonation mise au point par le SRAE à partir de 14 stations (carte 9) donne un reflet assez fidèle de l'état des eaux de l'Aa, excepté en aval à partir de Lumbres où il semble qu'il y ait insuffisance de points de prélèvements. Nous avons porté ces points à 26 pour l'ensemble du cours et multiplié les stations avals, puis établi une zonation floristico-écologique à partir de ces points en précisant pour chaque secteur déterminé la classe de qualité vraisemblable en regard de la correspondance globale définie et de la variation de répartition des espèces enregistrée (tableau LIV ).

La recherche de la zonation floristico-écologique peut compléter efficacement la zonation mise au point à l'aide des indices biotiques de TUFFERY et VERNEAUX. Son intérêt est d'autant plus grand qu'elle est plus rapide et moins onéreuse que la méthode des indices biotiques et constitue un bon reflet des résultats des analyses physico-chimiques.

Nous avons défini la zonation floristico-écologique de plusieurs rivières

TABLEAU L: LA FLORE DE L'AA ET LA ZONATION SELON LES CLASSES DE QUALITE DEFINIES PAR LA METHODE DES INDICES BIOTIQUES (Mai-juin 1978)

	1 A	1 B	2	3
Chara hispida	+		•	
Chara vulgaris	+			
Batrachospernum moniliforme	+			
Leptodictyum riparium	+			
Phalaris arundinacea fo. submersa	+			
Tribonema bombicynum	+			
Apium nodiflorum fo. submersum	+			
Myosotis scorpioides fo. submersa	+			
Veronica anagallis-aquatica fo. submersa	+			
Nasturtium officinale fo. submersum	+			
Ranunculus trichophyllus	+	+		
Sium erectum fo. submersum	+	+		
Ranunculus penicillatus	+	+		
Callitriche truncata subsp. occidentalis	+	+		
Vaucheria sessilis	+	+		
Fontinalis antipyretica	+	+		
Scirpus lacustris fo. fluitans		+		
Potamogeton crispus	+		+	
Elodea canadensis	+			+
Zannichellia palustris subsp. palustris	+	+	(+)	+
Cladophora glomerata	+	+	+	
Vaucheria sp.	+	+	+	
Brachythecium rivulare	+	+	+	
Agrostis stolonifera fo. submersa	+	+	(+)	+
Potamogeton pectinatus var. interruptus		+	+	+
Callitriche obtusangula	+	+	+	+°
Sparganium emersum var. longissimum	+	+	+	+
Callitriche platycarpa	+	+	+	+

( ) AVRIL 1979

TABLEAU LI : VALEURS EXTREMES DE QUELQUES PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES AU NIVEAU DE SECTEURS DE L'AA (Mai-Juin 1978) ET CLASSES DE QUALITE SELON LA METHODE DES INDICES BIOTIQUES

Classes de				Valeurs	extrêmes en mg	/1	
qualité	Secteurs de rivières	DB0 ₅	DCO	MeS	NH ₄ ⁺	NO 2	PO ₄
1 A	de (Bourthes) Ergny à Ouve-Wirquin	(1,2)1,6-2,5	4	4-20 .	(0,01)0,09-0,30	(0,008)0,06-0,23	(0,18)0,20-0,40
1 B	de Ouve-Wirquin à Elnes	1,7-2,5	7,9	12,6-13	0,30	0,30	0,45-0,60
	de Lumbres à Wizernes	3,8	11,8	21	0,13	0,30	0,35
2	de Elnes à Lumbres	7,2	15,7	19,8	0,30	0,30	0,40
	de Wizernes à Gondardenne	6,1	19	32,2	0,145	0,10	0,26
3	(aval) (Wizernes) de Gondardenne à Arques (Wizernes)	11,1-22,6	43,1-58,8	61-69	0,25-2	0,30-1,15	0,30-1
					<u> </u>		

^( ) AVRIL 1979

TABLEAU LII : VALEURS EXTREMES DE PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES FONDAMENTAUX ET CLASSES DE QUALITE AU NIVEAU DE L'AA

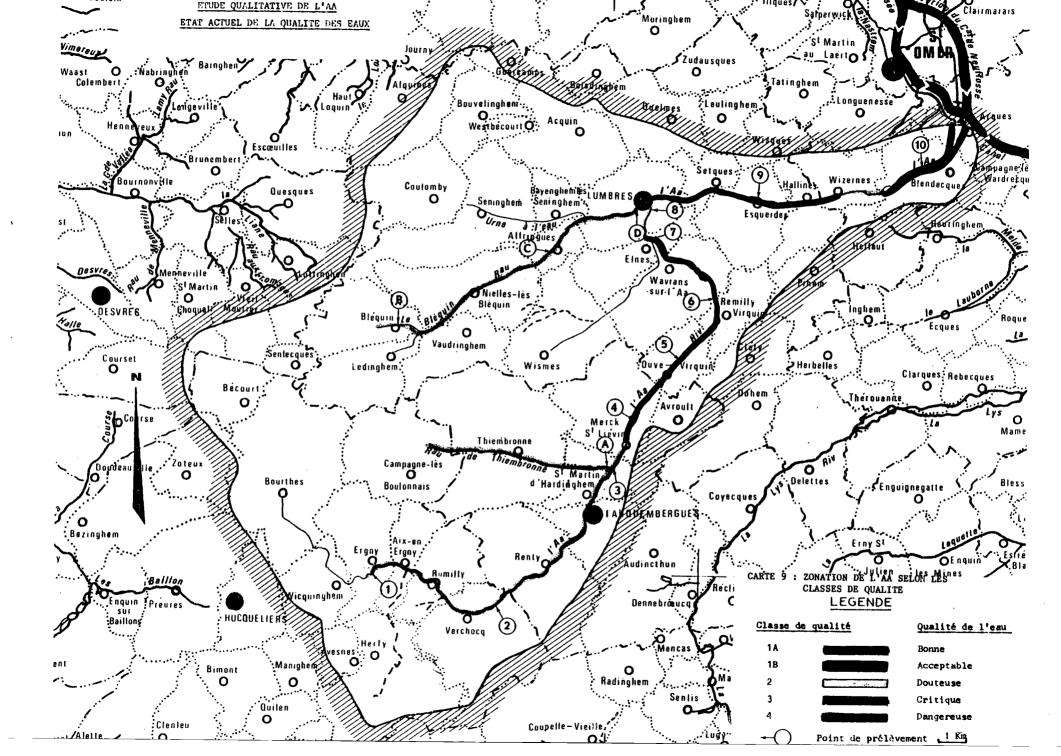
Paramètres Classes de qualité	DBO ₅	DCO	MeS	NH ₄ ⁺	NO 2	PO ₄
1 A	(1,2)1,6-2,5	4-7,6	4-20,6	(0,01)0,09-0,30	(0,008)0,06-0,2	(0,18)0,20-0,40
1 B	1,7-3,8	7,9-11,8	12,6-21	0,13-0,4	0,30	0,35-0,60
2	(6,1)-7,2	15,7-(19)	19,8-(32,2)	(0,145)-0,30	(0,104)-0,30	(0,26)-0,40
3	12,1-22,6	43,1-58,8	61-69	0,25-2	0,30-1,15	0,30-1

UNITES: mg/1 - ( ) AVRIL 1979

TABLEAU LIII : ZONATION FLORISTICO-ECOLOGIQUE, CLASSES DE QUALITE SELON LA METHODE DES INDICES BIOTIQUES ET VALEURS EXTREMES DES PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES FONDAMENTAUX

	Zonation floristico-	Classes de	Paramètres physico-chimiques fondamentaux valeurs extrêmes en mg/l										
	écologique	qualité	DB05	DCO	MeS	NH ₄	NO ₂	PO ₄					
<u>L'Aa</u> de Bourthes à Wicquinghem	limite de A à B - B	1 A	1,2	7,6	20,6	0,01	0,008	0,18					
de Wicquinghem (aval) à Ergny	В	1 A	_	-	_	_	_	<del>-</del>					
de Ergny (aval) à Ouve-Wirquin	С	1 A	1,6-2,7	4	4-20	0,09-0,30	0,06-0,23	0,20-0,40					
de Ouve-Wirquin (aval) à Elnes	D	1 B	1,7-2,5	7,9	12,6-13	0,40	0,30	0,45-0,60					
de Elnes (aval) à Lumbres	E	2	7,2	15,7	19,8	0,30	0,30	0,40					
de Lumbres (aval) à Wizernes	D	1 B	3,8	11,8	21	0,13	0,30	0,35					
* de Wizernes (aval) à Gondernne (Wizernes)	E	2	6,1	19	32,2	0,145	0,104	0,26					
de Gondardenne (Wizernes aval) à Arques	E	3	11,1-22,6	43,1-58,8	61-69	0,25-2	0,30-1,15	0,30-1					
Le ruisseau de Thiembronne Hervarre	С	1 A	2,6	_	6,2	0,40	0,19	0,35					
Le Bléquin Bléquin	С	1 A	1,5	4	10,4	0,10	0,06	0,20					
Lumbres	С	. 1 A	1,4-2,6	2-4	9,8-12,8	0,10-0,30	0 0-0,10	0,20-0,40					

^{*} AVRIL 1979



1ère R.P. S.R.A.E. 1973

S.R.A.E. 1978

Indices biotiques moyens

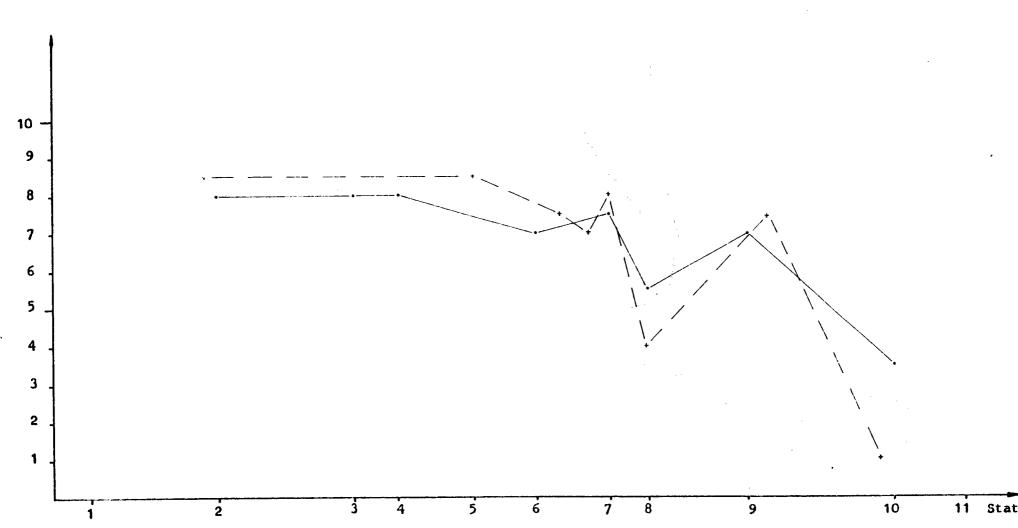


TABLEAU LIV : FLORE RELEVEE DANS L'AA (26 stations) ET SES AFFLUENTS (3 stations)

NUMERO DE LA STATION D'ETUDE S.R.A.E.       0       1       2       3       4       5       6       7       8       9       9       1Q       121         CLASSE DE QUALITE (Indices biotiques)       1A       1A       1A       1A       1A       1A       1A       1B       1B	1 A B D 3 1A1A 14
CLASSE DE QUALITE (Indices biotiques)   1A 1A 1A 1A 1A 1A 1A 1A 1B B B B B B B	3 1A1A 14
Chara hispida Chara vulgaris	
Batrachospermum moniliforme Phalaris arundinacea fo. submersa  2	
Apium nodiflorum fo. submersum Tribonema bombicynum Leptodyctium riparium Myosotis scorpioides fo. submersa Veronica anagallis-aquatica fo. submersa Polygonum amphibium fo. natans Nasturtium officinale fo. submersum	1 + 2
Veronica anagallis-aquatica fo. submersa Polygonum amphibium fo. natans Nasturtium officinale fo. submersum Sium erectum fo. submersum Ranunculus penicillatus var. calcareus Ranunculus trichophyllus Callitriche truncata subsp. occidentalis Vaucheria sessilis Potamogeton crispus	+ 3 3 1 3 2
Cladophora glomerata  Callitriche obtusangula  Zannichellia palustris subsp. palustris  Brachythecium rivulare  Vaucheria sp.  Elodea canadensis  Fontinalis antipyretica  Scirpus lacustris fo. fluitans	1 1 1
Sparganium emersum var. longissimum Potamogeton pectinatus var. interruptus Sparganium emersum fo. fluitans	1 1
Callitriche platycarpa Agrostis stolonifera fo. submersa Lemma minor    2   2   1   2   2   2   3   3   2   2   2   3   1   2   +   +   2   2   2   2   2   3	3 2 2 +

#### Localisation des relevés

- 1. Bourthes
- 2. Wicquinghem
- 3. Ergny
- 4. Aix-en-Ergny
- 5. Verchocq

- 7. Fauquembergues
  8. Merck-Saint-Liévin
  9. Ouve-Wirquin
- 10. Remilly-Wirquin
- 11. Wavrans-sur-l'Aa (amont)
- 12. Wavrans-sur-1'Aa (aval)
- 13. Elnes
- 14. Lumbres 15. Setques

- 16. Esquerdes 17. Wizernes
- 18. Wizernes (Gondardenne)
- 19. Blendecques (amont papeterie)
  20. Blendecques (aval papeterie)
  21. Blendecques (Long Pont)
  22. Blendecques (Whestove)
  23. Blendecques (nord 1)
  24. Blendecques (nord 1)

- 24. Blendecques (nord 2)
- 25. Arques (Haute-Meldyck) 26. Arques (Basse-Meldyck)

- A. Le Ruisseau de Thiembronne
- B. Le Bléquin à Bléquin
  D. Le Bléquin à Lumbres

de l'Artois : Canche et ses affluents, Course et Ternoise, Hem et Lys.

Les résultats obtenus (note en préparation) confirment l'intérêt de la méthode et nous amène à préconiser pour chaque étude qualitative des eaux d'une rivière :

- une étude physico-chimique (analyses);
- une étude hydrobiologique (indices biotiques);
- une définition de la zonation floristico-écologique assortie d'une recherche de la zonation phytocoeno-écologique que nous détaillerons dans le paragraphe suivant.

Les zonations floristico-écologique et phytocoeno-écologique permettraient d'effectuer des suivis rapides de l'état des eaux d'une rivière sans obligatoirement repasser par les analyses physico-chimiques et la détermination des indices biotiques, méthodes certes intéressantes et précises mais onéreuses, plus longues et ne pouvant de ce fait être réalisées que sur un nombre limité de points.

# 2. Le profil phytocoenologique et la zonation phytocoeno-écologique

Le profil phytosociologique d'une rivière défini initialement par DECORNET (1979) et la zonation phytocoeno-écologique sont proches, le profil constituant un prélude à la zonation.

# 2.1. Le profil phytosociologique

Ils regroupent les groupements aquatiques et subaquatiques répertoriés dans des tronçons successifs d'une rivière et apparaissent ainsi comme l'ensemble des sigmarelevés effectués dans l'eau libre et les berges inondées d'une rivière de l'apex à l'embouchure ou la confluence avec une autre rivière. Les coefficients utilisés sont ceux de l'abondance-dominante employés pour les relevés phytosociologiques (tableau LV).

Pour l'Aa nous avons distingué 14 tronçons caractérisés par un ou plusieurs groupements -d'hydrophytes fixés-. Cette succession est intimement liée aux variations des facteurs écologiques.

- 1. Bourthes à Wicquinghem : Charetum hispidae Charetum vulgaris
- 2. Wicquinghem à Ergny :
  Ranunculo-Sietum erecti-submersi
  Groupement à Batrachospermum moniliforme
- 3. Ergny à Wavrans (amont) :
  Ranunculo-Sietum erecti-submersi
  Callitrichetum obtusangulae
- 4. Wavrans (aval) à Elnes : Callitrichetum obtusangulae
- 5. Elnes à Lumbres : Callitrichetum obtusangulae Sparganio-Potametum pectinati
- 6. Lumbres à Esquerdes : Callitrichetum obtusangulae
- 7. Esquerdes à Wizernes :
  Ranunculo-Sietum erecti-submersi
  Callitrichetum obtusangulae

TABLEAU LV : LE PROFIL PHYTOSOCIOLOGIQUE DE LA RIVIERE AA

NUMERO DU RELEVE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
NUMERO DE LA STATION D'ETU- DE S.R.A.E.	0		1		2		3	4	5	6	-		7			9						10			12	11
Charetum hispidae Charetum vulgaris	2																									
Ranunculo-Sietum Callitrichetum obtusangulae Gt à Batrachospernum monili- forme		2 2 1		4	2 4	3 4	2 4	2 5	+	2 3	1 °		4	3	4	4+	4		2				i	3		3
Sparganio-Potametum pectina Gt à Lemna minor Zannichellietum palustris Gt à Brachythecium rivulare et Vaucheria Fontinalidetum antipyreticae					+	+	+	+			+		+	1	2			2	1	1	phytocoenologique	2		1	3	
Nasturtietum officinalis Gt à Myosotis scorpioides Gt à Sium erectum Apietum nodiflori Gt à Phalaris arundinacea Glycerietum plicatae Glycerietum fluitantis Gt à Agrostis stolonifera et Glyceria fluitans		2	3	3 1 +	2 +	2	4		2+	1	1	1	3 +	+		3	3 1 +	+			Vide phyto	1		+		2
Glycerietum maximae Gt à Epilobium parviflorum		+												1								2				

# Localisation des relevés

- 1. Bourthes
- 2. Wicquinghem
- 3. Ergny
- 4. Aix-en-Ergny
- 5. Verchocq
- 6. Renty
- 7. Fauquembergues
- 8. Merck-Saint-Liévin
- 9. Ouve-Wirquin
- 10. Remilly-Wirquin
  11. Wavrans-sur-l'Aa (amont)
- 12. Wavrans-sur-1'Aa (aval)
- 13. Elnes
- 14. Lumbres
- 15. Setques
- 16. Esquerdes
- 17. Wizernes
- 18. Wizernes (Gondardenne)
- 19. Blendecques (amont papeterie)
- 20. Blendecques (aval papeterie)
  21. Blendecques (Long Pont)
  22. Blendecques (Whestove)
  23. Blendecques (nord 1)

- 24. Blendecques (nord 2)
- 25. Arques (Haute-Meldyck) 26. Arques (Basse-Meldyck)

- 8. Wizernes à Gondardennes (Wizernes) : Sparganio-Potametum pectinati
- 9. Gondardennes (Wizernes) à Blendecques (amont papeterie) : Callitrichetum obtusangulae Sparganio-Potametum pectinati
- 10. Blendecques amont papeterie à Blendecques Westhove : Sparganio-Potametum pectinati
- 11. Blendecques Westhove à Blendecques Long Pont : vide phytocoenologique
- 12. Blendecques Long Pont à Blendecques nord "Aa bras gauche" : Sparganio-Potametum pectinati
- 13. Blendecques Long Pont à Blendecques nord "Aa bras droit" : Callitrichetum obtusangulae
- 14. Blendecques "jonction des deux bras Aa" à Arques Haute-Meldyck : Callitrichetum obtusangulae
- 15. Arques Haute-Meldyck à Arques Basse-Meldyck : Sparganio-Potametum pectinati

# 2.2. La zonation phytocoeno-écologique

Nous l'avons définie pour l'Aa en appliquant la méthode qui nous a permis de déterminer la zonation floristico-écologique (figure 11).

La zone A est représentée par le Charetum vulgaris et le Charetum hispidae.

La zone B est caractérisée par le groupement à Batrachospermum moniliforme mais peut comporter le Ranunculo (calcarei)-Sietum erecti-submersi.

La zone C est marquée par le Ranunculo (calcarei)-Sietum erecti submersi mais possède aussi le Fontinalidetum antipyreticae, le Callitrichetum obtusangulae, le Zannichellietum palustris, le groupement à Brachythecium rivulare et Vaucheria sp.

La zone D est caractérisée par le Callitrichetum obtusangulae, le Fontinalidetum antipyreticae, le groupement à Brachythecum rivulare et Vaucheria sp., le Zannichellietum palustris et présente également le Sparganio-Potametum pectinati qui est toutefois nettement optimal dans la zone E dans laquelle peuvent parfois se rencontrer le Callitrichetum obtusangulae et à un degré moindre le groupement à Brachythecium rivulare et le Zannichellietum palustris.

Le groupement à *Lemna minor* est commun aux zones B, C, D, E où il est décelable au contact des rives abritées par les parvo-roselières du *Sparganio-Glycerion*.

Cette zonation montre des similitudes avec celle de KOHLER, VOLLRATH et BEISL (1971) qui distinguent dans la rivière Moosach 3 associations : le Potametum colorati, le Ranunculo-Sietum (avec Ranunculus fluitans) et le Callitrichetum obtusangulae.

Ces auteurs précisent dans le tableau phytosociologique joint à leur note les "formes" de chaque espèce (submersa, fluitans...) et aboutissent à une distinction pour le Ranunculo-Sietum et le Callitrichetum obtusangulae de sous-associatio et de variantes liées à la trophie et à la vitesse du courant. Nous avons fait de même mais nous ne dégagerons pas ces sous-unités dans notre zonation afin de ne pas la compliquer. Toutefois, nous les utiliserons dans nos propositions de diagnostic pratique de la qualité des eaux (paragraphe 4 de ce chapitre).

FIGURE 11 : LA ZONATION PHYTOCOENO-ECOLOGIQUE DE L'AA

A	В	С	D	E	V
Charetum hispidae Charetum vulgaris	G à Batrachospermum mo- niliforme	Ranunculo-Sietum erecti- submersi	Fontinalidetum antipyreticae  Callitrichetum obtusangulae  G ^t à Brachythecium rivulare et Vaucheria sp.  Zannichellietum palustris		Vide phytocoenologique
?	G ^t	à Lemna minor	Spo	arganio-Potametum pectinati	

CARBIENER (1977) aboutit lui aussi, dans ses travaux sur les cours phréatiques du Ried (Alsace), à une séquence phytosociologique de composition voisine et comportant trois éléments: association à Potamogeton coloratus (séquence A), association à Sium erectum et Mentha aquatica (séquence B), et association à Callitriche obtusangula (séquence C).

CARBIENER montre des modifications de séquence dues "soit à l'apport épisodique d'eau de crues, soit à des pollutions villageoises ou des eutrophisations agricoles, soit à l'action eutrophisante de dépotoirs, soit encore à l'action oligotrophisante de nouveaux apports importants d'eau phréatique".

Il observe alors :

- des séquences tronquées, exemple: B, C ou C;

- des séquences partiellement ou totalement inversées, exemple: B, A, B, C;

- des séquences téléscopées ou partiellement téléscopées et inversées, exemple: séquences A, B, C, B, C;

- des séquences ondulatoires ou juxtaposées, exemple: juxtaposition de B dans le thalweg et C vers les rives.

Nous avons note ces modifications :

- inversion des séquences dans la Canche;

- séquence ondulatoire ou juxtaposée sur des tronçons plus ou moins courts pour la plupart des rivières de l'Artois,

exemple: pour la Hem, à Guémy (Tournehem-sur-la-Hem) zone C (secteurs eaux vives) en contact avec zone D (secteurs aux eaux faiblement courantes)

en raison de la microtopographie et de l'atterrissement sur les marges et la partie axiale du lit de la rivière.
Plusieurs exemples régionaux détaillés figurent dans la note de MERIAUX et GEHU (1979) sur les "Réactions des groupements aquatiques et subaquatiques aux changements de l'environnement" (Volume réunissant nos publications).

WEBER-OLDECOP (1978) classe les eaux courantes en six grands types caractérisés par des groupements végétaux et correspond à des catégories piscicoles (eaux à salimonidés et à cyprinidés).

### a) eaux pauvres en calcaire

type I: Lemaneetum fluviatilis
Hildenbrandietum rivularis
Chiloscypho-Scapanietum

typeIII: Callitricho-Myriophylletum

type V : Sparganio-Elodeetum

### b) eaux riches en calcaire

type II : Vaucheria-Cladophoretum

type IV : Ranunculo-Sietum

type VI : Sparganio-Potametum pectinati

Cette seconde série n'est pas sans rappeler la zonation phytocoenoécologique de l'Aa, rivière aux eaux riches en calcaire.

Enfin, DECORNET (1979) élabore pour l'Orne et le Rupt-de-Mad en Lorraine une zonation "phytosociologico-écologique" qui s'étend sur les zones C, D, dégradée et E, définies floristiquement dans un premier temps.

3. Espèces et phytocoenoses bioindicatrices de trophie et de pollution

Quelques auteurs au travers des études récentes axées sur l'écologie

de la macroflore aquatique se sont intéressées au rôle possible des espèces et des phytocoenoses en tant que bioindicateurs. KOHLER et ses collaborateurs (1971 à 1975), FUKAREK et ARENDT (1974), WIEGLEB (1978 et 1979), POTT (1980 et 1981), SCHWABE-BRAUN et TUXEN (1981), STRASBURGER et HOMANN (1982) en République fédérale allemande, CARBIENER (1977), FELZINES (1977 et 1982), DECORNET (1979), MERIAUX et GEHU (1979)*, MERIAUX (1975 et 1982*) en France, HASLAM (1982) en Grande-Bretagne figurent parmi les auteurs qui ont tenté de faire apparaître ce rôle.

Les résultats des recherches que nous avons menées sur les biotopes à eaux stagnantes et à eaux courantes de la dition mais aussi d'autres régions comme la Lorraine et l'examen des données de la littérature nous ont permis de mieux saisir l'écologie de nombreux macrophytes aquatiques et des phytocoenoses qu'ils constituent. En maints biotopes parallèlement à l'analyse de la végétation ont été réalisées une étude physico-chimique des eaux (effectuée par le S.R.A.E. ou nous-mêmes) et un inventaire de la macroflore benthique permettant de qualifier les eaux par la méthode des indices biotiques (accompli par le S.R.A.E.). Cela nous a amené à dégager régionalement les valeurs limites de nombreux paramètres chimiques des eaux où se rencontrent espèces et phytocoenoses étudiées, secondairement de faire ressortir les caractères écologiques de la plupart des espèces de characées rencontrées, de celles du genre Callitriche, de quelques autres des genres Potamogeton, Ranunculus, et Sparganium ainsi que de plusieurs associations représentatives des biotopes à eaux stagnantes et à eaux courantes du nord-ouest de la France et enfin de dégager parmi ces espèces et associations des bioindicateurs facilement utilisables.

# 3.1. Caractères écologiques de quelques macrophytes aquatiques et leur rôle de bioindicateur

# 3.1.1. Espèces de la famille des Characées

Les données écologiques que nous possédons sur les characées régionales figurent dans la note que nous avons publiée en commun avec GUERLESQUIN (1983) "Characées et végétations associées des milieux aquatiques du nord de la France" intégrée dans le mémoire réunissant nos publications.

Parmi ces espèces :

- Chara hispida qualifie les biotopes oligotropes et oligo-mésotrophes et sa disparition d'un milieu est liée à un accroissement du taux d'ammonium et de phosphates auxquels l'espèce est sensible. Il caractérise la zone A (la plus pure), et peut se rencontrer au niveau de la B, dans les zonations floristico-écologiques;
- Nitella flexilis, Nitella gracilis et Nitellopsis obtusa caractérisent les biotopes calcaires mésotrophes à faiblement eutrophes non polluées ;
- Tolypella glomerata indique le plus souvent un caractère subsaumâtre des eaux.

### 3.1.2. Espèces du genre Callitriche

Nous incluerons pour ce paragraphe un extrait de la note devant paraitre dans LEJEUNIA: "Le genre *Callitriche* dans le nord-cuest de la France". (Distribution phytosociologique, écologie et faune associée)".

Des analyses portant sur dix neuf paramètres ont été réalisées au niveau de cinquante huit stations possédant une, deux, voire trois espèces de *Callitriche*. Par ailleurs, de nombreuses mesures de pH et de conductivité ont porté sur des eaux baignant les différentes espèces de *Callitriche*.

* Etudes intégrées dans le volume réunissant nos publications.

Les différents résultats obtenus, en particulier ceux provenant des analyses factorielles de correspondance effectuée sur les cinquante huit stations et dix huit paramètres physico-chimiques ont permis de définir le rôle des différents paramètres dans la répartition de ces espèces dans la dition. Nos données et celles de la littérature conduisent à préciser l'écologie des sept espèces inventoriées et leur relation avec l'état physico-chimique des eaux les hébergeant.

# 3.1.2.1. Localisation et analyses des prélèvements

### a) Analyses complètes

Les facteurs hydrochimiques pris en compte sont les suivants : pH, conductivité, 02, 02+% saturation, MeS, oxydabilité, DCO, DBO5, alcalinité, Ca^{$\top$}, Na^{$\top$}, K^{$\top$}, Cl^{$\top$}, NO₂, NH₄, SO₄, PO₄

Les unités employées sont celles retenues par le Service Régional d'Aménagement des eaux (S.R.A.E.):

Conductivité en µScm⁻¹ à 20°C-0₂ dissous en mg/1 - PCO en mg/1 - MeS en  $mg/1 - DBO_5$  en  $mg/1 - Alcalinité en <math>mg/1 - Ca^{TT}$ ,  $Mg^{TT}$ ,  $Na^{T}$ ,  $K^{T}$ ,  $Cl^{T}$ ,  $NO_3^{T}$ ,  $NO_2^{T}$ ,  $NH_{4}^{\dagger}$ ,  $SO_{4}^{-2}$ ,  $PO_{4}^{\dagger}$ en mg/1.

Localisation des prélèvements :

1: Tournehem-sur-la-Hem, Guémy (62)*, la Hem, 7.6.78; 2: Nordausques (62), la Hem, 7.6.78; 3: Recques-sur-Hem (62), la Hem, 7.6.78; 4: Merck-Saint-Liévin (62), 1'Aa, 31.5.78; 5: Ouve-Wirquin (62), 1'Aa, 31.5.78; 6: Polincove (62), la Hem, 8.6.78; 7: Wizernes (62), l'Aa, 1.6.78; 8: Licques (62), la Hem, 3.6.78; 9: Clerques (62), la Hem, 8.6.78; 10: Verchocq (62), 1'Aa, 31.5.78; 11: Fauquembergues (62), 1'Aa, 31.5.78; 12: Remilly-Wirquin, 1'Aa, 31.5.78; 13: Elnes (62), 1'Aa, 31.5.78; 14: Fauquembergues-Hervarre (62), ruisseau de Thiembronne, 31.5.78; 15: Recques-sur-Course (62), la Course, 19.7.78; 16: Remilly-Wirquin (62), 1'Aa, 27.4.78; 17: Renty (62), 1'Aa, 27.4.77; 18: Renty (62), 1'Aa, 27.4.77; 19: Montreuil-sur-Mer (62), fossé, 27.4.77; 20: Montreuil-sur-Mer (62), fossé, 27.4.77; 21: Beussent (62), la Course, 27.4.77 ; 22 : Dannes (62), ruisseau dans les dunes, 27.4.77; 23: Aix-en-Issart (62), le Bras de Bronne, 4.9.78; 24: Loisonsur-Créquoise (62), la Créquoise, 4.9.78 ; 25 : Cavron Saint-Martin (62), la Planquette, 4.9.78; 26: Auchy-les-Hesdin (62), la Ternoise, 26.9.79; 27: Solesmes, Ovillers (59)*, le Béart, 18.5.77; 28: Berlencourt-le-Cauroy (62), la Canche, 26.9.79; 29: Bouret-sur-Canche (62), la Canche, 26.9.79; 30: Ligny-sur-Canche (62), la Canche, 26.9.79; 31: Aubrometz (62), la Canche, 26.9.79; 32: Saint-Georges (62), la Canche, 26.9.79; 33: Montreuil (62), (amont), la Canche, 27.9.79; 34: Teneur (62), la Ternoise, 9.5.79; 35: Beutin (62), la Canche, 27.9.79; 36: Ergny (62), 1'Aa, 4.10.78; 37: Nielles-lès-Bléquin(62), le Bléquin, 4.10.78; 38: Affringues (62), le Bléquin, 4.10.78; 39: Lumbres (62), le Bléquin, 4.10.78; 40: Gondardenne (62), l'Aa, 4.10.78; 41: Enquin-sur-Baillon (62), la Course, 12.9.78; 42: Engoudsent (62), la Course, 12.9. 78; 43: Estrée(62), la Course, 12.9.78; 44: Attin(62), la Course, 12.9.78; 45: Hesdin, (62) (aval de la station d'épuration), la Canche, 26.9.79 ; 46 : Maresquel (62), la Canche, 27.9.79; 47: Beauranville (62), la Canche, 27.9.79; 48: Brimeux (62), la Canche, 27.9.79; 49: Maresquel (62) (aval de la papeterie), la Canche, 27.9.79; 50: Aubin-Saint-Vaast (62), la Canche, 27.9.79; 51: Gauchin-Verloingt (62), la Ternoise, 9.5.79; 52: Rieulay (59) (amont), la Trétoire, 18.5.77; 53: Rieulay (59) (aval), la Trétoire, 18.5.77; 54: Saint-Aybert (59), Le Marais de la Canarderie, 18.5.77; 55: Wallers (59), la Mareà-Goriaux, 18.5.77; 56: Blendecques (62), 1'Aa, 1.6.78; 57: Arques (62), 1'Aa, Haute-Meldyck, 1.2.78; 58: Arques (62), 1'Aa, Basse-Meldyck, 1.6.78.

le nom placé après celui d'une commune est celui d'un hameau lieu-dit.

^{(*) 62 :} département du Pas-de-Calais

^{(*) 59 :} département du Nord

#### Espèces relevées correspondantes :

Callitriche truncata subsp. occidentalis : 1 à 7 et 13 - Callitriche obtusangula : 1 à 35, 32 à 48, 50 - Callitriche platycarpa : 1 à 53, 56 à 58 - Ces résultats sont regroupés au sein d'un tableau non intégré au travail en raison de son importance mais à la disposition de toute personne intéressée.

# b) Mesures de pH et de conductivité

De nombreuses mesures de conductivité et de pH ont également été effectuées dans des eaux où se développent Callitriche hamulata, C. obtusangula, C. platycarpa et C. stagnalis. Ces points sont bien répartis sur l'ensemble de la dition.

### Callitriche hamulata:

Sècheval (08), sortie du lac de Vieille-Forge, 25.5.78 : pH 6,3/conductivité 50 ; Marquise (62), mare prairiale, 30.4.78 : pH 6,7/conductivité 280 ; Raismes (59), ornière, chemin forestier, 11.5.78 : pH 6,6/conductivité 300 ; Maroilles (59), mare prairiale, 25.5.78 : pH 6,7/conductivité 265 ; Saint-Amand-les-Eaux (59), étang de la série de La Scarpe, forêt de Saint-Amand, 28.5.75 : pH 6,6/conductivité 300 ; Raismes (59), ancien diverticule de l'étang du Prussien, 19.5.78 : pH 6,6/conductivité 875 ; pH 6,6/conductivité 915 ; pH 6,6/conductivité 1285.

### Callitriche obtusangula:

Fruges (62), la Traxène, 12.7.79 : pH 6,9/conductivité 355 ; Beutin (62), la Canche, 30.9.79 : pH 6,6/conductivité 430 ; Beussent (62), la Course, 27.4.77 : pH 7,6/conductivité 430; Mametz (62), 1'Aa, 12.7.79: pH 7/conductivité 435; Dennoeubreuq (62), la Lys, 22.7.79 : pH 6,9/conductivité 435 ; Rumilly (62), 1'Aa, 22.7.79 : pH 6,8/conductivité 440 ; Thérouanne (62), 1'Aa 22.7.79 : pH 7/conductivité 440 ; Delettes (62), 1'Aa, 22.7.79 : pH 6,8/conductivité 450 ; Aire-sur-la-Lys, Rincq (62), la Lys, 22.7.79: pH 6,8/conductivité 470; Boubers-sur-Canche (62), la Canche, 30.9.79 : pH 6,6/conductivité 450 ; Hernicourt (62), la Ternoise, 22.7.79 : pH 6,6/conductivité 455 ; Teneur (62), la Ternoise, 22.7.79 : pH 6,8/conductivité 465 ; Montreuil-sur-Mer (62), chenal, 27.4.77 : pH 6,8/conductivité 430; pH 6,8/conductivité 465; pH 6,8/conductivité 485; Arleux (59), chenal inter-marais, 9.9.75 : pH 6,8/conductivité 495 ; pH 7,2/ conductivité 460; Dannes (62), ruisseau, 27.4.77: pH 7,2/conductivité 470; Ardres (59), ruisseau, 30.4.78 : pH 6/conductivité 460 ; pH 6/conductivité 470 ; Aubrometz (62), la Canche, 30.9.79 : pH 6,6/conductivité 485 ; Ecourt-Saint-Quentin (62), le Grand-Marais, 19.5.77 : pH 7,4/conductivité 490-13,2 ; Ponthoile, Morlay (80), mare prairiale, 31.5.78 : pH 9/conductivité 495 ; pH 9,5/conductivité 510; Ovillers (59), le Béart, 18.5.77: pH 7,3/conductivité 500-12,3; Boismont, Pinchefalise (80), mare prairiale, 31.5.78 : pH 6,7/conductivité 525 ; Villeneuve-d'Ascq (59), mare prairiale, 17.5.78 : pH 6,6/conductivité 855 ; pH 6,9/conductivité 1020; Le Doulieu (59), fossé, 12.5.78: pH 6,7/conductivité 885; Pointhoile, Morlay (80), fossé, 31.5.78: pH 9/conductivité 875; Vieux-Berquin (59), ruisseau, 12.5.78 : pH 6,9/conductivité 965 ; Villeneuved'Ascq (59), mare prairiale, 30.4.78 : pH 6,9/conductivité 1045 ; Rieulay (59), chenal de drainage, 18.5.77 : pH 7,8/conductivité 1100 ; Saint-Amand-les-Eaux (59), fossé intraforestier, 18.5.77 : pH 7/conductivité 1100 ; Mardyck (62), mare, 30.4.78 : pH 7/conductivité 1135 ; pH 7/conductivité 1400 ; Rieulay (59), la Trétoire, 18.5.78 : pH 7,4/conductivité 1900 ; Raismes (59), la Mare à Goriaux, 18.5.77 : pH 8/conductivité 2850 ; pH 7,2/conductivité 2850 ; Saint-Aybert (59), marais de la Canarderie, 18.5.77 : pH 7,2/conductivité 2850 ; 24.7.75 : pH 7,2/conductivité 3420.

### Callitriche platycarpa:

Cambron (62), marais de Mautort, 3.5.78 : pH 7,5/conductivité 190 ; Maroilles (59), mare prairiale, 25.5.78 : pH 6,6/conductivité 200 ; Locquignol (59), ruisseau, 14.5.78 : pH 6,6/conductivité 200 ; pH 6,6/conductivité 320 ; pH 6,3/conductivité 345 ; Bergue (59), mare prairiale, 16.5.78 : pH 6,9/con-

ductivité 330 ; la Groise (59), ruisseau, 16.5.78 : pH 6,6/conductivité 320 ; Saint-Léger-les-Authies (80), l'Authie, 9.9.79 : pH 6,6/conductivité 350 ; pH 6,6/conductivité 445; Fruges (62), la Traxène, 22.7.79: pH 6,9/conductivité 355; Lygy (62), la Lys, 22.7.79: pH 6,5/conductivité 365; Dompierre (59), mare prairiale, 25.5.78 : pH 6,6/conductivité 385 ; pH 6,6/conductivité 395; Bergue (59), fossé, 16.6.78: pH 8,1/conductivité 410; Marquion (62), ruisseau, 22.7.79 : pH 7/conductivité 425 ; Condé-sur-Escaut (59), fossé, 4.5.78 : pH 7/conductivité 430 ; Remilly-Wirquin (62), 1'Aa, 27.4.78 : pH 7,5/ conductivité 430 ; pH 7,5/conductivité 440 ; pH 7,5/conductivité 470 ; Beussent (62), la Course, 27.4.77 : pH 7,6/conductivité 430 : Montreuil-sur-Mer (62), chenal, 27.4.77 : pH 6,8/conductivité 430 ; pH 6,8/conductivité 465 ; Dennoeubreuq (62), la Lys, 22.7.79 : pH 6,9/conductivité 435 ; Mametz (62), 1'Aa, 22.7.79 : pH 7/conductivité 435 ; Rumilly (62), 1'Aa, 22.7.79 : pH 6,8/ conductivité 440; Thérouanne (62), 1'Aa, 27.7.79: pH 7/conductivité 440; Aire-sur-la-Lys (62), la Lys, 22.7.79: pH 7/conductivité 440; Delettes (62), 1'Aa, 22.7.79: pH 6,8/conductivité 450; Boubers-sur-Canche (62), la Canche, 30.9.79 : pH 6,6/conductivité 450 ; Verchin (62), la Lys, 22.7.79 : pH 7/conductivité 455; Coyques (62), 1'Aa, 22.7.79: pH 7/conductivité 455; Hernicourt (62), la Ternoise, 22.7.79 : pH 6,6/conductivité 455 ; Ardres (62), ruisseau, 30.4.78 : pH 6/conductivité 460 ; pH 6/conductivité 470 ; Thievres (80), 1'Authie, 9.9.79: pH 6,6/conductivité 460; Doullens (80), 1'Authie, 9.9.79 : pH 6,6/conductivité 465 ; Teneur (62), la Ternoise, 22.7.79 : pH 6,8/ conductivité 465; Aire-sur-la-Lys, Rincq (62), la Lys, 22.7.79: pH 6,8/conductivité 470 ; Aubrometz (62), la Canche, 30.9.79 : pH 6,6/conductivité 485 ; Marquion (62), étang du Manoir de Rouge-Berne, 30.4.78 : pH 6,2/conductivité 595; pH 6,2/conductivité 625; Fresnes-sur-Escaut (59), étang, 4.5.78: pH 6,6/ conductivité 6,75; Bailleul, Steen'Je (59), mare prairiale, 12.5.78: pH 7,5/ conductivité 685; pH 7,2/conductivité 795; Saint-Amand-les-Eaux (59), fossé intraforestier, 18.5.77: pH 7,1/conductivité 700-9,2; Ponthoile, Morlay (80), fossé, 3.5.78 : pH 9/conductivité 8,55 ; Raismes (59), étang du Prussien, 19.5. 78 : pH 6,6/conductivité 875 ; pH 6,6/conductivité 915 ; pH 6,6/conductivité 1285; le Doulieu (59), fossé, 12.5.77: pH 6,7/conductivité 885; Flêtre (59), mare prairiale, 12.5.78 : pH 6,9/conductivité 980 ; Vieux-Berquin (59), fossé, 12.5.78 : pH 6,9/conductivité 965 ; Villeneuve-d'Ascq (59), mare prairiale, 17.5.78 : pH 6,6/conductivité 955 ; pH 6,6/conductivité 1020 ; pH 6,6/conductivité 1455; Saint-Amand-les-Eaux (59), fossé intraforestier, 18.5.77: pH 7/ conductivité 1100; Rosult (59), mare du Nouveau Jeu, 13.5.78: pH 6,8/conductivité 1190 ; Hasnon (59), la Trétoire, 31.5.78 : pH 6,9/conductivité 1360 ; Rieulay (59), la Trétoire (amont, aval), 18.5.77 : pH 7,4/conductivité 1900-8; pH 8/conductivité 1660.

Callitriche palustris:

Anor (59), étang de la Lobiette, 29.8.70 : conductivité 134 ; Liessies (59), Grand-Etang de la Motte, 29.8.70 : conductivité 156 (selon DUVIGNEAUD 1971).

Callitriche stagnalis:

Raismes (59), ornière, chemin forestier, 11.5.78 : pH 6,6/conductivité 300 ; Anor (59), étang de la Lobiette, 29.8.70 : conductivité 134 (selon DUVIGNEAUD 1971).

# 3.1.2.2. Corrélations espèces - facteurs hydrochimiques

3.1.2.2.1. pH et conductivité

Le pH et la conductivité ont été mesurés en de nombreuses stations. Les valeurs extrêmes apparaissent dans le tableau LVI.

En ce qui concerne le pH, il ressort que son amplitude dans les stations à <u>Callitriche obtusangula</u> et <u>C. platycarpa</u> est très grande (6 à 9,5 et 6 à 9). Elle est beaucoup plus étroite pour celles à <u>Callitriche hamulata</u> dont les

# POUR QUATRE ESPECES DE CALLITRICHE

Espèces			itric sangu		Callitriche platycarpa			t:	runca	trick ta su lental	ıbsp.	,	Calli hamu		he	
Paramètres	N	min.	mo.	max.	N	min.	mo.	max.	N,	min.	mo.	max.	N	min.	mo.	max.
рН	85	6		9,5	117	6		9	8	7,3	7,6	7,8	9	6,3	6,6 (8)	7,5
Conductivité	85	350		3420	117	190		1900	8	410	455	520	9	50		1285
0 ₂ dissous	44	5,8		16	56	7,6		16	8	8,6	94	10				
0% saturation	44	58		170	56	73	ŀ	170	8	86	94	104				
MeS	44	3,4		61	56	3,4	ļ	69	8	4,8		21				
Oxydabilité	44	0,1		8,5	56	0,1		8,5	8	0,3		1,8				
DCO	44	2		165	56	2		165	8	2		11,8				
DBO ₅	44	0,8	İ	21	56	0,8		22,6	8	1,7	2,2	3,8				
Alcalinité	44	300	335	540	56	300	345	540	8	310	325	340				
Ca ⁺⁺	44	95	109 (41)	234	56	95	113 (53)	234	8	107	109	112			1	
Mg ++	44	2,4	}	118	56	2,4		118	8	2,4	4,2	4,8	ļ.			
Na ⁺	44	7,6		360	56	7,6		189	8	7,6	10,3	12,8				
ĸ ⁺	44	1,1		16,9	56	1,1		16,9	. 8	1,7	1,9	23				
№3	44	5,5	16,3	28,8	56	6	10,3	28,8	8	11	12,3	13,2				
NO 2+	44	0,02	0,09	0,3	56	0,02		1,15	8	0,13	0,21	0,30				
NH ₄	44	0		2,26	56	0		2,26	8	0,13	0,43	0,80				
C1	44	17		175	56	17		75	. 8	21	26	31				
so ₄	44	7		800	56	7		800	8	10	20	30 ု				
PO ₄	44	0,05		1,9	56	0,1		1,9	8	0,35	0,40	0,60				
														1		

max. = valeur maximale.

N = Nombre de stations (3 analyses par station avec moyenne pour chaque station).

min. = valeur minimale.

mo. = moyenne arithmétique des valeurs présentant une distribution régulière (valeur atypique, ou semblant l'être, exclus, souvent valeurs maximales).

^{( ) =} nombre de stations intervenant dans la moyenne.

eaux sont en général acides (pH moyen 6,6) et plus encore pour celles à Callitriche truncata subsp. occidentalis dont les eaux sont basiques (7,3 à 7,8 moyenne 7,6).

La conductivité reflète le degré de minéralisation des eaux et il existe d'autre part, une forte corrélation positive entre la conductivité et la teneur en cations (Ca + Mg + K + Na ) mais aussi l'alcalinité (FELZINES 1982). Les mesures de conductivité renseignent donc sur la teneur en cations et l'alcalinité des eaux de la station abritant les espèces et des relations possibles entre cette teneur et les espèces.

Il ressort des résultats (tableau LVI ) que si <u>Callitriche hamulata</u>, <u>C. obtusangula</u> et <u>C. platycarpa</u> se rencontrent le plus souvent dans les eaux les moins minéralisées de la dition (50 à 500 μS cm à 20° C); elles supportent aisément les eaux plus fortement minéralisées jusque 1285μS cm (à 20° C) pour <u>Callitriche hamulata</u>, 1900 μS cm (à 20° C) pour <u>Callitriche platycarpa</u> et 3420 μS cm pour <u>Callitriche obtusangula</u>.

Par contre, <u>Callitriche truncata subsp. occidentalis</u> semble liée aux eaux méso-eutrophes et eutrophes les moins minéralisées de nos stations (410 à 520  $\mu$ S cm à 20° C).

3.1.2.2.2. Analyses portant sur dix neuf facteurs hydrochimiques

Une analyse factorielle des correspondances (1) a été effectuée sur 58 stations (56 à <u>Callitriche platycarpa</u>, 44 à <u>Callitriche obtusangula</u> et 8 à <u>Callitriche truncata subsp. occidentalis</u>) et 18 paramètres. (02 dissous non pris en compte). -tableau LVII-.

Les différentes espèces ont été relevées dans les stations suivantes :

Callitriche truncata subsp. occidentalis: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 13;

Callitriche obtusangula: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 41, 42, 43, 46, 51, 52, 53, 54, 55, 57;

Callitriche platycarpa:
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 56, 57, 58.

Ces stations se localisent en différents ruisseaux et rivières : rivière la Hem : 1, 2, 3, 4, 6, 8, 9 ;

ruisseau de Thiembronne: 14;

rivière 1'Aa : 5, 7, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 36, 40, 56, 57, 58;

rivière la Course : 15, 21, 41, 42, 43, 44;

fossés à Montreuil-sur-Mer : 19, 20,

- 1) Cette analyse a été effectuée sur ordinateur I.B.M. 370/158 au S.E.G.I. (Service général d'informatique) de l'Université de Liège (Belgique), avec l'aide de J.-P. DESCY, R. SCHUMACKER (Université de Liège) et R. FABRI (Jardin Botanique de Meise, Bruxelles).
- 2) Nous remercions vivement R. SCHUMACKER, J.-P. DESCY et R. FABRI, en effet, sans eux, l'interprétation des analyses physico-chimiques n'aurait pu être menée à bien.

1	MINLIOL	LUCTORTEDIE	טבט	CORRESTONDANCES
FACTEUR 1	1	FACTEUR	2	FACTEUR 3
0.06		0.01		0.00
0.07		0.01		1.34
0.00		0.02		0.97
0.58		0.57		
				0.52
0.58		0.57		0.52
0.03		0.09		2.50
0.10		0.70		3.94
0.36		2.08		0.17
0.12		0.02		0.83
0.87		0.86		1.62
0.74		0.36		0.38
0.58		0.57		0.52
0.82		0.58		0.54
0.84		0.37		0.44
0.78		3.42		2.10
0.12		1.15		0.65
0.24		0.01		0.56
0.44		0.11		0.15
0.66				
		3.73		1.65
0.08		2.01		6.44
0.44		3.34		0.07
0.29		0.87		4.28
0.65		0.13		0.02
1.12		0.26		0.03
1.40		0.04		0.01
0.51		0.94		2.76
.0.57		0.13		5.41
1.27		8.20		0.36
2.15		6.28		1.41
0.79		2.93		0.29
1.26		2.63		0.81
1.19		2.77		2.47
0.02		1.92		0.16
0.25		1.76		0.04
0.23				
0.02		1.92		0.16
		0.00		3.88
0.72		0.03		0.03
0.43		2.31		1.51
0.44		1.98		0.14
0.59		5.02		0.03
0.85		6.03		1.43
0.77		8.79		0.19
0.03		0.88		7.25
0.11		1.68		0.54
0.30		3.75		. 0.02
0.43		3.20		0.01
0.56		3.89		0.04
0.10		1.87		0.49
0.63		3.09		0.01
0.10		1.30		0.54
4.08		0.23		0.41
12.50		0.02		1.60
12.58		0.02		0.46
16.58		0.63		
19.03				0.14
		0.98		6.90
3.36		1.37		11.54
3.79		0.92		9.76
1.77		0.44		8.56

```
ruisseau de Dannes : 22 ;
ruisseau le Bras de Bronne : 23 ;
ruisseau la Créquoise : 24 ;
ruisseau la Planquette : 25 ;
rivière la Ternoise : 26, 34, 51 ;
ruisseau le Béart : 27 ;
rivière la Canche : 28, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 45, 46, 47, 48, 49, 50 ;
rivière le Bléquin : 37, 38, 39 ;
rivière la Trétoire : 52, 53 ;
arrivée d'eau dans le marais de la Canarderie (Saint-Aybert, 59) : 54 ;
arrivée d'eau dans la Mare à Goriaux (Wallers, 59) : 55.
```

Préalablement au traitement, les données ont été converties en 5 classes pour chaque paramètre suivant une méthode similaire à celle proposée par NISBET et VERNEAUX (1970), et adoptée par FABRI dans son étude sur la Warche supérieure (Belgique) en 1977.

Etant donné les pourcentages importants liés aux trois premiers facteurs (60,58) l'information fournie par ceux-ci est suffisante pour pouvoir interpréter valablement les résultats en fonction de ces trois facteurs.

La figure 12 présente une ordination qui différencie les stations (et donc les espèces) en fonction des 18 paramètres considérés sur les axes 1 et 2.

On peut constater que les stations 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, subissent une importante_pollution en matières organiques (oxydabilité élevée) et minérales (Na , SO₄ , Mg ).

L'importance de plusieurs paramètres se dégage de l'analyse des ordinations sur les axes 1 et 2, mais également 1 et 3*et 2 et 3; ainsi que du tableau LVIII réunissant les contributions absolues pour ces différents paramètres.

Les nitrates : stations 20, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 45, 46, 47, 48, 49, 50, et à un degré moindre 17, 23, 25 et 27.

Les matières en suspension: stations 7, 36, 43, 56, 57, 58.

La DBO₅ (demande biochimique en oxygène) : stations 15, 21, 40, 41, 42, et à un degré moindre 8, 19, 38 et 39.

Le % de saturation en  $0_2$ : stations 10, 16, 22, 28 et 44.

L'ammonium : stations 8, 9, 33, 35.

L'ammonium, les nitrites et la DCO (demande chimique en  $0_2$ ): stations 4, 5, 11, 12, 13, 14.

Les phosphates : stations 17, 23, 25 et 27.

L'amplitude écologique de *Callitriche truncata subsp. occidentalis*, dont les stations sont localisées à l'origine des axes, semble très étroite. Ceci se vérifie également au regard du tableau LVI regroupant les valeurs minimales et maximales pour 19 paramètres physico-chimiques et les moyennes pour

^{*} Ces figures imageant les analyses factorielles sont toutes dans la note devant paraître dans LEJEUNIA.

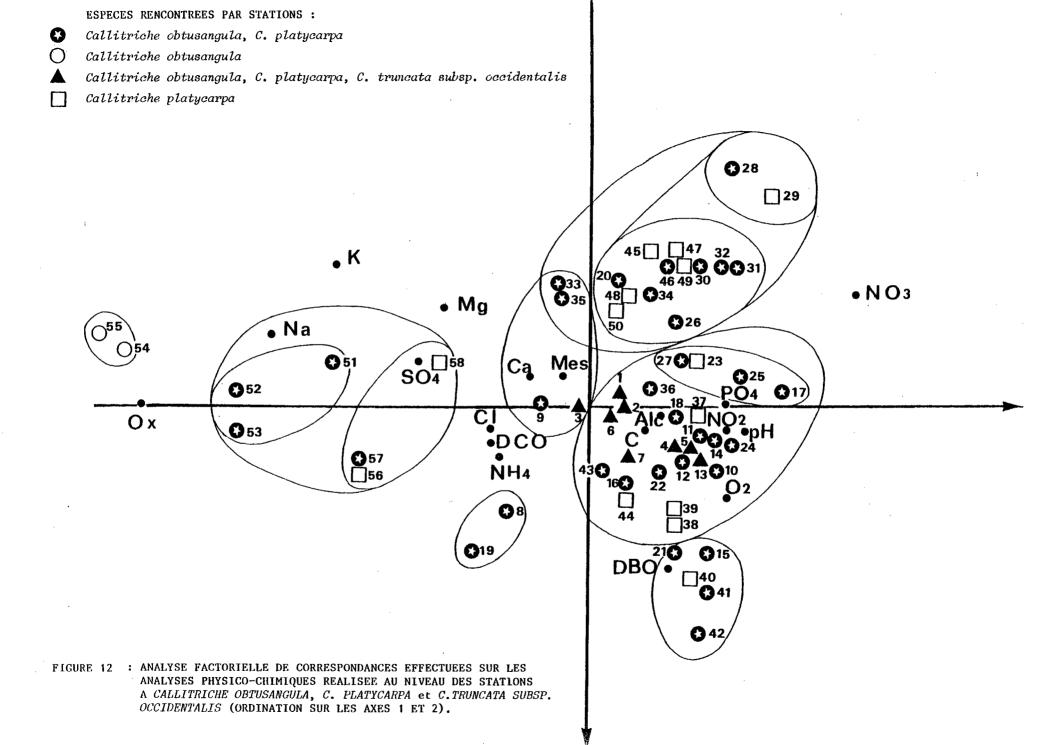


TABLEAU LVIII : CONTRIBUTIONS ABSOLUES DES DIFFERENTS PARAMETRES OBTENUS PAR L'ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES (58 STATIONS, 18 PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES)

FACTEUR 1	FACTEUR 2	FACTEUR 3
7.98	1.15	0.60
0.94	0.59	2.52
5.02	7.40	11.06
0.08	0.39	41.27
26.96	0.06	10.44
1.52	1.29	5.33
1.28	15.57	2.13
1.06	0.15	0.48
0.46	0.14	1.07
2.85	3.27	7.01
13.15	1.72	7.13
8.15	6.12	5.31
1.83	0.50	1.08
14.11	58.28	1.83
4.15	0.84	0.88
1.10	1.95	0.76
4.53	0.55	1.03
4.85	0.02	0.06

16 d'entre eux.

Une seconde analyse a été réalisée à partir de 50 stations, les 8 stations soumises à une pollution élevée ayant été éliminées. La contribution absolue de ces stations (première analyse factorielle) étant particulièrement élevée (tableau LVII).

Les pourcentages d'inertie de la matrice de covariance exprimés par les 5 premiers axes factoriels sont les suivants :

$$F_1 = 24,58$$
  $F_2 = 19,05$   $F_3 = 12,47$   $F_4 = 8,51$   $F_5 = 7.97$ 

Les pourcentages liés aux 3 premiers facteurs (57,10) sont suffisamment importants pour permettre d'interpréter valablement les résultats en fonction des 3 facteurs.

Les renseignements apportés par l'analyse des ordinations  $F_1$  et  $F_2$  et  $F_1$  et  $F_3$  et par les valeurs des contributions absolues des paramètres (tableau LIX), confortent ceux de la première analyse. Le rôle particulier joué par les nitrites et l'ammonium au niveau des stations 1, 2, 3, 4, 5, 6, 12 et 13, de même celui de l' $0_2$  pour les stations 8,  $1_0$ , 15,  $1_0$ , 19, 21,  $1_0$ , 22, 38, 39,  $1_0$ , 44 et de la DBO5 sur les stations 40, 41, 42 et  $1_0$ 0 degré moindre 15, 19, 21, 38, 39 ressortent bien.

Une troisième analyse a été effectuée sur ces 50 stations mais en supprimant 3 paramètres la conductivité, l'alcalinité et le calcium qui paraissaient ne jouer aucun rôle direct sur les espèces en raison d'une relative uniformité de valeur dans la dition (tableaux LVI et LX ). Uniformité liée à la nature crayeuse du substrat pour l'ensemble du lit des rivières.

Les pourcentages d'inertie de la matrice de covariance des 5 premiers axes factoriels sont :

 $F_1$  = 25,09  $F_2$  = 13,62  $F_3$  = 12,94  $F_4$  = 8,22  $F_5$  = 8,10 soit pour les 3 premiers facteurs 57,65 ce qui permet une bonne interprétation des résultats.

La prédominance de paramètres ressort de l'examen des ordinations sur les axes 1 et 2 complété surtout par celui des axes  $F_1$  et  $F_3$  et des valeurs des contributions absolues (tableau LIX).

Les nitrates : stations 28, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 45, 46, 47, 48, 50.

Les nitrates, le potassium, le magnésium, le sodium : stations 20, 26, 27,34.

Les nitrates, les sulfates et le potassium : stations 17, 23, 25.

L'ammonium : stations 4, 5, 9, 11, 12, 13 et 14.

Les matières en suspension : stations 7, 36 et 43.

La DBO₅: stations 8, 15, 19, 21, 38, 40, 41 et 42.

Le  $\mathbb Z$  de saturation en  $0_2$  : stations 10, 16, 22, 44 et à un degré moindre 38 et 39.

A partir de l'ensemble des données apportées par les analyses factorielles et le tableau LVI, nous avons pu dégager les caractères physico-chimiques des eaux dans lesquelles se développent les 3 espèces et par conséquent définir au niveau de la dition les relations entre certains paramètres et ces espèces.

TABLEAU LIX : CONTRIBUTIONS ABSOLUES DES DIFFERENTS PARAMETRES OBTENUES
PAR L'ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES (50 STATIONS,
18 PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES)

	FACTEUR 1	FACTEUR 2	FACTEUR 3
pН	0.83	0.00	0.21
Conductivité	0.80	0.10	0.04
02 %	8.31	7.88	0.90
MeS	5.94	62.21	1.97 ·
Oxydabilité	0.05	0.15	0.21
DCO	0.31	1.33	0.67
DBO ₅	14.64	0.09	42.42
Alcalinité	0.12	0.00	0.14
Ca ⁺⁺	0.06	0.00	0.22
Mg ⁺⁺	1.89	4.49	14.71
Na+	0.18	7.22	4.69
K+	3.33	4.98	2.44
C1-	1.75	0.32	2.59
мо ₃ -	57.98	4.13	0.78
NO 2-	0.56	0.57	4.22
NH ₄ +	3.00	5.82	21.00
so ₄	0.22	0.64	2.76
PO4	0.00	0.05	0.03

TABLEAU LX : CONTRIBUTIONS ABSOLUES DES DIFFERENTS PARAMETRES OBTENUES
PAR L'ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES (50 STATIONS,
15 PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES)

	FACTEUR 1	FACTEUR 2	FACTEUR 3
pH	0.98	0.00	0.26
O ₂ % MeS	8.33 5.19	8.09 62.62	0.64 2.54
Oxydabilité	0.08	0.12	0.29
DCO	0.40 16.02	1.28 0.16	0.56 43.03
DBO5 Mg ⁺⁺	1.81	4.54	14.97
Mg + + Mg + Na + K +	0.14	7.30	3.89
C1	3.19 1.94	5.02 0.36	2.31 2.22
NO3	57.72	3.76	0.85
$NO_2$	0.72	0.51	4.13
NH ₄ ⁺ SO ₄ ⁻	3.33 0.15	5.54 0.67	21.98 2.32
PO ₄	0.00	0.04	0.03

a) Les résultats des analyses physico-chimiques permettent de distinguer globalement :

- des eaux méso-eutrophes et eutrophes non polluées dans lesquelles prospèrent <u>Callitriche truncata subsp. occidentalis, C. obtusangula</u> et <u>C. platucarpa</u>;
- des eaux eutrophes subissant une pollution en matières minérales ou en matières organiques ou encore en matières organiques et minérales dans lesquelles se développent <u>Callitriche obtusangula</u>, <u>C. platycarpa</u> et <u>C. hamulata</u>.

Cette typologie est enoncée selon le sens donné par VERNEAUX (1980) qui distingue les phénomènes d'eutrophisation des phénomènes de pollution.

b) L'interprétation des analyses factorielles de correspondance et des données du tableau LVI conduit à préciser les liens entre facteurs hydro-chimiques et espèces dans le nord-ouest de la France. Les enseignements de la littérature, également pris en compte, permettent de mieux définir encore ces relations espèces-facteurs hydro-chimiques en Europe occidentale.

# Callitriche obtusangula

Dans la dition, il montre une grande amplitude écologique et se rencontre dans les eaux douces à subsaumâtres dont la conductivité se situe entre 350 et 3420  $\mu$ S cm⁻¹ à 20° C et le pH entre 6 à 9,5. Ses exigences en nitrates apparaissent nettement (jusque 28,8 mg/l).

- Il peuple deux types de biotopes :
- les ruisseaux et rivières aux eaux vives mésotrophes à eutrophes hydrogénocarbonatées;
- les rivières au cours lent, les mares prairiales ou les étangs alimentés par des sources infra-aquatiques, le plus souvent riches en calcium.

Dans ce second type de milieu les eaux sont modérément à fortement eutrophes et peuvent subir des pollutions minérales ( $PO_4^- = 1,9 \text{ mg/l}$ ,  $SO_4^- = 800 \text{ mg/l}$ ,  $Na^+ = 360 \text{ mg/l}$ ,  $Mg^{++} = 118 \text{ mg/l}$ ,  $Cl^- = 175 \text{ mg/l}$ ) ou organiques ( $DBO_5 = 21 \text{ mg/l}$ , DCO = 165 mg/l), parfois importantes ainsi que des taux notables d'ions  $NH_4^+$  (2,26 mg/l), pouvant libérer de l'ammoniac toxique selon le pH et la température, et une teneur relativement importante en matières en suspension (69 mg/l).

En Allemagne, dans le Palatinat, KOHLER (1975) souligne la présence de Callitriche obtusangula dans les secteurs de rivière aux eaux chargées en ammonium. CARBIENER (1977), dans son étude de la végétation des cours d'eaux phréatiques du Ried alsacien, précise l'affinité de l'association à Callitriche obtusangula pour les eaux modérément eutrophes aux taux de phosphates (exprimés en P) et d'ammoniaque (en N) supérieurs à 20 ou 25 ppb.

# Callitriche platycarpa

Il possède une remarquable amplitude écologique (conductivité 190 à 1900 µS cm⁻¹ à 20° C) et se développe dans les eaux douces à subsaumâtres, mésotrophes à très eutrophes hydrogénocarbonatées. Il présente des besoins de nitrates et une résistance remarquable aux pollutions minérales (teneur maxima relevée: N03⁻ = 28,8 mg/l, P04⁻⁻ = 1,9 mg/l, N02⁻ = 1,15 mg/l, S04⁻⁻ = 800 mg/l, Mg⁺⁺ = 118 mg/l, Cl⁻ = 75 mg/l, Na⁺ = 169 mg/l) et organiques (DBO5 = 22,6, DCO = 165) et à leur accroissement brutal dû en particulier aux baisses rapides estivales de niveau des eaux engendrant l'augmentation de concentration des substances dissoutes dans l'hydrotope. Il persiste bien dans les eaux recélant des ions NH4⁺ (2,26 mg/l) et peut être considérée comme un bon bioindicateur: son exclusivité dans un hydrotope traduit généralement sa pollution. Il est de même capable de persister dans des milieux recevant

des eaux usées (MERIAUX 1982). Il supporte les taux de matières en suspension élevées (69 mg/1).

# Callitriche truncata subsp. occidentalis

Ce callitriche très rare, croît dans les eaux vives méso-eutrophes à eutrophes hydrogeno carbonatées et supporte mal les pollutions organiques ou minérales (exepté les teneurs moyennement élevée en nitrites). Il disparaît à proximité des effluents d'habitations, ce qui semblerait indiquer une sensibilité aux détergents. Son amplitude écologique est étroite.

### Callitriche humulata

De nos résultats d'analyse, se dégage une préférence de cette espèce pour les eaux acides pauvres en calcium (espèce calcifuge). La résistance aux fortes teneurs en sulfates liées à l'activité minière environnante est à remarquer. Les apports de substances humiques, conséquence de la situation intraforestière des stations, ne semblent pas gêner son développement.

Selon HASLAM (1978), cet hydrophyte prospère dans les eaux oligotrophes au courant modéré à rapide. WIEGLEB (1978) le note dans les hydrotopes au pH inférieur à 8,5 dont la teneur en calcium n'excède pas 25 mg/l et celle en nitrates est supérieure à 10 mg/l; l'espèce semble indifférente au taux d'ammonium. KOHLER (1975) indique sa sensibilité particulière à des substances to-xiques comme le bore.

# Callitriche palustris

Ce callitriche se remarque dans les eaux oligomésotrophes à mésotrophes de conductivité peu élevée (124 à 156  $\mu$ S cm⁻¹ à 20° C,DUVIGNEAUD 1971 -86 à 110  $\mu$ S cm⁻¹ à 20° C, SCHUMACKER 1979-). WIEGLEB (1978) le relève dans des aquatopes basiques (pH > 8,5) ou la concentration en CO₂ ne dépasse pas 4,2 mg/1_et pauvre en calcium (< 25 mg/1) non polluée par les éléments minéraux (PO₄ < 2 mg/1, NO3⁻ < 1 mg/1, NH4⁺ < 0,6 mg/1).

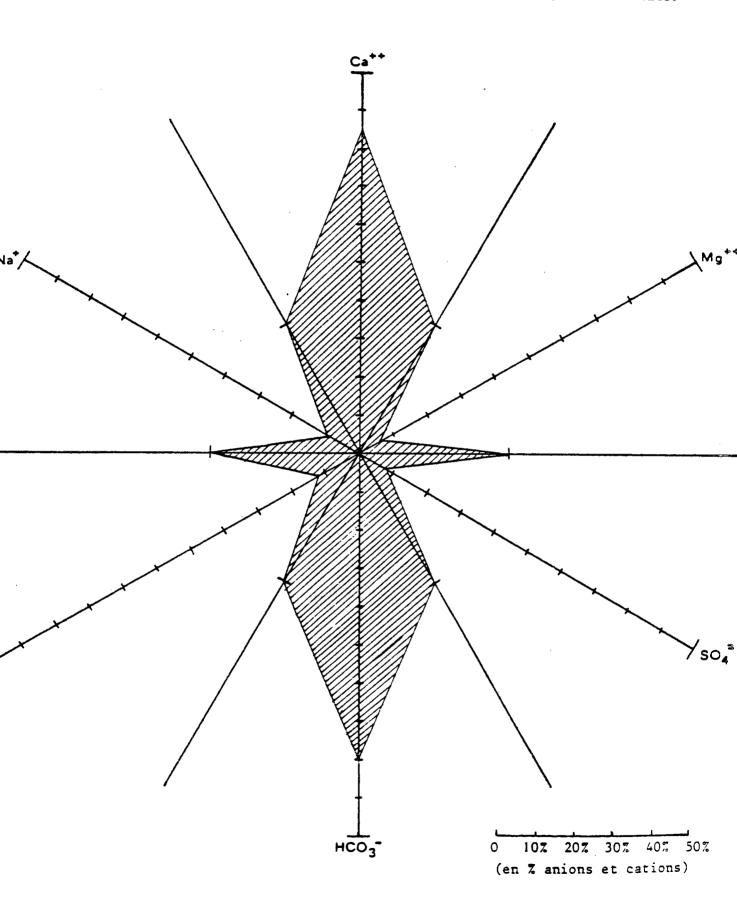
### Callitriche stagnalis

Il fréquente les eaux acides oligo-mésotrophes à faiblement eutrophes (conductivité 134 à 302 µS cm⁻¹ à 20°C) et se plaît dans les ornières des drèves forestières où il supporte aisément les concentrations importantes de matières humiques amenées par le ruissellement. Hors du territoire prospecté, par exemple en Ardèche, il peuple les ruisseaux issus des régions granitiques ou gneissiques aux eaux faiblement acides, oligotrophes très pauvres en calcium.

c) <u>Des diagrammes ioniques</u> ont été élaborés à partir d'analyses effectuées au niveau des stations à *Callitriche* de la dition (figure 13 a à 13 h). Ils permettront ultérieurement des comparaisons avec des eaux d'autre territoires recélant les mêmes espèces. Le bilan ionique est équilibré pour les stations 2, 10, 13, 27, 50 où les eaux sont bien minéralisées et riches en hydrogénocarbonates. Les stations 54 et 55 montrent une très importante pollution minérale due aux activités houillères.

De nos synthèses il ressort que :

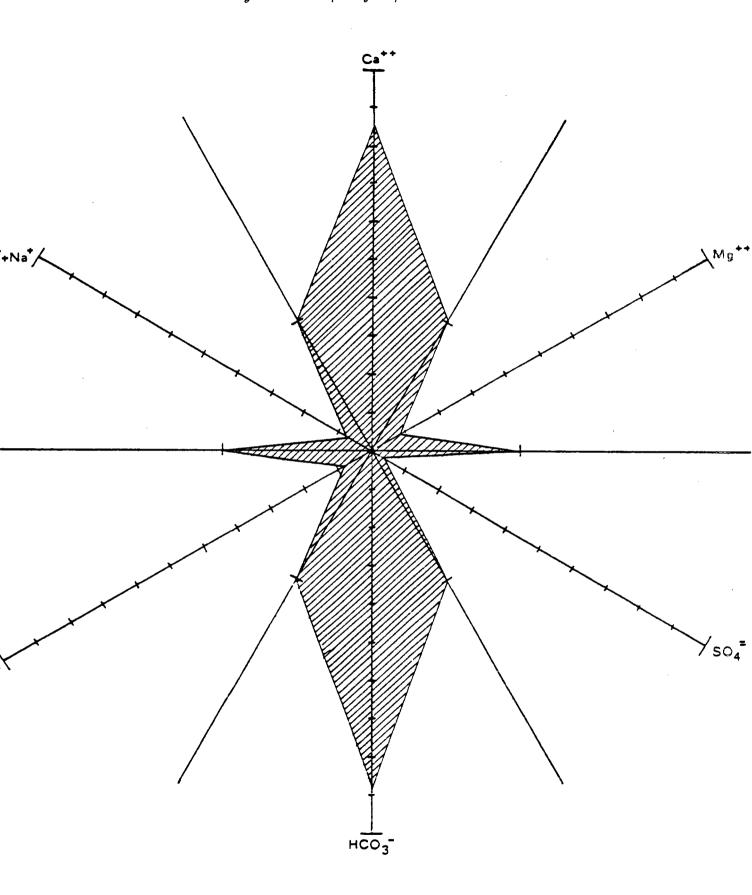
- Callitriche brutia est préférentiellement infeodé aux biotopes mésotrophes acidophiles de même Callitriche hamulata;
- Callitriche truncata subsp. occidentalis et à un degré moindre Callitriche palustris (et Callitriche cophocarpa absent dans la dition) caractérisent les biotopes mésotrophes à faiblement eutrophes. (zone C pour Callitriche truncata subsp. occidentalis);
  - Callitriche obtusangula est surtout lié aux milieux eutrophes parfois

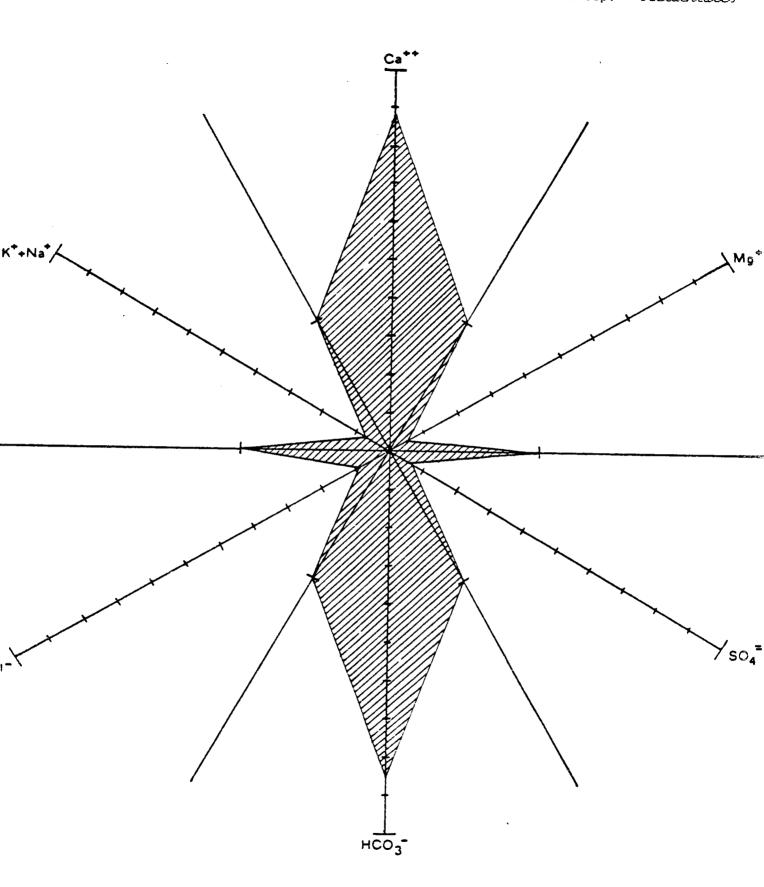


FIGURES 13 a A 13 h : DIAGRAMMES IONIQUES DE LA HEM (a), L'AA (b,c,h),
LE BEART (d), LA CANCHE (e), LE MARAIS DE LA
CANARDERIE (f), LA MARE A GORIAUX (g)

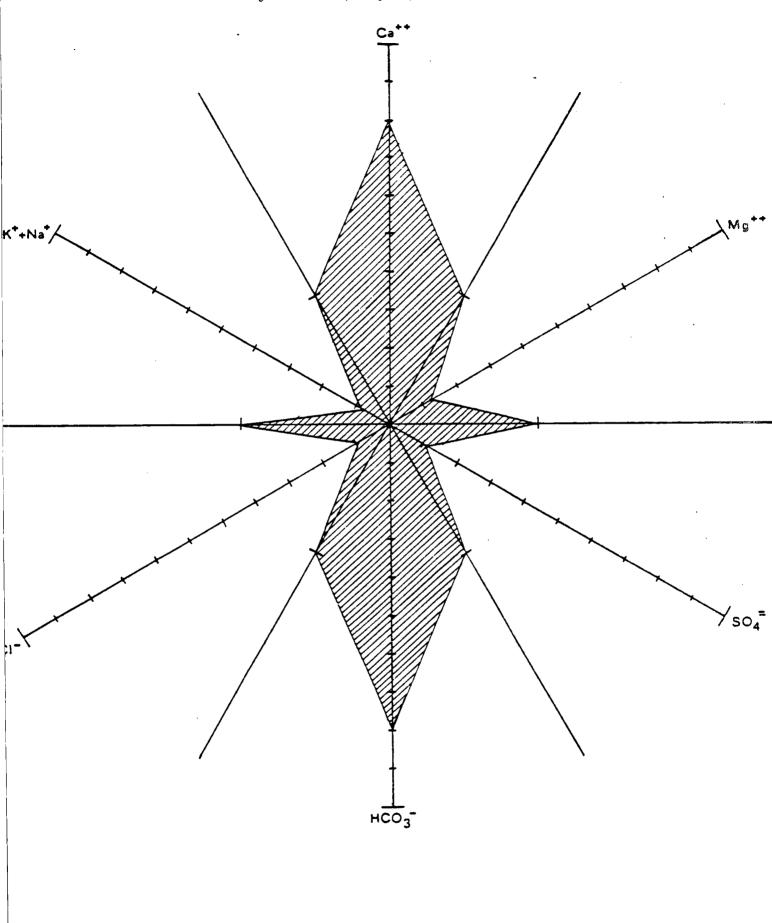
b - STATION 10 : Remilly-Wirquin, l'Aa, 27/4/1978

Callitriche obtusangula et C. platycarpa

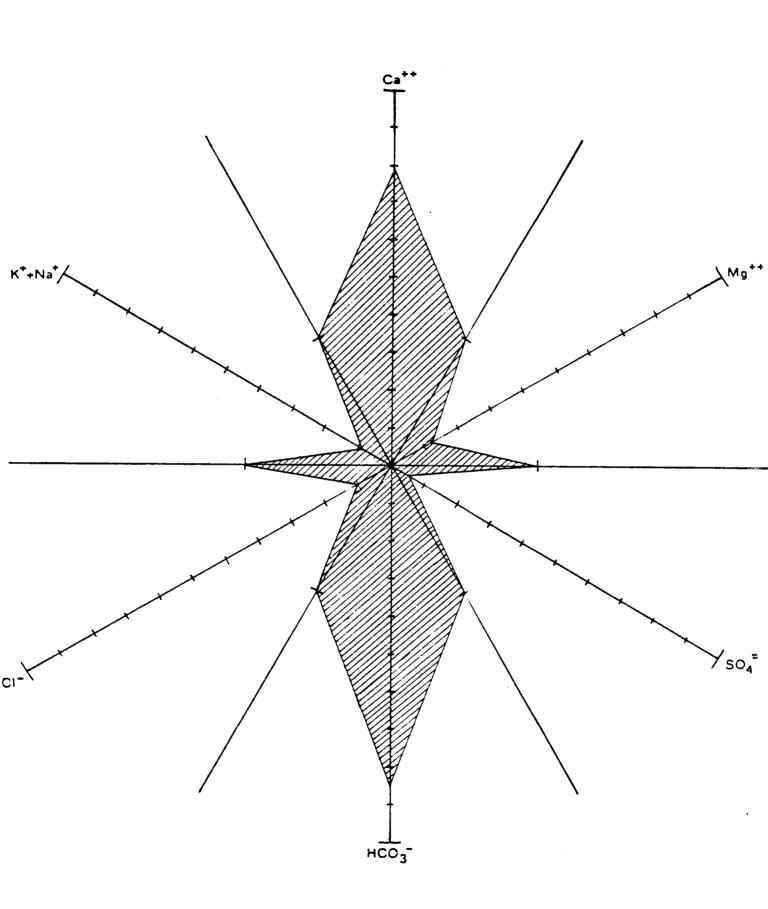




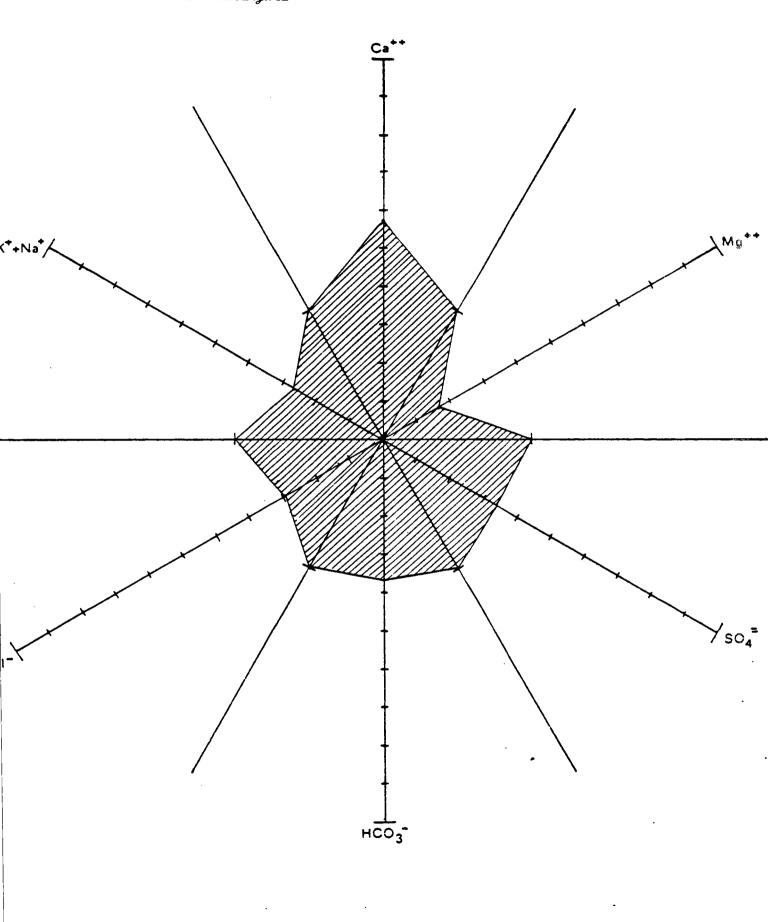
d - STATION 27 : Solesmes, Ovillers, le Béart, 18/5/1978 Callitriche obtusangula et C. platycarpa



e - STATION 50 : Aubin-les-Saint Vaast, la Canche, 27/9/1979 Callitriche platycarpa

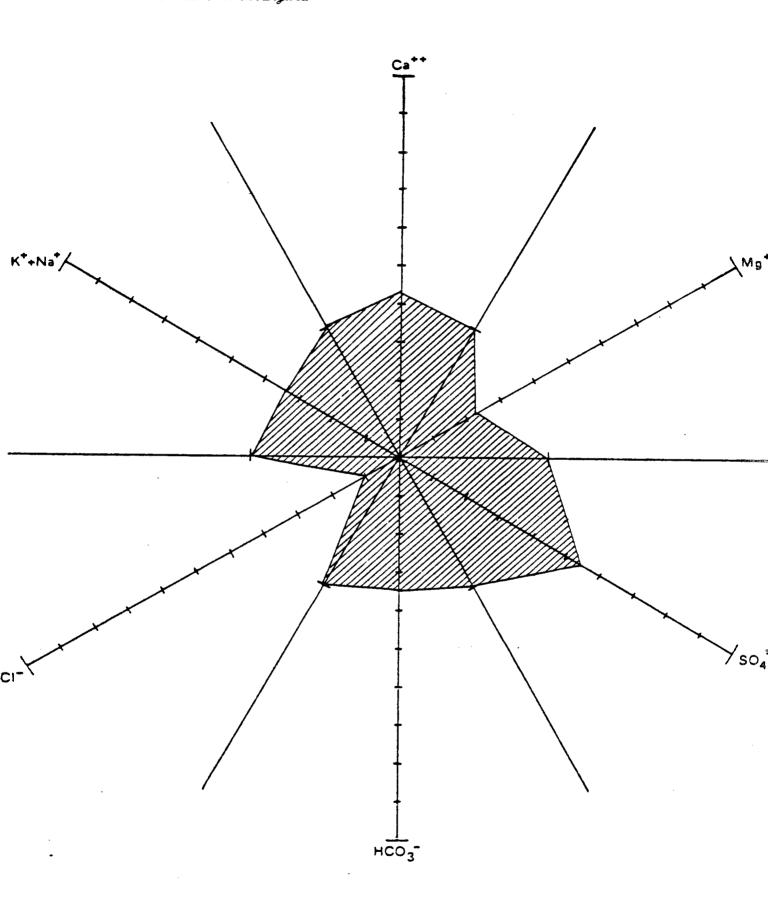


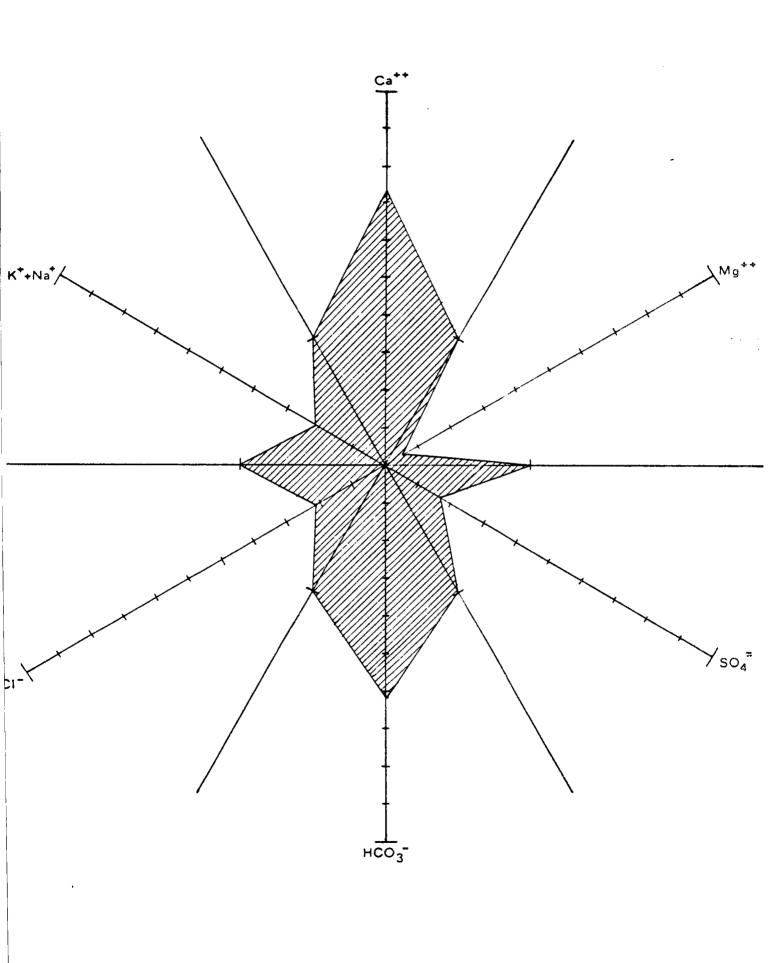
f - STATION 54 : Saint-Aybert, la Canarderie, 18/5/1977 Callitriche obtusangula



g - STATION 55 : Wallers, la Mare à Goriaux, 18/5/1977

Callitriche obtusangula





polluées (zones D et E) tout en possédant une large amplitude écologique (zone C à E) moins importante il est vrai que *Callitriche platycarpa* (zone B à E) qui résiste très bien aux pollutions organiques élevées et chroniques;

- Callitriche stagnalis peuple uniquement les substrats acides (sables

land éniens alluvions sableuses).

## 3.1.3. Autres espèces

Nous avons retenu parmi les espèces dont nous avons étudié les caractères écologiques :

- Ranunculus pencillatus var. calcareus, renoncule aquatique propre aux eaux vives des rivières de l'Artois, pays de la craie, et caractérisitique du Ranunculo calcarei-Sietum erecti submersi et de la zone C dans la zonation floristico-écologique du l'Aa;
- Sparganium emersum var. longissimum fréquente dans les eaux assez profondes, peu rapides de nombreuses rivières de la dition, caractéristique faible du Sparganio-Potametum pectinati et optimale dans la zone E pour la rivière Aa;
- Potamogeton pectinatus var. interruptus assez répandue dans les eaux lentes et assez profondes des rivières de notre région, caractéristique du Sparganio-Potametum pectinati, et de la zone E au niveau de l'Aa.

Les valeurs minimale et maximale des principaux facteurs hydrochimiques, traduisant l'état des eaux où prospèrent ces espèces sont mentionnées dans le tableau LXI. Ces eaux apparaissent alcalines mais méso-eutrophes à eutrophes non ou peu polluées pour Ranunculus penicillatus var. calcareus et eutrophes, souvent très polluées en matières organiques (DBO5 élevée) et en ions toxiques (NO2⁻) pour Sparganium emersum var. longissimum et Potamogeton pectinatus var. interruptus.

Ces trois espèces peuvent donc aisément jouer le rôle d'indicateur de trophie et de pollution des eaux. Mais ce ne sont pas les seules qui peuvent assumer cette fonction. FELZINES (1977 et 1982) établit à cet effet des profils écologiques de la plupart des espèces aquatiques et subaquatiques relevées dans le centre-est de la France. Utilisant la théorie de l'information il calcule l'information mutuelle entre chaque espèce et la minéralisation de l'eau. Il parvient à regrouper ensuite ces espèces en catégories trophiques : oligotrophes, mésotrophes et eutrophes. Il les classe également selon le degré de calciphilie (ou de calcifugie), en espèces indicatrices des milieux : hypocalciques, oligocalciques, mésocalciques, polycalciques.

Nos observations sur les espèces du nord-ouest de la France et leur écologie définie d'après les analyses physico-chimiques des eaux les baignant concordent dans l'ensemble avec ceux de FELZINES (MERIAUX 1982, Annexe publications).

## 3.2. Caractères synécologiques de phytocoenoses aquatiques et leur rôle de bioindicateur

Dans ce mémoire nous sommes particulièrement attachés à préciser l'écologie :

- des groupements d'hydrophytes flottants :

- des principaux groupements d'hydrophytes fixés, caractéristiques des rivières de la dition à savoir le Ranunculo calcarei-Sietum erecti-submersi, le Callitrichetum obtusangulae et le Sparganio-Potametum pectinati;

- des groupements d'hydrophytes fixés peuplant les mares prairiales du territoire prospecté: Ranunculetum peltati, Ranunculetum aquatilis, Ranunculetum baudotii, Ruppietum spiralis:

- des groupements d'hydrophytes fixés représentatifs des étangs et marais :

TABLEAU LXI : VALEURS MINIMALES ET MAXIMALES DES PRINCIPAUX FACTEURS HYDRO-CHIMIQUES POUR QUELQUES ESPECES CARACTERISTIQUES DES RIVIERES DU NORD-OUEST DE LA FRANCE

Espèces		penicillatus alcareus	Sparganiu subsp. lo		Potamogeton pectinatus var. interruptus				
'aramètres	16 s	tations	13 st	ations	8 stations				
	min.	max.	min.	max.	min.	max.			
н	7	7,7	7,1	7,7	7,5	7,7			
onductivité µScm ⁻¹	390	580	(410) 580	670	(410) 520	470 10. 3			
$\frac{1}{2}$ mg/1	8,8 89	11	7,6 82	10,3 101	7,6 82	10,3 107			
2 % saturation Dxydabilité mg/l	0,3	2,1	0,3	7,6	0,5	7,6			
CO mg/1	4	7,9	7,9	58,8	(7,9) 43,1	58,8			
ieS mg/1	2,8	10,8 (32,6)	(2,6) 12,6	69	(12,6) 61	69			
0B05 mg/1	1,3	2,5 (3,4)	0,7 2,5	22,6	(2) 11,1	22,6			
lcalinité mg/l	31,0	350	300	350	300	340			
1 mg/1	18	31	20	62	20	62			
ra++ mg/1 rg++ mg/1	95	117	91	120	91	120			
lg ⁺⁺ mg/1	2,4	11,9	3	7,8	2,4	7,8			
la ⁺ mg/l	7,6	10,5	0,8	37,2	(8,2) 12,2	37,2			
mg/1	1,3	2,3	1,4	5,8	1,8	5,8			
03_ mg/1	8,8	20	8,4	27	8,4	27			
102 mg/1 H4+ mg/1	0,06	0,30	0,13	1,15 2	0,13	1,15 2			
H4 ⁺ mg/1	0,09 6,5	0,40 25	(0,05) 0,10	70	(0,06) 0,13 (10) 30	70			
04 mg/1 04 mg/1	0,20	0,62	(0,10) 0,20	1 1	0,10	1			

^( ) Valeur très "écartée" des autres.

Myriophyllo-Nupharetum, Potametum lucentis, surtout représentés dans les étangs "anciens", Zannichellietum palustris, Potametum pectinati quasi-spécifiques aux étangs "récents".

Plusieurs de ces associations peuvent assumer le rôle d'indicateur biologique.

#### 3.2.1. Groupements d'hydrophytes flottants

TÜXEN (1974), MERIAUX (1978 et 1982), WIEGLEB (1978), POTT (1980 et 1981), SCHWABE-BRAUN et TÜXEN (1981), SCOPPOLA (1982) sont les auteurs qui ont le plus étudié la synécologie de ces groupements. Les données chiffrées de POTT et WIEGLEB sont nombreuses et permettent d'apprécier avec objectivité les paramètres hydrochimiques déterminant l'installation, le maintien ou la régression et la disparition de chaque groupement. Comme POTT, nous avons à l'aide de diagrammes tenté d'imager les rapports entre les associations des Lemmetea (Riccietum fluitantis, Ricciocarpetum natantis, Lemmetum trisulcae, Spirodeletum polyrhizae et Lemmetum gibbae) et la conductivité, paramètre, reflet de la minéralisation et étroitement lié, en l'absence de pollution, à la teneur en cations (FELZINES 1982).Il existe une profonde analogie entre les résultats de POTT et les notres (figure 14), toutefois, nos valeurs sont toutes plus élevées (minimale, moyenne et maximale) et un décalage apparait donc pour chaque figuré d'association.

# 3.2.2. Groupements d'hydrophytes fixés caractéristiques des biotopes à eaux courantes

Trois associations caractérisent les biotopes fluviatiles de nos régions ce sont :

- le Ranunculo calcarei-Sietum erecti-submersi, spécifique des rivières de l'Artois, pays crayeux, et optimal dans la zone C de la zonation phytocoeno-écologique mais pouvant être rencontré parfois dans les zones B et D;
- le Callitrichetum obtusangulae présent dans la plupart des ruisseaux et rivières de la dition. Cette association dont nous avons précisé les caractères synécologiques avec VERDEVOYE (1983)* est optimale dans la zone D de la zonation phytocoeno-écologique mais se relève aussi dans la zone C et à un degré nettement moindre E de cette zonation;
- le Sparganio-Potametum pectinati, association des cours moyen et inférieur des rivières, liée à la zone E de la zonation phytocoeno-écologique.

La teneur en matières organiques exprimée par la DBO₅, le DCO et l'oxydabilité, les taux d'ammonium, de nitrites et l'importance des matières en suspension conditionnent l'apparition, le développement et la disparition de ces associations qui se succèdent dans l'espace ou dans le temps, la caténation s'effectuant par l'intermédiaire de sous-associations et variantes.

Les valeurs minimale et maximale des paramètres hydro-chimiques déterminants sont relevées pour la région (tableau LXII). La figure 15 qui les transcrit et permet la comparaison avec celles de POTT (1980), image bien ce"relais" entre les trois associations dans les rivières en fonction de la trophie des eaux et du degré de pollution en matières organiques et en substances azotées et confirme la valeur de la zonation phytocoenc-écologique, l'intérêt de l'établissement de ce type de zonation pour chaque rivière et de son emploi dans les diagnostic d'état des eaux.

## 3.2.3. Groupements d'hydrophytes fixés des mares prairiales

Ce sont essentiellement :

* "Données sur le Callitrichetum obtusangulae Seibert 1962", publication insérée dans le mémoire réunissant nos publications.

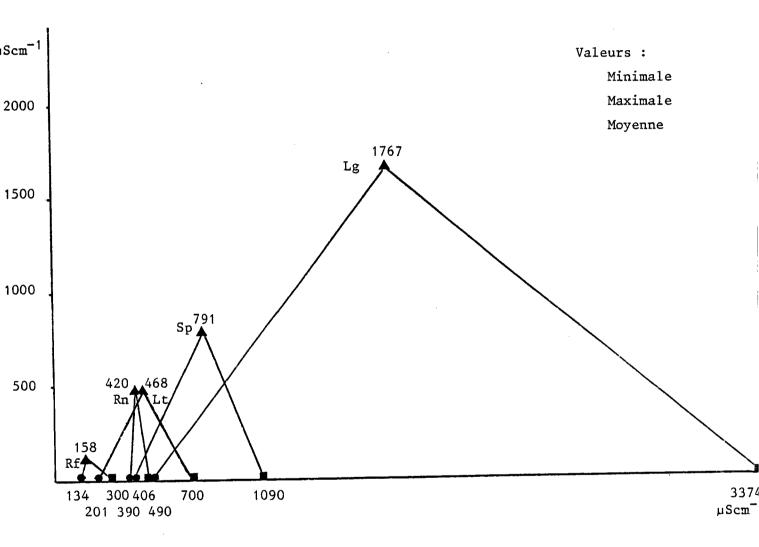


FIGURE 14 : DISTRIBUTION DES ASSOCIATIONS DES LEMNETEA EN FONCTION DE LA CONDUCTIVITE DES EAUX (en  $\mu Scm^{-1}$  à 20° C)

ASSOCIATIONS		NOMBRE	DE	MESURES
Riccietum fluitantis Rf			8	
Ricciocarpetum natantis	Rn		8	
Lemnetum trisulcae Lt			17	
Spirodeletum polyrhizae	Sp		12	
Lemnetum gibbae Lg			11	

: VALEURS MINIMALES ET MAXIMALES DES PRINCIPAUX FACTEURS HYDRO-CHIMIQUES POUR QUELQUES ASSOCIATIONS CARACTERISTIQUES DES RIVIERES DU NORD-OUEST DE LA FRANCE

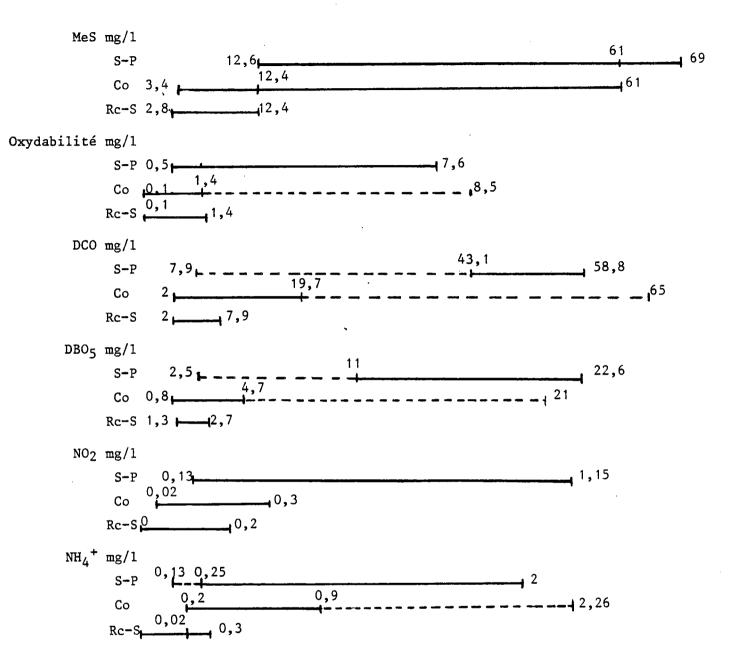
Associations		calcarei- etum	Callitrichet	um obtusangulae	Sparganio-Potametum pectinati				
Paramètres	17 st	ations	44 stations		10 sta	itions			
	min.	max.	min.	max.	min.	max.			
pH Conductivité µScm ⁻¹ O ₂ mg/1 O ₂ % saturation Oxydabilité mg/1 DCO mg/1 MeS mg/1 DBO ₅ mg/1 Alcalinité mg/1 C1 ⁻ mg/1 Ca ⁺⁺ mg/1 Mg ⁺⁺ mg/1 Na ⁺ mg/1 Na ⁺ mg/1 NO ₃ mg/1 NO ₂ mg/1 NO ₂ mg/1 NO ₄ mg/1 SO ₄ mg/1 PO ₄ mg/1	7 390 9,1 83 0,1 2 2,8 1,3 310 19 95 1,2 7,6 1,3 8,8 0 0,02 7,5 0,20	7,7 440 (520) 11,2 111 1,4 7,9 12,4 (39,8) 2,7 350 23,8 115 7,1 12,2 2,3 28,2 0,20 0,30 30 0,52	6 350 5,8 58 0,1 2 3,4 0,8 300 17 95 2,4 7,6 1,1 5,5 0,02 (0) 0,20 7 0,05	9,5* 3420* 16 170 8,5 19,7 (65) 12,4 (61) 4,7 (21) 540 175 120 (234) 118 360 16,9 28,8 0,30 0,9 (2,26) 800 1,9	7,5 410 7,6 82 0,5 (7,9) 43,1 (12,6) 61 (2,5) 11,1 300 20 91 2,4 8,2 1,8 8,4 (0,13) 0,30 (0,13) 0,25 (10) 30 0,10	7,7 670 10,2 107 7,6 58,8 69 22,6 340 62 120 13,6 37,2 5,8 27 1,15 2 70 1			

TABLEAU

LXII

^{*} Conductivité et pH 85 stations

⁽⁾ Valeur exceptionnelle



SP : Sparganio-Potametum pectinati Co : Callitrichetum obtusangulae

Rc-S: Ranunculo calcarei-Sietum erecti-submersi

FIGURE 15: RELATIONS ENTRE LE RANUNCULO CALCAREI-SIETUM, LE CALLITRICHETUM OBTUSANGULAE, LE SPARGANIO-POTAMETUM ET LES PARAMETRES HYDRO-CHIMIQUES DETERMINANTS

- le Ranunculetum peltati dans les eaux méso-eutrophes à eutrophes des mares prairiales de l'Avesnois, (conductivité 201 à 370  $\mu$ S cm⁻¹, pH 6,6 à 7,8);
- le Ranunculetum aquatilis peuplant les mares prairiales de la Flandre intérieure, de la Flandre maritime, de la Vallée de la Scarpe et du massif forestier de Saint-Amand, aux eaux eutrophes (conductivité 267 à 2030  $\mu S$  cm⁻¹, pH 6,6 à 9,5) ouvant subir une pollution en matières minérales (SO₄⁻, Cl⁻) et organiques ;
- le Ranunculetum baudotii occupant les mares et fossés de drainage de la Flandre maritime et de la Plaine alluviale picarde aux eaux douces à subsaumâtres (conductivité 288 à 8686 µS cm⁻¹, pH 7,5 à 9).

Ces trois associations ont fait l'objet d'une étude très détaillée de GEHU et MERIAUX (1983), -Annexe publications-.

- le Ruppietum spiralis est beaucoup plus rare, nous ne l'avons localisé que dans les eaux subsaumâtres d'une mare prairiale de la Plaine alluviale (Mollières).

## 3.2.4. Groupements d'hydrophytes fixés des étangs et marais

Le *Myriophyllo-Nupharetum*, association la plus représentative des grands étangs de vallées du nord-ouest de la France, possède une amplitude écologique relativement large, mais ces facies et combinaisons d'espèces clés montrent des caractères synécologiques beaucoup plus étroits :

- facies à *Potamogeton natans* : eaux méso-eutrophes, limpides, non ou peu polluées ;
- facies à Nymphaea alba : eaux méso-eutrophes à eutrophes non ou peu polluées ;
- facies à Nuphar lutea : eaux eutrophes pouvant subir des pollutions minérales et organiques parfois importantes. La présence de l'association limitée à ce facies correspond générallement à des eaux eutrophes souvent excessivement minéralisées (> 600  $\mu$ S cm⁻¹) et riches en matières organiques.

Le Zannichellietum palustris et le Potametum pectinati sont quasi-inféodées aux étangs jeunes souvent nés d'affaissements miniers. Ils peuplent les eaux eutrophes souvent très minéralisées et parfois à teneur élevée en substances organiques qu'ils supportent bien.

La figure 16 permet de bien saisir les prélations entre la conductivité, reflet de la minéralisation globale, et ces trois associations.

De nombreuses phytocoenoses peuvent jouer à juste titre un <u>rôle de bioindicateur</u> en particulier les associations d'hydrophytes flottants (classe des <u>Lemmetea</u>) qui renseignent sur l'état des eaux,-degré de trophie, pollutions azotées et organiques; des milieux aquatiques stagnants. Des groupements d'hydrophytes fixés peuvent aussi assumer cette fonction ainsi l'Hydrocharito-Stratiotetum et le Nymphaeetum minoris sont-ils synonymes d'eaux mésotrophes ou faiblement eutrophes, non ou peu polluées, le groupement à Potamogeton coloratus d'eaux oligotrophes calcaires, le Callitricho-Myriophylletum alterniflori d'eaux oligotrophes acides, le Zannichellietum palustris et le Potametum pectinati d'eaux eutrophes à ultra-eutrophes, souvent polluées.

Ce rôle de bioindicateurs apparait clairement dans les travaux de WIEGLEB (1978), MERIAUX et GEHU (1979)*, POTT (1980 et 1981), MERIAUX (1982)*. En ce sens et à titre d'exemple, les liens entre associations et conductivité déjà montrés par FELZINES (1977 et 1982) et POTT (1980) sont mis en relief (figure 17).

^{*} Notes insérées dans le mémoire rassemblant nos publications.

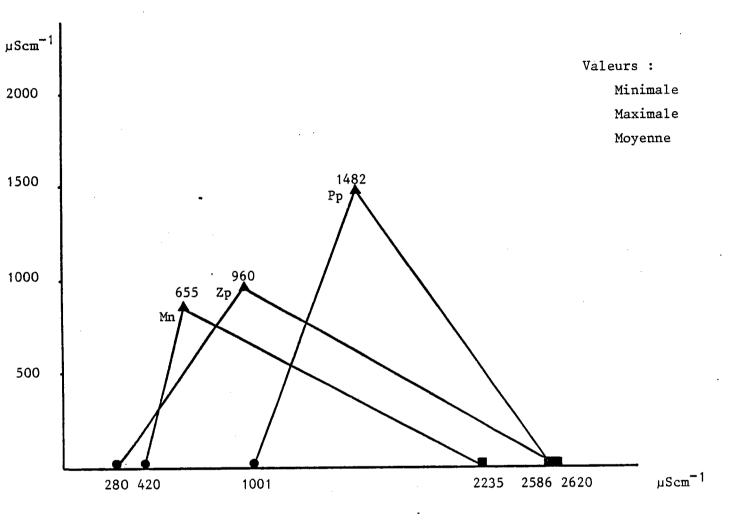


FIGURE 16 : DISTRIBUTION D'ASSOCIATIONS DES POTAMETEA EN FONCTION DE LA CONDUCTIVITE DES EAUX (en  $\mu Scm^{-1}$  à 20° C)

ASSOCIATIONS	NOMBRE DE MESURES
Myriophyllo-Nupharetum Mn	17
Zannichellietum palustris Zp	13
Potametum pectinati Pp	10

Riccietum fluitantis 134 300

Ranunculetum baudotii 288				<del></del>		8680
<u>Potametea</u> .	50 , 520					
Callitrichetum obtusangulae		<del></del>	2		3420	1 Rivières, 2 étangs et
Potametum pectinati	1001			<del></del>	2586	marais
Myriophyllo-Nupharetum 4	20	<del></del>	<del></del>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	2235	
Potametum lucentis	451			2304		
Ranunculetum aquatilis		·····	2030			
Utricularietum neglectae 4	20	1150				
Gt à Hydrocharis et Ceratophyllum	432676					
Potametum trichoidis	480620					
Sparganio-Potametum	410670					
	90520					
Ranunculetum peltati37	0					
emmetea						
Lemnetum gibbae	490	······································	·····		3374	
Spirodeletum polyrhizae 4	06	1090				
Lemmetum trisulcae 390	700					
Ricciocarpetum natantis 4	06 490					

FIGURE 17: RELATIONS ENTRE LES ASSOCIATIONS DES LEMNETEA, DES POTAMETEA, DES RUPPIETEA ET LA CONDUCTIVITE DES EAUX (en  $\mu$ Scm⁻¹ à 20° C)

## 4. Propositions de diagnostic pratique de la qualité des eaux

Nous reprendrons celles de DECORNET (1979) qui ont retenu toute notre attention et les développerons. En fait, ces propositions s'appuient sur la connaissance des caractères écologiques des hydrophytes et de phytocoenoses qu'ils constituent et sur les zonations floristico-écologique et phytocoeno-écologique des cours d'eau.

Comme nous avons pu le constater, suite à l'établissement des zonations floristico-écologique et phytocoeno-écologique, des relations étroites existent pour chaque zone de rivière entre sa flore, ses phytocoenoses, la valeur de certains paramètres physico-chimiques -en particulier ceux représentant les matières organiques (DBO5, DCO, oxydabilité) et aussi les ions,-nitrites et ammonium-, et les indices de pollution (indices biotiques).

Le diagnostic de qualité peut donc s'appuyer sur ces zonations en prenant bien soin de réaliser les inventaires floristiques et phytocoenologiques
sur des portions de rivières suffisamment longues (plusieurs centaines de mètres)
afin d'intégrer les micromilieux liés aux conditions écologiques primaires (nature du substrat, microtopographie du fond, largeur du lit...). Comme le souligne
DECORNET "les zones aménagées par l'homme se révélant souvent décevantes (aucune
espèce ne peut être inventoriée à la suite d'un curage, ou dans des portions
canalisées) il ne faudrait pas assimiler le désert macrophytique dû à un curage,
à un recalibrage ou à un faucardage à une qualité de l'eau désastreuse". Il est
donc indispensable avant une étude de végétation de posséder tous les renseignements liés à l'activité humaine continuelle (rejets d'agglomérations, d'installations industrielles ou agricoles) ou épisodique (faucarge, curage).

Le principe du diagnostic repose selon DECORNET sur un ensemble de remarques fort judicieuses que nous reprenons ici :

- l'apparition d'une espèce ou sa présence n'est pas le seul critère utilisé; l'absence d'espèces existant dans d'autres zones du cours d'eau peut servir d'indicateur négatif;
- ce ne sont pas les espèces les plus abondantes ou les plus représentées qui permettent de réaliser le diagnostic, mais souvent des espèces plus dis-crètes :
- des groupes d'espèces permettent de poser un diagnostic avec moins de risques d'erreur;
- cette diagnose n'est valable qu'avec la confirmation des analyses physico-chimiques, et d'autres études menées sur le terrain : inventaire de la faune benthique, des levures ou des algues par exemple ;
- il faut tenir compte des conditions écologiques primaires dans chaque zone ;
- réciproquement, la zonation obtenue peut être utilisée pour affiner des résultats d'études antérieures.

Les résultats de KOHLER et coll. (1974), de DECORNET et ceux que nous avons obtenus sur les rivières de l'Artois permettent de caractériser de façon générale les différentes zones retenues dans les zonations floristico-écologique et phytocoeno-écologique en pays calcaire.

#### 4.1. Zonation floristico-écologique

Zones A et B (eaux oligosaprobes, sténothermes, froides)
 zones A :

Potamogeton coloratus, Chara hispida, Chara vulgaris, Juncus subnodulosus fo. submersa, et quelques espèces de la zone B.

- zones B (teneurs en ammonium plus élevées qu'en A):

Mentha aquatica fo. submersa, Batrachospermum moniliforme, Phalaris arundinacea fo. submersa et quelques espèces de la zone C dont Sium erectum fo. submersum et Nasturtium officinate fo. submersa.

. Zone C (eaux mésotrophes à eutrophes, plus ou moins riches en nutriments)

Nasturtium officinale fo.submersa, Apium nodiflorum fo. submersum, Veronica anagallis-aquatica fo. submersa, Potamogeton densus, Sium erectum fo. submersum, Ranunculus penicillatus var. calcareus, Ranunculus trichophyllus, Callitriche truncata subsp. occidentalis, Vaucheria sessilis. Certaines se développent parfois dans la zone D, inversement des espèces de la zone D se rencontrent aussi dans cette zone.

. Zone D (eaux eutrophes à faiblement polluées)

<u>Callitriche obtusangula</u>, Fontinalis antipyretica, Elodea canadensis, Zannichellia palustris subsp. palustris, Scirpus lacustris fo. fluitans avec également des espèces de la zone suivante et quelques espèces de la zone C.

. Zone E (eaux eutrophes avec pollution organique et minérale souvent importante)

Potamogeton pectinatus var. interruptus, Sparganium emersum var. longissimum. Callitriche obtusangula, Zannichellia palustris subsp. palustris et Elodea canadensis se rencontrent dans les secteurs les moins pollués de cette zone qui est surtout marquée par la diminution importante des espèces.

. Zone V (pollutions urbaine et industrielle intenses)
Espèces très rares, isolées souvent mal "venues" mais le plus souvent désert macrophytique.

#### 4.2. Zonation phytocoeno-écologique

- . Zone A
- Groupement à Potamogeton coloratus, Charetum hispidae, Charetum vulgaris.
- . Zone B

Groupement à Potamogeton densus, groupement à Batrachospermum moniliforme.

. Zone C

Ranunculo calcarei-Sietum erecti-submersi, groupement à Potamogeton alpinus var. obscurus, groupement à Cladophora glomerata et Vaucheria sessilis.

. Zone D

<u>Callitrichetum obtusangulae</u>, Potamo-Ranunculetum fluitantis, Ranunculo fluitanti-Sietum erecti-submersi, Fontinalidetum antipyreticae, groupement à Elodea ernstae, groupement à Brachythecium rivulare.

- . Zone E Sparganio-Potametum pectinati.
- . Zone V

Vide phytocoenologique.

Nous inspirant de travaux de WIEGLEB (1979) qui a évalué la valeur "hydrobiologique" des espèces aquatiques rencontrées en Basse-Saxe, en se basant sur les classes de saprobicité, nous sommes allés au-delà de la description de zones. Nous avons "chiffré" celle des associations décrites lors de l'établissement de la zonation phytocoeno-écologique de l'Aa en utilisant comme référence la valeur moyenne des indices de pollution, cet indice est obtenu par différence entre l'indice normal (In) qui serait affecté en l'absence de pollution et l'indice biotique moyen (Ib) déterminé par les prélèvements faunistiques.

Indices de pollution	qualité de	l'eau	pollution
Ip ≤ 1	bonne	IA	nulle
<b>Ip</b> ≼ 3	acceptable	IB	présente
<b>Ip</b> ≤ 5	douteuse	II	notable
<b>Ip</b> ≤ 7	critique	III	importante
Ip > 7	dangereuse	IV	très importante

Nous avons évalué les associations et d'autre part les variations de ces associations (tableau LXIII) en retenant la "présence du groupement" et en l'affectant dans ce cas la valeur moyenne de l'indice de pollution à savoir pour IA: 0,5, 1B: 2, 2: 5, 3: 6.

Le diagramme de pollution pour l'Aa construit par VERDEVOYE et PELLETIER (1979) -figure 18- et la carte montrant l'état de l'Aa en 1979 à partir de la valeur des indices de pollution (méthode des indices biotiques) a servi à l'estimation :

Ranunculo calcarei-Sietum : 
$$\frac{(0,5x7) + (2x3)}{10} = 0,95$$

correspondant à la classe IA (Ip  $\leq$  1) zone C Callitrichetum obtusangulae :  $\frac{(0.5x7) + (2x8) + (4x1) + (6x2)}{18} = 1,97$  correspondant à la classe IB (Ip  $\leq$  3) zone D

• s/a type var. type 
$$\frac{(0,5x7) + (2x8)}{15} = 1,3$$
 correspondant à la classe IB (Ip  $\leqslant$  3) zone D

var. à Sparganium emersum longissimum :  $\frac{(2x8) + (4x1) + (6x2)}{11} = 2,90$ correspondant à la limite de la classe IB (Ip  $\leq$  3) zone D

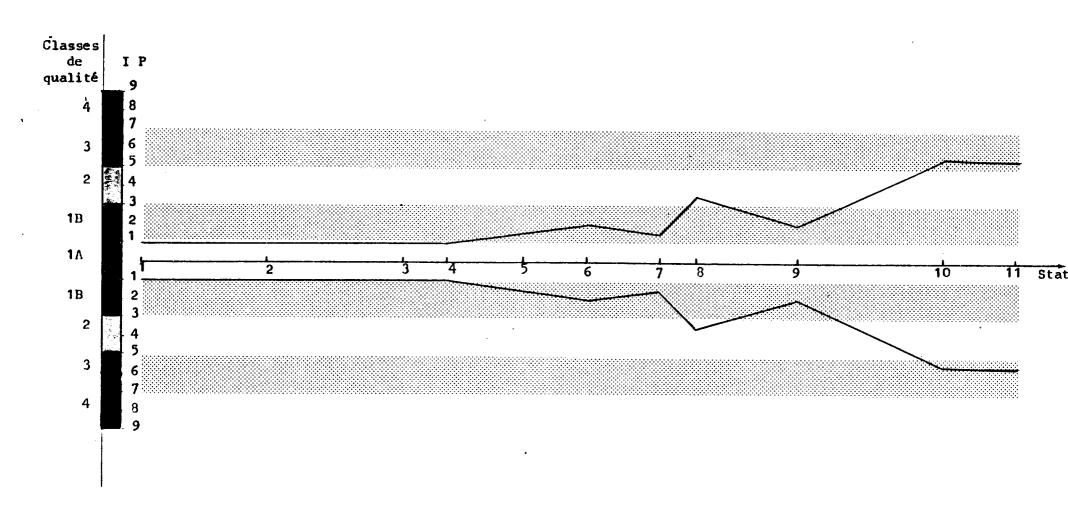
. s/a à Hydrocharis morsus-ranae  
var. type 
$$\frac{(0,5x2) + (2x1) + (4x1) + (6x1)}{5} = 2,6$$
correspondant à la classe IB (Ip  $\leqslant$  3) zone D

Sparganio-Potametum pectinati :  $\frac{(4x2) + (6x5)}{7} = 5,42$ correspondant à la classe 3 (Ip  $\leq$  7) zone E

Chaque association devrait ainsi être évaluée pour des ensembles homogènes de rivières dans des régions différentes et regroupée ensuite par classe selon la qualité des eaux. La méthode pourrait de même être appliquée pour les espèces constitutives des différentes zones des zonations floristicoécologiques. Un milieu pourrait être alors aisément "qualifier" en fonction des macrophytes ou des phytocoenoses qu'il révèle. TABLEAU LXIII: VARIATIONS DES ASSOCIATIONS VEGETALES AQUATIQUES DANS L'AA (26 stations)

Coefficient : échelle d'abondance - dominance de BRAUN-BLANQUET

NUMERO DU RELEVE	_   1	1	2	3	4	5	6	7	8 9	)  1	0	1	2 13	3   1	41	510	5   1	7/18	3 1	920	) 2	122	23	24	25	2
NUMERO DE LA STATION D'ETUDE S.R.A.E.	С			1		2		3		_	6		1	_	$\neg$		9	9	_	T	T	10	_		12	_
CLASSE DE QUALITE	1A	1	1A1	A	1A1	A 1.	A	1A 1	A1	В	1 B 1	BIE	1	B 1 1	B 2	2 1	BII	3 2	13	3 3	4?	? 3	3	3	3	:
Charetum hispidae	2	2	+	7	$\dashv$	+	_	+	$\top$	$\dagger$	$\dagger$		1	$\dagger$	$\dagger$	†	十	$\dagger$	$\dagger$	$\dagger$	$\dagger$	+				_
Charetum vulgaris	1	1																								
Ranunculo-Sietum ,									Ì																	
var. type var. à Sparganium emersum longissimum			2	3	4	2	3	2	2	†	2	١٩						1								
Callitrichetum obtusangulae s/a type																									İ	
var. type var. à Sparganium emersum longissimum			2	3	1 4	4	4	4	4 4		3 3		+ +	- 3		+	3		2		ne					
s/a à Sagittaria sagittifolia fo. vallisneriifolia var. type var. à Sparganium emersum longissimum									1												nologi					
s/a à Hydrocharis morsus-ranae var. type var. à Sparganium emersum longissimum						1		1						+		1			+		phytocoenologique			3		
Sparganio-Potametum pectinati s/a type									+					1		-	-	2 +	1	1	Vide	2	1	1	3	
Zannichellietum palustris																					Δ					
Gt à Brachythecium rivulare et Vaucheria sp.													+	1												
Fontinalidetum antipyreticae															2	2										
																						,				



#### VI- HIERARCHISATION ET CARTOGRAPHIE DES BIOTOPES

## 1. Eléments d'appréciation des écosystèmes lacustres et fluviatiles

La connaissance approfondie de la végétation (flore et phytocoenoses) et de la faune (mammalofaune, avifaune, herpétofaune, ichtyofaune, invertébrés) d'un biotope et celle de ses caractéristiques géologiques essentielles permettent de côter et de hiérarchiser les milieux naturels ou semi-naturels rencontrés dans un territoire donné (région naturelle, région administrative, département, commune). Cette nécessité de hiérarchisation des milieux à différentes échelles trouve sa justification dans les besoins nécessaires de protection des sites exceptionnels ou remarquables, de leur préservation vis-à-vis des projets des aménageurs (autoroutes, routes, canaux, lignes à haute tension), de leur prise en compte dans la conception des plans d'occupation des sols (P.O.S.) et des schémas d'aménagement directeur d'urbanisme (S.D.A.U.).

Dans cette optique, la recherche d'une méthode d'évolution des écosystèmes lacustres et des écosystèmes fluviatiles a fait l'objet d'une étude de MERIAUX et TOMBAL (1981) avec pour exemple les régions Nord - Pas-de-Calais et Picardie : "Eléments d'appréciation des écosystèmes lotiques et des écosystèmes lentiques. Essai de définition d'indices écosystèmiques". Séminaire de Phytosociologie appliquée : l'évaluation biologique du territoire par la méthode des indices biocoenotiques, Institut européen d'Ecologie, METZ, (Annexe). TOMBAL et MERIAUX (1981) ont de même défini une méthode simplifiée permettant l'inventaire, l'évaluation et la hiérarchisation des sites naturels à l'échelle régionale et nationale : "Contribution à une méthode propre à inventorier, évaluer et hiérarchiser les sites naturels à l'échelle régionale et nationale". Séminaire de Phytosociologie appliquée : l'évaluation biologique du territoire par la méthode des Indices biocoenotiques (Annexe).

# 2. Inventaire, évaluation et hiérarchisation des sites naturels à l'échelle régionale et nationale - Applications aux sites aquatiques

Cette méthode a été testée dans les régions Nord - Pas-de-Calais, Picardie et Lorraine. En Picardie, les résultats enregistrés pour les milieux aquatiques coïncident avec ceux apportés par la méthode plus fine déjà citée. Son emploi, par ailleurs beaucoup plus facile, est donc justifié et peut être généralisé. Cette méthode s'est concrétisée par la réalisation de fiches signalétiques décrivant de façon synthétique des sites primordiaux pour la région Nord - Pas-de-Calais. Quelques-unes prises comme exemple, sont présentées ciaprès accompagnées de leurs annexes floristiques et faunistiques : la haute vallée de la Sensée, les marais d'Arleux, le marais de Guînes, la Canche de Berlencourt-le-Cauroy à Elnes, 1'Aa de Rumilly à Elnes. (Etude sur le patrimoine naturel régional Nord - Pas-de-Calais, A.M.B.E.* 1980-1981).

Cette méthode de cotation peut être employée lors des expertises de dossiers d'études d'impact présentées avec les demandes d'ouverture de carrières, de projets autoroutiers, lors de la mise en place des documents d'urbanisme, (P.O.S. et S.D.A.U.), dans la conception des projets de réserve naturelle.

^{*} A.M.B.E. = Association Multidisciplinaire des Biologistes spécialistes de l'Environnement.

SITE DE : LA HAUTE VALLEE DE LA SENSEE

DEPARTEMENT	COMMUNE(S)	LIEU(X)-DIT(S)	CARTE(S) I.G.N. 1/25 000e
NORD PAS-DE-CALAIS	7 COMMUNES (page 2)	·	DOUAI 5.6 et 7.8

SURFACE: 900 ha

NATURE DU SITE : Etangs de superficie variable (quelques ha à plus de 50 ha), marais avec végétations hélophytiques et forestières, prairies hygrophyles

STATUT FONCIER : Propriétés communales et parts de marais

#### EVALUATION DU SITE :

- . intérêt floristique :
  - stations avec espèces très rares : Potamogeton obtusifolius, P. friesii, P. trichoides (niveau international), Oenanthe fluviatilis, Cicuta virosa, Ricciocarpus natans, Chara denudata, Nitella flexilis (niveau national) et Carex rostrata (niveau régional)
  - nombreuses espèces rares : Ranunculus lingua, Nitella tenuissima, Potamogeton perfoliatus, Eleocharis acicularis (niveau national ou régional)
- . intérêt faunistique

Avifaune riche et très diversifiée avec un fort contingent d'espèces remarquables: Grand Butor, Butor blongios, Gorgebleue, Busard des roseaux, Faucon hobereau, Grèbe castagneux, Grèbe huppé, Hibou moyenduc, Martin-Pêcheur, Sarcelle d'été, Sarcelle d'hiver, Canard souchet, Fuligule milouin et l'ensemble des Passereaux paludicoles

- . intérêt écosystémique :
  - Site étendu de valeur moyenne (niveau régional) mais comportant toutes les composantes des écosystèmes lacustres de plaine d'Europe occidentale
- . intérêt géologique (en particulier géomorphologique) :
  - intérêt palynologique : épaisseur de tourbe variant de 0,5 à 4 m suivant les marais
  - monuments mégalithiques : Menhir de Oisy (Oisy-le-Verger) Cromlech des Sept Bonnettes (Sailly-en-Ostrevent)

9

Site dans une zone de forte pression touristique

#### VALEUR NATURELLE RELATIVE

EXCEPTIONNELLE

63

#### ACTIVITES HUMAINES TRADITIONNELES:

Selon les étangs, pratique de la pêche depuis la berge ou en barque Chasse à tir

Nautisme en extension (Grand-Clair de Palluel)

Tourbage artisanal pour le fumage de l'ail (Arleux)

#### ELEMENTS FRAGILES, DEGRADES OU MENACES :

Berges et abords de l'étang de Lécluse, du Marais d'Hamel et du Marais-du-Bas à Arleux, dégradés par les constructions anarchiques de bungalows défigurant profondément le site et à l'origine d'un risque potentiel chronique de pollution minérale et organique estivale (juillet et août)

#### POSSIBILITES D'AMELIORATION DU SITE :

Arrêt total des constructions de bungalows

Application stricte des normes de règlementation concernant le camping-caravaning

Installation de mini-stations d'épuration au niveau du terrain de camping

#### CAPACITE D'ACCUEIL EDUCATIF DU SITE :

Faible à importante suivant les secteurs

Possibilité de création de zones éducatrices, de sentiers pédagogiques avec visites régulières guidées (Marais d'Ecourt-St-Quentin et d'Oisy-le-Verger)

#### INTENSITE DE LA PROTECTION SOUHAITABLE :

Responsabilité nationale

Délimitation de zones de réserve intégrale (flore et faune) et de zones "tampons"

#### ASSOCIATIONS ET PERSONNES CONCERNEES :

Les municipalités possédant des étangs et des marais sur le territoire (voir liste ci-dessous)

Associations de pêche locale et Fédération départementale des A.P.P. du Nord et du Pas-de-Calais

Associations de chasse locale et Fédérations de chasse du Nord et du Pas-de-Calais

S.A.T.I.S., Nord-Nature, Espace Naturel Régional et Groupe Ornithologique Nord OBSERVATIONS

Se référer aux fiches : marais d'Arleux, d'Oisy-le-Verger, de Rumaucourt, d'Ecourt-St-Quentin, Petit Becquerel, Grand-Clair de Palluel Liste floristique, phytocoenologique, faunistique et bibliographie en annexe Communes concernées : ARLEUX, HAMEL, LECLUSE (NORD), PALLUEL, ECOURT-ST-QUENTIN, RUMAUCOURT, OISY-LE-VERGER, SAILLY-EN-OSTREVENT, HAMBLAIN-LES-PRES (PAS-DE-CALAIS)

DEPARTEMENT	COMMUNE (S)	LIEU(X)-DIT(S)	CARTE(S) I.G.N. 1/25 000e
NORD	ARLEUX	MARAIS-DU HAUT MARAIS-DU-BAS (Voir page 2,)	DOUAI 7.8

SURFACE: 75 ha à l'intérieur d'un marais de 300 ha

NATURE DU SITE : Etangs et marais

STATUT FONCIER : Marais privés ou communaux, location partielle à la

Fédération départementale des A.P.P. du Nord

#### **EVALUATION DU SITE:**

. intérêt floristique :

9

Exceptionnelle diversité floristique et phytocoenologique

- espèces très rares : Potamogeton obtusifolius, P. Friesii (niveau national ou international)
- espèces rares : Ricciocarpus natans, Cicuta virosa, Nitella gracilis, Ranunculus lingua, Riccia fluitans (niveau national)
- . intérêt faunistique :

4

- Avifaune remarquable avec plusieurs couples de Grèbe huppé et de Grèbe castagneux, l'ensemble des Passereaux paludicoles régionaux (Rousserole turdoïde, Rousserolle effarvate, Rousserole verderolle, Phragmite des Joncs, Bruant des Roseaux), Butor blongios, Grand Butor, nombreux Anatidés (Canard souchet, Canard pilet, Fuligule milouin, Sarcelle d'été, Sarcelle d'hiver), Gorgebleue, Busard cendré
- Ichtyofaune très intéressante (plus de 15 espèces)
- . intérêt écosystémique :

1

Ensemble de très haute qualité avec toutes les composantes du milieu paludicole sur de vastes surfaces

. intérêt géologique (en particulier géomorphologique) :

1

Tourbe de plusieurs mètres d'épaisseur (4 m)

. facteur de pression humaine :

Site dans une zone de forte pression touristique

#### VALEUR NATURELLE RELATIVE

EXCEPTIONNELLE

45

#### ACTIVITES HUMAINES TRADITIONNELLES :

Pêche en barque (Marais-du-Bas et Marais-du-Haut)

Chasse

Tourisme : promenade en barque sur le Marais-du-Bas

Tourbage ponctuel artisanal pour enfumage de l'ail (spécialité régionale)

#### ELEMENTS FRAGILES, DEGRADES OU MENAGES:

Pollution organique et minérale liée au tourisme, Marais-du-Bas dégradé par l'implantation anarchique des bungalows

#### POSSIBILITES D'AMELIORATION DU SITE :

Arrêt total des implantations anarchiques (politique favorisée par la municipalité d'Arleux)

Plantation de peupliers américains à proscrire

#### CAPACITE D'ACCUEIL EDUCATIF DU SITE :

Elevée à très faible suivant les secteurs Possibilité de parcours pédagogiques au niveau de Surion et de La Chaussée

#### INTENSITE DE LA PROTECTION SOUHAITABLE :

Responsabilité nationale

#### ASSOCIATIONS ET PERSONNES CONCERNEES :

Municipalité d'Arleux

Fédération départementale des A.P.P. du Nord

S.A.T.I.S., Nord-Nature, Espace Naturel Régional et Groupe Ornithologique Nord

#### **OBSERVATIONS:**

Aménagement du Marais-du-Haut (secteur nord) par la Fédération des A.P.P. du Nord

Liste floristique, phytocoenologique, faunistique et bibliographie en annexe Lieux-dits concernés : PETIT MARAIS, MARAIS JACQUART, MARAIS DECAMPS, MARAIS LEGLAY

N° 41

SITE DE : MARAIS DE GUÎNES

DEPARTEMENT	COMMUNE (S)	LIEU(X)-DIT(S)	CARTE(S) I.G.N. 1/25 000 e
PAS-DE-CALAIS	GUINES ET ANDRES	·	GUINES 1.2 et 2.3

SURFACE: 300 ha environ

NATURE DU SITE : Marais

STATUT FONCIER : Parts de marais privées ou communales

#### EVALUATION DU SITE :

. intérêt florisitique :

Remarquable complexe de végétation hélophytique (phragmitaie à Thelypteris palustris et cariçaie à Carex riparia, Carex paniculata) et de végétation forestière hygrophile (saulaie à Salix cinerea et aulnaie) avec prairies marécageuses à hygrophiles en marge du marais, station à Lathyrus palustris de première importance mais aussi station à Ranunculus lingua, Potamogeton trichoides, P. friesii, Peucedanum palustre, Butomus umbellatus

. intérêt faunistique :

Avifaune exceptionnelle: Héron cendré, Busard des roseaux, Busard St-Martin, Buse variable, Epervier, Faucon émerillion, Faucon hobereau, Buse pattue, nombreux Anatidés (Canard pilet, Canard souchet, Sarcelle d'hiver) Grèbe castagneux, Grèbe huppé, Râle d'eau, Bécassine des marais, Hibou moyen-duc

Relais migratoire important

Une des rares héronnière régionale existe à proximité du marais

. intérêt écosystémique :

Site étendu ayant conservé une haute originalité

. intérêt géologique (en particulier géomorphologique :

VALEUR NATURELLE INTRINSEQUE I N T E R N A T I O N A L E 17

9

4

4

0

. facteur de pression humaine :
Site dans une zone de moyenne pression touristique

VALEUR NATURELLE RELATIVE

EXCEPTIONNELLE

34

2

#### ACTIVITES HUMAINES TRADITIONNELLES :

Chasse à tir en particulier à la hutte Tourisme

#### ELEMENTS FRAGILES, DEGRADES OU MENACES :

Lottissement à proximité du marais Plantation des peupliers américains à proscrire

#### POSSIBILITES D'AMELIORATION DU SITE :

Entretien des watergangs

#### CAPACITE D'ACCUEIL EDUCATIF DU SITE :

Limitée par la nature du site et ses difficultés de pénétration

#### INTENSITE DE LA PROTECTION SOUHAITABLE :

Responsabilité nationale Strict maintien en l'état actuel Contrôle des tableaux de chasse Nécessité de protéger le biotope

#### ASSOCIATIONS ET PERSONNES CONCERNEES:

Propriétaires privés Municipalités d'Andres et de Guînes Sociétés locales de chasse Espace Naturel Régional, Nord-Nature et Groupe Ornithologique Nord

#### **OBSERVATIONS:**

Passage d'une ligne HT E.D.F. au niveau de la pointe orientale du marais Liste floristique, phytocoenologique, faunistique et bibliographie en annexe

#### LE MARAIS DE GUINES

## Aperçu floristique et phytocoenologique

## Spermatophytes

Agrostis stolonifera Alopecurus geniculatus Angelica sylvestris Arrhenatherum elatius Bidens cernua AR Calamagrostis canescens AR Callitriche obtusangula Calystegia sepium Cardamine pratensis Ceratophyllum demersum Carex acutiformis Carex disticha Carex otrubae Carex paniculata R Carex riparia Carex pseudo-cyperus R Ceratophyllum demersum Cirsium palustre Elodea canadensis Epilobium hirsutum Equisetum palustre Eupatorium cannabinum Festuca arundinacea Festuca pratensis Galeopsis tetrahit Galium aparine Galium palustre Glechoma hederacea Glyceria fluitans Glyceria maxima Holcus lanatus

Hypericum tetrapterum AR

Iris pseudacorus Juncus articulatus Juncus inflexus Lathyrus palustris Lemna minor Lemna trisulca Lotus uliginosus Lychnis flos-cuculi Lysimachia nummularia Lysimachia vulgaris Mentha aquatica Myosotis scorpioides Myosoton aquaticum AR Oenanthe aquatica AR Oenanthe fistulosa AR Peucedanum palustre R Phalaris arundinacea Phragmites australis Poa pratensis Poa trivialis Polygonum amphibium fo. terrestris Potamogeton crispus Potamogeton friesii RR Potamogeton trichoides RR Ranunculus circinatus Ranunculus lingua R Ranunculus repens Ranunculus sceleratus Rorippa amphibia Rubus caesius Rubus fruticosus Rumex crispus

Rumex hydrolapathum

Salix alba
Salix x alopecuroides R
Salix cinerea
Salix fragilis AR
Salix x multinervis
Salix viminalis
Scrophularia auriculata AR
Scutellaria galericulata AR
Sium erectum
Sium latifolium R
Solanum dulcamara
Sparganium erectum AR
Spirodela polyrhiza

Stellaria alsine AR

Symphytum officinale
Thalictrum flavum AR
Trifolium repens
Typha angustifolia AR
Typha latifolia
Urtica dioica
Valeriana repens
Veronica anagallis-aquatica R
Veronica catenata R
Viccia cracca
Viccia sepium

RR = très rare ; R = rare ; AR = assez rare

## Associations relevées

Lemnetea W. Koch et R. Tüxen 1954

Lemnetalia W. Koch et R. Tüxen 1954

Lemnion gibbae R. Tüxen et Schwabe 1972

Lemnetum gibbae (W. Koch 1954) Miyawaka et J. Tüxen 1960

Spirodeletum polyrhizae (Kelhofer 1915) W. Koch 1954 em. R. Tüxen

et Schwabe 1974

Lemnion trisulcae Den Hartog et Segal 1964

Lemnetum trisulcae (Kelhofer 1915) Knapp et Stoffers 1962

Potametea R. Tüxen et Preising 1942

Potametalia W. Koch 1926

Potamion eurosibericum W. Koch 1926 em. Oberdorfer 1957

Potametum trichoidis (Freitag, Markus et Schwippl 1958) R. Tüxen 1965 Groupement à Potamogeton friesii

Nymphaeion Oberdorfer 1957

Groupement à Callitriche platycarpa

Ranunculion fluitantis Neuhausl 1959

Callitrichetum obtusangulae Seibert 1962

Phragmitetea R. Tüxen et Preising 1942

Phragmitetalia eurosiberica (W. Koch 1926) R. Tüxen et Preising 1942

Phragmition W. KOch 1926

Scirpo-Phragmitetum W. Koch 1926

Thelypterido-Phragmitetum Kuiper 1957 em. Segal et Westhoff 1968

Groupement à Phragmites australis et Calamagrostis canescens

Groupement à Rumex hydrolapathum

Magnocaricion W. Koch 1926

Caricetum ripariae Knapp et Stoffers 1962

Caricetum ripario-acutiformis Kobendza 1930

Caricetum paniculatae Wangerin 1916

Caricetum gracilis (Graebner et Hueck 1931) R. Tüxen 1937

Groupement à Carex disticha (stade initial du Caricetum gracilis)

Stade pionnier du Magnocaricion

Sparganio-Glycerion Braun-Blanquet et Sissingh 1942

Sparganio-Glycerietum fluitantis Braun-Blanquet 1925

Groupement à Veronica anagallis-aquatica

Myosotis scorpioides

Groupement à Veronica beccabunga

Molinio-Arrhenatheretea R. Tüxen 1937

Molinietalia W Koch 1926

Stade initial des Molinietalia

Filipendulion (P. Duvigneaud 1946 p.p.) Segal 1966 Cirsio-Filipenduletum Chouard 1926

Eupatorietum cannabini R. Tüxen 1937

Arrhenatheretalia Pawlowski 1928

Arrhenatherion elatioris Braun-Blanquet 1925

Arrhenatheretum elatioris Braun-Blanquet 1919

Cynosurion cristati R. Tüxen 1947

Lolio-Cynosuretum R. Tüxen 1937

Plantaginetalia majoris R. Tüxen et Preising 1950

Agropyro-Rumicion Nordhagen 1940

Rumici-Alopecuretum geniculati R. Tüxen (1937) 1950

Goupement jeune de l'Agropyro-Rumicion

Groupement à Festuca arundinacea

Lolio-Plantaginion Sissingh 1969

Lolio-Plantaginetum (Linkola 1921) Beger 1930 em. Sissingh 1969

Artemisietea vulgaris Lohmeyer, Preising et R. Tüxen 1950

Convolvuletalia sepii R. Tüxen 1950

Convolvulion sepii R. Tüxen 1947 apud Oberdorfer 1949

Urtico-Convolvuletum Görs 1969

Alnetea glutinosae Braun-Blanquet et R. Tüxen 1943

Alnetalia glutinosae R. Tüxen 1937

Alnion glutinosae (Malcuit 1929) Meyer-Drees 1936

Stade jeune du Carici elongatae-Alnetum glutinosae

Salicetalia auritae Doing 1962 em. Westhoff 1969

Salicion cinerea Th. Müller et Gors 1958

Salicetum cinereea div. aut.

Rhamno-Prunetea Rivas-Goday 1961

Prunetalia spinosae R. Tüxen 1952

Rubion subatlanticum R? Tüxen 1942

Pruno-Crataegetum Hueck 1931

Bidentetea tripartiti R. Tüxen, Lohmeyer et Preising 1950

Bidentetaliatripartiti Braun-Blanquet et R. Tüxen 1943

Bidention tripartiti Nordhagen 1940

Ranunculetum scelerati Sissingh 1946 em. R. Tüxen 1950

## Aperçu faunistique

## <u>Oiseaux</u>

P			Grèbe huppé	Podiceps cristatus
P	H.	S	Grèbe castagneux	Podiceps rufficollis
P	H	E	Héron cendré	Ardea cinerea
P	H	S	Carnard colvert	Anas platyrhynchos
P			Anatidés	Anatidae
P	H	*	Buse variable	Buteo buteo
P	H		Epervier d'Europe	Accipiter nisus
P	N		Busard des roseaux	Circus aeruginosus
P	H		Busard Saint-Martin	Circus cyaneus
P			Busard cendré	Circus pygargus
P			Balbuzard pêcheur	Pandion haliaetus
P	H		Faucon pélerin (ancien)	Falco peregrinus
P			Faucon hobereau	Falco subbuteo
P	H		Faucon émerillon	Falco columbarius
P	H	S	Faucon crécerelle	Falco tinnunculus
P	H	S	Râle d'eau	Rallus aquaticus
P	H	S	Poule d'eau	Gallinula chloropus
P	H	S	Foulque macroule	Fulica atra
P	Н		Bécassine des marais	Gallinago gallinago
P			Courlis cendré	Numenius arquata
P			Chevalier gambette	Tringa totanus
P			Chevalier aboyeur	Tringa nebularia
P			Chevalier guignette	Tringa hypoleucos
P	H		Goéland argenté	Larus argentatus
P	H		Goéland cendré	Larus canus
P	H	E	Mouette rieuse	Larus ridibundus
P	H		Martin-pêcheur	Alcedo atthis
P	H		Pipit spioncelle	Anthus spinoletta
P	H	S	Bergeronnette grise	Motacilla alba
P	H		Pie-grièche grise	Lanius excubitor
S			Bouscarle de Cetti	Cettia cetti
P	H	S	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus

DEPARTEMENT	COMMUNE(S)	LIEU(X)-DIT(S)	CARTE(S) I.G.N. 1/25 000e
PAS-DE-CALAIS	8 COMMUNES (Voir liste page 2)		FURGES 3.4 DESVRES 7.8 et 3.4

SURFACE: Environ 20 ha d'eau courante (plus de 100 ha pour le site en intégrant les berges et les anses)

NATURE DU SITE : Rivière (écosystème lotique) dans une vallée de tradidition agricole herbagère (paysage bocager) contrastant avec le paysage d'openfields des collines environnantes

STATUT FONCIER : Propriétaires riverains

#### EVALUATION DU SITE :

. intérêt floristique :

Stations exceptionnelles à Callitriche truncata subsp. occidentalis (niveau international), remarquables herbiers à Ranunculus penicillatus, R. trichophyllus fo. fluviatilis, Callitriche obtusangula et C. platycarpa (valeur biologique de rang national)

Nombreuses espèces rares (niveau national) : Mimulus guttatus, Batrachospermum monoliforme, Veronica catenata

- . intérêt faunistique :
  - rivière de première catégorie : Salmonidés dominants (Truite arc-enciel, Truite fario, Vairon, Chabot, Lamproie, Anguille)
  - capacité biogénique : 8
  - nombreux biotopes humides favorables à l'hivernage des Passereaux
- . intérêt écosystémique :

Valeur moyenne, écosystème des eaux courantes des collines de l'Artois (situation subatlantique) d'environ 25 km de long

Les côteaux crayeux localement en contact avec de riches pelouses à Orchidées, souvent intactes (Wavrans), renforcent la valeur de l'écosystème

. intérêt géologique (en particulier géomorphologique) :

Vallée entaillant les côteaux crayeux de l'Artois

18

4

4

#### VALEUR NATURELLE RELATIVE

#### EXCEPTIONNELLE

54

#### ACTIVITES HUMAINES TRADITIONNELLES :

Pêche

Tourisme (promenade le long des berges)

#### ELEMENTS FRAGILES, DEGRADES OU MENACES:

Milieu actuellement en équilibre mais fragile en raison de sa sensibilité aux pollutions agricoles et rurales

#### POSSIBILITES D'AMELIORATION DU SITE :

Epuration des eaux avant rejet au niveau des papeteries

#### CAPACITE D'ACCUEIL EDUCATIF DU SITE :

Restreinte, possibilité de création de sentiers pédagogiques riverains, sur de courtes distances au niveau des hameaux traversés avec excursions commentées de juin à septembre

#### INTENSITE DE LA PROTECTION SOUHAITABLE :

Responsabilité nationale Contrôle strict et régulier de la qualité physico-chimique des eaux

#### ASSOCIATIONS ET PERSONNES CONCERNEES :

Communes traversées et exploitants agricoles riverains S.R.A.E. du Nord et Agence de Bassin Artois-Picardie Fédération départementale des A.P.P. du Fas-de-Calais Nord-Nature, Espace Naturel Régional et Groupe Ornithologique Nord

#### OBSERVATIONS:

Possibilité d'extension de ce site linéaire jusqu'à Wizernes si amélioration au niveau de Lumbres

Liste floristique, phytocoenologique, faunistique et bibliographie en annexe Communes concernées : RUMILLY, VERCHOCQ, RENTY, FAUQUEMBERGUES, MERCK-ST-LIEVIN, OUVE-WIRQUIN, REMILLY-WIRQUIN, WAVRANS-SUR-L'AA, ELNES

## Aperçu floristique et phytocoenologique

## Herbier à Callitriches (Callitrichetum obtusangulae)

Callitriche obtusangula fo. submersa, Callitriche platycarpa fo. submersa, Callitriche truncata subsp. occidentalis, Cladophora glomerata, Apium nodiflorum fo. submersum, Ranunculus penicillatus, Elodea canadensis.

Variante à Sparganium emersum et Sparganium longissimum.

# Herbier à Ranunculus penicillatus et Sium erectum (Ranunculo-Sietum erecto-submersi)

Ranunculus penicillatus, Ranunculus trichophyllus, Sium erectum fo. submersum, Agrostis stolonifera fo. submersa, Phalaris arundinacea fo. submersa, Veronica anagallis-aquatica fo. submersa, Zannichellia palustris fo. fluviatilis, Fontinalis antipyretica.

## Parvo-roselière à Nasturtium officinale (Nasturtietum officinalis)

Nasturtium officinale, Sium erectum, Myosotis scorpioides, Veronica anagallis-aquatica.

Groupements à Myosotis scorpioides, Phalaris arundinacea, Mimulus guttatus, Scrophularia aquatica, Epilobium parviflorum.

### Aperçu faunistique

### Oiseaux

PPPPPPPPSSSPPPP	H H H	s s s	Grèbe castagneux Héron cendré Canard colvert Epervier d'Europe Busard Saint-Martin Faucon crécerelle Râle d'eau Poule d'eau Vanneau huppé Bécassine des marais Courlis cendré Chevalier guignette Chevalier culblanc Mouette rieuse Chouette chevêche Martin-pêcheur Pic-épeichette Bergeronnette des ruisseaux Bergeronnette grise Pipit farlouse Grive litorne	Podiceps rufficollis Ardea cinerea Anas platyrhynchos Accipiter nisus Circus cyaneus Faleo tinnunculus Rallus aquaticus Gallinula chloropus Vanellus vanellus Gallinago gallinago Numenius arquata Tringa hypoleucos Tringa ochropus Larus ridibundus Athene noctua Alcedo atthis Dendrocopos minor Motacilla cinerea Motacilla alba Anthus pratensis Turdus pilaris
_		S		Anthus pratensis
_				Turdus pilaris
_	H	_	Grive mauvis	Turdus iliacus
٢	H	5	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus

S = Sédentaire ; P = Passage ; H = Hivernant

DEPARTEMENT	COMMUNE(S)	LIEU(X)-DIT(S)	CARTE(S) I	.G.N. 1/25 000 e
PAS-DE-CALAIS	10 COMMUNES Voir liste page 2		St POL	5.6 et 7.8

SURFACE: 10 à 15 ha d'eau libre (40 à 50 ha pour le site en intégrant les berges et les anses)

NATURE DU SITE : Rivière (écosystème lotique) dans une vallée de tradition agri-

cole herbagère (paysage bocager linéaire)

STATUT FONCIER: Propriétaires riverains

#### EVALUATION DU STIE :

- . intérêt floristique :
  - remarquables herbiers à Ranunculus penicillatus, Callitriche obtusangula et C. platycarpa
  - parvo-roselières à Nasturtium officinale, Veronica beccabunga, V. anagallis-aquatica, Glyceria fluitans
  - aulnaie ripuaire sectoriellement bien développée
- . intérêt faunistique :
  - rivière de première catégorie : Salmonidés dominants (Truite fario, Truite arc-en-ciel, Chabot, Anguille, Lamproie; moins abondants : Gardon et Brème)
  - capacité biogénique : 7,5 à 8,5

Grande utilisation par l'avifaune de passage ou hivernante des biotohumides de la vallée

Limite nord du Bruant zizi nicheur probable

. intérêt écosystémique :

Valeur moyenne, écosystème à eaux courantes des collines de l'Artois (situation subatlantique) d'environ 20 km de long

. intérêt géologique (en particulier géomorphologique) :

0

4

4

#### VALEUR NATURELLE RELATIVE

#### EXCEPTIONNELLE

36

#### ACTIVITES HUMAINES TRADITIONNELLES:

Pêche

Tourisme (promenade le long des berges)

#### ELEMENTS FRAGILES, DEGRADES OU MENAGES:

Milieu actuellement en équilibre mais fragile en raison de sa sensibilité aux pollutions organiques et minérales

#### POSSIBILITE D'AMELIORATION DU SITE :

Epuration des eaux avant rejet au niveau des agglomérations traversées

#### CAPACITE D'ACCUEIL EDUCATIF DU SITE :

Restreinte mais possibilité de création de sentiers pédagogiques sur de courtes distances à partir des localités traversées

#### INTENSITE DE LA PROTECTION SOUHAITABLE

Responsabilité nationale

#### ASSOCIATIONS ET PERSONNES CONCERNEES :

Communes traversées, exploitants agricoles et riverains S.R.A.E. du Nord et Agence de Bassin Artois-Picardie Fédération départementale des A.P.P. du Pas-de-Calais Nord-Nature, Espace Naturel Régional et Groupe Ornithologique Nord

#### **OBSERVATIONS:**

Liste floristique, phytocoenologique, faunistique et bibliographie en annexe Communes concernées : BERLENCOURT-LE-CAUROY, ESTREE, REBREUVETTE, BOURET-SUR-CANCHE, FREVENT, LIGNY-SUR-CANCHE, BOUBERS-SUR-CANCHE, MONCHEL-SUR-CANCHE, CONCHY-SUR-CANCHE, AUBROMETZ

#### LA CANCHE DE BERLENCOURT-LE-CAUROY A AUBROMETZ

### Aperçu floristique et-phytocoenologique

# Herbier à Callitriches (Callitrichetum obtusangulae)

Callitriche obtusangula fo. submersa, Callitriche platycarpa fo. submersa, Ranunculus penicillatus, Ranunculus trichophyllus, Sium erectum fo. submersum, Phalaris arundinacea fo. submersa.

# Herbier à Ranunculus penicillatus et Sium erectum fo. submersum (Ranunculo penicillati-Sietum erecto-submersi)

Ranunculus penicillatus, Ranunculus trichophyllus, Sium erectum fo. submersum, Veronica anagallis-aquatica fo. submersa, Cladophora glomerata, Fontinalis antipyretica.

# Parvo-roselière à Nasturtium officinale (Nasturtietum officinalis)

Nasturtium officinale, Sium erectum, Epilobium parviflorum, Agrostis stolonifera, Myosotis scorpioides, Veronica anagallis-aquatica.

# Parvo-roselière à Apium nodiflorum (Apietum nodiflori)

Apium nodiflorum, Sium erectum, Callitriche platycarpa, Myosotis scorpioides, Veronica anagallis-aquatica.

### Bourbier à Veronica beccabunga et Sium erectum

# Aperçu faunistique

#### Oiseaux

		•
PHS	Grèbe castagneux	Podiceps rufficollis
РН	Héron cendré	Ardea cinerea
PHS	Canard colvert	Anas platyrhynchos
РН	Sarcelle d'hiver	Anas crecca
РН	Buse variable	Buteo buteo .
PHN	Epervier d'Europe	Accipiter nisus
P H	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus
P N ?	Faucon hobereau	Falco subbuteo
PHS	Faucon crécerelle	Falco tinnunculus
P H	Râle d'eau	Rallus aquaticus
PHS	Poule d'eau	Gallinula chloropus
РН	Vanneau huppé	Vanellus vanellus
P	Pluvier doré	Pluvialis apricaria
РН	Bécassine des marais	Gallinago gallinago
P	Courlis cendré	Numenius arquata
P	Chevalier gambette	Tringa totanus
P	Chevalier culblanc	Tringa ochropus
P	Chevalier guignette	Tringa hypoleucos
P·H	Mouette rieuse	Larus ridibundus
S	Chouette chevêche	Athene noctua
PHS	Martin-pêcheur	Alcedo atthis
S	Pic épeichette	Dendrocopos minor
PHS	Bergeronnette des ruisseaux	Motacilla cinerea
PHS	Bergeronnette grise	Motacilla alba
PN?	Traquet tarier	Saxicola rubetra
S	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti
N	Rousserolle verderolle	Acrocephalus palustris
H N ?	Bruant zizi	Emberiza cirlus
РН	Tarin des aulnes	Carduelis spinu <b>s</b>

#### PROPOSITIONS POUR LA CREATION D'UNE RESERVE NATURELLE

#### LES MARAIS DE MAREUIL-CAUBERT

Par MERIAUX J.-L. et TOMBAL P. avec la collaboration de

#### - EXTRAIT -

#### 5 - Flore et végétation :

#### 5.1. Flore:

Les Marais de Mareuil révèlent une flore exceptionnelle d'un niveau de valeur internationale avec en particulier :

#### dans les chenaux et rivières :

- Potamogeton alpinus (Potamot des Alpes), espèce relique ayant ici son unique station pour le nord-ouest de la France, extrêmement rare en France et dans les zones planitiaires en Europe occidentale (sur plusieurs ares dans la rivière Maillefeu en particulier), présent dans sa variété obscurus dans les marais;
- Luronium natans (Flûteau nageant): les Marais de Mareuil-Caubert demeurant l'une des dernière stations connues pour le nord-ouest de la France de cette espèce, partout en régression en France et en Europe;
- Oenanthe fluviatilis (Oenanthe des rivières) : l'une des rares stations du nord de la France, rare et en régression partout sur le territoire national ;
- Potamogeton perfoliatus (Potamot perfolié) : rare dans la région.

#### dans les plans d'eau :

- Nitellopsis obtusa, charophyte très rare en France et en Europe, les Marais de Mareuil-Caubert constituent la plus belle station à Nitellopsis obtusa d'Europe occidentale. Cette station s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares;
- Potamogeton friesii (Potamot mucroné) : très rare au niveau régional et national, en régression partout en Europe occidentale,
- Nymphaea alba var. occidentalis (Petit nénuphar blanc) : assez rare dans les étangs de la vallée de la Somme et dans les marais arrière-littoraux de la plaine alluviale picarde, très rare ou absent ailleurs dans le nord de la France ;
- Wolffia arrhiza (Lentille sans racines) : devenue rare dans la région et sur l'ensemble du territoire français.

#### dans les secteurs marécageux :

- Carex appropinquata (Laîche paradoxale) : très rare pour le nord-ouest de la France, en régression partout en France;

- 336 -

- Euphorbia palustris (Euphorbe des marais) : dans les mégaphorbiaies au contact des Marais, remarquable espèce très rare dans le nord-ouest de la France et sur l'ensemble du territoire national ;
- Fritillaria meleagris (Fritillaire) : dans les prairies hygrophiles prolongeant les Marais, remarquable espèce très rare en France. Les stations de Mareuil-Caubert et d'Epagne-Epagnette sont les seules connues pour les régions Nord - Picardie.

#### 5.2. Végétation:

La végétation de ces Marais est exceptionnelle avec <u>au niveau des</u> plans d'eau :

- des herbiers à *Nitellopsis obtusa* s'étendant sur plusieurs hectares (*Nitel-lopsidetum obtusae*);
- le groupement à Myriophyllum verticillatum et Nuphar lutea présentant la plupart des variantes connues (Myriophyllo-Nupharetum);
- la nymphaie à Nymphaea alba occidentalis (Nymphaeatum minoris);
- le groupement à Potamogeton alpinus var. obscurus ;
- les herbiers "ponctuels" à Naias marina (Najadetum marinae) ;
- la végétation à Hottonia palustris (Hottonietum palustris) ;
- des roselières à Scirpus lacustris, Typha angustifolia, Sparganium erectum, Phragmites australis (Scirpo-Phragmitetum);
- des cariçaies à Carex paniculata (Caricetum paniculata), Carex acutiformis et Carex riparia (Caricetum ripario-acutiformis), Carex elata (Caricetum elatae);
- des banquettes à *Thelypteris palustris* constituant la frange externe des îlots et presqu'îles (*Thelypterido-Phragmitum*).

Les secteurs marécageux proprement dits montrent une végétation hélophytique diversifiée avec en sus des groupements déjà énoncés, la caricaie à Carex appropinquata (Caricetum appropinquatae), la mégaphorbiaie à Filipendula ulmaria et Cirsium oleraceum (Cirsio-Filipenduletum) particulièrement riche en espèces. La végétation forestière s'y trouve réalisée par les saulaies à Salix cinerea ou Salix atrocinerea, avec Viburnum opulus et Frangula alnus (Frangulo-Salicetum cinereae), l'aulnaie basicline à Carex elata (Carici elongatae-Alnetum) et l'aulnaie-frênaie riche en espèces volubiles (Fraxino-Alnetum). Quelques peupleraies plantées ont été substituées aux groupements forestiers naturels.

Les chenaux et rivières comportent de remarquables phytocoenoses des eaux courantes dominées physionomiquement par Oenanthe fluviatilis, Nuphar lutea fo. submersa, Sagittaria sagittifolia fo. submersa et Callitriche obtusangula (Callitriche obtusangulae). L'évolution naturelle se fait à partir des herbus infra-aquatiques à Nitellopsis vers le groupement à Nuphar lutea et Myriophyllum, puis les grandes roselières et les cariçaies auxquelles succèdent saulaies et aulnaies basiclines, la phase ultime étant l'aulnaie-frênaie à Carex. L'homme s'oppose à cette évolution par le faucardage indispensable au maintien des surfaces d'eau suffisantes pour la pêche et la chasse.

- 327 -

Les phytocoenoses existant dans les Marais sont très diversifiées, plusieurs d'entre elles sont très rares ou rares : le Nitellopsidetum obtusae, le Nymphaeatum minoris, le groupement à Potamogeton alpinus, le Najadetum marinae, le Caricetum appropinquatae, le Thelypterido-Phragmitetum. En outre, plusieurs phytocoenoses : le Nitellopsidetum obtusae, le Callitrichetum obtusangulae, le Myriophyllo-Nupharetum, le Caricetum ripario-acutiformis montrent la plupart des variantes connues à ce jour. Cette présence en un même site de différentes variantes d'association est remarquable, ceci en particulier pour le Nitellopsidetum obtusae.

#### 7 - Cotation du site :

Elle a été réalisée selon la méthode élaborée par TOMBAL et MERIAUX (1981) :

. Intérêt floristique	:	exceptionnel	9
· Intérêt faunistique	:	remarquable	4
. Intérêt écosystémique	:	limité	1
. Intérêt hydrogéologique	:	remarquable	4

TOTAL 18

#### Site naturel exceptionnel de niveau de valeur international:

Les zones périphériques, en particulier les Marais d'Epagnette et les Marais des Roques et de la Sauvagine, accroissent sensiblement la valeur d'ensemble. (Cotation 21 par augmentation de la valeur écosystémique de 1 à 4).

Elle a été utilisée dans le dossier "Propositions pour la création d'une réserve naturelle : les marais de Mareuil-Caubert", préparé par MERIAUX, TOMBAL P. et coll. (1981) pour le Ministère de l'Environnement (Délégation régionale à l'Architecture et à l'Environnement de Picardie). -extrait joint-.

Elle a aussi été employée lors de constats d'état de l'Environnement (définition des intérêts floristique, faunistique, écosystémique et hydrobiologique) d'une région naturelle comme cela a été fait dans l'"Etude écologique de la Région des Wateringues du Pas-de-Calais" élaborée par MERIAUX et coll. (1983). -tableau LXIV-.

#### 3. Cartographie des zones naturelles (humides)

La cartographie des sites naturels côtés et hiérarchisés selon trois niveaux de valeur -international ou national, régional et local- à partir des critères de rareté, diversité, proximité du climax et surface d'un seul tenant est d'abord réalisé comme dans l'"Etude écologique de la Région des Wateringues du Pas-de-Calais" (carte 10).

Les sites naturels distincts ou sites élémentaires peuvent être "sommés" selon le principe de la solidarité entre les écosystèmes. Cette sommation aboutit à la distinction de zones naturelles continues, diversifiées, géographiquement délimitées et également hiérarchisées selon les trois niveaux de valeurs sus-cités à savoir national - international, régional, local.

- La représentation cartographique de ces zones naturelles est possible à différentes échelles :
  - 1/250 000 (ou échelle voisine);
  - 1/100 000 ;
  - -1/50000:
  - -1/25000:
  - 1/10 000.

Celle-ci a été réalisée :

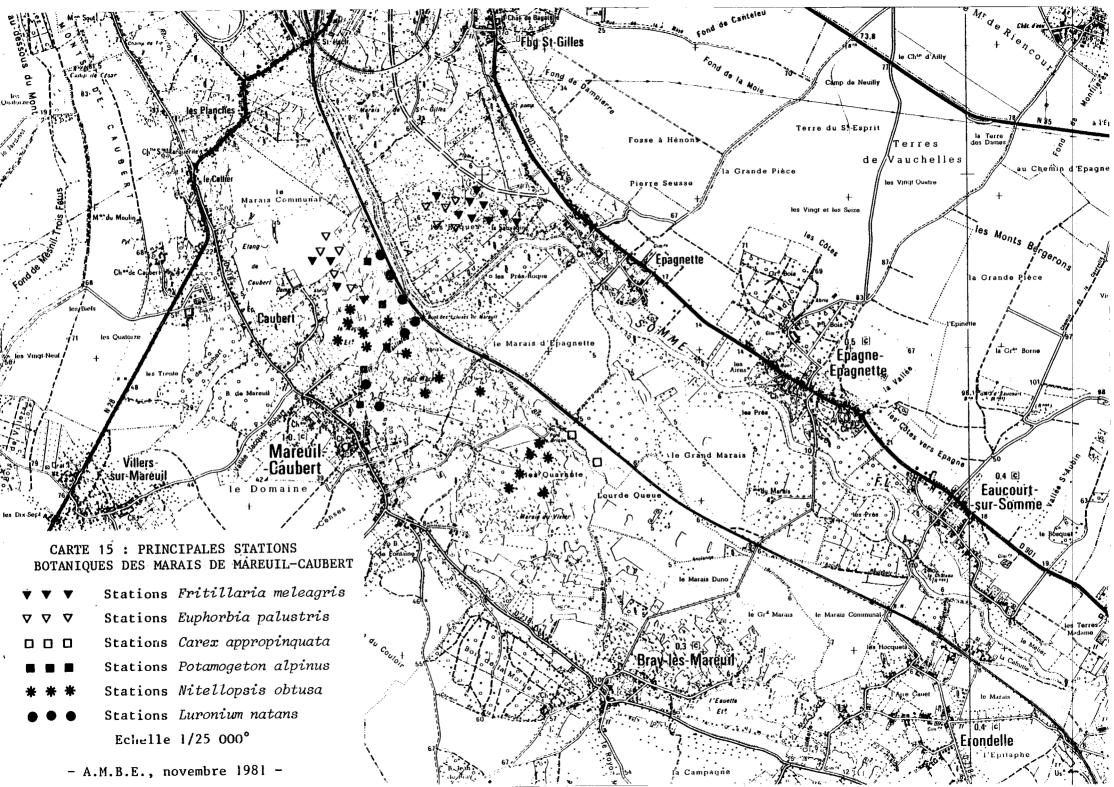
- sur la région Nord Pas-de-Calais : (A.M.B.E. 1982), pour le compte du Ministère de l'Environnement (Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement) : cartographie au 1/333 333 par MERIAUX, TOMBAL J.-C., TOMBAL P. et coll., (carte 11 ) ; au 1/100 000 (carte 12) ; et au 1/25 000 pour la zone littorale et le Parc Naturel Régional de Saint-Amand - Raismes par GEHU, MERIAUX, TOMBAL J.-C. et TOMBAL P., actualisé par MERIAUX, TOMBAL J.-C. et TOMBAL P. (carte 13);
- sur le département de la Somme pour le compte du Ministère de l'Environnement (Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement de Picardie) : cartographie au 1/100 000 et au 1/25 000 pour la zone littorale et son arrière-pays (A.M.B.E. 1982) par GEHU, MERIAUX, TOMBAL J.-C. et TOMBAL P.;
- sur le département de la Moselle toujours pour le compte du Ministère de l'Environnement (Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement de Lorraine) par TOMBAL P., DUVIGNEAUD J., PARENT, MERIAUX et Y. MULLER (Institut européen d'Ecologie, Metz 1983) : cartographie au 1/100 000 (conception MERIAUX et P. TOMBAL).

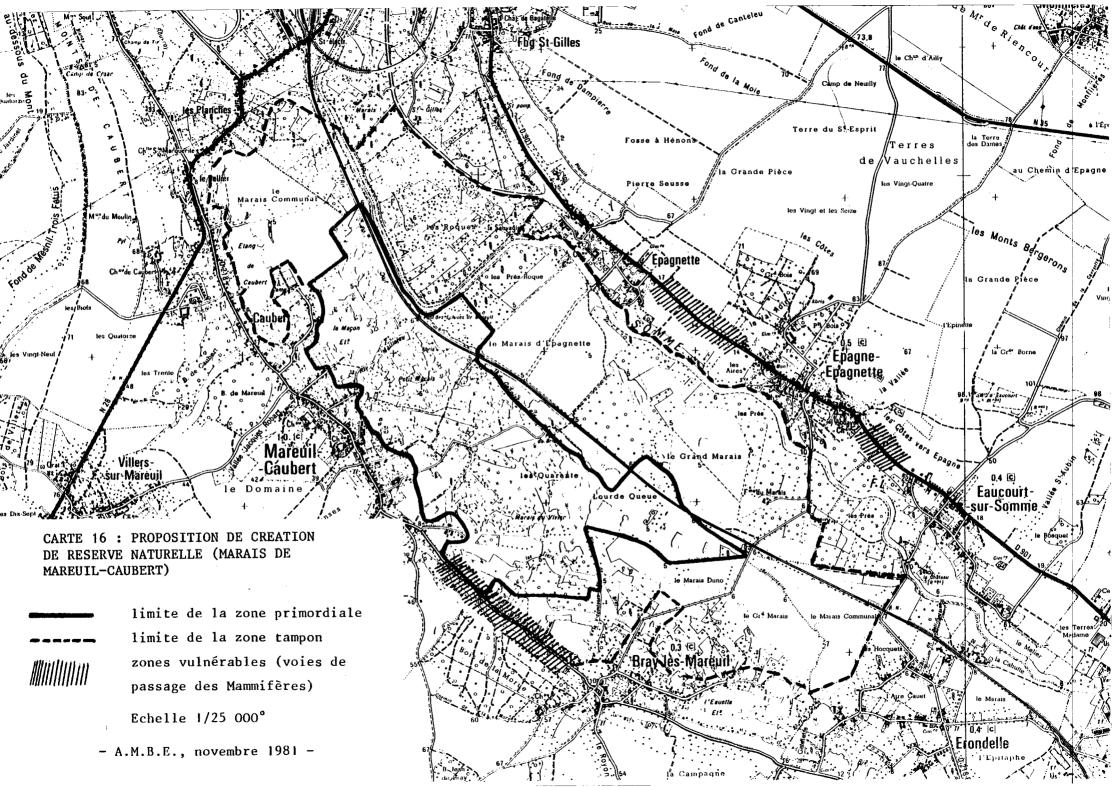
Nous avons cartographié dans ces différentes études les zones naturelles humides qui tiennent une place importante en raison même de la richesse de ces régions en milieux aquatiques de qualité.

501

Une cartographie fine au 1/10 000 de la basse vallée de la Somme en aval d'Amiens a été mise au point selon les mêmes principes par MERIAUX et TOMBAL P. (1982). Cette carte de détail est intégrée à un constat écologique précédant une étude de réaménagement confiée par le Centre d'Etudes de l'Equipement Nord - Picardie à l'A.M.B.E. (carte 14).

Une carte des principales stations botaniques des marais de Mareuil-Caubert (carte 15) et une carte au 1/25 000 indiquant la limite de la zone primordiale et de la zone tampon de la future réserve (carte 16), mises au point selon le même principe, figurent dans l'étude du projet de réserve naturelle des marais de Mareuil-Caubert.





#### **CONCLUSION S**

#### 1. Bilans

#### 1.1. Bilan floristique

La flore inventoriée dans les différents biotopes aquatiques de la région se compose de :

- 201 spermatophytes (54 hydrophytes et 123 hélophytes, hémicryptophytes cespiteux, thérophytes, 24 phanérophytes plus ou moins inféodés au milieu aquatique);
  - 4 ptéridophytes :
  - 13 charophytes;
  - 11 bryophytes.

De nombreuses espèces possèdent au niveau régional voir national pour certaines un degré élevé de rareté. Ce sont :

- pour les spermatophytes: Azolla filiculoides, Baldellia ranunculoides, Callitriche brutia, Callitriche palustris, Callitriche truncata subsp. occidentalis, Carex appropinquata, Carex elongata, Ceratophyllum submersum, Cicuta virosa, Eleocharis acicularis, Elodea ernstae, Luronium natans, Najas marina, Potamogeton alpinus, Potamogeton friesii, Potamogeton obtusifolius, Potamogeton polygonifolius, Potamogeton trichoides, Ranunculus lingua, Stratiotes aloides, Utricularia australis, Utricularia minor, Utricularia australis.
- pour les charophytes : Chara denudata, Chara hispida, Nitella gracilis, Nitella tenuissima, Nitellopsis obtusa, Tolypella glomerata.
  - pour les bryophytes : Ricciocarpus natans.

#### 1.2. Bilan phytocoenologique

Il a été dressé pour l'ensemble de la dition en indiquant pour les classes les plus représentées et les mieux étudiées les caractéristiques et différentielles des grandes unités phytosociologiques.

Lemnetea (R. Tüxen 1955) em. Schwabe et R. Tüxen 1981 Caractéristiques : Lemna minor, Spirodela polyrhiza, Wolffia arhiza Lemnetalia minoris (R. Tüxen 1955) em. Schwabe et R. Tüxen 1981

Lemmion gibbae R. Tüxen et Schwabe in R. Tüxen 1974 em. R. Tüxen et Schwabe 1981

Caractéristiques : Lemma gibba, Azolla filiculoides

- . Lemnetum gibbae (W. Koch 1954) Miyawaki et J. Tüxen 1960 em. Scoppola 1981
- . Spirodeletum polyrhizae (Kelhofer 1915) W. Koch 1954 em. R. Tüxen et Schwabe 1974 ap. R. Tüxen 1974

Riccio fluitantis-Lemmion trisulcae R. Tüxen et Schwabe (in R. Tüxen 1974) 1981

Caractéristiques : Lemna trisulca, Ricciocarpus natans, Riccia fluitans

- . Lemmetum trisulcae (Kelhofer 1915) Knapp et Stoffers 1962
  - . Ricciocarpetum natantis (Segal 1963) em. R. Tüxen 1974
  - . Riccietum fluitantis (Slavnic 1956) em. R. Tüxen 1974

Populations à Lemna minor

Charetea (Fukarek 1961 n.n.) Krausch 1964 Caractéristique : Chara globularis

Nitellia flexilis W. Krause 1969 Caractéristique : Nitella flexilis

Nitellion flexilis (Corillion 1957) W. Krause 1969

Caractéristiques : Nitella gracilis, N. flexilis (optimal)

- . Nitelletum flexilis Corillion 1957
- . Nitelletum gracilis Corillion 1957

Nitellion syncarpo-tenuissae W. Krause 1969

Caractéristiques : Nitella tenuissima, Chara denudata

. Nitelletum syncarpo-tenuissimae W. Krause 1969

Charetalia hispidae Sauer 1937

Caractéristiques : Chara hispida, C. vulgaris

Charion asperae W. Krause 1969

Caractéristiques : Chara aspera, C. contraria, Nitellopsis obtusa

- . Tolypelletum glomeratae Corillion 1957
- . Charetum vulgaris Corillion 1957
- . Charetum fragilis Corillion 1957
- . Nitellopsidetum obtusae (Sauer 1937) Dambska 1961
- . Gt à Chara polyacantha A. Br.

#### Potametea R. Tüxen et Preising 1942

Potametalia W. Koch 1926

Caractéristiques : Ceratophyllum demersum, Elodea canadensis, E. nuttallii, Ranunculus circinatus, Potamogeton crispus

Potamion eurosibericum W. Koch 1926 em. Oberdorfer 1957 Caractéristiques : Potamogeton lucens, P. trichoides, P. pectinatus var. scoparius, P. obtusifolius, P. friesii, P. perfoliatus fo. pseudodensus, P. panormitanus, P. x decipiens, P. x lintonii, Zannichellia palustris subsp. palustris, P. gramineus* fo. lacustris Différentielles : Chara vulgaris, C. major, C. globularis

- . Potametum lucentis Hueck 1931
- . Potametum pusillo-graminei W. Koch 1926 em. Görs 1977
- . Potametum trichoidis (Freitag, Markus et Schwippl 1958) R. Tüxen 1965
- . Najadetum marinae (Libbert 1952) Fukarek 1961
- . Zannichellietum palustris (Baumann 1915) G. Lang 1967
- . Potametum pectinati Carstensen 1955
- . Potametum obtusifolii (Carstensen 1955) Segal 1965
- . Gt à Potamogeton friesii L.
- . Gt à Potamogeton crispus L. fo. lancifolius

#### Nymphaeion Oberdorfer 1957

Caractéristiques : Nuphar lutea, Nymphaea alba, N. alba var. occidentalis, Potamogeton natans, Myriophyllum verticillatum, M. spicatum, Ceratophyllum demersum (opt.), Polygonum amphibium fo. aquaticum, Hydrocharis morsus-ranae, Stratiotes aloides, Utricularia vulgaris, U. australis, Potamogeton coloratus fo. rotundifolius, Nymphoides peltata* Différentielles : Nitella gracilis, N. flexilis, Nitellopsis obtusa, Chara globularis

- . Myriophyllo-Nupharetum W. Koch 1926
- . Nymphaeetum minoris Vollmar 1947
- . Hydrocharito-Stratiotetum (Van Langendonck 1935) Westhoff (1942) 1946
- . Utricularietum neglectae Müller et Görs 1960
- Nymphoidetum peltatae (Allorge 1922) Bellot 1951 (1)
   G^L à Utricularia vulgaris L. (2)
- . Gt à Potamogeton coloratus Hornem. fo. rotundifolius
- . Gt à Elodea canadensis Michaux
- . G^t à *Elodea nuttallii* (Planch.) St John
- Non décrit dans ce mémoire mais existerait encore sous forme ponctuelle dans le marais de Long (80)
- (2) Non décrit dans ce mémoire à rechercher dans les marais de la vallée de la Sensée (59 et 62)
- Non revu, à rechercher

- . Gt à Ranunculus circinatus Sibth
- . G^t à Ceratophyllum demersum L. et Hydrocharis morsus-ranae L.

Ranunculion aquatilis Passarge 1964

Caractéristiques: Ranunculus aquatilis, R. peltatus, R. tripartitus, R. trichophyllus, Hottonia palustris, Callitriche platycarpa fo. typica, C. hamulata fo. typica, C. stagnalis fo. typica
Différentielles: Glyceria fluitans, G. plicata, Chara vulgaris

. Hottonietum palustris R. Tüxen 1937

- . Ranunculetum aquatilis Sauer (1945) 1947
- . Ranunculetum peltati Segal 1967
- . Callitrichetum stagnalis Segal 1967
- . Gt à Callitriche platycarpa Kütz fo. typica
- . G^t à Callitriche hamulata Kütz em. Koch fo. typica et Juncus Bullosus L. subsp. kochii (F.W. Schultz) fo. typica

Ranunculion fluitantis Neuhäusl 1959

Caractéristiques : Ranunculus penicillatus var. typicus, R. penicillatus var. calcareus, R. trichophyllus fo. fluviatilis, R. fluitans, R. peltatus fo. fluitans, Oenanthe fluviatilis, Sagittaria sagittifolia fo. submersa, Potamogeton pectinatus var. interruptus, P. perfoliatus var. typicus, P. densus fo. angustifolius, P. alpinus var. obscurus, P. crispus fo. longifolius, P. natans fo. prolixus, P. berchtoldii, Callitriche obtusangula, C. platycarpa fo. submersa, C. stagnalis fo. submersa, C. hamulata fo. submersa, C. truncata subsp. occidentalis, Sium erectum fo. submersum, Apium nodiflorum fo. submersum, Nasturtium officinale fo. submersa, Zannichellia palustris subsp. palustris fo. fluviatilis, Elodea ernstae, Sparganium emersum var. longissimum, S. emersum fo. fluitans, S. erectum var. neglectum fo. fluitans, Veronica beccabunga fo. submersa, V. anagallis-aquatica fo. submersa, Nuphar lutea fo. submersa, Butomus umbellatus fo. vallisneriifolius, Scirpus lacustris fo. fluitans, Sagittaria sagittifolia fo. vallisneriifolia, Hippuris vulgaris fo. fluviatilis, Myriophyllum alterniflorum*

Différentielles: Fontinalis antipyretica, Cladophora glomerata,

Platyphypnidium riparioides.

Compagnes préférentielles: Glyceria fluitans fo. natans, Phalaris arundinacea fo. submersa, Mentha aquatica fo. submersa, Myosotis palustris fo. submersa

- . Ranunculo (fluitanti)-Sietum erecti-submersi (Roll 1939) Th. Müller 1962
- . Ranunculo (penicillati)-Sietum erecti-submersi ass. nov.
- . Ranunculo (calcarei)-Sietum erecti-submersi ass. nov.
- . Potamo-Ranunculetum fluitantis (W. Koch 1926) Oberdorfer 1957
- . Callitrichetum obtusangulae (Seibert 1962) em. Mériaux
- . Sparganio-Potametum pectinati Hilbig (1971) 1975
- . Callitrichetum hamulatae Oberdorfer 1957 em. 1970
- . Veronico (beccabungae)-Callitrichetum platycarpae Mériaux 1978
- . Callitricho-Myriophylletum alterniflori Steusloff 1939 (3)
- . Gt à Potamogeton alpinus Balb. var. obscurus Aesch. et Gr.
- . Gt à Potamogeton densus L. fo. angustifolius
- . Gt à Callitriche platycarpa Kütz fo. submersa
- . Gt à Nuphar lutea L. fo. submersa
- . Gt à Elodea ernstae St John

Ruppietea maritimae J. Tüxen 1960

Ruppietalia maritimae J. Tüxen 1960

- . Ruppion maritimae Braun-Blanquet 1931 em. Den Hartog et Segal 1964
- . Ruppietum spiralis Iversen 1941
- (3) Non décrit dans ce mémoire à rechercher au niveau des ruisseaux des marais arrière-littoraux
  - * Non revu, à rechercher

- . Ranunculetum baudotii Braun-Blanquet 1952
- ? . Ceratophylletum submersi Den Hartog et Segal 1964

Fontinaletea antipyreticae Hubschmann 1957 Fontinaletalia antipyreticae Hubschmann 1957

Fontinalion antipyreticae (W. Koch 1926) Hubschmann 1957

- . Fontinalidetum antipyreticae (Kaiser 1926) Gans 1927
- . Gt à Leptodictyum riparium (Hedw.) Monkem.
- . Gt à Brachytecium rivulare B.e.

?

- . Gt à Cladophora glomerata Kütz et Vaucheria sessilis DC.
- . Gt à Vaucheria dichotoma DC.
- . Gt à Batrachospermum moniliforme Roth
- . Gt à Spirogura Link sp.

Phragmitetea Tüxen et Preising 1942

Phragmitetalia W. Koch 1926

Espèces caractéristiques (classe et ordre): Phragmites australis, Ly-copus europaeus, Alisma plantago-aquatica, Alisma lanceolatum, Iris pseudacorus, Phalaris arundinacea, Equisetum fluviatile

Phragmition communis W. Koch 1926

Espèces caractéristiques: Typha latifolia, T. angustifolia. Scirous lacustris, Glyceria maxima, Phragmites australis (opt.), Sparganium erectum, Acorus calamus, Sium latifolium, Ranunculus lingua, Rumex hydrolapathum, Rorippa amphibia, Oenanthe aquatica, Equisetum fluviatile (opt.), Cladium mariscus

- . Scirpo-Phragmitetum W. Koch 1926
- . Glycerietum maximae Hueck 1931
- . Acoretum calami Knapp et Stoffers 1962
- . Thelypterido-Phragmitetum Kuiper 1957
- . Cladietum marisci (Allorge 1922) Zobrist 1935
- . Sparganietum erecti Philippi 1973
- Rorippo-Oenanthetum Lohmeyer 1950
- . Gt à Calamagrostis canescens (Web.) Roth et Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud
- . Gt à Rorippa amphibia L., Rumex hydrolapathum Huds
- . Gt à Sium latifolium L.

Eleocharito-Sagittarion Passarge 1964

Espèces caractéristiques : Sparganium emersum, Sagittaria sagittifolia, Butomus umbellatus, Hippuris vulgaris, Eleocharis palustris (opt.)

- . Sparganio-Sagittarietum R. Tüxen 1953
- . Butometum umbellati (Konczak 1968) Philippi 1973
- . Gt à Hippuris vulgaris L. Passarge 1955
- Gt à Eleocharis palustris L. Roem et Schultz Schennikow 1919
- . Gt à Alisma plantago-aquatica L.

Bolboschion maritimae Soo' 1947

(= Scirpion maritimi Dahl et Hadac 1941)

Espèces caractéristiques : Scirpus holoschoenus, S. tabermaemontani Espèces différentielles : Althea officinalis

- . Scirpetum maritimi (Braun-Blanquet 1931) Tüxen 1937 (4)
- . Scirpetum tabernaemontani Passarge 1964
- (4) Non décrit dans ce mémoire, existe au niveau des pannes subsaumâtres et saumâtres des marais arrière-littoraux

Magnocaricion elataeW. Koch 1926

Espèces caractéristiques : Scutellaria galericulata, Carex acutiformis, C. disticha, Galium palustre subsp. elongatum, Iris pseudacorus (opt.) Espèces différentielles : Lysimachia vulgaris, Mentha aquatica

Caricenion rostratae Balátová-Tulácková 1963

Espèces caractéristiques : Carex rostrata, Peucedanum palustre, Lysimachia thyrsiflora, Carex paniculata, C. elata, C. pseudocyperus, C. appropinquata, Juncus subnodulosus, Cicuta virosa.

Espèces différentielles : Menyanthes trifoliata, Comarum palustre

. Caricetum paniculatae Wangerin 1916

- . Caricetum appropinquatae (W. Koch 1926) Soo' 1938
- . Caricetum elatae W. Koch 1926
- . Caricetum rostratae Rübel 1912
- . Caricetum ripario-acutiformis Kobendza 1930
- . Cicuto-Caricetum pseudocyperi Boer et Sissingh 1942
- Juncus subnodulosus Schrank . Gt à

Caricenion gracilis (Géhu 1961) Bálátová-Tulácková 1963 Espèces caractéristiques : Carex gracilis, C. vulpina, C. disticha, C. vesicaria, C. riparia, Eleocharis uniglumis, Polygonum amphibium, fo. terrestre, Oenanthe fistulosa, Iris pseudacorus (opt.), Galium palustre

Espèce différentielle : Lathyrus palustris

. Caricetum gracilis (Graebner et Hueck 1931) Tüxen 1937

. Caricetum vulpinae Nowinski 1927

. Caricetum vesicariae Braun-Blanquet et Denis 1926

. Caricetum ripariae Soo' 1928

- . Gt à Carex disticha (Nowinski 1928) Jonas 1933 (inclus dans le Caricetum gracilis?
- Eggler 1933 . Gt à Iris pseudacorus L.

Phalaridion arundinaceae Kopecky 1961 Espèces caractéristiques : Phalaris arundinacea (opt.), Poa palustris, Rumex aquaticus, Mentha aquatica, Mimulus guttatus Espèces différentielles : Rumex obtusifolius, R. conglomeratus, R. crispus, Mentha longifolia, Petasites officinalis, P. albus, Chaero-

phyllum hirsutum

- . Phalaridetum arundinaceae Libbert 1931
- . Rorippo-Phalaridetum arundinaceae Kopecky 1961
- . Gt à Mentha aquatica L.

Sparganio-Glycerion fluitantis Braun-Blanquet et Sissingh apud Boer 1942 Espèces caractéristiques : Nasturtium officinale, N. microphyllum, Sium erectum, Apium nodiflorum, Scrophularia alata, S. auriculata, Veronica beccabunga, V. anagallis-aquatica, Epilobium parviflorum, E. roseum, Glyceria fluitans, G. plicata, Myosotis scorpioides, Sparganium erectum var. neglectum

. Glycerietum fluitantis Wilzek 1935

- . Glycerietum plicatae (Kulcz. 1928) Oberdorfer 1954
- . Apietum nodiflori Braun-Blanquet 1931
- . Nasturtietum officinale (Seibert 1962) Oberdorfer et al. 1967
- . Nasturtietum microphylli Philippi 1974 in Oberdorfer 1977
- . Gt à Sium erectum Huds. Philippi 1973
- Philippi 1973 . Gt à Veronica beccabunga L.
- . Gt à Epilobium parviflorum Schreb. (et Scrophularia auriculata L.) Wilzek 1935
- . Gt à Myosotis scorpioides L., Veronica anagallis-aquatica L.
- . Gt à Scrophularia alata auct.

Utricularietea intermedio-minoris Den Hartog et Segal 1964 em. Pietsch 1965

Utricularietea intermio-minoris Pietsch 1965

Utricularion intermedio-minoris (Pietsch 1965) Passarge 1978 . Sparganietum minimi Schaaf 1925

Littorelletea Braun-Blanquet et R. Tüxen 1943 Littorelletalia W. Koch 1926

Hydrocotylo-Baldellion Dierssen et Tüxen 1972 apud Dierssen 1972

- . Hyperico-Potametum oblongi (Allorge 1926) Braun-Blanquet et R. Tüxen 1950
- . Samolo-Littorelletum Westhoff (1943) 1947
- . Gt à Juncus bulbosus L. subsp. kochii (F.W. Schultz) Reichg.

Eleocharition acicularis Pietsch 1966 em. Dierssen 1975

. Eleocharitetum acicularis Baumann (1911) W. Koch 1926

Isoëto-Nanojuncetea Braun-Blanquet et R. Tüxen 1943 Nanocyperetalia fusci Klika 1935

Nanocyperion flavescentis W. Koch 1926 . Gt à Juncus bufonius L.

Parmi ces phytocoenoses certaines ont un degré élevé de rareté au niveau régional et même national : Ruppietum spiralis, Ceratophylletum submersi, Nitelletum syncarpo-tennissimae, Hydrocharito-Stratiotetum, Sparganietum minimi, groupement à Potamogeton alpinus var. obscurus, groupement à Scrophularia alata, Scirpetum tabernaemontani, groupement à Luronium natans fo. submersa, Nitello-psidetum obtusae, Utricularietum neglectae... D'autres jouent un rôle important dans la structuration des paysages lacustres : Scirpo-Phragmitetum, Myrio-pyllo-Nupharetum, Thelypterido-Phragmitetum, Caricetum ripario-acutiformis..., ou fluviatiles : Ranunculo calcarei-Sietum erecti-submersi, Callitrichetum obtusangulae, Nasturtietum officinalis, Apietum nodiflori...

# 2. Apport de la connaissance des macrophytes et des phytocoenoses aquatiques à l'hydrobiologie

L'établissement des zonations floristico-écologique et phytocoeno-écologique permet de compléter la zonation mise au point par la méthode des indices biotiques de TUFFERY et VERNEAUX (classe de qualité selon les indices de pollution) et constitue une bonne image de l'état physico-chimique de la rivière.

Nous préconiserons le développement de cette méthode en insistant sur la zonation phytocoeno-écologique pour laquelle il conviendrait de déterminer les associations les plus représentatives avec leurs variations principales (figure 19).

Son coût peu onéreux, la rapidité avec laquelle elle peut être régulièrement vérifiée devrait amener les administrations (DDA, SRAE, DRAE) et collectivités concernées à préconiser son emploi et à le généraliser pour de nombreuses rivières non canalisées.

De nombreuses macrophytes et phytocoenoses peuvent jouer le rôle de bioindicateur. Leur utilisation peut fournir de précieux renseignements sur l'état du milieu qui les abrite. En milieu fluviatile, elle viendrait renforcer les résultats fournis par les zonations floristico-écologiques et phytocoeno-écologiques tandis qu'en milieu lacustre, elle permettrait de caractériser rapidement un milieu en cas d'aménagements piscicoles, cynégétiques ou touristiques par exemple.

FIGURE 19 : ZONATION PHYTOCOENOLOGIQUE DE RIVIERE DE PAYS CRAYEUX, L'AA

Classe de qualité selon la méthode des indices biotiques	1 A	1 A	1 A	1 B	2 et 3	4		
Zonation phy- tocoeno-éco- logique	A	В	c `	D	E	V		
Associations	Charetum hispidae	Gt à Batracho sperman noniliforme  Ranunculo calcarei- Sietum erecti-submersi						
			Callitrichetum obtusangulae  typicum-variante type  -variante à Sparganium  emersum longissimum  Sparganio-Potametum  pectinati			Vide phytocoenologique		

# TABLEAU LXIV :COTATION DES MILIEUX NATURELS DE LA REGION DES WATERINGUES DU PAS-DE-CALAIS

MILIEU INVENTORIE	Intérēt floristique	Intérêt : faunistique	Intérêt : écosystémique	Intérēt : :hydrobiologique:	TOTAL	Niveau de valeur
MARAIS DE GUINES	9 :	: : : 9	: : : 4	: : : - :	22	: : International : National
WATERGANG D'ANDRES	9	1	: 1	1	12	: National
RIVIERE DES IMPERNAISES	1	1	: 1	4	7	: Régional
RIVIERE D'HAMES-BOUCRES	1	1	: : 1	4	7	: Régional
MEULESTROOM	1	1	: : 1	4	7	: Régional
ETANG DES BREMES	1 .	4	1	0	6	: Régional
RIVIERE DU HAUT-BANC	4	1	1	0	6	: Régional
CANAL DE CALAIS A SAINT-OMER	0	i 1	: 0	4	5	: Régional
CANAL DE MARDYCK	0	t t 1	: : 0	4	5	: Régional
BASSINS DE DECANTATION DU :PONT-D'ARDRES	0	4	0	0	4	: : Régional
SECTEUR DELIMITE PAR LE VINFIL, E HOULET ET LE CANAL DE CALAIS A SAINT-OMER.	0	4	0	0	4	: : : Régional
TANG DE LA MUSARDIERE	1	1	1	: 0 :	3	: Local
IVIERE D'OYE	1	1	0	1	3	: Local
ANAL DU VINFIL	. 1 :	1	1	0 :	3	: Local
ARAIS DE SALPERWICK	1	1	1	0 :	3	: Local
ECTEUR DU MOULIN-BAS ENTRE : ANGATTE ET BLERIOT-PLAGE	1 :	1	1 :	0 :	3	: : : Local
ECTEUR PRAIRIAL ENTRE LES : TTAQUES ET GUINES. :		. :		:		:
ATERGANG DU NORD.	1 :	1 :	1 :	0 :	3	: Local
ARAIS DAVID			0 :	1 :	3	: Local :
ARAIS D'HENNUIN	0 :	! :	0 :	0 :	1	: Local
TANG GARVEY.	0 :	1 :	0 :	0 :	1	: Local
RAVIERES DU COLOMBIER	0 :	1 :	0 :	0 :	1 :	: Local
:	0 :	1 :	0 :	0 :	1 :	: Local
ASSINS DE DECANTATION DE LA : UCRERIE DU PONT D'ARDRES :	0	1 :	0 :	0 :	1	Local
ANAL DE LA RIVIERE NEUVE	0	1 :	0	0 :	1	Local

# 3. <u>Utilisation de la connaissance de la végétation aquatique et subaquatique dans le réaménagement des plans d'eaux et des rivières</u>

La connaissance précise dans une région des macrophytes inféodées aux milieux aquatiques et de leur écologie, des phytocoenoses qu'ils réalisent et de leur synécologie peut aussi trouver une application directe dans l'intégration harmonieuse des carrières dans les paysages fluviatiles, leur réaménagement à des fins halieutiques ou touristiques voire conservatoires. En ce sens, nous avons publié avec TOMBAL (1982) dans le Bulletin Français de Pisciculture des "Suggestions concernant le réaménagement des carrières en eaux".*

Pour consolider les berges des fleuves, des rivières et des canaux sont surtout utilisés les matériaux inertes tels que le bois, la pierre, le béton et même le fer. Ces matériaux sont utilisés sous différentes formes : pilotis, traverses, claie brute, enrochement, rideaux de palplanche métallique.... La protection des rives est certes rapidement assurée par la réalisation de ces travaux, est onéreux de même leur entretien. D'autre part, ces constructions ne sont pas propices à la vie. Ils ne permettent pas l'installation d'une végétation ripicole condition nécessaire au développement de la faune invertébrée et vertébrée. Ils rompent également l'harmonie des paysages en offrant générallement à l'oeil une cassure brutale avec les abords immédiats du cours d'eau. L'emploi de ces matériaux est donc à déconseiller au profit des végétaux qui apportent de nombreux avantages. Ils protégent contre l'érosion sous toutes ses formes et ils favorisent l'installation d'une faune diversifiée, en particulier de l'ichtyofaune et accroissent ainsi la valeur halieutique des cours d'eau. L'attrait visuel exercé sur les populations n'est pas non plus à négliger, et le développement touristique lié à l'idée de "rivière naturelle" telle que les citadins peuvent la concevoir est à prendre en compte dans l'aménagement des rives d'un cours d'eau et dans le choix entre structures inertes et structures vivantes. C'est aussi à ce niveau que peut intervenir la connaissance de la végétation aquatique et subaquatique.

# 4. Cartographie des zones naturelles - Inventaires écologiques régionaux et nationaux

Lors de la réalisation des inventaires cartographiques des zones naturelles hiérarchisées au 1/100 000, réalisés sur les régions Nord - Pas-de-Calais et Picardie par 1'A.M.B.E. (1981 et 1982, conception MERIAUX et TOMBAL) pour le compte des Délégations Régionales à l'Architecture et à l'Environnement du Nord - Pas-de-Calais et de Picardie, nous avons été chargés de cartographier les zones aquatiques et humides (carte 11 Abbeville Calais - extrait). Nous participons actuellement à la réalisation des inventaires cartographiques 12 ) au sein de différentes équipes au 1/25 000 sur ces mêmes régions (carte multidisciplinaires constituées de botanistes, phytosociologues, ornithologues, mammalogues, herpétologues, hydrobiologistes, cartographes... Ces cartes à l'échelle du 1/25 000 sont destinées aux études de préaménagement menées par différentes administrations (DDE, DDA, EDF) et êlles ne peuvent se concevoir que dans un esprit de multidisciplinauté ; elles nécessitent une mise à jour régulière (2 à 3 ans). L'apport floristique, phytocoenologique, faunistique figurant dans ce mémoire a servi pour une bonne part à la cartographie des zones aquatiques et humides de ces cartes au 1/100 000 et au 1/25 000. L'inventaire cartographique mené au 1/100 000 sur la région Nord - Pas-de-Calais, a débouché secondairement sur une carte synthétique au 1/333 333, carte de sensibilisation destinée aux élus et aux administrations faisant apparaitre les zones naturelles hiérarchisées selon trois niveaux de valeur : national-international, régional, local représentés par trois couleurs rouge, orangé, jaune et présentant également les voies de déplacement migratoire de l'avifaune et les voies de déplacement des mammifères (carte 11). Une méthode similaire a été employée pour le département de la Moselle, elle a conduit, après mise au point d'un inventaire

3,3

cartographique au 1/100 000. à l'élaboration d'une carte des zones naturelles hiérarchisées au 1/300 000 conçue par MERIAUX et TOMBAL, réalisée par l'Institut européen d'Ecologie (Metz), et éditée par ce même Institut et la Délégation régionale à l'Architecture et à l'Environnement de Lorraine (carte 17). Là encore, la connaissance de la végétation des biotopes lacustres et fluviatiles a trouvé sa justification pratique dans la réalisation de document débouchant sur le concret à savoir des cartes de préaménagement et des cartes de sensibilisation à des fins conservatoires.

Les inventaires floristique et phytocoenologique que nous avons conduits sur les biotopes lacustres et fluviatiles du nord-ouest de la France, apparaissent nécessaires. Des inventaires de ce type devraient être conduits rapidement au niveau des différents écosystèmes du nord-ouest de la France comme ils l'ont déjà été par GEHU sur les milieux littoraux. Ces inventaires floristiques (et phytosociologiques), faunistiques devraient permettre une meilleure connaissance de la flore et de la faune régionale, avec l'espoir d'une préservation plus efficace des espèces et des phytocoenoses les plus menacées et les plus sensibles. Seuls, des inventaires de ce type menés régionalement et par milieu, peuvent aboutir à la réalisation d'inventaires nationaux de haute qualité. Secondairement, la transposition des résultats de ces inventaires, après intégration des différents composants, en un document cartographique facilement lisible par tous spécialistes ou non, nous paraît l'un des meilleurs moyens d'assurer la préservation des secteurs à valeur biologique élevée auprès des collectivités et des administrations concernées.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ACLOQUE, A., 1902. Contribution à la Flore du Pas-de-Calais. Monde des Plantes, 18: 52. Toulouse.
- ACLOQUE, A., 1903. Flore du Nord de la France. Baillière et Fils, éd., Paris.
- ACLOQUE, A., 1905. Contribution à la Flore du Nord de la france. Monde des Plantes, 33 : 54. Toulouse.
- ALBRECHT-ROHNER, H., 1968. Zürcher Lebermoosflora II. Teil Musci. Musca Hepatici Turicenses (Helvetia). II partie. Rev. bryol. et lich., 36: 458-500. Paris
- ALBRECHT-ROHNER, H., 1968. Ricciocarpus natans (L.) Corda Neu für den Kt. Zürich die Nordost-Schweiz. Rev. bryol. et lich., 36: 501-504. Paris.
- ALLORGE, P., 1920-1921. Les associations végétales du Vexin français. Rev. gen. Bot., 33-34: 342. Paris.
- ALLORGE, P. et DENIS, M., 1923. Excursion phytosociologique aux lacs de Biscarosse (Landes). Bull. Soc. bot. Fr., 70: 693-716. Paris.
- ALLORGE, P. et GAUME, R., 1925. Esquisse phytogéographique de la Sologne. Bull. Soc. bot. Fr., 72: 5-59. Paris.
- AUGIER, J., 1966. Flore des Bryophytes, P. Lechevalier, ed., 702. Paris.
- BARBE, J., 1975. Organismes dulçaquicoles de Franche-Comté.VII Clé de détermination des groupements végétaux. Ann. Sc. Un. Besançon, 16: 25-31. Besançon.
- BEGUINOT, A., 1941. La laguna de Venezia 3. Venezia.
- BELLOT, F., 1950-1951. Sinopsis de la végétation de Gallica. Ann. del Jardin botanico de Madrid, 10: 389-444. Madrid.
- BERTON, A., 1948. Plantes de Douai. Monde des Plantes. 249: 2-3. Toulouse.
- BERTON, A., 1952. Note sur la flore régionale. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 5: 127-128. Lille.
- BERTON, A., 1954. Le Carex vulpina dans le Nord. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 7, 1-2: 51-54. Lille.
- BERTON, A., 1954. Le Scirpus tabernaemontani Gmel. Localités du Nord. Quelques caractères. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 7, 1: 92-97. Lille.
- BERTON, A., 1954. Poa palustris dans le Nord. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 7, 92-97. Lille.
- BERTON, A., 1954. Carex vulpina et Carex subvulpina Senay. Monde des Plantes, 303-304: 3-4. Toulouse.
- BERTON, A., 1955. Note sur la Flore des environs de Douai. 80ème Congrès des Soc. sav., 263 : 6. Paris.
- BERTON, A., 1956. Les Equisetum du Nord. Monde des Plantes, 320 : 24. Toulouse.
- BERTON, A., 1964. Données complémentaires ou historiques sur des plantes de la région. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 17: 69-73. Lille.
- BERTON, A., 1964. Données sur l'évolution de la flore dans la région du Nord. Bull. Soc. bot. Fr., 90ème session extraordinaire, 111 : 159-189. Paris.
- BERTON, A., 1973. Quelques caractères des Equisetum. Monde des Plantes, 379 : 1-2 et 380 : 1-4. Toulouse.
- BERTON, A. et DEBRAY, M., 1960. Les Bidens de Douai. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 13: 97-108. Lille.
- BERTON, A. et GEHU, J.M., 1957. Carex vulpina L. dans la vallée de la Sambre française. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 10: 102-104. Lille.
- BLIN, J.B., 1865. Etude sur la vallée de la Sensée. Mem. Soc. Emul. de Cambrai, 165-174. Cambrai.

- BOLOS, O. de, MOLINIER, R. et MONTSERRAT, R., 1970. Observations phytosociologiques dans l'Ile de Minorque. Acta geobot. Barcinon. 5: 1-150. Barcelona.
- BONNIER, G. et DOUIN, R., 1934. Flore complète et illustrée en couleur, de France, Suisse, Belgique. Libr. gén. de 1'Ens., 425. Paris.
- BONNIER, G. et de LAYENS, G., 1948. Flore complète portative de la France et de la Suisse. Libr. gén. de l'Ens. 12 vol. Paris.
- BONNIER, G. et de LAYENS, G., 1955. Nouvelle Flore du Nord de la France et de la Belgique. Libr. gén. de l'Ens. Nouv. éd., 309. Paris.
- BOREL, A., 1959. Le Botrychium lunaria dans le Nord de la France. Revue Fed. fr. Soc. Sc. nat., 9: 60-63. Paris.
- BOREL, A., 1963. Complément à la Flore du Nord de la France. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 16: 3-9. Lille.
- EOREL, A. et LERICQ, R., 1959. Une phytocénose à Botrychium lunaria (L.) Sw. en forêt de Vicoigne (Nord). Bull. Soc. bot. Fr., 106: 23-24. Paris.
- BOULAY, N., 1878-1879-1880. Révision de la Flore des départements du Nord de la France. I. Bibliographie et explorations : 63 - II. Explorations: 46 - III. Explorations: 60, Imp. Quarre. Lille.
- BOURNERIAS, M., 1968. Guide des groupements végétaux de la région parisienne. S.E.D.E.S., 290. Paris.
- BOURRELY, P., 1966. Les Algues d'eau douce. Initiation à la systématique. Les Algues vertes. Boubée et Cie, 512. Paris.
- BOURRELY, P., 1966. Les Algues d'eau douce. Initiation à la systématique. Les Algues brunes. Boubée et Cie, 512. Paris.
- BRAUN-BLANQUET, J., 1932. Plant Sociology. The study of plants communities. Mc Graw Hill Book Company, 439. London.
- BRAUN-BLANQUET, J., MEYER, P. et TCHOU, Y., 1946. Ueber den Dachungswert der Arten in den Pflanzengesellschaften der Ordnung Vaccinio-Picetalia. Sigma, 90:115-119. Montpellier.
- BRAUN-BLANQUET, J. et PAVILLARD, J., 1928. Vocabulaire de Sociologie végétale. Ed. 3, éd. Roumegous et Dehau, 23. Montpellier.
- BRAUN-BLANQUET, J., ROUSSINE, N. et NEGRE, R. 1952. Les groupements végétaux de la France méditerranéenne. Ed. C.N.R.S., 297. Paris.
- BRAUN-BLANQUET, J. et TÜXEN, R., 1952. Irische Pflanzengesellschaften. Veröff. geobot. Inst. Rübel, Zürich, 25: 224-415. Bern.
- BRUNERYE, L., 1962. Les marais des Monedières (Haute-Corrèze). Etude phytosociologique et évolution de la végétation. Ed. Delondre, 245. Paris.
- CALLENS, P. et DION, R., 1937. Anchin Pecquencourt et les monuments mégalithiques de la vallée de la Sensée. I. Compte-rendu d'ensemble et commentaire historique par P. CALLENS; II. Commentaire géographique par R. DION. Bull. Soc. Géogr., 272-288. Lille.
  CARPENTIER, A., 1936. - Azolla filiculoides à Vicoigne. Monde des Plantes,
- 221: 36. Toulouse.
- CARSTENSEN, U., 1955. -Laichkrautgesellschaften an Kleingewässer Schleswig-Holsteins. Schr. naturw. Ver. Schlesw.-Holst. 27: 144-170. Kiev.
- CELET, P., 1969. Géologie du Cambrésis et des régions environnantes. Ann. Soc. geol. Nord, 69: 91-102. Lille.
- CHOUARD, P., 1933. Les documents cartographiques sur les tourbières actuelles et préhistoriques de France.
  - C.R. du Congrès intern. Géogr., Paris 1931, 2 : 770-809, 4 c. Paris.
- CLAPHAM, A.R., TUTIN, T.G. et WARBURG, E.F., 1962. Flora of the British Isles. Camb. Univ. Press, 1591 illustr. IV (Monoc.) : 1269, Cambridge.
- CLUSEAU, R. et RICOUR, J., 1960. Recherches des griffons d'alimentation des étangs de Lecluse et Ecourt-Saint-Quention (P.de C.) par mesures thermométriques. Ann. Soc. géol. Nord, 60: 87-90. Lille.
- COOK, C.D.K., 1966. A Monographic Study of Ranunculus subgenus Batrachium (D.C.) A.Gray. Mitt. botan. Staatssamml., 6: 47-237, München.
- CORILLION, R., 1948-1949. Les associations des étangs et de leur ceinture dans le Bas-Maine armoricain. Bull. Soc. May-Sc., 101-126 et 66-73. Laval.

- CORILLION, R., 1949. Les associations de Charophycées de l'Ouest et du Nord-Ouest de la France. C.R. Acad. Sc. Paris, 228 : 596-598. Paris.
- CORILLION, R., 1957. Les Charophycées de France et d'Europe Occidentale. Imp. Bretonne, 499. Rennes.
- CORILLION, R., 1975. Flore et Végétation du Massif armoricain, t. IV Flore des Charophytes (Characées) du Massif armoricain et des contrées voisines d'Europe occidentale. Imp. Jouve, 214. Paris.
- DAGET, P. et GODRON, M., 1974. Vocabulaire d'Ecologie. Imp. Dehan, 279, Montpellier.
- DANGIEN, B. et DECORNET, J.M., 1977. Aperçu phytosociologique des groupements aquatiques et semi-aquatiques des mardelles du Bassigny. Doc. phytos., n.s. 1: 51-70, Vaduz.
- DE LANGHE, J.E., DELVOSALLE, L., DUVIGNEAUD, J., LAMBINON, J. et VANDEN BER-GHEN, C., 1973. Nouvelle Flore de Belgique du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). Ed. Patrim. Jard. Bot. nat. de Belgique, 821. Bruxelles.
- DELVOSALLE, L., DEMARET, F., LAMBINON, J. et LAWALREE, A., 1969. Plantes rares, disparues ou menacées de disparition en Belgique: l'appauvrissement de la flore indigène. Serv. Res. natur. dom. et Cons. Nat., Trav. 4: 127. Bruxelles.
- DELVOSALLE, L., DUVIGNEAUD, J. et LAWALREE, A., 1970. A propos de la détermination des Renoncules aquatiques et de leur distribution en Belgique.

  Natura Mosana, 23: 5-22. Marchienne-au-Pont.
- DESCY, J.P., 1973. La végétation algale benthique de la Meuse belge et ses relations avec la pollution des eaux. Lejeunia, n.s 66 : 62- Liège.
- DESCY, J.P. et DUVIGNEAUD, J., 1974. Elodea nuttallii(Planch.) St John dans le département des Ardennes (France). Natura Mosana, 27: 145-146. Marchienne-au-Pont.
- DEWAILLY, J.M., 1966. Utilisation du sol et aménagement de la vallée de la Sensée. D.E.S. Fac. Lettres et Sc. humaines Inst. Géogr., 214. Lille.
- DOLLE, L., 1924. Etude sur les eaux souterraines de la région de Cambrai. Thèse Doct., Etat. Imp. de l'Edition et de l'Industrie 304. Montrouge.
- DIERSCHKE, H., et TÜXEN, R., 1975. Die Vegetation des Langholter und Rhauder Meeres und Seiner Randgebiete. Mitt. flor.-soz. Arbeitsgem., n.F. 18: 157-202. Todenmann Rinteln.
- DONSELAAR, J, van, avec la coll. de KOP, L.G. et VAN DER VOO, E., 1961. On the vegetation of former river beds in the Netherlands (R.I.V.O.N. comm. 91) Wentia, 5: 1-85. Amsterdam.
- DOUXAMI, H., 1909. Esquisse de la Géographie physique et de l'Hydrologie du Nord de la France. Lille et la région du Nord en 1909. Ann. Soc. géol. Nord, 38: 261-294. Lille.
- DUBOIS, G. et DUBOIS, C., 1935. Tourbes de la Somme en aval d'Amiens. Ann. Soc. géol. Nord, 60: 100-106. Lille.
- DUPONT, P., 1962. La flore atlantique européenne. Introduction à l'étude du secteur Ibéro-Atlantique. Doc. Cart. Prod. vég., 414. Toulouse.
- DURIN, L., 1955. Les Filicariae du département du Nord. Répartition et écologie. Ann. Sc. nat., Bot., Ilème série, 16: 481-492. Paris.
- DURIN, L. et GEHU, J.M., 1956. Remarques sur l'écologie et la répartition de quelques plantes de la vallée de la Sambre française. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 9: 38-48. Lille.
- DURIN, L. et LERICQ, R., 1956. Reconnaissance phytosociologique dans le Bassin supérieur de l'Escaut. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 9: 110-121. Lille.
- DURIN, L. et LERICQ, R., 1963. La lande à Erica dans la forêt de St-Amandles-Eaux. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 16: 47-51. Lille.
- DUVIGNEAUD, J., 1958. Contribution à l'étude des groupements prairiaux de la plaine alluviale de la Meuse-Lorraine. Bull. Soc. roy. Bot. Belg., 91: 7-75. Bruxelles.
- DUVIGNEAUD, J., 1970. L'association à Littorella uniflora et Eleocharis

- acicularis, dans l'Entre-Sambre-Meuse. Bull. Soc. roy. Bot. Belg., 104: 235-250. Bruxelles.
- DUVIGNEAUD, J., 1972. La flore et la végétation des rives d'étangs dans la partie occidentale de l'Entre-Sambre-Meuse. *Natur. Belg.*, 53 : 1-18. Bruxelles.
- DUVIGNEAUD, P., 1946. La variabilité des associations végétales. Bull. Soc. roy. Bot. Belg., 78: 107-134. Bruxelles.
- DUVIGNEAUD, P., 1976. La synthèse écologique. Ed. Doin, 296. Paris.
- ELLENBERG, H., 1956. Aufgaben und Methoden der Vegetationskunde. Einführung in die Phytologie IV, I, (H. Walter). E. Ulmer. Stuttgart.
- ELLENBERG, H., 1963. Vegetation Mitteleuropas mit den Alpen. Einführung in die Phytologie IV, II, (H. Walter). E. Ulmer, 943. Stuggart.
- EMPAIN, A., 1973. La végétation bryophytique aquatique et subaquatique de la Sambre belge, son déterminisme écologique et ses relations avec la pollution des eaux. Lejeunia n.s. 69: 1-58. Liège.
- ENGEL, R. et KAPP, E., 1964. Contribution à l'étude de la flore des Vosges du Nord. II. Potamogeton. Bull. Ass. philom. d'Als. Lor., 11: 309-325. Strasbourg.
- FABRI, R. et LECLERCQ, L., 1977. Végétation et caractéristiques physicochimiques des eaux de trois rivières de Haute Ardenne belge : la Helle, la Roere et la Warche. Bull. Soc. roy. Bot Belg., 110. Bruxelles (sous presse).
- FOURNIER, P., 1928. Flore complétive de la plaine française. Ed. P. Lechevalier, 632. Paris.
- FOURNIER, P., 1946. Les quatre flores de la France. Ed. P. Lechevalier, 1105. Paris.
- FRILEUX, P.N., 1977. Les groupements végétaux du Pays de Bray (Seine maritime et Oise France). Thèse Doct. Etat. I : 209, et II : 48 tab. Rouen.
- FREITAG, H., MARKUS, Chr. et SCHWIPPEL, J., 1958. Die Wässer und Sumpfpflanzengesellschaften im Magdeburger Urstromtal südlich des Fläming Wiss. Z. Päd Hochsch. *Potsdam*, math.-nat., 4: 65-92, Postdam.
- FROMENT, P., 1946. L'artésianisme dans la vallée de la Souche entre Chivres et Liesse (Aisne). Ann. Soc. géol. Nord., 66 : 2-15. Lille
- FROMENT, P., 1946. Les marais tourbeux de la vallée de la Haute-Somme et de la vallée de la Sommette. Ann. Soc. géol. Nord, 66: 63-72. Lille.
- FROMENT, P., 1946. Sur le développement de Chara dans un étang de tourbière à Liesse (Aisne). Ann. Soc. géol. Nord, 66 : 307-313, Lille.
- FROMENT, P., 1947. Les marais tourbeux de la vallée de la Sensée. Le gisement du grand marais à tourbe d'Arleux (Nord). Ann. Soc. géol. Nord, 67: 32-42. Lille.
- FROMENT, P., 1948. Quelques observations sur les Characées récoltées dans les marais de la vallée de la Souche (Aisne). Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 1: 27-31. Lille.
- FROMENT, P., 1953. Recherches sur la flore, le développement des végétaux et leurs groupements dans les vallées du Laonnois et du Vermandois. Thèse Doct. Etat, 280, 17 pl. Lille.
- FUKAREK, F., 1961. Die Vegetation des Darss und ihre Geschichte. Pflanzensoziologie, 12: 1-321. Iéna.
- FUKAREK, F. et ARENDT, K., 1974. Pflanzengesellschaften von Fliessge-wässern als Indikatoren für die Gewässerverschmutzung und die biologische selbstreinigung. Vegetation Science and Environmental protection, internat. Symposium 1974, 185-192. Tokyo.
- GADECEAU, E., 1909. Le lac de Grand-Lieu. Imp. Dugas, 155. Nantes.
- GAMBLIN, A., 1972. Les Régions du Nord. Carte extraite du cours de géographie sur le Nord de la France. Institut de Géographie. Lille.
- GEHU, J.M., 1959. Les groupements végétaux du bassin de la Sambre française Thèse Doct. Etat en Pharmacie. Vegetatio, 1961, 10: 69-148, 161-209, 257-372. Den Haag.

- GEHU, J.M., 1959. Quelques aspects de la végétation de l'Avesnois, région pré-ardennaise. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 12: 118-126. Lille.
- GEHU, J.M., 1962. Quelques plantes intéressantes pour le Nord de la France trouvées en 1961. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 15: 15-21. Lille.
- GEHU, J.M., 1963. Notes sur la conductivité des eaux du Sud-Est du département du Nord et de ses corrélations avec la végétation aquatique. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 16: 77-89. Lille.
- GEHU, J.M., 1964. L'excursion dans le Nord et l'Ouest de la France de la Société internationale de Phytosociologie. Vegetatio, 12: 1-95. Den Haag.
- GEHU, J.M., 1964. A propos d'une nouvelle station de Lycopodium clavatum dans le Nord. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 17: 87-90. Lille.
- GEHU, J.M., 1973. Notes de paléo-phytosociologie récente dans le parc régional de St-Amand. I. La butte du Mont des Bruyères. Doc. phytos., 4: 41-43. Lille.
- GEHU, J.M., 1973. Unités taxonomiques et végétation potentielle du Nord de la France. Doc. phytos., 4 : 1-22. Lille.
- GEHU, J.M., 1974. Sur l'emploi de la méthode phytosociologique sigmatiste dans l'analyse, la définition et la cartographie des paysages. C.R. Acad. Sc., 279: 1167-1170. Paris.
- GEHU, J.M., 1976. Le concept de sigmassociation et son application à l'étude du paysage végétal des falaises atlantiques françaises. Symposium "Plant species and plant community" de Nijmegen, 12, t. l (sous presse).
- GEHU, J.M., avec la coll. de BODARD, M., BON, M., DELELIS-DUSOLLIER, A., DELSAUT, M., DELZENNE-VAN HALLUWYN, C., GEHU-FRANCK, J. et GODIN, J., 1975. Etude écologique de la cuvette audomaroise et de ses abords, 313. Lille.
- GEHU, J.M. et LERICQ, R., 1957. Nouvelles observations concernant la flore du département du Nord. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 10: 119-128. Lille.
- GEHU, J.M., RICHARD, J.L. et TÜXEN, R., 1972. Compte-rendu de l'excursion de l'Association internationale de Phytosociologie dans le Jura en juin 1967 (lère partie). Doc. phytos., 3: 1-44. Lille.
- GEHU, J.M. et WATTEZ, J.R., 1960. La végétation des environs de Montreuilsur-Mer. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 13: 77-85. Lille.
- GEHU, J.M. et WATTEZ, J.R., 1965. Notes sur la végétation des marais de la plaine maritime picarde. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 18: 141-163. Lille.
- GILLET, Cl., 1960. Les Charophycées de l'Ardenne et des régions voisines. Bull. Soc. roy. Bot. Belg., 92: 197-228. Bruxelles.
- GODON, J., 1909. Caractéristiques de la Flore du département du Nord in Lille et la région du Nord en 1909. Danel imp., 79-119. Lille.
- GODON, J., 1910. Catalogue raisonné et descriptif des plantes vasculaires du Cambrésis. Imp. Deligne et Cie, 65. Cambrai.
- GOFFART, J., 1934. Flore du Nord de la France, de la Belgique et du Grand Duché de Luxembourg. Hermann ed., 483. Paris.
- GOSSELET, J., 1865. Constitution géologique du Cambrésis. Mém. Soc. Emul. Cambrai. 28: 404-415. Cambrai.
- GOSSELET, J., 1887. Leçons sur les nappes aquifères du Nord. Ann. Soc. géol. Nord, 14: 249-306. Lille.
- GOSSELET, J., 1897. Cours de géographie physique du Nord de la France et de la Belgique. Bull. Soc. géol. Nord, 26 : 243-262. Lille.
- GOSSELET, J., 1903. Esquisse géologique du Nord de la France et des contrées voisines, 421. Lille.
- GOSSELET, J., LERICHE, M. et DOUXAMI, H., 1909. Aperçu géologique du département du Nord. Ann. Soc. géol. Nord, 38: 190-260. Lille.
- GOSSELIN, E., 1893-1894. Contribution à la flore des environs de Douai (lère note). Mém. Soc. agr. Sc. Arts Départ. Nord, 3ème série, 5 : 59-81. Douai.
- GOSSELIN, E., 1897-1899. Contribution à la flore des environs de Douai (2ème note). Mém. Soc. agr. Sc. Arts Départ. Nord, 3ème série, 7: 187-212. Douai.

- GOSSELIN, E., 1909-1910. Contribution à la flore des environs de Douai (3ème note). Mém. Soc. agr. Sc. Arts Départ. Nord, 3ème série, 12: 69-91. Douai.
- GOUNOT, M., 1969. Méthode quantitative de la végétation. Masson, 308. Paris. GUINOCHET, M., 1973. Phytosociologie. Masson, 227. Paris.
- HARTOG, C. den, 1963. Enige waterplantengemeenschappen in Zeeland. Gorteria, 1: 155-164. Leiden.
- HARTOG, C. den et SEGAL, S., 1964. A new classification of the waterplant communities. Act. Bot. Neerl., 13: 367-393. Amsterdam.
- HECART, G., 1836. Florula Hannoniensis Mém. Soc. agr. Sc. Arts Valenciennes, 2: 153-208. Valenciennes.
- HEGI, G., 1939-1963. Illustrierte Flora von Mittel Europa, 13 v. C. Hanser Verl. München.
- HILBIG, W., 1970. Die Wasser -und Sumpfpflanzengesellschaften im Naturschutzgebiete "Untere Mulde". Natursch. u. naturkdl. Heimatforsch. Bez. 7: 66-81, Halle u. Magdeburg.
- HILBIG, W., 1971. Übersicht über die Pflanzengesellschaften des Südlichen Teiles der D.D.R. I. Die Wasserpflanzengesellschaften, Hercynia, N.F. 8: 4-33, II. Die Röhrichtegesellschaften. Hercynia, n.F. 8-4: 256-285. Leipzig.
- HILD, J., 1956. Untersuchungen über die Vegetation im Naturschutzgebiete der Krickenbecker Sun. Geob. Mitt., 3. Köln.
- HILD, J. et REHNELT, K., 1970. Die Kalflach und ihre Gewässer. Vegetatio 21: 255-276. Den Haag.
- HUBSCHMAN, A. von, 1957. Zur Systematik der Wassermossgesellschaften Norddeutschlands. Mitt. flor.-soz. Arbeitsgem., 4: 14-25. Stolzenau/Weser.
- JOUANNE, P., 1925-1927. Essai de géographie botanique sur les forêts de l'Aisne. Bull. Soc. bot. Fr., 72 : 314-336 et 853-856, 73 : 924-946, 74 : 858-869. Paris.
- JOVET, P., 1949. Le Valois. Phytosociologie et Phytogéographie. S.E.D.E.S., 389. Paris.
- KAPP, E., 1957. Contribution à l'étude de la végétation aquatique de l'Est de la france : quelques formes nouvelles ou peu connues dans la plaine du Rhin. Bull. Ass. philom. Als. Lorr., 10 : 2-13. Strasbourg.
- KAPP, E. et SCHAEFFER, R., 1962. Un biotope original en Alsace : le Bruch de l'Andlau (Bas-Rhin). Observations sur les premiers stades d'une séquence phytosociologique et pédologique hydromorphe dans le Bruch de l'Andlau. Bull. Ass. philom. Als. Lorr., 11: 215-239. Strasbourg.
- KAPP, E., et SELL, Y., 1965. Les associations aquatiques d'Alsace. lère partie : Strasbourg et ses environs. Bull. Ass. philom. Als. Lorr., 12: 66-78. Strasbourg.
- KERAUTRET, L., 1970. La mare à Goriaux, réserve ornithologique du P.N.R. de St-Amand. Ann. Centre Doc. pédag. rég. Lille, n° 1, 1-4. Lille.
- KERAUTRET, L., 1976. Recensements d'oiseaux nicheurs dans la réserve ornithologique de la Mare à Goriaux (contribution à l'étude de l'avifaune du Parc Naturel Régional de St-Amand Raismes -Nord). Le Héron, 4: 35-78. Ronchin.
- KOCH, W., 1926. Die Vegetationseinheiten der Linthebene unter Berücksichtitung der Verhältnisse in der Nordostschweiz. Jahrb. St Gallischen natur. wiss. Ges., 61: 1-144. St-Gallen.
- KOHLER, A., 1976. Makrophytische Wasserpflanzen als Biöindekatoren für Belastungen von Fliessgewässer ökosystemen. Verh. Ges. Ökol., 1: 255-276, Wien.
- KOHLER, A., VOLLRATH, H., et BEISL, E., 1971. Zur Verbreitung, Vergesells-chaften und Ökologie der Gefässmakrophyten im Fliesswassersystem Moosach (Münchener Ebene). Arch. Hydrobiol., 69: 333-365. Stuggart.

- KRAUSCH, H.D., 1964. Die Pflanzengesellschaften des Stechlinsee-Gebietes.

  I. Die Gesellschaften des offenen Wassers, Limnologica, 2: 145-203. Berlin.
- KRAUSE, W., 1969. Zur Characeenvegetation der Oberrheinebene. Arch. Hydrobiol., suppl. 95: 202-253. Stuggart.
- KRAUSE, W., 1971. Die makrophytische Wasservegetation der südlichen Oberrheinebene: Die Äschenregion. Arch. Hydrobiol., suppl. 37: 387-465. Stuggart.
- KRUSEMAN, G. et VLIEGER, J., 1939. Akkerassociaties in Nederland (S.I.G.M.A. 71). Nederl. kruidk. Arch., 49: 327-398. Amsterdam.
- KUFFERATH, J., 1951. Représentation graphique et classification chimique rationnelles en types des eaux naturelles. Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg. 27, 43: 1-8, 44: 1-6, 45: 1-8. Bruxelles.
- LABRIQUE, J.P., 1961. La mesure en courant continu de la conductivité électrique des eaux. Vegetatio, 11: 42-52. Den Haag.
- LACHMANN, A., 1951. Note sur quelques plantes récoltées aux environs de Lille, St-Amand, Merville, St-Omer. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 4: 95-97. Lille.
- LAFOREST, R., 1929. Etude sur les pays de la Scarpe et de la Sensée. Bull. Soc. Géogr., 71: 82-92. Lille.
- LANDOLT, E., 1975. Morphological differentiation and geographical distribution of the Lemna gibba, Lemna minor group. Aquatic Botany, 1: 345-363.
- LANGENDONCK, H.J. van, 1935. Etude sur la flore et la végétation des environs de Gand. Bull. Soc. roy. Bot. Belg., 68: 117-180. Bruxelles.
- LANG, G., 1967. Die Ufervegetation des westlichen Bodensees. Arch. Hydrobiol., suppl. 32: 437-574. Stuttgart.
- LEBRUN, J., NOIRFALISE, A., HEINEMANN, P. et VANDEN BERGHEN, C., 1949. Associations végétales de Belgique. Bull. Soc. roy. Bot. Belg., 82: 105-199. Bruxelles.
- LEBRUN, J., NOIRFALISE, A. et SOUGNEZ, N., 1955. Sur la flore et la végétation du territoire belge de la Basse-Meuse. Bull. Soc. Roy. Bot. Belg., 87: 157-194. Bruxelles.
- LEMEE, G., 1937. Recherches écologiques sur la végétation du Perche. Thèse Doct. Etat, Libr. gén. Enseig., 338. Paris.
- LEQUEUX, A., 1934. Les alluvions de l'Escaut et de la Scarpe d'après les nouveaux sondages. Ann. Soc. géol. Nord Fr., 59: 108-118. Lille.
- LERICQ, R., 1958. Informations floristiques concernant la région du Nord. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 11: 138-143. Lille.
- LERICO, R., 1965. Contribution à l'étude de groupements végétaux du bassin français de l'Escaut, Thèse Doct. Etat. Imp. Morel, 153. Lille.
- LERICQ, R., 1968. Les terrils de la région de Condé-sur-Escaut. Aperçus floristiques, écologiques et phytosociologiques. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 21: 19-27. Lille.
- LERICO, R., 1971. La végétation du barrage exondé de Pannesière-Chaumard. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 24: 103-108. Lille.
- LESTIBOUDOIS, F.J., 1781. Botanographie Belgique. Henry J.B. ed. Lille.
- LESTIBOUDOIS, Th., 1827. Botanographie Belgique ou Flore du Nord de la France et de la Belgique proprement dite. I. Cryptogames : 498. II. Phanérogames : 498. Vanackere Libr. ed. Paris et Lille.
- LINDER, R., 1964. La Pologne, carrefour des influences climatiques sur la végétation européenne. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 17: 1-8. Lille.
- LOHAMMAR, G., 1938. Wasserchemie und höhere Vegetation schwedischer Seen. Symp. bot. ups., 3: 1. Uppsala.
- LOHMEYER, A., MATUSZKIEWICZ, W., MERKER, H., MOORE, J.J., MÜLLER, Th., OBER-DORFER, E., POLI, E., SEIBERT, P., SUKOPP, H., TRAUTMANN, W., TÜXEN, J., TÜXEN, R. et WHESTHOFF, V., 1962. Contribution à l'unification du système phytosociologique pour l'Europe moyenne et nord-occidentale. Melhoramento, 15: 137-151. Elvas.

- LOUIS, J. et LEBRUN, J., 1942. Premier aperçu sur les groupements végétaux en Belgique. Bull. Inst. agron. et Stat. Rech. Gembloux, 11: 1-14, 1-82. Gembloux.
- MAGNIN, G., 1894. Contribution a la connaissance de la flore des lacs du Jura suisse. Bull. Soc. bot. Fr., 41: 108-128. Paris.
- MAGNIN, G., 1904. La végétation des lacs du Jura. Ed. Klincksuck, 426. Paris. MALCUIT, G., 1929. Contributions à l'étude phytosociologique des Vosges méridionales saonnoises Les associations végétales de la vallée de la Lanterne. Arch. Bot., 2: 1-211. Caen.
- MALMER, N., 1961. Ecologic Studies on the Water Chemistry of Lakes in the South Sweden. Bot. Not., 114: 121-144. Lund.
- MARION, L. et MARION, P., 1977. Contribution à l'étude écologique du Lac de Grand-Lieu. Soc. Sc. nat. Ouest Fr., suppl. h.s. 611. Nantes.
- MASCLEF, A., 1886. Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département du Pas-de-Calais. Savy éd., I : 111 et II : 213. Paris.
- MERIAUX, J.L., 1974. Etude de la végétation de la Mare à Goriaux. Parc Naturel Régional de St-Amand Raismes. D.E.A., 56, 5 tabl., 1 c. Lille.
- MERIAUX, J.L., 1974. Les Carex du Parc Naturel Régional de St-Amand Raismes. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 10, 1 c. Lille (sous presse).
- MERIAUX, J.L., 1975-1976. Végétation de la Mare à Goriaux. (Parc Naturel Régional de St-Amand Raismes). Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 28-29: 15-18. Lille.
- MERIAUX, J.L., 1975-1976. Influence écologique du Rat musqué (Ondatra zibethica L.) sur l'écosystème étang. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 28-29 : 3. Lille.
- MERIAUX, J.L., 1977. Elodea nuttalli (Planch.) St John, espèce nouvelle pour le Nord de la France. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., Lille (sous presse).
- MERIAUX, J.L. et GEHU, J.M., 1977. De l'analyse synphytosociologique des complexes de végétation à celle des végétations complexes. Exemple de groupements aquatiques et subaquatiques - Symposium intern. de Rinteln. Les complexes paysagers d'associations (Sigmassociations). sous presse.
- MERIAUX, J.L. et TOMBAL, P., 1976. Les biotopes et phytocénoses à Osmunda regalis L. dans le Nord de la France. Doc. phytos., 10, 1 c., 1 tabl. Lille.
- MISRA, R.D., 1938. Edaphic factors in the distribution of aquatic plants in the English lakes. J. Ecol., 26. Cambridge.
- MIYAWAKI, A. et TÜXEN, J., 1960. Über LemneteaGesellschaften in Europa und Japan. Mitt. flor.-soz. Arbeitsgem., n.F. 8: 127-135. Stolzenau/Weser.
- MÜLLER, Th., 1962. Die Fluthahnenfussgesellschaften unserer Fliessgewasser. Veröff. Landast. Natursch. u. Landschaftopfl. Bad-Württ., 30 - 152-163. Ludwigburg.
- MÜLLER, Th. et GÖRS, S., 1960. Pflanzengesellschaften stehender Gewässer in Baden Württemberg. Beitr. naturk. Forsch. Südw. Deutschl., 19: 60-100. Karlsruhe.
- MULLENDERS, W., DE LANGHE, J.E., DELVOSALLE, L., DUVIGNEAUD, J., LAMBINON, J., LAWALREE, A., VANDEN BERGHEN, C., 1967. Flore de Belgique du Nord de la France et des régions voisines. Ed. Desoer, 749. Liège.
- NEDELCU, G.A., 1964. Notă floristică și geobotanică a Bălții Dudu. Soc. St. biol. Rep. soc. românia,7: 65-72. Bucaresti.
- NEDELCU, G.A., 1973. Soziologische und ökologische Studien über Wasser-und Sumpfpflanzen einiger Wasserbecken der rumänischen Ebene. Dissertationes botanicae, 21: 220. Lehre.
- NISBET, M. et VERNEAUX, J., 1970. Composantes chimiques des eaux courantes. Discussion et proposition de classes en tant que base d'interprétation des analyses chmiques. Ann. Linn., 6: 161-190. Toulouse.
- OBERDORFER, E., 1957. Süddeutsche Pflanzengesellschaften. Pflanzensoziologie, 10: 567. Iena.
- OBERDORFER, E., 1970. Pflanzensoziologische Exkursionsflora für Süddeutschland. Ulmer, 3ème éd. 987. Stuttgart.

- OBERDORFER, E., GÖRS, S., KORNECK, D., LOHMEYER, W., MÜLLER, Th., PHILIPPI, G. et SEIBERT, P., 1967. Systematische Übersicht der westdeutschen Phanerogamen und Gefässkryptogamen Gesellschaften. Ein Diskussionentwurf. Schriftenreihe für Vegetationskunde, 2: 6-62. Bad Godesberg.
- OZENDA, P., 1964. Biogéographie végétale. Ed. Doin, coll. Biologie, 364.
- PANKNIN, W., 1941. Die Vegetation einiger Seen in der Umgebung von Joachimsthal in der Uckermark, Kr. Angermünde (Griminitzsee, GrosserLubowsee, Dovinsee, Kleiner Lubowsee). Bibliotheca botanica, ed. E. Schweizerbart'sche. 163. 16 tabl. Stuttgart.
- PASSARGE, H., 1964. Pflanzengesellschaften des Nordostdeutschen Flachlandes, Pflanzensoziologie, 13: 304. Iena.
- PAŬN, M., 1966. Vegetația acvatică din imprejurimile orașuliui Bals. (La végétation aquatique des environs de la ville de Bals). Soc. St. biol. Rep. soc. România, 10: 201-202. Bucaresti.
- PEDROTTI, F., 1975. Associazioni vegetali presenti nei Piani carsici dell' Apennino esplorati fino ad oggi (Montelago, Colfiorito, Pian Grande di Castelluccio, S. Scolastica, Raseino Val. Voltigno, Quarto Grande, Rotonda) I manuscrit, 7 p.
- PERIER, R., 1963. La faune de la France en tableaux synoptiques illustrés. Libr. Delagrave, 11 t. Paris.
- PETIT, D., 1971. La végétation des terrils du Nord de la France. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 24: 135-149. Lille.
- PETIT, D. et LINDER, R., 1973. La végétation des terrils du Nord de la France. Bull. A.P.B.G., 208: 47-75. Paris.
- PHILIPPI, G., 1969. Besiedlung alter Ziegeleigruben in der Rheinnaderung zwischen Speyer und Mannheim. Mitt. flor.-soz. Arbeitsgem., n.F. 14: 238-253. Todenmann Rinteln.
- PIGNATTI, S., 1953. Introduzione allo studio fitosociologie della pianura Veneta orientale con particolare riguardo alla vegetazione litoranea. Arch. Bot., 28: 263 et 29: 1-129. Forli.
- PODBIELKOWSKI, Z., 1970. Die Vegetation unter Verlauf des Verwachsungsprozesses der künstlichen Wasserbecken und Wasserlaufe der Mazowsze-Niederung. Acta Soc. Bot. Poloniae, 39: 63-114. Warszawa.
- PODBIELKOWSKI, Z. et TOMASZEWSKI, H., 1974. Syntaxonomic position of Hydro-charicetum morsus-ranae van Langendonck 1935. Acta Soc. Bot Poloniae, 63: 377-380. Warszawa.
- POP, I., 1962. Vegetația acvatică si palustra de la Salonta (Reg. Crisana). Acad. R.P.R. Filila Cluj. Stud. și cercet. biolog., 13. Cluj.
- POTIER, A., 1876. Feuille de Douai (n° 8 de la carte géologique de France au 1/80000 ème).
- PUTOT, P., 1975. Les groupements herbacés de la région de Morez, Bois d'Amont (Jura). Ann. sc. Univ. Besançon, 3: 77-140. Besançon.
- RASTETTER, V., 1963. Contribution à l'étude de la végétation du Haut-Rhin. Les étangs du Sundgau. Bull. Soc. bot. Fr., 110 - 142-146. Lille.
- RAUNKIAER, C., 1905. Types biologiques pour la géographie botanique. Bull. Ac. roy. Sc. Danemark.
- REICHHOFF, L., 1974. Bericht über den Zustand der Wasser und Sumpfvegetation in Sarensee N.S.G. Sarenbruck Krs. Rosslau. Natursch. u. naturkdl. Heimatforsch. Bez., 11-12: 105-111. Halle u. Magdeburg.
- RIOMET, L.B., 1952-1961. Flore de l'Aisne (publiée par M. BOURNERIAS). Union des Sociétés fr. Hist. nat., 356. Versailles.
- RIVAS-GODAY, S., 1969. Révision de las communidades hispanas de la classe Isoeto-Nanojuncetea Br.-Bl. et Tx. 1943. Ann. Inst. Botanico A.J. Cavanilles, 27: 226-276. Madrid.
- RIVAS-MARTINEZ, S., 1974. Sintaxones conocidos del área asturiano-leonesa, a estudiar. Amicale phytos. Sesion Asturias-Léon, 5-15 juillet. !!.
- RODIER, J., 1960. L'analyse chimique et physico-chimique de l'eau. Dunod éd., 358. Paris.

- ROISIN, P., 1969. Le domaine phytogéographique atlantique d'Europe. Duculot éd., 262. Gembloux.
- ROLL, H., 1938. Die Pflanzengesellschaften ostholsteinischer. Fliessgewässer. Arch. Hydrobiol., 34: 159-305. Stuttgart.
- ROUY, G., 1912. Flore de France ou Description des plantes qui croissent spontanément en France, en Corse et en Alsace-Lorraine. Libr. Fils. E. Deyrolle, t. 13, 548. Paris.
- RUNGE, F., 1971. Die Pflanzengesellschaften der Dinkel. Natur. u. Heimat., 31: 28-34. Münster.
- RUNGE, F., 1971. Die Vegetation des "Beversees" bei Bergkamen. Natur. u. Heimat., 31: 92-97. Münster.
- RUNGE, F., 1971. Die Pflanzengesellschaften Deutschlands. Ed. Achendorff. 246. Münster.
- SAUER, F., 1937. Die Makrophytenvegetation ostholsteinischer Seen und Teiche. Arch. Hydrobiol., suppl. 6: 431-592. Stuttgart.
- SCHOTSMAN, D.H., 1967. Les Callitriches. Flore de France I., Lechevalier éd., 152. Paris.
- SCHOTSMAN, D.H., 1972. Notes sur la répartition des Callitriches en Sologne et dans les régions limitrophes. Bull. Centre Etud. Rech. sc. Biarritz, 9: 19-52. Biarritz.
- SCHOTSMAN, H.D., 1977. Callitriches de la région méditerranéenne. Bull. Centre Etud. Rech. sc. Biarritz, 11: 241-312. Biarritz.
- SCHOTSMAN, H.D. et DUVIGNEAUD, J., 1977. Le genre Callitriche en Belgique et dans les régions avoisinantes. Nouvelles contributions et clé de détermination. Natura Mosana, 30 : 1-22. Liège.
- SCHWICKERATH, M., 1944. Das Hohe Venn und seine Randgebeite; Vegetation, Boden und Landschaft. Pflanzensoziologie, 6: 278. Iena.
- SEGAL, S., 1965. A vegetation of higher aquatics in the Netherlands. Weten-schappelijke Meded. K.N.N.V., 57: 1-80. Hoogwood.
- SEGAL, S., 1968. Schwierigkeiten bei der Systematik von Moorgesellschaften Ber. int. Symp. pflanzensoz. Syst., 1964, 220-229. Stolzenau/Weser.
- SEIBERT, P., 1962. Die Auenvegetation an der Isar nördlich von München und ihre. Beeinflussung durch den Menschen. Landschfpfl. Vegetationsk., 124, 30 tab., 3 c. München.
- SELL, Y., 1960. Contributions à l'étude des Callitrichacées d'Alsace. Bull. Ass. philom. Als.-Lorr., 10: 229-235. Strasbourg.
- SELL, Y., 1965. Les plantes aquatiques au sens large : mise au point d'une classification écomorphologique. Bull. Ass. philom. Als.-Lorr., 12 : 58-65. Strasbourg.
- SOMME, J., 1969. Introduction à la géomorphologie du Nord de la France. Ann. Soc. géol. Nord, 69: 103-110. Lille.
- SOO, R., 1927. Geobotanische Monographie von Kolbzsvar (Klausenburg), I Teil. Mitt. Komm. f. Heimatkde, 4: 1-151. Budapest.
- SYMOENS, J.J., 1957. Les eaux douces de l'Ardenne et des régions voisines, les milieux, leur végétation algale. Bull. Soc. roy. Bot. belg., 89: 111-314. Bruxelles.
- TOMASZEWICZ, H., 1969. The water and swamp vegetation of closed meanders of river Bug in Warsaw region. Acta Soc. Bot. Poloniae, 38: 217-245. Warszawa.
- TUXEN, R., 1955. Das System der nordwestdeutschen Pflanzengesellschaften. Mitt. flor.-soz. Arbeitsgem., n.F. 5: 155-176. Stolzenau/Weser.
- TÜXEN, R., 1970. Die Pflanzengesellschaften nord-west Deutschlands, reprint. J. Cramer, 170. Lehre.
- TÜXEN, R., 1971. Lemmetea. Bibliographia Phytosociologica Syntaxonomica, 2: 33. Lehre.
- TÜXEN, R., 1972. Littorelletea Utricularietea intermedio-minoris. Bibliographia Phytosociologica Syntaxonomica, 12: 79. Lehre.

- TÜXEN, R., 1972. Potomogetonetea. Bibliographia Phytosociologica Syntaxonomica, 14: 124. Lehre.
- TÜXEN, R., 1974. Das Lahrer Moor Pflanzensoziologische Beschreibung eines einsländischer Naturschutzgebietes. Mitt. flor. - soz. Arbeitsgem., n.F. 17: 39-68. Todenmann - Göttingen.
- TÜXEN, R., 1974. Die Haselünner Kuhweide Die Pflanzengesellschaften einer mittelalterlichen Gemeindeweide. Mitt. flor. - soz. Arbeitsgem., n.F. 17: 69-102. Todenmann - Göttingen.
- TÜXEN, R., 1974. Die Pflanzengesellschaften Nordwestdeutschlands (Lemnea minoris 0. de Bolos 1968, 35-83), 2 ed. J. Cramer, 207. Lehre.
- TÜXEN, R., 1975. Die Pflanzengesellschaften Niedersachsens. Entwurf für eine Ubersicht der niedersächsischen Pflanzengesellschaften und ihrer Schutzbedürftigkeit. Amicale phytos., Session Allemagne du Nord, 31.
- ULARU, P., 1969.-Contribuției la cunoașterea vegetatiei acvatice si palustre din estul munților perșani. Soc. st. biol. Rep. soc. românia 11: 173-185. Bucaresti.
- VANDEN BERGHEN, C., 1953. Contribution à l'étude de la végétation dans la vallée de l'Ourthe en amont de Laroche-en-Ardenne. Bull. Soc. roy. Bot. Belg., 85: 195-277. Bruxelles.
- VANHECKE, L., 1976. Nieuwe gegevens over de verspreiding van enige water en moerasplanten in de maritieme polders. Dumortiera, 5: 3-14. Meise.
- VERDEVOYE, P. et TETART, C., 1976. La Sensée. Etude qualitative des eaux. S.R.E.A., 29, 8 ann., 1c. Lille.
- VIGNEUX-QUENTIN, D. et VIGNEUX, E., 1975. Les marais d'Arleux Etude hydrobiologique - Propositions d'aménagement. I : 96 et 16 c., II : 95. Inst. Sc. Ingénieur. Montpellier.
- VIVIER, P., 1967. L'eutrophisation des lacs. Bull. techn. Information
- Minist. Agric., 224: 773-792. Paris.

  VLIEGER, J., 1938. Aperçu sur les unités phytosociologiques supérieures des Pays-Bas. S.I.G.M.A., Comm. 57: 335-353. Montpellier.
- WATERLOT, G., 1969. Aperçu géologique de la région de Lille. Ann. Soc. géol. Nord, 69: 67-78. Lille.
- WATSON, E.V., 1955. British Mosses and liverworts. University Press, 419. Cambridge.
- WATTEZ, J.R., 1967. Les associations végétales du Pays de Montreuil. Bull. Soc. Bot. Nord Fr., 20: 1-128. Lille.
- WATTEZ, J.R., 1968. Contribution à l'étude des marais arrière-littoraux de la plaine alluviale picarde. Thèse Doct. Etat en Pharmacie, 367. Lille.
- WEBER-OLDECOP, D.W., 1967. Zur Vegetation einiger Fliessgewasser der Oberpflaz und der Bayerischen Waldes. Mitt. flor.-soz. Arbeitsgem., n. F., 11-12 : 25-27. Todenmann - Göttingen.
- WEBER-OLDECOP, D.W., 1969. Wasserpflanzengesellschaften im Östlichen Niedersachen - Diss. tech. Un. Hannover, 172. Hannover.
- WEBER-OLDECOP, D.W., 1971. Wasserpflanzengesellschaften im Östlichen Nieddersachen (II). Internat. Revue Hydrobiol., 56: 79-122. Berlin.
- WEBER-OLDECOP, D.W., 1973. Das Parvopotameto-Zannichellietum W. Koch 1926 im Braunschweig und Hannover. Mitt. flor.-soz. Arbeitsgem., n.F. 15-16: 86-87. Todenmann - Göttingen.
- WEBER-OLDECOP, D.W., 1973. Das Myriophyllo-Nupharetum W. Koch 1926 in Altwässer der Aller-Talsand-Ebene. Mitt. flor-soz. Arbeitsgem., n.F. 15-16: 88-90. Todenmann - Göttingen.
- WESTHOFF, V., 1949. Landschap, Flora en Vegetatie van de Botshol nabij Abcoude. Uitg. Stichting "Commissie voor de Vecht en het O. en W. Plassengebied", Baambrugge.
- WESTHOOF, V., 1973. L'évolution de la végétation dans les lacs eutrophes et les bas-marais des Pays-Bas. Natur. belges, 54 : 2-28. Bruxelles.
- WESTHOFF, V. et DEN HELD, A.J., 1969. Planten Gemeenschappen in Nederland. B.V.W.J. Thieme et Cie, 324. Zutphen.

- CHINE EN CONSTRUCTION (La), 1977. De nouveaux engrais et l'utilisation rationnelle, 6: 19-20.
- OFFICE NATIONAL DES FORÊTS. Archives du Centre de Valenciennes.
- OFFICE NATIONAL METEOROLOGIQUE, 1942. Etudes climatologiques de la région de Flandres, Artois, Picardie. Manuscrit Station météorologique de Lille-Lesquin.
- OFFICE NATIONAL METEOROLOGIQUE, 1970. Données relatives à la climatologie de la région de Lille et de Cambrais. Manuscrit Station météorologique de Lille-Lesquin.
- POINT (Le), 1974. Radiographie de la France, 69: 8. Paris.
- VOIX DU NORD (La), 1977. A Fresnes, la mise de l'Escaut au grand gabarit provoque des inondations. Des mesures vont être prises pour y remédier. (Ed. de Valenciennes, 10-11 juillet).

#### RAPPORTS D'ETUDES DU B.R.G.M. DE LILLE

- BERKALOFF, E., RICOUR, J. et WATERLOT, G., 1960. Projet d'exploitation des ressources hydrauliques des vallées de l'Escaut et de la Sensée (Nord), Rapport 1645, 13, 1 ann., 2 fig.
- BERKALOFF, E., DASSONVILLE, G., LEROUX, E., RICOUR, J. et WATERLOT, G., 1962.

   Réserves hydrauliques des bassins de la Sensée, de la Haute Scarpe et du Haut-Escaut, Rapport 62 A 4, 25, 11 tabl., 5 pl.
- BROQUET, P., DELLERY, B., LEROUX, E., RICOUR, J. et WATERLOT, G., 1961. Feuille topographique au 1/20 000ème DOUAI (n° 27), 8e, n° 5-6. Données hydrogéologiques acquises à la date du 31 juillet 1960, Rapport A 1788, 29, 6 ann., 6 fig.
- DASSONVILLE, G. et FONTENIER, B., 1965. Feuille topographique au 1/50 000ème Carvin (n° 20), n° 1 à 8. Données hydrogéologiques acquises en décembre 1965, Rapport D. S. G.R. 65 A 60, 32, 16 ann., 4 fig.
- DASSONVILLE, G., DESOIGNIES, J., HOLVOET, R. et WATERLOT, G., 1964. Feuille topographique au 1/20 000ème Carvin (n° 20), n° 6. Données géologiques et hydrogéologiques acquises en 1963, Rapport D.S.G.R. 64 A 35, 34, 4 ann., 12 fig.
- DASSONVILLE, G., DESOIGNIES, J., WATERLOT, G. et WIEME, F., 1963. Feuille topographique au 1/20 000 ème Carvin (n° 20), n° 5. Données hydrogéologiques et géologiques acquises à la date du 31 août 1962, Rapport D. S. G. R. 63 A 27, 54, 5 ann., 16 fig.
- D.S.G.R. 63 A 27, 54, 5 ann., 16 fig.

  DELLERY, B., LEROUX, E., RICOUR, J. et WATERLOT, G., 1957. Feuille topographique au 1/20 000 ème Douai (n° 27) n° 3. Observations hydrogéologiques sur les eaux souterraines effectuées entre octobre 1956 et mars 1957. Remort A 1248, 32, 6 ann., 11 fig.
- 1957, Rapport A 1248, 32, 6 ann., 11 fig.
  DELLERY, B., LEROUX, E., RICOUR, J. et WATERLOT, G., 1958. Feuille topographique au 1/20 000ème Douai (n° 27), n° 4. Observations hydrogéologiques sur les eaux souterraines effectuées du ler au 31 juillet 1958,
  Rapport A 1363, 33, 5 ann., 11 fig.
- DEZWARTE, J.M., GALLE-CAVALLONI, H., LEROUX, E., RICOUR, J. et WATERLOT G., 1958. Feuille topographique au 1/20 000 ème Valenciennes (n° 28), n° 5. Observations hydrogéologiques sur les eaux souterraines effectuées en février-mars 1957 et mars 1958, Rapport A 1326, 23, 4 ann., 6 fig.
- DEZWARTE, J.M., GALLE-CAVALLONI, H., LEROUX, E., RICOUR, J. et WATERLOT G., 1959. Feuille topographique au 1/20 000 ème Valenciennes (n° 28), n° 1-2. Observations hydrogéologiques sur les eaux souterraines effectuées d'avril à décembre 1958, Rapport A 1441, 68, 7 ann., 14 fig.
- FOUCARD, A., THEILLIER, P., LEROUX, E., RICOUR, J. et WATERLOT G., 1961. Feuille topographique au 1/20 000ème Douai (n° 27), n° 7-8. Données hydrogéologiques acquises à la date du 31 décembre 1961, Rapport A 1789, 29, 6 ann., 7 fig.
- LEROUX, E., RICOUR, J. et WATERLOT, G., 1960. Synthèse des connaissances acquises à la date du ler décembre 1960 sur les ressources aquifères des départements du Nord et du Pas-de-Calais, Rapport A 1581, 17, 6 fig.
- LEROUX, E., RICOUR, J., THEILLIER, P. et WATERLOT, G., 1958. Feuille topographique au 1/20 000 ème Valenciennes (n° 28), n° 3-4. Observations hydrogéologiques sur les eaux souterraines effectuées d'avril à décembre 1958, Rapport A 1422, 39, 6 ann., 9 fig.

#### BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

- ANONYME, 1981. Précartes I.F.F.B. Doc. florist., 2-3-4: 3-4. Saint-Valéry-sur-Somme.
- ANONYME, 1981. Précartes I.F.F.B. Doc. florist., 2-3-4 : 7-249. Saint-Valéry-sur-Somme.
- ARRIGNON, J., 1977. Aménagement écologique et piscicole des eaux douces 320 p., Gauthier-Villars. Paris
- AYMONIN, G.G., 1975. La régression des végétaux hygrophiles en Europe : ampleur et signification. Comptes rendus 100e Congrès national Soc. sav. II : 271-283. Paris.
- AYMONIN, G.G., 1977. Etudes sur les régressions d'espèces végétales en France. Rapport n° 3 - Liste générale des espèces justifiant des mesures de protection. 58 p. Direction de la Protection de la Nature. Ministère de la Culture et de l'Environnement.
- AYMONIN, G.G., 1982. Phénomènes de déséquilibre et appauvrissements floristiques dans les végétations hygrophiles en France. Studies on Aquatic Vascular Plants, 377-389. Brussels.
- BALATOVA-TULACKOVA, E., 1963. Abhängigkeit einiger Magnocaricetalia und Molinetalia Gesellschaften vom Pufferungsvermögen ihrer Böden. *Biológia*, XVIII (10): 713-729. Bratislava.
- BALATOVA: TULACKOVA, E., 1966. Synökologische Charakteristik der südmährischen Uberschwemmungswiesen. Rozpravy ČSAV, 76 (1): 1-38. Praha.
- BALATOVA-TULACKOVA, E., 1972. Flachmoorwiesen in mittleren und Opava-Tal (Schlesien) Vegetace ČSSR, A4 201 p. Prag.
- BALATOVA-TULACKOVA, E. et E., HUBL, 1974. Über die *Phragmitetea* -..und *Molinetalia* Gesellschaften in der Thaya-, March und Donau Aue Osterreichs. *Phytocoenologia*, 1 (3): 263-305. Stuttgart-Lehre.
- BARREAU, H., 1982. Contribution à l'étude phytosociologique des étangs des Dombes. Essai de synthèse des groupements aquatiques et subaquatiques au niveau européen Thèse Docteur-Ingénieur Univ. Paris-Sud, Centre d'Orsay. 98 p. + 64 tab. h. t.
- BEGUIN, C., GEHU, J.-M. et O., HEGG, 1979. La symphytosociologie: une approche nouvelle des paysages végétaux. *Documents phytosociologiques*, N.S. IV: 47-68. Lille.
- BERTON, A., 1978. Contribution à la détermination des Potamogeton. Le Monde des Plantes, 393 : 3-4. Toulouse.
- BITMANN, E., 1965. Grundlagen und Methoden des biologischen Wasserbau. Der biologische Wasserbau, 17-78. Verlag Ulmer Stuttgart.
- BLAKE et J.-P., DUBOIS, 1982. Epuration des eaux : rôle des macrophytes aquatiques dans l'élimination des éléments minéraux. Studies on Aquatic Vascular Plants, 315-323. Brussels.
- BON, M., 1964. Notes floristiques pour le sud du Marquenterre. Bull. Soc. Bot. N. France, 17: 214. Lille.
- BOURNERIAS, M., DELPECH, R., DORIGNY, A., GEHU, J.-M., LECOINTE, A., MAUCORPS, J., PROVOST, M., SOLAU, J.-L., TOMBAL, P. et J.-R., WATTEZ, 1976. Les groupements de prairies et leurs satellites dans la vallée inondable de l'Oise (Département de l'Aisne, France). Colloques phytosociologiques, V : les prairies humides, Lille 1976 : 89-140.
- BOUZILLE, J.-B., 1981. La végétation du marais breton (Vendée et Loire-Atlantique). Aspects floristiques, écologiques et dynamiques. *Bull. Soc. bot. Centre-Ouest*, N.S. 12: 30-56. Royan.
- BRASSEUR, F., DE SLOOVER, J.-R., DEVILLEZ, F., GOOSSENS, M., ISERENTANT, R., JOURET, M.-F. et J., LEBRUN, 1977. Ministère de l'Agriculture, Administration des Eaux et Forêts, Service de la Conservation de la Nature, travaux n° 8: 61 p. + 1 tab. h. t.
- BRAUN-BLANQUET, J., 1931. Aperçu des Groupements végétaux du Bas-Languedoc, SIGMA Comm. 9: 35-40. Montpellier.

- BUKER, R., 1939. Die Pflantzengesellschaften des Blattes Lengerich/W Abh. Westf. Prov. Mus., 10 (1): 1-108. Münster.
- BURRICHTER, E., POTT, R., RAUS, T. et R., WITTIG, 1980. Die Hudelandschaft.
  "Borkener Paradies" im. Emstal bei Meppem. Abh. a. d. Landesmus. f. Naturk.,
  42: 69 p. + 1 c. Münster.
- CARBIENER, R., 1969. Aperçu sur quelques effets de la pollution des eaux douces de la zone tempérée sur les biocénoses aquatiques. Bull. Sect. Geogr. Minist. Educ. Nation., 80: 45-132, Paris.
- CARBIENER, R., 1977. Etude d'une séquence phytosociologique de végétaux supérieurs bioindicateurs d'eutrophisation progressive dans les cours d'eaux phréatiques du Ried d'Alsace. Comm. Congrès Limnologie Metz, 2 p.
- CARBIENER, R. et J., SCHAAL, 1970. Excursion dans le Ried Centre-Alsace, zone nord (7 mai 1970). Bull. Soc. Hist. Nat. Colmar., 53: 12-24.
- CARSTENSEN, U., 1955. Laichkrautigesellschaften an Kleingewässern Schleswig-Holsteins. Schr. Naturwiss. Verein Schleswig-Holsteins, 27 (2): 144-170.
- CAUSSIN, O., 1907. Flore descriptive du littoral picard 110 p.
- CAUSSIN, O., 1912. Flore des tourbières de la Somme. Ch. Colin. Mayenne. 301 p.
- CHESSEL, D., 1978. Description non paramétrique de la dispersion spatiale des individus d'une espèce. Biométrie et Ecologie, 1: 45-135.
- CUINAT, R., 1974. Les exigences des poissons dans nos eaux courantes. Conférence à l'E.N.G.R.E.F., Formation continue, Session "Aménagement piscicole des eaux courantes", 26 p.
- DECORNET, J.-M., 1979. Contribution à l'étude hydrobiologique de deux rivières de Lorraine : l'Orne et le Rupt-de-Mad (Aperçu phytosociologique. La flore macrophytique, Relations avec la qualité des eaux. Thèse Doct. Etat Sciences, Univ. Metz. 722 p., 156 tab.
- DECORNET, J.-M., 1980. Utilisation de la Synphytosociologie dans l'appréciation de la valeur biologique des paysages fluviatiles Séminaire de Phytosociologie appliquée: L'évaluation biologique du territoire par la méthode des indices biocoenotiques, 209-216. I.E.E. Metz.
- DE FOUCAULT, B. et J.-L., MERIAUX, Analyse paysagère des systèmes aquatiques du nord-ouest de la France. En préparation pour TUEXENIA.
- DE LANGHE, J.-E. et R., D'HOSE, 1977. Les utriculaires de la Belgique et des régions voisines. Dumortiera, 7-8 : 1-5. Meise.
- DELSAUT, M. et J., GODIN, 1977. Mise en évidence de relations entre les complexes d'associations végétales et l'avifaune dans le marais audomarois (Nord de la France). Ber. Int. Sympos Rinteln 1976: Vegetation und Fauna, 309-339. Vaduz.
- DELVOSALLE, L. et L., VANHECKE, 1982. Essai de notation quantitative de la raréfaction d'espèces aquatiques et palustres en Belgique entre 1960 et 1980. Studies on Aquatic Vascular Plants, 403-409. Brussels.
- DEMANGEON, A., 1925. La Picardie et les régions voisines. A., Colin, 496 p.
- DENIZIUK, Z., 1978. Les Cariçaies humides et inondables de la grande Pologne. Leur écologie et leur valeur économique. *Colloques Phytosociologiques*, V, Lille 1976: la végétation des prairies inondables, 227-244.
- DESIRE, E., 1975. Recherches statistiques sur les précipitations en Picardie. Hommes et Terres du Nord, II : 5-16.
- DETHIOUX, M., 1979. Sur la forme flottante du rubanier Sparganium emersum REHM. dans quelques rivières belges. Dumortiera, N.s. 26: 1-4. Meise.
- DETHIOUX, M., 1980. Les glycériaies ripicoles de Belgique. *Natura Mosana*, 33 : 128-136. Marchienne-au-Pont.
- DETHIOUX, M., 1980. Les roseaux et leur écologie. Bull. Ardenne et Gaume, 35 : 84-92. Gembloux.
- DIEDERICH, P., 1977. Quelques plantes intéressantes du grand-dûché de Luxembourg et de territoires limitrophes. Dumortiera, 7-8: 25-27. Meise.
- DIEDERICH, P., 1981. L'algue Enteromorpha intestinalis (L.) Link dans les gravières de la Moselle luxembourgeoise. Dumortiera, 19/20: 57-60. Meise.

- DIERSSEN, K., 1975. Littorelletea uniflorae. Br.-Bl. et Tx. 1943. In: TUXEN, R., (éd.). Prodomus der europaischen Pflanzengesellschaften 2: 1-149.
- DUTARTRE, A. et P., CAPDEVIELLE, 1982. Répartition actuelle de quelques végétaux vasculaires aquatiques introduits dans le sud-ouest de la France. Studies on Aquatic Vascular Plants, 390-393. Brussels.
- FABRI, R., 1977. Végétation, production primaire et caractéristiques physicochimiques d'une rivière de haute Ardenne (Belgique) : La Warche supérieure. Lejeunia, n.s. 87, 43 p. Liège.
- FELZINES, J.-C., 1977. Analyse des relations entre la minéralisation des eaux douces stagnantes et la distribution des végétaux qui les peuplent. Etude sur les étangs en Bourbonnais, Nivernais, Morvan, Puisaye. An. Sc. nat., Bot., 18: 221-250. Paris.
- FELZINES, J.-C., 1981. Observations sur la distribution et l'écologie des Potamots dans les étangs du Bourbonnais. Rev. sc. Bourbonnais et Centre Fr.,
- FELZINES, J.-C., 1982. Etude dynamique, sociologique et écologique de la végétation des étangs du Centre-Est de la France. Importance de la compétition interspécifique dans l'organisation de la végétation et la distribution des espèces et des associations. Thèse Doct. es Sc. nat., Univ. Lille, 498 p., ann. (profils, tableaux, cartes et considérations théoriques) : 230 p.
- FELZINES, J.-C., 1982 Contribution à l'étude symphytosociologique des groupements végétaux des étangs du centre de la France. Studies on Aquatic Vascular Plants, 284-289. Brussels.
- FELZINES, J.-C., 1982. Un traitement des profils écologiques des macrophytes des eaux douces stagnantes et de leurs associations à l'aide de l'analyse factorielle des correspondances et de l'analyse hiérarchique. Studies on Aquatic Vascular Plants, 241-248. Brussels.
- FELZINES, J.-C., et E.-J., BONNOT, 1981. Elodea nuttallii (Planch.) St. John espèce nouvelle pour le département de la Nièvre. Bull. Soc. Lin. Lyon,
- FORSBERG, C., 1964. Phosphorus, a maximum factor in the growth of Characeae. Nature, 201: 517-518.
- GEHU, J.-M., 1976. Sur les paysages végétaux ou sigmassociations des prairies salées du Nord-Ouest de la France. Doc. Phytos., 15-18: 57-62. Lille.
- GEHU, J.-M., 1977. Le concept de sigmassociation et son application à l'étude du paysage végétal des falaises atlantiques françaises. Vegetatio, 34 (2): 117-125. Den Haag.
- GEHU, J.-M. et J.-L., MERIAUX, 1979. Une station à Ceratophyllum submersum L. Morlay, Somme. Doc. florist., 2: 51-53. Saint-Valéry-sur-Somme.
- GEHU, J.-M. et J.-L., MERIAUX, 1981. Incidences du degré de connaissance taxonomique en synsystématique. II - Le cas des végétations aquatiques. Ber. Intern. Symposien Intern. Vereinig. Vegetationskunde, Syntaxonomie, Rinteln 1980, 269-278, Vaduz.
- GEHU, J.-M. et J.-L., MERIAUX, 1983. Distribution et caractères phytosociologiques des renoncules du sous-genre Batrachium dans le Nord de la France. Bull. Soc. bot. Fr., 130 (1): 67-57. Paris.
- GEHU, J.-M. et J.-L., MERIAUX, 1983. Distribution et synécologie des Renoncules du sous-genre Batrachium dans le Nord de la France. Colloques phytosociologiques X, les végétations aquatiques et amphibies, Lille 1981, 15-44. Vaduz.
- GEROUDET, P., 1957. Les Passereaux. III : 293 p. Ed. Delachaux et Niestlé.
- GEROUDET, P., 1961. Les Passereaux. I : 238 p. 2e éd. Ed. Delachaux et Niestlé.
- GEROUDET, P., 1963. Les Passereaux. II : 308 p. 2e éd. Ed. Delachaux et Niestlé.
- GEROUDET, P., 1965. Les Rapaces. 4e ed. 426 p. Ed. Delachaux et Niestlé.

GEROUDET, P., 1967. - Les Echassiers. 288 p. 3e éd. Ed. Delachaux et Niestlé. GEROUDET, P., 1972. - Les Palmipèdes: 284 p. Ed. Delachaux et Niestlé.

- GLANZER, U., 1974. Experimentelle Üntersuchungen über das Verhalten submerser Makrophyten bei NH4+. Belastung. Verth. Ges. Ökol. Saarbrücken 1973: 175-179.
- GLAVAC, V. et Th., RAUS, 1982. Über die Pflanzengesellschaften des Landschafts - und Naturschutzgebietes. "Donche" in Kassel. *Tuexenia*, 2: 73-113. Göttingen.
- GONSE, E., 1889. Supplément à la flore de la Somme. Mem. Soc. Linn. Nord France, VII: 5-64.
- GONSE, E., 1908. Supplément à la flore de la Somme. Mem. Soc. Linn. Nord. France, XII: 5-30.
- GORS, S., 1975. Das Cladietum marisci in Süddeutschland. Beitr. Naturk. Forsch. in Süddeutschland, 34, Karlsruhe.
- GORS, S., 1977. Verband Potamogenotion W. Koch 25em. Oberd. 57, Nymphaeion Oberd. 57. In Oberdorfer E. (ed.): Süddeutsche Pflanzengesellschaften Ed. 2, 1: 99-118. Stuttgart.
- GRIGORE, S. et I., COSTE, 1978. Contribution à l'étude des associations des Magnocaricetalia Pign. 1953 dans le Banat (Roumanie). Colloques Phytosociologiques V, Lille 1976. La végétation des prairies inondables, 79-87.
- GRYSEELS, M., L'influence du fauchage hivernal sur la végétation des roselières rudéralisées dans le marais du "Blankaart" (Woumen, prov. Flandre occ., Belgique): quelques résultats préliminaires. *Colloques phytosocio*logiques X,les végétations aquatiques et amphibies, Lille 1981, 471-498.
- GUERLESQUIN, M. et V., PODLEJSKI, 1980. Characées et végétaux submergés et flottants associés dans quelques milieux camarguais. Naturalia monspeliensia, ser. Bot., 36: 1-20.
- GUERLESQUIN, M. et J.-R., WATTEZ, 1979. Flore et groupements des milieux aquatiques sub-littoraux dans les bas-champs de Cayeux-Onival (Somme); phanérogames et cryptogames Doc. phytos. N.S. IV: 397-421. Lille.
- GUERLESQUIN, M. et J.-L., MERIAUX, 1984. Characées et végétations associées des milieux aquatiques du Nord de la France. Colloques phytosociologiques X, les végétations aquatiques et amphibies, Lille 1981, 415-444. Vaduz.
- HABER, W; et KOHLER, 1973. Okologische Untersuchung und Bervertung Fliessgewässern mit Hilfe höherer Wasserpflanzen. Landschaft und Stadt, 4: 159-168. Stuttgart.
- HASLAM, S.-M., 1978. River plants. 396 p. Cambridge University Press.
- HASLAM, S.-M., 1982. A proposed method for monitoring river pollution using macrophytes. Environmental Technology Letters, 3: 19-34.
- HAYON, J.-C., DANGIEN, B. et J., FLEURENTIN, 1983. La flore des terrains salés de Lorraine. Actes du premier séminaire d'Evaluation des richesses naturelles de la Lorraine, 140-150. Institut européen d'Ecologie, Metz.
- HILBIG, W., 1971. Ubersicht über die Pflanzengesellschaften des südlichen Teiles der DDR. II. Die Röhrichtgesellschaften. Hercynia, N.F. 8: 256-285. Leipzig.
- HOLL, K., 1980. Wasser; Untersuchung Beurteilung, Aufbereitung, Chemie, Bakteriolagie, Biologie Verlag de Gruyter u. Co., Berlin, 5. Auflage.
- HORST, K., KRAUSCH, H.-D. et E.-R., MÜLLER-STOLL, 1966. Die Wasser und Sumpfpflanzengesellschaften im Elbe-Harvel-Winkel. Limnologica, 4: 101-163.
- HUSNOT, T., 1905-1906. Cyperacées de France, Suisse et Belgique. 83 p. 24 pl. h. t. Imp. -Rel. Domin. Caen.
- JUNGBLUT, F., 1953. Les espèces du genre Glyceria au Grand Duché de Luxembourg. Bull. Soc. roy. Bot. Belg., 85: 25-37. Bruxelles.
- KERAUTRET, L., Amphibiens et Reptiles : un élément faunistique méconnu du Nord de la France. Actes du Colloque : le Patrimoine naturel régional Nord - Pas-de-Calais. Inventaire et gestion des milieux naturels et seminaturels. A.M.B.E. Bruay-sur-Escaut. A paraître.

- 351 -

- KOCH, W., 1954. Pflanzensoziologische skizzen aus den reisfelgebieten des Piemont (Po-Ebene). Vegetatio, 5/6: 487-493. The Hague.
- KOHLER, A., 1972. Zur Ökologie submerser Gefässmakrophyten in Fliessgewässern Ber. Dtsch. Bot. Ges., 84: 713-720.
- KOHLER, A., 1975. Veränderungen natürlicher submerser Fliessgewässervegetation durch organische Belastung. Daten und Dokumente zum Umweltschutz, Univ. Hohenheim, 14: 59-66.
- KOHLER, A., 1975. Submerse Makrophyten und ihre Gesellschaften als Indikatoren der Gewässerbelastung. Beitr. naturk. Forsch. Südw. - Dtl., 34: 149-159.
- KOHLER, A., 1975. Makrophytische Wasserpflanzen als Bioindikatoren für Belastungen von Fliessgewässer-Ökosystemen. Verh. Ges. Okol. Wien, 1975, 255-276. Den Haag.
- KOHLER, A., VOLLRATH, H. et E., BEISL, 1971. Zur Verbreitung, Vergesells-chaftung und Okologie der Gefässmakrophyten im Fliesswassersystem Moosach (Münchener Ebene). Arch. Hydrobiol., 69: 333-365. Stuttgart.
- KOHLER, A., ZELTNER, G. et M., BUSSE, 1972. Wasserpflanzen und Bakterien als Verschmutzungsanzeiger von Eliessgewässern. *Umschau*, 72: 158-159.
- KOHLER, A., WONNEBERGER, R. et G., ZELTNER, 1973. Die Bedeutung chemischer und pflanzlicher Verschmutzungsindikatoren "im Fliessgewässersystem Moosach (Münchener Ebene). Arch. Hydrobiol. 72:533-549. Stuttgart.
- KOHLER, A., BRINKMEIER, R. et H., VOLLRATH, 1974. Verbreitung und Indikatorwert der submersen Makrophyten in den Fliessgewässern der Friedberger Au. Ber. Bayer. Bot. Ges. 45: 5-36. München.
- KOHLER, A. et G., ZELTNER, 1974. Verbreitung und Ökologie von Makrophyten in Weichwasserflüssen des Oberpfälzer Waldes (Naab, Pfreimd und Schwarzach).

  Hoppea Denkschriften der Regensburgischen Botanischen Gesellschaft, 33: 171-232.
- KOLKWITZ, R. et M., MARSSON, 1908. Ökologie der Pflanzlichen Saprobien. Ber. Deutsch. Bot. Ges., 26: 505-519.
- KOLKWITZ, R. et M., MARSSON, 1909. Okologie der tierischen Saprobien. Int. Rev. Ger. Hydrobiol. Hydrogéogr., 2: 126-152.
- KOPECKY, K., 1972. Das Glycerietum memoralis -plicatae, eine neue Assoziation des Sparganio-Glycerion Verbandes. Folia Geobot. phytotax., 7: 47-52. Praha.
- KRAUSCH, H.-D., 1964. Die Pflanzengesellschaften des Stechlinsee -Gebietes-II Röhrichte und Grossegesellschaften, *Phragmitetea* Tx. et Prsg 1942. *Limmologica*, 2 (4): 423-482. Berlin.
- KRAUSCH, H.-D., 1965. Zur Gliederung des Scirpo-Phragmitetum medioeuropaeum W. Koch, 1926. Limnologica, 3: 17-22. Berlin.
- KRAUSCH, H.-D., 1965. Vegetationskundliche Beobachtungen im Donaudelta. Limnologica, 3 (3): 271-313. Berlin.
- KRAUSE, A., 1972. Uber den Rückgang des Wasserpflanzenbesatzes der Fulda als Ausdruck zunehmender Gewässerveruneinigung. Bundesanstalt für Vegetationsk. Natursch. u. Landschaftpflege. Bad Godesberg. Jahresbericht 1972, S.F. 11 + F 12.
- KRAUSE, W., 1972. Einfluss der Eutrophierung und andere menschliche Einwirkungen auf die Makrophytenvegetation der Oberflächengewässer. Ber. über Landwirtschaft, 50: 140-146.
- KRAUSE, W. et G., LANG, 1977. Klasse: *Charetea fragilis* (Fukarek 1961 n.n.) Krausch 1964. In: OBERDORFER E. (éd.): Süddeutschpflanzengesellschaften Ed. 2. 1: 78-88. Stuttgart.
- LACHAVANNE, J.-B., 1977. Contribution à l'étude des macrophytes du Léman; Thèse Doct. es. Sciences Univ. Genêve, texte condensé. 71 p.
- LACHAVANNE, J.-B., 1979. Les macrophytes du lac de Morat. Ber. Schweiz. Bot. Ges., 89: 114-132. Wetzikon.
- LACHAVANNE, J.-B., 1979. La végétation macrophytique du Burgäschiser. Ber. Schweiz. Bot. Ges., 89: 92-104. Wetzikon.

- LACHAVANNE, J.-B., 1980. Les manifestations de l'eutrophisation des eaux dans un grand lac profond : le Léman (Suisse) Schweiz. Z. Hydrol., 42 (2) : 127-154. Basel.
- LACHAVANNE, J.-B., 1982. Influence de l'eutrophisation des eaux sur les macrophytes des lacs suisses : résultats préliminaires. Studies on Aquatic Vascular Plants, 333-339. Brussels.
- LACHAVANNE, J.-B. et R., WATTENHOFER, 1975. Evolution du couvert végétal de la Rade de Genêve, Saussurea, 6 : 217-230.
- LACHAVANNE, J.-B. et R., WATTENHOFER, 1975. Contribution à l'étude des macrophytes du lac Leman. Conservatoire botanique de Genêve en coll. avec la commission internationale pour la protection des eaux du Leman contre la pollution. 147 p. + 1 carte.
- LANG, 1973. Die Makrophytenvegetation in der Uferzone des Bodensees. Ber. Int. Gewasserschutzkommiss. Bodensee, 12: 67 p.
- LANG, 1973. Die Makrophytenvegetation in der Uferzone des Bodensees unter besonderer. Berücksichtigung ihres Zeigerwertes für den Gütezustang. Ber. Int. Gewasserschutzkommiss. Bodensee, 12: 67 p.
- LANG, G., 1975. Die Makrophytenvegetation des Bodensees als Zeiger für den Gütezustandneuere Entwicklung. Daten und Dokumente Umweltschutz, 14: 39-49. Hohenheim.
- LE COHU, M.-C., 1967. Recherches taxinomiques sur les Carex du massif armoricain. Botanica rhedonica, s.A, 3: 213 p. Rennes.
- LIEBMANN, H., 1962. Handbuch der Frischwasser und Abwasserbiologie. G. Fischer 2 éd. 588 p. Oldenbourg. München.
- LOHMEYER, W., 1950. Oenanthe aquatica Rorippa amphibia Ass. Mitt. flor. soz. Arbeitsgem., N.F. 2: 20. Stolzenau/Weser.
- LOHMEYER, W. et A., KRAUSE, 1975. Über die Auswirkungen des Gehölzbewuchses and kleinen Wasserlaüfen des Münsterlandes auf die Vegetation im Wasser und an den Böschungen im Hinblick auf die Unterhaltung der Gewässer -Bundesanst. f. Veg.- kunde u. Landschaftspflege. Bonn Bad Godesberg.
- LUTHER, H., 1949. Vorschlag zu einer ödologischen Grundenteilung der Hydrophyten. Acta Bot. Fennicae, 44: 3-15.
- MAAS, F.-M., 1959. Bronnen, bronbeken en bronbassen van Nederland, in het bijzonder van de Veluwezoom. *Meded. Landbouwhogeschool Wageningen*, 59 (12): 1-166.
- MAITLAND, P.-S., 1977. Les poissons des lacs et rivières d'Europe en couleurs. 255 p. Ed. Elsevier Séquoia, Bruxelles.
- MAKIRINTA, U., 1978. Die Pflanzensoziologische Gliederung der Wasservegetation im See Kukkia, Südfinnland. Acta Univ. Ouluensis, A, 75 (5): 1-157. Oulu.
- MATUSZKIEWICZ, W., 1980. Synopsis und geographische Analyse der Pflanzengesellschaften von Polen. *Mitt. flor.* -soz. *Arbeitsgem.*, NF 22: 19-50. Todenmann-Göttingen.
- MELZER, A., 1976. Makrophytische Wasserpflanzen als Indikatoren des Gewässerzustandes oberbayerischer Seen; dargestellt im Rahmen limnologischer Untersuchungen an den Osterseen und dem Eggstätt Hemhofer Seen (Oberbayern) Diss. Bot., 34: 1-195. Vaduz.
- MELZER, A., HABER, W. et A., KOHLER, 1977. Floristich ökologische Charakterisierung und Gliederung der Osterseen (Oberbayern) mit Hilfe von submersen Makrophyten. *Mitt. flor. - soz. Arbeitsgem.*, N.F. 19/20: 139-151. Todenmann-Göttingen.
- MERIAUX, J.-L., 1977. Le groupement à Rumex hydrolapathum L. et Rorippa amphibia (L.) Besser. Bull. Soc. Bot. N. France, 30: 79-81. Lille.
- MERIAUX, J.-L., 1977. Influence écologique du Rat musqué (*Ondatra zibe-thica* L.) sur l'écosystème étang. *Bull. Soc. Bot. N. France*, 30 : 51-52 Lille.

- MERIAUX, J.-L., 1978. Le Rat musqué (*Ondatra zibethica* L.) dans l'écosystème étang. *Natura Mosana*, 31 : 109-114. Marchienne-au-Pont.
- MERIAUX, J.-L., 1978. Sur la présence d'*Elodea nuttalli* (Planch) St John dans le département du Pas-de-Calais. *Bull. Soc. Bot. N. France*, 31 suppl. 29 : 2-3. Lille.
- MERIAUX, J.-L., 1978. Etude analytique et comparative de la végétation aquatique d'étangs et marais de Nord de la France (Vallée de la Sensée et Bassin houiller du Nord Pas-de-Calais). Thèse Doc. 3ème cycle 1977, Metz, Doc. phytos., N.S. III: 244 p., 11 tabl., h.t.. Vaduz.
- MERIAUX, J.-L., 1979. Elodea nuttallii (Planch) St John, espèce nouvelle pour le Nord de la France. Bull. Soc. Bot. N. France, 32: 30-32, Lille.
- MERIAUX, J.-L., 1979. Les stations à *Elodea ernstae* St John et *Elodea nut-talli* (Planch) St John dans le Nord de la France. *Bull. Soc. Bot. N. France*, 31, suppl. 29, 2-3. Lille.
- MERIAUX, J.-L., 1979. Elodea ernstae St John, espèce nouvelle pour la flore régionale (Nord de la France) Doc. florist., 2 : 55-60. St-Valéry-sur-Somme.
- MERIAUX, J.-L., 1979. Les *Carex* du Parc naturel régional de St-Amand/Raismes et leur place phytosociologique. *Bull. Soc. Bot. N. France*, 32 : 33-38, 1 carte. Lille.
- MERIAUX, J.-L., 1979. Bilan phyto-écologique à des fins d'aménagement d'un étang nouvellement créé : l'exemple d'Armbouts-Cappel (Nord). Doc. Phytos., N.S. IV : 707-729. Vaduz.
- MERIAUX, J.-L., 1979. Callitriche truncata Guss. subsp. occidentalis (Rouy) Schotsman, espèce nouvelle pour la flore régionale (Nord de la France). Doc. florist., 2: 61-66. St-Valéry-sur-Somme.
- MERIAUX, J.-L., 1981. Les macrophytes et l'épuration biologique des eaux. Bull. Soc. Bot. N. France, 34 : 47-50. Lille.
- MERIAUX, J.-L., 1981. Aperçu sur la végétation de l'Etang du Stock. (Département de la Moselle). Bull. Soc. Hist. nat. Moselle, 43 : 189-209. Metz.
- MERIAUX, J.-L., 1982. Espèces rares ou menacées des biotopes lacustres ou fluviatiles du Nord de la France. Studies on Aquatic Vascular Plants, Brussels, 398-402.
- MERIAUX, J.-L., 1982. Espèces rares ou menacées des biotopes lacustres ou fluviatiles du Nord-Ouest de la France. (Ptéridophytes et Spermatophytes). Natura mosana, 35: 177-194. Marchiennes-au-Pont.
- MERIAUX, J.-L., 1982. Inventaire et distribution des espèces de genres Callitriche, Elodea et Ranunculus (sous-genre Batrachium) dans le Nord de la France. Studies on Aquatic Vascular Plants, Brussels, 311-312.
- MERIAUX, J.-L., 1982. L'utilisation des macrophytes et des phytocoenoses aquatiques comme indicateurs de la qualité des eaux. Les Naturalistes belges, 63: 12-28. Bruxelles.
- MERIAUX, J.-L., 1983. Le Phalaridetum arundinaceae Libbert 1931 et les végétations à Phalaris arundinaceae L. Colloques phytosociologiques X, les végétations aquatiques et amphibies, Lille 1981, 499-512. Vaduz.
- MERIAUX, J.-L., 1983. La classe des *Potametea* dans le Nord de la France. Colloques phytosociologiques X, les végétations aquatiques et amphibies, Lille 1981, 115-130. Vaduz.
- MERIAUX, J.-L., 1983. Remarques sur la synsystématique des *Potametea*. *Colloques phytosociologiques* X, les végétations aquatiques et amphibies, Lille 1981, 131-138. Vaduz.
- MERIAUX, J.-L., 1983. La classe des *Phragmitetea* dans le Nord de la France. *Colloques phytosociologiques* X, les végétations aquatiques et amphibies, Lille 1981, 139-148. Vaduz.
- MERIAUX, J.-L., Le genre *Callitriche* dans le nord de la France et les régions voisines (Distribution, phytosociologie, écologie et faune associée). En préparation pour *Lejeunia*, Liège.
- MERIAUX, J.-L., Zonations floristico-écologiques et phytocoeno-écologiques des rivières du nord-ouest de la France. En préparation.

- 334 -

- MERIAUX, J.-L. et J., FLEURENTIN, 1981. Aperçu sur la végétation de la retenue d'eau d'Arnaville sur le Rupt-de-Mad. (Meurthe-et-Moselle). Bull. Soc. Hist. nat. Moselle, 43 : 175-188. Metz.
- MERIAUX, J.-L. et J.-M., GEHU, 1978. De l'analyse synphytosociologique des complexes de végétation à celles des végétations complexes. Exemple de groupements aquatiques et subaquatiques. Ber. Intern. Symposien Intern. Verein. Vegetations kunde, Assoziations komplexe (Sigmeten), Rinteln 1977, 97-116. Vaduz.
- MERIAUX, J.-L., TOMBAL, J.-C., TOMBAL, P. et coll., (A.M.B.E.), 1982. Patrimoine naturel régional Nord Pas-de-Calais. Inventaire cartographique hiérarchisé des zones naturelles, 1 carte couleur (40 x 60), notice détaillée, 4 p.
- MERIAUX, J.-L. et P., TOMBAL, 1981. Eléments d'appréciation des écosystèmes lotiques et des écosystèmes lentiques. Essai de définition d'indices écosystèmiques. Séminaire de Phytosociologie appliquée : l'évaluation biologique du territoire par la méthode des indices biocoenotiques, Metz 1980, 193-207.
- MERIAUX, J.-L. et P., TOMBAL, 1982. Suggestions concernant le réaménagement des carrières en eau. Bulletin français de Pisciculture, 286 : 262-267, Boves.
- MERIAUX, J.-L. et P., VERDEVOYE, 1983. Données sur la Callitrichetum obtusangulae Seibert 1962. (Synfloristique, syntaxonomie, synécologie et faune associée). Colloques phytosociologiques X, les végétations aquatiques et amphibies, Lille 1981, 45-68. Vaduz.
- MERIAUX, J.-L. et J.-R., WATTEZ, 1983. Groupements végétaux aquatiques et subaquatiques de la Vallée de la Somme. Colloques phytosociologiques X, les végétations aquatiques et amphibies, Lille 1981, 369-414. Vaduz.
- MILJAN, A., 1933. Vegetationsuntersuchungen an Naturwiesen und Seen im otepääschen Moränengebiet Estlands I. Acta et Comm. Univ. Tartuensis (Dorpatensis), A 25: 1-139. Dorpat.
- MÜLLER, Th., 1977. Klasse Lemmetea R. Tx. 55 (Lemmetea minoris). In OBERDORFER E. (ed.): Süddeutsche Pflanzengesellschaften Ed. 2. 1: 67-77. Stuttgart.
- MÜLLER, Th., 1977. Verland: Ranunculion fluitantis Neuhäusl 1959. In OBERDORFER E.: Süddeutsche Pflanzengesellschaften Ed. 2. 1: 89-99. Stuttgart.
- NIEMANN, E., 1965. Submontane und montane flussbegleitende Glanzglasröhrichte in Thüringen und ihre Beziehungen zu den hydrologischen Verhältnissen. Limnologica, 3 (3): 399-438. Berlin.
- NILSSON, T., 1960. Recherches pollenanolytiques dans la vallée de la Somme. Pollens et Spores, 2 (2): 235-262.
- NISBET, M. et J., VERNEAUX, 1970. Composantes chimiques des eaux courantes. Discussion et propositions de classe en tant que bases d'interprétation des analyses chimiques. *Ann. limnol.*, 6 : 161-190.
- NOIRFALISE, A., 1974. Mécanismes, causes et conséquences de l'eutrophisation des eaux de surface. Semaine d'Etudes Agriculture et Environnement, Agriculture et eutrophisation des eaux de surface, 96-112. Fac. Sc. agr. état, Centre rech. agr. Gembloux.
- NOIRFALISE, A. et M., DETHIOUX, 1977. Synopsis des végétations aquatiques d'eau douce en Belgique. Comm. Centre écol. for. et rur. Gembloux, N.S. 14 25 p.
- OBERDORFER, E., 1954. Über Unkrautgesellsehaften der Balkanhalbinsel Vegetatio 4: 379-411. Den Haag.
- OBERDORFER, E., 1979. Pflanzensoziologische Exkursionsflora für Südwestdeutschland 3. Aufl. 997 p. Stuttgart.
- OBERDORFER, E. et K., DIERSSEN, 1977. Klasse: Utricularietea intermediominoris Den Hartog et Segal 1964 em Pietsch 1965. In: OBERDORFER E. (ed.): Süddeutsche Pflanzengesellschaften Ed. 2. 1: 193-198. Stuttgart.
- PASSARGE, H., 1978. Übersicht über mitteleuropäische Gefässpflanzengesellschaften. Feddes Repertorium, 89 (2-3): 133-195. Berlin.

- PASSARGE, H., 1978. Zur Syntaxonomie mitteleuropäischer Lemmetea- Gesells-chaften. Folia Geobot. Phytotax. Praha, 13: 1-16.
- PASSARGE, H., 1982. Hydrophyten-Vegetationsaufnahmen. *Tuexenia*, 2: 13-21. Göttingen.
- PEDROTTI, F., 1979. L'association *RICCIOCARPETUM NATANTIS* (Segal 1963)
  Tüxen 1972 dans le marais de Colfiorito (Italie centrale). *Doc. phytos.*,
  N.S. IV: 795-802. Lille.
- PEDROTTI, F., Associazioni vegetali presenti nei Piani carsici dell' Appennino esplorati fino ad oggi (Montelago, Colfiorito, Pian Grande di Castelluccio, S. Scolastica, Rascino, Val Voltigno, Quarto grande, Rotonda). A paraître.
- PEDROTTI, F. et E., ORSOMANDO, 1984. Liste des associations de milieux humides près de Rieti (Italie centrale), Colloques phytosociologiques, Lille 1981. Document distribué.
- PERRIER, R., 1963-1964. La Faune de la France Ib Vers et némathelmnithes, 179 p. II Arachnides et crustacés, 220 p. III Myriapodes, Insectes inférieurs, 161 p. IV Anoploures, mallophages, lépidoptères, 235 p. V Coléoptères, 192 p. VI Coléoptères, 121 p. VIII Hyménoptères, 211 p. VIII Diptères Aphaniptères, 216 p. + 22 p. IX Mollusques, 172 p. -
- PHILIPPI, G., 1969. Besiedlung alter Ziegeleigruben in der Rheinnaderung zwischen Speyer und Mannheim. *Mitt. flor.-soz.Arbeitsgem.*, N.F. 14: 238-253. Todenmann/Rinteln.
- PHILIPPI, G., 1973. Zur Kenntnis einiger Röhrichtgesellschaften des Oberrheingebietes. Beitr. naturk. Forsch. SüdwDtl., 32: 53-95. Karlsruhe.
- PHILIPPI, G., 1977. Klasse: *Phragmitetea* Tx. et Prsg. 42. In: OBERDORFER E. (ed.): Süddeutsche Pflanzengesellschaften Ed. 2. 1: 119 -165. Stuttgart.
- PHILIPPI, G., 1978. Die Vegetation des Altrheingebietes bei Russheim In:
  Der Russheimer Altrhein eine nordbadische Auenbandschaft. Natur. u. Landschafts-schutzgebiete Baden-Wurtt., 10: 103-267. Karlsruhe.
- POINSOT, C., 1980. Essai d'écologie appliquée à l'aménagement du lac d'Armbouts-Cappel (Nord), Doct. Un. Lille 125 p.
- POTT, R., 1980. Die Wasserund Sumpfvegetation eutropher Gewässer in der Westfälischen Butcht Pflanzensoziologische und Hydrochemische Untersuchungen Abh. Landesmus Naturk., 42: 156 p. Münster.
- POTT, R., 1981. Ökologie und Indikatorwert von Wasserpflanzengesellschaften. Mitteilungen der Landesanstal für Ökologie, Landschaftsentwicklung und Fortsplanung Nordrhein-Westfalen. Sonderheft Landestagungen 1980, 57-64. Recklinghausen.
- POTT, R., 1982. Littorelletea-Gesellschaften in der Westfälischen Butch. Tuexenia, 31-45. Göttingen.
- POTT, R., 1983. Die Vegetation-sabfolgen unterschiedlicher Gewässertypen Nordwestdeutschlands und ihre Abhängigkeit vom Nährstoffgehalt des Wassers. *Phytocoenologia*, 11 (3): 407-430. Stuttgart-Braunschweig.
- RADOUX, M., 1980. Approche écologique et expérimentale des potentialités épuratrices du roseau commun : *Phragmites autralis* (Cav.) Trin. ex Steud. *Trib. Cebedeau*, 439-440 : 329-339. Liège.
- RADOUX, M., 1982. Etude comparée des capacités épuratrices d'un lagunage et d'un marais artificiel miniatures recevant la même eau usée en zone rurale. Studies on Aquatic Vascular Plants, 346-352. Brussels.
- RADOUX, M. et D., KEMP, 1981. Epuration progressive d'une eau usée rurale par un marais expérimental miniature constitué de quatre populations végétales disposées en série. Convegno Int. Fitodepurazione e impieghi della biomasse prodotte Parma, 30 p.
- RIVAS-MARTINEZ, S., 1976. Sinfitosociologia, una nueva metodologica para el estudio del paysaje vegetal. *Anal. Inst. Bot. Cavanilles*, 33: 179-188. Madrid.
- ROCHOW, M.-V., 1951. Die Pflanzengesellschaften des Kaiserstuhls. Pflanzensoziologie 8, 140 p. Jena.

.

ROYER, J.-M., 1969. - Note sur la flore de la Puisaye. Le Monde des Plantes. 364 : 20-23. Toulouse.

- SCHRÖDER, F., 1977. Die Mollusken der Pflanzengesellschaften in den Gewässern des Bremer Raumes 2. Gastropoden des Hydrocharito-Stratiotetum. Mitt. flor. soz. Arbeitsgem., N.F. 19/20: 131-133. Todenmann-Göttingen.
- SCHWABE-BRAUN, A. et R., TÜXEN, 1981. Zur Synsystematik der Klasse Lemmetea minoris in Europa. Ber. Int. Sympos. Rinteln 1980: Syntaxonomie, 181-205, 1 tabl. h. t. Vaduz.
- SCHWABE-BRAUN, A. et R., TÜXEN, 1981. Prodromus der Europaischen Pflanzengesellschaften: Lemmetea minoris, 4: 1-141. Vaduz.
- SCHMITZ, A., GOMMES, R., VANDER BORGHT, P. et A., VETS, 1982. L'épuration en marais naturel : Cussigny. Studies on Aquatic Vascular Plants, 353-357. Brussels.
- SCOPPOLA, A., 1981. Considérations nouvelles sur les végétations des Lemmetea minoris (R. Tx. 1955) em. Schwabe et R. Tx. 1981 et contribution à l'étude de cette classe en Italie centrale. Thèse Doct. 3e cycle, Université de Lille II. 129 p. + 10 tabl. h.t.
- SEGAL, S., 1968. Ein Einteilungsversuch der Wasserpflanzengesellschaften. Ber. Int. Sympos. Stolzenau 1964: Planzensoziologische Systematik, 191-219.
- SOTIAUX, A., 1979. Contribution à une meilleure connaissance du genre Azolla dans le territoire de la Nouvelle Flore. Dumortiera, 13: 1-5.
- SOUGNEZ, N., 1955. Sur la flore et la végétation du territoire belge de la Basse-Meuse. III La végétation non forestière. Bull. Soc. Roy. Bot. Belg., 87: 172-194. Bruxelles.
- STRASBURGER, K. et J., HOMANN, 1982. Gesellschaften der Lemmetalia im Meissendorfer Fischteichgebiet westlich von Celle. Tuexenia, 2: 27-29. Göttingen.
- TOMBAL, P. et J.-L., MERIAUX, 1981. Contribution à une méthode propre à inventorier, évaluer et hiérarchiser les sites naturels à l'échelle régionale et nationale. Séminaire de Phytosociologie appliquée : l'évaluation biologique du territoire par la méthode des indices biocoenotiques, Metz 1980, 269-278.
- TOTH, L., 1972. Reeds control eutrophication of Balaton lake. Water Research, 6: 1533-1539.
- TUFFERY, G. et J., VERNEAUX, 1967. Une méthode zoologique pratique de détermination de la qualité biologique des eaux courantes. Indices biotiques.

  Ann. Scient. Uni. Besançon zoologie, 3: 79-90. Besançon.
- TÜXEN, R., 1973. Vorschlag zur Aufnahme von Gesellschaftskomplexen in potentiell natürlichen Vegetationsgebieten. Acta Bot. Acad. Sc. Hung. 19: 379-384.
- TÜXEN, R., 1977. Zur Homogenität von Sigmassociationen ihrer syntaxonomischen Ordnung und ihrer Verwendung in der Vegetationskartierung. Doc. phytos., N.S. I: 321-328. Lille.
- TÜXEN, R., 1978. Bemerkungen zur historischen, begrifflichen und methodischen Grundtagen der Synsoziologie. Ber. Int. Sympos. Rinteln 1977: Assoziations-komplexe (Sigmeten), 97-116. Vaduz.
- TÜXEN, R., 1978 -Versuch zur sigma Syntaxonomie mitteleuropaischen Flusstalgesellschaften. Ber. Int. Sympos., Rinteln 1977: Assoziations-komplexe (Sigmeten), 117-150. Vaduz.
- UOTILA, P., 1971. Distribution and ecological features of hydrophytes in the polluted Lake Vanajavesi, S-Finland. Ann. Bot. Fennici, 8: 257-295. Helsinki.
- VALCK, P. et coll., 1981. Plantes menacées du nord-est de la France. Liste définitive. 41 p. Conservatoire et jardins botaniques de Nancy (A.JA.BO.NA.).
- VANDER BORGHT, P., SKA, B., SCHMITZ, A. et R., WOLLAST, 1982. Eutrophisation de la rivière Semois : le développement de Ranunculus et ses conséquences sur l'écosystème aquatique. Studies on Aquatic Vascular Plants, 340-345. Brussels.
- VANHECKE, L. et G., CHARLIER, 1982. The regression of aquatic and marsh vegetation and habitats in the north of Belgium between 1904 and 1980: some photographic evidence. Studies on Aquatic Vascular Plants, 410-411. Brussels.

- VASEL, J., DEMOULIN, F., DUBOIS, M. et A., SCHMITZ, 1982. L'épuration seminaturelle par technologie douce. (Projet Bertrix). Studies on Aquatic Vascular Plants, 357-362. Brussels.
- VERDEVOYE, P. avec la collaboration du Laboratoire d'Algologie du C.E.T.E./ G.R.E.F. et J.-L., MERIAUX, 1979. - Etude de la qualité des eaux, Lac d'Armbouts-Cappel. Ministère de l'agriculture, 34 p.
- VERNEAUX, J., 1980. Fondements biologiques et écologiques de l'étude de la qualité des eaux continentales. Principales méthodes biologiques. La Pollution des eaux continentales. Incidences sur les biocénoses aquatiques. 289-345. Gauthier-Villars. Paris.
- VICQ, E., de 1883. Flore du département de la Somme. Prévost éd. 582 p. VICQ, E., de et B., de BRUTELETTE, 1865. Catalogue des espèces vasculaires du département de la Somme. Briez éd. 318 p.
- VLIEGER, J. et E., van ZINDEREN BAKKER, 1941. Hetbotanische onderzoek van het Naardermeer. Jb. Ver. Behoud Natuurmon. in Ned., 1936-1940: 148-157.
- VOLLMAR, F., 1947. Die Pflanzengesellschaften des Murnauer Moores. Ber. Bayer. Bot. Gess., 27: 13-97. München.
- WATTEZ, J.-R., 1969. Une association végétale peu décrite dans le nord de la France : le *Glycerietum plicatae.Bull. Soc. Bot. N. France*, 22 : 209-215. Lille.
- WATTEZ, J.-R., 1975. Etude phytosociologique des peuplements d'Apium nodiflorum (L.) LAG. et de Nasturtium officinale R.B. dans le nord de la France. Doc. phytos., 9-14: 279-290 + 1 tab. h.t. Lille.
- WATTEZ, J.-R. et B., de FOUCAULT, 1982. La végétation des Mollières de Berck (Pas-de-Calais). Etude phytosociologique et écologique. 36 p., 15 tab. h.t. Amiens et Lille.
- WEBER, H.-E., 1976. Die Vegetation der Hase von der Quelle bis Quabenbrück-Osnabrücker. Naturwiss. Mitt., 4: 131-190. Onasbrück.
- WEBER-OLDECOP, D.-W., 1977. Das Ranunculo circinati-Potametum friesii ass. nov. die verbreitetste Wasserpflanzen-Gesellschaft der Ostholsteinischen und Lauenburgischen Seen. Mitt. flor. soz. Arbeitsgem., N.F. 19/20: 129-130. Todenmann-Göttingen.
- WEBER-OLDECOP, D.-W., 1977. Fliessgewassertypologie auf vegetationskundlieher Grundlage. *Mitt. flor.* soz. *Arbeitsgem.*, N.F. 19/20: 135-137. Todenmann-Göttingen.
- WEBER-OLDECOP, D.-W., 1977. Fliessgewassertypologie in Niedersachsen auf floristisch-soziologischer Grundlage. Gött. Flor. Rundbriefe, 10: 73-80.
- WEBER-OLDECOP, D.-W., 1978. Typologisch Bedeutsame Wasserpflanzengesells-chaften von Fliessgewässern als Glieder von Gesellschaftskomplexen. Ber. Int. Sympos. Rintein 1977: Assoziationskomplexe (Sigmeten) 83-95. Vaduz.
- WIEGLEB, G., 1976. Untersuchungen über den Zusammenhang zwischen hydrochemischen Umweltfaktoren und Makrophytenvegetation in stehenden Gewässern. Arch. Hydrobiol., 83 (4): 443-484. Stuttgart.
- WIEGLEB, G., 1977. Die Wasser-und Sumpfpflanzengesellschaften der Teiche in den Naturschutzgebieten "Priorteich-Sachsenstein" und "Itelteich" bei Walkenried am Harz. Mitt. flor. soz. Arbeitsgem., N.F. 19/20: 157-209. Todenmann-Göttingen.
- WIEGLEB, G., 1979. Vorläufige Übersicht über die Wasserpflanzengesellschaften der Klasse *Potamogetonetea* im südlichen und östlichen Niedersachsen. Ber. Naturhist. Ges. Hannover, 121: 35-50. Hannover.
- WIEGLEB, G., 1979. Der zusammenhang zwischen Gewässergüte und Makrophytenvegetation in niedersächsischen Fliessgewässern. Landschaft und Stadt, 11 (1): 32-35. Stuttgart.
- WIEGLEB, G., 1979. Die Verbreitung von *Elodea nuttallii* (Planch.) St. John im westlichen Niedersachsen. *Drosera*, 79: 9-14. Oldenburg.
- WIEGLEB, G., 1979. Vegetation und Umweltbedingungen der Oberharzer Stauteiche heute und in Zukunft. Vorläufige Übersicht über die Pflanzengesellschaften der Niedersächsischen Fliessgewasser. Naturschutz und Landschaftspflege in Niedersachsen, 10: 122 p. Hannover.

3,0

- WITTIG, R., 1982. The effectiveness of the protection of endangered oligotrophic-water vascular plants in nature. Conservation areas of Northrhine-Westphalia (Fed. Rep. of Germany). Studies on Vascular Plants, 418-424. Brussels.
- WOLEK, J., 1974. Kritische Übersicht der Pleustongesellschaften Polens. (Klasse Lemnetea). Fragm. flor. geobot. 20 (3): 365-379. Warszawa/Krakow.
- WOLFF, P., 1980. Die Hydrilleae (Hydrocharitaceae) in Europa. Gött. Flor. Rundbr., 14 (2): 33-56. Göttingen.
- ZAHLHEIMER, W.-A., 1979. Vegetations studien in den Donauauen zwischen regensburg und straubing als grundlage für den naturschutz. Hoppea, Denkschr. Regensb. Bot. Ges., 38: 3-998. Regensburg.
- ZOBRIST, L., 1935. Pflanzensoziologische und bodenkundliche Untersuchungen des Schoenetum nigricantis im nordschweizerischen Mittellande. Beitr. geobot. Landesaufn. Schweiz, 18: 144 p.

#### ETUDES REALISEES PAR LE

## SERVICE REGIONAL DE L'AMENAGEMENT DES EAUX NORD - PAS-DE-CALAIS (S.R.A.E.)

# -MINISTERE DE L'AGRICULTURE-ETUDE QUALITE DES EAUX

- VERDEVOYE, P., 1979. Le Lac d'Armbouts-Cappel. 34 p.
- VERDEVOYE, P. et C., TETART, 1976. La Sensée. 29 p., 8 ann., 1 plan, 1 carte de la qualité biologique des eaux.
- VERDEVOYE, P. et J.-L., PELLETIER, 1979. L'Aa, 32 p., 1 carte de l'état actuel de la qualité des eaux, 9 ann.
- VERDEVOYE, P. et J.-L., PELLETIER, 1979. La Hem, 28 p., 1 carte de la qualité biologique de l'eau, 9 ann.
- VERDEVOYE, P. et J.-L., PELLETIER, 1979. La Course, 31 p., 1 carte de la qualité des eaux, 7 ann.
- VERDEVOYE, P. et J.-L., PELLETIER, 1980. La Canche, 69 p., 1 carte de la qualité biologique des eaux, 11 ann. (pour le compte du Comité d'Aménagement rural des vallées de la Canche et de l'Authie).
- VERDEVOYE, P. et J.-L., PELLETIER, 1982. La Selle, 32 p.,1 carte de la qualité biologique de l'eau, 8 ann.
- VERDEVOYE, P. et J.-L., PELLETIER, 1983. La Lys, 59 p., 1 carte de la qualité biologique de l'eau, 9 ann.

#### ETUDES REALISEES PAR

L'ASSOCIATION MULTIDISCIPLINAIRE DES BIOLOGISTES SPECIALISTES DE L'ENVIRONNEMENT
(A. M. B. E.)

POUR LE COMPTE D'ADMINISTRATIONS OU D'ORGANISMES ASSIMILES

## DELEGATION REGIONALE A L'ARCHITECTURE ET A L'ENVIRONNEMENT DU NORD-PAS-DE-CALAIS et ESPACE NATUREL REGIONAL (Région Nord - Pas-de-Calais)

GEHU J.-M., MERIAUX J.-L., TOMBAL J.-C. et P. TOMBAL avec la participation de PETIT D., VAN HALUWYN C., VANHELLE G., KERAUTRET L., TOMBAL G., GODIN J., TOMBAL A., VERDEVOYE P., VIGNEUX D., GEHU-FRANCK J., COURTECUISSE E., DELSAUT M., et J. TROUVILLIEZ.

1980 : Etude sur le Patrimoine naturel régional.

. Phase I

73 p.

Annexe

100 p.

1981 : Etude sur le Patrimoine naturel régional.

. Phase II

67 p.

Annexe

83 p.

1982 : Etude sur le Patrimoine naturel régional.

. Phase III

68 p.

. Annexe

207 p.

1982 : Etude sur le Patrimoine naturel régional. Inventaire cartographique hiérarchisé des zones naturelles. Cartographie au 1/25 000.

Marquise 3-4, 7-8 ; Boulogne-sur-Mer 1-2, 3-4 ; Montreuil 1-2, 5-6 ;
St-Amand-les-Eaux ouest ; St-Amand-les-Eaux est ; Valenciennes 1-2, 3-4.

# DELEGATION REGIONALE A L'ARCHITECTURE ET A L'ENVIRONNEMENT DU NORD - PAS-DE-CALAIS

BRIS B., BROOWER C., DE FOUCAULT B., LOUF T., MERIAUX J.-L., TROUVILLIEZ J., VERDEVOYE P., et D. VIGNEUX (coordination MERIAUX J.-L.).

1982 : Etude écologique de la Région des Wateringues du Pas-de-Calais.

. Phase I

12 p.

. Phase II

48 p., ann.: 16 tabl., 1 carte au 1/25 000

MERIAUX J.-L., TOMBAL J.-C. et P. TOMBAL avec la participation de

1982 : Patrimoine naturel régional du Nord - Pas-de-Calais. Inventaire cartographique hiérarchisé des zones naturelles, 1 carte couleur au 1/330 000 (format 40 x 60), notice détaillée, 4 p.

MERIAUX J.-L., TOMBAL J.-C., TOMBAL P. et J. TROUVILLIEZ.

1983 : - Inventaire cartographique hiérarchisé des zones naturelles. Cartographie au 1/25 000.

Hondschoste ; Dunkerque 1-2, 3-4, 5-6, 7-8 ; Calais 5-6, 7-8 ;

Guînes ouest ; Montreuil est ; Rue est et ouest.

- Mise à jour des cartes au 1/25 000 réalisées en 1982. Marquise 3-4, 7-8; Boulogne-sur-Mer 1-2, 3-4, 5-6, 7-8. Montreuil est, Rue est; Rue ouest; St-Amand ouest; St-Amand est; Valenciennes est; Valenciennes ouest.

## ELECTRICITE DE FRANCE - CENTRE D'EQUIPEMENT DU RESEAU DE TRANSPORT

- MERIAUX J.-L., TOMBAL P. et J.-C. TOMBAL (coordination MERIAUX J.-L.).
- 1982 : Secteurs botaniques remarquables et voies de déplacement d'oiseaux concernés par le projet de ligne H.T. "Les Attaques-Terrier" entre les Attaques (62) et Argoeuves (80), 58 p., 8 c.

## CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT NORD-PICARDIE

MERIAUX J.-L., MOUTON J., TOMBAL J.-C. et P. TOMBAL (coordination TOMBAL P.).

1982 : Canal de la Basse Deûle et canal de la Lys - Etude biologique pour l'aménagement de la liaison Marquette-Henin.

## DELEGATION REGIONALE A L'ARCHITECTURE ET L'ENVIRONNEMENT DE PICARDIE

MERIAUX J.-L., TOMBAL P., avec la participation de BON M., WATTEZ J.-R., TOMBAL J.-C. et B. BRIS.

1981: Avis sur le P.O.S. partiel du groupement d'urbanisme des communes périphériques d'Abbeville, 11 p.

MERIAUX J.-L., TOMBAL P., BON M., GUERLESQUIN M., WATTEZ J.-R., TOMBAL J.-C., VIGNEUX D. et B. BRIS (coordination MERIAUX J.-L.).

1981 : Propositions pour la création d'une réserve naturelle : les marais de Mareuil-Caubert, 56 p.

- GEHU J.-M., MERIAUX J.-L., TOMBAL P. avec la participation de BOULLET V., WATTEZ J.-R., KERAUTRET L., TOMBAL G., TOMBAL J.-C. et J. TROUVILLIEZ. Fichier de l'Environnement de Picardie.
- 1981 : Note liminaire, 58 p. Fichier des sites naturels de Picardie. Liste des sites de la Somme et complément sur l'Aisne, 75 p.
- 1982 : Fichier cartographique : inventaire cartographique hiérarchisé des zones naturelles du département de la Somme . Cartographie au 1/100 000. Cartographie au 1/25 000 : St Valéry-sur-Somme 1-2, 3-4, 5-6, 7-8, et Rue 1-2, 3-4, 5-6, 7-8 (conception MERIAUX J.-L. et P. TOMBAL).

ETUDES REALISEES PAR L'INSTITUT EUROPEEN D'ECOLOGIE (METZ)
POUR LE COMPTE D'ADMINISTRATIONS OU D'ORGANISMES ASSIMILES

# DELEGATION REGIONALE A L'ARCHITECTURE ET A L'ENVIRONNEMENT DE LORRAINE

MERIAUX J.-L. (coordination), TOMBAL P. (synthèse), ALBERTUS Y., BEGUIN D., BUCKEL D.-E., DANGIEN B., DARDAINE P., DUVAL T., DUVIGNEAUD J., ENGEL R., GONDAT F., GRAS F., MERIAUX J.-L., MULLER S., OCHSENBEIN G., PARENT G., PERRETTE L., SCHNEIDER A., TOMBAL J., et P. TOMBAL.

- 1983 : Fichier de l'Environnement pour le département de la Moselle Fichier sitologique Inventaire hiérarchisé des zones naturelles du département de la Moselle.
  - . note liminaire, 3 p., (MERIAUX J.-L. et P. TOMBAL)
  - fichier des sites d'intérêt écologique (29), 175 p., (DANGIEN B., DUVIGNEAUD J., ENGEL R., MERIAUX J.-L., MULLER S., MULLER Y., et G.-H. PARENT);
  - . cartographie couleur au 1/100 000e des zones d'intérêt écologique, (TOMBAL P., DUVIGNEAUD J., PARENT G.-H., MERIAUX J.-L., et Y. MULLER; Conception et coordination MERIAUX J.-L. et P. TOMBAL).

TOMBAL P., DUVIGNEAUD J., PARENT G.-H., MERIAUX J.-L. ET Y. MULLER (conception et coordination MERIAUX J.-L. et P. TOMBAL).

- 1984 : Inventaire cartographique hiérarchisé des zones naturelles du département de la Moselle.
  - . carte couleur au 1/300 000 (format 40 x 60) avec notice intégrée.

#### CARTES CONSULTEES

```
- Cartes topographiques au 1/25 000 (I.G.N.)
```

- . Calais 5-6, 7-8 . Dunkerque 1-2, 3-4, 5-6, 7-8
- . Hondschoote ouest
- . Marquise est
- . Guînes ouest
- . Audruicq est
- . Cassel 1-2, 3-4, 5-6, 7-8 . St-Omer 1-2, 3-4, 5-6, 7-8
- . Hazebrouck ouest, est
- . Lille est
- . Montreuil est
- . Beauvrainville ouest
- . Fruges est
- . Heuchin ouest
- Tillere
- Lillers 3-4, 7-8
- . Carvin ouest, est
- . St-Amand ouest, est
- . Rue ouest, est
- . Crécy-en-Ponthieu ouest, est
- . St Pol-sur-Ternoise, ouest
- . St Michel-sur-Ternoise, est
- . Avesnes-le-Comte ouest
- . Douai ouest, est
- . Denain ouest
- . Valenciennes est
- . Le Quesnoy ouest
- . Maubeuge est
- . Jeumont ouest
- . St-Valéry-sur-Somme est, ouest
- . Abbeville ouest, est
- . Doullens ouest, est
- . Bapaume ouest
- Cambrai ouest 3-4, 7-8 • Le Cateau-Cambrésis est 1-2, 5-6
- . Landrecies ouest
- . Avesnes-sur-Helpe est
- . Trélon ouest
- . Hallencourt ouest, est
- . Anvers 1-2, 3-4, 5-6, 7-8 . Albert 1-2, 3-4, 5-6, 7-8
- . Péronne ouest
- Bohain-en- Vermandois
   Gruse
   1-2, 3-4, 5-6, 7-8
   1-2, 3-4
- . Hirson ouest
- Ciarro 1 Datit
- . Signy-le-Petit est
- Ham 1-2, 3-4, 5-6, 7-8
   St-Quentin 1-2
- Carte au 1/25 000 du Parc Naturel Régional de St-Amand Raismes (I.G.N.)
- Cartes touristiques au 1/100 000 (I.G.N.)
  - . Abbeville-Calais

- . Lille-Dunkerque
- . Laon-Arras
- . Charleville-Mézières Maubeuge
- Carte géologique au 1/80 000 (B.R.G.M.)
  - . Douai
- Cartes géologiques au 1/50 000 Type 1922 (B.R.G.M.)

	Carvin	XXV		
•	Douai	XXV		
•	Valenciennes	XXVI	_	6
•	Guînes	XXII		-
	Abbeville	XXII	-	7
•	Hallencourt	XXII	-	8
•	Amiens	XXIII	-	8
•	Albert	XXIV	-	8

- Carte géologique au 1/50 000 nouvelle édition (B.R.G.M.)
  - . Crespin-Mons

XXVI-XXVII - 5

- Carte géologique de la France au 1/1 000 000 (B.R.G.M.)

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°	I	- Les étangs et marais anciens
	II	- Les étangs et marais récents
	III	- Les mares prairiales
	IV	- La Canche et ses affluents
	V	- L'Aa et ses affluents
	VI	- La Hem et ses affluents
	VII	- La Lys et ses affluents
	VIII	- L'Escaut et ses affluents
	IX	- L'Authie
	X	- La Somme
	XI	- Les Watergangs
	XII	- Répartition des pluies dans la dition (résultats donnés en mm)
	XIII	- Pluviosité moyenne dans les localités de la Vallée de la Somme
	XIV	- Température moyenne de trois localités de la Vallée de la Somme
	xv	- Moyennes mensuelles des températures dans la dition (don- nées de l'Office National Météorologique de Lille-Lesquin)
	XVI	- Moyennes des températures dans la dition (données de l'Of- fice National Météorologique de Lille-Lesquin)
	XVII	- Indices climatiques
	XVIII	<ul> <li>Résultats des analyses chimiques de prélèvements effectués dans la nappe de la craie (extraits du rapport de BRGM - résultats exprimés en mg/l)</li> </ul>
	XIX	- Résultats des analyses chimiques des prélèvements en pleine eau dans les marais de la Vallée de la Sensée ou dans la rivière elle-même
	XX	<ul> <li>Importance des affaissements miniers ayant provoqué la formation de l'extension des étangs et marais prospectés dans le bassin houiller du Nord - Pas-de-Calais (extrait de MERIAUX 1978)</li> </ul>
	XXI	- Flore aquatique régionale
	XXII	- Résultats d'analyses d'eaux concernant le <i>Lemnetum gibbae</i> et <i>Lemna gibba</i>
	XXIII	- Résultats des analyses d'eaux effectuées au niveau d'in- dividus d'association du Spirodeletum Polyrhizae
	XXIV	- Résultats des analyses d'eaux effectuées au niveau d'in-

dividus d'association du Lemmetum trisulcae

XXV

- Résultats des analyses d'eaux effectuées au niveau d'individus d'association du *Charetum vulgaris* 

- XXVI Résultats des analyses d'eaux effectuées au niveau d'individus d'association du *Potametum lucentis*
- XXVII Résultats des analyses d'eaux effectuées au niveau d'individus d'association du *Potametum trichoidis*
- XXVIII Résultats des analyses d'eaux effectuées au niveau d'individus d'association du Zannichellietum palustris
- XXIX Résultats des analyses d'eaux effectuées au niveau d'individus d'association du *Potametum pectinati*
- XXX Résultats des analyses d'eaux effectuées au niveau d'individus d'association du Myriophyllo-Nupharetum
- XXXI Résultats des analyses d'eaux effectuées au niveau d'individus d'association de l'Hydrocharito-Stratiotetum Aloidis
- XXXII Résultats des analyses d'eaux effectuées au niveau d'individus d'association de l'*Utricularietum neglectae*
- XXXIII Résultats d'analyses d'eaux effectuées au niveau d'individus de stations du groupement à Hydrocharis morsusranae et Ceratophyllum demersum
- XXXIV Echelle de rareté des associations et groupements des milieux aquatiques du Nord-Ouest de la France
- XXXV Inventaire de la faune de la Mare à Goriaux (1978) Principales espèces relevées
- XXXVI Inventaire de la faune des Marais d'Arleux (1978) Principales espèces relevées (en partie d'après VIGNEUX-QUENTIN et VIGNEUX 1975)
- XXXVII Principales espèces de la faune d'invertébrés des mares à groupements de renoncules aquatiques
- XXXVIII Analyses hydrobiologiques: Liste faunistique , Caractéristiques du milieu de la rivière Aa
- XXXIX Analyse physociologique au niveau de la végétation aquatique dans la rivière Aa
- XXXX Invertébrés benthiques relevés au niveau des Callitriches
- XXXXI Relations qualité des eaux, faune, callitriches
- XXXXII Les principaux groupements végétaux frayères de l'ichtyofaune
- XXXXIII Aperçu de l'Avifaune des Watergangs
- XXXXIV Aperçu de l'Avifaune du Marais de Guînes
- XXXXV Stations d'études sur l'Aa et ses affluents
- XXXXVI Analyses physico-chimiques
- XXXXVII Analyses physico-chimiques
- XXXXVIII Analyses physico-chimiques
- XXXXIX Eflore relevée dans l'Aa et ses affluents et histogrammes correspondants des paramètres hydro-chimiques déterminants au niveau des stations S.R.A.E.
- L La flore de l'Aa et la zonation selon les classes de qualité définies par la méthode des indices biotiques (Maijuin 1978)

- Valeurs extrêmes de quelques paramètres physico-chimiques LI au niveau de secteurs de l'Aa (Mai-juin 1978) et classes de qualité selon la méthode des indices biotiques - Valeurs extrêmes de paramètres physico-chimiques fonda-LII mentaux et classes de qualité au niveau de l'Aa - Zonation floristico-écologique, classes de qualité selon LIII la méthode des indices biotiques et valeurs extrêmes des paramètres physico-chimiques fondamentaux - Flore relevée dans l'Aa (26 stations) et ses affluents LIV et correspondance avec la classe de qualité d'eau (méthode des indices biotiques) - Le profil phytosociologique de la rivière Aa LV - Valeurs extrêmes des facteurs hydro-chimiques pour quatre LVI espèces de Callitriche - Contributions absolues des stations 1 à 58 obtenues par LVII l'analyse factorielle des correspondances - Contributions absolues des différents paramètres obtenus LVIII par l'analyse factorielle des correspondances (58 stations, 18 paramètres physico-chimiques) - Contributions absolues des différents paramètres obtenus LIX par l'analyse factorielle des correspondances (50 stations, 18 paramètres physico-chimiques) - Contributions absolues des différents paramètres obtenus LX par l'analyse factorielle des correspondances (50 stations, 15 paramètres physico-chimiques) - Valeurs minimales et maximales des principaux facteurs LXI hydro-chimiques pour quelques espèces caractéristiques des rivières du Nord-Ouest de la France - Valeurs minimales et maximales des principaux facteurs LXII hydro-chimiques pour quelques associations caractéristiques des rivières du Nord-Ouest de la France - Variations des associations végétales aquatiques dans LXIII l'Aa (26 stations) - Coefficient : échelle d'abondance dominance de BRAUN-BLANOUET - Cotation des milieux naturels de la région des Waterin-LXIV gues du Pas-de-Calais

## LISTE DES TABLEAUX DE VEGETATION

#### Tableau n° 1 - Lemnetum gibbae

- 2 Spirodeletum polyrhizae
- 3 Lemnetum trisulcae
- 4 Ricciocarpetum natantis
- 5 Riccietum fluitantis
- 6 Populations de Lemna minor
- 7 La classe des Lemmetea minoris dans le nord-ouest de la France
- 8 Tolypelletum glomeratae
- 9 Charetum vulgaris
- 10 Charetum fragilis
- 11 Nitellopsidetum obtusae
- 12 Groupement à Chara polyacantha
- 13 Potametum lucentis
- 14 Potametum pusillo-graminei
- 15 Potamogeton trichoidis
- 16 Najadetum marinae
- 17 Zannichellietum palustris
- 18 Potametum pectinati
- 19 Potametum obtusifolii
- 20 Groupement à Potamogeton friesii
- 21 Groupement à Potamogeton crispus fo. lancifolius
- 22 Myriophyllo-Nupharetum dans la vallée de la Sensée et le bassin houiller du Nord - Pas-de-Calais
- 23 Myriophyllo-Nupharetum dans la vallée de la Somme
- 24 Myriophyllo-Nupharetum (Synthèse Sensée, bassin houiller, Somme, Sambre
- 25 Nymphaeetum minoris
- 26 Utricularietum neglectae
- 27 Groupements à Elodea canadensis et à Elodea nuttallii
- 28 Groupement à Ceratophyllum demersum et Hydrocharis morsus-ranae
- 29 Hottonietum palustris
- 30 Callitrichetum stagnalis
- 31 Groupement à Callitriche platycarpa fo. typica
- 32 Ranunculo (calcarei) Sietum erecti submersi
- 33 Potameto-Ranunculetum fluitantis
- 34 Sparganio-Potametum pectinati
- 35 Callitrichetum hamulatae
- 36 Veronico-Callitrichetum platycarpae
- 37 Groupement à Potamogeton alpinus var. obscurus
- 38 Groupement à Potamogeton densus fo. angustifolius
- 39 Groupements à Callitriche platycarpa fo. submersa et à Nuphar lutea fo. submersa
- 40 Groupement à Elodea ernstae
- 41 Ruppietum spiralis
- 42 Ranunculetum baudotii
- 43 Ceratophylletum submersi
- 44 Fontinalidetum antipyreticae
- 45 Groupements à Leptodictyum riparium, Brachythecium rivulare, Cladophora glomerata et Vaucheria sessilis, Vaucheria dichotoma
- 46 Scirpo-Phragmitetum
- 47 Glycerietum maximae
- 48 Thelypterido-Phragmitetum
- 49 Cladietum marisci
- 50 Sparganietum erecti
- 51 Rorippo-Oenanthetum
- 52 Groupement à Calamagrostis canescens et Phragmites australis
- 53 Sparganio-Sagittarietum
- 54 Butometum umbellati
- 55 Groupement à Hippuris vulgaris

- 56 Groupement à Eleocharis palustris
- 57 Groupement à Alisma plantago-aquatica
- 58 Scirpetum tabernaemontani
- 59 Caricetum paniculatae
- 60 Caricetum appropinquatae
- 61 Caricetum elatae
- 62 Caricetum rostratae
- 63 Caricetum ripario-acutiformis
- 64 Cicuto-Caricetum pseudocyperi
- 65 Groupement à Juncus subnodulosus
- 66 Caricetum gracilis (et groupement à Carex disticha)
- 67 Caricetum ripariae
- 68 Groupement à Iris pseudacorus
- 69 Glycerietum fluitantis
- 70 Glycerietum plicatae
- 71 Apietum nodiflori
- 72 Nasturtietum officinalis
- 73 Groupements à Sium erectum, Myosotis scorpioides et Veronica anagallis-aquatica et groupements à Veronica beccabunga, Epilo-bium parviflorum et Scrophularia auriculata
- 74 Groupement à Juncus bulbosus L. subsp. kochii
- 75 Groupement à Juncus bufonius
- 76 Analyse paysagère

## Les tableaux des associations suivantes :

Ranunculetum aquatilis
Ranunculetum peltati
Callitrichetum obtusangulae
Groupement à Rorippa amphibia et Rumex hydrolapathum
Phalaridetum arundinaceae
Rorippo-Phalaridetum arundinaceae

figurent dans le mémoire réunissant nos publications au sein de notes qui décrivent ces associations.

## LISTE DES COUPES GEOLOGIQUES

- Coupe n° 1 Marais de la Canarderie
  - 2 Etang de Vicoigne
  - 3 Grand Clair de Wasnes-au-Bac
  - 4 Etang de Feuillères (extrait de la notice explicative de la carte géologique Albert au 1/50 000e)

## LISTE DES TRANSECTS

- Transect n° 1 Marais du Haut Marais Decamps à Arleux Carte 4
  - 2 Marais Leglay Marais du Bas à Arleux Carte 4
  - 3 Mare à Goriaux (étang à Goriaux) à Raismes Carte 5
  - 4 Mare à Goriaux (étang à Goriaux) à Raismes Carte 5
  - 5 Mare à Goriaux (étang d'Aubry) Carte 5

#### LISTE DES CARTES

- Carte n° 1 Régions naturelles de la dition
  - 2 Localisation des milieux aquatiques étudiés
  - 3 Les Affleurements géologiques dans la dition (extrait de la carte géologique de France au 1/1 000 000e)
  - 4 Les Marais d'Arleux
  - 5 La Mare à Goriaux (extrait de D.E.A. MERIAUX 1974)
  - 6 L'étang de Chabaud-Latour
  - 7 Répartition française du Nitellopsis obtusa (Desv. in Lois.) J. Gr.
  - 8 L'Aa Plan de situation du bassin versant (Echelle: 1/200 000e)
  - 9 Zonation de l'Aa selon les classes de qualité
  - 10 Etude écologique de la Région des Wateringues du Pas-de-Calais
  - 11 PATRIMOINE NATUREL REGIONAL Nord Pas-de-Calais. Inventaire cartographique hiérarchisé des zones naturelles, échelle 1/333 333
  - 12 Inventaire cartographique hiérarchisé des zones naturelles, échelle 1/100 000 (extrait Abbeville-Calais)
  - 13 Inventaire cartographique hiérarchisé des zones naturelles, échelle 1/25 000 (Saint-Amand-les-Eaux, est)
  - 14 Vallée de la Somme entre Etouvie et la Chaussée-Tirancourt
  - 15 Principales stations botaniques des marais de Mareuil-Caubert
  - 16 Proposition de création de réserve naturelle (marais de Mareuil-Caubert)
  - 17 Inventaire cartographique hiérarchisé des zones naturelles du département de la Moselle

#### LISTE DES FIGURES

- Figure n° 1 Akènes de quelques espèces du genre Potamogeton
  - 2 Utricules de quelques espèces du genre Carex
  - 3 Les associations de la classe des *Lemnetea* dans le Nord-Ouest de la France, adaptation de Tüxen (1974) et de Pott (1980)
  - 4 Profil en long de l'Aa
  - 5 L'Aa Variations de l'oxydabilité
  - 6 L'Aa Variations de la DBOs
  - 7 L'Aa Variations de la DCO
  - 8 L'Aa Variations des MeS
  - 9 Zonation floristico-écologique de l'Orme
  - 10 L'Aa Graphique des indices biotiques moyens
  - 11 La zonation phytocoeno-écologique de l'Aa
  - 12 Analyse factorielle de correspondances effectuées sur les analyses physico-chimiques réalisée au niveau des stations à Callitriche obtusangula, C. platycarpa et C. truncata subsp. occidentalis (ordination sur les axes 1 et 2)
  - 13 a à 13 h Diagrammes ioniques de la Hem (a), l'Aa (b,c,h), le Béart (d), la Canche (e), le Marais de la Canarderie (f), la Mare à Goriaux (g)
    - 14 Distribution des associations des Lemmeteα en fonction de la conductivité des eaux (en μScm⁻¹ à 20° C)
    - 15 Relations entre le Ranunculo calcarei-Sietum, le Callitrichetum obtusangulae, le Sparganio-Potametum et les paramètres hydrochimiques déterminants
    - 16 Distribution d'associations des *Potametea* en fonction de la conductivité des eaux (en µScm⁻¹ à 20° C)
    - 17 Relations entre les associations des Lemnetea, des Potametea, des Ruppieta et la conductivité des eaux (en µScm⁻¹ à 20 ° C)
    - 18 L'Aa Diagramme de pollution
    - 19 Zonation phytocoenologique de rivière de pays crayeux, l'Aa